# REVUE

DES

# LANGUES ROMANES

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

# REVUE

DES

# LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

---

**Cinquième Série**

TOME PREMIER

TOME XLI DE LA COLLECTION

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue de l'Ancien-Courrier, 2

PARIS
G. PEDONE-LAURIEL
Libraire-Éditeur
13, RUE SOUFFLOT

M DCCC LXXXVIII

Philol. 360

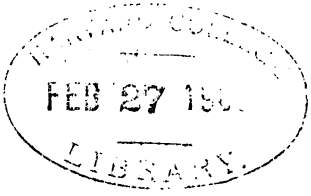


Minot fund

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

# ADDITIONS ET VARIANTES AU TEXTE DES SOUVENIRS ET ANECDOTES DE PONS DE L'HÉRAULT

Beaucoup de *Mémoires* et de *Souvenirs* ont été publiés depuis quelques années sur l'époque de la Révolution et du Premier Empire. Ils constituent un enrichissement réel de la littérature française, en même temps que des sources de l'historiographie européenne de cette époque. Malheureusement ces documents n'ont pas toujours été édités d'une façon vraiment sérieuse et avec un respect suffisant des textes originaux. Des nécessités commerciales obligent parfois les éditeurs à faire des coupures dans le texte, à résumer tel passage, à en supprimer tel autre, parfois à retoucher légèrement le style des auteurs publiés. Quelquefois des convenances de famille ou de politique produisent les mêmes inconvénients. Il en résulte que ces éditions de mémoires — tels par exemple ceux du général de Marbot, ceux de Madame de Rémusat, — ne fournissent pas aux historiens une base d'études suffisamment sérieuse, et que les philologues eux-mêmes ne peuvent y suivre avec une entière sécurité l'évolution et les modifications de la langue française.

Il y aurait lieu, en même temps que l'on met au jour, pour le

gros du public, ces éditions en quelque sorte adaptées de tels ouvrages, de conserver dans les revues spéciales d'érudition les parties du texte original sacrifiées ou déguisées par les variantes introduites dans les vulgates. C'est une tentative de ce genre que je produis ci-dessous. Ayant récemment publié les *Mémoires et Souvenirs* de Pons de l'Hérault dans la collection historique formée sur la Révolution et l'Empire par MM. Plon, Nourrit et C^ie^, j'ai dû consentir à apporter diverses modifications au texte original. Mais, comme Pons de l'Hérault, sans être un grand écrivain, a cependant, par son témoignage, une valeur historique qui n'est pas négligeable, et qu'il entre désormais dans notre histoire littéraire, il importe de soumettre à ceux qui l'étudieront dans l'avenir, qui peut-être y chercheront une source de renseignements sur l'état de la langue française entre 1815 et 1850, un document tout à fait véridique et sincère.

On trouvera ci-dessous en regard l'indication des pages du volume *Souvenirs et Anecdotes* de Pons de l'Hérault [1^ère^ édition, 1898, Paris, Plon et Nourrit, in-8°] et les passages, phrases ou mots que j'ai dû y retrancher. Les mots du texte de l'édition après lesquels ou entre lesquels doivent se placer ces restitutions sont imprimés en italique.

Léon-G. PÉLISSIER.

Page 1. Au commencement du manuscrit, avant les premières lignes de l'imprimé, il y a : C'est surtout durant une vie de vicissitudes incessantes que les hommes de cœur cherchent à se retremper par le souvenir des grands évènements auxquels ils ont participé. Lig. 33. *Mais* ces moyens de communication indirecte ne furent pas d'une longue durée, *et*.

Page 2. — Lig. 5. *Grand intérêt*. Il avait cru à mon empressement, il s'était trompé. *Je ne répondis*. Lig. 8. *indécision*, dont j'aurai à faire connaître la cause. Lig. 9. *quelque temps après*, dans un moment d'abandon qui avait une apparence solennelle, *l'empereur*. Lig. 14. L'Empereur ne m'aurait pas demandé des éloges. Lig. 22. *de ma vie*. Depuis je n'ai plus été assez heureux pour pouvoir l'approcher. Lig. 23. J'accomplis une promesse sainte, je remplis un devoir sacré. Lig. 29. *en face*, et dans cette sphère d'élévation supérieure, trop supérieure. Lig. 30. *observations* scrutatrices. Lig. 31. *un caractère de vérité*, ou n'étaient que des vérités exagérées, alors même que l'adulation n'y prenait aucune part. C'est que l'on n'y voyait plus qu'à travers le prisme de la gloire.

Page 3. — Lig. 2. *qu'à Paris*, peut-être même était-il plus grand encore. *Ibid. avait cessé*, et de ce que tous les souverains de l'Europe n'étaient plus prosternés aux pieds de ce héros... Lig. 7. *de mesurer leur taille.* C'était une situation sociale vraiment unique : toutes les vénalités lui empruntaient ou lui prêtaient ce qui pouvait le mieux convenir aux intérêts honteux de ceux qui les soudoyaient. L'Empereur Napoléon n'était pas ému de cet état de choses, il s'y était attendu, et il en raisonnait avec dignité. Lig. 10. *dans sa vie privée.* Sans doute, sa vie privée n'était pas une vie de pure intimité, mais elle n'était pas une vie de réserve absolue, et *l'empereur.* Lig. 18. *de splendeurs,* enfin dans toutes ses habitudes. L. 18. *toujours* durant leur exercice. F. 20. *entraînement de l'affection,* surtout par la puissance de ce sentiment indicible qui identifie le cœur de l'homme aux grandes infortunes de l'homme. *Chacun* L. 27. *Napoléon*, du moins mieux l'étudier et mieux le connaître que dans toutes les autres positions de sa vie.

P.4. — Lig. 2. *cessé de régner.* Son front était encore ceint du bandeau impérial. Napoléon était alors dans cette position toute particulière où ses défauts et ses qualités, ses vices et ses vertus ne pouvaient point échapper aux regards studieux de l'observateur consciencieux, et la nature que ce grand homme a montrée alors devait être sa nature de tous les temps et de toutes les circonstances. Mais sa nature avait cédé aux exigences des temps et des circonstances. *Nous n'avons.* L. 6. *celle de ses traits physiques* et nous appelons de tous nos vœux le pinceau ou le burin qui doit le représenter comme il était. Un jour, l'histoire de son règne à l'île d'Elbe aidera les gens de bien qui voudront se livrer à ce travail de gloire et de nationalité.

Page 5. Lig. 7. *se manifesta* dans tous les évènements qui en nécessitaient la preuve. Lig. 10. *Ici se trouve dans le manuscrit le paragraphe suivant effacé par Pons :* toutefois l'administrateur général des mines eut une nouvelle lutte à soutenir, mais celle-ci fut de courte durée, et l'empereur la fit immédiatement cesser : le magasin de siège avait des farines gâtées. On conseilla à l'empereur de les faire manger aux ouvriers des mines que l'on paye toujours en blé. L'adm. gén., alors pourtant qu'il lui fut bien prouvé que cette farine était une nourriture nuisible à la santé, refusa de les recevoir, et, en le motivant, il adressa directement son refus à Sa Majesté. S. M. lui donna raison. Nous nous bornons à la simple citation de ce fait qui pouvait avoir des suites fâcheuses. Les alentours de l'empereur n'étaient pas des hommes populaires. Lig. 11. *toujours gloire* ne m'a pas trouvé au-dessous d'elle. *Ibid. justifiée*, pleinement justifiée. Lig. 14. J'ajoute, car je veux tout dire. L. 15. *Sous l'empire,* et de laquelle je n'ai jamais cherché à profiter. *Officier.* Lig. 20. *rebelle.* Je me rendis à l'armée. *Bientôt.* Lig. 26. *division,* et il me semble que les historiens n'ont jamais fait attention à ce point historique, du moins les historiens que j'ai lus. L. 33. *désigna* comme le plus capable. L. 34. *Bonaparte,* pour la manière dont il avait parlé de moi ; je lui devais cela. Je lui devais aussi des félicitations pour sa dernière promotion.

Page 6. Lig. 18. d'ailleurs je n'ai ici ni à louer ni à blâmer. Lig. 19, *il sera vrai.* Je dirai avec ma conscience. Aucune considération ne pourra altérer la pureté de mes opinions. Mais avant de narrer ce qui s'est passé à l'île d'Elbe pendant le séjour de l'empereur Napoléon, il faut bien que je dise à mes lecteurs ce que c'est que l'île d'Elbe, pays que l'on ne connaît presque pas en France, quoique la France y ait dicté des lois pendant près de quinze ans. et que cette île ait fait partie intégrante de l'empire français. L'ignorance où l'on est assez généralement sur l'île d'Elbe, même en Italie, n'a rien qui doive étonner, et je n'en fais un reproche à personne. L'île d'Elbe n'a jamais eu un historien de son existence sociale. Pour savoir quelque chose de ce qu'elle a été, il faut aller fouiller dans cent ouvrages qui lui consacrent à peine quelques paroles, et qui ne sont pas toujours d'accord dans la manifestation de leurs sentiments.

Page 7. Lig. 14. c'est ainsi que *nous atteignîmes.* Lig. 18 *apparut* dans l'extrême lointain. Lig. 24. *la voir:* elle la suivait dans tous ses mouvements. Lig. 25. *mât*, ce qui excitait encore la curiosité. Lig. 27. *déclin* le soleil se rapprochait à l'horizon. Lig. 30. *l'entrée, lorsque* au contentement universel de la population qui attendait depuis le matin. Lig. 34. *mouillage.* Qui dira cette soirée ! Lig. 17 *débarquant*, et je le répète, parce que je crois qu'elles méritent d'être conservées.

Page 9. Lig. 22 *souverain*, qui alors purent prendre toutes les informations qui leur étaient nécessaires. Lig. 24. *tranquillité*, et sa délicatesse même l'excite à se tourmenter. Lig. 26. *accusateur.* Cette pensée le troubla *dès qu'il.* Lig. 27. *Napoléon.* Il profita du mouvement occasionné par la visite des autorités constituées pour *me prier.* Lig. 30. Je me fais un devoir scrupuleux de le répéter : Rien n'était changé dans les sentiments du général Dalesme, c'était toujours un homme d'honneur.

Page 10. Lig. 3. *Campbell.* Et pour peu qu'on l'observât attentivement, il était facile de savoir la mission qu'il devait remplir. Ensuite *son ensemble.* Lig. 12. *foyer.* On se fit des ennemis des Portoferrajais qu'on ne put pas admettre au partage de l'hospitalité offerte. On sait que *ma demeure.* Lig. 8. *hôte.* Toutefois je souscrivis volontiers à cette usurpation amicale qui devait tourner au profit du général Drouot. Lig. 18. *s'excuser* de ce qu'on le contraignait à prendre un autre logement. Lig. 19. *entrevue.* Du moins le général Drouot en avait parfaitement convenu. Lig. 21. *profonde*, qui se retrempe sans cesse par les vertus de celui qui en est l'objet. Lig 32. *empressés.* Le général qui commandait la place parut ne pas s'apercevoir de ce qui se passait. Il faut bien l'avouer, *de ce qui.*

Page 11. Lig. 1. *Paris*, et c'était vraiment le revers de la médaille française. Lig. 2. *Napoléon*, dont naguère l'on était si idolâtre. *ibid, encore*, disaient à voix basse ceux qui conservaient quelque pudeur. Lig. 4, *compromettre.* On couvrait des (*sic*) lâches calculs du manteau de la prudence Lig. 6, *témoigné* aucun regret au banni impérial. Heureusement que les plaies de la nature humaine ne sont que la plus petite partie de l'humanité. Ninci fait encore ici de l'exagération de roman. Son adula-

tion habituelle pour la puissance le fait monter sur des échasses pour donner plus de retentissement au langage qu'il fait entendre pour flatter. C est une fatalité pour l'histoire. Après beaucoup d'autres paroles d'erreur, il dit « toutes les autorités civiles, militaires, judiciaires, le » clergé, les premières notabilités, ainsi que le conseil municipal se hâ- « tèrent de se transporter à bord du bâtiment de guerre anglais pour » offrir leurs hommages à l'empereur et pour lui témoigner, tant en leur » nom *qu'au nom de tous les peuples de l'île d'Elbe*, le plus humble res- » pect, la plus sincère soumission, et une fidélité éternelle. » Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela, D'abord, à moins de folie, on ne pouvait pas parler à l'empereur Napoléon « de la fidélité éternelle de tous les peuples de l'île d'Elbe », car excepté le peuple Portoferrajais, tous les peuples de l'île d'Elbe étaient encore sous l'influence de la révolte contre l'autorité impériale, et l'empereur le savait, puisque les Anglais le savaient. Ensuite en dehors de la députation désignée, il n'y avait guère la possibilité qu'un grand nombre de personnes pût, dans cette soirée déjà avancée, se rendre en masse à bord de la frégate, d'abord parce qu'on n'en avait pas demandé la permission au commandant anglais qui aurait bien pu ne pas se soucier de cet abordage nocturne, puis parce que le manque absolu d'embarcations à une pareille heure aurait empêché l'accomplissement de cette démarche improvisée, et, enfin, parce qu'enfin, malgré la circonstance extraordinaire, les mesures des règlements militaires, comme des règlements sanitaires, y auraient mis empêchement, à moins qu'il n'y eût eu déjà des précautions exceptionnelles prises; ce à quoi on n'avait pas même pu songer.

Lig. 10 *qui nous étonna beaucoup*, qui en effet devait nous étonner. Lig. 18. Néanmoins il en avait parlé dans ses relations privées, mais comme l'on parle des absurdités d'un rêve. Nous nous embarquâmes pour nous rendre auprès de l'empereur. [p. 514] Lig. 20, *trouvais*: toute réticence à cet égard équivaudrait à une lâcheté. Lig. 24 *fidélité*. Je vivrai et je vivrai avec mon p. a. et ma p. f. au milieu de ses tempêtes, sur ses champs de bataille, dans ses victoires, dans ses revers, dans sa décadence, dans sa chûte. Lig. 28. *d'or* et je ne me suis jamais écarté de ce principe éternel : « *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fût fait.* » Je puis marcher la tête haute. *Ma* Lig. 30, *ma devise a été* mon étoile polaire.

Page 12. Lig. 8. *de* 1789. mais mon erreur ne fut pas de longue durée. Lig. 11. *avaient fait*, tout exprès, dans les proportions gigantesques de sa taille, sur lequel il était monté. Lig. 12. *trône*, bâti comme l'ensemble de tous les trônes sous les seuls auspices de la puissance. Lig. 14. *liberté*, moi ausssi je l'abandonnai *et*. Lig. 15. *Napoléon*. C'était une erreur, si l'on y croyait de bonne foi. C'était un mensonge, si l'on m'en accusait avec des intentions malveillantes. Je ne fais rien de clandestin. *J'éprouvai*. Lig. 18. *opinions politiques*, et ce que je disais contre l'Empire, je le disais dans un sentiment d'honneur et de patrie, sentiment qui a toujours été mon sentiment unique. Lig. 23. *pour l'Empereur* pour l'homme, pour le pouvoir, et du sujet pour le maître ! Le

renversement de l'Empire *aurait*. Lig. 25. français et pour les peuples de l'Europe, si les peuples de l'Europe ne s'étaient pas laissé enchaîner plus qu'ils ne l'avaient jamais été par les rois, les mêmes rois, dont ils avaient sauvé les couronnes. Leçon immense qui explique les rois et que les siècles à venir se répéteront avec une indignation toujours croissante !

Page 13. Lig. 30. *profonde*. Nous pensions qu'elle ne pouvait pas augmenter : cependant, elle n'était rien en comparaison de celle que la présence de l'Empereur nous fit éprouver. *Par instinct, nous nous serrâmes les uns contre les autres,* comme si nous avions besoin d'être forts les uns par les autres, et nous restâmes.

Page 14. Lig. 7, *lui*. Il lui avait été impossible de la changer, même de la modifier et, en le voyant, occupé qu'on était de le voir, on ne songeait pas du tout à le comparer. Lig. 23. *l'éloquence persuasive de l'émotion:* nous nous serions moins bien exprimés, si nous avions pu lui adresser méthodiquement de belles paroles. *L'Empereur comprit.*

Page 17. J'aborde maintenant la nouvelle vie sociale que l'empereur Napoléon devait subir : je prends cette vie à son berceau. Lig. 21. *Servilité*. Il ne lui donna pas même une pensée.

Page 18. Lig. 5. *changé*, ni même eu une velléité de changer. Lig. 6. *qu'il ait* eu ou qu'il ait. Lig. 7. *politique*. Cela n'était point dans l'essence de sa nature. Lig. 12. *d'une banderolle*. Talleyrand, à la tête d'un gouvernement, était la preuve palpitante de la dégénération sociale, et la France... Mais c'était alors la France quand même; elle ne s'appartenait plus. Les potentats de l'Europe la foulaient impunément. La capitale était envahie. *L'Empereur*. Lig. 20. *Lefèvre Desnouettes*, l'un des plus braves et des meilleurs citoyens de l'empire, dont toute la vie fut une vie d'honneur. Lig. 22. *Briare*, et il l'aurait suivi jusqu'au bout du monde, si cela avait dépendu de lui. Lig. 23. *empereur,* et parmi ces beaux noms. Lig. 28. *l'écart* du groupe des illustrations dévouées. Le général Bertrand et le général Drouot attiraient également les regards attendris. Leur éloge était dans toutes les bouches de pureté. Lig. 34. *la France*. Le respect pour le malheur était sur tous les visages. La garnison avait pris les armes. L'Empereur pouvait se croire encore au milieu des siens. Il continua sa route.

Page 19. Lig. 26. *jour*. L'Empereur s'était prêté d'autant plus volontiers à cette disposition, *qu'il*. Lig. 29. *une voix*, à laquelle d'autres voix firent écho. Lig. 29. *France*, et l'Empereur était déjà éloigné, que le mot d'adieu retentissait encore.

Page 20, lig. 1 *douleur*. Il y eut des scènes touchantes de respect affectueux. Lig. 3. *Augereau*, il en eut aussi. Lig. 4. *stratégie*. On se mit en route pour Montélimar en passant par Valence. Lig. 5. *Valence*, non loin de cette cité. Lig. 6. *était là* et de suite l'Empereur fit arrêter. Lig. 8. *casquette*, il ne se découvrit pas. Lig. 9. *L'Empereur* fit tout autrement. Lig 13. *de grandeur*, son attitude. Lig. 16. *lorsque,* après la conversation.

Page 21. Lig. 8. *Appartement.* Chacun voulait le voir, c'était une curiosité de tendre intérêt, car toutes les expressions furent touchantes. *Les commissaires.* Lig. 15. *des brigands*, qui ordinairement infestent ces contrées. Lig. 17. *Restauration*, le pays était en joie. Lig. 21, *l'Empereur.* Elles allèrent à son cœur et son cœur en fut meurtri. Il y eut un moment où il voulut. Lig 24. *Mais il fallait. Ibid. aux crimes*, dont les fastes ont été maintes fois teintes de sang français. Lig. 27, *infâmes*, la honte et la terreur des bons citoyens, car il serait injuste d'imaginer qu'Avignon n'a point de bons citoyens. La ville d'Avignon est seulement impardonnable de garder le silence sur l'impunité dont jouit une poignée de bandits qui la flétriront encore dès que l'occasion s'en présentera. Revenons à l'empereur. Le commissaire anglais *parla au.* Lig. 29. *précaution*, toute précieuse qu'elle était. Lig. 30. *l'Empereur*, d'un danger affreux. Lig. 33. *assassins*, qui déjà se repaissaient du plaisir de dévorer leur proie. Lig. 33. *route*, cependant, malgré que les foules se fussent dispersées.

Page 22, lig. 5. *autres dangers*, suite presque immédiate de celui auquel l'empereur venait d'échapper, quoique plus grands, puisqu'ils étaient tout à fait en présence, même en action, si je puis m'exprimer ainsi. Lig. 10. *Orgon*, quoique de peu d'importance par sa population. Lig. 29. *l'abreuva de toutes les amertumes possibles.* C'était l'une de ces scènes d'anthropophages dansant autour de la victime qu'ils vont dévorer. Il n'y a pas un seul homme de bien qui puisse s'empêcher de flétrir de pareilles saturnales de dégradation sociate. Orgon ne se lavera de sa flétrissure que par une amende honorable. C'est surtout aux honnêtes gens d'Orgon, s'il plaît à Dieu qu'il y en ait, comme je le crois, qu'il appartient de purifier leur pays, et je les y engage. Le nautonnier qui, après avoir longtemps glorieusement navigué sur un Océan immense, se trouve tout à coup, par suite d'une tempête effroyable, avec sa nef dématée, sans voiles, sans gouvernail au milieu d'une mer resserrée, semée d'écueils plus dangereux les uns que les autres, vers lesquels les vents déchaînés et les vagues en courroux le poussent afin de le briser, n'échappant à un grand danger que pour tomber dans un danger plus grand encore, qui voit partout la mort et qui n'attend son salut que d'un miracle de la providence : tel était l'empereur Napoléon en traversant la Provence. *Tout ce qu'*

Page 23, lig. 2. *manque de courage*, car personne ne manquait de courage. Lig. 20. *altération*, quoique intérieurement il fût très agité, *demanda.* Lig. 26. *avec bonté*, il l'écoute avec intérêt. *La conversation.* Lig. 11. Provençaux, c'était naturel. Lig. 16. *Saint Maximin.* Ce qui s'était passé inspirait des craintes pour ce qui pouvait se passer encore. *L'empereur.*

Page 25, lig. 2 *provocation*, surtout de ces provocations qui poussent les hommes à être sans aucun respect pour la religion du malheur. Enfin, l'empereur touchait au terme des dangers que les populations provençales lui avaient fait courir, comme si ces populations avaient été recrutées parmi les Hottentots les plus sauvages. L'empereur passa au Luc

De là il tu roit au château des Etats Généraux en 1789. Nous retrouvons l'empereur où nous l'avons laissé en terminant notre premier volume: sur la frégate anglaise *l'Undaunted*, le 4 mai, au matin, au moment où Portoferrajo lui prépare une réception solennelle, et là nous reprenons l'histoire de son séjour à l'île d'Elbe.

Page 27. Lig. 19. C'est partout, c'est toujours: *les populations:* Lig. 20. *à la joie*, le cœur au plaisir, et éblouies, enchantées, *hors d'elles-mêmes.* Lig. 22 de compter les heures de la nuit; et l'aurore, dans ses plus brillants atours, était venue se mêler aux rêveries de bonheur dont l'idéalité faisait déjà toucher les Portoferrajais à l'âge d'or. Le sommeil n'avait donc pas calmé les émotions effervescentes des masses: elles n'avaient pas dormi. Il en était à peu près de même en dehors des masses. *Cette nuit n'avait été une nuit.* Lig. 27 *Il fallait* tout, *absolument tout.* Lig. 29 *de l'île d'Elbe.* Il n'y avait pas une chose à faire, il y avait tout à faire. Lig. 30. *extrême.* Maire, adjoint, conseil municipal, commissaire de police, greffier, employés, du premier au dernier, *tout le monde.* Lig. 33 *à la pâte* pour faire.

Page 28. Lig. 1. *milieu du peuple*, ce qui était une bonne raison. Lig. 11. *sans exception aucune.* Disons mieux, il fallait tout se faire prêter, parce qu'on n'avait rien. *Il fallait.* Lig. 28. *lettre* aux personnes qui pouvaient le plus satisfaire aux désirs qu'elle exprimait. Immédiatement *l'on.* Lig. 33 *d'importance.* Cette nuit d'activité avait terminé son cours, un soleil radieux annonçait une belle journée.

Page 30. Lig. 31. *Portoferrajo.* Les erreurs ne sont jamais vraiment utiles, surtout lorsqu'elles donnent un démenti à la vérité.

Page 31. Lig. 14. *Napoléon si elle était fondée*, et s'il pouvait être vrai qu'il faut ainsi le tromper pour parvenir à lui plaire. *Pendant cette nuit* d'occupation presque générale, je n'étais pas resté sans rien faire, et j'avais trouvé dans mon patriotisme à joindre mes hommages à tous les hommages. *Il m'avait semblé.* Lig. 29. Mes rapports avec le colonel Vincent avaient toujours été de *fort bons* rapports. Il avait l'habitude de me faire des confidences.

Page 32. Lig. 33. *l'île d'Elbe,* d'une si grande importance.

Page 33. Lig. 1. *pavillon elbois,* qui n'avait pas la même valeur, *était.* Lig. 17. s'il fut obéi. On pense bien que je ne parle pas des personnages qui avaient des prétentions ambitieuses, dont l'apparence devait être une affectation calculée en faveur des changements que la coalition avait consommés dans notre malheureuse France. Lig. 19. voir. *Cependant* ils ne s'aimaient pas. Du moins le col. Vincent le disait ainsi. Ce qu'il y avait de vrai, c'est que *le col. Vincent.* Lig. 22. *l'avancement* qui était *dû.* Lig. 29. Tandis que la ville de Portoferrajo était palpitante de l'honneur qu'elle allait recevoir, qu'elle *mettait la dernière.*

Page 34. Lig. 3. *autour de la frégate*, que ce point du monde, la veille si triste, présentait l'aspect le plus animé, l'empereur Napoléon recevait quelques personnes et prenait des informations *sur les hommes et sur.* Lig. 4. *les choses* qui allaient l'entourer dans son nouveau séjour. *Il avait.* Lig. 15. *maternel*, l'empereur avait trop de dignité pour

écouter cet homme qui, *malgré son.* Lig. 17. *confiance*, aussi *l'empereur.* Lig. 19. *méchant homme* lorsque aucune passion ne troublait sa nature originelle, *mais.* Lig. 21. *égarement complet*, et alors il se vautrait dans la médisance. Il n'est pas inutile de le répéter au moment où nous allons entrer dans une nouvelle vie sociale. Lig. 23. en présence : de grands et de petits intérêts, des intérêts de toutes les sortes. Ces intérêts ne pouvaient pas se remuer sans se heurter, sans se froisser, de manière qu'ils avaient presque toujours maille à partir. Il. Lig. 25. *sa tranquillité.* C'était de ne jamais aller sur les brisées de personne, de ne se mêler. Lig. 26. *ces braves gens*, qui avaient besoin d'obligeance. *Je me suis.* Lig. 28. *Portoferrajais*, j'étais au milieu d'eux *au plus fort.* Lig. 30. d'aucun d'eux. C'est une justice que je dois leur rendre, que je me plais à leur rendre. Chaque chose a son temps. Le moment. Lig. 32. *aux petites audiences de bavardage*, dont la facilité est souvent fatigante, et que les esprits sérieux, quand ils le peuvent, abrègent autant que cela dépend d'eux. *L'empereur mit.*

Page 35. Lig. 5. *excursion.* La société s'était un peu dispersée, *l'empereur.* Lig. 9. *le colonel Vincent* dut aller à la rencontre de cette espèce de provocateur, *il l'empêcha.* Lig. 12. *s'arrêter.* le col. Vincent revint à l'empereur; *l'empereur.* Lig. 16. *cet évènement* qui pouvait paraître extraordinaire. Le col. s'acquitta de la mission dont il était chargé, il vint ensuite en rendre compte à l'empereur.

Page 36. Lig. 16. *Midi sonne:* l'angelus sonne avec lui; les Elbois prient. Mais *un coup.* Lig. 20. *au grand mat;* elle l'a saluée comme si elle devait flotter pour l'Angleterre. Lig. 22. *populations réunies.* On croirait que le firmament va s'écrouler. Le ciel est confondu avec la terre. Lig. 24. *pleins d'espérance.* Depuis longtemps d'ailleurs l'île d'Elbe avait un culte d'admiration pour l'empereur Napoléon. Le culte de tendresse va le suivre. Lig. 26. *craintes* et ces craintes n'étaient pas sans fondement. Les réunions d'hommes sont un ensemble de contrastes. Lig. 31. *l'île d'Elbe,* de manière qu'il avait accueilli assez durement les auteurs et les fauteurs de révoltes. *Il avait*

Page 37. Lig. 1. Cette réponse, peut-être déplacée dans une telle circonstance, cette réponse échappée à la conscience d'un homme d'honneur dont tout le monde connaissait les sentiments d'humanité, s'était de suite répandue dans le public et, comme on le pense bien, elle avait effrayé. Lig. 5. *L'emperenr Napoléon*, de telle sorte *que les révoltés.* Lig. 16. *étonner. L'Anglais*, comme homme de nation, est un homme comme tous les hommes de l'état social, mais l'Anglais est homme de gouvernement. Lig. 19. Tous les préparatifs étaient terminés pour recevoir l'empereur Napoléon. L'empereur attendait, les Elbois attendaient bien plus encore. Durant mon long exil, des gens de corruption pour lesquels le malheur qui ne les frappe pas est une chimère, qui ne comprennent ni l'honneur ni la patrie, ni la gloire, ni la liberté ni l'indépendance, des gens pour qui tout est bien lorsqu'ils sont bien, ont ri de cette réception, l'ont livrée à leur plume vénale, et cent Français qui en avaient été les témoins n'ont pas donné un seul démenti. *La réception.* Lig. 23. *même à Lyon où il*

*était tant et tant aimé.* On fait ce que l'on doit quant on fait ce que l'on peut. Tout est relatif. Il n'y a que les sots qui puissent penser qu'un ornement de feuillage n'équivaut pas à une tenture dorée. Lig. 31 *remparts*, et une partie de la population était debout sur le faîte des remparts, comme si on l'avait placée pour servir d'ornement. *Ce premier.* Lig. 29. *du pays*, mais alors même qu'il y aurait eu possibilité de l'augmenter, l'on ne devait pas l'augmenter, car l'augmentation ne pouvait être que le fruit de l'emprunt, et la médisance aurait fait sa plus belle pâture d'une richesse empruntée. La critique des pervers ne respecte pas même les motifs honorables qui entraînent à la représentation splendide de sentiments généreux. Loin de là : elle les attaque, et lorsque elle le peut, sa dent meurtrière les déchire, comme elle déchire tout ce qui a un principe de dignité. *Enfin l'empereur.* Lig. 21. *ces salutations*. Il faut que je le dise : *Ce second.*

Page 40. Lig. 7. *une politesse déplacée.* Il est des circonstances où chacun doit garder sa place : c'était ici une de ces circonstances. Lig. 13. *de près*, on ne voulait pas cesser de le voir *de près* Lig. 15. *la volonté générale* et elle cherchait à rester auprès du dais : de là des luttes, qui, sans avoir rien d'irritant, amenaient des ondulations populaires, et par conséquent des haltes forcées. Lig. 17 *Il trépignait visiblement*, et l'on pouvait dire sans exagération *que si.* Lig. 20. On arriva à l'église *L'église était.* Lig. 22. *pour l'empereur*, le prie Dieu était *couvert.* Lig. 25. *envahi l'église.* Aussitôt que le calme fut établi, avant même qu'il fut établi, *le vicaire général.*

Page 41. Lig. 2. tâche à remplir pour leur noviciat. Ils étaient extrêmement embarrassés. Cela devait être, l'on aurait pu l'être à moins. *Ils ne savaient.* Lig. 8. *leur attention* avec une affabilité extrême. Je voudrais pouvoir expliquer avec précision quel était le caractère particulier de cette cérémonie : car elle avait un caractère particulier. Ces sortes de cérémonies sont ordinairement plus politiques que religieuses ; souvent même elles ne sont que politiques. *Celle-ci ne.* Lig. 14. et certainement je ne hasarde rien en disant qu'il n'en. Lig. 17. *absolue* des plus grandes existences humaines, de la plus grande existence humaine ; il y a l'immensité à traverser et l'homme, quelque extraordinaire qu'il soit, n'est pas propre à franchir cet espace, quoi qu'il en puisse être ; L'empereur, sans avoir rien de trop mondain, sans avoir rien de trop dévot. Lig. 26 *prêtres.* Ils ne se croyaient pas assez élevés pour le ministère qu'ils étaient appelés à remplir, qu'ils ne se croyaient pas, peut-être, bien autorisés à remplir. Lig. 32. *étaient nombreuses*, et pourtant dans une harmonie qui ne pouvait être que celle des cœurs, elles ne formaient qu'une seule voix. *Aux deux versets.*

Page 42. Lig. 7. Il peut se faire que les populations elboises, accourues à Portoferrajo, eussent fait comme la population de Portoferrajo, si elles avaient été à sa place, mais c'était la population. Lig. 8. *envahi l'église*, qui était toute dans l'église, *et par.* Lig. 29. *alors on ne se trompe jamais* ». Ah! si l'empereur avait compris la patrie du peuple comme il comprenait la patrie du pouvoir ; s'il avait compris la liberté comme il

comprenait le despotisme, si... Mais l'homme n'est pas né pour la perfection, et l'empereur était un homme. Le sous-préfet présenta les municipalités, *les*

Page 43, Lig. 3. *peu de mots.* L'intérêt général, l'intérêt particulier, rien ne lui échappait. Outre le voyage d'Arsenne Thiébault, dont selon moi il avait pris connaissance, l'empereur avait eu, toujours dans mon opinion, des. Lig. 11. *de leurs besoins particuliers*; personne ne savait mieux que lui faire vibrer les cordes morales de la nature humaine. Lig. 32. *à l'orateur* : je crois que l'on aurait murmuré si la présence de l'empereur n'avait pas empêché les murmures. *Lorsque l'orateur.*

Page 45. Lig. 28. *il m'interrogea :* Je répète le colloque : « *Pouvez vous.*

Page 47, Lig. *cet égard.* Je vais partir pour Rio Marine. *A neuf.* Lig. 17. *de l'empereur.* Le général Bertrand oubliait que les grandes populations ne s'improvisent pas. Je le lui rappelai. Il insista. J'avais beaucoup de bras à ma disposition. *J'envoyai de.* Lig. 19. *en route* Des amis me suivaient. Lig. 19-20. La population était debout pour me recevoir, elle me reçut d'une manière toute filiale. Ma femme était restée Lig. 23. *miraculeuse :* il y eut abondance de poisson. *On prit.* Lig. 32. *pas*, pour que l'adm. gen. des mines fût de nouveau établi de manière à pouvoir donner une hospitalité agréable à l'empereur. Disons-le pour ne plus y revenir : *l'empereur.*

Pag. 47, Lig. 5. *impériale ;* elle ne l'arrêtait que quand on la réprimait. Encore une chose qui ne doit être dite qu'une fois. La suite de l'empereur n'était. Lig. 9. *ensuite* avait couru après l'aventureuse déesse qu'on appelle la fortune. Chacun avait augmenté d'un grade ; l'avancement était général. Cette suite avait son beau côté ; elle avait aussi son côté faible. *La plupart* Lig. 13. *suivre.* Rien de plus pur que leurs sentiments affectueux, *il y avait.* Lig. 16. *Larabit*, ainsi que plusieurs autres *braves.* Lig. 17, esprit cultivé, et que l'emp^r^ appréciait et qu'il affectionnait particulièrement. Mais reprenons notre récit. Lig. 24. *l'empereur* et le saluer de ses vivats. *L'artillerie.* Lig. 28. *l'église.* C'était une réception en miniature, mais *c'était.* Lig. 31. Rio Montagne. tous mes préparatifs furent mis en mouvement à Rio Marine, *et je montai*

P. 48, lig. 4. *Providence :* pour eux, il ne pouvait pas y avoir quelqu'un au-dessus de moi. Lig. 6. *babbo!* », ce qui signifiait : « Vive notre père ! » Lig. 10. l'empereur, et il parla d'autre chose. Son observation n'avait été empreinte d'aucune espèce de mauvaise humeur. Lig. 19. *pas de bon aloi ;* je le pris pour un de ces sourires qui glissent sur le bout des lèvres. On ferait bien des volumes du récit circonstancié des petites faiblesses des grands hommes. L'empereur devait avoir indispensablement tout ce que les grands hommes ont. *Le.* Lig. 21. *attention.* Le lys n'était pas plus mon enseigne que celle de l'empereur. Lig. 23. *moi.* Décidément il me boudait. C'était commencer vite. Lig. 26. Je m'étais aperçu que le général Delesme avait l'intention de me parler en particulier. Nous nous joignîmes. Il m'apprit avec anxiété Lig. 30. *affectueuses.* Je n'ai jamais failli au courage de mon opinion. L'empereur pouvait se rappeler de

Bandol (*sic*); le col. Vincent avait peut-être jasé. Je ne voyais que cela, je le voyois sans crainte. *J'étais bien décidé.*

Page 49, Lig. 10. *à tue tête.* Ce n'était pas riche, ce n'était pas même élégant. N'importe ? cela avait un abandon qui plaisait. *L'empereur voulut.* Lig. 20. *mines*, pour les demander à un homme étranger aux *mines* dont l'ignorance ne pouvait pas être un moment douteuse, *me blessa.* Lig. 24. *de conversation.* Je l'avoue, que l'on me blâme ou que l'on ne blâme pas, ni le général Dalesme, *ni personne.* Lig. 27. *au silence.* De son côté, le général Dalesme avec raison était également froissé de se trouver à table coude à coude avec le maire de Rio Montagne, après l'avoir désigné à l'empereur comme l'un des révoltés qu'il avait dû forcément traduire en justice, et l'avoir prié de faire continuer les poursuites.

Page 50. Lig. 4. *cet officier.* Jamais l'orgueil ne fut fustigé d'une manière aussi exemplaire. *L'Empereur.* Lig. 6. *bouche.* J'avais besoin d'être seul. *J'allais.* Lig. 16. J'étais aux antipodes de ce début : rien ne m'y avait préparé. Toutefois, je ne pouvais pas rester silencieux. *Je lui.* Lig. 18. *infâme des Appiani*, que la souche de cette race était une souche d'atrocité, *et que le crime.* Lig. 20. L'Empereur m'avait bien étonné. Je venais de l'étonner peut-être plus encore. Il s'arrêta ; *il me.* Lig. 23. *mon âme.* Je m'attendais à quelques observations, peut-être même à un blâme. Pas du tout. *L'empereur.*

Page 51. Lig. 1. *l'un de l'autre.* Rien ne s'était bien enchâssé. Rien aussi n'était décidé. L'Empereur était resté son maître, mais j'étais également resté le mien, et nous pouvions mutuellement prendre le parti que nous jugerions le plus convenable. Lig. 8. *d'administrateur général...* Que le lecteur m'en croie:.. au milieu des chagrins qui ont labouré ma vie, je n'ai pas éprouvé un chagrin plus cuisant que celui que cette démarche me fit éprouver, et, malgré moi, mon front se couvre de rougeur en me la rappelant. Je fus humilié, après tout ce qui venait de se passer, que l'Empereur pût *penser.* Lig. 18. *cette espèce,* et par défaut d'habitude. *J'avais.* Lig. 23. cette habitude de solliciter à genoux était une vieille habitude du pays, surtout de Rio-Montagne. Lorsque je pris les rênes de l'administration des mines, les ouvriers, plus particulièrement les femmes des ouvriers, ne me sollicitaient qu'en se prosternant, et il m'avait fallu être très rigoureux pour faire cesser cet usage d'avilissement. Je croyais être venu à bout de le faire disparaître, lorsque l'affection de mes employés me prouva que ma croyance était une erreur. Ensuite, ces braves gens furent désolés de m'avoir affligé. Lig. 18. *tire à terre :* c'était le meilleur raisonnement possible. Lig. 31. *il en convint.* J'avais surveillé ce qu'on faisait. *Lorsque.*

Page 52. Lig. 13. avait rendu compte à l'Empereur. Il me demanda aussi « si je ne croyais pas qu'il dût visiter Palmajola ? », et, sur mon opinion contraire, il ajouta : « *Tant mieux !* » Le général Dalesme lui raconta ma levée en masse contre le général anglais. Cela le fit bien rire, et il s'informa de plusieurs habitants, « s'ils avaient été de l'expédition ». Nous étions rentrés. On avait déjeuné à (*sic*) bonne heure : l'on avait

beaucoup marché. *J'engageai*. Lig. 30. *parut* lui faire plaisir. Je croyais qu'il allait continuer : il se tut. On partit. Je saluai l'Empereur. L'Empereur parut fort étonné de ce que je ne partais pas avec lui ; il m'en demanda la raison : j'étais embarrassé pour lui en donner une ; il s'apercut de mon embarras, et il m'en tira en m'engageant, avec aménité, de (sic) le suivre, *parce que mon épouse m'attendait*. Le retour fut agréable. L'Empereur causa facilement. Sa causerie, sans avoir un caractère sérieux, était empreinte de ces choses qui frappent, dont on garde la mémoire, et l'on aurait voulu qu'il ne cessât pas de parler. Il s'arrêta en face de la forteresse.

Page 53. Lig. 2. *il me questionna* pour savoir ma pensée, *et je*. Lig. 14. «*quando i buoi parlavano*», ce qui signifie : «dans le temps de l'antiquité, lorsque les bœufs parlaient», et l'on se remit en marche. Lig. 19. Le général Dalesme, dont la franchise et la loyauté étaient tout d'une pièce, indigné de cette cérémonie.

Page 54. Lig. 2. *monde nouveau*. Je ne suis pas habitué à manquer aux convenances, tant s'en faut. Je suis plutôt prodigue de politesses, surtout avec mes subordonnés. Il est bien vrai que, dans mes rapports avec mes supérieurs, je ne dépasse guère la politesse qui m'est prescrite par le devoir. Toutefois, cette manière ne doit pas être une mauvaise manière, puisqu'il m'est permis de compter au nombre de mes meilleurs amis les hommes célèbres, sous les ordres desquels j'ai eu le bonheur de servir honorablement mon pays, et que dans toutes mes adversités, ces hommes célèbres n'ont pas cessé un moment de me donner des preuves du plus tendre intérêt. Il est entendu que je ne parle pas des hommes célèbres de la révolution de 1830. 1830 n'a pas produit une seule illustration noblement acquise. Louis-Philippe semble destiné à rapetisser les citoyens qu'il lui serait le plus facile de grandir. Il semblerait que sa parole a une puissance délétère qui éteint la vie morale. On ne trouve presque plus une personne dont on puisse se plaire à serrer la main. Nous sommes descendus aux jours néfastes du Directoire. — C'était le 5 mai!

Page 57. Lig. 27. *sanctionné*. L'adulation rapetisse tous les langages, même le langage religieux. Lig. 32. On n'est jamais fatigué lorsqu'on peut se reposer à volonté, du moins matériellement parlant. *LEmpereur*. Lig. 34. *extraordinaires*, mais au bout du compte, c'était un homme et, homme il était, comme tous les hommes, soumis aux conditions humaines. Seulement, ces conditions humaines étaient pour lui des conditions de prédilection. De là les comparaisons qui l'élevaient au dessus de l'homme, ce qui est toujours un mal, car il n'y a véritablement que Dieu qui soit au-dessus de l'homme. Ce qu'il y avait presque de surhumain dans l'empereur, c'était cet esprit profond, émanation de l'essence divine, qui, en même tems, concevait tout, embrassait tout, et présidait à tout. Voilà la véritable infatigabilité; vingt travaux devaient en même temps être exécutés : il précisait à la fois le mode de leur exécution. Des obstacles arrêtaient la marche de ses plans : il brisait les obstacles; là où il était, l'impossibilité perdait son empire. C'est ainsi qu'en arrivant à l'île d'Elbe, *il occupa*

Page 58. Lig. 1. *immédiatement* et extraordinairement *tous*. Lig. 15. Bertrand, ces deux messieurs ne furent pas du même avis. Lig. 78. *maréchal*. J'étais présent à tout ce que je viens de rapporter. Dans cette recherche de logement, le colonel Vincent avait demandé. Lig. 21 *travail*. En effet, on ne s'occupa guère du général Drouot. Du moins, le général Drouot n'était pas un souci. *L'Empereur* Lig 16. *dois faire*, et il le lui avait répété le jour de son entrée souveraine à Portoferrajo. Mais il. Lig. 30. *employer*, ce qui aurait très bien pu arriver. *Le général*.

Page 59. Lig 13. *la fatalité*. Il visita une partie du logement du général Dalesme : ce logement ne lui convint pas, il ne pouvait pas lui convenir. Lig. 17. *drapeau*, et l'empereur, en les félicitant sur leur bonne conduite, répondant à des paroles qui lui avaient été adressées, leur dit : *Je*. Lig. 23. *méditations*. C'était assez difficile à trouver. On avait tout épuisé, il fallait décider, l'empereur décida. Il décida *qu'on* Lig. 27. *architecte*, et prenant en mains l'équerre, le compas, il soumit tout à sa direction immédiate. L'ère nouvelle de l'île d'Elbe s'annonçait avec éclat. Née d'un géant, elle n'avait pas eu de berceau, et, en entrant dans la vie, elle touchait à sa virilité. Tout à coup Portoferrajo ressembla à la Salente de Fénelon. L'illusion était complète. Le génie d'un homme avait révélé le génie d'un homme (*sic*). L'apprenti était devenu ouvrier, l'ouvrier était devenu maître, le maître était sorti de la vieille ornière des routines. *Chacun*. Lig. 34. *permanence*. Le travail prouvait la force de son action par l'énergie de son bruit. *Les navires*

Page 60. Lig. 3. *elbois ;* je conçois que *je parle un langage de fiction*, pourtant je suis resté dans le vrai ; peut-être même suis-je resté au-dessous du vrai, mais je reviens de suite à la simplicité habituelle de ma parole. Lig. 5. *besoin de savoir ;* eux-mêmes y disent rarement la vérité. On y parle qu'un idiome de convention. L'audience que l'empereur avait donnée aux députations communales qui étaient venues lui présenter les hommages de la population elboise, malgré tout ce qui s'y était passé, ne pouvait, au fond, avoir servi. Lig. 20. *pouvait pas lui expliquer*. Rien ne lui échappa. Il passa tout au creuset épuratoire de son génie. *Les différents*. Lig. 33. *souvent irréparables*. Le sous-préfet vint avec empressement me répéter ces paroles remarquables, d'autant plus remarquables qu'elles sortaient de la bouche d'un homme que l'on considérait comme un despote, et qui, il ne faut pas craindre de le dire, avait fait preuve de despotisme. Il me semble que j'aurais mérité d'être blâmé si je ne les avais pas soigneusement recueillies.

Page 61. Lig. 8. *de félicité*. Le restant de l'île végétait par les pressurages accablants du fisc. Les Elbois n'avaient pour ainsi dire pas connu la France dans son existence habituelle. Ce n'est pas dans le bouleversement des nations que l'on peut sagement apprécier les caractères nationaux et les ressources nationales. Toutefois les données que l'empereur eut. *ou bien* : [L'empereur put se. Lig. 20. *humaine*. Ce ne sont pas les seules choses que j'aurai à répéter dans le cours de cet ouvrage. *Quel était* Lig. 22. *l'ouest de l'île !* C'est ce que l'empereur voulait approfondir.

Il chercha et rechercha, il rechercha encore, et quelles que fussent les phrases de l'anarchie, il trouva partout. Lig. 28. Je crois cependant que les Corses ont naturellement beaucoup plus d'orgueil que les Marciannais, infiniment plus. Lig. 33. l'empereur qui avait tant d'autres avantages immenses. Tout le passé de l'empire était classé dans cette tête incommensurable, rien ne s'y perdait, ne s'y égarait. Il y trouvait en même temps, avec la même facilité, ses codes, ses monuments, ses batailles.

Page 62. Lig. 6. *tout retenir*. Si l'on voulait citer les choses les plus remarquables, l'on remplirait des pages nombreuses, et, en ne disant que ce que l'on a vu et ce que l'on a entendu, l'on aboutirait peut-être à faire croire que l'on conte des sornettes. *Les prêtres* Lig. 11. *sacristie*, commérages qui ne sont pas toujours sans scandale. Lig. 32. *à cela*, la haute raison de l'empereur fut de suite convaincue que c'était un état naturel. En effet, *Porto-*

Page 63. Lig. 3. *des moyens spéciaux*. Une marine marchande nécessiterait la création de navires, qui, ne pouvant pas être occupés par le pays, devraient aller chercher fortune hors du pays, spéculations hazardeuses, tout au plus convenables aux places maritimes où les fonds sont surabondants et à laquelle Portoferrajo ne peut pas même penser. Lig. 13. Et qu'on ne pense pas que les investigations de l'empereur ressemblaient à ces recherches de pure curiosité qui alimentent l'esprit sans aller au delà de l'esprit, et qui ne transmettent rien, ou presque rien, aux sciences et aux arts. L'empereur s'emparait de chaque question comme si tout son savoir appartenait à cette question. Il approfondissait tout : il n'effleurait rien. Lorsqu'il y avait un doute, il le tournait, il le retournait, il le prenait à droite, il le prenait à gauche, en haut, en bas, de toutes les manières, et, dans cette lutte, il finissait toujours par vaincre. Un rayon de lumière jaillissait du débat. Il n'y avait jamais quelque chose de petit lorsque ce quelque chose pouvait l'instruire, quelle que fût cette parcelle d'instruction. Une qualité bien plus remarquable qn'on ne le croit ordinairement, qui manque trop souvent aux hommes supérieurs, c'est que l'empereur no faisait jamais peser son savoir sur ceux qui ne savaient pas, et qu'il prêtait sa force à la faiblesse. *Il ne fallait*. Lig. 28. *Vincent*. il monta à cheval avec lui, *il*.

Page 64. Lig. 5. *l'empereur lui* disait de l'accompagner, surtout quand il lui *demandait*. Lig. 15. *à l'arme du génie*. L'empereur savait tout ce que le colonel Vincent disait et faisait ; tout ce qu'on disait et tout ce qu'on faisait, car avant même qu'il eût quitté la frégate anglaise, on lui avait organisé une police pour l'instruire de tout ce qui se passerait autour de lui, et, alors, instruit qu'il était, il prenait le colonel Vincent par son côté le plus faible. La vérité est que *le colonel Vincent* Lig. 19. *Vincent*. Comme je l'ai déjà dit, *l'empereur*. Lig. 20. *frégate*, lorsque nous étions allés en députation. Lig. 22 consultait point sur les choix qu'il faisait. Toutefois, dans le salon, comme dans le cabinet, il le traitait avec une considération affectueuse toute particulière, et il saisissait avec soin les occasions de pouvoir lui dire quelque chose d'agréable. *Certainement*. Lig. 27. *l'em-*

*barrassait.* Voilà le secret de la résere que l'empereur affichait à l'égard du général Dalesme. Je crus que l'empereur allait en appeler à mon opinion. Ce ne fut qu'un éclair.

Page 65. Lig. 2. *du pays.* Ici la chose était plus grave. *Je dis.* Lig. 4. *partisan*, ajouta l'empereur. J'ajoutai aussi: *Je ne suis jamais.* Lig. 9. *Elbois.* Je ne pouvais point croire cela. Cependant *l'épouse.* Lig. 13. *appeler;* je ne le fis pas attendre : je devinais ce qu'il voulait de moi. Il ne me donna pas le temps de le saluer. Je rends le colloque.....: « Vous êtes donc convaincu. Lig. 29. *dangereux.* Chaque jour amenait sa tâche. On pourrait presque dire que chaque heure avait son emploi. *C'était.* Lig. 33. *preuves.* Il citait beaucoup de choses. L'empereur *ne tarda pas.*

Page 66. Lig. 2. *la bombe,* et que les voyageurs instruits vont visiter avec beaucoup d'empressement. Il resta longtemps dans ce vaste bâtiment, *il en.* Lig. 9. *sa part.* Mais laissons un peu l'empereur à ses projets, à ses plans, à ses méditations, et retournons à Rio, où le général Drouot s'est rendu pour prendre possession des mines. Notre voyage ne sera pas long. Lig. 11. *à personne.* C'était surtout le général Drouot *qui.* Lig. 14. *possible.* J'avais tout préparé. *Nous mîmes.*

P. 67, lig. 22. (après le texte) Ce n'est pas sans raison que j'ai copié dans toute son étendue, le procès-verbal de la prise de possession des mines au nom de l'empereur. D'abord je ne me crois pas le droit ni de taire, ni de mutiler une pièce officielle, qui par sa nature est destinée à la publicité, ensuite parce que cette pièce se trouve éminemment liée à une grande discussion qui doit tenir une place marquée dans mon ouvrage, et puis, parce que sa brièveté l'empêche d'être ennuyeuse. N'anticipons pas. La grande discussion aura son temps. Avant d'arriver à elle, je dois classer tout ce qui forme la première phase historique de l'empereur à l'île d'Elbe, et c'est pour cela que je rentre à Portoferrajo. Que l'on n'imagine pas que ce que je vais dire est une exagération. *Quoi qu'il y ait peu.* Lig. 24. *dispos.* C'est qu'il *donne...* que *ses ordres...* et que *chacun.* Lig. 33. *travail:* j'en ai plus d'une fois fait l'observation. *Pour ne pas*

Page 68, lig. 21. *déjeuna* avec son œuf à la mouillette. *On ne pouvait. L'empereur.* Il va sans dire que *le colonel* Lig. 5. *à satiété.* Son esprit en était plein. Lig. 9. *de la mairie.* C'était pour lui un supplice cent fois plus cruel que le supplice de Tantale. Il serait mort à la tâche de l'inoccupation. J'ai dit *qu'il était à la fois* Lig. 15. *bien.* Il avait laissé dire : on le laissait faire, c'était la chose la plus raisonnable. Lig. 25. *sa compagne* conjugale. A tout propos *il annonçait.* Lig. 28. *respect filial* pour sa mère, *avait.* Lig. 29. est droit au cœur, et l'on pouvait le citer comme un bon exemple à suivre. *Il assurait*

Page 69. Lig. 3. *pensif.* Il semblait affligé d'avoir fait vibrer cette corde. Lig. 4. *de bois,* et, dans son ébranlement, *la tabatière.* Lig. 9. pour ramasser le bijou qui venait de tomber, il le regarda de suite avec des yeux d'anxiété, *et lorsqu'il*

Page 71. Lig. 4. *de l'île.* Cela ne pouvait pas être autrement; cela n'avait pas été autrement. *Mais* Lig. 6. *ancienne* autorité, *de telle sorte*

Lig. 7. *marche du pouvoir,* ce qui équivalait à l'absence du pouvoir. Personne n'obéit lorsque tout le monde commande (*sic*); il serait même peut-être mieux de dire: « Personne ne commande lorsque tout le monde commande. Chacun faisait bien de son mieux, mais ce mieux n'était pas combiné avec les autres mieux; ce qui les amenait à se heurter; et sans ensemble, il n'y a pas possibilité générale du mieux, car il n'y a pas possibilité du bien. *Ce n'était pas* Lig. 14. *parlée* et la loi parlée a toujours l'esprit de celui qui la transmet. Vingt organes de la loi parlée lui donnent vingt natures différentes.

P. 72. Lig. 13. *intéressant* de cette branche de l'administration publique. Lig. 17. *suffirait*. Je reviendrai là-dessus. L. 24. *aide de camp,* et lorsqu'il fut arrivé à l'armée, *en présence*. Lig. 27. *foyers*. Quelles que fussent les raisons qu'il alléguait pour justifier sa conduite, *ses concitoyens*. Lig. 26. *déserté* le poste d'honneur. L. 28. *signalés*, et qui à tous égards méritait d'être choisi. L. 30. *voulut se tromper*. Le commandant qui n'aurait pas dû être nommé appartenait au parti aristocratique; celui qui aurait dû être nommé appartenait au parti patriotique. *C'est une.*

Page 73. Lig. 1. *victoire* est à nous. Je veux être juste pour l'empereur, mais je ne veux être que juste et pour dire le bien comme pour dire le mal, je ne me détournerai point de la ligne droite. Ce n'est pas un mérite, c'est un devoir.

Page 73. Lig. 5. *réorganisation*. Il faut le dire: *dans toutes*. Lig. 7 *était* une carrière *sans avenir*. Lig. 22. *des hommes distingués*. L'histoire générale des polytechniciens serait un monument de gloire devant [lequel] toutes les nations généreuses se prosterneraient.

Page 74. Lig 3. Avant de passer outre, je veux communiquer à mes lecteurs la connaissance que j'ai acquise du peuple officiel qui a entouré l'empereur pendant les dix mois qu'il a régné sur l'île d'Elbe, et cela me dispensera peut être de quelques répétitions fastidieuses. Les grands hommes ont leurs traditions comme les hommes ordinaires. Ils suivent les grandes traditions comme les hommes ordinaires suivent les petites traditions. César avait l'habitude d'employer indistinctement ses amis et ses ennemis, quelquefois même de préférer ses ennemis; il croyait pouvoir ainsi paralyser leur mauvais vouloir. D'autres grands hommes avaient précédé César dans cette erreur, d'autres grands hommes l'ont suivi. C'est surtout l'empereur Napoléon qui l'a imité à cet égard. L'empereur Napoléon a tant de fois été trompé par les hommes, si cruellement trompé par les hommes de son choix, par les hommes de son cœur, qu'il a fini par se persuader que les hommes sont tous ou presque tous d'une nature d'égoïsme qui les enchaîne plus ou moins à la sordidité de l'intérêt personnel; et partant de ce principe, qui est la mécréance des vertus humaines, il en est venu à ne compter que sur les hommes qui ont besoin de compter sur lui. Alors il se fie plus à l'ennemi qu'il peut obliger qu'à l'ami pour lequel il ne peut rien faire. C'est un grand malheur de ne pas croire à la vertu, surtout de ne plus y croire. Ah! si l'empereur avait respecté les vertus républicaines, s'il les avait vivifiées au lieu de

les corrompre, de les empoisonner, il ne serait pas réduit à se demander où est la vertu, et la trahison n'aurait pas tout envahi, même sur les marches du trône ! Néanmoins l'empereur chérit les gens de bien. Les noms des Carnot, des Lacépède, des Gaudin, des Maret, des Caulincour, le font bondir d'émotion et il ne les prononce qu'avec une sorte de respect. D'après ce que je viens de dire, il est naturel de penser que, *excepté le général Bertrand.* Lig. 9. *à l'avenant.* Telle était l'opinion exprimée Ce n'était pas là en effet où l'empereur pouvait craindre de trouver la sordidité de l'intérêt personnel. On adopta les premiers qui se présentèrent, tous se présentaient. Lig. 14. *avait eu de l'avancement*, car l'avancement avait été général, et les avancements en masse ne sont pas toujours la récompense du mérite ; le mérite peut même être humilié de s'y trouver compris. Cet ensemble avait son bon côté, il avait aussi son côté faible. Quelques individus qui en faisaient partie *par la raison.* Lig. 18. *quelquefois* même à des observations qui n'étaient pas risibles. Je ne parlerai que des personnes qui étaient à la tête de la maison impériale. Lig. 25. *d'honneur*, sentiment égal à tous les grands sentiments. Lig. 27. *Bertrand*, et il paraissait. Lig. 31. *ses pensées.* On pourrait dire que ses affections n'étaient que des affections de foyer. *Que si.* Lig. 32. *avaient attaché* Napoléon au général Bertrand ou qui avaient identifié le général Bertrand à l'empereur Napoléon, la main sur la conscience, *je dirais.*

Page 75. Lig. 11. *de l'île*, et en même temps il avait été *chargé.* Lig. 17. *cette réserve.* Tous les autres étaient rétribués comme aux jours du grand empire. *Il y avait.* Lig. 24. *Napoléon*, voyage qui a ensuite été publié, *dit.* Lig. 8. *L'Empereur.* Je n'ai pas qualité pour parler de son savoir, mais ce que je puis dire, c'est *qu'il était.* Lig. 12. *L'Empereur.* Ce qu'on remarquait d'autant plus que *cette obséquiosité.* Lig. 18. *le humait.* Alors le *médecin en chef*, faisant ce qu'on pourrait appeler de la savantise, *voulut.* Lig 22. *coliques*, l'Esculape allait continuer lorsque *l'Empereur.* Lig. 33. cependant on le critiquait beaucoup moins que le *médecin en chef ;* on ne lui reprochait pas d'être le premier pharmacien de l'empereur ; *c'est qu'il ne* faisait pas flamboyer sa broderie ; c'est que dans l'exercice de ses fonctions, sa parole n'était pas insultante pour *ceux à.*

Page 77. Lig. 2. qui il s'adressait, et enfin c'est qu'on le considérait comme un bon camarade. On ne se fait peut-être pas une juste idée de ce qu'a de puissance la protection de la camaraderie, alors même qu'elle est en dehors des associations. Lig. 4. Je disais que tout le monde avait reçu de l'avancement en venant à l'île d'Elbe. MM. les fourriers avaient grandi dans (Lig. 5) les rangs de l'armée, et dans les rangs de la maison de l'empereur. Lig. 24. *à l'écouter.* On était naturellement porté à lui tendre la main. Lig. 29. conduite aussi régulière ; tout en n'étant pas plus sage qu'un autre, il faisait parler de sa sagesse, il en faisait parler souvent, et l'on avait fini par y croire aveuglément. Il était l'âme des coteries, c'est par les coteries qu'il se rendait nécessaire, rarement l'on pouvait se passer de lui. *Ses opinions.* Lig. 33. *de*

*conduite* et quoiqu'il n'eût jamais rien fait que la justice des tribunaux pût légalement condamner, *il n'était pas entouré.*

Page 78. Lig. 2 *de l'île*, quoique cette haute naissance ne se fondât sur aucune célébrité. Lig. 6. *de le nommer*. Il me vient à la mémoire que. Lig. 11. en avait fait un choix honorable. Plût au ciel que les autres choix aristocratiques que l'empereur avait faits en France, eussent été aussi convenables et aussi dignes ! Lig. 17. *Porto ferrajoise* qui la blâma avec amertume. Lig. 19. *considération*. Cette considération était méritée. Lig. 22. *raison*, de ce qu'on lui avait préféré un homme qui ne le valait pas, quitta l'Elbe, et les Elbois le regrettèrent. Je n'ai jamais pu connaître positivement quelle fut l'influence invincible qui avait égaré ainsi l'empereur. Lig. 25. *il était jeune*, et sa tête déjà volcanisée avait besoin d'un guide sévère qu'il ne pouvait certainement pas trouver au sein de sa famille. *A cet âge il avait.*

Page 79. Lig. 1. *imbécillité*. Je crois pourtant avoir deviné pourquoi ; *l'Empereur*. Lig. 11. Binelli, et il ne pouvait pas y avoir en lui un avenir d'espérance. Lig. 19. *mouvement de plaisir*, dont la présence de mon uniforme français avait occasionné la manifestation. Lig. 24. *de grade* indigna surtout ceux que l'usurpation mettait militairement au-dessous de l'usurpateur. Il y eut des explications. Ces explications furent violentes. Lig. 27. *garde ;* il fut souvent un sujet de querelle ; *il dut*. Lig. 29. *des murmures*. Je finis cette anecdote par où j'aurais dû la commencer. Cet officier s'appelait Roule. Pendant la durée de la scène impériale de l'île d'Elbe, *jamais*. Lig. 31. *distingué*, et hors de l'île d'Elbe, je ne l'ai pas vu courir là où les gens de cœur s'empressaient d'aller. Il et vrai qu'il faisait un service qui ne lui permettait pas l'exercice de sa propre volonté. (Avant la ligne 32.) Je continue ces espèces de biographies qui, sans avoir chacune une importance historique, n'en forment pas moins par leur réunion un des matériaux nécessaires pour l'histoire de l'Empereur à l'île d'Elbe, et l'Empereur en était si bien convaincu, que dans un moment où son esprit semblait ne pouvoir être occupé que des choses de la plus haute importance, il avait cependant pensé à m'en parler. Lig. 33. *Paoli*, qui faisait le *pendant*. Lig. 34. *bientôt* l'Empereur *traînait*.

Page 80. Lig. 2. ni la finesse corse, ni la fierté corse, ni le courage corse, et je suis indulgent en disant qu'il n'était bon qu'à servir. D'autres esclaves l'avaient répété avant lui, mais je l'ai entendu répondre. Lig. 10. *celle* que la Légion d'honneur avait *destinée*. Lig. 13. *gendarme*, il fut excellent *jusqu'à l'injuste*. Lig. 14. *d'escadron*, tout en étant bien convaincu de son incapacité absolue. Lig. 15. *éhonté* se hâta de renier l'Empereur, et il fut *un des*. Lig. 17. Ce Corse ignorant et ingrat ne fut pas le seul Corse ingrat et ignorant. *Le vicaire*. Lig. 22. *l'Empereur* était sur la frégate anglaise *qu'il*. Lig. 27. *germain*, n'était pas le cousin germain de la bêtise et de la trivialité, il n'était le cousin germain que du génie et de la grandeur, et il n'écouta M. le Vicaire général que lorsque M. le Vicaire général lui disait la messe. *La vérité est*. Lig. 31. *éloigné*, ce qui n'était pas un *grand*.

Page 81. Lig. 2. *il pria*, il fit prier *pour le*. Lig. 8. *protection* dont il s'était beaucoup vanté *l'avait* Lig. 10. *joué* ou vendu *cent*. Lig. 14. *infortunes de la France*, comme Jérémie pleurait les malheurs de Sion. C'était le chemin le plus droit et le plus assuré pour arriver facilement au cœur de l'Empereur. La première barrière était franchie: Poggi s'insinua, se glissa, tourna les obstacles. et il arriva à la confiance de l'Empereur. L'Empereur le chargea de la police d'intimité. Ce n'était pas une police hargneuse, tracassière, méchante, ce n'était pas même une police. Lig. 20. *familles*. Ce n'était pas pourtant un homme d'instruction, tant s'en faut, mais il avait un instinct remarquable pour se faufiler dans les foyers et pour faire *parler les*. Lig. 23. *l'Empereur*. Nous le retrouverons dans le cours de cet ouvrage. Lig. 26. *françaises*, mais il avait longtemps médité sur *le droit romain*, et ce droit *lui*. Lig. 28. Néanmoins, tout changeait en lui lorsqu'il siégeait comme juge, et alors, enchaîné par sa conscience, il était magistrat intègre. L'homme, même l'homme de probité qui se laisse aller à des liaisons dangereuses, finit par subir l'influence de ces liaisons, et souvent, sans peut-être s'en douter, il s'associe à de mauvais sentiments qu'il repousserait avec indignation s'il était livré aux seules impulsions de son cœur. *M. Baccini*

Page 82. Lig. 10. *homme* : car il est des limites que la bonhomie ne franchit qu'en s'exposant à se montrer ridicule, particulièrement dans l'exercice des fonctions publiques. *Il était fort*. Lig. 12. *à demander*, à se demander *s'il était*. Lig. 14. *emploi*. Il disait la vérité en riant. Il aurait accepté le gouvernement anglais, comme le gouvernement autrichien, comme le gouvernement napoléonien, l'un après l'autre, et pour chacun d'eux il aurait, tour à tour, proclamé qu'ils étaient un bienfait de la providence. Cela ne l'empêchait pas. Lig. 19. *trouvé*. Telle était, si je puis m'exprimer ainsi, la partie civile prédominante de l'équipage social qui, dans la nef politique de l'île d'Elbe, allait, sous les ordres de l'Empereur, traverser l'océan des destinées, et bientôt nous aurons à nous entretenir de la partie militaire qui devait voguer avec elle. Lig. 25. *besogne*. La présence du chef est un stimulant pour le subordonné Lorsque celui qui commande travaille, celui qui obéit n'ose pas rester. sans rien faire. *L'Empereur ne*.

Page 83. Lig. 16. *inquiété*, quoique il n'y eût pas une ombre d'inquiétude à avoir.

Page 84. Lig. 3. *Française*. Je le dis pour que les soupçons ne se portent pas sur quelque dame de Portoferrajo. Lig. 13. *il s'adressait*. Je crois que ce siège devrait tenir, dans nos fastes militaires, une place plus grande que celle qu'il y tient et qui n'est pas du tout celle qu'il devrait y tenir. Lig. 15. *ce fort* comme pour la place de Longone. *Toutes*. Lig. 25. *vain à sa porte*. Ce n'est pas un homme qu'on doive mettre de côté en écrivant l'histoire de l'empereur à l'île d'Elbe. *M. Rébuffat. Et pourtant*, chose plus remarquable, *on se*. Lig. 28. *enfant*. De ce qu'il riait sans cesse, qu'il s'exprimait difficilement, *on le prenait*.

Page 85. Lig. 21. *de plus important*. J'en préviens mes lecteurs. Cet épisode, consacrant un fait tout particulier, n'a pas besoin d'être subor-

donné aux dates des faits généraux dont il peut se détacher à volonté; et pour ne pas affaiblir par des intervalles l'intérêt qu'il me semble devoir inspirer, j'irai du commencement jusqu'à la fin sans m'arrêter. Ensuite je reprendrai ma chronique au point où je viens de la quitter. Lig. 29. *Légion d'Honneur*, somme que l'on pouvait et que l'on devait économiser, du moins selon mes principes d'administration. *Je fis tout.* Lig. 34. *moment honorable.* Il aurait été l'homme de mon choix, si son choix avait été économique. *Mais ici son choix.*

Page 86. Lig. 13. *Florence.* La recette se trouva veuve du receveur, *car les.* Lig. 18. C'était un devoir que je remplissais en dehors de mon devoir. J'avais ainsi sauvé plus de deux cent mille francs. Il m'était permis de considérer cela comme un bon service rendu à la Légion d'Honneur, car sans moi cette somme aurait été perdue. Mais il ne suffisait pas d'avoir sauvé le bien de la Légion d'Honneur; il fallait encore le lui conserver, et c'était là le difficile, sans cependant qu'il y eût impossibilité absolue. Je pris une décision hardie, *celle.* Lig. 33. *Bourbons.* La possibilité de ce déplorable événement ne s'était jamais présentée à mon esprit.

Page 87. *la conduite* ou l'inconduite *de la princesse.*

Page 87. Lig. 6. *arriva* à Portoferrajo qu'il s'investit de la souveraineté de l'île d'Elbe, et qu'il chargea le général Drouot de prendre posses sion des mines. Il avait à craindre la rapacité des ennemis de la France, car je croyais que l'île d'Elbe deviendrait leur proie. *Je ne fus.* Lig. 10. *à l'abri*, comme j'y avais mis la caisse. Lig. 13. taire ma conduite, et je lui en confiai le secret. J'étais soulagé de pouvoir me livrer à un homme dont toutes les paroles avaient un caractère de moralité exemplaire. Lig. 18. *pour moi*, et en nous séparant, *il me sembla.* Lig. 20. *Drouot*, dont toutes les pensées avaient une pensée (*sic*) virginale, *croyant* faire quelque chose qui pourrait. Lig. 21. *raconté*, et dans son premier mouvement, l'Empereur. Lig. 23. *trésorier*, comme si un trésorier a jamais dit non lorsqu'on lui fait voir un moyen de grossir le trésor. Le général Bertrand approuva l'empereur. Le général Drouot ne l'approuva pas. On s'était déjà aperçu que je n'étais pas homme à obéir aveuglément. Lig. 32. *le général* Bertrand. Il me fit part des intentions de l'empereur. Il tomba des nues. Mon étonnement extrême frappa le général Drouot, il me demanda ce que je ferais. *Je lui*

Page 88. Lig. 5. *cependant* elles me firent plaisir, et même, je ne dois pas le taire, elles me fortifièrent dans la résolution à laquelle je venais de m'arrêter, de ne pas céder aux exigences de l'empereur. L'opinion d'un honnête homme est un grand appui dans les affaires de délicatesse. Le général Drouot. Lig. 12. *mais* il était facile de s'apercevoir qu'il n'était. Lig. 13. *le génait*, et en effet, cette pensée, après avoir été contenue, finit par s'échapper, et j'en eus connaissance. Le général Bertrand m'annonça. Lig. 15. *en caisse.* J'étais préparé. Je répondis *de suite*, d'abondance, d'explosion. Lig. 33. Le général Drouot ne s'était pas trompé. L'orage éclatait sombre et menaçant. On pouvait même le considérer comme une tempête. A dater de ce jour, ou plutôt de ce moment, *tout.*

Page 89. Lig. 3. Ma vie de cour était scabreuse. Le chemin était jon-

ché d'épines. Ce n'était pas là ma vie naturelle. *Aussi.* Lig. 5. *quatre mois* J'en parle à l'avenant comme si elles avaient eu lieu le même jour. Je n'avais pas eu le temps d'étudier l'empereur. Cette étude ne pouvait pas être une étude ordinaire. Elle demandait du temps, de la méditation. du jugement. Je ne négligeais rien pour connaître à fond le caractère du grand homme en face duquel le sort m'avait jeté. *Lempereur ne.* Lig. 12. *susceptibilité*, et elle maîtrisait l'empereur dans les choses d'un ordre élevé comme dans les choses de la plus minime importance. *Il aimait* à. Lig. 25. *désobéir* et toutes les sornettes du monde ne pouvaient ni changer ni atténuer cette obéissance ou cette désobéissance. Je disais non, ma désobéissance était pleine et entière. L'empereur ne le voyait pas autrement; il ne pouvait. Lig. 29. *tous les* emplois de l'île, et à peu de chose près de tous les emplois nouveaux; les mines formaient tout l'apanage elbois de l'empereur. C'était une position d'envie, aussi elle ne manquait pas d'envieux. *Lempereur* Lig. 32. *personne*, et ma ténacité servait de pâture à toutes les opinions, surtout aux opinions intéressées. *On disait*

Page 90, ligne 16. *sentiment contraire* . C'est parce que je le respect tais que je ne me révoltai pas sans réserve contre son injuste prétention. Je l'aurais bravé s'il avait été tout puissant. Je l'avais dit positivemen. au général Drouot, c'est comme si je l'avais dit positivement à l'empereur ; *mais j'avais dit.* Ligne 22. *avec l'empereur :* je devais considérer la chose comme positive, puisque je n'avais fait de conditions qu'avec le général Drouot. Cependant, depuis mon refus d'obéissance pour le versement des fonds, *l'empereur.*

Page 91, ligne 4. *me les donner*, ce qui ne l'empêchait pas de me faire donner d'autres ordres. *Aussi son.* Ligne 9. *administratifs.* Il n'y avait pas là de la jactance, encore moins de la bravade. J'étais convaincu que cela devait être, et j'agissais d'après ma conviction. Ligne 12. *jouissais* et *peut-être* à dessein, même sans *peut-être*, un chambellan. Ligne 17. convenait. Mes lecteurs comprendront bien que ce n'était pas l'avidité de l'argent qui me faisait mettre le parti en main à l'empereur, c'est que je ne voulais. Lig. 22. *là.* On est bien fort lorsqu'on marche droit. Mon opinion était arrêtée. *mon bagage.* Lig. 30. *pieds*, embrassant mes genoux, *il me suppliait.* Ligne 31. *autres fois*, je le sauvai, c'est-à-dire que *je payai.* Ligne 32. *Vantini* avait su cela, *l'avait.*

Page 92. Ligne 3. *incompréhensible.* Mes lecteurs comprendront *que je viens.* Ligne 6. Il aimait qu'on allât lui dire. Sa méfiance des hommes le portant plutôt à croire le mal que le bien, il était toujours. Lig. 9. *humain* ! C'est vraiment se condamner à une permanence d'injustice ! Les traîtres, les ingrats, les corrupteurs, les corrompus, principes immédiats du renversement impérial, avaient conduit l'empereur à cet enfer anticipé, et il était bien plus à plaindre qu'à blâmer. L'exemple de ce qui arrivait à l'empereur aurait dû être une leçon pour les rois. Mais aucun d'eux n'en a profité, et si l'on y fait attention, l'on verra que les défauts les plus dangereux du grand homme, ont, en les exagérant, été adoptés par toutes les têtes couronnées qui pèsent maintenant sur le monde social. Espérons que les mêmes causes produiront les mêmes effets.

Lig. 12. *inutile*, et dans un but d'économie, *l'empereur*. Lig. 13. ce qui était un tort pour ses propres intérêts, et il ne me fut pas difficile de le lui démontrer. *Toutefois l'empereur*. Lig. 16. *dans leur intérêt*, je réclamai un peu vivement, parce que je croyais ma réclamation fondée. Ligne 20. *empereur*. J'étais persuadé que le général Drouot serait aise de me voir échapper à une tourmente qui l'avait maintes fois affligé. Je me trompais. Le général Drouot n'avait pas remis ma démission, du moins il était censé ne pas l'avoir remise; *il me la*. Lig. 23. *empereur*. Le général Drouot avait une grande influence sur moi. *Je fis ce qu'il*. Lig. 24. *chercher* par un officier d'ordonnance. Lig. 25. *corvée* que d'être obligé de m'y rendre. J'y fus. Je *trouvai*. Lig. 29. *contenté*, il se leva et *il me dit*. Lig. 32. *été mal pour moi*. Au lieu de me raisonner sur les motifs qui me faisaient refuser de lui livrer la caisse, *il m'avait*.

Page 93. Lig. 3. *devina*, je cherchai encore, je cherchai en vain. Lig. 5. Dalesme et plus particulièrement *de mon*. Lig. 6. Drouot, le général Drouot était souvent chez moi, il savait que je consacrais toutes mes heures de repos à l'étude. Lig. 13. *confiance*, et quoique nous dussions forcément être d'une opinion contraire, il avait toute la mienne Je le reçus avec plaisir, convaincu que j'étais cependant du motif de sa visite. D'abord, il me parla de la pluie et du beau temps, ensuite du ciel et de la terre, et enfin il aborda la question. Mais quels sont les moyens possibles pour. Lig. 17. *l'empereur* ne le lui aurait pas permis. *Il voulait*. Lig. 30. *empereur*. Nous verrons plus tard que l'*empereur*.

Page 94. Lig. 1. *délicatesse*, expression dont je lui ai toujours conservé un souvenir reconnaissant, et auquel je me plais à donner de la publicité. *M. Peyrusse et moi...*, *l'autre*. C'est une mission pénible que celle qui a pour but de faire triompher une injustice. M. Peyrusse l'avait compris, *et il*. Lig. 7. *sur le feu* comme on dit vulgairement. Lig. 20. *tintement des écus*. De quel côté et de quelque manière que les écus tintassent, et en cela, et pour cela directement ou indirectement, il était forcé de s'associer à l'espèce de rapacité incompréhensible dont l'empereur faisait preuve par sa despotique exigence à mon égard. Mais à côté de l'homme public, il y avait l'homme privé, et l'homme privé était innocent du mal que j'endurais. Plein du débat que je venais d'avoir avec M. Peyrusse, *je fis un appel à*. Lig. 14. *affaire*. Jusques là, j'avais respecté sa réserve. *Dès lors*. Lig. 16. *de recourir à lui*. Il n'y avait pas de doute qu'il avait lutté en ma faveur. Lig. 19. *tourment*. C'est encore une chose de gravité qui ne doit pas échapper à l'histoire de l'empereur Napoléon à l'île d'Elbe. *La farine*. Lig. 24. *l'empereur* écouta ce mauvais conseil. *Il décida*. Lig. 28. *l'empereur*. J'avoue que ces *ordres*. Lig. 30. *être calme*, sans cependant être très calme. Lig. 31. *les ordres* qu'il m'avait fait donner par le général Bertrand. Lig. 33. *le général Drouot*. Le général Drouot trouva que j'étais *trop agité*,

Page 95. Lig. 2. *chefs de poste :* je leur communiquai ce qui se passait. Lig. 3. *mauvais pain :* ce qui devait être. Le général Drouot m'avait suivi de près, *il put*.

Page 96. Lig. 4. *paternel* qui pouvait me subjuguer, *qui me subju-*

*guait*. Lig. 7. *de dureté* dans la bouche du général Bertrand était un langage si extraordinaire. Lig. 10. *égal* à celui qu'il avait pris. Lig. 14. *Bertrand*, continuant sa pensée exprimée, *m'adressa*. Lig. 21. *caractère ;* on lui avait monté la tête.

Page 97. Lig. *fussent* comme moi, avec moi, *sans cesse*. Lig. 21. *pris*. Je ne devais plus écouter personne, pas même l'Empereur; ma conscience était là : elle faisait entendre sa voix impérieuse elle m'imposait la résistance, si la résistance devenait nécessaire. Lig. 25. J'avais prêché d'exemple. Un colonel qui chercherait à éviter le danger imminent auquel son régiment serait exposé, mériterait de perdre ses épaulettes, et les ouvriers des mines étaient mon régiment.

Page 98. Lig. 7. *avec un homme* tel que l'Empereur, l'Empereur tombé dans l'infortune. J'avais l'intention de lui obéir. J'aurais voulu pouvoir exécuter ses ordres sans être obligé à (*sic*) l'inquiéter par des observations. Mais quelle confiance aurait-il eu en moi si, dans toutes les circonstances, je lui avais lâchement sacrifié mon intelligence, alors même qu'il se trompait. *L'Empereur s'était fait une*. Lig. 10. *l'obéissance*, l'obéissance passive, selon l'esprit qui avait dicté sa volonté, et il. Lig. 14. *ses erreurs* nées des habitudes despotiques. Sa mauvaise humeur passait vite. Elle passait sans laisser des traces dangereuses dans l'empreinte de son passage. *L'Empereur* Lig. 22. *ont le plus aimé*, qu'ils aiment le plus encore. J'en ai des preuves multipliées. Lig. 30. l'Empereur et que ce blâme n'était pas sans un certain danger d'interprétation maligne. L'Empereur..... chambre. Toutefois..... que répéter, et cette répétition, toute indiscrète qu'elle était, ne laissait que d'être un avertissement. *J'en fis*.

Page 99. Lig. 12. paternels. J'avais pourtant agi consciencieusement pour le bien de tout et de tous ; je n'avais point de reproches à me faire, j'étais tranquille, car je ne mettais aucune importance à la clandestinité et à l'injustice du double blâme dont, dans cette circonstance, j'étais l'objet. Lig. 14. *de l'argent*. Il y avait eu suspension d'armes. Lig. 15. *un choc violent*. De part et d'autre, l'on a médité sur ce qu'on doit faire pour l'attaque comme pour la défense. On retourne frais et dispos au champ des combats. Lig. 18. *son organe*. M. Peyrusse était toujours le même dans la ligne du devoir. Je n'avais pas varié dans la ligne de l'honneur. Nous échangeâmes des paroles, tout se passa en paroles. Lig. 25. convaincu de l'inébranlabilité de ma résolution, tant que ma conscience me dirait que je devais être inébranlable. Avec l'Empereur, c'était autre chose; chaque coup portait; le glaive était toujours hors du fourreau; il n'y avait pas à dire, *il fallait*. Lig. 30. *système général*. Son système général était précisément tout le contraire. Ordinairement, il discutait.

Page 100. Lig. 7. *nous entendre*. De tout ce que l'on avait débité contre l'Empereur, j'avais cru sottement qu'il laissait échapper des paroles offensantes, et j'étais sur mes gardes pour ne pas me laisser offenser. J'étais même un peu trop sur mes gardes. Car cette précaution aurait pu m'entraîner plus loin que, dans tous les cas, je ne devais aller. Mais

l'Empereur, *qui eut*. Lig. 8. *blessante*, et encore aujourd'hui j'en bénis le ciel. Lig. 9. *parlait* de quelque *autre chose*. Lig. 12. à recommencer comme s'il n'avait jamais été question de rien. Lig. 19. *assidu* et entièrement livré aux jouissances du foyer. Il. Lig. 21. ce qui faisait parfois que l'Empereur, impatienté des retards, prenait de l'humeur et grondait les personnes dont le zèle avait été exemplaire. *Il m'arrivait*. Lig. 23. *renseignemens* que j'avais donnés une première fois *et dont*. Lig. 25. *Mais* dans son cercle de circonstance, *il*. Lig. 26. *et* il est facile de comprendre *que cela*. Lig. 27. *importantes*, même dans les choses ordinaires. Lig. 30. *cabinet*, et il ne le taisait pas. Lig. 32. *position*, il ne l'avait peut-être pas pu. Lig. 33. *remparts*. Mais ces étincelles ne pouvaient pas féconder ce qui était d'une nature inféconde. *Cela le*.

Page 101. Lig. 1. *choses* , et gare les hommes et les choses qui se trouvaient en présence (*sic*). *Tant q'uil*. Lig. 6. J'ai dit *que l'Empereur*. Lig. 9. *un des voleurs* : il vola, il fit voler. Lig. 18 : *établissement*, et ce moyen, en effet fort simple, *c'était*. Lig. 23. *besoin de résistance*. J'avais déjà représenté que je ne pouvais pas laisser sans aucun moyen d'existence les marins renvoyés du service : j'avais dû prendre sur moi de leur donner à manger. *Des plaintes*. Lig. 29. je commandais *seul*. *Ces* éloges m'affligeaient, car ils avaient une apparence de désenchantement pour l'Empereur, et que je craignais que la manifestation de cette apparence ne fît des progrés dangereux. C'est dans ce sentiment de crainte que *je prévins*.

Page 102, lig. 1. *auprès de lui*, j'étais descendu dans mon for intérieur. Lig. 29. *destinées*. Je le répéte, j'avais été entraîné. La parole était partie de mon cœur sans que mes lèvres l'eussent arrêtée au passage. *L'empereur*.

Page 103, lig. 12. *trouvait mieux*. En effet, les ouvriers des mines, transplantés hors des mines, jetés loin de leurs familles, ne pouvant pas partager le pain quotidien avec leurs femmes et leurs enfans, n'ayant aucun gîte assuré, se trouvaient égarés dans un autre monde et, déconcertés, travaillaient négligemment à l'apprentissage du métier qu'on leur imposait. Néanmoins il fallait bien leur accorder un supplément de salaire. Ainsi point d'économie d'argent, moins de ressource pour l'ouvrage. Ma tâche était remplie, *j'avais dit à l'empereur*. Lig. 15. *m'atteindre*. Mais j'avais besoin de l'emploi continuel de toute ma vigueur pour que cet état de choses ne relachât pas les rênes de mon administration. Lig. 31. *l'empereur*. Dans mes principes de délicatesse, incapable de manquer de procédés, je lui offrais. Lig. 34. *acquises*, et toutefois *j'ajoutais*, pour qu'il n'y eût rien de douteux, *que je*.

Page 104, lig. 6. j'allais retourner à Rio, où ma femme devait brûler d'impatience de savoir ce qui s'était passé. *Je rencontrai le général*. Lig. 10. *services*. Du moins, elles me donnaient l'assurance que l'empereur s'était occupé de la demande que je lui avais faite. C'était beaucoup pour moi. *J'avais*. Lig. 29. *particulièrement* froissé et comprenant que toute son éloquence ne parvenait pas à me convaincre, *il ajouta*. Lig. 23 *petits défauts*. Il énuméra les qualités, il glissa sur les défauts.

Ensuite avec sa douceur angélique, passant à des choses d'une plus haute gravité, il s'adressa à mon cœur et il me parla ainsi : « *Je crois*, Lig. 32. *ajouter* à l'infernalité *de leurs calomnies.*

Page 105, lig. 24. *mon ennemi.* Loin de là, il affectait de m'adorer. C'était tout bonnement une mauvaise. Lig. 25. *humiliait*, aigrissait, *et que.*

Page 106. lig. 5. *à éviter le mal.* Je ramasse ainsi mes richesses morales, afin qu'elles puissent faire comprendre à mes lecteurs combien il m'était facile de savoir, en ce qui me concernait, les choses qui se disaient et qui se faisaient dans l'intérieur du palais impérial et, en effet, je le savais assez bien. *Je savais positivement.* Lig. 13. *comme mon honneur.* L'honneur n'est pas une chose dont l'homme puisse se défaire à volonté. C'est un dépôt qu'il doit conserver intact pour sa patrie, pour sa famille, pour ses amis, pour sa mémoire et c'est là tout le secret de mes intentions. Le tems marchait; *plusieurs mois.* Lig. 17. Mais avant de frapper le coup qu'il méditait, *il voulut.*

Page 109, lig. 18. *tout préparer.* Je fis tous les préparatifs nécessaires. Lig. 30. Des paroles péremptoires. Ce qui n'était pas discuter, ce qui empêchait de discuter.

Page 110, lig. 5. comme ma conscience. (Mais je crois devoir prendre la forme de dialogue). Lig. 14. les reçoive. — Vous avez refusé et vous refusez de m'obéir. — Je n'ai pas refusé et je ne refuse pas d'obéir à V. M. mais je ne dois. Lig. 21. qui de droit.—C'est précisément ce que je veux faire, mais que V. M. Lig. 26. sauver, et la main sur la conscience, V. M. doit certainement en être convaincue. — Vos registres...! — Ils sont en lieu de sûreté. — Je vous les demande. — En ce moment je ne les ai pas. — Vous ferez. Lig. 34. une heure et demie. Mais j'en ai pourtant esquissé les traits principaux, une discussion de cette étendue n'avait pas.

Page 111. Lig. 1. *sans* qu'il y eut *des moments.* Lig. 4. *par la profondeur* ordinaire de ses raisonnements ; il était enveloppé par le mensonge, ou dans le mensonge, et cela ne lui allait pas. Lig. 7. *la mienne.* C'est une chose vraiment extraordinaire que la puissance d'énergie que donne la conviction intime que l'on fait honorablement ce qu'on doit faire. Si les hommes consultaient toujours leur véritable intérêt, ils ne marcheraient jamais en sens inverse des prescriptions de leur conscience, et, tranquilles, ils arriveraient heureusement au terme où la conscience peut seule ouvrir les portes d'une éternité fortunée. Lig. 14. *de même de moi.* Ma tête était brûlante; mon esprit touchait à l'exaltation. *Je pouvais.* Lig, 17. *de suite.* J'aurais dû le suivre, *je ne le suivis.* Lig. 21. *messager.* C'était un autre tort. *Le général.* Lig. 26. *prendre.* Je ne lui avais pas parlé de la journée *et je fus.*

Page 112. Lig. 5. *de questions.* Il ne me donnait pas le temps de respirer. *Je répondais.* Lig. 6. *de fièvre ardente* et cela ne lui échappait pas. *Je crois qu'il.* Lig. 10. *d'enfant.* Pourquoi tairais-je ma faiblesse ? C'est par la vérité des détails qu'un portrait acquiert la ressemblance. Lig. 13. *affectueusement sur moi.* Pendant ce repas dont les plus petites

circonstances sont empreintes dans ma mémoire, l'empereur. Lig. 17. *pour lui seul*, et comme on le pense bien, *personne*. Lig. 24. *me blâmait*, tout le monde me blâmait, *je me blâmais*. Lig. 16. du grand homme qui me les prodiguait. C'était mal, très mal; mais cela ne dépendait pas de ma volonté. Ma volonté était maîtrisée par la force du sentiment qui me faisait soutenir une lutte vraiment déplorable. *L'honneur*. Lig. 28. *une grâce* qui, au moment où j'en parle, fait encore tressaillir mon cœur, il m'offrit sa tasse, et, en me la présentant, il l'accompagna de ces paroles : « Prenez, calmez-vous, *car*.

Page 113. Intercaler après la ligne 7, le § suivant: Mais qui dira ce qui venait de se passer dans mon âme? L'empereur triomphait sans réserve. Il ne m'avait pas vaincu: je m'étais vaincu. La tasse de café était le grain de sable qui devait faire tomber la balance. La balance était tombée, — tombée en faveur de cet homme extraordinaire dont la destinée était de toujours grandir, de tout grandir. Que l'on ne s'imagine pas que j'invente de l'encens pour le jeter à l'empereur! Mon ouvrage n'est pas un ouvrage de parti. Je ne suis pas d'ailleurs du parti impérial, j'appartiens à la patrie, je n'appartiens qu'à la patrie: voilà mon parti, mon unique parti. Lig. 11. *le verre* qu'une main vigoureuse lance avec fureur contre son rocher. Lig. 13. *la force*, la force matérielle. Lig. 14. *mes refus* ou la violence de mes refus pouvaient. Lig. 26. *lui arrivait*. Je l'aurais accompagné, s'il m'avait dit de l'accompagner. Telle fut cette journée qui servira, je l'espère, à remplir une des plus belles pages de mon histoire. Les écrivains pourront toujours y puiser des enseignemens pour l'étude du cœur humain, quoiqu'elle ne soit qu'un simple abrégé. *Néanmoins*. Lig. 20. *un armistice*. Mais ce n'était pas la première fois qu'il y avait une suspension d'armes. La paix ne s'en était jamais suivie. Cette idée était triste : elle me troublait. Lig. 22. *désarmée*, et sans renoncer à la lutte, *j'aurais*. Lig. 23. lutter encore. Je ne veux pas taire mon anxiété : elle était extrême. *Dans ce*. Lig. 24. *d'argent*, je fus le trouver, *j'invoquai*. Lig. 27. impossible d'en tirer davantage. Je restai seul, tout à fait seul, sans pouvoir confier mes embarras à personne. *C'est alors* que la Providence vint à mon secours, en m'éclairant plus positivement sur ce que je pouvais et sur ce que je devais faire. Lig. 31. *consultais*, et j'aimais à le prendre pour mon étoile polaire. Lig. 32. *Dejean*, qui en était le grand *trésorier*.

Page 114. Lig. 8. *absolu du monde moral*, même la présidence du gouvernement provisoire par Talleyrand. C'était l'humiliation des humiliations, *la honte*. Lig. 10. *choix*. Il est vrai que ce gouvernement était le gouvernement de l'étranger et des traîtres. *Ce fut*. Lig. 12. *Pradt*, avait le cynisme de la trahison ; il se *glorifiait*. Lig. 16. *pour mon chef*. Il l'avais dit à son vertueux prédécesseur. *Ensuite ma tâche*. Lig. 18. *chancelier*. Elle était remplie avec un entier dévouement, avec une délicatesse absolue *et ce n'était*. Lig. 21. *était pour moi* M. Scitivaux, car on ne l'avait pas remplacé comme receveur de l'administration des mines, et c'est à lui que je m'adressai pour me débarrasser sans péril des fonds qui m'avaient occasionné de si nombreux soucis. M. Scitivaux,

me fit répondre par une de ses intimités toscanes « *que l'empereur*. Lig. 28. *de m'y rendre* sans pourtant lui expliquer le but essentiel de mon voyage. *L'empereur* Lig. 30. *m'écrivant* son opinion, non pas qu'il craignît un manque de réserve, mais parce que la poste n'était pas sûre [Lig]. 32. et qu'avec raison il en redoutait au moins la curiosité. *Son.*

Page 115. Lig. 4. il ne voulait pas évidemment s'exposer à perdre son emploi, il usait de prudence. *De retour*. Lig. 6. *de l'empereur*, puisque les sommes que je verserais entre ses mains ne seraient qu'un à-compte sur celles plus considérables qu'il devait recevoir. Lig. 9. *atteindre*. J'étais enfin arrivé à la faculté réfléchie de mon libre arbitre. J'en appelais sans crainte à ma conscience, à ma raison, à mon expérience. Nulle part, je ne trouvais des obstacles à surmonter. Lig. 11. *rivage*, et j'entrais au port. Lig. 12. Le général Drouot jouissait pour moi et avec moi. *Nous*. Lig. 16. L'empereur n'avait pas été dupe des causes qui m'avaient fait faire le voyage presque occulte du continent. *Il était*. Lig. 18. La méfiance était l'état normal de l'empereur. *Cette méfiance* Lig. 19. *mais* cela ne changeait en rien à la permanence de son cours, et on la retrouvait partout. Comme me l'avait dit le général Drouot, je ne pouvais pas vouloir que l'empereur fît pour moi ce qu'il ne faisait pour personne, *et je devais subir*. Lig. 25. *sotte mission*. Pourtant ce ne pouvait pas être une chose de pure invention, et je devais, en me l'appliquant, me répéter ce proverbe : « *Il n'y a pas de fumée sans feu.* » Lig. 29. *de s'abstenir*. Or, c'était spécialement avec M. le trésorier Peyrusse que l'empereur s'occupait du versement des fonds dont j'étais le possesseur dépositaire, et cela avait quelque chose de fort naturel : M. Peyrusse était pour l'empereur l'homme-argent. L'empereur chargea donc M. Peyrusse de m'écrire une lettre dont il lui dicta le contenu en général, les expressions en particulier, *et dans laquelle*. Lig. 32. J'en étais alors aux relations les plus amicales avec M. Peyrusse, mais je n'avais jamais correspondu avec lui, et dans toute autre circonstance, sa lettre serait mal venue.

Page 116, Avant la lig. 1, mettre : Les faits sont si nombreux qu'ils finissent par s'enchevêtrer ; mais si l'un prend le pas sur l'autre, ce qui peut arriver, ils n'en sont pas moins d'une fidélité scrupuleuse, et on peut compter là-dessus. Lig. 8. *dévouement*. Ce trait ne doit pas être perdu, il est empreint de phisionomie. Lig. 9. *l'empereur*. Il put croire que j'étais préparé. *Du moins il put*. Lig. 23. *confidentiellement*. Sa confidence devait alors être un secret, et ce secret je le gardai saintement. Aujourd'hui il y aurait ingratitude de ma part si je ne le rendais pas public, car il prouve tout le tendre intérêt que cet honorable fonctionnaire me portait. *Mon cher ami*. Lig. 25. Que l'on se rapelle ce que j'ai dit de mes approvisionnements en blé ; que l'on pèse bien ce que, malgré sa position de réserve extrême, M. Peyrusse se hasardait à en dire, et l'on aura la preuve démontrée que *l'empereur* Lig. 29. *opérations*. Sa nature était taillée d'une autre manière. *Il nous aurait* Lig. 33. *autrement*. D'ailleurs, je disais ce que lui-même m'aurait engagé à dire. En voici la preuve. Je supprime les détails dont le récit historique de ce long épisode peut se passer.

Page 118. Lig. 5. Tout n'était pas fini : il y avait encore sur l'horizon un petit nuage de recrudescence. L'empereur était moins. Lig. 8. Nous avons vu tout-à-l'heure que M. Peyrusse. Lig. 11. *il pouvait*, et je dis plus, il devait me le demander directement. Je n'étais pas en position d'être susceptible comme il l'était, mais j'avais le droit d'être honorable comme il l'était. Ce qu'il faisait ici avait tout l'air d'une réminiscence de ce qui s'était déjà passé quant à ma prétention. Lig. 14. *tout de suite* en avoir le cœur net. J'allai immédiatement m'expliquer *avec*. Lig. 15. *l'empereur* ne me reçut pas, il me renvoya. Lig. 16. il me reçut, et autant aurait-il valu que je ne me fusse pas présenté. *L'empereur*. Lig. 30. *sacrifice immense*. Je le croyais mon obligé, il était mon obligé, et pour me récompenser, comme si mon sacrifice était effacé de sa mémoire, *il semblait*. Lig, 32. *désorienter* le caractère le plus fort comme le caractère le plus faible. *Toutefois*.

Page 119. Lig. 4. Quoi qu'il en soit, cette séance qui, dans ma pensée, devait être pour moi, le principe d'une ère de contentement ou tout au moins de tranquilité, *ne me fit* Lig. 6. *impérial*. Dans le monde moral, c'est reculer que de ne pas avancer, et à moins de fausse illusion, je ne pouvais pas croire que j'avançais. *J'allai*. Lig. 10. *mais ici*, il ne chercha pas à me guérir- et il se borna à me dire. Lig. 13. Je m'étais isolé. Je n'avais pas d'autres communications avec l'empereur que celles qui résultaient d'une correspondance obligée. Malgré moi, j'éprouvais un regret amer. Ce regret amer prenait à chaque instant plus d'empire sur moi. Ce n'était pas le regret d'avoir versé les fonds de la Légion d'honneur : loin de là, un honnête homme ne se repent jamais des choses qu'il a faites avec conscience. *Je me repentais* Lig. 16 *frappé au cœur*, et j'étais vraiment aigri. Ma manière d'écrire devait se ressentir de cette disposition irritante. Néanmoins, eussé-je été cent fois plus irrité encore, ce n'est pas envers l'empereur que j'aurais manqué d'urbanité, moi qui n'en manque envers personne, et rien au monde n'aurait pu me faire oublier le profond respect que je lui devais. Je n'écrivais pas gaîment à l'empereur, parce que mes rapports avec lui ne m'inspiraient pas de la gaîté ; je ne lui écrivait pas servilement, parce que j'étaisi ncapable de servilité. D'ailleurs la gaîté n'est pas plus l'urbanité que la servilité n'est le respect. Que si quelquefois mes principes d'urbanité et mes sentiments de respect avaient un peu fléchi dans ma parole écrite comme dans ma parole parlée, il faudrait équitablement l'attribuer à ces tempêtes incessantes de discussion qui me présentaient toujours un écueil sur lequel ma délicatesse risquait de se briser, et alors ce ne sera pas les gens de bien qui jetteront du blâme sur cette exception. Lig. 22. *apparente*. Certainement cette abstention n'était pas naturelle dans un homme qui prenait une part si active à tout ce qui pouvait m'intéresser. Je m'en réjouissais, parce que *j'y voyais* le. Lig. 38. *conduite*, l'approbation du général Drouot était pour moi un des biens suprêmes, elle me retrempait. *La chose*.

Page 120. Lig. 7. *sur les quais*. Je parlerai ailleurs de ce petit plaisir. Lig. 10. *que de coutume ;* il se fatigua. Lorsqu'il rentra pour déjeûner, *il m'engagea*. Lig. 28. *cabinet*. Je ne puis pas m'empêcher de dire qu'*il avait*.

Page 121. Lig. 22. *les énergies.* Nous verrons plus tard que mes paroles. Lig. 29. *pour lui.* Dans des conversations où chaque mot a son intérêt, où toutes les émotions et toutes les facultés de l'âme sont en mouvement, il arrive que les sentiments prennent d'autorité la place qui leur est dûe, et qu'ils se consacrent eux-mêmes par un mot caractéristique. *L'empereur continuait. Je* Lig. 33. *mes paroles.* Je ne me mettais ni au dessus ni au dessous de personne. Jamais de la vie, dans ma dignité d'homme, je ne me suis cru ni plus haut ni plus bas, ni plus grand ni plus petit que qui que ce puisse être; et que j'aie commandé ou que j'aie obéi, je n'ai ni augmenté ni diminué ma valeur, j'entends ma valeur morale. J'avais parlé et je n'entendais parler.

Page 122. Lig. 2. Le général Drouot, en me remerciant de la bonne opinion que j'avais de lui, me prévint.... susceptibilités, et il m'engagea à me tenir sur mes gardes. Il avait... aussitôt: je la trouvai. Lig. 18. *questions d'état.* D'ailleurs il grandissait toutes les questions. Lig. 20. *savais pas.* et je ne suis pas seul, tant s'en faut, dans cette cathégorie (*sic*). Lig. 23. *cherchasse* le moins du monde à revenir direct avec lui; et je n'en parlais plus. L'empereur.... travailler. Tout changea de face, il m'appela souvent. Il me.... en moi. Nous en aurons la preuve récidivée dans le cours de cet ouvrage. L'affaire tristement laborieuse de l'argent était. Lig. 29. *effectuer.* Je les effectuai. *Le trésorier.* Lig. 32. *d'honneur*, l'homme de mon amour, *le vénérable.*

Page 123. Lig. 7. *de Waterloo*, malheur immense pour le monde social, courba de nouveau la France sous le joug de l'étranger, et je dus forcément abandonner mon pays. Après un long exil, il me fut enfin permis de fouler le sol sacré, *et je revins habiter.* Lig. 12. *connaissance.* Je le vis plusieurs fois. *Il ne voulut.* Lig. 15. *Me taire*: je me tus. *Il fut convenu.*

Page 124. Lig. 3. En terminant ce long épisode, que je n'ai pas trouvé le moyen d'abréger, je dois revenir sur un fait essentiel pour moi et dont mes lecteurs ne connaissent que le commencement. Lorsque l'orage administratif était dans toute son intensité, qu'il avait été question de diminuer mes appointements, j'avais dit que si l'on y touchait. Lig. 5. *lorsque* le ciel fut redevenu pur et serein, *que je n'eus.*

Page 125. Avant la lig. 19. Nous avons laissé l'empereur rentrant à Porto-Ferrajo de retour de l'excursion qu'il avait faite à Longone, nous allons de nouveaule suivre dans l'emploi quotidien de son temps. Lig. 22. *était* visiblement fatigué, peut être plus moralement que physiquement, *car c'était une.* Lig. 32. *visiblement*, bien visiblement. Ce dont aujourd'hui je ne puis pas me rendre entièrement compte, *c'est que les.*

Page 126. Lig. 3. *de sensibilité* et que ses alentours n'aient jamais hautement protesté contre cette indigne accusation. J'ai été dans l'erreur comme tout le monde y était. J'y ai été parce que les voix qui pouvaient faire entendre la vérité laissaient paisiblement retentir le cri du mensonge. Je réparerai le tort personnel que j'ai eu de croire trop facilement au mal; je le réparerai en racontant fidèlement ce que j'ai vu du cœur et de l'âme de l'empereur. Je n'ai point encensé son trône. Cela me donne

le droit de jeter des pleurs sur sa tombe Lig. 14. *voiture* jusqu'à Campo. Puis... Qui sait les projets qui germent dans cette vaste tête! *Maintenant bien des.* Lig. 25. *beaucoup d'intérêt.* J'avais été prié d'en parler au général Drouot; j'en avais parlé à l'empereur. L'empereur était à la promenade. Le pharmacien lui présenta sa pétition. Cette pétition commençait Lig. 30. *davantage*, et en remettant la pétition au général Bertrand, il lui dit: « *Puisque il.*

Page 127. Lig. 9. qu'il ne se prêtait pas ou qu'il se prêtait peu aux désirs des gens qui l'attendaient. On pouvait aussi remarquer une autre chose dans ces audiences improvisées que l'Empereur donnait en plein air. L'Empereur n'aimait. Lig. 13. *intimider* les grands comme les petits. Lig. 14. *personnes* qui, sans jactance, *parlaient.* Lig. 13. Il n'y a pas de doute *qu'il était.* Lig. 18. *marquée* dans une conversation d'importance, même dans une conversation ordinaire. Le colonel..... Angleterre. J'aurai maintes fois à en parler encore. *Il reste à l'île.* Lig. 25. *A entouré* l'Empereur de respect, non pas de ce respect servile qui ne se manifeste qu'en rampant, mais de ce respect noble que le malheur inspire, que la conscience commande et qui ne peut être profondément éprouvé que par les cœurs vraiment généreux. *Lors des périls sans.* Lig. 29. *de cette contrée* si peu digne de son beau ciel. Le général Koller n'est pas toujours à la suite de l'Empereur, comme le colonel Campbell, mais il est à côté de l'Empereur, *toutes les fois.* Lig. 32. *contre l'Empereur.* Il faut avoir bu toute honte pour oser se permettre des inventions aussi coupables. On lui prête aussi un *langage d'opposition.*

Page 128. Lig. 11. *triste.* Après le dîner, l'on apporta quelques journaux dans le salon, et les journaux. Lig. 19. *batailles*, et tous ces événements. *Il indiquait.* Lig. 20. *de* quelques-unes *de ces actions.* Lig. 23. Koller, qui l'écoutait avec des yeux qui semblaient avoir le sens de l'ouïe, et il lui disait : « *Parlez, Koller.*

Page 129. Lig. 7. Lorsque, presque à l'improviste, l'Etna, dans un paroxisme d'éruption volcanique, semble épuiser ses flancs pour embraser à la fois la terre et le ciel. l'homme, qui a maintes fois été spectateur de ce grand phénomène de la nature, plus étonné qu'effrayé, en admire toujours la sublimité et regarde encore, alors même qu'il n'y a plus rien à voir. L'Empereur avait cessé de parler. Nous l'écoutions toujours. *Tout le monde était.*

Page 130. Lig. 14. *narrer.* Je me répétai à dessein en présence de ce général. Lig 19. *proscripteurs*, séides de la Sainte Alliance. Lig. 20 *aller* momentanément *m'établir.* Lig. 22. *Bubna* en eut un plaisir extrême. *Il me pria.* Lig. 25. *chose* bien plus remarquable, *et qui appartient.* Lig. 27. répéter quand je voudrais, où je voudrais, comme je voudrais, « à Dresde. Lig. 32. Le général Koller savait, au moins comme tout le monde, *les fâcheuses.*

Page 131. Lig. 1. *aveuglément* raison, et loin de là, quelquefois il me blâmait. Du reste, il n'assista qu'aux premiers débats, et il ne pouvait pas juger avec une parfaite connaissance de cause. *Cet honnête homme.* Lig. 22. *espèce de retard* : c'était la suite nécessaire de se

trahisons. *En conséquence.* Lig. 26. *l'Empereur et sa suite.* Nous n'avons pas oublié que le colonel. Lg. 29. *au cortège impérial.* Les Anglais ne manquent jamais l'occasion de faire de la primauté. *Le colonel.*

Page 132. Lig. 3. *les équipages impériaux*, et ils ne purent plus compter sur l'accomplissement de la tâche qui leur avait été imposée. Lig. 8. *événement*, chacun en a jugé la cause et les effets au point de vue de ses opinions politiques, car nous vivons à une époque où les opinions politiques dominent tout, même la raison, même la justice. Lig. 15. la peine de l'Empereur, et voulurent la lui épargner.

Page 133. ce commandement à l'enseigne Taillade (M. Taillade avait épousé une elboise et habitait l'île.) Toutefois, le choix ne fut pas heureux. L'enseigne Salvi aurait été nommé. L'Empereur même le lui offrit en raison de ce qu'il le croyait parent du maréchal Masséna. Mais cet officier eut des scrupules. Il craignit de déplaire à son parent, et l'Empereur le laissa à ses puérilités. Le maréchal Masséna. Lig. 32. *des Elbois.* Le général Dalesme était aimé : il méritait de l'être. *Il n'avait fait.* Lig. 34. *beaucoup de monde.* Pour moi, j'eus une peine infinie à me séparer de lui. Depuis plusieurs années nous vivions ensemble de la vie d'intimité, et nous avions pris l'habitude de compter l'un sur l'autre. *Lorsque.*

Page 134, lig. 4, ces paroles d'affection et de bienveillance que l'empereur lui avait prodiguées, le général Dalesme. Lig. 6. ces mots qui partirent du fond de ses entrailles comme un boulet part du fond d'un canon : « Je me ferais cent fois tuer pour cet homme. » J'ai dit comment j'avais été mêlé à ces adieux. Lorsque après le départ du général Dalesme je vis l'empereur, c'était un jour orageux de discussions, et l'empereur, quoique fâché contre moi, *me dit.* Lig. 10. *aussi* son départ passa inaperçu. *Ibid: L'empereur.* Il vint me faire sa visite de départ. *Je lui.* Lig. 15 *pas assez.* Dans cette dernière circonstance, au moment où nous allions nous séparer, je le priai de me faire connaître tout ce qu'il savait, afin que je pusse me régler en conséquence, et son explication ne m'expliqua rien. Elle s'évapora en monosyllabes inintelligibles. *Il fut* Lig. 18. *pour l'empereur.* Il ne ménageait pas sa pensée à cet égard, et cette pensée, il trouvait toujours moyen de lui donner un aliment. *Il* Lig. 20. *reproche*, qui avait quelque chose de plausible, n'était pas pour le colonel Vincent l'effet d'un sentiment généreux, tant s'en faut, et il ne le manifestait que pour le faire servir de. Lig. 23. *satirique*, il prétendait que ce *fonctionnaire*. Lig. 24. *continuel.* Je conçois cela: *le colonel.* Lig. 25. *presque jamais,* et lorsque par extraordinaire un sourire effleurait ses lèvres, on pouvait le considérer comme un enfant perdu ou tout au moins égaré. *Le colonel Vincent.* Lig. 27. *il l'était*, et la nature de son caractère ne le portait pas à souffrir patiemment. Il criait, il se plaignait; de là de nouveaux motifs pour le considérer comme un ennemi, par suite pour rejeter ses justes réclamations. Lig. 32. *assassiné*, un mot échappé caractérise le changement qui s'était opéré en lui. *Je le félicitai.*

Page 135, lig. 6. *se plaindre* et cependant cet homme de perturbation fut conservé : l'empereur *l'envoya*. Lig. 17. *avec empressement*, entraîné que j'étais par le désir de voir ce que cette scène aurait de touchant. Je l'assure : l'empereur avait composé sa figure ; il voulut paraître calme, il le voulut en vain. Ce n'était pas ici un de ces champs de bataille où, au milieu des périls, la grandeur de son âme imprimait la quiétude à ses traits : c'étaient des cœurs qui venaient assaillir son cœur, et son cœur était tout débonnaire. Une enveloppe de tranquillité n'était qu'un voile transparent qui laissait voir le trouble de l'affliction. La preuve de ce que je dis, que vingt témoins oculaires peuvent dire comme moi, *c'est que l'empereur*. Lig. 30. il partageait publiquement la douleur que l'empereur éprouvait secrètement. L'empereur se maîtrisait ; moi, je n'avais pas à me contraindre. Le départ des Français rongeait mon cœur, je le disais à qui voulait m'entendre. J'avais besoin que les Elbois me consolassent ; ils me consolaient. Eux aussi étaient pour moi une famille nationale. Il m'était impossible de quitter le point où j'avais pris place pour pouvoir planer le plus longtemps possible sur la mer. *La Dryade* avait disparu que je la regardais encore, et que je croyais toujours la voir franchir l'horizon.

Page 136, lig. 5. Cependant l'empereur devait être encore sous l'influence de deux grands évènements qui venaient d'avoir lieu : *l'arrivée*.

Page 136. Lig. 15. *l'empereur*. Insensées qui, dans l'aveuglement de leur folle vanité, ne voyaient pas qu'elles n'avaient d'autre existence sociale que celle que leur donnait la puissance du nom immortel de l'empereur, et qui furent une nouvelle preuve du néant des grandeurs humaines, dès qu'elles eurent renié en ce qui les concernait, le principe suprême de ces grandeurs. Lig. 18. *fraternelle* qu'ils allaient à l'âme. On pouvait multiplier les observations les plus intéressantes. Lig. 21. *amour*, et cette princesse dut être satisfaite des tendres sentimens que sa présence électrisait. *La population*. Lig. 26. *curiosité* tout à la fois tumultueuse et respectueuse. *Il dit gaiment*.

Page 137. Lig. 1. *furent inspirés* par elle, et l'empereur n'y concourut qu'en témoignant visiblement le plaisir qu'il y prenait. Et comment aurait-il pu en être autrement !... Tête de perfection, regard de perfection, sourire de perfection, corps de perfection, démarche de perfection, tout dans la princesse Pauline était perfection. Lig. 6. *pour Naples*. La nouvelle de son arrivée passa sur l'île d'Elbe comme un éclair passant dans l'espace, avec cette différence pourtant que la princesse promit de revenir et qu'elle tint parole. Son départ causa de nouvelles peines à l'empereur. Il occasionna aussi mille *et mille* Lig. 7. *autres*, car les Portoferrajais inoccupés s'amusent à fabriquer des sornettes, et ils les *fabriquent bien*. Lig. 11. *moulins* étaient démolis. Lig. 14. *l'élégance* possible pour le lieu et pour la circonstance les deux maisons du génie et de l'artillerie, sœurs jumelles, qui, réunies ou plutôt métamorphosées, formaient le palais impérial. Il y avait là un peu d'enchantement. Ce n'était pas la seule métamorphose qui pouvait étonner ; au fur et à mesure que l'on déblayait le terrain, la pioche et la bêche

fouillaient les entrailles de la terre, en bouleversaient la surface, et d'un sol que *tout le monde*. Lig. 18. *improductif*, elles en *faisaient*. Lig. 21. *rire*. On sait que *le fort*. Lig. 23. *tandis que* le perfectionnement *du palais* Lig. 38. *de son départ*. C'était pour ainsi dire sa lune de miel. Sa pensée était une pensée de stabilité. *En conséquence*.

Page 138. Lig. 1. *campagne* ou des campagnes, et des choses, sous quelque forme et de quelque manière qu'elles se présentassent : ce qui occasionna d'autres démolitions et d'autres constructions. Lig. 6. pour aller de Longone d'en bas à Longone d'en haut, c'est-à-dire de Longone marine à la. Lig. 7. *ce trajet escarpé*. Sa volonté ne rencontra aucun obstacle. *La route*. Lig. 22. *serruriers* y étaient encore, et comme on peut bien le penser, ils y faisaient un grand vacarme. N'importe, l'idée d'être chez lui séduisit l'empereur. Lig. 15. *cela;* mais ce palais impérial n'était pas complètement en état de recevoir définitivement l'empereur et sa suite : il fallait forcément attendre. Lig. 17. *trouver*. On le savait, tous les propriétaires offraient les leurs. Ce n'était pas une affaire d'argent qu'on cherchait, on voulait par dessus tout obliger l'homme des destinées qui devenait chaque jour plus cher à sa famille sociale. *L'empereur fixa*. Lig. 24, et il promettait de marcher sur les traces de son père. Lig. 30. chère par le premier déboursé de l'acquisition, mais par le développement que. Lig. 34. c'était trop, c'était.

Page 139. Lig. 3. *plus que la valeur réelle*, c'était une valeur d'affection, de retraite et méditation. Le Saint-Cloud elbois doit tenir désormais un rang distingué dans les fastes de l'île d'Elbe. Ce n'était pas le dernier mot de l'empereur. *Saint-Cloud*. Lig. 10. *avoir trouvé* ce que l'empereur désirait. Lig. 18. *horizon immense*, et l'on voyait en même temps la côte depuis. Lig. 19. *tyrrhénienne* par laquelle ces bords sont mouillés. *Napoléon*. Lig. 23. de la dépense que lui occasionnerait un établissement dans ce désert. *Il répétait*. Lig. 26. *inconvénients*. Il faisait des plans, il faisait des tracés, il faisait des devis. Néanmoins, ce projet ne fut pas exécuté. Lig. 27. n'avait pas de choix à faire, car il n'y avait rien à comparer. et il devait forcément construire. Lig. 32. *appartenait*, mais cette habitation, en lui appartenant, était mon ouvrage, je l'avais créée.

Page 140. Lig. 1. plus particulièrement encore. Je le savais par le général Drouot. C'était au moment même où je m'étais (*sic*) le plus d'entêtement dans mon refus de verser les fonds que j'avais appartenant au gouvernement français. *L'empereur* Lig. 20. *je l'avais mis* à ses ordres. Plus tard nous verrons ce qu'il advint à cet égard. Mais pour des palais, pour des campagnes, il fallait des meubles, il en fallait beaucoup, et l'empereur n'en avait pas du tout. Du tems et de l'argent étaient nécessaires pour s'en procurer à la manière ordinaire. Mais que le lecteur ne s'inquiète pas trop de cette pénurie, l'empereur *se tira vite* Lig. 25. *pas lui en refuser*. L'opération n'était pas clandestine, l'empereur en avait donné l'ordre à haute et intelligible voix. *Un fourrier du*. Lig. 19. *quelques observations*, et il les fit, *ce qui*. Lig. 21. il *avait fait choix*, c'était déjà beaucoup. On n'avait plus à être en peine pour les ameublemens. Le génie gouvernemental des hommes d'État

n'avait pas encore découvert ou du moins n'avait pas encore officiellement reconnu cette nouvelle providence qu'ils ont appelée *le hazard*, et sous les auspices de laquelle les gouvernements actuels marchent au bien et au mal, selon que le bien ou le mal est utile à leur intérêt particulier, sans s'inquiéter le moins du monde si cet intérêt particulier n'est pas nuisible à l'intérêt général. Toutefois, ce hazard, dieu de circonstance, du mal ou du bien, existait alors, comme il existe aujourd'hui, et l'empereur qui lui devait toutes ses infortumes dans les grandes choses, le trouva favorable dans une petite chose. *Le prince Borghèse.* Lig. 26. *suite* l'empereur. L'empereur accourut, il se félicita du mauvais temps, il ne se donna. Lig. 28. *il prit tout*, c'était plutôt fait : « *Cela ne sort.*

Page 141. Lig. 6. *prince Lucien* Bonaparte. On m'écrivit, je rendis compte à l'empereur. *L'empereur.* Lig. 8. *de protester.* Je me hâtai d'obéir. Lig. 13. *d'Elbe*; il donna pleine satisfaction à l'empereur ; il voulut. Lig. 18. cru d'abord n'avoir rien de mieux à faire que de recourir. Lig. 21. avec une extrême bienveillance. La famille du prince les entoura aussitôt avec une grande curiosité pour savoir tout ce qui se passait à l'île d'Elbe. *On les questionna.* Lig. 22. ces questions n'étaient pas l'effet d'un tendre intérêt. Elles portaient l'empreinte. Lig. 25. *capitaines* n'osaient pas répondre, mais ils *étaient.* Lig. 26. *entendaient*, et lorsqu'ils m'en rendirent comple, je crus que leur indignation les faisait exagérer.

Page 142. Lig. 5. *les cesser.* Cela était d'autant plus à craindre, que l'empereur m'avait demandé deux fois où j'en étais avec le prince. Mon embarras était grand, mais j'avais l'ange d'amitié qui ne me laissait jamais en peine. J'eus recours à lui. Lig. 9. *pour bien m'assurer* de la vérité, et j'envoyai d'autres capitaines. Ces capitaines furent plus indignés encore que ceux qui les avaient précédés, mais il y eut pour eux une compensation qui n'avait pas existé pour les autres. Le prince Louis voulut les voir, et autour de ce prince, tout leur parla avec éloge de l'empereur. Les paroles du prince Louis étaient toutes des paroles d'attendrissement. Lig. 14. *l'empereur*, et je le lui dis. Lig. 22. Il ne m'ordonna pas de continuer ces observations, je les cessai. Pourtant, quelque temps après, il me demanda ce que je savais du prince Lucien, je lui répondis que je ne savais rien et il se tut. Lig. 28. *ces petites choses*, il se plaisait beaucoup à les entendre raconter. Lig. 30. *ces détails*, il la visita avec cette intention d'apprendre qui fait que tout se grave dans la mémoire, surtout dans une mémoire comme la sienne, extraordinaire par la prodigalité de ses étonnantes citations. *Aussi à son retour.* Lig. 34. et tout apprécié, les montagnes, les plaines, les côtes, les golfes, les anses, rien ne lui était (*sic*) échappé, et personne n'était plus à même que lui d'écrire la topographie elboise.

Page 143. Lig. 5. *de surpasser Portoferrajo*, car les Elbois de la partie occidentale de l'île ne savent rien faire sans y imprimer le sceau de leur jalousie contre les Portoferrajais. J'ai évité d'entrer dans les détails de ces réceptions, parce qu'elles n'ont d'historique que leur ensemble,

ce qui ne m'empêche pas de remarquer et de faire remarquer que l'empereur trouva dans cette contrée autant de témoignages d'amour que naguère nos soldats y avaient trouvé des sentiments de haine. Lig. 18 *l'empereur*. L'empereur ne savait pas refuser à ceux qui s'en montraient dignes. Aussi M. Séno l'avait facilement obtenue. *Seul artisan*. Lig. 18. *familières aux Elbois*. Il le chargea de s'entendre avec moi pour le mettre à même de protéger fructueusement cette industrie. Je ne pouvais que m'en rapporter à la sagesse de M. Séno. Son opinion devait être la mienne, elle le fut. Je ne fis que la rédiger, l'empereur approuva M. Séno, il. Lig. 25. ces opérations qui en devenant plus lucratives pour eux, en devenaient aussi plus utiles pour l'état, et pouvaient finir par arriver au point de celles qui prospèrent sur les côtes de la Sardaigne. Lig. 28. la dotation de la légion d'honneur, et au milieu du cliquetis des armes. Lig. 29. L'empereur n'avait pas besoin de solliciter. *Il vit les carrières*

Page 144. Lig. 10. *Bargili* était un homme de bien, *il suivit. S. M-.* s'occupait en même temps des métiers. *Elle ne voulait*. Lig. 20. encouragement. L'émulation triomphante était entrée dans les ateliers et les ouvriers se surpassaient. *Il aurait fallu*. Lig. 23. J'ai parlé des salines. Il faut que j'en parle encore : le *regard* régénérateur de l'empereur. Lig. 25. *Certainement* il y avait eu de l'incurie ; l'opinion publique disait qu'il y avait eu de la déprédation. Néanmoins, pour être bien juste, je dois dire que le fermier. Lig. 29. *son pays* ; il n'y voyait que par les yeux de son agent, et son agent y voyait à sa manière pour tous deux. Les salines bien régies pouvaient, selon toutes les probabilités, en calculant leur revenu possible au minimum, doubler au moins, *peut-être*. Lig. 33. *en régie*. L'empereur me consulta pour savoir s'il ne pourrait pas réunir..... de l'intendance, et que l'idée de cette responsabilité pourrait me rendre investigateur, peut-être même tracassier, ce qui n'était ni dans ma nature, ni dans les nécessités du moment.

Page 145. Lig. 7. *L'empereur....des salines*. L'empereur eut confiance dans la loyauté de M. Rossetti. Il traita avec lui. Les salines augmentèrent de valeur en raison de ce qu'elles augmentèrent de revenu. *J'étais toujours*. Lig. 11. *toujours désarmé*, je le dis avec une conviction craintive (*sic*) : on ne peut pas écrire la vie de l'empereur à l'île d'Elbe sans avoir l'air de faire un panagéryque (*sic*), et cette pensée m'a plus d'une fois empêché de m'exprimer avec l'énergie du sentiment que j'éprouvais. Mais avant de passer outre, je veux dire avant de suivre plus longtemps l'empereur dans le développement de ses projets paternels, pénétrons à ses côtés dans le palais impérial dont il va prendre possession, et par attachement jouissons de sa jouissance. *L'empereur*.

Page 147. Lig. 18. *de le caser*. Heureux encore de lui avoir trouvé un gîte passable ! *Mais le tems*.

Page 148. Lig. 1. *intercalez* : comme l'avait dit l'empereur, le général Drouot se contenta de ce *qu'on*. Lig. 10. ou au général Drouot, plus particulièrement au g$^{al}$ Bertrand, et le g$^{al}$ Bertrand ou le g$^{al}$ Drouot prenaient. Lig. 18. *compte*. Cela les obligeait aussi à payer de leur personne,

ce qui est toujours un grand bien dans le maniement des affaires publiques. Il faut bien étudier toutes les branches des fonctions que l'on remplit, lorsqu'on ne sait pas sur quelle branche l'on sera interrogé. Alors l'étude suivie est d'autant plus indispensable que celui qui fait les demandes n'a pas besoin d'être aussi éclairé que celui qui fait les réponses. Celui qui a le droit de questionner à l'avenant ne connaît pas toujours la profondeur de ses questions, et pourtant il se pose comme juge devant celui à qui il impose le devoir de les développer. L'un n'a besoin que de rester silencieux pour paraître savant ; l'autre doit au contraire employer toutes les ressources de la parole pour n'avoir pas l'air d'un ignorant. Tous les souverains n'ont pas cette science universelle dont l'empereur est en possession ; il n'y en a même aucun maintenant qui soit au-dessus d'un savoir ordinaire, et, parmi eux, ce sont toujours les moins instruits qui cherchent à embarrasser les hommes studieux qui ont à force de veilles acquis une grande instruction. Lig. 21. *n'y avait pas d'autre cérémonial.* L'absence du faste imprimait un caractère de grandeur à ces réceptions. *Il était facile.* Lig. 23. *qu'il recevait*, soit qu'ils fussent de grands personnages, soient qu'ils fussent de petits personnages, et j'étais particulièrement à même de faire cette étude. *Voici comment* : Lig. 33. *voulait fêter les visiteurs* qu'il recevait en audience, puis à sa table, *il m'engageait.*

Page 149. Lig. 5. *portaient un grand nom*, et l'écho qui répétait, de Portoferrajo à Rio, ne pouvait pas taire le regret que l'on éprouvait de ce que l'audience n'avait pas été plus longue. *Lorsque les.* Lig. 7. *l'empereur,* touché qu'il était, *s'épanchait.* Lig. 9. *réputation*, c'était encore autre chose. Lig. 10. sur l'état du monde social, sur ce que cet état avait été, sur ce qu'il était, sur ce qu'il menaçait de devenir, *et alors il.* Lig. 12. *fièvre d'admiration*, et j'en ai vu plusieurs. Restait une autre classe de visiteurs. *C'étaient les visiteurs.* Lig. 22. *répréhensible*, et en voici une preuve. Lig. 26. ils étaient tombés en bonnes mains. Je n'ai point des sentiments de haine contre la nation anglaise ; car, je le répéterai cent et cent fois, mes principes sont qu'il ne faut jamais haïr les nations, et surtout une nation comme la nation anglaise. Toutefois j'abhorre le gouvernement anglais, je l'abhorre de toute la puissance de mon âme, parce que je le considère comme le fléau permanent de l'humanité. Or pour en revenir à la cavalcade anglaise, je fus indigné contre les Anglais qui la composaient, et au lieu de les accompagner. Lig. 30. Restait à savoir comment l'empereur prendrait cela. Non pas que je craignisse que l'empereur blâmât un acte de fierté digne, *mais parce que.*

P. 150, lig. 28. *la même trempe* pour la politesse ou l'impolitesse des procédés. Il y avait nécessairement les bien élevés et les mal élevés. Les bien élevés *avaient une.* Lig. 31. *dans les rencontres* fortuites : et j'en demandai la raison au colonel Campbell. *Le colonel*

P. 151, lig. 12. *à cheval* pour l'accompagner aux mines. L'amabilité et la beauté n'étaient pas le seul trésor que cette dame possédait; elle avait aussi beaucoup de savoir, et elle le dispensait avec une grâce infi-

nie. Mais *elle ne faisait*Lig.19.*au début.* Puisque je m'occupe des Anglais, il faut que je dise tout ce que j'en sais jusqu'à ce moment, et par conséquent que je parle du colonel Campbell.

P. 152, lig. 2. Plus tard, affectant de prendre un intérêt positif à ce qu'il appelait les tracasseries dont on me tourmentait, sachant d'ailleurs que j'avais donné ma démission. Lig. 5. . *firent frémir.* Mon sang refoula vers mon cœur ; je sentis que j'étouffais, la respiration me manquait. Lig. 7. à *craint de nuire* l'empereur, et je l'avoue, ma réserve obligée me bouleversa pendant plusieurs jours. Dans une autre visite, le colonel Campbell, ne me trouvant pas chez moi, s'expliqua plus explicitement avec ma femme, et après l'avoir amenée à parler des chagrins que j'éprouvais, il la pressa *pour qu'elle.* Lig. 12. Ma femme était et est toujours française pur sang. Lig. 13. Le colonel Campbell trouva en elle un haut caractère de vertu patriotique. J'aurais à faire son éloge si je ne craignais pas de blesser sa modestie. Aujourd'hui, elle repousse les promesses du colonel Campbell ; plus tard, elle bravera ses menaces. *J'étais* Lig. 16. *de l'Angleterre* : mon âme était cruellement blessée. Je m'attendais à ce que le colonel Campbell voudrait savoir quelle influence aurait eue ce qu'il avait dit à mon épouse. J'attendais en frémissant. C'était la première fois *que j'avais.* Lig. 17. *libre arbitre* pour terminer cette affaire comme il me semblait qu'elle devait être terminée, car j'y voyais ma délicatesse. Lig. 22. *sur l'empereur*, et pour rien au monde je n'aurais voulu ajouter aux peines qu'il éprouvait. L'anxiété me dévorait : je ne pouvais plus y tenir. Lig. 27. *m'écouta* avec une attention qui n'avait rien de son attention accoutumée. Ses traits étaient en mouvement. Lorsque j'eus fini, il dit *avec une espèce*

P. 153, lig. 2. *entre vous et lui.* » Je me retirais avec ie général Drouot. L'empereur nous rappella. Il me pressa. Lig. 9. *reste* ? Nous sortîmes définitivement. Le général Drouot ajouta aux recommandations de l'empereur. Le lendemain, *l'empereur.* Lig. 17. *claires et précises* de ma femme, en même temps que les visites qu'il m'avait vu faire au Palais impérial, en détruisant ses espérances, l'avaient fait renoncer à ses projets, et il s'abstint désormais de toute tentative qui aurait pu nous conduire à parler encore de me faire quitter l'île d'Elbe. *Il vint à Rio.* Lig. 22. *bonne compagnie*, et tout en surveillant l'empereur, il enveloppait. Lig. 27. Il était naturel que nous éprouvassions une douce jouissance en voyant des Français qui avec l'apparence du dévouement venaient s'associer à notre destinée, et chaque nouveau visage national était pour nous un nouveau plaisir. *Mais l'empereur.* Lig. 34. *en fut petit.* Je ne m'occupe pas de la date de leur arrivée. Je dis leur venue, c'est le fait principal.

Page 154, lig. 3. *de son service.* et dont l'existence était presque ignorée, même dans la place. Lig. 6. *pour être sa fille.* Du moins elle portait son nom L'empereur était à Longone lorsque l'adjudant Lebel débarqua à Porto-Ferrajo. On en rendit compte à l'empereur. *Il fit.* Lig. 4. *dire décidée.* L'adjudant Lebel se rendit auprès de l'empereur ; les deux dames l'accompagnèrent. Que se passa-

t-il à Longone ? Je l'ignore. Je ne cherchai pas à le deviner. Ce que je sais, que je sais bien, c'est qu'à *son retour de*. Lig. 23. Lébel était un homme de peu de délicatesse, et je me rappelai les paroles de l'empereur. Lig. 25. *gouvernement papal* et qui venait abriter ses cheveux blancs sous l'égide de l'empereur (*sic*). *L'Empereur fit*. Lig. 32. pourquoi il portait les épaulettes d'un grade qu'il n'avait pas. *Il*

P. 155, lig. 8. *sa place*, de manière à en perdre la tête et à la faire perdre à toutes les personnes avec lesquelles il était ou croyait être en relation. *Rien n'aurait*. Lig. 13. *de le voir* à Portoferrajo. Rien n'y faisait. *il prétendait*. Lig. 15. *assigné*, et il disait cela avec un ton solennel qui forcément faisait rire. *Ce brave bonme*. Lig. 22. *ridicules*, mais il avait des qualités devant lesquelles les ridicules s'effacent, et il était soldat d'honneur au suprême degré. Lig. 25. *en supériorité* et je n'étais pas seul de cet avis. Il s'appelait Bellina. Son épouse l'accompagnait. C'était une dame espagnole. Tout le monde en faisait l'éloge. M^me^ Bellina n'était pas une de ces beautés extraordinaires dont chaque trait est un trait de perfection, mais sa figure dans son ensemble avait un charme inexprimable, peut-être supérieur au charme de la beauté et qui séduisait universellement. Je ne crois pas *qu'aucune*. Lig. 31. *princesse Pauline*. Lorsque le chêne-roi, que l'on croyait immortel, eût jonché le sol sacré sans cependant perdre son immortalité, les ouragans du ciel et de la terre qui s'étaient réunis pour le renverser éparpillèrent son feuillage sur la surface du globe, et l'une de ses feuilles, *M^me^ Bellina*. Lig. 34. *de demoiselles*. C'est une chose heureuse que de pouvoir dire du bien des personnes avec lesquelles l'on a été réuni à des époques remarquables.

Page 156, lig. 11. *capraïaise*, mais de l'île de Corse ou de l'île de Capraja, n'importe, *cette dame*. Lig. 13. comme il y avait déjà attaché les deux dames dont j'ai précédemment parlé, *en qualité*. Lia. 17. *les trois grâces*. Vraiment il y avait là quelque chose qui pouvait donner une idée de la fabuleuse Cithère. Praxitèle y aurait facilement inspiré son sublime ciseau. Dans toutes les circonstances de la vie morale, la femme fait le bonheur de l'homme. C'est son apanage, quoique en dise notre orgueil et surtout notre ingratitude ! Elle nous modère dans notre prospérité ; elle nous soutient dans l'infortune, et plus d'une fois, l'exemple de sa courageuse persévérance nous empêche de succomber au désespoir. Mais c'est surtout sur un rocher, au milieu des mers, alors qu'on a été battu par la tempête, qu'il est heureux de trouver de chers anges dont le sourire console et dont la parole rend l'espérance. *M^me^ Colombani*. Lig. 19. *conduite*, et l'estime générale la récompensait. Lig. 31. *langage*, quant à moi, *lorsque*. Lig. 32. *dans cette querelle* dont il m'apprit lui-même la cause et les effets. Une arrivée plus importante que toutes celles qui l'avaient précédée, sans comparaison aucune, vint nous étonner *et surtout réjouir*.

P. 157, lig. 5. *débarqua* à Portoferrajo et il demanda à être conduit à l'empereur. L'empereur était à Longone. Le nouveau venu se disposa à y aller. Simple et modeste, il ne fixa l'attention de personne, *et mon-*

*té*. Lig. 8. *vers* celui qui était *le but de*. Lig. 9. *grand pouvoir* donne aux hommes qui l'ont contractée un air de commandement dont ils ne peuvent pas se défaire, alors même qu'ils ne commandent plus, et cependant, faisant exception à la règle, le général *Boinod*. Lig. 15. *et l'accabla* de questions : « Qui êtes-vous? D'où venez-vous ? Où allez-vous? Que dites-vous? Que faites-vous? » M. Boinod *ne répondait*. Lig. 16. *était curieux*, dans l'intérêt de l'empereur, même dans l'intérêt du général Boinod, car M. Rebuffat avait un cœur excellent. On arriva à Longone, *il n'y*, Lig. 17. *engagea son compagnon* de circonstance à dîner chez lui. Mais ce n'était pas une de ces invitations de courtoisie ou d'affection qu'on doit faire et qu'on a du plaisir à faire. C'était une invitation de bienveillance pour un étranger qui ne savait où aller dîner. *Tandis que*. Lig. 29 *compte de sa mission* qu'il venait de remplir, et après avoir terminé cette affaire, *il raconta*. Lig. 21. *un bon homme* qui, disait-il, venait tout exprès pour le voir, lui, l'empereur et qui, disait-il encore,

Page 158. Lig. 6. Il lui tendit la main, non pas comme les souverains la tendent avec une froide réserve, il la lui tendit avec effusion, et il le conduisit à table, où il le plaça à côté [Lig. 8.] *de lui* pour lui faire continuer son repas, que le général Bertrand l'avait obligé à quitter. L'empereur dit *et répéta*. Lig. 10. *logé*. Pauvres têtes que les têtes humaines ! Elles passent d'un extrême à un autre extrême avec la rapidité de la pensée. *Les proches*.

Page 159. Lig. 17. *Porto-Ferrajo*, où rien ne l'appelait ; *il eut l'impudence*. Lig. 19. *de son habit*, du Lys que les Bourbons avaient ravalé dans les ruisseaux en le jetant à tous ceux qui osaient le porter, alors que la plus vile canaille en faisait sa parure, du Lys qui était devenu l'emblème de la trahison, de l'assassinat, de la vengeance et du vandalisme. L'impudence n'est pas pour l'ordinaire la compagne de la bravoure. *Venir à l'île*. Lig. 25. *des menaces* proférées, *lorsqu'un*. Lig. 28. *refusa* de se dépouiller du Lys, et alors l'*officier*. Lig. 34. *n'ait pas d'autres suites*. » Le chevalier du Lys, qui était peut-être aussi un chevalier d'industrie, balbutia quelques paroles.

Page 160. Lig. 5. *dire pourquoi* l'empereur blâma l'officier. L'officier avait fait son devoir, il avait rempli sa tâche, et le blâme de l'empereur, selon moi, était un blâme injuste. Peut-être aussi que ce blâme n'était qu'un blâme politique ; *car*. Lig. 9. *événement* auquel l'on donnait peut-être trop d'importance, lorsqu'un bruit semblable aux coups de tonnerre qui sous un ciel serein, dans un calme parfait, viennent, par leur éclat inattendu, effrayer des populations entières, bouleversa l'opinion publique et la soumit à l'influence de son esclavage absolu. Lig. 12. *ne le sait*, du moins ne le sait bien, *et que depuis*. Lig. 22. opinion s'était tellement enracinée dans les esprits qu'elle exagérait. Lig. 28. *comment* il y avait débarqué. Cette clandestinité était une double violation des lois : violation de la loi sanitaire, violation de la loi de police. Nécessairement un homme qui violait ainsi les lois ne pouvait pas avoir de bonnes intentions, et il n'y a rien d'exagéré en lui attribuant des projets criminels. Un hasard presque miraculeux le fit découvrir, on l'arrêta : c'était dans la nuit.

Page 161. Lig. 2. *s'était passé*, Chacun en parla à sa manière, mais tout le monde fut d'accord pour accuser le [*sic*] accuser encore. J'étais à Rio. Lig. 6. l'empereur m'en parlerait, puisqu'il s'était informé si j'étais en ville. Je pouvais alors. Lig. 8. *et l'empereur*, comme s'il me donnait une leçon, *m'adressa*. Lig. 14. *autre chose*, quant au général Brulart. Lig. 17. *pied à terre :* c'était au moins de l'inconvenance, *la présence*. Lig. 19. *cet officier*, l'interrogea et lui *intima*. Lig. 20. *partis*. A cause de cela, l'*empereur*. Lig. 27. J'ai tant de respect pour l'habit militaire, que j'ai toujours répugné à croire que le général Brulart avait taché celui qu'il portait, en consentant à exécuter des projets d'assassinat. J'en suis encore là : sans doute les généraux des chouans ne s'élèvent pas à la hauteur des généraux de la Vendée, encore moins à la hauteur des généraux de l'armée nationale, mais cette infériorité comparative ne veut pas dire que ce soient des chefs de séides, et pourtant ils ne seraient que cela s'ils commandaient à des hommes soldés pour tuer et tuer encore. Lig. 34. *fait* ou qu'on avait voulu lui faire. Ce sont ses oublis qui ont creusé sa tombe politique. Lorsqu'il m'envoya en mission dans le Midi, comme je le dirai plus tard.

Page 162. Lig. 5. *destitution*, si elle n'était pas injuste, *était au moins*. Lig. 8. et je m'y rendis, j'arrivai un peu tard, *je trouvai*. Lig. 14. *répéter* pour aller au théâtre. Lig 29. car l'on ne m'avait rien dit de précis et le général Drouot m'assura. Lig. 32. *accoutumée*, il y avait du trouble dans la physionomie (*sic*). Lig. 34. *un crime*, surtout d'un crime qui aurait menacé les jours de l'empereur, *et dans ma conviction* la dénonciation *était une*.

Page 163. Lig. 7. *qui lui était confié*. Il alla. Lig. 8. *impériale*, ce conseiller était également corse, c'était M. Poggi. *Il n'était pas*. Lig. 10. *incriminé*. Son devoir de juge s'y opposait. *C'est*. Lig. 10. *ful instruit* de ce qui se passait à cet égard. Lig. 12. *l'empereur*, quoiqu'il ne voulût pas en paraître affecté, et voici la preuve. Après l'évènement du théâtre, l'empereur *chargea le*. Lig. 18. *à l'empereur*. L'empereur ne se souciait pas de le recevoir. Le magistrat insista. L'empereur le reçut. Lig. 22. venait de pleurer ; ses yeux étaient encore mouillés de larmes. Lig. 26. *désespéré*, Confiant que j'étais dans son innocence, je frémissais aussi, et j'aurais de suite parlé.

Page 164. Lig. 6. *de le dire à l'empereur*, je le lui dis même avec une expression énergique. L'empereur me répondit froidement : « *Il n'en est pas temps encore.* » Cependant lorsque nous arrivâmes *aux portes*. Lig. 13. *était accomplie*, parfaitement accomplie, et il l'appela à de hautes fonctions. Il fit plus, *il nomma*. Lig. 16. *à regret*, car son nom est un beau nom, dont les Corses. [Lig. 17.] peuvent s'honorer, et dont ils doivent s'honorer. Moi je range ce nom au nombre de ceux qui me sont les plus chers. J'ajoute que, durant les Cent-Jours, ce magistrat. Lig. 23. publique entoure, et qui mérite d'être ainsi entouré. Lig. 32. *disait-on*, et elle était *motivée*.

Page 165. Lig. 4. *reçu*. Je crus alors, je crois encore que l'*empereur*. Lig. 15. *de l'empereur*, il était à l'Elysée-Bourbon, et je trouvai que

l'officier supérieur était de service. Il me fut impossible de ne pas en parler à l'empereur. Lig. 21. la chose était officielle, et pour la dire ou pour la répéter, il n'était pas besoin de chuchoter à l'oreille.

Page 166. Lig. 10. *le vieux commandant Tavelle.* » Je représentai consciencieusement à l'empereur que si le bon commandant Tavelle était mêlé aux mesures que je prendrais, *il ne se croirait.* Lig. 17. *commandant* Tavelle de ce qui se passait, et que l'empereur. Lig. 19. *tout le pays.* Eperdu, délirant, il voulait voir tout le monde en face, et gare à celui qui n'aurait eu qu'un œil. *Il ne voulait.* Lig. 31. *vous retirer.* » Le maire, stupéfait d'indignation, frémissant de rage, tout en reculant de peur, car il craignait l'épée du commandant, lui observa qu'il était citoyen, maire, chambellan. Oui, lui répliqua le commandant en l'interrompant, faisant allusion à ce que le maire était borgne : « Oui, mais vous êtes marqué *comme celui.* Lig. 32. *à son secours.* Il est vrai que le maire de Rio-Marine n'était pas intérieurement fâché de l'avanie que l'on faisait à son collègue, qu'il en était de même de la population, et que tout cela n'était pas rassurant pour le maire borgne. *Je n'étais.*

Page 167. Lig. 6. *du brave Tavelle*, excellent dans son principe, mais déraisonnable dans son application et dangereux dans ses conséquences, pouvait devenir compromettant. L'empereur avait déjà réfléchi à l'excentricité du colonel (sic) Tavelle. *Il me.* Lig. 11. *du vieux colonel.* Certainement c'était un homme de bien, mais l'idée qu'on voulait assassiner l'empereur avait tout à fait détraqué sa nature déjà si originale et il touchait presque à la folie. *Il avait sans cesse.* Lig. 15. *tâche* . De pareils hommes sont toujours dangereux. Il n'y a jamais aucune circonstance dans la vie sociale, à moins du cas bien caractérisé de la légitime défense, où le pouvoir doive recourir à la justice du glaive, car la justice du glaive n'a d'autres règles que l'effervescence des passi ons et qu'elle frappe (sic) pour le seul plaisir de frapper. Les massacres du Pont d'Arcole étaient la traduction de la justice du glaive. Lig. 17. *l'empereur*, et qu'il me parut fâché d'avoir laissé échapper. *Nous étions.* Lig. 20. *ourdissaient* pour se débarrasser totalement de lui. *Il me dit.* Lig. 31. *le plus possible de la place*, largua ses basses voiles, mit en panne, hissa la bannière elboise.

Page 168. Lig. 2. *les amis de Murat* qui avait trahi la France et qui siégeait encore sur le trône de Naples. Mais le peuple napolitain *ne.* Lig. 7. Bientôt le grand canot du vaisseau napolitain désempara du bord et à la rame il se dirigea vers la maison sanitaire qui était à l'entrée du port. Ce canot était monté par l'état major du vaisseau, le commandant en tête. Le commandant, qui je crois, sans en être bien sûr, était un contre-amiral, demanda à descendre à terre pour pouvoir avec ses officiers, *aller présenter.* Lig. 15. *sanitaire.* A côté il y avait un poste militaire assez important pour la garde de la darse et de la poste maritime. Dès que le général Cambrone fut rendu à la maison sanitaire, *le commandant.* Lig. 16. *à une réponse* d'urbanité. Mais par l'une de ces extravagances que les hommes sensés ont peine à comprendre, à la vue de l'uniforme. Lig. 18. *déraison*, ne mettant aucune borne à sa colère, à sa

rage, *après avoir*. Lig. 23. *poussé au large* : il n'était pas assez maître de lui pour pouvoir se contenir. Le délire l'aurait emporté : un grand malheur s'en serait suivi. *Dès que* le. Lig. 25· et tout me persuade que *le commandant*.

Page 169. Lig. 4. L'empereur me fit appeler. Il était visiblement inquiet. *Il me*. Lig. 5. *vaisseau* napolitain. Je crus deviner sa pensée. Je lui offris d'aller immédiatement à la poursuite de ce vaisseau *monté*. Lig. 17. *pas comme cela* Je ne voulais pas aigrir l'empereur Je le priai d'avoir la bonté d'observer que le sentiment qui avait entraîné le général Cambrone était quelque chose de respectable *jusque*. Lig. *de soldats échappés* à tant de batailles, à tant de combats, à tant de climats, à tant d'intempéries, et qui *sillonnés*. Lig. 31. dans ces hommes granitiques ; on était forcé de les admirer aussi, *et*.

Page 170. Lig. 4. *bientôt remarquer*. Un officier désigna débonnairement l'étranger au général Cambrone. Le général Cambrone qui ne voyait qu'à travers un prisme de suspicion, pour lequel tous les hommes qu'il ne [Lig. 5] connaissait pas ou qui ne lui plaisaient pas semblaient être des. Lig. 7. *questionner* pour savoir qui il était, d'où il venait, où il allait, ce qu'il voulait, *il commença* par. Lig. 10. laquelle on l'accueillait, se croyant en péril, *avait perdu la*. Lig. 11. *le soupçonnait*. Cependant cet étranger à l'ile d'Elbe *était un*. Lig· 14. *et qui* comme tant et tant d'autres braves gens, destitué *pour cause de ses*. Lig. 17. la peur qu'il avait eue, qu'il avait encore, et désabusé de sa visite d'affection, il quitta sur le champ Portoferrajo comme s'il quittait une cité inhospitalière... Je n'ai pas su de quelle manière l'empereur avait pris cette autre incartade du général Cambrone, mais j'ai été témoin que le général Drouot en était très courroucé. J'admets le dévouement pour un bienfaiteur en tant que bienfaiteur, je ne l'admets pas pour un souverain. Le dévouement de l'homme social appartient. Lig. 20. *un aspect de stabilité* : il souriait aux choses qui pouvaient prêter à l'apparence de ce caractère. Il ne disait pas: *Faites*. Il ne disait pas: *Ne faites pas*. Il se bornait à observer. On savait que son silence équivalait à une approbation. L'on se réglait en conséquence. Portoferrajo était loin d'approcher de Capoue. Rien ne pouvait se comparer entre la ville modeste des rochers elbois et la cité somptueuse des plaines fertiles de la Campanie. Mais tout est proportionné. C'était une armée que Capoue domptait. C'était quelques débris d'armée que Portoferrajo subjuguait. Après de longues années de fatigues incessantes, les hommes, généralement parlant, ont perdu l'habitude de rester les bras croisés, et la monotonie avec son ennuyeuse uniformité leur devient quelquefois plus accablante que ne l'avait jamais été l'excès de leur activité. C'est précisément ce qui arrivait aux compagnons de l'empereur. Le temps leur était long: quelques-uns des compagnons de l'empereur cherchèrent à secouer le joug de l'oisiveté. *Ils*. Lig. 23. *hommes* qui ne savaient plus rien faire doucement, *et qui*. Lig. 25. *par leurs plaisirs* tous de là. Ils jouissait de leurs jouissances, et tout ce qui pouvait être un bien pour eux était un bien pour lui. *Mais*. Lig. 26. *ardents*, et par conséquent

susceptibles de se tromper sur la nature du bien. L'empereur y voyait mieux qu'eux, il jugeait mieux qu'eux. Il voulait rigoureusement que rien ne fît brèche à l'honneur; il voulait aussi que rien ne blessât les convenances. Je cite quelques faits. L'histoire de l'empereur à l'île d'Elbe n'est pas seulement la nomenclature plus ou moins raisonnée des choses morales ou matérielles qui sont son ouvrage personnel, et selon moi, ce qui s'est fait sous ses yeux s'y rattache, surtout lorsque ce qui s'est fait peut contribuer à expliquer ses sentiments ou à pénétrer sa pensée.

P. 171. Lig. 1. *fugitive*. Je fus chargé de transmettre l'expression de ce désir. *L'officier*. Lig. 3. *avec une dame* inconnue qui n'était pas sa femme. Il aurait cependant voulu, plébéien qu'il était, que son union. Lig. 9. *garda* une *rancune* de durée. Lig. 10. *voulut pas* également *admettre*. Lig. 31. *un grand événement* parmi les grands évenements de l'île d'Elbe durant le règne elbois de l'empereur : le philosophe, le savant, l'homme accompli, le général Drouot, par l'une de ces combinaisons que l'on ne peut pas prévoir, dont on ne sait pas se rendre compte, le général Drouot en vint aux prises avec l'amour, et il arriva ce qui devait arriver : l'amour vainquit. Le général Drouot succomba, sans même se douter qu'il s'était exposé à succomber. Le général Drouot.

P. 172. Lig. 3. *une vertu si rare*, les fastes de la vie avaient de si belles pages qu'il était impossible qu'une femme, quelque haute que fût sa position, ne se trouvât. Lig. 3. Disons de suite comment l'amour jeta ses filets pour envelopper et prendre le général Drouot. Mademoiselle Henriette *était à cet*. Lig. 23. *opinion* à cet égard. Qu'on s'imagine les amours d'un saint avec une de ces filles célestes qui habitent le séjour des anges : c'étaient les amours de ces amans d'une nouvelle espèce. L'hymen allait les couronner ; le jour nuptial étoit fixé, lorsque le ciel le plus serein se couvrit tout à coup de nuages *et qu'un coup*. Lig. 27. *à le cacher*, il ne cherchait point à l'afficher : cela coulait naturellement comme l'eau limpide d'un ruisseau qu'une source pure alimente. C'était surtout *dans son amour*. Lig. 30. *sa mère*. Quelque chose lui manquait tant qu'il n'avait pas rempli ce devoir que son cœur lui imposait. Il était donc naturel qu'*il rendit compte à*. Lig. 32. *sous un ciel* qu'elle considérait comme un ciel *étranger*. Elle lui ordonna de.

P. 173. Lig. 2. *solennelle*, et cette représentation faite sans cesse. Lig. 4. *il devait* sacramentalement s'en tenir à la foi jurée. C'est trancher la vie morale d'une demoiselle que de l'abandonner, alors qu'on l'a, pour ainsi dire conduite aux pieds (*sic*) de l'autel. Je fus moi-même compromis dans ce triste dénouement qui souleva les parents et les amis de Mademoiselle Henriette. *L'empereur*. Lig. 8. *définitive* de rompre les liens de parole qu'il avait un peu légèrement contractés. Il ne m'en avait pas même parlé. Cependant *on crut*. Lig. 9. *à le décider*. On m'en fit des reproches. Je dis la vérité. On parut douter. Je me crus offensé. Il fallut toute l'autorité de l'empereur pour apaiser cet orage occasionné par les données d'une *apparence*. Lig. 14. *le mieux*. Il est facile de comprendre combien cette rupture affligea les Elbois. Lig. 17. *général*

*Drouot* avait pu s'égarer dans une route qui jusqu'alors lui avait été totalement inconnue. Mais il était incapable d'un mensonge et sa parole ne pouvait être qu'une parole de vérité. Lig. 22. *de l'être* et je bénis le ciel. *Le général.* Lig. 26. *métamorphose* du général Drouot. Plusieurs fois il avait laissé échapper des paroles qui semblaient indiquer que cette métamorphose ne lui faisait pas de la peine. *Il s'amusait.*

P. 174. Lig. 11. *médiocres*, et quelque lieu que ce puisse être, un bon parti attire les regards des pères et des mères qui ont des filles à marier.

P. 175. Lig. 34. *prolongèrent le plus.* Cette classification m'oblige à suivre un autre ordre de choses pour atteindre avec lucidité au terme de mon ouvrage. Peut-être fatigué des luttes sanglantes qu'il avait pendant vingt années soutenues contre les ennemis de la France, peut-être humilié de ce que le peuple français l'avait laissé tomber, peut-être indigné d'avoir été trahi par les hommes qu'il avait le plus comblés de bienfaits, même par une partie de ses proches, l'empereur arriva.

P. 176. Lig. 4. *réels*, et tout ce qu'il faisait portait l'empreinte de la durée. *Les constructions.* Lig. 9. *se donner des aises* dispendieuses et momentanées. Le sybaritisme n'était pas son fait. Lig. 12. *supprimées:* je n'en ai cependant jamais eu la preuve irrécusable. Ce qui m'a donné quelque doute à cet égard, *c'est que l'un.* Lig. 17. *violation.* La vérité est que *dans.* Lig. 21. *pas facile à exécuter*, à moins que ce ne fut des choses qui le touchassent de près. *il détournait.* Lig. 25. *devenir plus palpitante* Il avait un langage particulier pour Marmont : c'était régulièrement un langage de mépris *ou* Lig. 27. *presque sans activité.* Il y avait peu d'agens en course.

P. 177. Lig. 16. *à quelles conditions* on pourrait en trouver. Lig. 18 ces commissions qui ne devaient aboutir qu'à lui donner des renseignements. Je n'y voyais. Lig. 27. » (J'abrège le colloque.) Mon départ définitif serait une trahison, je ne déserterai jamais.— Serez-vous long? — Huit jours. — Verrez-vous.

P. 178. Lig. 6. *britannique.*» Je prenais congé de l'empereur lorsque me rappelant, *il me dit.* Lig. 13. une bonté indicible, surtout la maison de la veuve Chemin, avec laquelle j'étais intimement lié. *Il y avait.* Lig. 20. Dès que je fus arrivé *à Florence.....m'adresser*, non pas un ordre ni une apparence d'ordre, mais une belle et bonne *prière* Lig. 26. *aimé neveu.*» et je tachais de le contenter selon l'affection qu'il témoignait. *Mais dès que* Lig. 29. *l'avait ordonné*, il fit un bond de plaisir et il m'engagea à m'asseoir. Puis prenant un siège, *il me.* Lig. 30. le grand duc comprit mon ignorance à cet égard. Il n'insista pas. Il me sembla que ce prince avait, comme l'empereur, l'habitude de questionner, et en effet, il me fit des questions à l'infini. Lig. 34. Je ne pouvais pas me cacher qu'il évitait de me parler.

P. 179. Lig. 4. *lui grand duc*, il se laissa aller facilement et il m'en parla comme s'il s'adressait à un vieil ami. Il est vrai que je [Lig. 5.] n'étais que le dépositaire de ses paroles; que ses paroles devaient être transmises à *son cher neveu,* à *son bon neveu,* à son *bien aimé neveu*, car *Ferdinand III.* Lig. 11. *code Napoléon* , qu'il avait dû leur faire respec-

ter ce code, l'œuvre d'un grand homme et de grands hommes. Lig. 16. *s'honorer* d'un présent fait par le plus grand des souverains dont l'histoire consacrât le souvenir. Je vais me servir d'une expression populaire : on me la pardonnera : *Le grand duc ..... Napoléon. Il* n'en parlait qu'avec admiration. Lig. 20.*de l'accueil.* plein de bonté dont je venais d'être l'objet. Au sortir du palais Pitti, *à quarante.* [Lig. 21.] pas en face de la porte d'entrée, par conséquent presque sous les croisées, un marchand forain vendait des chansons [Lig. 22.] contre l'empereur et indigné de ce contraste avec ce que je venais d'entendre, j'entrai dans un café et j'écrivis. Lig. 26. *ses bureaux* et je m'y rendis. La police est curieuse de sa nature, elle. Lig. 31. *me demanda.*La police crut que cette double confidence avait une haute importance ; elle s'excusa de sa curiosité et quittant sa figure rébarbarative (*sic*), elle prit un masque de politesse.

P. 180. Lig. 19. *supérieur* en sculpture et qui avait déjà commencé la haute réputation à laquelle il est noblement parvenu. Bartolini *avait* Lig. 23. A Pise, la cité qui est ordinairement la pépinière des hommes *appartenant.* Lig. 25. *de l'empereur* et il me fallut renvoyer à une autre circonstance les renseignements complets que j'avais mission de prendre. Lig. 29. *à son perfectionnement.* Vacca, dont l'humanité pleurera encore longtemps la perte, me donna l'hospitalité. Lig. 33. *draps.* Mais l'écoulement par la vente n'était pas à beaucoup près aussi rapide que l'on s'y était d'abord attendu. *L'opinion.*

P. 181. Lig. 2. *de concurrence.* Le commerce intermédiaire renfermé dans le mouvement de la consommation *trouvait.* Lig. 4. *nouvelles* et il aurait voulu que les populations retardassent un peu leurs preuves de sagesse. Le peuple, Lig. 6. à gagner. J'aurai à revenir sur la situation livournaise. Lig. 7. *l'empereur* écouta avec une attention d'attendrissement *tout.* Lig. 14. l'amoncellement de choses de première nécessité [Lig. 15.] que l'on trouvait à Livourne pour les vêtemens, plus particulièrement pour des vêtemens militaires ou pour des vêtemens de marine, ce qui était ponctuellement vrai. *L'empereur n'interprèta .* Lig. 28. toutes les paroles du ministre Fossombroni, ainsi que toutes celles des artistes auxquels j'avais fait visite. Il se rappella avec intérêt d' (*sic*) André Vacca. Il s'inquiéta de ce que je n'avais pu le satisfaire quant à l'instruction publique.

P. 182. Lig. 2. *cet égard,* il me demanda la raison de mon *silence ;* et il me loua de ma pensée religieuse. Ensuite *il ajouta :* Lig. 7. m'aider à *justifier l'opinion* où je suis *qu'en arrivant* à l'île. Lig. 11. *de la coalition.* Quant à mon silence sur l'érection de l'église, la raison en était toute simple, le projet avait échoué dès le principe de son exécution, et alors, il me paraissait inutile d'entretenir l'empereur d'un non succès, quoique ce non succès ne pût en rien m'être attribué. Cependant, comme on voit, la divulgation de l'agent comptable porta un fruit heureux, puisque l'empereur adopta mon plan, et qu'il promit de présider à son accomplissement. Le temps marchait. L'empereur fit légalement. Lig. 14. *traité,* dont je viens de faire mention et *Taleyrand,* à qui l'on s'était

adressé en sa qualité de ministre des affaires étrangères (Lig. 16.] eut l'impudence de ne pas répondre. Tel est l'enchaînent des circonstances qui marquèrent la première époque. Lig. 29. *moi-même*, de l'expliquer au public et à la nation; je vais remplir cette tâche. Peut-être que je ne serai pas d'accord avec des personnes que j'honore, même avec l'empereur que je respecte. N'importe : cela ne m'effraye pas. Je me mets à l'unisson de ma conscience, je marche avec elle, je ne quitterai jamais sa ligne droite. Je chéris profondément la mémoire de l'empereur. Néanmoins je ne lui sacrifierai pas un seul mot de vérité. Lig. 31. Napoléon Bonaparte était Corse. Les Corses sont orgueilleux comme en général tous les insulaires le sont. L'orgueil avait dominé son enfance. Il le domina.

P. 183. Lig. 4. *à travailler* Le travail n'est pas le génie, mais il le, développe, il le supplée et, parfois, il marche son égal. Ici, il y avait l'un et l'autre, le génie et le travail. Lig. 7. alors toute patriotique; elle ne brûlait que du feu sacré. Lig, 32. *ambition patriotique* ; la première de ses trois ambitions aux sentimens de laquelle il ne fit jamais défaut, *même dans ses*

P. 184, lig. 1. *d'erreur*, son ambition patriotique *lui fit rêver*. Lig. 3. de l'empire français ; et malheureusement les souverains de l'Europe prêtaient à cette illusion en cherchant sans cesse à détruire la France. Ils prouvaient constamment *qu'ils*. Lig. 5. *brisé*. L'ambition de gloire et l'ambition de puissance furent d'accord avec l'ambition patriotique. L'empereur les écouta toutes trois ; il crut pouvoir les contenter toutes trois. Mais une quatrième ambition naquit de la possibilité presque démontrée d'arriver à l'ambition de famille. Cette ambition de famille n'eut rien d'heureux. *Elle ne fit jamais*. Lig. 15. *peuple*, du peuple qui pour lui avait sacrifié sa puissance suprême au pouvoir souverain. Lig. 16. *social*, quelle que soit l'organisation sociale. Hors du peuple point de salut. Lig. 18. *pas le peuple*, l'empereur aimait le peuple, *il l'aimait*. Lig. 21. *l'humiliation*. Il la combat ou il se sépare de ceux qui l'humilient. Il se sépara de l'empereur. Toutefois je dirai du peuple ce que je viens de dire de l'empereur. Lig. 23. Le peuple chérissait l'empereur; il le chérissait sincèrement ; il se serait dévoué pour lui, parce qu'il comprenait tout le bien que l'empereur lui faisait. *Mais son* Lig. 26. Ici l'empereur et le peuple ne formèrent plus un seul tout; il arriva que les rénégats du peuple accoururent auprès de l'empereur, et qu'ils courbèrent servilement la tête devant le pouvoir impérial. Ils s'étaient dits *hommes*. Lig. 28. le peuple ravalait avec le Directoire et qu'on appelait le *peuple doré*. Écume thermidorienne, qui a été la base... liberticides qui depuis cette époque ont tour à tour et constamment fait le malheur de la France. Lig. 33. On ne fit pas assez d'attention à ce changemeut. Je crois même qu'on n'y a jamais fait attention. *Cependant*.

P. 185, lig. 2. directoriales, un peu purgées par le Consulat, c'est-à-dire dégagées de leur écume. Lig. 6. *révolution*, mais ces hommes de la révolution, malgré les hochets dont il les avait affublés et les titres qu'il

leur avait dispensés, ils ne pouvaient pas lui constituer une cour, et alors, embarrassé, il appela à son aide les hommes de la contre-révolution. De manière que l'empereur eut à ses côtés. Lig. 10. *jamais fusion*, et qui, par le froissement forcé *eut pour*. Lig. 13. *représentait les autres*. Les représentés se plaindraient si je les jugeais d'après leurs représentants. Ce qu'on ne peut pas taire, c'est que les révolutionnaires avec les contre-révolutionnaires *faillirent*. Lig. 14. *principes primitifs*. C'était un peuple extraordinaire qui s'élevait sur le peuple ordinaire, c'était le peuple des lambris, peuple de courtisans, peuple de flatteurs, peuple de favoris ; osons le dire, peuple diamétralement opposé au vrai peuple. *Une sphère*. Lig. 19. *monde spécial*. Il passait avec bonheur du salon où personne ne s'occupait au cabinet où tout le monde travaillait. Mais la souveraineté, alors même qu'elle a été fondée par le peuple, condamne le souverain qui n'est pas populaire à une vie solennelle de lambris, malgré les heures consacrées au travail, et cela se conçoit. Le souverain qui n'est pas populaire ne trouve des adorateurs que sous les lambris, et il a besoin d'être où ses adorateurs sont : car ce n'est que là qu'on lui adresse des louanges. Partout ailleurs, on lui ferait peut-être entendre des paroles de blâme. Je l'ai dit consciencieusement. L'empereur était patriote dans la plus grande étendue du mot, c'est-à-dire qu'il était entièrement dévoué à l'honneur et à la gloire de la Patrie. Rien n'avait n'avait pu ébranler ce sentiment. « *La France avant tout* » fut. Lig. 23. *son génie*, lui servant de première pâture, si je puis me permettre cette expression, *conduisit*. Lig. 24. bientôt tous les plis ainsi que tous les. Lig. 27. *au désintéressement*, et il lui sembla que l'ambition et l'égoïsme étaient les seules divinités des mortels. *Il ne vit l'espèce* Lig. 33. servir. De là les paroles blessantes qui lui échappaient lorsqu'il était contrarié. Il menaçait toujours, *il ne*

Page 186, lig. 1. à prodiguer les récompenses, il ne les prodigua même que trop. Encore un trait. Quel que fut son dédain pour les hommes, dédain justifié par une grande partie des hommes au milieu desquels il avait vécu pendant quinze années, ce dédain n'alla pas jusqu'à lui faire confondre tous les hommes, et du premier jour au dernier jour de son règne, il fouilla sans cesse dans les entrailles de *toutes*. Lig. 5. Je l'ai dit, je le dis encore, je le dirai toujours : l'empereur fut un grand homme, mails il lui manqua d'être un grand citoyen, et, comme la foule des grands hommes, il se laissa éblouir par les fausses grandeurs. Lui aussi voulait un trône. Cette autre boîte de Pandore qui, dans tous les âges a fait le malheur de tous les peuples... *Toutefois*. Lig. 22. *faiblesse*. C'est aussi ce qui advint à la nation française. La République disparut de fond en comble. *L'empire insulta* . Lig. 25. *Intercaler* : que les souverains se le tiennent pour dit, l'homme n'est pas né pour être esclave, séide, instrument. Son essence est toute de pureté, et ce n'est que lorsque son essence est altérée qu'il se soumet volontairement à la dégradation afin de satisfaire à de mauvaises passions. Son intérêt est la seule chose qui l'attache à celui pour lequel il se dégrade. L'attachement cesse dès que l'intérêt n'existe plus. L'empereur en eut la preuve terriblement amère. Toutefois

cela ne l'avait pas corrigé. L'habitude avait jeté des racines trop profondes pour que les premiers coups du sort pussent l'avoir immédiatement convaincu que le monde social ne se composait pas seulement de ces gens de prostration morale qui pendant quinze années s'étaient bassement jetés à ses pieds pour en être foulés, car, il faut le répéter, ce n'est que le peuple doré qui s'humilia ainsi, et le peuple-peuple, que l'empereur, à son avènement au pouvoir souverain, avait salué du nom de grand peuple, resta grand peuple. Aussi ce peuple doré est passé sans laisser d'autres traces que celles de ses apostasies. A peine quelques noms ont-ils surgi sans flétrissure. Il n'y a rien de lui qui appartienne au caractère national du peuple français. Tel était l'empereur comme homme public; je vais maintenant l'esquisser comme homme privé. J'ai dit que je ne m'embarrassais pas de ce que d'autres historiens ont écrit, même de ce que l'empereur a dicté. Je parle comme je pense. Je pense tout haut, je parle tout haut. Lig 30. *développement du génie.* Rien ne faisait présumer que l'élève de Brienne deviendrait le grand homme du monde. *Son*

Page 187, lig. 2. Je suis convaincu que l'empereur était essentiellement. Lig.4. *dévot*, et si je me trompe, je ne me trompe pas de beaucoup. Lig. 11. *sacristie.* Une occasion fortuite me fit raconter cela à l'empereur. *Il trouva.* Lig. 24. *reconnu.* Il est reconnu aussi que l'*empereur.*

Page 118, lig. 2. *laisser aller*; la lutte était flagrante. *Toutefois.* Lig. 13. l'esprit humain; mais, ce qui est remarquable, *il aimait.* Lig. 18. *questions politiques*, il lui arrivait de trancher le nœud gordien. Il les tranchait aussi sur les questions morales : En morale, disait-il Lig. 22. *dame qui* très certainement était à cet égard loin de penser comme lui, qui put même croire que ces paroles allaient à son adresse. Lig. 26. les larmes aux yeux et se gronder lui-même de son émotion. *L'empereur était.* Lig. 28. *sensibilité l'étouffait* alors même qu'elle lui arrachait des cris de douleur. *Il ne Ibid.* était forte. Je suis persuadé qu'on lui aurait fait. Lig. 34. A côté, ou au milieu de ses grandes qualités, l'empereur avait une manie des petits esprits dont je n'ai jamais pu me rendre compte *et qui existe encore.*

Page 189. Lig. 1. détail vulgaire des vies du foyer. Il aimait également trop à connaître la teneur des bavardages qui déraisonnaient dans les. Lig. 5. *intercaler :* On l'amusait ainsi par des choses qui, pourtant, n'avaient ou n'auraient rien dû avoir d'amusant pour un homme d'une telle supériorité. Mais l'humanité est ainsi faite; les petites choses ont leur place à la suite des grandes choses. J'ai mieux aimé m'appliquer à dire des faits réels qu'à pérorer *(sic)* des chapitres imaginaires. Je ne me suis imposé qu'une règle, celle de ne rien omettre ; qu'une méthode, celle de la vérité. Qu'on ne m'en demande pas davantage; je ne puis pas, je ne dois pas en faire davantage. Ma grande étude a été de suivre l'Empereur pas à pas. *C'est ainsi* Lig. 9. J'allais de suite auprès de lui, et lorsque je ne pouvais pas être auprès de lui, je me faisais. Lig. 11. m'instruire comme lui *(sic).* Il y avait entre les. Lig. 19. *qu'il pensait.*

Cela n'est pas exagéré. L'habitude d'une observation sérieusement quotidienne finit plus facilement qu'on ne pense,—toujours, je le répète, quant aux choses d'ostensibilité,—par faire lire dans l'âme, dans le cœur, dans les traits, dans le regard et jusque dans les gestes de l'homme que l'on observe, alors même que cet homme est un homme tel qu'était l'Empereur. On interprète sa parole, son silence, et souvent l'interprétation est juste. Il n'en est pas de même à l'égard des choses d'une haute portée. *Mais.* Lig. 20. deviner quels étaient les graves sujets de méditation *qui.* Lig. 28. *faisait naître* et après lui avoir donné naissance. Lig. 29. *avantageux.* Ainsi quand son génie était livré aux grandes combinaisons, *l'Empereur.*

Page 190. Lig. 2. *son palais capital*, autant qu'il lui avait été possible de l'embellir et chaque jour il l'embellissait. Lig. 17. *d'affection*, de beaucoup d'affection, de cette affection qui ne se comprend que de cœur à cœur, d'âme à âme. *Il ne s'habituait.* Lig. 20. *dévorer encore* et sa figure ne se composait plus pour voiler sa douleur. L'Empereur souffrait. Des amis éprouvés l'entouraient, cela est vrai, *mais ils ne pouvaient.* Lig. 26. *de sa destinée* ; elle n'était pas faite pour une grande destinée. Elle avait traversé des jours. Lig. 29. *pagode couronnée*, rien de plus. Sa vie d'oubli avait été vite commencée. Je me trompe, elle ne sut pas.

Page 191. Lig. 12. *tous ceux* qui ont pu davantage contribuer à bien faire connaître le [Lig. 12.] caractère de l'Empereur, et dont, que je sache, personne n'a encore fait mention. Toujours homme, quoique grand homme, l'Empereur avait des défauts, des faiblesses, des préjugés, des caprices, et une bonne partie de ces imperfections que l'on trouve plus ou moins dans tous les êtres qui constituent l'espèce humaine. *Parmi ces défauts.* Lig. 17. *fut la cause* la plus péremptoire des haines inexorablement acharnées à sa perte, quoiqu'il n'eut jamais su haïr. *L'Emprreur.* Lig· 20. *saignantes* (*sic*). L'homme supporte une injustice, il ne pardonne pas une humiliation. L'humiliation est une blessure incurable. La vengeance y empoisonne tous ses traits. L'Empereur, que l'on m'en croie, *ignorait.*

Page 192. Lig. 1. *ce concert* impérial d'une nouvelle espèce *était terminé.* Lig. 7. *sans rancune* . » Et lorsque cette démarche de réconciliation était opérée, qu'il croyait avoir la paix, l'Empereur se retirait avec un contentement si expressif, que tout le monde en était touché. Ce n'était pas une fois, ce n'était pas deux fois, c'était toujours *L'Empereur.* Lig. 11. *cauchemar.* Non, une semblable nature ne pouvait pas être une mauvaise nature. Malgré la simplicité des soirées, chose qui tenait à l'isolement de l'Empereur, le service intérieur. Lig. 33. cette vie de fidélité dévouée, qui lui a acquis l'estime de tous les cœurs généreux, et qui lui vaudra les éloges de la postérité. Déjà la génération actuelle lui a décerné une couronne de louanges, tant il est vrai qu dans quelque position de la vie qu'il se trouve, l'homme peut, par la sagesse de sa conduite, s'élever moralement au niveau de tous les hommes et parvenir à compter parmi les gloires de l'humanité.

Page 193. Lig. 5. *à Sainte-Hélène.* C'était son devoir, mais c'était aussi son droit, et personne n'était plus digne que lui de remplir cette tâche pieuse. Je désire de toute mon âme que ce que je dis de lui ait la puissance d'ajouter un rayon à son auréole. Lig. 12. *les guerres* qu'il eut à soutenir contre les ennemis de la France. Lig. 15. *quotidiens* les plus affligés. Lig. 22. *M. Gilles.* J'en parle, parce que l'Empereur m'en parla, aussi parce que mon nom s'y trouva mêlé. *D'ailleurs ce n'est pas.*

Page 194. Lig. 4. *garder ce souvenir.* Je n'étais pas un habitué du café ; j'y allais même très rarement. Ce jour-là, je me trouvais au café avec le Trésorier de la couronne. L'Empereur sut ce qui avait eu lieu. Le même jour il me demanda ce que j'en pensais.

Page 144. Lig. 20. J'ai dit combien l'empereur, lorsqu'il habitait. Lig. 26. *voiture* était dans l'impossibilité de traverser la route qu'il faut franchir pour sortir de la place, cet endroit ne pouvait être pratiqué que par les piétons : encore ce n'était pas sans quelque gêne. L'empereur Lig. 34. *bras*, tant ceux du pays que ceux qui venaient chaque jour de la principauté de Lucques, *étaient.*

Page 195. Lig. *l'accomplissement.* Que faire? Force était d'attendre, mais l'empereur ne savait pas attendre. Sans cesse il demandait à sortir par la porte de terre. Cependant trois jours s'écoulèrent sans qu'il y eut rien de commencé. C'était immense que la patience de l'empereur se fût contenue aussi longtemps : *il n'y tint plus.* Lig. 7. *masses*, ainsi que de leurs fleurets de fer, et j'exécutai ponctuellement cet ordre. Le matin, désireux de savoir à quoi l'on allait employer mes ouvriers mineurs, je. Lig. 11. *étonné* de le voir d'aussi bonne heure ; mais je le fus de le voir seul, et mon étonnement était visible ; l'empereur me dit en riant : « Soyez tranquille. Lig. 17, *mise à l'œuvre.* On ne pouvait pas désirer plus d'ardeur à l'ouvrage, aussi l'ouvrage fut assez avancé dans la matinée pour que l'empereur pût satisfaire le désir qu'il avait de sortir de la place par cette. Lig. 31. *un conscrit.* » La police ordonna à la dame aux grimaces doucereuses *d'être plus.*

Page 196. Lig. 9. *en fit l'observation*; l'on en parla, l'on en parla encore. Lig. 12. *garde pria* l'empereur de vouloir bien permettre qu'un officier l'accompagnât dans ses courses habituelles. *l'Empereur.* Lig. 23. *populaires.* Je crois qu'il était possible de deviner son dessein à cet égard. *Lorsque il voulait.* Lig. 28. *opinion.* » Alors pour lui répéter l'opinion publique, l'on interrogeait le public et l'empereur finissait par apprendre ce qu'il voulait savoir. L'empereur avait une autre habitude qui parfois causait une surprise embarrassante. *Lorsque.* Lig.34. *d'abord* sérieuse, devenait moins sérieuse, et l'empereur en parlait. Jusque là c'était bien ; du moins ce n'était pas mal. Mais ensuite l'empereur venait *vous dire* :

Page 197. Lig. 13. *Peyrusse*, feignit de se rappeler, et, sans balbutier, convint que M. Peyrusse avait raison. Cette exigeance (sic) de secret, *lorsque le secret.* Lig. 14. *était souvent*, toujours, elle servait ses projets.... le seconder pour atteindre au but qu'il se proposait. *Les per-*

*sonnes*. Lig. 26. *collaborateur* de ses occupations permanentes, l'on pouvait bien [arriver] à deviner ou à préjuger. Lig. 30. *apparente*. Le froissement continuel finissait par ceux à qui l'empereur s'adressait plus particulièrement. Mais tout se bornait là. Même dans la plus grande intimité. Lig. 32. *pour ne pas* naturellement nous écarter *de la*. (Lig. 33.[ circonspection qui nous était imposée ou recommandée. [Lig. 33.] et j'aime à le répéter, à l'île d'Elbe *les secrets de*

Page 198. Lig. 10. *généraux*. Alors nous pouvions tout nous dire. Il n'y avait plus de secrets. Lig. 12. il nous faisait un devoir de parler. Le général Drouot. Lig. 16. L'empereur avait une autre combinaison qui prenait aussi l'apparence d'une habitude. C'était souvent alors *qu'il* Lig. 18. *en public*. Le contraste pouvait paraître une énigme. *Néanmoins*. Lig. 19. Après ce premier mouvement, il posait, et pendant sa pose il subordonnait Lig. 25. *parvenir à savoir*. Ce n'était pas de la mauvaise intention, loin de là ; c'était au contraire *par un* [Lig. 26.] sentiment d'intérêt qui avait quelque chosede filial. L'empereur était leur astre de félicité ; il leur importait donc de savoir si rien ne venait faire varier le cours de cet astre : de là des commentaires.

Page 199. Lig. 21. l'île d'Elbe : j'en aurais su et j'en aurais vu quelque chose.

Page 200. Lig. 6. *préoccupé*. Dans ses préoccupations, plein de ce qui le préoccupait. Lig. 13. *pris*. Quelquefois nous étions plus d'un d'entre nous soumis à la dictée. *Le général Bertrand*. Lig. 16. pouvait en supprimer. *Du reste*.

Page 201. Lig. 3. y attacher peu d'importance. Je veux commencer par le commencement. Lig. 8. *ne payaient pas*. Les mauvais payeurs étaient en nombre. A Capoliveri... elbois, la plus mauvaise lie. Lorsque le percepteur des impositions se rendit à Capoliveri pour effectuer ses recouvrements, la populace... intervint avec énergie, mais il avait affaire à une populace canaille. Lig. 20. *retardataires*. L'ordre fut exécuté. *Alors un* Lig. 24. l'exercice de ses fonctions. Le moment était venu de prêter force à la loi, *mais* Lig. 34. *choisis* dans une semblable circonstance.

Page 202. *Intercaler*. Lig. 10. Rien de mal n'étonnait de la part des Capoliverais. Ce n'étaient pas eux qui pouvaient influencer les Elbois ; les Elbois n'ont aucune considération pour les Capoliverais. On dit : « C'est un Capoliverais », comme si on disait : « C'est un manant ». Mais il y avait une autre commune qui se refusait aussi à. Lig. 17. *chambellan de l'Empereur*. Ce qui pouvait faire penser que l'Empereur ne considérait pas leur culpabilité comme une chose bien criminelle. *Des mesures*. Lig. 20. *ainsi*, ce qui n'était pas exagéré. Lig. 21. il m'appela ; il me fit part de son inquiétude. Il me dit : « Vous pouvez peut-être. Lig. 25. *sous vos ordres*. Il ajouta : « Prenez la plume, écrivez. Lig. 26. *langage*. » Je pris la plume, l'Empereur me dicta.

Page 205. Lig. 20. *L'Empereur* inquiet, affligé, *allait*. Lig. 26. Lui d'ordinaire si calme dans la fortune comme dans l'infortune, lui qui, généralement au-dessus des évènements, ne faisait point passer les émotions de son cœur aux traits de sa figure, lui dont la parole ne trahis-

sait jamais la pensée, lui, l'Empereur ne taisait plus rien, ne cachait plus rien, et tous les yeux pouvaient admirer son âme embrasée du feu sacré de la tendresse filiale. L'Empereur n'était plus l'Empereur; du moins l'Empereur du moment ne ressemblait plus à l'Empereur de tous les temps. Il donnait des ordres et des contre-ordres. Il disait des oui et des non, et, à force de vouloir faire, il ne faisait rien. Le monde moral ne peut rien avoir de plus admirable que le tableau de ce trouble saint dont l'inspiration avait été toute instantanée. Il se rendit à bord de la frégate anglaise. Lig. 30. Ce n'était ni l'aigle qui fend les airs, ni le cerf qui bondit sur les monts. Ici la métaphore est inutile. C'était un fils qui allait embrasser sa mère, sa mère qui venait partager son exil !... Les fils idolâtres de leur mère qui en ont été séparés peuvent seuls se représenter l'ensemble céleste de cet instant suprême. Et ce ne sera pas moi, moi faible écrivain, qui chercherai par des paroles à dénaturer ce que leur imagination pourra leur en dire. Deux fois l'empereur essuya les larmes. Lig. 33. *éclater* pour celle qui lui avait donné le jour. *C'était l'ange.*

Page 206. Lig. 9. *indomptable.* Oui, indomptable pour lui, gouvernement britannique, source féconde de toutes les perversités humaines, mais facile aux sentiments tendres, et surtout aux sentiments généreux, dans le cours régulier de la vie privée comme de sa vie publique. Lig. 14. *Avant cette époque*, à Essling il avait pleuré son fidèle ami le maréchal Lannes ; et après cette époque, durant les Cent Jours. Lig. 17. *seule larme.* Le stoïcisme ne détruit pas les entrailles, n'étouffe pas le cœur, ne dénature point l'âme. S'il n'en était pas ainsi, le stoïcisme équivaudrait à la cruauté et les stoïciens seraient des monstres. *La municipalité.* Lig. 20. *point de discours* prononcés. Ce n'était pas une réception officielle préparée, c'était un hommage solennellement improvisé. *Chacun.... place.* C'est au milieu de ce cortège universel que Madame Mère Lig. 30. *'d'honneur* était italienne, sa demoiselle de lecture était italienne, sa domesticité était italienne. On disait même que sa cuisine *était faite* à. Lig. 31. comme souveraine. Aussi *chaque.*

P. 207. Lig. 30. *Ajaccio.* Livrée à elle-même, si l'île de Corse avait encore été souveraine, elle lui aurait certainement fait donner le droit de suzeraineté sur l'île d'Elbe, et, dans les circonstances où l'on se trouvait, ne pouvait pas y parvenir en droit, elle cherchait à y parvenir en fait. *Ainsi elle.*

P. 208. Lig. 14. *confiance de l'empereur.* Heureusement que la sagesse de l'empereur. Lig. 17. *blessait* outrageusement. Lig. 25. *frappe:* c'est donner à un seul le droit de prendre exclusivement ce qui appartient à tous. C'est peut-être le privilège le plus immoral et le plus odieux dont les gouvernants puissent se rendre coupables, car c'est faire servir les lois à la consécration d'une injustice. *L'empereur.*

P. 209. Lig. 1. *minerai de fer* lorsqu'il serait livré à la consommation. La raison en était simple : les entrepreneurs devaient vendre selon qu'ils payaient. Lig. 4. *la compagnie corse* ; elle me la recommanda de telle manière que sa recommandation ne tendait à rien moins qu'à

m'empêcher de faire autre chose que la chose qu'elle m'indiquait. *Elle me dit.* Lig. 10. et que je serais positivement fidèle à mon devoir ». Ma réponse ne plut pas à M^me^ Mère. *M^me^ Mère.* Lig. 14. *protégés.* Cette princesse me connaissait mal ; elle était dans une erreur complète. On m'obsédait..... négociation. L'empereur savait ce qui se passait. Lorsque je m'approchai de lui. Lig. 18. *me fit appeler.* Il m'apprit que la compagnie corse.

P. 210. Lig. 7. *humeur* de la part *de M^me^ Mère.* Lig. 16. par cette question faite à brûle pourpoint, et ne sachant en aucune manière ce qui avait pu la motiver, je me tus. *Il me.* Lig. 20. naturellement, et il ajouta.

P. 211. Lig. 1. Cette chaleur excessive fatiguait l'empereur ; il ne savait où aller, où se tenir. *Son palais* Lig. 3. *ne pas* prendre le parti *de s'isoler sous.* Lig. 8. *quelque trahison* de l'ensemble de la population marciannaise. *Marcianno..... Mais* cette population avait tant commis de crimes qu'il pouvait. Lig. 25. *suite* qui lui était *indispensable.* Lig. 32. *l'empereur* qui, à lui seul, donnait la vie et le mouvement à la prospérité des Portoferrajais. *Longone.*

P. 212. Lig. 8. tout ce que l'empereur faisait. On le suivit pour ainsi dire dans ses petites excursions. Lig. 19. *montrer en public.* Tout le monde me questionnait : je questionnais tout le monde. Chacun savait tout, personne ne savait rien. On bâtissait des châteaux en Espagne. On était absurde à force de vouloir paraître vrai. Lig. 22. *l'âge de l'impératrice*, que sa tenue avait au moins autant de noblesse que celle de l'impératrice, que l'enfant avait aussi à peu près l'âge [P. 213.] du roi de Rome, qu'il était mis comme on avait l'habitude de mettre. Lig. 3. *l'impératrice.* Il lui avait également fait part *de la tendance de la.* Lig. 6. *pas se plaindre* de cette espèce de complot qui n'était tramé que dans son propre intérêt. *Cependant.* Lig. 7. *humeur.* Ce fut en vain : *on ne le.* Lig. 16. *sur le continent.* Il me semble impossible que l'un comme l'autre comprissent le danger qu'il pouvait y avoir à mettre en mer. Lig. 31. *heures d'angoisse.* Son anxiété était extrême, elle le dévorait. *Il lui fut.*

P. 214. Lig. 18. *la comtesse Bertrand de* pouvoir *contracter* avec les sommités les plus élevées de la localité. On ne demandait pas mieux que de la prendre pour le point central d'un cercle choisi qui lui aurait procuré le seul agrément dont le pays était susceptible ; *elle ne se.* Lig. 21. cette puissance ne lui faisait pas défaut. *Ses enfants* Lig. 33. *leurs visites.* Cette manière d'agir ne pouvait pas durer et ne dura pas longtemps : *on se lassa.*

Page 215. Lig. 4. *comble.* Sa solitude n'était plus une combinaison ; elle devenait une nécessité, une nécessité absolue. Aussi Madame la Comtesse Bertrand était à. Lig. 6. *quitta l'île d'Elbe.* Néanmoins tout ce que je viens de dire n'empêchait pas Madame la Comtesse Bertrand. Lig. 8. On pouvait dire que *son cercle.* Lig. 18. plus pour l'empereur que pour qui que ce puisse être. *Elle diminua.* Lig. 20. *sa demeure*, et que sa

demeure devint son univers. *L'Empereur.* Lig. 21. *demander*, mais il cherchait des occasions pour le faire demander, et les occasions.

Page 216. Lig. 3. *Quirinal.* Puisque j'en suis à parler de la famille du général Bertrand, autant vaut-il que je complette ce que j'ai à en dire, en faisant connaître la cause de cette erreur universelle et que l'on commenta de cent mille manières. Lig. 5. *forêts*, et ce frère vint le trouver à l'île d'Elbe. *On pense bien* Lig. 10. *marine.* On imagine bien que l'empereur le surchargea de questions ; mais le nouveau venu qui, peut-être averti par son frère, s'était douté qu'il en serait ainsi, avait fait une ample provision de renseignements, et il lui en donna autant qu'il voulut en avoir. *C'était alors la.* Lig. 14. l'inspecteur général des eaux et forêts visita l'empire elbois, *fut.* Lig. 24. *à Rome.* L'empereur voulut voir ces gravures : il en demanda la communication, et on s'empressa de les lui envoyer à la campagne de Saint-Martin, où il était alors L'empereur examina ce recueil avec une attention extrême. Il parcourait une feuille après l'autre ; il en disait le bien, il en disait le mal selon son jugement et l'on pouvait quelquefois être étonné de la supériorité de ses remarques. *Il semblait avoir.* Lig. 32. il chercha à se remettre. Alors on peut le dire ainsi sans exagération. Lig. 33. *irait.* Mais ce n'était là que la petite partie de ce qui devait se passer. Il y avait encore de l'agitation de cœur lorsque l'empereur remit la gravure de l'impératrice à sa place. Il prit la gravure suivante, *c'était celle du.*

Page 217. Lig. 15. *de cette surprise* le frère du général Bertrand quitta l'île d'Elbe. Lig. 24. *tous les rangs*, de tous les âges, et pour nous les figures nouvelles n'avaient rien de nouveau. *Il y eût une.* Lig. 27. *librement.* Jamais aucune lanterne magique n'eut autant d'apparitions et de disparitions. Mais il y a à tout une dernière borne. Notre habitude eut enfin la sienne. Nous fûmes étonnés. Une dame française débarqua à Portoferrajo, *elle était suivie de son.*

Page 218. Lig. 1. Les messagers de curiosité revinrent promptement. *Qu'on s'imagine.* Lig. 3. *voyageuse*, et, en vérité, je ne pouvais pas le dire : Madame la Comtesse de. Lig. 21. *fastueuse*, comme le pavillon couvre la marchandise. Un grand nom ne devrait pas être une grande chose lorsqu'il est mal porté. Toutefois les mœurs sociales ne sont pas encore arrivées à ce point de perfectionnement dans la civilisation qui fera qu'on ne considérera le passé dans le présent qu'autant que le présent sera égal au passé.

Quoiqu'il en soit, le nom de Rohan *jetait de la poudre.*

Page 220. Lig.5. *était ce garçon*, et lorsqu'on le lui eût dit, il ordonna froidement qu'on le conduisît ailleurs; j'étais au nombre des personnes qui accompagnaient l'empereur. *Je regardai.* Lig. 15. *charme était détruit* l'illusion dissipée. Il ne restait que le revers de la médaille. Madame la comtesse de Rohan-Mignac comprit que son règne était passé : c'est ce qu'elle pouvait faire de mieux. Elle s'occupa rapidement de ses préparatifs de départ : elle partit. Je répète ses paroles d'adieu *aux.* Lig. 22. l'Angleterre que la France; par la raison qu'en Angleterre. Lig. 28. *de la dame*, à la haute noblesse de laquelle on ne voulait maintenant

plus croire, on fit circuler la nouvelle, suivante et je la copie telle quelle « *Madame.*

Page 221. Lig. 3 *épousa sa bienfaitrice* ». Je dis ce que je sais, mais je n'assure que ce que j'ai vu. Presque en même temps que la comtesse dont nous venons de nous séparer, il nous arriva une autre dame. Lig. 5. *disait la tante*, et qui, de son propre aveu qu'elle répétait sans cesse, *ne venait.* Lig. 22. *dans ces espérances.* L'empereur la reçut avec bonté *il.* Lige 24 *jaser* : il y eut des *pourquoi* et des *comment*, *mais la.*

Pags 222. Lig. 12. c'est une lâcheté que je lui jette à la figure. Lig. 2. *d'étudier* qu'elle n'a vraiment pas étudiée sous ancun rapport et que, tout au plus, elle ne peut avoir. Lig. 18. *du patriotisme.* C'était toute la pureté qu'on aime à trouver dans les adorations humaines ; aussi je suis vraiment disposé à en parler avec bienveillance. *Madame Giroux.* Lig. 20. *de soixante ans*, elle était surtout bien expressive. Sa parole parlée animait la société, sa parole écrite ne laissait rien à désirer dans le cercle d'idées qu'elle voulait parcourir. *On aimait.*

Page 223. Lig. 8. *la retraite de Gênes* fait ce qu'on appelle vulgairement *la.* Lig. 18. *beauté* ne sont pas la beauté, quelquefois même ils n'en sont que le contraste. Ce n'était pas ici tout à fait cela.

Page 224. Lig 2. seul nom public qui lui fût inconnu. C'était une chose inouïe que les relations ou les réflexions qu'il faisait sur les individus. Le nom de Guizot le frappa. Le compte rendu sur ce nouveau venu lui avait appris qu'il m'avait visité. : *il me fit appeler.* Il. Lig. 13. copier M. Guizot, non pas mot à mot, parce que, comme je l'ai dit, il ne conversait plus ni en français ni en italien, quoique, selon lui, sa lettre fût en français étudié, mais je copierai religieusement la manifestation de sa pensée, comme si le Guizot de nos jours l'avait exprimée, et il n'y aura pas un mot de perdu.

Page 225. Lig. 3. *d'un homme estimable* » et c'est l'opinion de tous ceux qui l'ont connu ou qui le connaissent. Lig. 7. ensuite l'empereur ajouta « je voudrais faire.

Page 227. Lig. 29. *l'hommage céleste* pour le culte duquel ils sont aussi fervents que pour le culte de Dieu, s'ils ne le sont pas davantage. *Mais c'était beaucoup.* On pesa dans la balance de la raison ce qu'il fallait faire : on se décida à fêter l'empereur le jour qu'on fêterait San-Cristino, *c'est-à-dire.*

Page 228. Lig. 29. *double fête* ; ce qui fit une triple fête. Je veux dire que *la garde.*

Page 229. Lig. 31. *joie* qui retentissaient dans les airs. *Cette surprise* de circonstance très.

Page 230. Lig. 1. *naturel que je fisse* partie intégrante des coopérateurs de cette belle réunion. Il était également naturel que je *portasse un toast.*

Page 230 *après lig.* 9. *intercaler* ; Je fais pour les fêtes données à Portoferrajo, par le pays et pour le pays, ce que j'ai déjà fait à l'égard des choses qui avaient un rapport direct entre elles. Je les mets régulièrement à la suite les unes des autres, sans trop me préoccuper

des dates, et j'en fais un tout qui, ce me semble, facilitera les différentes recherches ou les différentes curiosités de mes lecteurs. Aussi, d'un bond je franchis l'espace qui sépare Saint Cristino de San Napoléon, et j'arrive à la fête de l'empereur. Lig. 14 *tation* que l'on pourrait appeler filiale, tant il y avait d'amour dans le sentiment qui l'inspirait. Mais il comprit la difficulté d'arrêter Lig. 17. cette voie toute honorable qu'elle était. *C'était pourtant* Lig. 21. *emprunts publics* et les emprunts publics sont *onéreux dans.*

Page 231. Lig. 2. on voulait paraître en notabilité *et pour ne pas....* belle robe pour le bal de la fête du pays ; cette robe était belle encore, on n'aurait pas osé la porter, Lig. 7. *plus belle :* toutefois on ne se la procurait qu'avec l'appui des usuriers. *Ajoutez....* la cour, ce qui n'était pas aussi peu de chose. *Tout cela* Lig. 17. Tous les préparatifs particuliers marchaient à l'égal des préparatifs généraux, le mouvement était universel. Lig. 23. *se succédant* avec rapidité, *on.* Lig. 30. *le cœur*, ou pour mieux m'exprimer, qui parle aux yeux sans rien dire au cœur, *et dont l'Italie,*

Page 232.. Lig. 17. les lettres restantes : la deuxième, la troisième, la cinquième, la sixième, la septième, la huitième.·

Page 233. Lig. 7. société qui ne se croyait pas peuple. Lig. 19. Entre les fêtes de San Cristino et celle de Saint Napoléon, toutes deux fêtes de cœur, il y avait eu.... Elbois et à laquelle je dus assister. *Le 4 Juin.*

Page 234. Lig. 7. *ovation.* J'hésitais sur ce que je devais faire. Je fus consulter le général Drouot. Le général Drouot ignorait encore ce qui se passait, *l'empereur.* Lig. 9. *courut chez l'Empereur.* Il revint au bout de quelques minutes. *L'Empereur.* Lig. 23. la première place. L'arrangement général était parfait.

Page 235. Lig. 7. *leur gouvernement.* J'ai toujours cru et je crois encore que *le capitaine.* Lig. 29. *de mon cœur*: de mon cœur au fond duquel il pouvait facilement arriver par cette route. J'eus....faveur. Cela y ressemblait beaucoup. L'Empereur.... vers lui. Je rends succinctement le colloque : *Vous ne.*

Page 237. Lig. 4. *faisait deux plats*, ce qui ne dit pas qu'il n'y eût largement de quoi manger. Lig. 7. étaient incessantes, surtout celle de sa mère. Lig. 12. *vieille que ma fille*, ce qui ne nous empêcha pas d'en rire. Lorsque.... de l'Empereur, qu'il n'oubliait jamais de me parler de ma famille, *je lui racontai* Lig. 18. *britannique* et aux conséquences duquel toutes les autres sociétés de l'Europe répugnent profondément. C'est que *deux officiers.* Lig. 25. *d'offenser* aucune intention, car l'ivrognerie n'est pas intentionnée, ils contraignirent pas... par la seule force de sa volonté, de sa dignité, se guérir à tout jamais de cette maladie dégradante, et se laisse parfois traîner dans une boue ignominieuse. *Un officier supérieur*

Page 238. Lig. 3. J'ai parlé anticipement de la seconde arrivée de la princesse Pauline que le brick l'*Inconstant* était allée chercher à ...., et

j'ai dit aussi le nom de ses dames de compagnie. *La princesse Pauline était.*

Page 239. Lig. 13. sans cependant jamais en venir à un grand mouvement. *L'in* [Lig. 15] *térieur. la princesse Pauline* et la vie sédentaire y puisa un peu plus d'activité. *Il y avait quelques.*

Page 240. Lig. 15. *d'un trône*, ce qui n'allait pas avec la simplicité dont l'empereur prenait le caractère. *L'étiquette* Lig. 17. cette étiquette; peut-être même outrait-elle sa ponctualité. Pourtant la femme. [Lig. 18.] *ponctuelle* que la princesse, *elle.* Lig. 22. l'empereur s'aperçut du mouvement qu'il avait imprimé, *il se leva, fit le.* Lig. 32. princesse Pauline, et ce n'était pas celui où l'on était le moins agréable. Lig. 34. pour multiplier les plaisirs des personnes qu'elle invitait. C'était son empire; elle y régnait souverainement, et l'empereur trouvait toujours quelque prétexte pour aller la visiter au moment où il la croyait au plus haut période de sa toute puissance. *Ces visites*

Page 241. Lig, 6. et tout ce qu'il y avait de bon en elles, n'aurait pas, bien réuni, fait la centième partie de ce qu'il y avait de bon dans la princesse Pauline. *Les deux sœurs*

Page 242. Lig. 2. *rêves.* Il était vrai pourtant *que la.* Lig. 8. *demanda* comment je trouvais *son teint*, demande à laquelle je répondis que je le trouvais comme je trouvais le matin celui des roses. *Cela.* Lig. 10. *là; et puis*, le petit mouvement boudeur passé, *elle se.* Lig. 12. *et*, joyeuse comme un enfant qui vient de recevoir des dragées, *elle me dit.* Lig. 19. Mais le désir de se rendre intéressante en donnant une apparence de plus d'intensité au mal réel qu'elle éprouvait n'allait pas jusqu'à la faire. Lig. 23. ce qu'il y a de certain, c'est que *la princesse* Lig. 25. *plaisir général.* Elle voulait que toute la société s'amusât quand elle s'amusait. *C'était une pâle* Lig. 30. *était inquiète*, et plusieurs personnes lui avaient demandé si elle était indisposée. *Ses yeux*

Page 243. Lig. 23. *sombre*, et la préoccupation de son esprit révélait les méditations de son génie. *La princesse.... fois.* Je n'étais pas étonné, car bientôt le lecteur verra que je savais à quoi m'en tenir. Cependant *l'empereur..... monde* à la réussite de tout ce que sa. Lig. 27. *sans distraction*, mais lorsque cet isolement ne lui était plus nécessaire, sa figure s'épanouissait à la vue des populations et surtout des populations amies. *Pendant la.* Lig. 33. *encore* plus jolie qu'elle n'avait jamais paru. *Aussi*

Page 244. Lig. 3. Le carnaval parcourut sa carrière, mais arrivé au bout il dut subir le sort universel, et il cessa d'exister. *La garde impériale qui.* Lig. 20. L'homme d'action qui a vieilli dans une vie de mouvement, ne comprend pas l'indolence, et l'oisiveté décompose sa nature. Il faut le distraire, lorsqu'on ne peut pas l'occuper; sans cela, il cesse d'être ce qu'il était, il ne sait plus ce qu'il est. C'est surtout le vuide des heures de la soirée qui est un vuide dangereux. L'homme ennuyé se cramponne à tout ce qui peut faire cesser son ennui. Heureux s'il se cramponne bien, malheureux s'il se cramponne mal! L'alternative ne dépend pas de son libre arbitre, il se laisse aller.

C'est bien beau que le ciel, c'est bien beau que la mer..... mais toujours le ciel, toujours la mer, et sans bouger de place ! Lig. 32. hésita un moment pour la prendre, *il craignaitt* la réprobation des consciences religieuses *timorées*. Du moins il le disait ainsi. *Les*

P. 245. Lig. 1. avait cessé d'être consacrée au culte : elle servait de magasin militaire. Lig. 14. *d'Elbe*. Quoi qu'il en soit de la propriété de l'empereur ou de la propriété de l'état, *l'empereur décida que*. Lig. 20. *familles*, ce qui n'était ni bien haut ni bien grand, et cet arrangement d'amour-propre, tacite ou clandestin, *éprouva*.

P. 246. Lig. 21. *souverain*. La jouissance générale reflétait une jouissance particulière sur sa figure. L'opinion à cet égard était sans dissidence aucune *et*.

P. 248. Lig. 4. L'on dut immédiatement songer à se procurer cette population des champs et des airs, ce qui n'était pas chose facile à l'île d'Elbe. L'empereur ne croyait pas Lig. 11. d'amusement intime pour les habitans de Longone et de Capoliveri, si tant est que les habitans de Longone et de Capoliveri soient de nature à comprendre les plaisirs de famille ou d'amitié, ce dont je doute beaucoup. *Pendant* Lig. 16. *accompagné* et pendant leur durée, se dégageant de ses soucis, *il était*. Lig. 18. *faiblesses* qui ordinairement assiègent notre pauvre humanité. Ainsi... des plaisirs par la raison que l'homme de travail doit les aimer *Seulement* Lig. 31. aux tourmens de la vie : je veux dire que ses plaisirs..... temps. Ensuite j'aurais peut-être.

P. 249. Lig. 15. ce dont elles n'étaient pourtant pas en possession, même d'idée. *La dame*. Lig. 23. Quel était donc le motif que l'on avait le droit d'attribuer de l'empereur. Lig. 27. *temps à lui consacrer*, et cela met déjà un poids dans la balance des préférences. Mais il y avait quelque chose de bien plus important pour l'empereur, c'est que l'empereur. Lig. 33. *campagne* et par conséquent les seules *avec*.

P. 250. Lig. 31. *naturel* et les sauver ainsi de la mort qui les menaçait. Mais *pas du tout* ! Lig. 34. *général Bertrand* Puis, comme pour constater leur impénitence finale, *faisant semblant*.

P. 251. Lig. 6. *chose abominable*. Ceci se passait avant le repas. Après le repas, l'empereur continuant ce que, pour me rapprocher du jugement ou du langage des Montcabrié et des Campbell, je me permets d'appeler des fredaines d'inintelligence, *voulut*.

P. 250. Lig. 23. *allait* ! Mais le récit de la partie du bouillebaisse n'est pas encore terminé ; *il y..... a de l'empereur* et je me fais un cas de conscience de ne pas les passer sous silence. *Ainsi* ..... sur la plage pour aller au repas convenu, *l'empereur*.

Page 251. Lig. 11. *décision*, elles en parurent très satisfaites, quoiqu'on touchât à leurs affiquets. Mais d'après ces observateurs à travers le prisme des passions, leur satisfaction n'était relative qu'aux jeux innocens, et l'Empereur n'y avait aucune part. Cela est d'autant plus probable, toujours d'après les imitateurs des Montcabrié et des Campbell, que les dames ne mettaient point d'amour-propre à ce que l'Empereur les avait honorées d'une parole bienveillante ou d'une attention particulière et qu'elles

étaient très silencieuses à cet égard. Les insensés ! Aucun d'eux ne connut l'Empereur; aucun ne fut à même de l'apprécier et leurs vision chimériques n'aboutirent en dernière analyse qu'à favoriser les combinaisons qui amenèrent la descente au golfe Jouan. Lig. 13. *qui n'ambitionnât* de quelque manière que cela pût être, de devenir l'objet d'une attention bienveillante de la part de l'Empereur ; et pendant plusieurs générations encore, les descendants de ceux ou de celles que l'Empereur se plût à honorer de sa bonté en conserveront le souvenir, comme dans toutes les familles on conserve un titre de gloire. Lig. 17. avait peu parlé des parties au jeu de palets faites presque clandestinement, et ce que l'on en avait dit n'avait rien qui ressemblât à ce qu'on aurait dû en dire. *Les surveillants* Lig. 21. racontée avec *plus de vérité*. C'est qu'un grand nombre de personnes y avaient pris part, que chacune de ces personnes disaient ce qu'elles avaient vu, ce qu'elles avaient entendu et que les narrations éparses des détails personnels finissaient par une fusion qui amenait une notice historique complète. Lig. 23. *chose*. Il y avait une espèce de fascination. car il n'existait *pas un*. Lig. 26. *quelques jours après* cette quasi fête, j'avais..... ne roula, comme on doit bien le penser, *que sur*.

Page 252, avant la lig. 19. Avant de reprendre la marche régulière des faits quotidiens, j'ai à cœur d'épuiser la série des projets de l'Empereur; et ensuite, lorsqueje croirai avoir fini, ce sera peut-être à recommencer. N'importe ! je me laisse aller. Lig. 24. à quelque chose: mais en réalité, quant au palais impérial de Longone, ce n'était rien, absolument rien, et tous les ordres et toutes les dispositions étaient. Lig. 33. *avec satisfaction*: « *Nous irons vous voir* », Je trouvai l'empereur dans une apparence de contentement manifeste. *Il me*

Page 263. Lig. 4. *presque riant*, je crus, je ne sais pourquoi, que *c'était*. Lig. 13. *savais rien* de ce dont il croyait, que le général Bertrand m'avait instruit: « *Je m'en*

Page 253. Lig. 27. *répliquer*. Je pris mon parti, je devançai l'empereur. Lig. 32. *étendu*. mais je dois aller vite, *alors j'étais*..

Page 254. Lig. 5. *intercaler*. Le voyage de l'empereur avait, si la comparaison peut m'être tolérée, une toute petite similitude avec le voyage des Argonautes, car l'empereur allait aventureusement comme Jason à la recherche d'une richesse, la richesse des arbres, qui alors était encore plus précieuse pour lui que la toison d'or ne devait l'être pour le héros de Thessalie, et cette richesse il espérait la trouver au Monte Giove. Monte Giove, qui donne son nom à la seule forêt que l'île d'Elbe possède, comme je l'ai fait remarquer, est couronné à son faîte. Lig. 9. *Jupiter*, et qui ne sont autre chose que *les*. Lig. 21. *plateau* est autre chose que du plaisir c'est de la contemplation, c'est du sentiment et une espèce de ferveur religieuse qui élève l'âme à Dieu. Je ne l'ai. Lig. 69. *de fonte*, dont j'ai parlé dans mon premier volume, *il fut*. Lig.34. *il fallut* indispensablement *mettre*.

Page 255. Lig. 14. beautés qui sans elles (les exclamations) (*sic*) auraient peut-être échappé. Lig. 25. *Cette pensée* sur la fin de tout ce qui a eu un

commencement, *l'amena* à. Lig. 17. par ces paroles, qui dans sa bouche avaient quelque chose de. Lig. 23. qu'une tour de vigilance et de sureté pour se garantir des pirates, pendant le temps qu'ils furent les maîtres de la Méditerranée. Après cet examen l'empereur se livra

Page. 256. Lig. 11. *presque inaperçue*, mais qui n'en fit pas moins d'impression sur l'empereur, d'après l'animation qui se manifesta subitement dans toute sa figure, et surtout d'après le regard foudroyant qu'il lança à la personne dont cette scène était l'ouvrage. *L'Empereur*

Page 258. [Lig. 25.] *se croyait perdu*, et dans son épouvante, il alla gémir sur sa malencontreuse inconséquence. Un instant après, *l'empereur n'y*. [Lig. 26.] pensait plus : il aurait ri s'il avait connu les craintes qui agitaient le détracteur du Pape.

Page 260. Lig. 9. *ardeur* sans que l'occasion de me satisfaire se fût jamais présentée de pouvoir .. patriotiques. (Lig. 10.] et de là comme il est facile de le comprendre, *mon contentement*. Lig. 13. *m'entendre* ou me comprendre, ce qui souvent me gênait. *L'empereur*. Lig. 20. *fait bien attendre*. » Peiné de ces paroles que je pouvais et que je devais considérer comme un reproche, je fus forcé.... viendrait pas, parce qu'elle n'avait pas été invitée. *L'empereur*. Lig. 23. de l'invitation, il l'avait même chargé de demander à Madame Pons. Lig. 32. comme cela devait être, mais elle était en deuil.

Page 61. Lig. 2. *général Bertrand* aurait dû la prévenir, mais il ne la prévint pas et, ma femme, sans le vouloir, fit de la peine à l'empereur. L'empereur en voyant le deuil devint sérieux, même sombre, et il ne se dérida pas un seul moment, d'aucune espèce de manière, pendant le temps qu'il resta à table.

Page 261. Lig. 7. *parfait pour ma femme*, même dans les plus petites attentions. Lig. 9. *d'une dame en deuil*. Il m'affirmait également que l'empereur. Lig. 15. *blanc* et l'excellente princesse Pauline va nous en fournir la preuve. *La reine*. Lig. 29. *brodée* et ainsi parée, elle se présenta à l'empereur, et l'empereur la blâmant de nouveau, du moins par son regard, lui dit : « Ah! madame!

Page 262. Lig. 14. *employés*, grand amateur de pêche, avait préparé. Lig. 16. *empereur*, car elle plaisait généralement à tout le monde. On fait brûler des bois

Page 263. Lig. 5. le plaisir qu'il me faisait éprouver en prenant l'initive d'une explication que j'avais le désir ardent d'avoir, et ma réponse fut rapide. J'allai droit au but. C'était ce qu'il fallait à l'empereur, c'était ce qu'il me fallait.

Page 264. Lig. 4. *gouvernementale*. » J'aurais mieux aimé me brouiller encore avec lui que de le tromper le moins du monde. *Je lui avouai*. Lig. 8. *scabreuse*, et j'hésitais pour l'aborder. *Néanmoins*. Lig. 13. *émotion*, paraissant avoir mal entendu ou mal compris. Lig. 34. *danse*. Ebahi de ce que l'empereur voulait faire, *je lui observai* .... par le plaisir ainsi que par *le vin*..... *de respect*. Je le priai de s'abstenir.

Page 265. Lig. 17. malgré tout ce que je lui en avais raconté, *il témoigna*. Lig. 28. *avait parlé*. Il voulait aller faire sa connaissance. *Ce figuier*

Page 266. Lig. 16. de mes propres yeux que les pêches restaient sur le pêcher. Lig. 21. *le regardai* comme tel. Cela m'oblige d'anticiper sur le temps pour le récit d'une anedocte (*sic*) qui fait suite à ce que je viens de raconter du pêcher et des pêches. La fête de Noël suivit son cours, elle arriva à point nommé. *Les pêches.* Lig. 26. *d'être à table.* L'empereur les regarda. *Il crut*

Page 268. Lig. 13. *mit la main à la poche.* Mais seulement je lui répétai l'opinion du pays, sans exception aucune, et alors retirant sa main comme si quelque chose l'avait piqué, il dit en riant : « Il est inutile de donner à une Magdeleine qui n'est ni pénitente ni repentante. » L'empereur comptait sans l'hôte. *La prétendue.* Lig. 27. *à cette femme*, si elle avait été ce qu'elle paraissait être. A partir du bassin ou de la plaine de Rio, *le chemin de.* Lig. 32. *chataigniers* et il nous en fit faire la remarque. *Il demanda.*

Page 269. Lig. 1. *que je pensais*, en le lui faisant bien comprendre par le raisonnement comme par l'indication, *quant.* Lig. 5. *sans nivellement* et même de l'aveu des ingénieurs, il perfectionna ces études. Lig. 8. L'empereur n'avait pas l'habitude de se contenter de paroles, il voulait des faits. J'appelai un vigneron qui, après avoir donné quelques coups de pioche, arracha un gros. Lig. 18. *embarrassé* pour répondre, jamais on ne lui avait fait une semblable question. *Il réfléchit.* Lig. 26. *le monte Serrato*, désignation qui signifie mont renfermé. Il y a là un mont principal qui comme les hauteurs montagneuses est couvert. . . *pourri.* C'est une dégénération, presque un anéantissement de la nature. Le mont principal n'a que quelques arbustes.

Page 270. Lig. 3. *montagne d'où* lorsque l'on a le courage d'y escalader, l'on retrouve une vue aussi admirable que celle dont l'empereur avait joui sur des hauteurs de Volterrajo, au retour de son premier voyage à Rio Marine. Mais pour descendre, ce n'est pas seulement difficile; c'est dangereux, et si dangereux qu'on peut rouler du haut en bas sans rien trouver qui arrête sur la pente. J'en sais quelque chose, car j'ai appris cela à mes dépens. Deux ans auparavant, nous étions à l'hermitage en récréation de campagne, nous voulûmes être curieux et planer sur la crête du mont. Nous suâmes pour aller, nous nous brisâmes pour revenir, et je restai longtemps écloppé. J'en préviens mes lecteurs.

Cependant l'hermitage de Monte Serrato, quoique Lig. 11. l'on garde *parce qu'il y a de quoi l'entretenir.* Ce n'est pas dans une semblable retraite que le malheur va s'établir pour y exercer ses ravages; l'on y est à l'abri des. Lig. 25. *il faut bien le dire.* L'hermite de Monte-Serrato. Lig. 29. *Monte Serrato*; elle était l'objet de leur dévotion, *et ils.*

Page 271. Lig. 4. *dans la mer* à l'endroit qu'on appelle « *la fontaine.... onduleux*, contourne l'hermitage et vous fait arriver sur la. Lig. 10. montagnes sans vie, que le pied du temps a foulées ou que sa main a déchirées, qui semblent faire encore.

Page 272. Lig. 1. *attention* tout ce qui l'entourait, cherchant à connaître les causes, à apprécier les effets, *il resta dix.* Lig. 19. *hautes* et plus aigues. Cela n'accommodait pas l'hermite. Il dit à

l'empereur. Lig. 26. de le conduire à l'église : l'empereur le suivit, nous suivîmes l'empereur. L'église. Lig. 32. collation de Longone, et je n'exagère pas en disant que nous la dévorâmes, *nous*.

Page 273. Lig. 14. de contentement. Et le monde était gai, l'empereur était gai comme tout le monde. Les moments que nous passâmes à l'here mitage de Monte-Serrato furent.

Page 275 *avant* Lig. 25. L'homme du destin avait parlé, mais sa parole n'était pas irrévocable comme les décrets éternels, surtout lorsqu'elle ne prescrivait pas l'exécution d'un ordre important. Et, quant à la manière de me loger, l'empereur avait plutôt sollicité qu'ordonné, quoiqu'il eût le droit de vouloir. *Je pouvais donc faire ce*. Lig. 28. mon corps défendant, je devais jouer à Rio-Marine. Je ne veux pas dire que j'en étais fâché ; je ne veuxpas dire que je ne m'en trouvais pas honoré. Ce n'est rien de tout cela que je veux dire. Je crois que *mon intention est*. Lig. 32. mes lecteurs expliqueront ma pensée.

Page 276. Lig. 2. *décombres*. Le même inconvénient se reproduisait, si j'allais habiter l'hôtel des employés. D'ailleurs, pour habiter l'hôtel des employés,il me fallait déloger les employés,et,soit dit sans malice aucune, je n'étais pas assez empereur pour cela. Mon parti fut bientôt pris. Je dis dans le pays que je cherchais à.

Page 276, lig. 9. *tout à fait installé* dans un nouvel hôtel ou dans un palais, peu importe de quelle manière on voudra le désigner, car je ne prendrai pas pour mon compte le ridicule de la désignation. Lig. 14. *me donna*, d'ordre de l'empereur, de la visite que ces deux personnages devaient faire aux mines, quoique extrêmement poli selon l'usage, semblait pourtant avoir quelque chose qui m'en joignait de les recevoir avec distinction; et en même temps il me prévenait que. Lig. 24. *société vint me trouver* : j'étais prêt à la recevoir, je la reçus de mon mieux.

Page 277, lig. 6. et je dus lui *faire observer* que par suite de l'état dans lequel la main d'œuvre l'avait réduit, *la chose* Lig. 14. grandes pièces et que ce changement convenable pour lui ne valait rien pour moi ; quoiqu'il en soit, *je conservai*. Lig. 19. généreuse que lorsqu'elle avait quelque chose de plus splendide.

Page 281. *avant* lig. 17. Comme si ce n'était pas assez de travaux multipliés qui, tous en pleine activité, donnaient à l'île d'Elbe l'air d'un chantier général pour des constructions générales, sans compter les travaux projetés, l'empereur porta aussi sa pensée sur Rio-Marine, et il m'écrivit directement pour. Lig. 30. *gagnent*, et ce qu'ils espèrent gagner est employé prématurément à. Lig. 32 *emprunts onéreux*, et les empêche toujours de prospérer. Je représentai cela à l'empereur, je lui rappelai ce qui s'était déjà passé à l'égard de ce port. L'empereur ne l'avait pas oublié. *Il me répéta*.

Page 282, lig. 14 *semaine*, il y a en durée *un mois*. Lig. 30. *avis*. Il répondit que *l'inconvénient....plus temps* et il fallut songer à des travaux de guerre bien plus qu'à des travaux de paix. L'empereur avait prêté une grande attention à mon récit. Lig. 34. Il voulut aller sur les lieux, arrivé sur les lieux, *son regard fut un*.

Page 283, lig. 17. *était* le plan de l'empereur. Je dis *tel était*, je devrais dire *tel fut*, car ce plan il le dessina sur place, *et il le dessina.* Lig. 28. *leur évita cette peine*, et comme je viens de le dire, il sonda lui même. Lig. 32. *mercenaire* qui s'attendant à être bien rétribué veupleinement justifier la confiance dont ses supérieurs l'entourent. *Je fis.*

Page 285, lig. 7. *l'empereur* devait distinguer comme en effet il distingua M.Bourri, homme d'une haute capacité industrielle, et qui avait *été le.* Lig. 15. *entreprise*, quelque vaste qu'elle fût. Lig. 21 *à Rio.* Je me rappelle ce moment avec plaisir. Je croyais naturellement qu'il y venait pour moi, je me trompais : *il y venait pour me parler.* Lig. 25. *enthousiame* dont je vais tâcher de caractériser le désordre en en citant quelques expressions.

Page 286. Lig. 9. *Intercaler à la suite :* J'aurais beau abréger, ma narration serait longue, si je me laissais aller au flux de paroles par lesquelles M.Bourri exprimait son admiration, et cela serait inutile, car en définitive, je ne ferais que multiplier ce que je viens d'en dire sans rien apprendre de plus à mes lecteurs. Lig. 18. *l'empereur.* M. Bourri l'avait eue avant moi. Je crois même qu'un ingénieur des mines l'avait eue avant M. Bourri. *Mais.*

Page 287. Lig. 8. *projet*, mais il m'en avait parlé si vaguement que j'avais cru...., son génie et qui allaient de suite se perdre dans l'immensité de toutes ses idées. Lig. 16. *construction.* Il me demanda mon opinion, *il me.* Lig. 21 *Rio* : cela lui arrivait assez souvent. *Il me parla.* Lig. 20. *examiner les lieux* ; j'étais avec lui, son examen fut approfondi, comme il approfondissait tout ce qu'il avait le désir de bien connaître. *Il fit une foule.* Lig. 31. *revient* quelle serait la différence du transport maritime entre le fer en gueuse et le minerai de fer. Quelle pouvait être la perte occasionnée par le manque possible du volume d'eau nécessaire, *quelles chances.* Lig. 33.. *travail* ; sachant bien ou croyant bien savoir à quoi s'en tenir, *il clôtura.*

Page 288. Lig. 10, *intercaler avant :* M. Bourri avait répété ce que lui avait dit l'Empereur, mais il avait gardé le silence sur ce qu'il avait fait pour l'Empereur. et c'est par l'Empereur que je l'appris. *M. Bourri*

Page 289, *avant* Lig. 1 : Il est, même au sein des nations les plus civilisées, de vieilles habitudes, de vieilles croyances toujours ridicules, souvent nuisibles, quelquefois barbares et tellement enracinées parmi le peuple de la campagne, que malgré tous les efforts de la raison humaine, il faut pourtant attendre le secours des siècles pour parvenir à les détruire. S'il en est ainsi là où les lumières ont des moyens immenses de propagation, il faut bien croire qu'il en est de même au milieu d'une population que le sort a jetée sur un rocher au milieu des mers et à laquelle il semble vouloir ôter la faculté de vivre de la vie intellectuelle. *Car l'on dirait.*

Page 289. Lig. 11. habité n'a que des écoles primaires, lorsqu'elle en a, et qui, afin de trouver des écoles secondaires. Lig. 18. *à l'olivier.* et dans cette erreur. Lig. 20. *vieille ornière.* Depuis le commencement de ce siècle, depuis vingt-cinq années surtout, plusieurs propriétaires....

*matériel* du ressort de tous les yeux. Lig. 35. *pour produire.* Mais la vieillesse de l'olivier se prolonge en raison de la durée qu'a eue la jeunesse. Cet arbre vit des siècles. Lig. 27. *sa progéniture.* Il est certain que l'île d'Elbe n'a pas la centième partie des oliviers qu'elle pourrait. Lig. 33. *olivier.* L'habitude l'arrête, même alors que la raison l'éclaire. *Toutefois..... l'Empereur.* Mais l'Empereur ne se borna pas à leur donner des conseils : il offrit de.

Page 290. Lig. 13. à se procurer des pépinières destinées à sa famille d'adoption, car l'Empereur avait adopté les Elbois. comme les Français avaient adopté l'Empereur. Lig. 17. C'était bien de doter l'île d'Elbe d'arbres qui demandaient de la chaleur, mais l'île d'Elbe manquait aussi presque généralement surtout

Page 291, lig. 6. *la pratique.* Car le savoir approfondi de l'homme a des bornes, l'homme ne peut pas parler avec distinction sur toutes les choses, particulièrement sur les choses dont il n'a pu qu'effleurer l'examen. *J'ai entendu* Lig. 20 J'ai dit combien la forêt de Giove. Lig. 29. *envelopper* d'un tapis *de chênes*, alors *il parla.*

Page 292, lig. 17. *document* qu'on l'ait considéré comme un souvenir devenu inutile, et que dans cette erreur l'on se soit dispensé de le conserver, ce qui selon moi serait un point important.

Le génie de l'empereur avait un tort, c'est que toutes ses créations étaient gigantesques ; et le monde, le monde moral, n'est pas peuplé de géants ; c'est ainsi que *l'empereur eut.* Lig. 27. sans doute le génie de l'empereur était plus complet encore : mais quelque vaste que fût ce génie, il n'en était pourtant pas encore venu à la. Lig. 30. *en mines d'or.* Néanmoins il fallait ce projet qui aurait été extraordinaire même pour la France dans les plus beaux jours de l'empire français. *Ainsi le génie* Lig. 33. *besoin d'or* et le besoin d'or était un frein difficile à ronger.

L'empereur me faisait souvent, presque toujours, l'honneur de m'interroger lorsqu'il lui passait dans l'esprit quelques-unes de ces conceptions étonnantes qu'on ne pouvait s'empêcher d'admirer, alors même qu'elles dépassaient les bornes de la possibilité d'exécution, et, dans cette circonstance, ses interrogations ne me firent pas défaut.

Sous le règne de l'empire français, la grande duchesse de Toscane.

Page 293, lig. 3. *Méditerranée* que cela concernait particulièrement. Lig. 6. *intention.* De cet entretien il y eut plusieurs paroles fort remarquables qui échappèrent à l'empereur et qui me frappèrent infiniment. *Ainsi son plan.* Lig. 27. *hors de l'état*, comme ont fait après lui les usurpateurs de la souveraineté nationale. Lig. 28. *le plan du lazaret* ainsi que le plan *du port* Lig. 32. L'empereur assistait régulièrement aux dispositions premières, et il veillait attentivement à ce.

Page 294, lig. 12 *quarantaines.* C'était ridicule, mais ce ridicule était et il fallut bien enfin reconnaître que *de part et.* Lig. 79. *Portoferrajo.* toutes les oppressions endurcissent la raison ou la déraison des oppresseurs, de telle sorte qu'à la fin aucun rayon de lumière ne peut plus éclairer leur jugement. C'est là le fort de l'administration sanitaire de Livourne

Page 295, lig. 8. *détresses* offrait aux regards studieux de l'observateur *depuis* Lig. 12. *génie*, incarnation divine qui règne partout et toujours.

Page 296, lig. 19. Les décrets éternels l'avaient ainsi décidé. C'était. Lig. 22. *qu'à l'île d'Elbe*, il fut plus grand sur les bords de la tombe qu'il ne l'avait jamais été. *Je le dis avec.* Lig. 24. *Napoléon mourant* Mais il est dans les destinées sociales que le bien soit toujours à côté du mal. Heureux encore lorsque l'un n'est pas confondu avec l'autre !

Page 297, lig. 7. *d'une manière* qui n'ennoblissait pas toujours son langage, mais de quelque manière qu'on le répétât, je me devais d'écouter *et j'écoutais.* Lig. 10. *encore.* C'était à recommencer. *Il est vrai que.* Lig. 13. L'empereur s'était fait une nature qui n'était. Lig. 15. *dait* à l'avenant *sans distinction.* Lig. 22. sa prépotence planait unanimement sur tous ceux qui l'entouraient. Mais cela ne veut pas dire que sa prépotence brisait tous les caractères qu'elle ne parvenait pas à faire plier sous sa volonté. [Lig. 25.] et à cet égard, je dois à ma conscience de me citer comme preuve du contraire. *C'est à la* Lig. 28. *destinée* avant le moment suprême de son accomplissement. *Un jour.*

Page 298, lig. 2. *plus que jamais*, nous ne pouvons parler que sommairement *et nous* Lig.18. *bientôt écrasée* par la rivalité insulaire des Portoferrajo. Lig. 25. *de l'île d'Elbe* un pays de tous les pays, *un lieu.* Lig. 28. On ne l'a pas assez dit. *L'empereur.... capitaine*, et les siècles futurs l'admireront davantage dans les conseils que dans les camps. *Il aimait.*

Page 299, lig. 18. J'ai dit ce qu'était la petite île de Palmajola. L'empereur partit de Portoferrajo pour aller la visiter. Son regard fut là comme il était partout, un regard réparateur, et il y donna. Lig. 22. *communication.* Ce voyage ou *cette excursion.* Lig. 26. pour l'attaque ou pour la défense. Ce que personne n'avait vu, il le vit ; ce que personne n'avait remarqué, il le remarqua, *et de retour.* Lig. 28. *ses inspections.* qu'elles fussent ou qu'elles ne fussent pas méditées. *Il semblait.*

Page 300, lig. 3. *de sa personne.* Quelle que fût l'apparence de ce qu'il faisait, *quelque chose qu'il fit* Lig. 12. *à leur zèle* et ils étaient loin de s'en plaindre, *les artilleurs surtout.* Lig. 15. On pouvait dire à l'empereur qu'il était la démonstration palpitante.

Page 301, lig. 6. avait fait sa révolution régénératrice ; mais c'était avec les peuples. Lig. 7. il fallait vivre ! et les peuples de l'Europe ne nous. Lig. 8. lorsque, dans notre imitation gouvernementale, nous sommes descendus jusqu'à elles, plus bas qu'elles. Lig. 13. de nos chars de victoire, quand elles avaient tout à craindre de notre glaive, emportées par leur nature, elles riaient de nos. Lig. 18. Disons-le, car c'est la vérité, et la vérité n'est jamais déplacée, surtout lorsqu'elle s'identifie avec l'histoire. L'empereur. Lig. 21. croyait avoir anéantis. Détruire ou paralyser la révolution, c'était.

Page 311, lig. 19. des côtes d'Afrique succédant aux corsaires qui, quelquefois plus pirates encore, parcouraient de nouveau. Lig. 21, cet égard, et l'empereur sans paraître y faire attention Lig. 29. parler, comme si on l'avait entendu, *et on lui.*

Page 311, lig. 4. *je lui répondis* que je ferais ce qu'il désirerait, mais *qu'en mon âme.* Lig. 6. *paix*, tel qu'il était *alors.* Lig. 14. parla d'autre chose. Je dus me taire. Je voulais lui faire observer que mon affection ne portait jamais atteinte à mon devoir. *Cependant il.* Lig. 23. *des Turcs*, ce qui fit un plaisir extrême à tout le monde sans exception aucune. Lig. 32. *Mais* cet intendant *ne songeant.*

Page 313, lig. 19. On pense bien qu'il fut de suite rendu à l'empereur un compte au moins exact de ce.

Page 315, lig. 5. *schim* lui fit plaisir. Il ne fut pas du tout fâché du rôle que le réis avait fait jouer (sic) à ses yeux. Puis satisfait de tout ce qui venait de se passer, *assuré qu'il* Lig. 10. *me prouvèrent* comme je l'avais soupçonné, comme je l'avais cru, *que l'empereur.* Lig. 25. *pour l'empereur*, et il fut un grand événement pour les Elbois, puisqu'il les débarrassa des craintes qu'on leur avait fait concevoir sur la.

P. 316, lig. 18. *elboise.* Il fallait prendre un parti. L'empereur le prit. *Il décida qu'il ne.* Lig. 20. *avait* gouvernementalement prêté le pavillon français particulièrement aux Génois, *la France avait.* Lig. 23. *faire craindre*, ce qui ne permettait pas même un terme de comparaison. Lig. 27. écouter avec le plus grand intérêt. *Ce digne* Lig. 33. militaire à Gênes ; il était donc naturel qu'il s'adressât à moi *et j'avais.*

P. 317, li 4. *se retrouvent* en parcourant le chemin onduleux de la vie.

P. 320, lig. 23. *que j'en* et je ne sais pas leur refuser. *Donc le bataillon.*

P. 322, lig. 4. *la colonne,* honneur des braves, arriva à Savone où elle devait s'embarquer et où, en effet, *elle s'embarqua* Lig. 20. c'était de cette joie pure qui s'exhale par tous les pores de la nature morale comme de la nature physique. *Le capitaine.*

P. 323, lig. 2. *au septième ciel*, au milieu des anges, et, comme dans ce séjour de béatitude, il ne pouvait qu'admirer. *Mais* Lig. 9. *l'ai dit.* Je ne connais que ce moyen de remplir ma tâche. *Vous verrez*

P. 324, lig. 20 *chargée* et il mit à cette organisation la même importance qu'il aurait mise à celle d'une grande armée. *L'empereur ne* Lig. 26. *son nom;* ainsi c'était le bataillon Napoléon, l'escadron Napoléon et la compagnie Napoléon. Le gouvernement de la branche aînée des Bourbons abandonna la phalange sacrée qui avait suivi l'empereur Napoléon à l'île d'Elbe. La chose était naturelle. Ce gouvernement appartenait à la Sainte-Alliance. Le gouvernement de la branche cadette a continué le gouvernement de la branche aînée, peut-être même s'est-il placé en deçà du point de départ de la branche aînée, mais la nation n'a jamais été complice de ces deux abandons sans nationalité (*sic*): elle en a gémi, elle en gémit encore!

P. 324, lig. 30. *son exil à l'île d'Elbe;* une époque d'abaissement où l'on prodigue les statues, les célébrités, les illustrations à la presque totalité des hommes qui, profitant de toutes les circonstances, se pliant à tous les évènements, ont fini par faire croire que leur intrigue était du savoir, même à des hommes à la mémoire desquels la postérité, plus

juste ou moins corrompue, prodiguera peut-être la honte, j'élève un petit monument de reconnaissance à des noms obscurs, mais à des noms purs de toute espèce de trahison, de félonie et qui, en accompagnant le héros dont durant vingt années ils avaient suivi la glorieuse bannière, crurent se dévouer à la patrie. Oui, la France ne fut jamais plus aimée qu'à l'île d'Elbe !

P. 327, lig. 30. *j'aurais fait* avec un intérêt de cœur *la biographie.*

P. 328, lig. 2. *de ses enfants*, et je crois fermement que mes lecteurs me sauront gré de cette attention. Lig. 27. *adjudant major*, semblable aux ombres chinoises, *ne fit que.*

P. 329, lig. 26. *mais en* mon âme et conscience, je crois qu'il était au moins aussi ambitieux que brave, et mon opinion est que, s'il avait vécu, il aurait. Lig. 31. *Duguenot.* Toutefois, je me rappelle que le *capitaine Combe.*

F. 330, lig. 19. même de ses camarades. Ce qui est toujours un désagrément, quelquefois plus qu'un désagrément. *L'empereur.*

P. 331, lig. 4. parmi les officiers les plus distingués, *mais il avait,* Lig. 30. *quitta l'île d'Elbe* La Restauration l'adopta ; il adopta la Restauration.

P. 332, lig. 6. *Bacheville dut s'expatrier* jusqu'à ce que la fougue des mauvaises passions se fût un peu calmée [Lig. 9.] Si je me laissais aller à ma tendre affection pour les Polonais, j'irais puiser dans le recueil des choses les plus honorables de la vie des braves, et je les leur attribuerais; mais je ne suis pas le maître de me laisser aller débonnairement à une propension naturelle : je ne dois dire que ce que je sais. Or ce que je sais des officiers Polonais qui n'avaient pas quitté.

P. 339, lig. 25. *à Porto-Ferrajo*, plus particulièrement que partout ailleurs dans l'île, *la sécurité* Lig. 31. *à prétendre* de mieux que ce qu'ils avaient, il n'en est pas moins vrai que *la prudence voulait.*

P. 340, lig. 2. *de prudence.* L'occasion se présente de faire observer, et je fais observer que la pensée incarnée de cette milice. Lig. 11. *l'île*, il a beau dire, il a beau faire, *il faut* Lig. 22. *succursale* de la Corse, peut-être même *comme un.*

P. 341, lig. 1. *existât.* Les bataillons ne tombent pas du ciel, surtout armés et équipés. *Il fallait* Lig. 21. *Corse* Il y avait cependant à Porto-Ferrajo des Corses officiers supérieurs et dignes à tous égards de la confiance de l'empereur. Lig. 25. *recruteurs*, comme tous les recruteurs possibles, *en engageant* Lig. 32. Je regarde comme certain que *ce bataillon.*

Page 345, lig. 9. d'être le père de son fils, pardonna à l'empereur de n'avoir pas été général de l'armée de Sambre et Meuse, et devint l'un de ses partisans les plus outrés. Les nuages de la prévention se dissipèrent devant la lumière de son admiration. Le général Raoul.... militaires. On pouvait dire que le capitaine.... enfance ; aussi il ne fit point de noviciat à l'armée, il fut. Lig. 22. la défendre. Je ferai peut-être mieux de dire qu'il.

Page 346. lig. 22. à le remplacer. Mais la compagnie d'artillerie ne perdit rien en le perdant; il fut remplacé..... bravoure, et qui, dans le jugement des camarades, le surpassait.

Page 348, lig. 7. *mieux soignés.* L'œil suprême veillait sur eux, c'est-à-dire que l'empereur les visitait souvent.

Page 348, lig. 30. *passer*, mais au milieu de la mer, des batimens.... indispensables, et bon gré, mal gré, il dut en armer.

Page 349, lig. 4. équipage au grand complet, ni même au petit complet. *C'était une triste.* Lig. 10. *avait pas.* en lui ni l'étoffe d'un marin de supériorité, ni l'étoffe de ce qu'on appelle généralement un bon marin. Lig. 12. *agités.* Mais lorsque les vents devenaient furieux, que les vagues étaient plus furieuses encore, qu'il y avait tempête, *le commandant.* Lig 14. et, poule mouillée, selon l'expression reçue, il allait dans sa cabine attendre le retour du beau temps. Tout cela veut dire que le commandant Taillade était loin de ressembler à ce que les matelots appellent un loup de mer. Ajoutons à ce défaut manifeste qui, du moins ne se représentait pas chaque jour, un vice qui le dominait constamment et que ses camarades.... lui: tout ce qui n'était pas à lui n'était rien pour lui, et dans l'excès d'un égoïsme. Lig. 20 *le moi.* Ce portrait n'est pas mon ouvrage, il est la manifestation modifiée de ce que pensaient du commandant Taillade tous les officiers de la marine qui avaient eu des relations intimes avec lui. *L'Empereur ne fût.* Lig. 23. *et* cela explique pourquoi *il garda.*

Page 352. lig. 6. *Pacca,* ce qui ne signifie pas que c'était un parent du cardinal qui porte ou qui portait ce nom. D'ailleurs on ne pouvait guerre donner une grande suite à cette. Lig. 10. *à bord.* Ce n'est pas seulement l'état major du brick qui se plaignait de cette insouciance inqualifiable; ce fut tout le monde. *La course.*

Page 353, lig. 5. leur mal sur le tillac, malgré les vagues, nonobstant les tempêtes, *et ils n'allaient.*

Page 353, lig. 10. On rentra à Portoferrajo. C'était à la fin (*sic*). Après quelque repos de complaisance, plus que de fatigue, *l'Inconstant* dut retourner à Civitavecchia, de là aller à Naples, et il appareilla. *Il avait* Lig. 14. des guerres dont elle portait le nom. M^me^ Blachier était. Lig. 17. *l'Inconstant.* Dans le monde des gens de bien, une femme qu'un homme d'honneur a pris sous sa sauvegarde, est pour lui une personne sacrée, et surtout lorsque cette femme est une honnête femme. *M^me^ Blachier.* [Lig. 18]. *méritée.* Mais le commandant Taillade ne connaissait sans doute pas le code des gens de bien. *Il crut pouvoir* Lig. [21] *dès* le premier mouvement de.

Page 354, lig. 5. *en pleine mer* avaient un air de clandestinité et semblaient cacher quelque mystère. Il est certain du moins que *l'on cherchait.*

Page 355, lig. 6. *reçue* quoique cette visite ne fut qu'une visite d'investigation *et ils.....colonel* logé chez le commissaire de marine. La conversation du col. Lig. 11. *Le vent* qui tempêtait encore au large, para-

lysé par les montagnes, n'avait pas pu franchir le rivage, mais enfin il vainquit les obstacles.

Pege 356, lig. 2. *faire marcher* le désir *de ses affections avec* le désir *de ses intérêts.* Lig. 6. *Civitavecchia.* Sans doute, c'était adroit. *Mais* Lig. 11. La peur ne raisonne pas. M. Romarini était hors d'état de raisonner. La frayeur le dominait. Il croyait.... la terre ; il y aurait dans cette mesure une petite garantie de sûreté. *On mit près.* Lig. 13. *durée d'un siècle.* Il fut heureux lorsque le commandant Taillade donna l'ordre de se préparer à lever l'ancre. *Le.* Lig. 18. *batailles*, si tant est qu'il eût jamais été en position de gagner des batailles. Lig. 28. *cela du courage.* Ce courage lui aurait certainement manqué, s'il avait tant soit peu craint de trouver dans les braves de la garde les habitudes sanglantes de la chouannerie, dont son général devait lui avoir plus d'une fois fait le récit. Cet officier..... rendait s'en même s'en douter un hommage solennel. Lig. 33. *du colonel Perrin.* Après la longue conversation qu'ils avaient eue ensemble, *il parlait beaucoup.*

Page 357, lig. 1. *lieutenant de vaisseau* auquel l'Empereur l'avait nommé, *et il semblait.* Lig. 7. Portoferrajo. Il faisait nuit, l'obscurité était profonde, mais le phare du port brillait. La moindre erreur semblait impossible. L. 33. *ne mourut pas, mais* non sans raison, *il se crut.*

Page 358, lig. 2. *Dieu de l'avoir sauvé.* Tous ceux qui l'entendirent disaient que sa prière avait été touchante, et cela se conçoit. La ferveur religieuse de la reconnaissance imprime le respect à tous les cœurs bien nés : il est impossible de ne pas partager les sentiments qui l'inspirent. Lig. 4. Taillade n'était pas aimé. On profita de cette fâcheuse circonstance pour crier *tolle* contre lui. On critiqua ... pas fait. La passion s'en mêla, le blâme fut. Lig. 11. *main.* On lui attribuait tous les torts qu'on pouvait lui attribuer. *S'il avait* Lig. 13. *le consoler.* Grand exemple et grande leçon pour les hommes qui ne comprennent pas le besoin que nous avons tous d'acquérir et de mériter l'affection de nos semblables. Lig. 34. *péri.* On voyait que *l'Empereur.*

Page 359, lig. 4. était *attristé.* J'avoue que j'avais le cœur gros. Lig. 7. la mer fit comme le vent, et l'espérance succéda à la crainte. Lig. 16. l'honneur des officiers, que le gouvernement investit de sa confiance est ordinairement. Lig. 20. Mais, à défaut d'un conseil de guerre, l'empereur ....Drouot fut chargé de cette mission, ce qui assurait qu'elle serait remplie avec la plus scrupuleuse équité. *A la suite de cette*

Page 360, lig. 12. réellement du talent, il était vrai aussi qu'il n'en avait. Lig. 16. de M. Taillade. Je dois l'avouer consciencieusement, l'un. Lig. 26. *son rôle.* J'ignore s'il avait du courage, surtout de ce courage presque téméraire qui se montre en tout et pour tout dans la nécessité, comme hors de la nécessité, mais ce qu'il y a de certain, c'est *qu'il était* Lig. 26. l'effronterie et que rien ne pouvait. Lig. 30. devait lui être pénible, sans doute il devait lui être permis de se plaindre, de réclamer, mais il.... prudence, de la retenue, et, dans une fièvre d'amour-propre blessé toujours en permanence, il.

Page 361, lig. 1. *de l'île.* L'empereur répondit à ce dernier rapport: « *Cet officier.* Lig. 20. *profonde*, fâché de ce que l'empereur ne voulait pas sévir contre la détractation dont on l'abreuvait. Lig. 14. *se dégrader* en donnant plus longtemps l'essor à ses injures contre l'empereur, contre l'empereur qui n'avait eu d'autre tort à l'égard de lui, Taillade, que de l'avoir trop ménagé et pour cette fois enfin M. *Taillade.* Lig. 26. *jeune*, et, malgré qu'il eût du mérite *sa jeunesse* Lig. 31. *Richon*, je l'ai avec plaisir, car je suis heureux lorsque je puis dire du bien des personnes dont mon devoir d'historien me prescrit d'apprécier la conduite. *L'enseigne.*

P. 362, lig. 1. marine marchande; il n'avait jamais appartenu à la marine militaire, l'habitude militaire lui manquait, et pourtant l'habitude militaire était absolument. Lig. 12. *à la poste.* Il n'y avait pas à se tromper. *La mercuriale* Lig. 17. *demanda*, sans paraître y mettre beaucoup d'importance, *si je voulais* Lig. 21. Comme j'allais chez l'empereur, *je trouvai le général.*

P. 365, lig. 20. *amertume.* C'était un citoyen qui s'exprimait en citoyen. Cambon était le perfectionnement (*sic*) absolu du citoyen. *Il me disait :* Lig. 29. *de mes lecteurs*, et je vais essayer de leur faire comprendre l'effet que son ensemble produisit sur l'empereur. En ce qui le concernait, lui, *l'empereur.*

P. 368, lig. 21. *grognard*, et il n'en laissa pas échapper l'occasion. Lig. 31. ce de quoi (*sic*) en mon particulier je ne me faisais. Lig. 33. *convenance* : ils mettaient le ponant au levant, le nord au sud. Peu leur importait, pourvu qu'ils racontassent. Mais ils s'égaraient beaucoup moins lorsqu'ils parlaient stratégie, c'est-à-dire lorsqu'ils faisaient la narration d'une bataille. *Plus d'une fois.*

P. 369, lig. 6. *commençait*, et, que l'on m'en croie, de ces débats de corps de garde, surtout lorsqu'ils étaient animés, *s'échappaient.*

P. 370, lig. 21. *toute la nuit.* s'il avait parlé toute la nuit.

Page 371, lig. 23. parvenir par la force. Peut-être même que la force se serait brisée aux pieds (*sic*) du rocher sur lequel Napoléon régnait. *La garde..... point;* leurs sentiments étaient les mêmes; ils formaient un rempart presque indestructible. L'homme qui se dévoue devient un géant qui rencontre peu d'autres géants. Quelques paroles de l'Empereur échappées à un premier mouvement font comprendre quelle impression la pensée de son nouvel exil avait produite sur lui, et nous les répétons.

Page 372, lig. 6. *avait raison*, nous le disions hautement.

Page 373, lig. 17. *étrangères.* Quelque jour nous dirons cela autrement; ensuite la postérité le dira encore mieux. Il faut bien que la vérité rétablisse son empire.

Page 374, lig. 16. S. M. lui recommanda un silence absolu. L'Empereur avait une habitude que l'on pourrait considérer comme une faiblesse, si elle n'était pas l'effet d'un calcul; et, soit habitude, soit faiblesse, soit calcul, les alentours de Sa Majesté en étaient souvent embarrassés; l'Empereur confiait un secret, il le confiait à plusieurs per-

sonnes qui toutes le gardaient religieusement; cependant plus d'une fois ce secret se faisait jour jusqu'à la publicité, et pour l'ordinaire, c'était Sa Majesté elle-même qui l'avait divulgué. Ici rien de semblable. La pensée de l'Empereur était restée impénétrable. Lig. 19. *cesser les travaux*: toutefois on ne faisait que des travaux lents.

Page 365, lig. 21. *irritées* à la vue d'un hochet, dont le rapide avilissement relevait ce qu'il y avait d'éminemment honorable dans l'étoile des braves.

Page 377, lig. 1. *Deux-Siciles*. Ce qu'il y a de certain, c'est que

# LE RUISSEAU POÉTIQUE

Fragment et fin du VIII[e] chant

*Dans une veillée à Saint-Maurice, Batastsé le poète, fait le récit à Jean Observe et à Pierre Remarque du combat entre la farandole de Clonas et de celle de Saint-Maurice. — Il fait d'abord la courte biographie des combattants. — Le maire de saint Maurice. — La chanson des vers à soie.*

Fionfion[1] qu'a vâ lou jour pueruclò vé la sarva
Crûso dépâ long tems où miâ doù pro Vaglin,
Van cosi toù loù jour izia de ménagére
Que van sournoisaman z'i neyié de mueron ;
Ossuet bian mié qu'in Teur poussedove la force,
Groce à ce que son père, in terrueblou boùché,
Gli mettan en la man ina bronda de revou
Si le gorre assoumée où lou fésié mato...

Lou Puepor, in grand cœur, fi chéri de Lamègne,
Della joglia Glioùdsuena ére lou fiyancia.
Et que gl'iayié proumâ d'adsîre de Bouquiérou,
Van la fâre se fa dsan lou mâ de Jugliuet,
Ina baga de crin gargnia de parglie fuene,
Avé de Baraquette abuelaman monté.

Lou Proussi semiglian, mai z'in brison chaniglie
A toù dsuesié : « Je sé lou garson de Babiou !... »
Amateur de piquiet, fameur jouyioù de boule.
De fuene parpigliotte ére in mijoù grouman

[1] Tous les noms propres sont des pseudonymes faciles à deviner par les habitants des deux villages.

Et de toù loù papié couflove sa pagliasse.
Pâ quand vegnié la pléve oùll' allove chassié ;
Mai si per grand asor où trouvove ina gliuéra,
Ne la tsuerove po, jettove son fusû,
Quietove se taloche et pâ la courrajove...

Sa mère, tout gliuevar, restove dsan son gliuet :
Per la fére enragé soun ome gli mettove
Dué douzene de z'uet afin delloù couvo ;
Et, si devâ pomin secouyan sa perâse,
Alle sourtsé doù gliuet per allo se charfo,
S'aprouchove doù fû se fesse si la sella,
Alle parlove insuet : « Te me dsueré, François,
(Te m'entan, po qu'i vrâ) de vâ si je me brîlou ? »
— Cré nom de nom de lère !... Ah ! te zoù siantré ban !

Et lou Badin, lou gor de Joùsèt della Lona,
Plan d'adresse et de bié dsan tout ce qu'où fésié ;
Que labourove bian, que l'iantrayié d'écoure,
De fousso, de seyié et... de payié son pouot !
Alloù z'otrou où dsuesié, se bagnan dsan la goula,
Foudruet po me neyié, mon père me batruet !

Lou Bocam, lou motri de Gniuecoulò le chosse,
Adruet per le boudsifle et le goubiglie avó.
Où n'en vaglié ban doù par la sorglie [1] et lou cabre [2].
Per fére la cadretta, ére à lui lou pompon.

Né vé loù bor piéroù de netra Crecemella [1]
Cueme lâ òull' ayié de grànde z'échapé
Quand sa coulèra illò cueme lâ débourdove :
Cueme la Crecemella où ravajove tout....

Lou Musse, né de Chifa ère in étrou intrepuedou
In vrâ typou Espagnolou et Moùriou per métò :

[1-2] Jeux usités à Saint-Maurice.

Toujour prestou à se battre et dont loù cri soùvajou
Epouvantovan toù et loù fésian soùvo.

Lou Barrit qu'ayié fa sèt vâ lou tour doù mondou
Omove mié tapo que de préto de glior.
Son frore étsé Puepor, sa mère ére ina Drita,
Bella fenna, ma fâ, venan de Roussiglion.
Quand Barrit afublo de sa coua de mergliche,
La casquetta pouso si sa téta frisia ;
Oùll' ayié qué mouman in ar tellaman cronou
Qu'i n'aruet po fa bon gli marché si loù pié.

Jan Batsiste Bigot, lou garson de Reguigne,
Grélô, motri, bian fa, très for et vigouroù,
Omove la Fracha, sa bella castourisa :
In jour gli proumetsuet que de soù z'ennemi
Adsueruet à soù pié le pli riche dépouoglie
Afin degli prouvo qu'oùll' ére foù de Lâ!

Yiot de sié pié où moin, lou bancana Bedéna
Qu'attrapove alla coursa in gliuéror, mémou in sar,
Ossuet impetòuòu qu'uena grànda revâre,
Ere né pré dóu bor dòu bié de vé Chousuet.

Barbuenuet, lou bio gor à grànda borba blonda,
Lou Tignut, Brandaret, lou Riax et lou Ruejò,
Surtout loù trâ Buessor, Jan Cliquetta et tant d'otrou
Que pouyian fére châre in bòu dsin còup de ping :
Biglian tòu d'impaciànce attendan la frandoglie
Qu'alla Cruix doù Rampò arrueve en vueròuglian,
Alle descend alarta avé Megnit en téta
Que laste et gracioù menove adrâtaman.
Doù mouchoù dsan la man chocun tegnié la pointa
Et soùtove doù miâ si lou bor doù chamin.

[1] Petit torrent venant de la plaine de Clonas et qui passe à Saint-Maurice.

De son fifrou, Miché, de jogli z'ar tsuerove
Et lou Tuénou Limpoz tapove son tambour.

Pomin dsin otrou lo de nouviò frandougliérou
S'avançovan plan plan, meno per lou Gligit.
Zuezuet, si son tambour, Tsuatouta avé son fifrou
Touchovan cueme i fo et marchovan derrâ.
Loù z' ardi Clioùnarin arruevon plan de rage
Vé la rànche alligna delloù Sintmeruetin :
Lou Megnit en avan bondsi, court et s'élànce,
Entréne la frandoglie et travarse en coupan
La frandoglie ennemi, l'injurie et prouvoque.
Gligit qu'ére alla téta, en soŭtan cueme in chin
Gli flanque in bel atou : « Tsan ! bougrou de charougne !
Apora qué ?... Pessan te pourré te vanto
Oùpré de toù z'ami, pueruelò vé le Roche,
Que te n'o poù de ran, que t'esse in matador,
Que t'o sans te géno sueblo ma castourisa. »

Lou Megnit lastamen a poui paro lou coùp ;
Mai lou Joùsèt Varchuet, plan de viéglie rancuna,
Arrueve où grand galò per gli soùto dessi.
Poulot loù prend toù doù, pâ bian loin loù z'anreye.

Tsan, tsan ! gli fa Michetta ; en écartan loù dâ,
S'avànce si Poulot, qui ne s'en dote guérou,
Et dsin coùp en éflànche aplique in estoupin
Que pete tellaman qu'à soù doù ziéfa vâre
Per lou moin bettoù mé de trente sié choulâ
Que beleyon, dsuet-on, à travar delle gniole ;
Lou fieur Poulot s'ensove et se bette à gûlo !

O-tse encore ina sœur, o-tse encore ina mère !
Te pouré gli pourto qué révuere-marion !
Que fa per l'échargnié lou Tsignut à Tsuatouta ;
Et dsin revar de man l'envouoye mourronno
Lou no tout-abimo pour liian dsan la poussà.
Tsuatouta se relève, aplique fortaman
Si loù ziè de Tignut, que de lui se fichove.

In fameur coùp de ping et suet bian à prépoù
Qu'oú tombe en darbounan loù gresuet si la routa ;
Où soùfle cueme in boù et raste abasourdi...

Barrit-si Jan Doùbor subtsuelaman s'élànce,
Gli flanque ina calotta : oú tombe si son ki...
Où semblove achicha, mai se relève vîtou
Et court si lo Barrit, qui ne se méfle po ;
Pose à bo se dué man, s'apouoye si la târra ;
De soù talon levo et, toù doù alla vâ,
Si le viòglie tendsuet de soun adversérou
Pique et lou fa virié loù quatrou far en l'ar!

L'intrepuedou Fionfion empouogne lou Beyéga
Et lou sorre suet for qu'où fa pleyié soú rein,
Pà tombe avé fracas, vuere loù zié, décore....
Et s'étend perabò si lou bord doù foùssé.
Ecuman, arneyia, tout cueme in boulegue,
Rafin, où po de coursa, arrueve si Fionfion
Et, de sa ruda man, gli flanque ina tatouglie ;
Mai dsin coùp de pioùki, pâ dsin tsuertsuelò
Fionfion l'envouoye à bo, liàn fére lanlaire :
Lou Rafin tout hontoú berle cueme in couyion !

Lou Bocam valoùroù, que brîle de se battre,
S'avànce, cour dessi lou Mourrou-de-Glisor
Et, dsin revar de man, gli fa mordre la poùssa !
Quéquiet s'ère vanto qu'où mijeruet lou no
Delloù Sintmeruetin alla proumâre vouoga ;
Mai se veyan vinki se sove locheman,
Va derrâ loù mourié pér exalo sa rage
Et dépâ qué mouman *son mourrou e resto blû !...*

Cependan lou Cougli, lou grand, celébrou Arculou
Qu'ayié reçâ lou jour per lomout vé Couruet,
Ruso cueme in rénor, qu'où pregnié alla coursa,
Qu'étoufove loù z'our dsan soù roubustou bras [1]

[1] Dans une foire à St-Maurice je l'ai vu lutter avec un ours et le jeter à bas.

Que tsove loù sanglié et le sarpan ferouge;
Mé for que loù z'in et que l'otra prudan,
Ossuet adruet que toù, mai bian pli fin que z'ellou,
Mélo dsan loù combat, grigniove delle dent,
En charchan de pertout Chanò lou for gliûtérou.

Chanò, son proumâ jour ossuet gliû vé Chousuet:
Son père, grand gaglior de dsi gliú alla ronda,
Ere sans contredsuet lou pli for farnêron;
La grànda Galavorda étsé sa dsigne mère,
Mai z'insuet qu'in sapeur, sa lora éra ombraja
Dsuena bella moustache.... Et de plus riche en gúla!
Se dsi dsan lou payi, — je creyou qu'i bian vrâ, —
Qu'alle l'ayié nourri qu'avé de lait de chuéra,
De touma, de rigotte et de char de chuérò....
Lastou et capriciyòu, sembloblou à z'ell'oùll'ére!
Où se siantsé suet for qu'où dsuesié de pertout
Alloù z'in, alloù z'otrou, à qui vouglié l'entendre
Que si, dsan son chamin, où trouvove Couglit,
Mogré toù loù z'éfor que quéquiet pouruet fére,
Ou'll'éruet l'atrapo druet per la pio doù ki
Et qu'où lou canaruet où muetan dellou Ronou,
Ossuet façuelaman qu'où faruet dsin coglioù
Que seruet ajusto dsan lou bout dsuena chièta!... [1]
Où l'aperça....

— *O Musa! O Musa, vian m'édo ...*
*J'implorou te faveur, vian me le z'acourdo?*
*Si te m'ome in brison, per ta touta puessânce,*
*Inspuere à ma çarvella in brison d'eloucânce*
*Per pouére raconto qué terrueblou combat,*
*Et démontro içuet cueme chocun se bat.*
*Si ma plouma pogliâ, si moun espruet s'éface,*
*Que mon récit ennoye, où que mon style agace,*
*Je ne pourâ jamé charmo mòu z'odsueteur,*
*N'être per consécan qu'in piétrou narrateur!...*

[1] Morceau de gaule d'un demi-mètre, fendu au bout et dans lequel on introduit un petit caillou plat et qu'on lance à une grande distance.

A douze combattan lou Couglit tegnié téta ;
De soù doù ping puessan tapove loù pli pré,
Et de soù pié z'ajuelou où marcove l'emprinta
Si loù front delloù z'otrou inabuelou à paro.
Tout dsin coùp vâ vegni lou Chanò que lou chorche ;
Dsin bond désourdouno se jette à corp perdsi
Si doùtrâ combattan que tegnian téta incore ;
Glin va roùlo bian loin en berlan cueme in vio....
Pâ lou rastou se sove, et lésse lou champ gliuebrou,
Lou no écrabouglia, le vioglie ansanglianté.
Zoù ! Couglit et Chanò se trovon face à face.
I coumançon d'abor per se dsuere de mo :

— T'o tro de toun oùreglie ! o-tse in no que te géne !
De ton zié druet, mami, te vâ bettoù tro clior !
Dsi Couglit en montran all'otrou se dent blânche,
Son fourmuedablou ping et soù bras musculoù.

— Et tsuet, reprend Chanò, gora toun otra òureglie
Et toù zié picarnòu pourrian bian z'i passo. —
En gli dsuesian iquian, cueme in trait d'arbaléta
Où se lànce si lui ; mai Couglit bian gardo,
Loù doù ping en avan, bessan in poù la téta,
Paruet façuelaman l'incomparoblou choc.
En retour, doù pié druet, gli pique alla pétruena
In coùp bian aplico que lou fa chancelo.
Reprenan soun élan, où revian alla chorge
Et dsin for coùp de téta où renvarse Couglit
Que, vi cueme in mueron, fortaman se relève,
En gnin so de dsi pié se jette si Chanò
Que guétove lou coùp et se bettuet en gorda.
Alor loù combattan, avé l'ar furuebon
Rakîran glin si l'otrou encore de pli bella
De z'injure alla téta avan l'otrou combat :

— Dsi donc, sola sarpan, j'é bian fam de te vioglie
I me suira de bon delle z'allo migé !

— Muet, je ne voudrin po de ta vueluena gûla,
Car si je la mourdsin i m'ambouconaruet....

— Mai dsan quelloù prepoù, tel doù pouluet feroujou
Que chorchon, furiyioù à se soùto dessi ;
Loù doù zié dsan loù zié semblo lancié de flame,
Sorron glioù bèt pointsi, péssan l'îron toù doù,
S'avison de coùtò, bésson, lèvon la téta,
Ricolon quoque po, s'avànçon tourno mé ,
Tel sont moù doù hérò, en face glin dell'otrou,
Le lore tout en fû, le vioglie bousselé.
Chocun retsan son soùflou, et de soun adversérou
Avé bian d'atencion suit toù soù mouveman :
Glin allonge son bras, vuevaman lou retsuere,
Fa doù po en avan, ricole quatr' ou cinq.
Et l'otrou fortaman campo si se dué chàmbe,
Loù coudou si le z'ànche et loù doù ping sarro,
Atan ina occasion que seye favourobla
Per pouére cueme i fo groupo soun ennemi ;
Enfin spontanéman loù bataglioù s'empouognon
Se sorron fermou et for à s'étoufo toù doù....[1].

Cependan, doù combat, se repan la nouvella
Que sonne la trompetta égû de Renoumò ;
Si le z'ole doù vent lou son vian chez lou Maire,
Qu'en bouna compagni fricoutove in brison.
Où se lève ossuetoù, prend sa sarviétta blànche,
— Tant pis per la couleur... — Sans fére de façon
Envertoglie soù rein de qué genrou d'échorpa ;
Suivi de soù convueve et de soun adejoint,
Arrueve brovaman où miâ della bataglie.
I fo rendre justsuece à toù loù combatan :
La vuya dell' échorpa arrétuet net gliòu rage
Et s'inclignîran toù davan l'oùtoùruetò.

[1] La description de ce combat est, malgré quelque licence poétique, absolument historique.

Lou dsignou majuestrat glioù fuet dsin ton sevérou :

« — Vous otrou, juéne gent, per un voua, per in non,
Et méme je dsuerâ per in point d'amour proprou,
Vous vous fiché de coùp où mépruet della loi,
Vous vous fario per ran prendre per loù gendormou :
I bian éroù per vous qu'i gni seyon jamé....
Veyon, qu'i t-é qu'a tor ? »
I besson toù la téta.
— Bon, qu'i seye figni ! Je veyou à voutroù zié
Que po yin n'a réson... Vous esso toù coupoblou :
Vous otrou, Clioùnarin, ceyian vé sint Meri
Vous ayio l'intencion de vegni per vous battre ;
Et vous, Sintmeruetin, vous éde coumencia,
Car la choùsa per muet me parâ touta cliora.
Allons, féde la pé ? Zou ! Baglié vous la man....
Et puis venâ trinco : i muet, Maire, que paye,
Mogré que voutre saque accuson bian de glior. —

Alor toute le man dsan le man se tapîran
Et la pé, quella vâ, chez ellou fuet signa ;
Mai po per bian longtems, insuet qu'on z'où va vâre
Per loù mout prou pican que chocun émetuet.
I n'aruet po fa bon loù z'arneyié incore :

— Aban, i ne fa ran, asarduet lou Megnit ;
Hin ! Gligit, de Varchuet t'o bian siantsi la pouogne !....
Lou Barrit, lou Rafin, lou Poulò, lou Fionfion,
Lou Tignit, lou Bocam et toù glioù z'adversérou
Se vantovan chocun delloù z'atout baglia.

Ah ! bâh, dsuesié Couglit, in otrou jour, ma viéglie,
En parlan à Chanò, ne recoumenceron.

— Bougrou ! je vouolou bian alla prouchena vouoga
Que se fa vé Clioùnò dsan lou mâ de Jugliuet,
*Lou foùssé doù chamin te sarvuera de gliuet...* —

Piâre et Jan so lou coùp doù charman racontajou...
Piquîran delle man... — Bravò! per lou vuelajou.....

— Prenâ brison paciànce, o brovou z'étrangé,
N'ont p'incore chanto, mais vous allo jugé;
Dsi de sa gorge en cœur en allonjan la goùgne
La moudesta Nani, que fixove la Toùgne.
Allon, tsuet étoupon, que so suet bian chanto,
Chànta netroù magnon où mouman de monto?

— Je vouolou bian, Nani, mai te dsueré la tsénna.
Et tout de suita apré que j'arâ dsuet la miénna,
T'o l'ar de te mouco, t'o l'ar de m'échargné;
Ranguéna te parole où je te vo cougné ?...

### Chanson delloù magnon

Quand la proumâre vâ moù magnon mâ montovan
Si le troùsse emboùmé fuelo glioù coucon d'or;
Mon cœur batsé bian for quand le soi s'attachovan
Et que de toù loù no n'cn sourtsé in tresor!

Per rendre all'artsistou épisia
Sa vigueur, son géni parâ:
O zéfir! Boglie gli toun ûreta aglisia,
O mon Dsé! Boglie gli la chalòu doù soulâ!

Le troùsse sont gargniuet, chanto, découcounoùse
Pico lou rigoùdon illò dedsan lou sié....
Allon, chanto en cœur, chanto, débourretoùse
Et toute per ansam soùto, valso, dansié!

Per rendre all'artsistou épisia
Sa vigueur, son géni parâ:
O zéfir! Boglie gli toun ûreta aglisia
O mon Dsé! Boglie gli la chaloù doù soùlâ !...

— I ne po mo, dsi glin, qué coùp i bian figni
Ne ne z'en vont, ménò, bonsâ la Compagni! —

Or tant pi per toù doù de ce qu'i s'en allîran
I n'entendîran po ce que loù z'otrou dsissîran;
Mai qu'elloù racontajou ofran poù d'interé
*Fé cueme muet, lecteur, et dsan ton gliuet t'éré!...*

Meri d'Exilac.

# JAC. GOHORII PARIS. DE REBUS GESTIS FRANCORUM LIBER XIII. — LODOICUS XII REX LVI.

(*Suite et fin*)

[Prudentissima vox erat Consalvi hostis : telam honoris generoso militi crassiorem esse texendam, qua monebat, si quid in contuberni militari paulo contumeliosius dictum sit, id esse interdum dissimulanter interpretandum ne levibus ex causis temere ad perniciosa aut capitalia dissidia veniamus. [1]] Ea dissimulatione atque [2] cunctatione usus olim inter Romanos Paulus consul, Nasica frustra aliud suadente ; eadem multo ante [**Fol. 59** v°] A. Postumius dictator, in nocturno hostium prælio, legato cui assignarat equites jubens ne ante lucem moveret manum, inter nocturnos tumultus moderato difficilem. Si Franci proceres, ut sunt pugnaces manuque prompti, ita essent rerum antiquarum exemplis ad res prudenter gerendas imbuti, cogitarentque non vi magis corporis quam animi solertia rem militarem procedere, non enim tunc dimicassent, quum noctu præsertim non armati solum armatis, sed fossa, sed arbutorum tellonumque vallum obstabant. Constat [3] sub eo tempore in Apulia corvos vulturesque tanta aere vi tantisque agminibus inter se conflixisse, ut carri duodecim eorum cadaveribus implerentur : forte quis temere prodigia eludat? Aubignius certior factus de ducis Nemurii nece Consalvique victoria, se in fidem illius contulit, pactus suorum omnium incolumitatem et liberum in Franciam discessum : ipse, donec confectum bellum esset, liberali custodia asservaretur ; bello confecto, liberaretur: pro confecto autem haberetur, Neapoli cum arcibus Caietaque redditis. Cogitavit Allegrius an Neapolim se cum reliquiis exercitus conferret; sed

[1] Addition marginale. En regard : Consalvi prudens dictum.
[2] Surcharge.
[3] Prodigium.

fortuna adversaria Francis mentem ei ne faceret ademit. Itaque Neapolitani, pulsis Francis et in arcem confugientibus, [**Fol. 60**] oratores ad Consalvum mittunt, incolumitatem sibi veterumque tabularum immunitatem pasciscentes. Consalvus, iis benignissime auditis cœnaeque adhibitis, Neapolitanos ita sibi benevolentiam conciliat libenter ut illi Consalvum pro Ferdinando, si id illi animi fuisset, regnare voluissent; magnifice itaque Neapoli, IX. cal. Jun., exceptus est. De Neapoli quoniam variæ sunt conjecturæ quisnam primum eam condiderit: in antiquissimis auctoribus comperio Abantes, qui ex Eubœa insula in Thesprotiam, ex ea, duce columba, in Magnam Græciam commigrarunt Neapolim, Cumas aliasque in ea regione urbes condidisse. Admotæ porro sunt mox a Navarro arcibus machinæ; [Valentina turris per eruptionem Francorum a persequenti hoste mixtim ingresso capta [1];] [2] Turris Novæ oppugnatio diutius Hispanos tenuit, sed cuniculis a Navarro ductis pulvere tormentario oppletis (novo tunc invento) murorum parte subruta Franci deditionem fecere: violati tamen omnes præter fœdus. Inde arx Ovi iisdem cuniculis tentata, oppressis ruina muri defensoribus, expugnata [3]. Narranti cuidam Lodoico regi hujusmodi perfidiæ facinora, eum dixisse ferunt: « Posthac ergo pro fide punica hispanicam celebrabimus. » Interea Arsius qui se Venusiam receperat cum collectitia Francorum manu, crebro ex eo loco erumpens, varie Hispanos fatigabat: aliquotque turmas Hispanicas sub Benavidii ductu profligaverat, Atellam et Altemuram caeso præsidio occupaverat, [**Fol. 60** v°] quum eo missus est a Consalvo Antonius Læva qui eruptionem illius coerceret; eum tamen miris modis ludificabat. Ad eum venerat Melfiæ princeps qui oblatam a Consalvo principatus sui retinendi facultatem, si suas partes sequeretur, respuerat. At Consalvus ipse Caietam contendit: erat ibi Alegrius, Salassiorum regulus, Odo Riberacus, Faydius cum Aquitanico peditatu. Caietam, ductis quoque cuniculis, dum tentat mirus artifex Navarrus, ex urbe aliis contra actis cuniculis, vanum

[1] Gohori avait écrit d'abord : levi oppugnatione recepta.
[2] Addition marginale.
[3] Neapolis arciumque deditio.

fuit irritumque hominis studium : simul Franci pedites, machinis ex urbe emissis, fortissimum quemque ex hostibus sternebant. Cæsi sunt in Caietæ oppugnatione Sancius Armentalus, Alphonsus Lopesus, Antius, Litestanus Germanus, sed maxime commotus est Consalvus morte Ugonis Cardonii [1], bellis jam Francorum assueti, et Rodorici Maurici. Itaque remissa obsidione Castellonem rediit, quod antiquis Formianum fuit. Romæ interea moritur Alexander pontifex XV cal. septembris [2], ministri, ut diximus, errore, venenum quod aliis paraverat ipsi præbentis et Borgiæ filio ; qui remediis quidem maturis fato tum exemptus fuit, non tamen morbo ; quo vehementer affectus, minime potuit comitia pontificia pro voto [**Fol. 61**] conturbare. Rex eo tempore, conscriptis septem peditum millibus et equitibus quadringentis, Lud. Tremolium præfecerat Romamque properare jusserat : sed, Tremolio Romæ adeo graviter ægrotante ut salus desperata esset, summa imperii ad Gonzagam redierat. Ad pontificis novi creationem multum poterat Francorum præsens exercitus : Georgius Ambasius, Rothomagi archipræsul, ingentem spem animo versabat, fretus, ut rebatur, ope Ascanii Sfortiæ purpurati quem e carcere liberaverat : sed homo ingratissimus sua præsertim opera effecit ut, quum patrum suffragia in eum inclinarent, ei pontificatus extorqueretur, et Julianus Ligur renuntiaretur. Quem quidem Julianum aiunt, quum videret, Francorum studio vel metu Borgiæ, Georgium plurimum pollere, adortum esse hominem hujusmodi oratione : « Non immemorem se privatæ quæ sibi cum Lodoico intercesserit amicitiæ ; paratum reipsa demonstrare quantopere Francico nomini faveat ; maxime in præsentibus pontificatus comitiis, in quibus certam pro Georgio fiduciam conceperit, ex non obscuris patrum erga illum studiis ; se non segnem nec infidam ei operam præstiturum ; unum tantum ex iis audiisse, parum placere sacro senatui se armis Francorum circumseptum videre [**Fol. 61 v°**] ; futurum ut exteri senatores quiritentur liberas non fuisse voces ; sacro enim afflatui locum inter gladios non relinqui, ut posthac Ambasii non dubia renuntiatio vi metusve causa possit revocari. »

[1] Mors Ugonis Cardonii.
[2] Mors Alexandri pontificis.

Georgius hoc fraudulento sermone irretitus, licet Borgiæ opinionem exquireret, qui Juliani astum ridebat, hominis in dedecore nati, ad turpitudinem educati, ad simulationem accommodati, perjuriis delibuti, qui sequestrem se comitiorum corrumpendorum gereret, suæ tamen improbitati Dei immortalis instinctum prætexere : paruit tamen Francus, Italicæ versutiæ expers, Juliano, Francique milites Roma emissi sunt. Tum, Juliani contentione, Pius III in exigui temporis intervallum ob perspectam ægritudinem Pontifex maximus designatus, dum Bernardus Carnalus ea spe decidens in Ambasium potius quam Julianum vota sua contulisset. Julianus, post Pii dierum paucorum pontificatum, ipse, renovatis in id consiliis artibusque suis, pontifex designatur, non sine Franciæ credulitatis irrisu[1]. In istum Aetius sincerus poeta cecinit paratum omnia, ut quidem fecit, evertere qui nihil meminisset præter vincula et exsilium. Poetam hunc dilectum Federico regnanti Rex liberali stipendio fovit impetravitque postea a Ferdinando ut Neapolim rediens paternis fortunis restitueretur: [**Fol. 62**] adeo Lodoicus non militares tantum personas, sed etiam literatas, benevolentia prosequebatur, ac præmiis invitabat in aulam. Veneti, qui largiter omnia officia in eum semper contulerant eisque potissimum rei omnem operam adhibuerant, legatum miserunt gratulatum, cui omnia se debere Reipublicæ professus, jussit eam nihil non sibi de se polliceri. Rex vero Lodoicus, quum allatum sibi foret de Aubignio cum exercitu ad Semenariam in Brutiis ab Ugone debellato, quem is paulo ante ad Gioiam profligaverat, deque Namursio duce ad Gerionem in Apulia a Consalvo in acie interfecto, sicque geminata Hispanorum victoria, misit Venetias legatum, Janum Lascarum Bizantianum, Græcis litteris apprime eruditum, paucis ante cal. sextilis diebus, qui postulavit ut patres novum cum Rege fœdus adversus Ferdinandum sancirent bellumque una facerent, propositis amplissimis conditionibus : quas Senatus respuit, veteri se fœdere contentum dictitans. Rex, non minus illusus Hispanicis de pace simulationibus ac dolis quam Ambasius suis Italicis in ambiendo pontificatu, graviter apud archiducem Austriæ,

[1] Julius pontifex maximus.

qui Blesiis nondum discesserat, de iis conquerebatur; unde crebræ ultro citroque legationes, eæque vanæ ac irritæ fuerunt. Itaque ad subsidia primo quoque tempore Neapolim summittenda [**Fol. 62** v°] sero tamen intendit animum. Nam arx nova capta jam erat, pridie quam Genua sex grandes onerariæ naves compluribus naviculis comitatæ cum duobus peditum millibus in Neapolis portum commeatu, armis, tormentario pulvere onustæ adventarent. Ei classis Hispanica cessit loco et Ischiam concessit; quam sequente Francia, Hispani aliquot naves suas pro vallo summerserunt; Franci inde Caietam contendunt; hi in portum suum revertuntur. Jam finem hujusce belli exsequamur, infelicis maxime ob infidam cum Italis proceribus societatem Borgiis atque Ursinis et, si Sadricurto credimus, Gonzagæ quoque regulo Mantuano; et regias interim partes Romæ Georgii Ambasii petitio ambitiosa interturbavit alienavitque. Stipendia tardius adferebantur, seu nimia Regis, ut aliqui reprehendunt, parcimonia, seu potius avaritia, partim quæstorum, partim ducum, qui pecuniam in majorem multo quam haberent militum numerum accipiebant. Jam ergo Franci et Helvetii, absente per valetudinem optimo imperatore Trimollio, Gonzagæ ductu longius progressi erant; aderant Salassus, Sp. Sadricurtus, Trantius, Bassaius, Grandimontanus, P. Medices Florentiæ nuper dominator, Sancolumbanus, Theodorus Trivultius qui jampridem ad Francos transierat, Borbonius Aquitanus, Lavedani comes, [**Fol. 63**], Gilb. Carpinas, Bentivoli Bononiæ reguli gener, Ursini seu Borgiæ simultatibus irritati, seu a Mendocio Hispano spe ampliorum stipendiorum sollicitati, jam Consalvo adhærebant, Franci qui Caieta eruperant, Molam et Itrium adorti, cæsis Hispanis, diripiunt; Arcem Sicam frustra oppugnant; Consalvus contra motis Formiano castris supra Casinum erectum in arcem a Francis, iis interfectis, recipit; Aquium Gonzaga profectus est; missi a Consalvo Fabritius Columna et P. Petilianus, qui cum Ursinorum et Columniorum equitatu extremum agmen carperent; in eos invectus Alegrius, vi captis compluribus vulneratis, reliquos in fugam vertit. Gonzaga, motis Aquino castris Fregellas se contulit; ubi consultando de belli ratione per altercationem ducum multi consumpti dies: placuit tandem, Lyri amne ponte constrato, traduci copias;

Consalvus, quasi consiliis interfuisset, turmas mox levis gravisque armaturæ cum Fabritio et Pacæo misit, qui adversam hosti ripam tuerentur, munitioneque longe lateque perducta Francos trajectu arcerent Franci nihilominus ad transmittendum Lyrianii pontem exstruebant neque globis æneis ab hoste emissis terrebantur, iisdemque Hispanos vexabant. Acciditque ut a [**Fol. 63** v°] Baileno Poiano, cui ubi libuissst collinare sagittam raro a proposito scopo aberrabat, Fabius Ursinus sagitta necaretur desertionisque pœnas daret. Interea a Fabritio Columna Franci qui Evandri Arcem cum Federico Monfortio tenebant, accerrime oppugnantur; non fert obsessis suppetias Gonzaga, licet magna momenti ad bellum esse a Sadricurto moneretur. Pacta Francorum incolumitate, deditur arx Fabritio. Dissimili eventu turrim ad Lyris fauces sitam, quum tormentis admotis fortiter oppugnant Franci, urgente Basseio, Hispani pari pactione dediderunt. Jam ponte constrato, irritisque hostium ad obsistendum conatibus, dum ab utroque pontis latere machinæ ita sunt collocatœ, ut eos ab injuria transeuntibus inferenda procul amolirentur; jam Basseius cum delecta Helvetiorum manu transierat, Fabricius Columna et Ferdinandus Andrada eos varie lacessebant; sed Alegrius et Sadricurtus facile hostilem equitatum propellebant, quum repente Consalvus cum robore exercitus advolat; Basseius et Alegrius, licet numero inferiores, audacter impressionem sustinent; sed qui Francorum nondum transierant a machinis aptissime a Consalvo dispositis prohibebantur. Quod Alegrius intuitus, Helvetios hortatur ut cum suis equitibus, [**Fol. 64**] relictis equis, pugnam cum eis pedestrem inire paratis, in tormenta illa impetum facerent; tum pulsi quidem loco Fabricius Andradaque; sed ea egregie defensa ab Ugone Moncata et Germanis militibus; Francique ad suos se recepere. Ex quibus cæsi quingenti, subversi centum, ex hostibus ducenti desiderati. Eo in prælio enituit potissimum Ferdinandi Hilescæ, signiferi Hispani, fortitudo [1]; qui, globo tormentario dextra amissa, signum læva, multis vulneribus acceptis, ne relato quidem pede, sustulerit, dum turpe ducit loco cedere quem semel occupaverat; et

[1] Ferdinandi Hilescæ signiferi fortitudo.

paulo post irrumpentibus Francis lævam quoque amisisse ; quumque ei certum esset non ante signum quam vitam amittere, id truncatis brachiis extulisse immotum loco donec Franci pellerentur. Hic postea a Consalvo accitus palamque pro tanto facinore commendatus, ad Ferdinandum cum eulogio tantæ virtutis deductus, ab eoque magnis præmiis muneratus est. Tentavit postea Consalvus pontem a Francis fabricatum effringere, in eamque rem trabes grandes convehi jussit, quæ ex superiori amnis parte emissæ vi undarum suoque molimine pontem dejicerent. Sed Benomantius cum Aquitanicis cohortibus naviculis trajiciens istum omnem apparatum disturbavit et abduxit, cæsis qui adornabant Hispanis, ratariisque, aliis depressis, aliis abductis. [**Fol. 64** v°] Hæc frustra expertus Consalvus Prosperi Columnæ consilio deliberat de ponte incendendo: ad id trajectoriam navem deligit eamque exilibus lignis sulphure utraque parte intinctis, multaque alia materie sicca, resinata et piceata complet, eamque magno flumen impetu in pontem deferebat: quando Franci, re intellecta, emissis contra levibus tormentis, illabentem incendunt, igne illi materiæ illato, qui antemnas et latera et foros proramque ipsam absumpsit, antequam ponti nocere posset. P. Medices in Gonzagam graviter invehebatur, cunctatione simulata exploratis satis omnibus transeundi aliis causam fuisse, nunquam tamen adduci potuisse ipse ut trajiceret. Franci tamen in castra regressi de integro Lyris transmittendi consilium inibant [1]. Sed Gonzaga, quum se suspectum Francis sentiret, occasione ex Sandricurti conviciis captata, a quo se pædiconem vocatum fremebat, ut, abducto secum robore Italicarum copiarum, vires Francicæ imminuerentur, abdicato sponte imperio, abiit, causam rejiciens in Francorum intolerabilem contumeliam; quasi vero hanc posticæ libidinis contumeliam isti non susquedeque ferant! quam triumphanti etiam Cæsari sui milites joci gratia occinebant. Cujus damnatum a senatu Mediolanensi quum igne crematum Rex audiisset, vereri se dixit ne cives sui ad paucos redigerentur, rescripsitque ne deinceps nisi probationibus indubitatis convicti mitiorique pœna

[1] Gonzagæ imperatoris discessus.

plecterentur [**Fol. 65**]. Ejus discessu aucti hostibus animi; Franci haud leviter perculsi sunt; summam interim imperii ad P. Salassiorum regulum deferunt, quoad Regi aliter placeret: exterorum plerique qui florentibus rebus Franco militabant ad hostes transierunt; hiems deinceps imbribus frequens adeo utrasque copias afflixit ut Consalvus tot extructas pro ripa munitiones deserere et Suessam se conferre coactus sit: et Franci qui tam acriter pro Lyri trajiciendo certaverant, abeunte hoste, non amplius de transitu cogitarent, deteriora ultra ripam veriti. Interea Francorum atque Helvetiorum compluribus hiemis sævitia absumptis, aliis vigilia confectis, equi pabula laborabant. Tot tantisque rebus oppressi quum essent, neque stipendia a regiis quæstoribus in tempore exsolverentur, Salassus constituit, peditibus relictis quimunita loca tuerentur, equitatus robur Caietam deducere; fremere pedites objici se hostium faucibus stipendia non solvi, affecta jam omnium laboribus corpora; permuls it iras Salassus, reque iterum deliberata statutum est ut pedites atque equites in hiberna dimitterentur: machinæ vero bellicæ fluviatilibus navibus impositæ, earumque avehendarum cura P. Medici mandata: qui id munus, plerisque velut periculis plenum detrectantibus, libenter susceperat, futurumque receperat [**Fol. 65** v°] ut vita potius quam iis tormentis ab hoste spoliaretur, atque ita ita ut promiserat ad extremum præstitit; nam ventis agitatus amnis intumuit, resonante undique littoribus fragore ac increbrescente; Medices cautus eo se discrimine eximere potuit, naves machinis onustæ undis submersæ sunt. Jam Consalvus qui exploratores pretio corruptos in Francorum castris habebat, in conciliis alioquin hostium explorandis callidissimus, edoctus fuerat de eorum Caietam versus profectione. Itaque Liviani Ursini consilio ponte tumultuario ex naviculis inter se colligatis doliisque adjunctis asseribus constrato, trajicit copias, Francosque incautos nihilque tale suspicantes adortus qui Sugium se receperant cedit oppidoque potitur. [Jovius falsò prodit Tremulium et Gonzagam, Appia atque Latina via, bipartito regnum ingressos nulla memorabili re gesta, totam fere hiemem in Aquinate et Fregellano agro consumpsisse, mirifice eis resistente Consalvo qui Lyrim amnem ponte transgredi ausos fortissime repulerit, castraque de-

mum eorum adortus, quum noctu, superioribus vadis copias omnes traduxisset, in fœdam fugam per Formianum littus cum multa cœde conjecerit; qui postea, Caieta dedita, classe sua vecti inermes in Franciam redierint [1]. Salassus interim cum robore copiarum Caietam properabat: accelerant Andrada et Mendocius cum levi equitatu suo ut novissimum agmen invadant. Baiardus unus cum paucis diu impetum hostium sustinuit, donec adessent Adurnius, Grandimontius, Sancolumbius ad lapideum pontem Formianum, cum turmis aliquot Francorum atque Italorum; tum atrox certamen fuit, compluribus utrinque interfectis, inter quos Adurnius; fuit Sancolumbius una cum Bucio et Burdillio vulneratus. At posteaquam intellexerunt suos longius progessos, Caietam quoque contenderunt. Consalvus eodem pergit, non ignarus ibi ob tantam [**Fol. 66**] multitudinem, rei frumentariæ inopia, præter difficultatem nummariam, propediem exercitum oppressum iri. Nam Alegrius qui CCCC cataphractos et IIII$^{xx}$. peditum ex reliquiis profligati exercitus coactos in Fundos, Itrium, Trajectum, aliasque arces distribuerat universos tandem Caietam accerserat. Nec Consalvum sua fefellit opinio: paucis enim post diebus, deliberatum est inter duces ne frustra obsidionis incommoda perferrent, electusque Sancolumbius qui ad Consalvum iret diceretque Francos, si non indignæ militaribus viris conditiones offerrentur, Caieta cessuros; sin secus, vergente telo acerrimo necessitatis, dignam potius Francico nomine mortem oppetituros; remissi cum eo Caietam Navarrus, Didacus, Mendocius, Pacæus cum Salasso transacturi. Tandem quum multis diebus Trivultius, Bassseius, Alegrius, cum Consalvo collo cuti essent, his legibus urbs dedita est, cautumque prolixe exercitui [2] ut Franci sociique qua visum foret, seu terra seu mari, cum equis omnibusque impedimentis libere ad suos redirent; Caietanorum res omnes salvæ essent, reliquisque urbibus quæ partes Francorum fovissent fraudi ne esset. Aubignius, Formantius, reliquique captivi qui Neapolim abducti erant, liberarentur. Non potuit impetrari a Consalvo

[1] Addition marginale.
[2] Caietæ deditio.

ut [**Fol. 66** v°] M. Aquævianus et Sanseverini in eodem numero essent: diserte tamen additum est, integra ut eorum causa Ferdinando reservaretur, neve de his Ferdinandus Consalvusque supplicium sumere possent, quoad Rex per legatos cum Ferdinando egisset. Ei rei paragendæ VIII menses statuti, hique postea, pace inter reges conciliata, liberati sunt. Trajanus Caracciolus cum suis omnibus liber egressus est; eodem jure, qui a Francis capti erant, dimissi. Eo pacto Franci in Franciam rediere; Salassus in itinere fato functus est. De quæstoribus regiis qui pecuniam averterant decreta peculatus quæstio, qua Herouetus damnatus est. Ipse vero aiebat a ducibus fraudari stipendia equitum peditumque, ut numquam turmæ cohortesve suo numero constarent: quin et in recensione publica alii aliis equos armaque commodarent, non suppressos illustrium ducum nominibus qui vim pecuniæ ingentem in rem suam vertebant. Basseius, Sandricurtus, Alegrius, tanquam ob rem male gestam, diu aula exclusi. Arsius vero, quum eo fœdere uti posset, ea fuit animi magnitudine ut, signis explicatis tympanisque sonantibus, Venusia cedens in Franciam reditum facisceretur. Is, etsi ob Arminiaci mortui amicitiam infensus Alegrio existimaretur, illius tamen postea, in [**Fol. 67**] gratiam Regis reditum ut impigri manuque prompti viri procuravit. [Hic luctuosus est belli Neapolitam exitus, qui testificetur posteritate, cum Mediolano toties parto amissoque aliisque itidem provinciis, Francorum majorem in subigendis urbibus atque nationibus virtutem quam in retinendis conservandisque prudentiam; nisi æquis animis ingenitæ probitatis excusatio partim accipiatur a suspicione omnis in alio perversitatis alienæ, partim infidæ Italorum societatis accusatio, qui exteris armis ad fortunæ motus omnes in rem suam perfidiose abutebantur. Enimvero Trimollio imperatore opus fuerat (in quo ea tempestate spes opesque regis sitæ) adversus Consalvum hunc, [qui sagax duci sagaci opponeretur] [1], quique artes Hispani paribus eluderet artibus: eo imperante, nisi fatum ingruens eum Parmæ sontico morbo affixisset, regnum amitti, si quicquam humanorum certi est, non potuerat. Rex, nuntio cladis accepto, ira exardens quod

[1] Addition marginale.

Ferdinandus viribus longe inferior simulationum dolis suam sibi provinciam extorsisset, adornat novum belli apparatum terra marique, post hominum memoriam, ab rege uno maximum [1].

---

# VARIÉTÉS

## UN PROJET DE DÉCORATION ÉPIGRAPHIQUE POUR LA BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE FABRE

Quoique la correspondance de F. X. Fabre par lui léguée à son musée ait été *expurgée* avec une rare stupidité par son exécuteur testamentaire, le rigoriste M. Gache, il s'y trouve encore maint document curieux sur le fondateur du Musée-Bibliothèque, sur ses amis, ses œuvres et sa fondation. De ce nombre est la lettre suivante qui soumet à « M. le Baron » diverses idées d'améliorations à introduire dans sa bibliothèque, et toute une série d'inscriptions propres à en décorer les portes. On ne sait malheureusement pas quel accueil Fabre fit à ces projets. Il était comme le Roland du poète, qui n'aimait pas « qu'on vînt faire après lui les générosités qu'il avait déjà faites. » Il n'aimait pas non plus qu'on touchât, même pour l'embellir, à son musée, dont il ne parlait qu'avec une modestie bouffie d'orgueil. Il ne serait pas étonnant que M. Seguin n'eût pas reçu de réponse à sa lettre, d'autant plus que, si respectueuse qu'elle soit, cet honnête imprimeur y montre cependant le bout de l'oreille de M. Josse.

L.-G. P.

Montpellier, le 22 mars 1829.

MONSIEUR LE BARON,

Tous les auteurs de Montpellier devroient s'empresser de déposer leurs ouvrages à la Bibliothèque du Musée. De cette manière, on aurait peu à peu la collection des productions littéraires qui font honneur à notre cité.

[1] Au verso du fol. 67 est le timbre en rouge *Bibliothecæ regiæ.*

Pour provoquer cet usage, il serait bon d'inscrire sur un placard affiché dans la Bibliothèque, tous les dons qui seraient faits dans ce genre, de même qu'on fait mention des objets d'art qui sont donnés au musée.

L'opuscule sur Louis XVI que j'ai eu l'honneur de vous présenter est trop peu de chose pour avoir droit à cette inscription ; mais comme tout ce qui regarde l'histoire ne vous est pas étranger[1], j'ai dû vous en faire hommage.

Il conviendrait aussi de former un *album* sur lequel les personnes qui viendroient visiter le musée pourroient inscrire quelque sentence accompagnée de leurs noms. On aurait ainsi dans la suite un recueil très varié de pensées ingénieuses sur les beaux-arts, et le fac-similé de l'écriture des personnages célèbres.

Puisque j'en suis sur le musée, permettez, Monsieur le baron, que je vous soumette quelques inscriptions qu'on pourrait graver en lettres d'or sur les portes intérieures de votre bel établissement.

Sur la porte d'entrée de la bibliothèque on lirait :

BIBLIOTHÈQUE DU MUSÉE

Οργανα Μυσαων.

*Euripide.*

AD PERCIPIENDAM COLENDAMQUE VIRTUTEM LITTERÆ ADJUVANT

*Cicéron.*

Sur la porte extérieure de la salle des statues :

....INGENUAS DIDICISSE FIDELITER ARTES
EMOLLIT MORES NEC SINIT ESSE FEROS

*Ovide.*

Sur la porte de la salle des tableaux :

TENENTUR PICTURA OCULI, AURES CANTIBUS

*Cicéron.*

Sur la porte du jardin :

SI HORTUM IN BIBLIOTHECA HABES, NIHIL DEERIT

*Cicéron.*

Sur la porte de sortie qui donne dans l'impasse du musée :

LAISSEZ DIRE LES SOTS, LE SAVOIR A SON PRIX

*Lafontaine*

Au-dessous du buste de Minerve :

MINERVA MUSEI CUSTOS.

[1] M. Séguin veut évidemment dire « rien de ce qui regarde l'histoire ne vous est étranger ».

Sur la porte des gravures :

ARTES OMNES INGENUÆ UNO QUASI SOCIETATIS VINCULO CONTINENTUR
*Cicéron.*

Enfin, Monsieur le baron, s'il m'était permis d'en mettre une sur la porte de votre cabinet d'étude, on y lirait ce qui suit :

VINCIT AMOR PATRIÆ LAUDUMQUE IMMENSA CUPIDO
*Virgile.*

que je traduis ainsi :

Tout cède à l'amour de la patrie et à la passion de la gloire.

J'aurais bien encore une inscription à proposer pour votre buste ou le beau dessin de Girodet-Tisson qui se trouve dans la salle des ébauches, c'est celle que vous connaissez déjà : *A la couronne de lauriers,* etc. Mais il me faudrait pour cela un bon graveur et votre permission. J'ai à ma disposition les presses lithographiques de mon frère aîné, savant imprimeur d'Avignon, qui imprimerait, aussi bien qu'à Paris, les ouvrages qu'on pourrait faire un jour sur le Musée.

J'ai l'honneur d'être avec respect, M. le baron,

Votre très humble serviteur,

Aug. SEGUIN

Monsieur | Monsieur le baron | Fabre, au Musée | à Montpellier.

---

## DOCUMENTS LANGUEDOCIENS

---

### II. — Lettres languedociennes tirées de la collection Godefroy [1]

I. *Monsieur de Rochemore, président à Montpellier, à Monseigneur de Séguier, garde des seaulx de France* [2].

MONSEIGNEUR,

Nostre Compagnie ayant depputé le sieur de Regnac, conseiller en salle, pour vous informer dun exces qui a esté commis en ceste ville contre des huissiers en linthimation dun arrest par elle donné, jay

[1] Ces pièces ont été copiées à la Bibliothèque de l'Institut, pour la *Revue des Langues Romanes*, par Mme A. Hurtrel.

[2] Bibliothèque de l'Institut, collection Godefroy, t. 271, pièce 66, 22 juin 1633 (autographe).

creu estre de mon devoir de vous en randre comte en mon particulier, et vous en dire le menu. Il est donc arivé que, procédant à la visite dun procès dapel dentre quelques particuliers, il se treuva deux exploictz dintimation dune ordonnance donée par les trésoriers de France, dattée dun mesme jour et signée de divers juges toutz contraires ; ce qui donna un grand soupcon de fauceté, et obligea le procureur de sa Majesté de requérir quil feust taxé décret contre lhuissier qui avoit signé lesdictz exploicts afin desclaircir la vérité de ces actes : lhuissier ouy accorda les exploictz avoir esté faictz en divers temps quoy que dattés de mesme jour, et que c'avoit esté par lordre et le commandement du sieur de Beaulac, trésorier de France, qui dailleurs se treuvoit intéressé au fonds de la poursuitte, et quil avoit retenu loriginal de la première ordonnance par luy intimée lorsque la seconde ordonnance en original luy feust baliée pour faire son second exploict ; sur sa responce et quelques actes qui feurent remis dans le procès, il y eust décret de prinse de corps contre le sieur Beaulac, lequel, ayant apprins ledict decret, fist assemblée de personnes en armes dans sa maison, pour par ce moien éluder la perquisition quil estoit nécessere de faire chez luy pour pouvoir continuer le proces par deffault, au cas on ne le peust aprehander. A ces fins, l'arrest feust mis entre les mains dun huissier, et feust faict commandement aus consuls de donner ayde et assistance audit huissier pour lexécucion dudit arrest. Ayants donc esté requis, le sieur de Gousonville, lieutenant pour le Roy dans la ville, fist deffance aus consuls dassister lhuissier, prétendant que les consuls ne doivent donner aucune assistence que par son ordre. Ce qui feust cause que, requérant le procureur général, il y eust arrest pourtant injunctions tant audit sieur de Gousonville que aus consuls de prester main forte, et à ces fins il leur seroit inthimé. Voulant donc lhuissier satisfaire audit arrest et ayant treuvé le sieur de Gousonville, il luy auroit faict entendre la charge quil avoit: lequel se seroit jetté seur luy a coups de piedz et donné des coups desperons jusques à ce qu'on luy osta ledit huissier. Ceste violance et cest excès, Monseigneur, est de telle conséquence quaprès cela il ne fault attandre que de continuelles rebellions, particulièrement dans ceste province, dans laquelle les malheurs et les desordres dune douzaine dannées de guerre ont introduict un très grand libertinage. Nous avons creu que ceste plainte vous devoit estre pourtée comme au chef de la justice du Rouyaume et duquel toutes les compagnies prennent lauthorité quil a pleu au Roy de leur commettre, afin que, par vostre protection et soubs vostre appuy, on fasse servir le Roy avec la dignité deue à sa justice. Il vous plairra donc, Monseigneur, nous donner vos commandemens en ceste ran-

contre et a moy particulièrement, qui les recevray tousjours avec le respect et la fidélité que doibt celuy qui est, Monseigneur

Vostre très humble, très obeissant et très fidèle serviteur.

ROCHEMORE.

A Montpellier, ce XXII juin 1633.

II. *Lettre de l'Evesque de Béziers, de Balthazar*, maître des requestes, *et de Ranchin*, grand vicaire d'Agde, qui rendent compte, selon lordre quils avoient eu, de la condamnation du P. Reverdy, Augustin, condamné par le Provincial à prison perpétuelle, *ob læsam Majestatem, præposteram libidinem et rebellionem;* dont il se deffend, dit le crime de Lèze Majesté estre d'avoir résisté en Sorbonne, dont il est docteur, à un sentiment du Card. de Richelieu, pour raison de quoy il fut enlevé par un exempt disent que le vray moyen a tenir est de laisser aller avant lappel de la sentence du Provincial, et lenvoyer en un couvent hors lauthorité du Provincial dont il se plaint[1].

MONSEIGNEUR,

Nous nous sommes trouvez en ce lieu suivant les lettres de Sa Majesté du 26e novembre qui nous ont esté envoyées de vostre part, où nous avons veu et interrogé le Père Reverdy, Augustin, en présence du Père Bertrand, prieur du couvent de Montagnac; lesquels nous ont représenté la sentence de condamnation du Père Hierosme Montal, provincial des Augustins des provinces de Narbonne et de Bourgogne, rendue en la Congrégation provinciale de Lyon le 17me novembre 1639, laquelle porte en termes exprès pour les cas résultans du procèz *Patrem Reverdy voce in perpetuum privavimus, nec non perpetuæ incarcerationi condemnavimus.*

Les chefs d'accusation sont: *lœsæ Majestatis, præposterœ libidinis, factionis et rebellionis.*

Cette sentence ayant esté prononcée audit Père Reverdy le 3me janvier 1640 audit Montagnac, il respond que par sa détention on luy oste la voye d'appel, quil interjette, et quil prétend poursuivre si tost qu'il sera en liberté.

Il soustient son appel recevable, parce que la sentence nest donnée que par les définiteurs d'une congrégation particulière, et quau fonds, quand le procez sera examiné par des juges non suspectz, on trouvera que la condamnation est une pure animosité du Provincial et une complaisance aux puissances séculières: aussi ne porte-t-elle pas conviction, mais pour les cas résultans du procez.

Que ce prétendu crime de lèse Majesté consiste en cela seul que

[1] Institut Coll. Godefroy. T. 273, pièce 79, 18 décembre 1643.

lon luy impute davoir dit que feu Mr le Cardinal de Richelieu menoit le Roy par le neds, mais quil ne la point dit, et que son véritable crime est d'avoir résisté à quelque volonté de feu Mgr le Cardinal en une proposition faitte de sa part en Sorbonne, dont il est docteur et où il estoit présent ; pour laquelle action, en laquelle il eut la pluralité des voix, il fut arresté prisonnier par un exempt des gardes et conduit à Orléans, et depuis mis en liberté ; luy ayant esté donné 33 livres pour se retirer comme il fit en son couvent de Crémieu.

Pour le second chef, il soustient quil ny a eu nulle conviction ; que les tesmoings qui nestoient que *de auditu* se sont desditz, et que lon ne trouvera aucune preuve ; et que lon cognoistra manifestement que lesdictz religieux avoient esté suscitez par ledict Provincial pour satisfaire à ce que quelques gens luy tesmoignoient estre de la volonté de M. le Cardinal.

Pour le 3e chef, « de faction, conspiration et rebellion envers le supérieur », il est vray qu'il a résisté à quelques ordres du Provincial, mais ça esté avec tous les autres religieux, et la sentence porte « *cum sequacibus* », parce quils se sentoient en conscience obligez de le faire ; dautant que ledit Provincial renversoit les règles de leur institut par de nouveaux établissements.

Nous n'avons pas eu besoing, Monseigneur, de mettre ledict Père Reverdy en liberté, car il y estoit il y a desja quelque temps. Et le Prieur exerce toutte sorte dhumanité envers luy, le traittant pour le logement et pour le vivre comme un des autres Religieux ; dont ledict Père Reverdy s'est loué devant ledit Prieur et devant nous.

L'affaire estant en ces termes, si vous nous permettez, Monseigneur, de vous en mander ce qui nous semble, nous serions dadvis, soubs vostre bon plaisir, de laisser au Père Reverdy la voye dappel libre, affin quil puisse obtenir jugement definitif. Et parce quil est soubs lautorité et férule du Père Montal provincial, quil dit exercer cette rigueur contre luy il y a quatre ans escheus dès le 17me novembre dernier, nous avons dit au Père Prieur, et il nous a promis, de luy donner obédience pour sortir de Montagnac ; ledit Père Reverdy ira en Avignon où il se fait fort destre receu et où Mr le Vicelégat le fera recevoir. Ce couvent d'Avignon est hors du destroit dudict provincial, est couvent général et libre, qui dépend nüement du Père général qui est à Romme : auquel l'appellant escrira pour luy demander des commissaires *in partibus* dudit couvent mesme d'Avignon. Et par le jugement définitif qui sera par eux rendu, il sera suffisamment pourveu audit Père Reverdy.

S'il se trouve, Monseigneur, que le second chef d'accusation soit véritable, il est certain que tant s'en fault que ce soit animosité,

qu'au contraire ç'aura esté une prudence nécessaire du Provincial, dautant qu'il ny a que quatre religieux profez en tout audit couvent de Montagnac. Et ainsy cette séquestration des novices est un remède propre pour empescher l'effect de l'incontinence; ledit Père nous semble d'ailleurs bien mortifié maintenant par laage de 64 ans et par une caducité du corps, quoy que son esprit soit encore dans la vigueur.

De sorte, Monseigneur, que Nous estimons que l'obédience pour Avignon remédie à tout, et le digne Prieur nous l'a délivrée.

Nous ne vous parlons plus du crime destat, ny de la désobéissance au Provincial : le premier est esteint par la mort, en ce rencontre particulier; le second est assez expié par une prison de quatre ans entiers, et vous sçavez d'ailleurs, Monseigneur, ce que veult dire intrigue de moyne: on n'auroit jamais fait, non plus qu'eux, si on sy vouloit amuser.

Voilà le compte que nous vous debvons de l'exécution faitte du commandement qui nous a esté fait de vostre part, en vous assurant du respect et de l'obéissance

Monseigneur,
de vos très humbles et très obéissantz serviteurs.

CLEM., Evesque de Beziers
BALTAZAR.
RANCHIN, vicaire général dAgde.

De Montagnac, ce 18 décembre 1643,

III. *La Cour des Aydes de Languedoc* remercie *Monsieur le Chancelier* de leur restablissement à Montpellier et de leur réunion à la Cour des Comptes.

(*Nota* escrivent de Carcassonne. *Nota* avoient esté dix-huict mois hors de Montpellier. *Nota* l'Edict de désunion n'avoit esté vérifié [1].)

MONSEIGNEUR,

Nous venons de recepvoir, avec un excès de joye, la déclaration qu'il a pleu à leurs Majestés nous accorder pour le restablissement de notre compagnie dans son premier et antien séjour de la ville de Montpellier, après avoir demeuré dix huict mois esloignés de nos maisons avec beaucoup d'incommodité. Mais comme le plus grand déplaisir que nous recevions estoit de ne pouvoir estre escoutez en nos justes plaintes, la plus grande consolation que nous avions aussi

[1] Institut. Coll. Godefroy, T. 273, pièce 510. A Carcassonne, ce 3 aoust 1648..

dans nos souffrances, estoit d'estre bien asseurés que vostre bonté vous y faisoit prendre quelque part, et que la violance de quelques-uns arrestoit le cours de la justice que vous désiriés nous rendre. Vous l'avés tesmoigné, Monseigneur, bien tost après que cet empeschement a esté osté, ayant contribuè vos faveurs et vostre bonne justice pour la résolution et prompte expédition de ceste déclaration qui redonne la paix et le repos à nos familles, le lustre à la seconde ville du gouvernement de son A. R. et remet l'ordre dans la province. Ceste grâce que nous venons de recepvoir de Vous, Monseigneur, en suitte de tant d'autres, nous faict oser vous supplier très-humblement de nous en vouloir accorder la continuation de nos justes poursuites pour la Réunion de nostre Compagnie et de la Chambre des Comptes de ceste ville, qui n'ont esté désunies que par un Edict qui n'a pas esté vériffié et qui a causé mille désolations et mille désordres. Nous attendons de vostre bonté et justice de voir remettre les choses en lestat quelles estoit lors du decez du feu Roy. Et nous prierons Dieu pour vostre prospérité et conservations et demeurerons

Monseigneur,

Vos très humbles et très obeissans serviteurs, les gens tenant la Cour des Aydes et finances du Languedoc. Et pour eux

DARENES.

A Carcassonne, ce III[e] aoust 1648.

*IV. Les Conseillers de la Chambre de l'Edict de Languedoc* se plaignent des attentats du Parlement de Toulouze et particulièrement d'un arrest qui a reglé les Espices des Rapporteurs et vacations des Commissaires, quoy qu'ils n'ayent nul pouvoir sur la chambre, demandent quil leur soit pourveu au conseil et y soient réglez.
*Nota.* Au commencement de lEstablissement de la chambre à Castres, moitié des Espices fut donnée au rapporteur et dura 24 ans ; puis fust reduite à un quatriesme durant 15 ans; puis durant sept à huict ans, elles furent communes ; et lors la justice mieux administrée, depuis trois ans à un sixiesme, dont ils se plaignent, un seul lannée dernière ayant autant rapporté que les autres dix-neuf, sur le fait de l'excez des séances d'après disnée, disent que ce sont ceux de Toloze qui par leur avarice en sont cause. *Nota.* A lestablissement, les vacations estoient d'un escu seulement et duroient deux heures. *Nota.* Le Parlement vérifia seulement l'article de réunion de la Chambre au Parlement des ordonnances dernières.

[1] Institut, Coll. Godefroy, T. 274, pièce 72. 15 juillet 1649.

MONSEIGNEUR,

C'est avec un extrême desplaisir que nous sommes contraincts de vous porter nos justes plaintes et d'implorer vostre protection contre les entreprinses de Messieurs du Parlement de Tholoze. Despuis l'establissement de nostre compagnie, ils ont travaillé incessamment à sa ruine, mais jusques à présent, Monseigneur, tous leurs efforts ont esté inutiles, parce que nous avons tousjours eu le droict de nostre costé, ne nous estants jamais proposés que le service du Roy, le repos de ceste province, et de rendre indifferemment la justice à nos ressortables soubz le benéfice des Edictz qui règlent précisément nostre conduicte et le pouvoir des uns et des autres. De sorte, Monseigneur, que ces Messieurs ayants recogneu qu'ils ne pouvoient nouopprimer par les voyes ordinaires et légitimes, ils recherchent toute sorte de moyens obliques pour troubler le repos de nostre compagnie, et nous rendre inutiles en la fonction de nos charges, croyants qu'il leur est loisible de tout entreprendre en ce temps. L'arrest par eux rendu le vingt neufvième du mois d'aoust dernier en fournit une très suffisante preuve. Nos Jurisdictions, Monseigneur, sont toutes séparées par les Edicts, et ilz n'ont aucune authorité sur nous, qui avons l'honneur de rendre la justice souveraine sur nos ressortables, aussi bien qu'eux sur les leurs. Néanmoins par leur arrest ils nous traitent comme font les souverains les subalternes ; l'ayants conceu en des termes si outrageux que si ceste licence est tolérée, il n'y a rien, Monseigneur, quilz n'osent entreprendre. En quoy ilz ne considèrent pas que leurs injures rejallissent sur eux-mesmes puis que nous rendons la justice conjoinctement, sil les en faut croire. Ilz vivent dans le parlement comme des Catons, et dans la Chambre avec toute sorte de licence, contre la définition de la justice et de toutes les autres vertus qui doivent estre pratiquées constamment pour passer pour telles. Quelques uns d'entre nous, Monseigneur, ont eu l'honneur d'avoir commencé l'exercice de leurs charges, soubs le règne de Henri le grand de glorieuse mémoire, et toutes les autres despuis fort longtemps, ayant tous en diverses occasions et en divers emplois tesmoigné nostre zelle au service du Roy, et au maintien de la justice. Cest arrest, Monseigneur, contient deux chefz : le premier regarde la portion des Espices que le Rapporteur du procès doit avoir; le second, l'esmolument que les commissaires doivent prendre des affaires que nous appellons de Sabatines. Vous scavez, Monseigneur, que toutes les Compagnies souveraines du Royaume ont des usages fort différents les uns des autres : au commencement de l'establissement de la Chambre en ceste ville, la moitié des espices feut baillée au Rapporteur, et cela feut observé durant vingt et quatre ans, après

lesquels ceste portion fut réduite à un quatriesme, ce qui fut gardé environ quinze ans. Mais l'inégalité des distributions des procès et l'avidité de quelques conseillers fut cause que les espices feurent rendues communes, ce qui dura sept ou huict ans. Et nous vous pouvons asseurer, Monseigneur, que pendant cette communautè, la modération des taxes fut plus grande qu'elle n'avoit jamais esté, la justice rendue avec plus de soing et de diligence, et la concorde mieux entretenue parce que les conseillers en la fonction de leurs charges, avoient pour but unique leur honneur et leur devoir. Mais despuis trois ans, la portion du Rapporteur a esté réduicte à un sixiesme et quoyque cette portion soit peu considérable, les artifices qui se sont pratiqués pour avoir des procès ont esté si grands qu'il s'est trouvé qu'un seul conseiller a rapporté durant six sepmaines sur la fin de la dernière séance autant que les autres dix et neuf. Pour les consignations des après disnées, il peut estre arrivé que, sur la fin des séances principalement, il y a eu de lexcès, à cause que Messieurs de Tholoze avant leur despart, désiroient dexpédier leurs procès, ce qu'ilz faisoient bien souvent contre la volonté des procureurs et en labsence des parties. Mais si en l'un ou en l'autre, il y a eu quelque chose à dire, nous pouvons, Monseigneur, vous asseurer en gens d'honneur que nous en sommes très innocents, et que mesme nous avons faict tout ce qui nous a esté possible pour y apporter le remède nécessaire. Et quand, sur ce subjet, il vous plairra de nous régler, nous exécuterons très fidellement vos commandemens. Mais il nous est impossible de pouvoir expédier les procès et surtout les grandz en suivant l'ordre prescript par l'arrest du Parlement. Ils font en la grand chambre deux bureaux, de sorte que cest ordre qu'ilz gardent ne les peut pas incommoder, outre qu'en un seul bureau, nous jugeons les procès qui sont divisés entre les quatre chambres du Parlement; mais, quand ces raisons, qui sont très considérables, cesseroient, celle de la nouveauté et du changement qui sont tousjours suivis de beaucoup dinconvénients, comme nous l'avons esprouvé en ceste occasion, suffiroit pour nous faire tenir constamment à nostre ancienne façon de vivre. Ilz sont telz, Monseigneur, que ce seroit abuser de vostre patience que de les vous dire tous, et sont pourtant de telle conséquence que la justice en est quelques fois blessée et l'honneur des juges intéressé.

*Nota.* Au commencement de nostre establissement, nous employions deux heures à chaque sabatine et les commissaires prenoient un escu chacun: nous serions très-aises quil vous pleust nous le prescrire ainsi. Quant aux espices, l'usage mesme en a changé souvent dans le Parlement, et il est bien certain, que plus la proportion des rappor-

teurs sera petite, plus l'avarice sera bannie du Palais, et l'honneur de la justice restably. Outre ces considérations, Monseigneur, il y en a une plus forte, cest que, si nous estions obligez de suivre les ordres du Parlement, il dépendroit d'eux de rompre la chambre quand il leur plairroit, car ilz ont commandé aux conseillers de Tholoze qui sont icy de cesser la justice, si leur arrest ne sexécute en tous ses poincts, leur desir estant si grand de ruiner nostre Compagnie.

*Nota.* Que pendant sa séance à Béziers, les dernières ordonnances ayant esté envoyées au Parlement pour les vériffier, ils ne vérifièrent que le seul article qui ordonnoit l'incorporation de la chambre au Parlement, et envoyèrent larrest de registre pour le faire exécuter; auquel Messieurs qui estoient lors en séance déférèrent à tel poinct que la justice en fut interrompue durant un mois, et jusques à ce que par des provizions du conseil, il leur feut enjoinct d'en continuer l'administration. Toutes ces raisons, Monseigneur, nous ont obligés à députer le donneur de la présente pour vous demander la réparation d'un tel attentat, et vous supplier très-humblement et avec toute sorte de respect, de nous maintenir en la possession en laquelle nous sommes despuis cinquante quatre ans. Nous attandons, Monseigneur, de vostre bonté et de vostre justice, une prompte et favorable expédition. Cependant nous prierons incessamment Dieu qu'il luy plaise vous conserver longuement pour le bien et la gloire de cest estat, et serons inviolablement

Monseigneur,

voz très-humbles, très-obeyssans et très fidelles serviteurs.

| | |
|---|---|
| Jaussaud | Drandrin (?) De Buge |
| Delaiper | De Faure |
| Scorbiac | Carlit Julien |
| | Le Bruyures (?) |

De Castres, ce XV[e] Juillet 1649.

# BIBLIOGRAPHIE

**Blason populaire de Franche-Comté.** — Sobriquets, dictons, contes relatifs aux villages du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône, par CHARLES-BEAUQUIER. Paris, E. Lechevalier, E. Leroux, 1897.

Ce livre est le troisième que M. Beauquier publie sur le Doubs ou la Franche-Comté. Le premier nous donnait en 1881 le vocabulaire des provincialismes usités dans le département du Doubs, le second réunissait en 1894 les chansons populaires de Franche-Comté ; celui-ci complète les deux précédents. Le « blason populaire » ce sont les railleries, les plaisanteries, les sobriquets au moyen desquels on a coutume de « blasonner » les habitants d'une province, ou ceux de telle ville ou de tel village. Ce n'est souvent qu'un mot, une épithète malveillante, une comparaison comique ou grossière amenée par la rime ; quelquefois c'est un conte dont ceux qu'il s'agit de blasonner sont les héros ridicules.

Le livre n'est amusant dans son ensemble que pour un franc-comtois ; mais les récits, les anecdotes sont fort intéressantes pour les folk-loristes et parfois même pour tout le monde. L'esprit qui anime toutes ces petites histoires ne se distingue pas par sa délicatesse et son raffinement ; loin de là, la note dominante c'est la grossièreté, ce sont des quolibets rustiques et « salés », ce qui ne saurait surprendre au pays des « Bourguignons salés ».

Certains morceaux pourtant ne présentent pas ce caractère et feraient fort bonne figure dans un recueil de « jolies histoires » pour les enfants. En voici deux des plus courtes. La première est originaire du village de Pretin dont les habitants sont appelés *les Anes*. « Un jour des gamins crièrent à une bonne femme de Pretin qui était à sa fenêtre : Bonjour, la mère aux ânes. — Bonjour, mes enfants, répondit malicieusement la vieille. » On raconte la seconde sur les habitants d'Anteuil « : Une taupe, sans respect pour l'oint du Seigneur, avait complètement ravagé le jardin de la cure. Il ne restait pas au pauvre desservant un poireau à mettre dans son pot au feu ! Grand émoi dans le village au récit de ces méfaits. Des paroissiens dévoués guettèrent la taupe au lever du soleil et s'en emparèrent. Mais de quel supplice punir ses crimes ? La mort ordinaire était trop douce. Le conseil municipal, après avoir longuement délibéré pour savoir si on l'écraserait, si on la brûlerait ou si on l'écorcherait,

décida, pour faire un exemple mémorable, qu'elle serait enterrée vivante. »

La transcription des passages qui sont en patois n'est pas uniforme, ce qui présente sans doute un inconvénient médiocre pour un ouvrage destiné au grand public ; l'écriture fonétique serait ici déplacée, mais l'ortografe que ce livre nous présente contient parfois de graves défectuosités dont quelques-unes peuvent être qualifiées d'erreurs : p. 134 *qu'est-ce qu'ou faite et qui ?* « qu'est-ce que vous faites ici ?»; il fallait écrire *èqui* en un seul mot ; c'est l'équivalent de Damprichard *iqui*, provençal *aqui*, espagnol *aquí* provenant de latin vulgaire **eccu-hic* ; — p. 47 *la fête d'Avoudrey renfouche et dé* ; il fallait écrire *èdé* en un seul mot et traduire non par « recommence et encore », mais « recommence toujours » ; c'est l'équivalent de vieux français *ades*, italien *adesso* ; — p. 61 *et quatre quarts la fomeno* « aux quatre coins est la famine » ; il serait bien préférable d'écrire *es quatre....*, puisque le mot est connu par le vieux français et même par quelques vieilles expressions passées en français moderne ; — p. 79 *retounâ d' gens d'Tchampey* ; il faut lire *retounâ dgens d'Tchampey* ; — p. 253 *vos en ot te pris* est inintelligible. Il faut lire *vos en ot u pris* ou tout au moins *vos en ot e pris* ; ce faux *te* représente latin *ille*.

On pourrait relever aussi quelques erreurs de traduction comme à Bondeval *ran ne vâ* qui signifie « rien ne vaut » et non pas « rien ne va. »

Le recueil de M. Beauquier est incomplet et il n'en pouvait être autrement. Il est impossible de recueillir tous les sobriquets, tous les propos satiriques, toutes les petites histoires qui ont cours sur les habitants des différents villages d'une province. Voici deux anecdotes ayant trait aux habitants de Quingey qui nous reviennent en mémoire. Un paysan de Quingey allait à Besançon pour un jour ou deux, événement considérable dans sa vie. Au moment de partir il prend congé de ses amis et connaissances : « Pierre, lui dit-on, puisque tu vas à Besançon, il te faudra aller au théâtre, on dit que c'est bien beau ». Pierre va en effet au théâtre, mais s'i ennuie furieusement. Au bout d'un moment, croyant qu'il s'est trompé ou qu'on lui a joué une mauvaise farce en lui conseillant d'aller là, il veut sortir, mais il i a du monde tout autour de lui et il ne sait par où passer. De plus tout ce monde rit, et notre brave paysan qui croit que c'est à ses dépens est sur le point de se fâcher ; la seule chose qui l'arrête c'est qu'il ne sait pas au juste à qui s'en prendre. « Eh bien Pierre, lui dit-on à son retour, tu t'es bien amusé au théâtre ? — Eh non, je ne m'i suis pas amusé, déclare-t-il ; il est venu des gens

qui se disputaient et qui parlaient de leurs affaires, ça ne me regardait pas ; et puis il n'i avait près de moi que des gens qui avaient l'air de rire ; je leur aurais bien foutu quelque chose ». L'autre historiette concerne les pompiers de Quingey. Comme ils n'ont pour faire l'exercice qu'un espace très resserré il leur est impossible d'i évoluer ; tous les mouvements se font sur place. On leur commande donc : « Marchez sans marcher, marche! », ce qui veut dire « marquez le pas ». Il en est de même pour tous les mouvements qui demanderaient un déplacement, i compris les courses les plus accélerées [1].

[1] Mettons à profit l'occasion de ce compte rendu pour signaler à M. Beauquier une formulette incohérente dans le genre de celle qu'il cite à la page 114, intéressante par cela même qu'elle n'offre à peu près aucun sens. Les enfants de la montagne la fredonnent lorsqu'ils font des sifflets, aux époques où monte la sève, avec l'écorce de jeunes pousses de frêne. Ils sont persuadés que sans cette formule il est impossible de réussir un sifflet :

Sève, sève, mon tchotrot,
Pè le roue di cul d'Dgècot ;
Quaind Djècot serait creva
Mon tchotrot serait sèva.

On y ajoute quelquefois les paroles suivantes :

S' te sèv' bin
T' èrai di bon vin,
S' te sèv' mau
T' èrai di pissot d'tchevau.

Voici en outre en patois de la montagne une fort jolie chanson qui manque aux « Chansons populaires recueillies en Franche-Comté ». M. Beauquier pourra sans doute aisément s'en procurer la musique :

Lu bé Pierot

Di bon mètin Pierot se leuve (*bis*)
Qu' ot bin poudra, qu'ot bin friza } *bis.*
Dèrie lè rass' s'en ot èla

N'è niun trouva qu' lè bel Hélène (*bis*)
« Bon dgeu Hélèn', — Bon dgeu Pierot } *bis.*
— Lèvou sont èla tous vos dgens ?

— Mon pére ot èla 'lè tchèpelle (*bis*)
Mè mére ot èla qui devaint } *bis.*
Tout mitenaint è reverraint »

Di continaint lè mére èrive (*bis*)
« I vos seu veni demainda } *bis.*
Lè bèl Hélène è mèria

Le livre dont il est ici question est de ceux qui doivent avoir plusieurs éditions parce qu'il intéresse beaucoup de personnes à des titres différents. Dans le cas particulier il est à souhaiter qu'il les ait parce qu'avec un chercheur comme M. Beauquier on peut être sûr d'avance que ce recueil se perfectionnera et s'enrichira continuellement ; le supplément qui est à la fin du livre et qui représente sans doute les documents que l'auteur a réunis pendant que l'ouvrage était en cours d'impression, permet d'augurer de la moisson qu'il fera encore dans la suite.

Maurice GRAMMONT.

---

GERMAIN ARNAUD. **Recueil méthodique de compositions françaises, ou l'art du développement appliqué au discours et à la dissertation.** (Un vol. in.-12, XVIII-592 pp.) Marseille, Laffitte, 1896.

LE MÊME. **La vie publique des Romains décrite par les auteurs latins.** Nouveau recueil de versions latines. (Un vol. in.-12, 330 pp. Table générale, 48 pp.) Marseille, Laffitte, 1895.

Bien que la *Revue des Langues Romanes* n'ait pas pour objet propre la pédagogie classique, ses liens avec le monde universitaire de notre région sont assez étroits pour qu'on ne s'étonne pas d'y trouver quelques mots sur ces publications. D'ailleurs, il est trop rare de voir une tentative de décentralisation en matière de livres classiques, de philologie latine ou française, pour que ce ne soit pas un devoir pour nous de la signaler, d'y applaudir, de l'encourager : il ne faut pas un mince courage à un professeur de province et à un éditeur de province pour s'associer et lancer à forces communes, — sans protection ministérielle, sans patronage dans les revues consacrées par les maisons de librairie parisiennes aux questions d'enseignement et de réclame, — un recueil de discours français et un recueil de versions latines.

L'un et l'autre sont remarquables. Celui-ci donne un tableau de la vie publique et politique des Romains, celui-là une sorte d'histoire en action de la littérature française. Un rhétoricien qui aura fait toutes les

---

— Not' Hélène ot bin trop djuenotte (*bis*)
N'ot ne véti ne trossela
Mon bé Pierot, faut t'en èla. » } *bis.*

Pierot s'en vè trouva sè mère (*bis*)
Bin tchègrina, bin dézola
De c' qu'èl ot èvu refuza } *bis.*

versions du recueil aura des idées, — sinon très complètes, au moins originales et puisées aux sources authentiques, — sur les évènements et les personnages de la vie romaine, sur les institutions, sur les mœurs politiques, sur mille traits de la religion, de la philosophie, des idées du peuple. Il n'est pas inutile d'apprendre à des jeunes Français de la fin du XIX[e] siècle que tel Romain a trouvé que « les jeux du cirque manquent d'intérêt: » cela fera peut-être un adepte de moins pour la tauromachie. Il est bon de leur montrer qu'un sénateur convaincu de péculat, s'il continue à siéger, excite l'indignation publique et soulève la clameur de l'histoire : cela pourra éclairer quelque futur électeur de Loches ou du Var. Un candidat à la licence qui aurait traduit ou lu de près tous ces textes serait en mesure de répondre parfaitement et avec originalité aux questions d'histoire et d'archéologie romaine. Toutefois j'exprimerai le regret que M. Arnaud n'ait pas cru devoir proposer comme sujet de version quelque belle inscription romaine, la Lex Regia ou les Tables Claudiennes, que l'on pourrait en rhétorique faire comparer avec le discours de Claude rapporté par Tacite.

Le recueil de discours et dissertations présente aussi de sérieuses qualités. Il comprend des sujets traités et des sujets à traiter. Dans la première partie, l'auteur indique comment on développe un discours d'après un plan donné, comment on fait le plan d'une dissertation, et donne des dissertations littéraires, des analyses et études littéraires développées, qui s'adressent à la licence plus qu'au baccalauréat. Dans sa seconde partie, il donne plus de deux cents sujets littéraires ou historiques, pris dans toutes les époques et toutes les littératures, depuis le XIV[e] siècle jusqu'à nos jours. Beaucoup de ces matières sont connues et d'un développement classique, bien que M. Arnaud ait eu le bon goût de ne rien emprunter à Pierrot-Deseilligny et au recueil des Concours Généraux. Mais d'autres sont presque originales, et les matières tirées de l'histoire contemporaine, littéraire ou politique notamment, auront du succès auprès de nos rhétoriciens. Mais qui sait si tous ces efforts qu'on fait pour rajeunir l'institution séculaire du discours français n'en démontrent pas surtout la vanité? Qui sait s'il est nécessaire que tous les collégiens de France s'escriment à faire parler Bonaparte, Jean-Jacques, Mirabeau, Franklin et Louis XIV? O baccalauréat, que de sottises ces grands hommes disent en ton nom! Convenons cependant que, le genre admis, les sujets de M. Arnaud sont bien choisis et intéressants, et souhaitons bonne chance à cette louable tentative, qui prouve le talent et l'indépendance d'esprit de son auteur.

L.-G. P.

**Carnet de voyage d'un Antiquaire poitevin**, par Jos. Berthelé, ancien archiviste du département des Deux-Sèvres, ancien directeur de la *Revue poitevine et saintongeaise*, archiviste du département de l'Hérault. — Paris, E. Lechevalier ; Montpellier, Joseph Calas, un vol. in-8° de 384 pp. (Extrait en majeure partie de la *Revue poitevine et saintongeaise*).

Ce volume s'adresse surtout aux archéologues. Nos lecteurs y trouveront cependant (pp. 208 à 234) un chapitre susceptible de les intéresser : une notice nécrologique, suivie d'une bibliographie très complète — trop complète ? — sur l'imprimeur-éditeur niortais, M. Léopold Favre, auquel on doit notamment un certain nombre de publications ou de réimpressions relatives à la philologie romane : — *Noëls poitevins et saintongeois, compousis en bea lingage poictevinea* (1845), — *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis* (1867), — *Églogues poitevines*, par feu messire Jean Babu, curé de Soudan (1875, premier volume de la *Bibliothèque du patois poitevin*), *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois* de La Curne de Sainte-Palaye (10 vol. in-4°, 1875-1882), — *Œuvres de Rabelais* (5 vol. in-8°, 1875-1880), — *le Glossaire de la Curne de Sainte-Palaye et M. Paul Meyer, rédacteur à la « Romania »* (1875), — *Histoire de Mélusine*, par Nodot (1876), — *Revue historique de l'ancienne langue française et Revue des patois de France* (2 vol. 1877 et 1878), — *la Gente Poétevin'rie* (1878), — *Rolea divisi en beacot de pèces* (1878), — *La Mizaille à Tauni toute birolée de nouveâ et fréschemont émollée*, comédie poitevine (1878), — *Parabole de l'Enfant prodigue*, traduite en 88 patois divers de la France (1878), — Du Cange, *Glossaire françois*, avec additions (2 vol. 1879), — *Supplément aux Glossaires du Poitou* (1881), — *Glossaires du Droit françois*, de Laurière (1882), — *Glossaire du Code féodal* (1887), — *Dictionnaire des termes du vieux françois*, de Borel (1882). — *Les patois de France* (1882). — *La Ministresse Nicole*, dialogue poictevin (1882), — *Les amours de Colas*, comédie loudunoise en beau langage poitevin (1882), — *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* de Du Cange (10 vol. in-4°, 1883 87), — *Glossaire de la langue romane* de Roquefort (23 feuilles seulement). — etc.

Malgré ses insuffisances scientifiques, l'œuvre de M. Léopold Favre méritait la notice que M. Berthelé lui a consacrée et les quelques lignes que nous venons à notre tour de lui accorder. Au total, ce n'est pas un mince mérite d'avoir publié La Curne de Sainte-Palaye et d'avoir donné de Du Cange une édition nouvelle, qui sans faire oublier celle de Didot, la remplace avantageusement. M. Favre a

augmenté d'une façon assez notable, le travail de Henschel, et quoiqu'il n'ait pas osé entreprendre en la circonstance la grosse tâche que les progrès de l'érudition contemporaine semblaient presque lui imposer, il n'en a pas moins réussi à conduire à bonne fin une entreprise devant laquelle plus d'un autre avait reculé. Il a rendu notre grande encyclopédie du moyen âge accessible à beaucoup, auxquels il eût été impossible de se procurer les exemplaires, devenus rares, de l'édition Didot.

Pour être d'une valeur inférieure, les autres publications patoises de M. Favre restent dignes d'estime, et elles garderont une place honorable, parmi ces « travaux d'amateurs », dont il convient évidemment de ne pas surfaire l'importance, mais dont les auteurs ne doivent pas être pour cela dédaignés et découragés, car, en fin de compte, la science y trouve son profit, et, plus que toute autre peut-être, la philologie romane a besoin des hommes de bonne volonté.

A. V.

---

**Bibliographie poitevine. M. Gabriel Lévrier**, par Alphonse FARAULT. — Dans la *Revue poitevine et des confins de la Touraine et de l'Anjou*, tome XIII, n° du 15 novembre 1896, pp. 341 à 343.

M. Gabriel Lévrier, mort à Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), le 9 mars 1896, était l'auteur 1° d'un *Dictionnaire étymologique du patois poitevin* (Niort, 1867), publié d'abord sous ce titre : *Pictes et Poitevins, histoire et philologie* (Niort, 1866)[1], 2° de *Poésies patoises en langue des environs de Celles (Deux-Sèvres)*, parues de 1861 à 1863, dans le journal *le Mellois*, sous la signature UN PINZAN et réunies en un fascicule, en 1892, par M. A. Favraud[2], qui les a fait précéder d'une « introduction contenant la grammaire de ce dialecte. »

[1] Cf. la critique qu'en a faite M. Louis Duval (alors bibliothécaire-archiviste de la ville de Niort, aujourd'hui archiviste du département de l'Orne), sous ce titre : *Études critiques sur le patois poitevin* (Niort, 1867, in-8° de 12 pp.)

[2] « Elles ont été réunies, composées et imprimées par M. A. Favraud, inspecteur primaire en retraite, sur les presses de M. Th. Voleau, imprimeur à Angoulême; les exemplaires ont aussi été brochés par M. A. Favraud qui, seul, a mis la main à cette publication. »

---

**Poésies de Jean Babu, curé de Soudan**, sur la ruine des Temples protestants de Champdeniers, d'Exoudun et de la Mothe-Saint-Héraye (1663-1682), publiées avec notices, commentaires et pièces justificatives, par Alfred Richard, archiviste de la Vienne. — Poitiers, P. Blanchier, 1892, in-12 de 152 pages.

*Les Deloiremont d'in oncien des huguenots de Chondené après la rouine do prêche* ont été souvent, mais à tort, attribués à l'apothicaire Jean Drouhet. — M. Alfred Richard a retrouvé, dans un recueil mss. de la Bibliothèque de Poitiers, le *Dialoge su la destruction do temple de la Mothe-Saint-Héraie*, et dans un exemplaire de la *Gente Poétevin'rie*, possédé par le bibliophile châtelleraudais M. Arthur Labbé, la *Doléonce d'un Huguenot su le pidou estat de lou temple* (récit de la destruction du temple d'Exoudun). — Il reste encore deux pièces de Babu à retrouver : le *Récit de la destruction du temple de Saint-Maixent en* 1665 et la *traduction en vers patois des Bucoliques de Virgile.*

Cf. le compte rendu de M. Alphonse Farault, dans la *Revue poitevine et des confins de la Touraine et de l'Anjou*, 13e année, n° du 15 novembre 1896, pp. 344-345.

---

**Archives de la ville de Montpellier, inventaires et documents.** — Tome Ier, premier fascicule. — *Notice sur les anciens inventaires des Archives municipales de Montpellier*, par Ferdinand Castets, maire de Montpellier, doyen de la Faculté des Lettres, et Jos. Berthelé, chargé de la haute direction des Archives de Montpellier. — Montpellier, imp. Serre et Roumégous, in-4° de 143 pp., avec seize autotypies dans le texte ou hors texte.

Le premier chapitre de cette notice — *les Inventaires antérieurs à 1662* (pp. 3 à 30) — est celui qui se rapporte le plus à nos études. Nous y signalerons : 1° les cinq fac-similés reproduisant in-extenso (pp. 5, 8, 9, 13 et 16) l'inventaire en langue romane des Archives de la Commune Clôture, de 1264, dont le texte a été publié par Achille Montel dans la *Revue des Langues romanes* (t. II, pp. 97 à 99) ; — 2° la publication in-extenso (pp. 6 à 19), accompagnée de la reproduction en fac-similé (p. 19) de la page initiale du mss , de l'inventaire également en langue romane, jusqu'ici inédit, des Archives du Consulat, fin du XIIIe siècle ; — 3° la reproduction en fac-similé (p. 21) d'une page d'un autre inventaire, aussi en langue romane, des Archives du Consulat (première moitié du XIVe siècle), publié in-extenso en 1873, par Achille Montel, dans la *Revue des*

*Langues romanes* (t. III, pp. 9 à 67) ; — 4° la reconstitution (avec fig. p. 29) de la disposition qu'ont affectée, du XV^e^ au XVIII^e^ siècle, deux des armoires du fond des Archives municipales de Montpellier dit le « Grand Chartrier » ou les « Grandes Archives ».

Le second chapitre (pp. 31 à 66, avec portrait et fac-simile paléographique ; cf. pp. 115 à 122) est une notice bio-bibliographique très étendue et rédigée en partie d'après des documents nouveaux (provenant des Archives de Montpellier, de Marseille, de Sisteron, etc. sur l'historiographe-archiviste Pierre Louvet, personnage assez connu dans l'histoire littéraire du XVII^e^ siècle, auteur d'une trentaine de volumes d'histoire provinciale ou générale, qui inventoria en 1662-63 le Grand Chartrier de Montpellier [1].

Les six chapitres suivants ont pour objet : — III. *L'Inventaire de Joffre en* 1662-1663 (pp. 67 à 79) ; — IV. *Joffre et les Cartulaires municipaux* (pp. 80 à 86) ; — V. *L'Inventaire de Joffre et de Darles en* 1693 (pp. 87 à 94) ; — VI. *Inventaires et récolements du XVIII^e^ siècle* (pp. 95 à 102) ; — VII. *Le reclassement du XIX^e^ siècle* (pp. 103-104) ; — VIII. *La Tour des Pins* (pp. 105 à 114). Ce dernier chapitre est une notice historique et archéologique sur l'ancienne tour des fortifications de Montpellier, où sont actuellement installées les Archives municipales.

Le fascicule se termine par 54 pièces justificatives (pp. 115 à 143) dont 31 du XVII^e^ siècle, 21 du XVIII^e^ et 2 du XIX^e^, qui se réfèrent aux chapitres II à VII et contiennent d'intéressants détails sur les travaux d'inventaire de Pierre Louvet, de François Joffre, de Guillaume Darles, etc., et aussi sur les publications de Pierre Louvet relatives au Languedoc, à la Guyenne et à la Provence.

En ce qui concerne le côté typographique de l'œuvre et les illustrations (fac-similés paléographiques, sigillographiques, etc.), on peut et même on doit dire que la ville de Montpellier a « bien fait les choses ». Il est peu d'inventaires d'archives qui se présentent dans d'aussi belles conditions [2].

A. V.

[1] Cet inventaire de Louvet doit former le tome I^er^ des *Archives de Montpellier*.

[2] Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici quatre des fac-simile mentionnés dans cet article, dont les clichés nous ont été gracieusement communiqués par l'administration municipale.

Manifesta cauza sia que li sobredih obrier a
memoria perpetual tenedoira et a totz sian
esquiuar manifeston que an atrobat las car
tas de sotz escriuchas en lescrin de la obra. et
aordenon que lurs successors del negossi de
que faran cartas fasson aitresi las cart
as aissi escriure. Et primeiramens an tro
badas .ij. cartas escriuchas. la una per en. R.
deportz notari. e lautra per en. G. R. notari
boladas ensems ab bolla de plom de mons
enher en. P. rei daragon. Item autras
ij. cartas per aquels mezeisses notaris escriu
chas e boladas desemblan bola. et aquestas
iiij. cartas pertenon a las franquezas et a las
libertatz de la obra. Item .v. cartas per
tenens al portal de la saunaria. Item .iiij. car
tas per tenens al portal de san gili. Item
una carta de publicacion en cal maniera
li obrier deuon auer la meitat dels logui
ers dels homes estrangs. Item tres cart

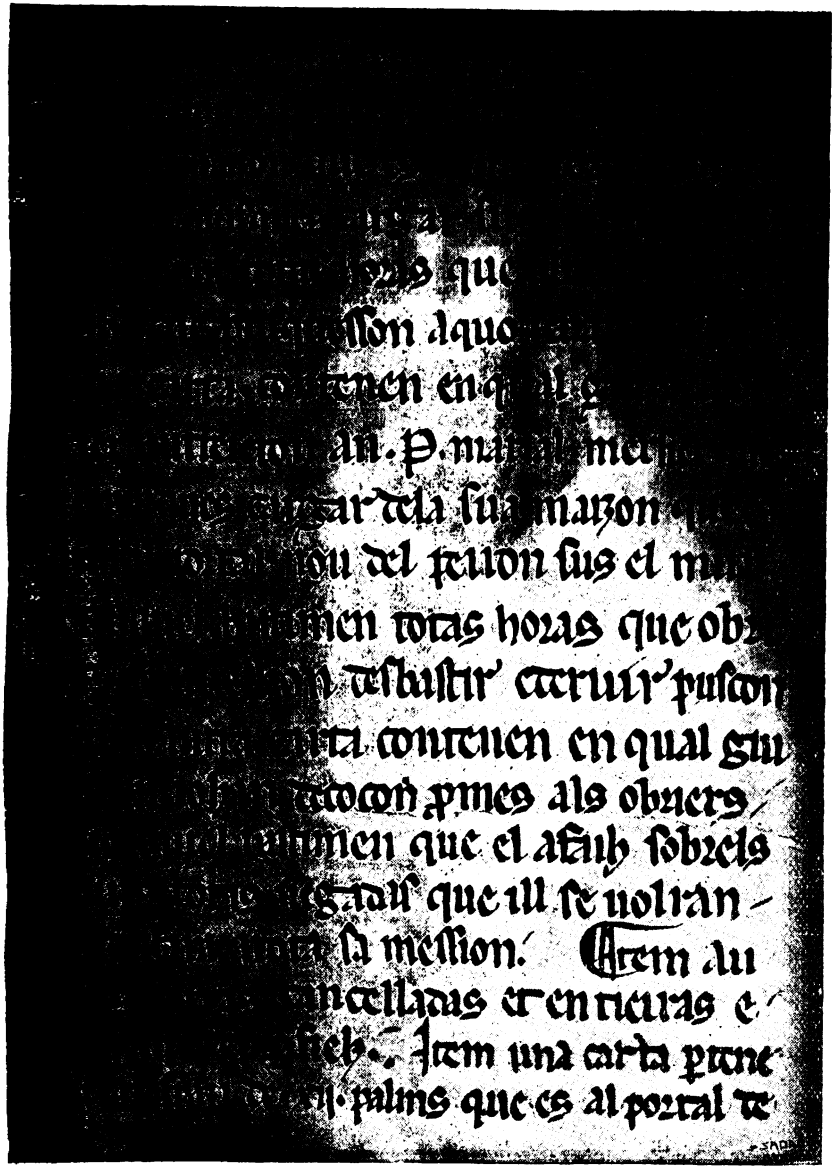

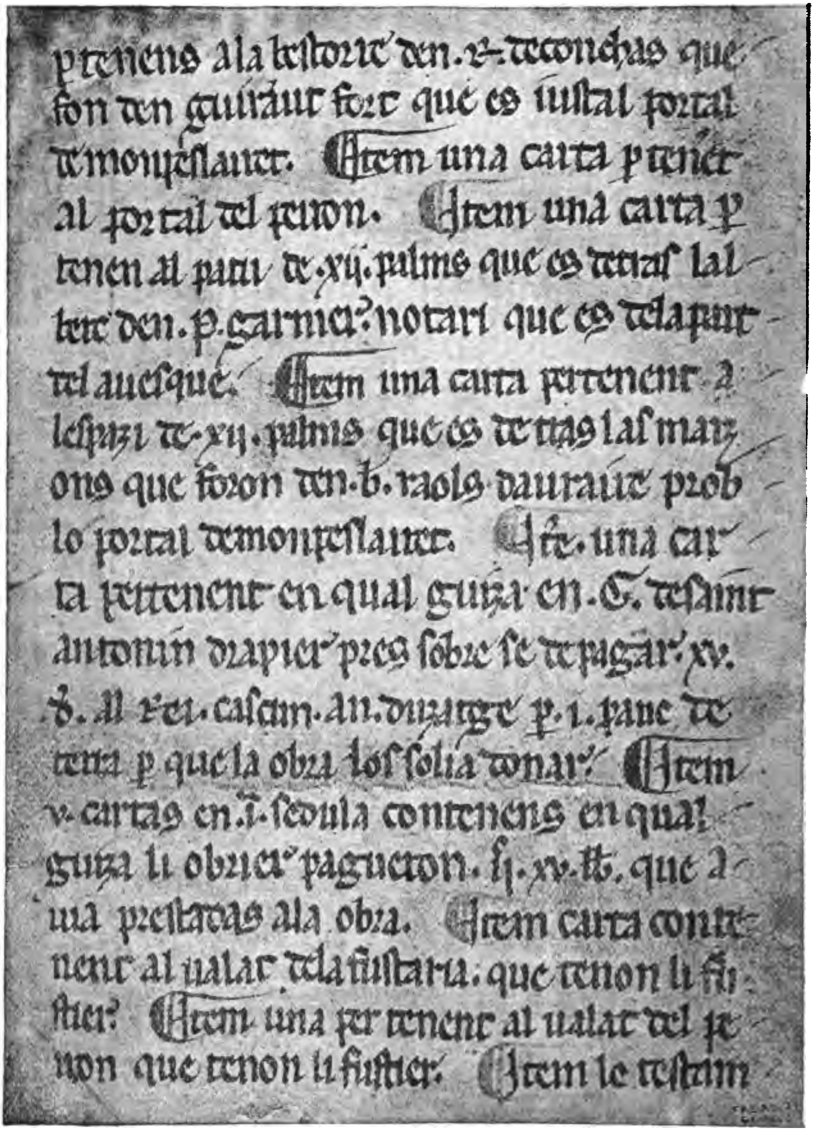
ptenens ala bestorte den .B. de conchas que
son den guiraut fort que es iusta l portal
de monpeslauer. Item una carta ptenent
al portal del peiron. Item una carta p
tenen al pati de .xij. palms que es detras lal
berc den .P. garnier notari que es de la part
del avesque. Item una carta pertenent a
lespazi de .xij. palms que es de tras las maiz
ons que foron den .B. raols daurautz prob
lo portal de monpeslauer. Item una car
ta pertenent en qual guiza en .G. de saint
antonin drapier pres sobre se de pagar .xv.
d. al rei cascun an diziarge p .i. pane de
terra p que la obra los solia donar. Item
v. cartas en .i. sedula contenens en qual
guiza li obriers pagueron .ij. xv. lb. que a
via prestadas ala obra. Item carta conte
nent al valat de la fustaria que tenon li fu
stiers. Item una pertenent al valat del pe
iron que tenon li fustiers. Item le testim

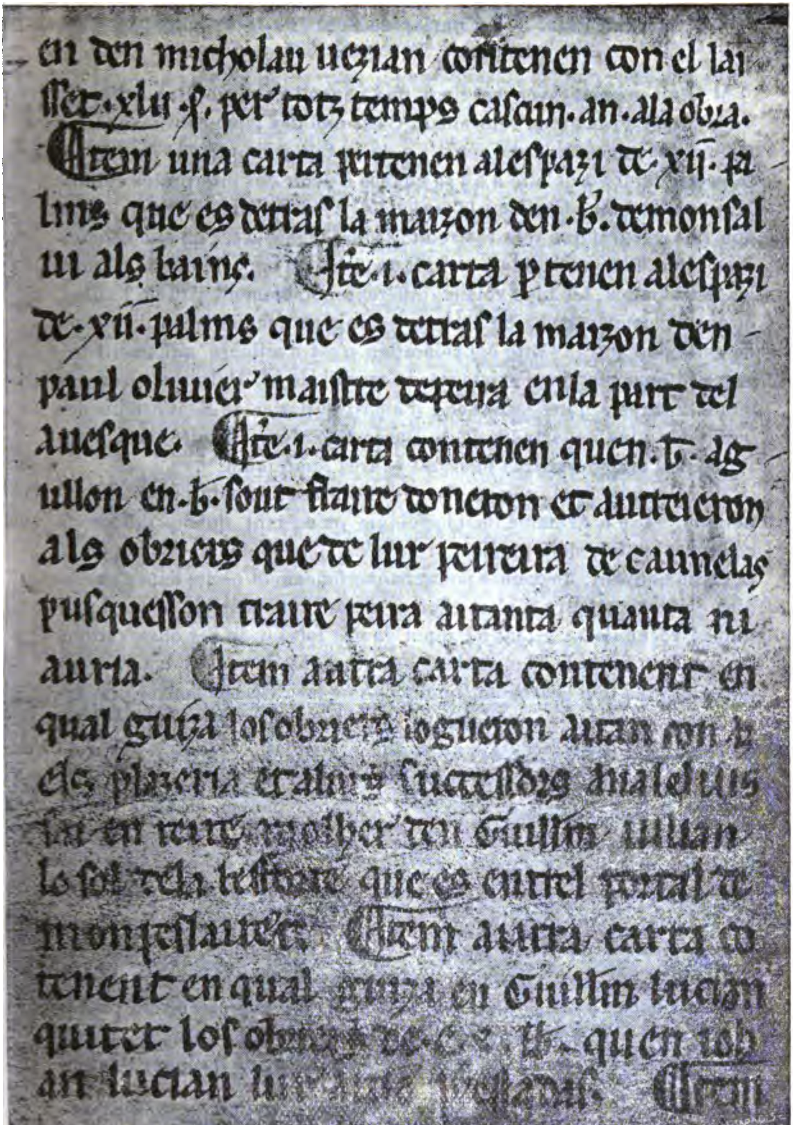

en den micholau uezian contenen con el lai
sset .xlii. s. per totz temps casam. an. ala obra.
Item una carta pertenen alespazi de .xii. pa
lms que es detras la maizon den .b. demonsal
ui als bains. Item .i. carta ptenen alespazi
de .xii. palms que es detras la maizon den
paul oliuier maistre depeira en la part del
auesque. Item .i. carta contenen quen .b. ag
ullon en .b. sout fraire doneron et autreieron
als obriers que de lur peireira de caunelas
pusquesson traire peira atanta quanta ni
auria. Item autra carta contenent en
qual guiza los obriers ioguieron aitan con a
els plazeria et a lurs successors [illegible]
[illegible] en peire [illegible] den Guillem iulian
lo sol dela bestoare que es entrel portal de
monpeslauier. Item autra carta co
tenent en qual guiza en Guillem lucian
quitet los obriers de [illegible] quen ioh
an lucian [illegible] [illegible]. Item

GASPARD PULT. — **Le parler de Sent** (*Basse-Engadine*). Lausanne, F. Payot, 1897.

M. Pult apporte avec ce livre une nouvelle contribution à l'étude scientifique du ladin ou rétoroman. C'est une des langues romanes les mieux connues aujourdui, et il i a de ce fait trois raisons évidentes, la première, c'est qu'elle a eu la chance d'avoir des interprètes comme M. Ascoli et M. Gartner; la seconde, c'est qu'elle n'occupe qu'un domaine géografique très restreint; la troisième, c'est qu'elle ne comprend que des patois. Mais on sait que, dans n'importe quelle région, les deux patois les plus voisins diffèrent notablement l'un de l'autre, et que la connaissance de l'un ne saurait en aucune façon dispenser de celle de l'autre. Cette considération n'est d'ailleurs nullement nécessaire pour justifier l'existence du travail de M. Pult, qui présente d'autres titres à notre attention : d'abord le parler de Sent est un des patois les plus importants de la Basse-Engadine ; d'autre part, l'ouvrage de l'auteur est très bien fait et très approfondi.

M. Pult a réservé, comme il convenait, la principale place à la fonétique, et n'a examiné la morfologie qu'en tant qu'elle diffère de celle des patois déjà publiés. Il ne s'est pas contenté, comme on le fait trop souvent, de donner pour chaque fonème la petite liste d'exemples qui est partout ; il s'est efforcé, autant que possible, d'expliquer tout le vocabulaire, citant à l'appui de ses lois ou de ses observations de dix-huit cents à deux mille mots, tâchant de rendre compte des particularités que présentent quelques-uns et i réussissant la plupart du temps, cherchant à reconstituer l'évolution des fonèmes et arrivant généralement à des résultats au moins probables. Il réunit à la fin de sa fonétique les principaux vocables d'origine germanique que possède le parler de Sent et cherche à montrer par où et sous quelle forme ils ont pénétré dans ce patois. Quoique l'objet de son étude ne soit que la langue actuellement parlée et en particulier celle des paysans, qui est la vraie, il a pris soin de consulter les anciens manuscrits de la région pour i trouver comme une fase antérieure du parler de Sent. Il en a tiré parfois de précieuses indications, p. 28 et suiv. pour l'existence ancienne de ce son intermédiaire entre *é* et *i* qu'il est le premier à signaler en rétoroman, p. 32 pour l'origine purement fonétique de *iou* dans *miou*, *diou*, etc.

Ces éloges mérités ne sauraient nous empêcher de critiquer l'auteur sur certains points.

Au point de vue de la forme tout d'abord nous signalerons l'emploi immodéré du signe = dans des sens variés : 1° « *fèrm* (firmum) = fort », c'est-à-dire *signifie* « fort »; 2° « diem = *di* », c'est-à-dire *est*

*devenu* « di »; 3° *adõss* (addorsum) = italien : *adosso* », c'est-à-dire *est l'équivalent* de ital..., *égale* ital...; c'est le seul cas où ce signe soit justifié; 4° « *sõn* = *somnum*», c'est-à-dire *provient de* « somnum »; 5° « *minkün pila la sia* = vers d'une chanson chantée pendant une contredanse », c'est-à-dire ces quatre mots *sont* un vers...

Dans la fonétique, quelques défectuosités, quelques lacunes :

§ 5 « *ai* secondaire donne quelquefois *è* »; on aimerait à savoir au juste dans quels cas. Ce point valait la peine d'être élucidé, puisque le tipe *placitu* donne *plèt* (241) tandis que *lacte* donne *latt* (240), que *facere* donne *far* (260), puisque *—ariu, —aria* donne *—èr, — èra* (314) tandis que *placet* donne *plaja*[1] (216), que *pace* donne *pach* (217), que *ratione* donne *rajun* (299), que **rasea* donne *raja* (306), etc.

§ 56 la forme *trais* de *tres* n'est due à aucune analogie, puisque *ai* est le produit normal de *ē* libre; ce traitement représenté aussi par le fr. *trois*, n'a rien de plus surprenant que celui qui suppose l'*ē* entravé par l'*s*, comme dans Damprichard *trõ*, par exemple.

§ 267 « Dans le groupe *ln, l* tombe : *balneum* = *boñ* ». La chute de l'*l* dans ce mot ne rentre pas dans l'évolution du dialecte de Sent; elle doit être reportée au latin vulgaire. Même observation pour la chute de *m* final dans les polisillabes § 326.

§ 178 « *klotchir* (glocire) = murmurer, glousser, étant la seule forme en *gl*, ce groupe est devenu *kl* par analogie avec les autres formes [c'est-à-dire d'après *klèr* (claru), *klaf* (claue), etc.] ». Nous ne comprenons pas ce que l'auteur a voulu dire, étant donné que l'on trouve dans son dialecte *glèra* (glarea), *glatch* (glacie). La forme **clocire* (**clociare*) paraît être sortie de *glocire* dès en latin vulgaire dans la plupart des régions : it. *chiocciare*, roum. *clocei*, prov. *clocir*, esp. *cloquear*, port. *chocar*, v. fr. *closser*. Les formes du fr. mod. *glousser*, prov. *glocir* sont à peu près isolées. Il y a eu sans doute assimilation de la consonne initiale du mot à celle qui commence la sillabe suivante, assimilation qui remonte forcément très haut puisqu'elle n'a pu se faire qu'à une époque où le *c* se prononçait encore dur devant *i*. Les assimilations de ce genre se produisent dans les mots où le sujet parlant croit sentir un redoublement; **clocire* est un exemple à ajouter à ceux que nous avons signalés ailleurs (*la dissimilation*, p. 169): lat. *bibo* de *pibõ*, *barba* de **farba*, *coquo* de **quequõ* de **peqõ*, *quinque* de **penqe*, v. irl. *cóic* de **penqe*, ital. *berbena* de *uerbena*, *bombero* de **vombero*, v. ital. *Ciciglia* de *Sicilia*, fr. *chercher* de v. fr. *cerchier*, etc. A Sent même on dit *djandjiva* de **jendjiva* ou **yandjiva*, *brümbla* de **prümbla*, etc.

[1] Ne disposant pas de signes spéciaux, nous introduisons dans nos transcriptions *j* et *ch* avec la valeur qu'ils ont en français.

Nous regrettons aussi que l'auteur n'ait pas examiné comme ils le méritaient les cas de dissimilation qu'offre son patois. Ce regret ne nous est pas causé par les mots tels que *orma* de *anima*, *barmör* de **benemortu*, *dombrar* de *numerare*, *real* de *legale*, *kurté* de *cultellu*, *burella* de **bullella* par l'intermédiaire de **bulella* (dans ce dialecte consonne géminée se simplifie avant l'accent et reste double après), *burlin* diminutif du précédent; ces exemples ont en effet des équivalents dans la plupart des langues romanes et sont maintenant bien connus. Mais le parler de Sent fournit au moins trois exemples de dissimilation qui présentent un intérêt tout particulier: *trabla* « conte » *parabola*; le *b* fait perdre au *p* l'articulation labiale; il est alors remplacé par l'occlusive sourde non labiale dont le point d'articulation est le plus voisin de celui des labiales, à savoir la dentale *t*; — *tuvélar* « parler » **fabellare* fénomène analogue; le *v* a fait perdre à l'*f* à la fois l'articulation labiale et la continuité, d'où l'occlusive sourde dentale *t*; — *kuchtapp* « lettre » *buchstabe*; *kuchtapp* sort évidemment de **puchtapp* (Cf. Champell, 22, *pustapps*). C'est toujours un exemple du même genre, mais plus curieux encore à cause du *k*: le *p* implosif a fait perdre au *p* initial l'articulation labiale; pourquoi n'a-t-il pas été remplacé par l'occlusive sourde dont le point d'articulation était le plus voisin des lèvres, à savoir la dentale? parce que l'*u* a attiré devant lui une occlusive d'articulation vélaire.

Le livre de M. Pult est une Dissertation présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne pour obtenir le doctorat. C'est donc apparemment un début, mais un début qui annonce un nouveau romaniste, bien préparé, bien informé, connaissant en un mot son métier, et plein de promesses pour l'avenir.

Maurice GRAMMONT.

---

JOHAN MORTENSEN, *Profandramat i Frankrike*, Lund, librairie universitaire Hjalmar Mœller, 1897, in-8° de X-228 p.

Si j'ai jamais regretté de ne pas savoir un peu plus de suédois, c'est, à coup sûr, en parcourant le livre dont je viens de transcrire le titre; j'en ai du moins compris assez pour en apercevoir l'originalité et je ne résiste point au désir de le signaler aux lecteurs de la *Revue*.

L'auteur part de cette idée qu'il y a entre le drame profane du moyen âge et les drames irréguliers du XVI^e^ siècle ( « drames mixtes », comme il les appelle) un rapport très sensible: or — ceci n'est nié par personne — les drames irréguliers du XVI^e^ siècle ont,

à leur tour, exercé une notable influence sur la formation de la tragédie classique. La tentative de M. M., en tout cas curieuse et originale, consiste donc en somme à essayer de rejoindre le drame profane du moyen âge et la tragédie classique, deux genres entre lesquels on s'était plu jusqu'à présent à creuser un abîme [1].

Cette idée, qui suffit du reste, par un total changement de point de vue, à rajeunir l'étude d'un grand nombre de questions, m'a paru être ce qu'il y a de plus nouveau dans le livre de M. M.[2]. On n'y trouvera point, sur la question capitale des sources du théâtre au moyen âge, de recherches originales ; mais j'ai cru comprendre que M. M. n'avait renoncé à cette étude que faute de suffisants moyens d'information et qu'il compte bien l'entreprendre en vue d'une réédition amplifiée de son travail. Souhaitons que celle-ci soit écrite en français, ou au moins en allemand, car il est vraiment dommage que des recherches aussi originales et nouvelles soient perdues pour le plus grand nombre de ceux qu'elles intéressent.

A. JEANROY.

# PÉRIODIQUES

ROMANIA, XXVI, 3. — P. 353. G. Paris. *Le Roman de Richard Cœur de Lion.* Le poème anglais de *Richard Coerdelyoun*, dont on a sept manuscrits presque tous très incomplets, et trois éditions, dont deux du XVI[e] siècle et la troisième donnée par Weber à Edimbourg en 1810, dérive d'un original anglo normand librement utilisé. Il serait à désirer, dit M. G. P., qu'on en publiât une édition critique où l'on distinguerait soigneusement ce qui est authentique de ce qui a été ajouté par un ou plus d'un remanieur, où l'on s'efforcerait de discerner ce qui appartient à l'original anglo-normand malheureusement perdu et où l'on ferait la part qui revient respectivement dans ce cu-

[1] M. Rigal, ce profond connaisseur de notre histoire dramatique, signale bien (*Histoire de la langue et de la littérature française*, III, p. 276) quelques « essais de conciliation entre le mystère et la tragédie » ; mais il ne lui paraît pas que ces essais aient abouti, et il maintient entre les deux genres l'opposition traditionnelle.

[2] Il faut y ajouter pourtant ce qui est dit des mystères profanes mimés, considérés comme précurseurs des drames écrits, et les recherches sur les circonstances où les drames profanes étaient représentés.

rieux poème aux souvenirs historiques, à la fiction romanesque, aux lieux communs épiques et à la tendance patriotique anglaise dont il est animé. » — P. 394. A. Piaget. *Le livre Messire Geoffroi de Charny.* Poème d'un peu plus de 1800 vers, dont M. A. P. imprime les passages les plus intéressants d'après le manuscrit de Bruxelles, n° 11,124. Ce poème sur la vie et les devoirs des chevaliers est médiocrement écrit, mais « il est précieux en ce qu'il met sous nos yeux, incomplètement et maladroitement peut-être, l'état d'âme d'un chevalier du XIV^e^ siècle. Cet état d'âme n'était nullement folâtre. » Le porte-oriflamme de France (Charny), qui était très pieux, grave et morose, a-t-il assombri le tableau? L'auteur de l'article aime à le croire, car il ne voit dans la vie du chevalier que les peines et les tribulations, aussi bien dans les tournois qu'à la guerre et dans les expéditions lointaines. — P. 412. A. Thomas. *Etymologies françaises et provençales:* pr. mod. *afous*; fr. *arcanson*, anc. fr. *aufage*; pr. *arescla, aresc le*; pr. *bacel, baclar*; fr. *biais*; fr. *bouillie*; pr. *bolia*; fr. *carroi* = *quadruvium*, non *quadrivium*, ce qui oblige à corriger *carreis* de notre édition du *Roman de Thèbes*, v. 775, en *carrois*, que donne d'ailleurs le ms. de Spalding (unique pour ce vers) (je remercie mon savant collègue pour cette excellente correction); anc. fr. *cit*, pr. *ciu;* fr. *daillot*; pr. *daurezi*; fr. *douve*; fr. *éclaircir*, pr. *esclarzir*; fr. *enferger*; anc. fr. *enrièvre*; fr. *essaugue*; fr. *esseret*; fr. *flaquière*; fr. *gourgouran*; fr. *gratte-boesse*; fr. *jamble*; anc. fr. *laier*; fr. *lavignon*; fr. *manivelle* fr. *ostade*; anc. fr. *panechier*; fr. *pannequet*; fr. *parpaing*; fr. *pauforceau*; pat. avranchin *paveille*; pr. *perna*; pr. *pernar*; fr. *perpigner*; fr. *pie*, « parcelle d'assolement » (de *peazo*. prov. anc. et mod il convient de rapprocher le rouergat *opesosous*, « fondations = * adpedationes); fr. *pleure*, pr. *pledura*; anc. fr. *poistron*; fr. *polière*; fr. *regon*, pr. *rao* (*n*); fr. *travouil*, « dévidoire »; fr. *usine*; fr. *vilebrequin*. — P. 453. Paget Toynbee. *Dante's seven exemples of munificence in the* Convivio (IV, II). Identification des six personnages que Dante compare à Alexandre pour la libéralité.

COMPTES RENDUS. — P. 461. Schwan, *Grammatik des Altfranzœsischen*, 3^e^ éd. remaniée par le D^r^ D. Behrens (M. Roques).—P. 462. F. Hanssen, *Sept Études sur les dialectes espagnols* parues dans les *Anales de la Universitad* (E. Porebowicz). — P. 465. H. Ehrismann, *Le sermon des plaies* (G. Paris). — P. 468. P. J. Mather, *King Ponthus and the fair Sidone* (G. Paris). — P. 470. L. de Santi et Aug. Vidal, *Deux livres de raison* (P. Meyer: le second de ces textes, difficile à lire, ne pourra être utilisé qu'avec de grandes précautions, tant à cause des mauvaises lectures qu'à cause de la confusion qu'amène l'emploi des parenthèses, à la fois pour introduire des mots ou des lettres que les

éditeurs croient devoir suppléer et pour résoudre les abréviations du manuscrit).

PÉRIODIQUES. — P. 473. *Revue des langues romanes*, 4e série, t. IX, 5-12; X, 1-5 (P. Meyer). — P. 476. *Revue hispanique*, 4e année, n° 11 (juillet 1897) (A. Morel-Fatio). — P. 477. Chronique. — P. 478. Livres annoncés sommairement.

ROMANIA, XXVI, 4. — P. 481. F. Lot. *Note sur le* Moniage Guillaume. — I. *Tombe Issoire ou tombe Isoré?* La légende du géant Isoré, tué par Guillame d'Orange devant Paris, est d'origine parisienne et a sa source dans l'existence, sur la route d'Orléans, dans l'antique *Fief des Tombes*, d'une tombe de 20 pieds de long, nommée au XIVe siècle, Tombe-Issoire (une rue près de l'Observatoire porte encore ce nom), où furent déposés, en 1786, les ossements provenant du cimetière des Innocents, et aussi dans les souvenirs qu'avait laissé le siège de Paris par les Saxons en 978 — P. 495. G. Huet. *Sur la rédaction néerlandaise de* Maugis d'Aigremont, suivi de fragments inédits. M. H. croit que le poème néerlandais, dont il publie de nouveaux fragments, à joindre à ceux qu'avait déjà publiés M. N. de Pauw, dérive non du *Maugis* publié par M. Castets, mais d'un poème français perdu. — P. 517. A. Jeanroy. *Les chansons de Philippe* de Beaumanoir. Onze pièces, extraites du ms. n° 24406 de la Bibliothèque nationale, dont une, la dixième, semble être de Perin d'Angecort ou de Pierre de la Chapelle. — P. 507. Paget Toynbee. *Dante's obligations to the* Magnæ derivationes *of Uguccione da Pisa*. — P. 555. C. Nigra. *Note etimologiche e lessicali:* it. *biondo*, fr. *blond*, pr. *blon[d]*; it. *baleno*; fr. *borgne*, pr. *órlio*, lim. *bórli*; fr. *borne*; fr. *ornière*, vall. *roubire*; piém. *rübatt*, can. *rubata, rubatar*, etc.; fr. dial. *tupin, topin*, piém. *tüpin*; fr pr. *amadou*; piém. *sambur*, anc. fr. *seür* (des vues ingénieuses, mais l'auteur nous semble abuser un peu de la métathèse).

MÉLANGES. — P. 564. F. Lot. *Le Charroi de Nimes*. M. Lot, qui a renoncé à donner une nouvelle édition complète de ce poème, communique quelques réflexions sur son origine et sa composition. — P. 569. F. Lot. *Bègues*. Etude sur les divers personnages historiques de ce nom.

COMPTES RENDUS. — P. 573. F. W. Bourdillon. *Tote l'istoire de France* (chronique saintongeoise) (G. Paris: éloges). — P. 574. A. van Borkum: *De middennederlandshe bewerking van den Parthonopeus-Roman* (G. Paris: éloges). — P. 575. P. Arfert, *Das Motiv der unterschobenen Braut in der internationalen Erzæhlungs-litteratur* (dissert. de Rostock) (G. Paris). — P. 576. Pio Rajna. *Il trattato*

de vulgaris eloquentia *di Dante Alighieri* (P. Toynbee).— P. 578. G. Mazzatinti, *La Biblioteca dei re d'Aragona in Napoli* (P. Meyer).

PÉRIODIQUES. — P. 580. *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXI, 2-3 (G. Paris et P. Meyer). — P. 586. *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, XIII, 1892, juillet à XVIII, 1897, juin (E. M.). — P. 599. *Giornale storico della letteratura italiana*, XXIV-XXVI (nos 70-78). (P. Meyer). — P. 606. *Chronique*. — P. 611. *Livres annoncés sommairement*.

ROMANIA, XXVII, 1 (janvier 1898). — P. 1. F. Lot. *Gormond et Isembard*. Etude pénétrante sur l'épopée dont e célèbre fragment de Bruxelles représente un remaniement du XIe siècle. En voici les conclusions : 1° L'épopée de *Gormond et Isembard* a bien pour fondement historique la bataille de Saucourt de 881, et le roi Louis doit être cherché dans Louis III, de préférence à Louis IV; — 2° *Gormond* représente la fusion de deux personnages historiques, les vikings *Vurm* et *Guthorm;* — 3° *Isembard* ne peut être identifié, bien qu'il ait eu sans doute une existence réelle : ce doit être un obscur seigneur du Pontieu de la fin du IXe siècle, qui, à l'exemple de beaucoup d'autres, apostasia et se joignit aux Normands ; — 4° il vaut mieux se résigner à ne pas identifier « Huelin »; — 5° notre poème a été composé en Pontieu entre 1060 et 1070. — P. 55. A. Piaget. *Le Chapel des fleurs de lys* par Philippe de Vitry. Première édition d'un poème inédit, composé à l'occasion du projet de croisade de Philippe de Valois, dont l'auteur développe, sous prétexte de conseils au roi et aux chrétiens croisés, une allégorie où le *chapel* (la couronne) est formée de trois fleurs de lys représentant Science, Foi et Chevalerie, qui ont rendu la France honorée et forte. M. P. attribue avec vraisemblance à Philippe de Vitry lui-même, et non à un copiste, l'insertion dans le poème d'une traduction parfois abrégée des *Regulæ bellorum generales* de Végèce. — P. 93. P. Meyer. *La traduction provençale de la* Légende dorée. Cette traduction, qui paraît remonter à la première moitié du XIVe siècle, se présente en trois états : 1° une traduction assez exacte du texte latin de Jacques de Varazze, représentée par un ms. complet, Bibl. nat. fr. 9759, par un fragment découvert récemment par M. P. Meyer à Forcalquier et par divers mss. catalans exactement transcrits du provençal; 2° une traduction plus libre, probablement dérivée de la première, représentée par le ms. Bibl. nat. fr. 6504, et qui se distingue, d'ailleurs, par des omissions et des changements dans l'ordre des légendes par rapport au latin; 3° un recueil de légendes généralement tirées de la rédaction précédente et présentant un ordre particulier, qui se

trouve dans le ms. Bibl. nat. fr. 24945. Dans ce ms. l'écriture en lettres de forme se substitue au verso du f° 104 à l'écriture cursive, et M. P. M. constate, sans s'expliquer la cause de cette bizarrerie, que le nouveau copiste, après avoir achevé la transcription du long morceau spécial à ce ms., la *Passion* ou *Evangile de Nicodème*, reprend (f° 126*d*) les dernières lignes de la vie de saint Loup, qui figurent déjà immédiatement avant la *Passion*, f° 92*b*. Le savant auteur de l'article voudra-t-il nous permettre de suggérer ici une solution du problème? Il faut, croyons-nous, admettre que le copiste, après avoir transcrit un manuscrit incomplet qui se terminait avec la *Passion* (ou privé à un moment donné de son premier manuscrit), a eu ensuite recours à un nouveau ms., qu'il a copié en commençant étourdiment au haut de la page où il avait constaté que se trouvait la suite des vies ; ou bien, ce qui revient au même, qu'il transcrivait un ms. formé en reliant ensemble deux parties de manuscrits différents. On s'expliquerait ainsi la présence au f° 141 d'une vie de saint Amand un peu différente de celle du f° 27, et au f° 150*b* d'une vie de saint Vital où n'est point substitué par erreur le nom de saint Judas, comme dans la même vie qu'on rencontre au f° 43*b* du ms. — P. 138. Fr. Novati. *Poesie musicali francesi de' secoli XIV e XV tratte da mss. italiani*. Dans la pièce provençale donnée à la p. 143, au v. 7, *per els*, qui fait le vers trop long, doit être corrigé en *pels :* peut-être M. Novati, qui donne une édition diplomatique, a-t-il par inadvertance résolu un sigle indûment attribué au *p* par le scribe.

Mélanges. — P. 145. Ad. Mussafia. *Enclisi o proclisi del pronome personale atono qual oggetto*. — P. 146. E. Walberg. *Est: me(s)t*. M. W. constate que cette rime du *Bestiaire* de Philippe de Thaun (v. 427-8), doublement étonnante (et par l'amuissement de l'*s* devant *t* et par la rime de *e* fermé avec *e* ouvert) ne se trouve pas dans le ms. de Londres, mal lu par l'éditeur, Th. Wright. Le ms. porte, non pas *se mest*, mais *sen est*, que M. W. lit *s'en est*, en se demandant toutefois si l'on peut admettre le présent *s'en est*, au sens de « s'en va », comme on a le passé défini *s'en fut*. Nour croyons que *est* = exit. Cf. l'édition critique du *Roman de Thèbes*, v. 1217, où nous persistons à lire *remest* (= remansit) : *est* (= exit), bien que cette forme *est* ait été vivement contestée. — P. 148. A Jeanroy. *Une imitation d'Albert de Sisteron par Mahieu le Juif*.

Comptes rendus. — P. 151. *Miscellanea nuziale Rossi-Teiss*. Recueil de 27 mémoires, dont un de l'excellent secrétaire de la *Revue*, M. Léon-G. Pélissier (G. Paris: éloges). — P. 155. Th. Maxeiner, *Beitræge zur Geschichte der franzœsischen Wœrter im Mittelhochdeutschen* (F. Piquet: éloges avec quelques réserves).

PÉRIODIQUES. — P. 160. *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXI, 4; XVII, 1 (G. Paris). — *Giornale Dantesco*, anno IV (I della *Nuova Serie*) (Paget Toynbee). — P. 168. Chronique. — P. 172. Livres annoncés sommairement.

Léopold CONSTANS.

# CHRONIQUE

Nous extrayons du dernier compte rendu des séances de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* le passage suivant:

*Un livre de commerce au XIV*e *siècle.* — M. Paul Meyer annonce qu'il a trouvé dans la reliure d'un vieux registre, appartenant aux archives de Forcalquier, un fragment composé de dix feuillets doubles en papier, reste d'un livre commercial tenu par un certain Ugo Teralhe, marchand de drap et notaire à Forcalquier.

Toutes les opérations inscrites en ordre chronologique dans ce document sont datées de 1330 à 1332.

On ne possédait aucun registre commercial de cette date.

Les comptes des frères Bonis, marchands établis à Montauban, et qui ont été publiés ces temps derniers, sont postérieurs de quelques années.

Toutes les mentions de ce document sont rédigées en provençal ; seuls, quelques petits articles sont en latin ou en hébreu.

A remarquer encore que deux personnes, que l'on peut distinguer grâce à la différence de l'écriture, ont concouru à la rédaction de ce livre.

Les étoffes vendues sont désignées par leur couleur et par leur provenance: blanquets de Béziers ou de Limoux, bleus de Béziers, de Carcassonne, chausses de Carcassonne, de Lodève ou de Toulouse, vert clar de Carcassonne, cadis, (sorte de bure qui est encore fabriquée dans certaines provinces), etc.

Il est à regretter que ce document si précieux pour l'étude de l'industrie du drap dans nos provinces du Midi, ne nous soit pas parvenu en son entier.

* * *

RIVIÈRES (LE BARON DE). — Quatre inventaires d'églises de Castres (1517, 1621) et d'Albi (1879, 1590). [Extrait des *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France.*

Le premier de ces inventaires (1516 ou 1517), qui concerne l'église

de Notre-Dame-de-la-Platé, à Castres, est écrit, en majeure partie, en languedocien. Il contient des formes et des mots intéressants. Les trois autres sont dans un français où abondent les termes provençaux habillés à la française [1].

∴

A signaler aux folkloristes :

PUICHAUD (C.). — *Histoires et légendes inédites du Poitou.* Conférence faite à la Société d'Ethnographie, le 27 mai 1896, à Niort. — Niort, imprimerie niortaise, 1896, in-8°, de 24 pages.

Les Farfadets, — les trésors, — les feux follets, — la chasse Gallery, — Ceux qui vendent leur âme au diable, — la possession chez les animaux, — le timbre aux chats, — le cheval Mallet, — le Garou, — l'âme en peine.

∴

Par arrêté ministériel du 25 mars, la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse est autorisée à délivrer, pendant les sessions de juillet et de novembre 1898, le certificat d'aptitude à la licence avec mention « langues vivantes » pour l'italien.

Voici la liste des auteurs qui serviront de textes d'explication :

DANTE. — *Inferno,* ch. I et XXVII.

PÉTRARQUE. — Canzoni, II, (*Spirto gentil*) ; IV (*Italia mea*) ; *Trionfo della morte.*

PARINI. — *Il Giorno,* édit. G. Mazzoni.

CARDUCCI. — *Odi barbare,* liv. I (édit. Zanichelli elzévirienne).

VASARI. — *Le vite dei più excellenti pittori, scultori e architetti,* édit. (classique) Milanesi.

LEOPARDI. — *Prose scelte,* édit. Fornaciari.

MANZONI.— *I Promessi Sposi,* ch. I-VII.

C'est M. le professeur Jeanroy qui est chargé de ce nouvel enseignement.

∴

Le *Bulletin archéologique de la Corrèze* publie une centaine de *Noëls* limousins appartenant à différentes époques. Ces textes intéressants ont été recueillis par les soins de l'éminent président de la Société historique et archéologique de la Corrèze, M. Rupin, bien connu des érudits par son travail sur les *Emailleurs Limousins* et sur l'abbaye de Moissac.

[1] P. 323. L'un des auteurs du *Dictionnaire général de la langue française* n'est pas *Darmester*, mais bien *Darmesteter*.

∴

Le même *Bulletin* publiera incessamment un texte limousin important qui paraît être du XIII[e] siècle. Ce texte paraîtra par les soins de MM. Clément-Simon et de Nussac; le manuscrit appartient à ce dernier.

∴

On annonce l'apparition d'un nouveau journal languedocien: *La ciutat de Beziès.*

∴

Un des derniers cahiers du *Journal des Savants* contient un important et élogieux compte-rendu de M. G. Paris de la thèse de notre collaborateur M. Grammont: *De la dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et romanes.*

∴

En annonçant dans un de nos derniers numéros la nomination de M. A. Restori à l'Université de Messine, nous avons oublié d'ajouter qu'il était nommé professeur de langues et littératures romanes.

∴

L'édition de *Montanhagol*, préparée par MM. A. Thomas et J. Coulet, vient de paraître. Nous en publierons ultérieurement un compte rendu critique.

*Le Gérant responsable :* P. HAMELIN.

# FRAGMENTS DE THÉATRE ESPAGNOL

## I

### UNE LISTE DE COMÉDIES DE L'AN 1666

Le vieux drame espagnol était un divertissement si populaire, le contenu des vieilles comédies si universellement connu et leurs titres d'ailleurs si curieux et expressifs, qu'il ne faut pas trop s'étonner que de ces titres mêmes on tirât l'argument de *loas*, *bayles* et autres petites pièces semblables, et que le public les goutât et les applaudît. C'est Lope de Vega, je pense, qui en a donné l'exemple dans sa *Loa sacramental de los Titulos de Comedias* [1]. Il aurait eu, dit-on, un illustre imitateur dans le roi Philippe IV; les traducteurs de Ticknor (cf. vol. II, p. 574 de la trad. fr.) écrivent : « Dans la bibliothèque provinciale de Cadix, nous dit notre ami D. Adolfo de Castro, se conserve une composition poétique de ce monarque, entièrement écrite avec des titres de comédies. » Vincent Suarez de Deza, célèbre *entremesista* et *fiscal de comedias* à la cour du même roi, a usé de cet artifice dans sa *comedia famosa* moitié burlesque, moitié sérieuse (*entre burlas y veras*) de : *Amor, Ingenio y Mujer en la discreta venganza;* et il y est revenu dans une *mojiganga* faite pour le théâtre royal du *Buen retiro* des : *Personajes de titulos de comedias* [2]. Enfin M. Aurélien Fernandez Guerra nous a signalé quatre *bayles*

[1] Voyez : *Obras de Lope... por la Real Acad.* vol. III, p. 587, et la note préliminaire de M. Menéndez à p. XIX.

[2] Elles sont publiées dans les *Donayres de Tersicore.* Madrid, 1663. Un *romance de titulos de comedias* a été signalé par Gallardo (*Ensayo,* IV. 587) entre les poésies de Bartolomé Serrano, encore inédites. Il commence :

*Porque sepas las tragedias*
*de tu galan, bella ingrata*
*se retrata y te retrata*
*con titulos de comedias ;*

mais malheureusement Gallordo n'en donne que ces 4 vers; Serrano arrivait en 1670.

de la même espèce [1]. Ils sont encore inédits, et on n'en connaît que les titres ; les voici :

ANONYME : *Retrato en titulos de comedias* (1er vers *En la carcel del silencio*)
ANONYME : *titulos de comedias* (1er vers : *Con titulos conocidos De muchas comedias viejas*).
id. *titulcsde comedias* (1er vers: *Ah señor doctor Carlinol*)
OLMEDO : *titulos de comedias* (1er vers : *Conitulos de comedias*).

L'auteur de ce dernier ouvrage est Alonso de Olmedo, soit le fils, qui mourut en 1682, soit son contemporain (et parent?) Hipólito de Olmedo, lui aussi comédien et auteur de petites pièces théâtrales. Sur Alonso, cf. Barrera, *Catàlogo*, p. 287 ; de Hipólito, dont Barrera ne dit mot, je ne sais presque rien : à ce qu'il paraît, son vrai nom de famille était Zorrilla ; il fut chef de compagnie et joua à une date inconnue à Pampelune, et en 1676 à Valence ; en 1698 il était dans la troupe de Carlos Vallejo à Madrid ; il eut un fils, Esteban, lui aussi acteur, qui mourut en 1703.

Du théâtre burlesque à la satire politique, il n'y a qu'un pas, la liste qui suit est une satire de ce genre. Elle se rapporte aux tristes temps qui suivirent la mort de Philippe IV (septembre 1665), lorsque la reine Marie-Anne d'Autriche, régente pour son enfant Charles II, faible et irrésolue, se trouva en butte aux médisances, aux intrigues, aux ambitions féroces de son confesseur, le fameux père Nithard, du second D. Juan de Austria (Calderon), du capitaine général le Marquis de Caracena, enfin de tous les grands de sa cour envieux et cupides. Les pamphlets, les *pasquinades* anonymes inondaient Madrid, et le manuscrit dont j'extrais cette liste [2] en conserve de très humoristiques. Ces passages renferment quelques noms qu'on retrouvera dans la liste ; ils se rapportent à la fin de 1665 :

[FOL. 42. *verso*] : *En el Consejo de Estado*
*qualquiera desvanecido*
*que pretende ser valido*

[1] Dans l'index pub. par Barrera : *Catàlogo del teatro antiguo español*, Madrid, 1860, p. 603-654.

[2] C'est le ms. *sessoriano* 451 (ancien 2055) de la Bibl. Nationale de Rome.

*mereze quedar privado,*
*mas aunque el odio a ocupado*
*el lugar que el Cielo tuvo*
*y todo está peor que estuvo*
*por el discorde congreso,*
*que se le dà el Rey de eso?*
*Si es Peñaranda un bribon,*
*si es Alva un chocarero,*
*si Mortara es un pandero,*
*si Medina es un poltron,*
*si Belada es un gloton*
*y el inquisidor un mulo,*
*si Carazena es un chulo*
*y si es Borja un contrapeso,*
*que se le dà el Rey de eso?*

[Fol. 107] : Los siete pecados mortales del Consejo de Estado :

*Soberbia. El duque de Montalto*
*Avaricia. El conde de Ayalu*
*Gula. El Cardenal Colona*
*Ira. Don Luis Ponce de Leon*
*Luxuria. El Marq[s] de Lafuente*
*Imbidia. El padre Confessor*
*Pereza. El duque de Aburquerque,*

Contra estos Siete vicios ay siete virtudes del Consejo de Estado :

*Contra Soberbia.. El s[r] D. Juan de Austria*
*Contra Avaricia. El marq[s] de Caracena*
*Contra Gula. El marq[s] de Velada*
*Contra Ira El marq[s] de Castel Rodrigo*
*Contra Luxuria. El duque de Alva*
*Contra Imbidia. El conde de Castrillo*
*Contra Pereza. El duque de Medina de las Torres.*

On comprend tout de suite que cette opposition est tout à fait ironique : Velada est un *glouton*, Alva un *coureur* dont la devise est le titre de la comédie d'Avellaneda : *Quantas veo tantas quiero* : et il y a, au fol. 108, une violente *pasquinade* de l'année 1666 sur le capitaine général Caracena et sur son ignoble avarice qui le poussait jusqu'à rogner leur solde aux pauvres soldats, justifiant ainsi le choix de la comédie de Moreto qu'on lui attribue : « *La ocasion hace al ladron.* »

Nous ne pouvons pas toujours pénétrer le sens caché de ces allusions malicieuses. Il y en a d'évidentes : ainsi le confesseur de la Reine, que l'on accusait d'obtenir quelque chose de plus que la direction de l'âme de son auguste pénitente, arrache tout naturellement l'exclamation : *Lo que son mujeres.* Tout le monde comprend parfaitement pourquoi l'on dit du duc de Lerma : *quien todo lo quiere ;* de l'avare comte de Ayala : *el Lazarillo de Tormes* ; du Consejo de Hacienda : *Cada uno para si* ; des secrets de Polichinelle de l'état-major, c'est-à-dire du « Consejo de guerra » : *El secreto a voces!* ; des grands seigneurs toujours rivaux et envieux : *No hay amigo para amigo ;* et enfin du bon peuple d'Espagne qui a si héroïquement aimé et défendu sa monarchie, bien qu'elle le ruinât et l'abrutît : *Sufrir mas por querer mas!* Çà et là on pourrait hasarder quelque conjecture. Au duc de Medina qui était un poltron, on oppose les folles entreprises du *licenciado Vidriera ;* Villanueva del Rio, était peut-être d'une conduite assez licencieuse pour qu'on pût lui reprocher *el fuero de las cien doncellas.* Mais en continuant on risquerait de calomnier des morts ; ces allusions malignes, ces quolibets qui courent la ville et ne respectent ni la dignité de la fonction publique, ni la vie privée, ni l'intérieur des familles, ne peuvent être relevés et éclaircis que par des savants de Madrid, qui connaissent profondément l'histoire anecdotique et la chronique scandaleuse de leur ville natale.

D'ailleurs, c'est pour l'histoire du théâtre que je publie ceci. Ces compositions de *titulos de comedias*, quand elles ont comme celle-ci, une date bien établie, ont un double intérêt : pour la chronologie, en nous donnant un point de repère, un *terminus ad quem,* pour les comédies qui y sont citées ; puis, en nous conservant des titres de comédies non connus autrement, elles sont autant d'acquisitions précieuses qui augmentent la richesse, déjà si enviable, du vieux théâtre espagnol. Cette liste nous donne 27 titres de comédies que Barrera, au moins sous cette forme, n'a ni connus ni enregistrés[1].

[1] Ce sont les nos 2, 16, 20, 21, 26, 29, 30, 32, 33, 41, 45, 46, 47, 50, 52, 54, 58, 59, 60, 62, 65, 66, 70, 71, 78, 79, 81 ; mais il faut tenir compte des rapprochements que je propose dans le texte.

Dans la comédie n° 21: *El fuero de las cien doncellas*, on pourrait essayer de retrouver un second titre de l'une des deux comédies de Lope de Vega qui développent cet argument (*Doncellas de Simancas*, *famosas Asturianas*), ou plus probablement d'une comédie de D. Luis de Guzman: *Blason de Don Ramiro y libertad del fuero de las cien Donzellas* qui fut publiée en 1652. Des raisons chronologiques, empêchent de penser au drame de Zamora: *Quitar de España con honra el feudo de cien doncellas*. Sur Montesinos, qui paraît l'héros de la comédie n° 52 : *Cata Francia Montesinos*, je ne connais qu'un drame de Guillem de Castro: *Nacimiento de Montesinos*, mais c'est un rapprochement fort discutable[1]. La comédie n° 62: *Heráclito y Demócrito* est sans doute celle de Don Fernando de Zárate: *Los dos Filósofos de Grecia Heráclito y Democrito* qui parut dans la *Parte diez y nueve* à Madrid en 1663. De même peut-on sûrement identifier le n° 65: *De Madrid à Toledo*, avec la comédie de Tirso de Molina: *Desde Toledo à Madrid* publiée justement en 1666 dans la *Parte veinte y seis*.

Quoique le compilateur affirme que cette liste est formée de *comedias viejas*, je ne doute pas qu'il ne mentionne aussi des pièces plus courtes et légères ; par exemple, le n° 26 : *Dime con quien andas* est, je crois, le *saynete* anonyme: *Dime con quien andas decirte he quien eres*[2]. Le n° 32 : *Pastores de Belen* ne doit être autre chose que l'*auto al Nacimiento* du même titre du docteur D. Cristóbal Lozano, qui fut publié dans la seconde édition de ses *Soledades*, Madrid, 1663[3]. Ainsi pour le n° 54 : *Campo de Leganitos*, l'on peut penser au *Bayle de Leganitos*[4]; le n° 71 : *El encantado*, pourrait être l'*entremes*

[1] Ce sujet était peut-être aussi celui d'un drame d'un certain Aguilar: *El conde Grimaldos*, que je n'ai pas vu.

[2] Voyez Barrera, p. 618 et 712. Ce *saynete* est dans un volume de la collection: *Jardin ameno de varias y hermosas flores* dont le frontispice est de l'an 1704; mais ce n'est qu'un recueil, comme l'on sait, factice et artificiel de *sueltas* de beaucoup antérieures à cette date. (Voyez *Studj di Filol. romanza*, VI, p, 8.)

[3] Barrera (p. 226] n'a pas vu cette édition. Elle diffère de la première (de 1658) parce que à la place de la comédie *En mujer venganza honrosa*, elle contient cet *auto* de *Los pastores de Belen*.

[4] Barrera, p. 630 (v. DA 587).

anonyme de : *El caballero encantado*, cité par Gallardo [1]; et enfin pour le n° 33 : *El forastero en la corte*, on aura réduit au masculin le *bayle* de la *Forastera en la corte* [2] ; mais ces rapprochements, plus ou moins heureux, seront, je crois, loin de la certitude.

Je n'ajoute à la liste suivante que le numéro d'ordre et le nom de l'auteur.

[Fol. 40-a]

PRIMERA PARTE DE LAS COMEDIAS VIEJAS DE LOS MEJORES INGENIOS DE LA CORTE RECOJIDAS POR EL PADRE PRIOR DE S. GERONIMO EN EL AÑO 1666.

| | | |
|---|---|---|
| 1 | (Zorilla) | *Lo que son Mujeres* — El confessor de la Reyna. |
| 2 | ? | *Yusticia y no por mi casa* — Del Presidente de Castilla. |
| 3 | (Calderon) | *El galan fantasma* — Del Conde de Peñarandas. |
| 4 | (Matos y Villaviciosa) | *El letrado del Cielo* — El Vice Canciller de Aragon. |
| 5 | (Montalban) | *Lo que son juicios del Cielo* — El Marq. de Aytona. |
| 6 | (Moreto) | *El licenziado Vidriera* — El Duque de Medina. |
| 7 | (Moreto) | *La cena de Baltazar* — El Marq. de Velada. |
| 8 | (Avellaneda y Villaviciosa) | *Quantas ves tantas quiero.* — El Duque de Alva. |
| 9 | (Pereyra) | *El diablo de Palermo* — El Duque de Montalto. |
| 10 | (Moreto) | *La occazion haze el ladron* — El Marq. de Caraçena. |
| 11 | (A. de Solis) | *Un bobo haze ciento* — El Duque de Alburquerque. |
| 12 | (Calderon) | *Antes que todo es mi dama* — El Duque de Medina Celi. |
| 13 | (Lope) | *Los martires de Madrid* — El Marq. de Mortara Texada y Rebolledo. |
| 14 | (Matos) | *El yerro del entendido* — El Conde de Oropeza. |
| 15 | (Lope) | *Por la puente Juana* — De Don Luis Ponce de Leon. |
| 16 | ? | *Quien tal pensara* — De Don Pedro de Aragon. |

[1] *Ensayo de una bibl. esp.*, I. p. 962; cet *entremes* n'a pas été imprimé que je sache.

[2] Barrera, p. 623 ; mais le ms. de Lopez del Campo (v. Gallardo, o. c., III, p. 443). donne le titre plus complet.

17 (Belmonte, Zorrilla, Calderon) *El mejor amigo el muerto* — De todas las garnachas.
18 (Calderon) *Cada uno para si* — El Consejo de hazienda.
19 (Zorrilla) *Entre bobos anda el juego* — De Don Joseph Gonçalez y Gongora.
20 ? *No pagar obligaciones* — El Condestable de Castilla.
21 ? *El fuero de las çien donzellas* — De Villa nueva del Rio. [fol. 40-B]
22 (F. de Villegas) *Lo que puede la crianza* — El Conde Cartanixeta.
23 (Moreto ? tres ing. ?) *Travesuras son valor* — El Conde Melgar y Cifontes.
24 (H. de Mendoza) *Lo que es un coche en Madrid* — De Liche y Salinas.
25 (Diamante) *No aspirar a merecer* — El Marq. de Villa franca.
26 ? *Dime con quien andas* — El Conde de los Arcos.
27 (Zorilla) *Abrir el ojo* — El Baron de Batevillas.
28 (Rosete) *Madrid por de dentro* — De D. Diego de Silva.
29 ? *Quien guarda halla* — El Duque de Pastrana.
30 ? *Mas save el loco en su casa* — El Duque de Cardona.
31 (A. de Solís) *Amparar al enemigo* — El Duque de Osuna.
32 ? *Los pastores de Belen* — El Conde Medelin.
33 ? *El forastero en la corte* — El Duque de Arcos.
34 (Zorrilla) *Casarse por vengarse* — El Duque de Avero.
35 (Moreto) *De fuera vendra* — El Confessor del Rey.
36 (Calderon) *Agua mansa* — El Marques de Bayona.
37 (Calderon) *La vida es sueño* — El Conde de Monterey.
38 (Belmonte) *La renegada de Valladolid* — El Duque de Sessa y el Marq. de Viana.
39 (Calderon) *En esta vida todo es verdad y todo es mentira* — El Conde de Lemos y el Marq. de Palacios.
40 (Lope) *San Jines representante* — El S^r^ D. Juan de Austria.
41 ? *El nombre es lo mas*[1] — El Marq. de Castel Rodrigo.
42 (Calderon) *El mostro de los jardines* — El Marq. de Malpica.
43 (Calderon) *La desdicha de la voz* — De Don Miguel de Salamanca.
44 (Moreto) *El parecido* — De Alcanizas y Povar.

[1] Une comédie de Cándamo, peut-être par opposition à celle-ci, a pour titre : *Mas vale el hombre que el nombre.*

| | | |
|---|---|---|
| 45 | ? | *Mas puede barras que culpas* — El Conde de Alvadelista. |
| 46 | ? | *Quien a buen arbol se arrima* — El Conde de Villaermosa. [fol. 41-A.] |
| 47 | ? | *Penar por culpas ajenas* — El Conde de Niebla. |
| 48 | (Calderon) | *Narciso y Eco* — El Almirante de Aragon y el Conde de Lumiares. |
| 49 | (Lope) | *Ello dirá* — El Conde de Villambrosa. |
| 50 | ? | *Mas vale pajaro en mano* — El Marques del Fresno. |
| 51 | (Lope) | *Quien todo lo quiere* — El Duque de Lerma. |
| 52 | ? | *Cata Francia Montesinos* — El Marques de Santillana. |
| 53 | (Zorrilla) | *No ay duelo entre dos amigos* — El Marques de Mondexar. |
| 54 | ? | *El Campo de Leganitos* — De D. Diego Sarmiento. |
| 55 | (Diamante) | *El Mancebo del camino* — El Marq. de la Guardia. |
| 56 | (Calderon) | *Los tres afectos de amor* — De Jarandilla Abrantes y Agilar. |
| 57 | (Calderon) | *Tambien ay duelo en las damas* — El Conde de Alquitin. |
| 58 | ? | *Lo mejor de los dados* — El Conde de Linarés. |
| 59 | ? | *Las columnas de la Iglesia* — El Patriarcha y el Archidiano de Madrid. |
| 60 | ? | *El Philósofo soldado* — El Conde de Humanes. |
| 61 | (Tirso) | *El combidado de piedra* — El Marq. de Seralvo. |
| 62 | ? | *Heráclito y Demócrito* — De Navalvacuende y el marques del Vilar. |
| 63 | (Arce de los R.) | *Cegar para ver mejor* — El Marques de la Puebla. |
| 64 | (Lope) | *El Lazarillo de Tormes* — El Conde de Ayala. |
| 65 | ? | *De Madrid a Toledo* — El Conde de Fuensalida. |
| 66 | ? | *Mas vale tarde que nunca*[1] — El Duque de Beraguas. |
| 67 | (Calderon) | *Las manos blancas no ofenden* — El Conde del Montijo. |
| 68 | (Calderon) | *Los tres majores prodigios* — De Coruña, Castro fuerte y Prado. |
| 69 | (H. de Mendoza) | *El marido haze mujer* — Del Marq. de Villafuente. |

[1] Sous le même titre (et c'est peut-être une refonte de celle-ci), on a une comédie de Lopez de Castro (1723-62).

| | | |
|---|---|---|
| 70 | ? | *Malo vendrá* — De San German. |
| 71 | ? | *El encantado* — El Conde de Benavente [fol. 41 B.] |
| 72 | (Calderon) | *Gustos y disgustos son no mas de imaginacion* — De Ruiz Gomez de Silva. |
| 73 | (Lope) | *La intencion busca el castigo*[1] — De D. Domingo de Guzman. |
| 74 | (Lanini, Ruiz, Mendoza) | *Resucitar con el agua* — El Principe de Astillano y Miranda. |
| 75 | (Cáncer, Matos, Moreto) | *El Bruto de Babilonia* — El Conde de la Revilla. |
| 76 | (Calderon) | *El Secreto a voces* — El Consejo de Guerra. |
| 77 | (Calderon) | *Mujer llora y venceras* — El Marq. de los Veles. |
| 78 | ? | *No ay quien entiende la dicha* — El Marq. de Lleganes. |
| 79 | ? | *Para en uno son los dos* — El Condestable y el Marq. de Penalva. |
| 80 | (Lope) | *Mas vale salto de mata* — El Principe de Parma. |
| 81 | ? | *Al enemigo la puente de plata* — De D. Luis Poderico. |
| 82 | (Cardero) | *El juramento ante Dios* — De D. Diego Cavallero. |
| 83 | (Zorilla) | *No ay amigo para amigo* — De todos los señores. |
| 84 | (Villayzan) | *Sufrir mas por querer mas* — Del Pueblo. |

## II

### UN BAILE PASTORAL

Je publie ce *bayle* parce que, à ma connaissance, il est inédit et jusqu'ici inconnu[2]. D'ailleurs, quoique son mérite réel soit bien restreint, il offre un bon modèle de ce qu'étaient devenues ces danses théâtrales vers la fin du XVII[e] siècle et le commencement du XVIII[e]. On en avait banni la grossièreté du langage, des gestes, la licence des *danses* populaires et *en-*

[1] C'est évidemment la *Intencion castigada* de Lope.

[2] Je l'avais signalé dans les *Studj* déjà cités, au n° 327 (vol. XXXVIII de la collection de *Diferentes autores*). Il y suit une comédie que le ms. attribue à Don Gabriel de Irazabal y Balandin, et comme il est de la même main, il pourrait bien être du même auteur. Mais celui-ci même est complètement inconnu aux catalogues du théâtre espagnol.

*diabladas;* mais, en même temps, on en avait ôté le sel et l'empreinte nationale. On était donc réduit à l'allégorie, et à la mythologie, dans les occasions solennelles; ou, comme ici, aux *pastorales* fades et doucereuses sans vérité et sans caractère. Ces bergers qui disputent sur l'amour, sur une *regula amoris* comme des maîtres-troubadours du moyen âge, avec la même subtilité d'esprit et presque la même précieuseté de langage, sont vraiment ridicules. On conçoit que le charme réel de ces petites danses devait consister presque exclusivement dans la musique: et en effet on voit clairement que rimes, mètres, tout enfin est soumis aux exigences musicales.

[Fol. 1] Baile
De quien mas ama
El que dice su afecto
o él que lo Calla
*4 zagales. 4 damas.*

*Salen quatro zagales el uno de ellos ha de ser una musica (sic) y ha de salir con sombrerillo o montera con plumas, y a de salir Anfriso, que lo ha de hacer la musica como desasosegado.*

*Zag. 1°* Anfriso, dinos que tienes.
*Anf.* No es posible, que no encuentro
razones para explicar
el mal que en el alma siento.
*Zag. 2°* El persuadirte lo digas
es por ver si allamos medio
con que poder consolarte.
*Anf.* Solo por obedeceros,
al viento daré mis voces
*los 3 Zag.* A tu voz atenderemos.
*Canta Anfriso lo siguiente:*
*Anf.* Ay de mi ynfeliz y sin fortuna,
que de amor prisionero
al orroroso estrago de sus iras
victima yace el corazon sangriento!
Esta pasion que el alma me atormenta
la siento como alago y es veneno,
este dolor con que incesante peno
es un hechizo que alagarme intenta,
y de males y bienes acosado
vivo muriendo à influjo de mi hado.

[v°] Y pues amor ordena
que adore un imposible
y este ardor insufrible
el alma me enajena,
sea el llanto, en tal pena,
interprete que diga a Marcia hermosa
que sus desdenes rondo mariposa,
y que al rigor severo
de su entereza muero,
diciendo en la postrera ansia forzosa
con insufrible accento
y con triste lamento
con rabia con furor
con pena con dolor :
Ay de mi ynfeliz y sin fortuna,
que de amor prisionero
al orroroso estrago de sus iras
victima yace el corazon sangriento !

*representado :*

*Zag.* 1° Anfriso, le has dicho a Marcia
alguna vez tus deseos ?

*Anf.* No porque es tan soberana
que aunque el corazon resuelto
alguna vez lo a intentado,
cobarde a escusado el riesgo.

*Zag.* 2° Pues si tu amor no la as dicho
porque con tanto lamento
de sus rigores te quejas?

*Anf.* Aunque ser asi confieso,
yo se que mi amor no ignora.

[Fol. 2] Porque, deidad, la contemplo,
y, como es deidad, presumo,
penetra mis pensamientos :
y en diversas ocasiones
la he explicado mis afectos
con la lengua de los ojos,
y como siempre la atiendo
tan lejos de mi esperanza
que aun atencion no la debo,
presumo que no premiarme
nace de aborrecimiento.

*Zag.* 3° Pues ella sale, dila aora

Tu pena y tu sentimiento.

*Anf.* No me atrevo a declarar
por discurrir que la ofendo.
Mira que hermosa que sale,
mira aquel garbo y aseo!

*Salen quatro Damas con sombrerillos o manterillas de pluma. Los zagales quedan a un lado del tablado como ablando todos juntos y las damas al lado contrario.*

*Da.* 1ª Prosigue lo que cantabas,
Marcia, que aunque en este puesto
concurran esos zagales,
no es justo nos priven ellos
de tan dulces suspensiones,
de tan acordados quiebros.

*Da.* 2ª Todas te lo suplicamos.

*Mar.* Pues atended, porque quiero
deciros quien es Amor,

[2 v°] porque huyais de sus afectos;
mas la que sud orgullo rinda
a ese dios todo enbeleco,
explique su mal y diga
lo que siente allá en el pecho,
que el no ablar quando le importa
para los mudos es bueno.

*cantado:*

Y enfin él que se allare
su prisionero
con las voces procure
romper sus yerros.

*representado:*

*Da.* 3ª Marcia, graciosa te ostentas.

*Mar.* Atended a mis accentos.

*canta Marcia:*

Oydme lo que es el Amor, zagalas,
porqué, de su veneno
advertidas, podais contra sus flechas
conseguir de sus armas el desprecio.
Es el amor una — pasion vehemente
que arrastra imperiosa — toda la razon
es aspid bastardo — que en el corazon
entra alagando — mas luego impaciente

todo lo afable convierte en tirano
ostentando soberbio lo inumano;
y pues veis que es el Amor
aleve aspid tirano,
riguroso, inumano,
alagueño y traidor,
el que padezca su ardor
publique su dolor, y en sus razones
[Fol. 3] procure que se entiendan sus pasiones,
que el que su amor explica
su pasion sacrifica
y expone el corazon a los arpones;
que él que su amor no dice
poco amor tiene,
porque él que no se queja
poco le duele.
Esto del amor siento,
y así para que se huya su tormento
oydme lo que es el amor, zagalas,
porque, de su veneno
advertidas, podais contra susflechas
conseguir de sus armas el desprecio.

*representado:*

*Anf.* Dinos, Marcia, esa opinion
es la que seguir debemos?

*cantado:*

*Mar.* Solo el silencio testigo
a de ser de los afectos,
que a las deidades se sirve
solo con los rendimientos.

*representado:*

*Anf.* Pues, como as aconsejado
lo contrario ?
*Mar.* Porque tengo
razon para lo uno y lo otro.
*Anf.* No lo alcanzo.
*Mar.* Escucha atento.
*Da.* 1ª Mejor será que en un bayle
se expliquen ambos conceptos.
*Anf.* Del silencio las razones
ha de publicar mi accento.

[3 v°] *Mar.* Pues por lo contrario yo
he de dar la voz al viento.
*Da.* 1ª Pues empecemos el bayle,
que se está perdiendo tiempo.
*Anf.* Primero quisiera, Marcia,
decirte que si merezco
ser de tus iras despojo....
*Mar.* Anfriso, de eso no hablemos.
*Anf.* Si te agravia que te quiera
no te le dirá mi afecto.
*Mar.* Lindo modo de callarlo
es advertirme del riesgo!
*Anf.* Por mi no lo as de saber.
*Mar.* Aunque lo digas, te advierto
que aun quando quiero soy sorda :
qué seré quando no quiero ?
y así empecemos el bayle
y entrega tu amor al viento.

*Ponense en dos alas o interpolados zagales y damas o como fuere necesario para el bayle y cantará la* 1ª *copla Marcia, la* 2ª *Anfriso la* 3ª *Marcia, la* 4ª *Anfriso y la* 5ª *los dos en duo, y entre medio de copla y copla danzaran la tocata de las coplas :*

*Mar.* Es el amante que su amor explica
atento y cortes.
porque en arbitrio de su dama pone
favor u desden

*Bailan.*

*Anf.* El es amante que su amor no explica
discreto, porque
ama solo sin tener esperanza
de mas merecer.

*Bailan.*

[Fol. 4] *Mar.* El que dice sus ansias se ofrece
por esclavo fiel,
pues voluntario à otro dueño rinde
toda su altivez.

*Bailan*

*Anf.* El que oculta su pasion, mas fino
juzgo que a de ser,

pues conserva en su pecho el incendio
sin darlo a entender.

*Bailan*

*Anf. y Mar. en duo* Demos fin a este baile dejando
para otra vez
sin decidir qual de entrambos afectos
el mas fino es.

***Bailan y dase fin.***

## III

### DEUX INTERMÈDES DE PEROTE

« *Entremes es una comedia breve en la cual los autores se burlan ingeniosamente.* » Cette définition du Père José Alcazar dit en peu de mots ce qu'étaient les intermèdes [1]. Dans ses judicieuses observations sur le théâtre de son temps (il écrivait vers 1690), en parlant des *Mimes* des Anciens qui sortaient exprès sur le *tablado para hacer reir*, il ajoute : « *à este genero de comedia corresponden nuestros entremeses, que siempre son ridículos, y tienen el fin festivo, y ó se acaban en bailes, ó en palos, para que todo pare en risa.* » Justement des deux intermèdes dont je vais parler, l'un finit avec des danses, l'autre avec une volée de coups de bâton ; c'est en quelque sorte un hommage à l'exactitude du père Alcazar.

Après l'étude agréable et intéressante de M. Léo Rouanet [2], il serait maintenant superflu de parler du développement de l'intermède en Espagne et de la manière dont on le jouait. Je n'ajoute que quelques détails utiles aux documents publiés ici. Le charme théâtral de ces petites pièces repose exclusivement sur l'habileté scénique, sur la finesse du protagoniste ; ainsi les meilleurs *graciosos* se formaient un type, un nom qu'ils retenaient dans toutes les œuvres et sous lequel ils étaient connus et applaudis. Le célèbre Cosme Perez créa le rôle de *Juan Rana ;* et Domingo Canojil prit le diminutif, encore assez au-

[1] Voyez de longs extraits du ms. du Père Alcazar dans Gallardo, I, n° 96, particulièrement aux pages 112, 116.

[2] « Intermèdes espagnols du XVII[e] siècle », Paris, Charles, 1897.

dacieux, de *Juan Ranilla* [1]; le pauvre *Perico*, qu'on rencontre dans de nombreux intermèdes, était, je crois, un Vallejo ; et *Perote*, qui va figurer ici [2], était un de la famille toute théâtrale des Orozco [3]. On trouve Juana, Maria, Rita et un Matias Orozco dans des listes de comédiens dès 1714 à 1733 [4]. C'est l'époque, à peu près, du manuscrit de nos deux intermèdes.

Ceux-ci ne sont ni inédits, ni originaux ; ils sont de tardives refontes de motifs populaires. M. Rouanet a observé, très justement, que les sujets des intermèdes ne sont pas trop variés. « On pourrait, sans trop de peine, les ramener, pour la plupart, à un nombre assez restreint de types qui ne cessent de se reproduire..... Une bouffonnerie, lorsqu'elle obtenait l'assentiment du public, se voyait aussitôt imitée, plagiée, avec des modifications souvent insignifiantes..... et comme ces pièces étaient en général imprimées sans date, ni nom d'auteur, il est à peu près impossible de fixer leur généalogie, de distinguer la contrefaçon de l'original [5]. »

Nous pouvons, au contraire, pour l'*Entremes del Pleito del*

[1] Gall. I, p. 676 ; « *Llamabanle asi de mote, porque decia que ni Juan Rana habia llegado à su grande habilidad en la parte de graciosos.* » Il y a un intermède de Cancer intitulé *Juan Ranilla* (Barr., p. 628).

[2] Et dans le *Bobo de Coria* de Zamora, paru en 1722, et sans doute dans d'autres. Dans un *auto: El tirano castigado*, dont l'original était de Lope de Vega, mais qu'on a sans doute interpolé et fortement modifié (publié en 1664; voyez *Obras de Lope*, Madrid, 1892, vol. II p. 480,481) dans une scène burlesque très grossière qui certainement n'est pas de Lope, le *gracioso Maroto* est par inadvertance appelé deux fois *Perote*: le nom était donc traditionnel: il remonte peut-être à l'*entremes del Letrado* que je signale plus avant.

[3] On le lui dit au 2e vers : *Ya te conozco Orozco!* Cet usage d'appeler de son vrai nom l'artiste sur la scène n'est pas sans exemples dans ces petites pièces moqueuses. Vallejo est nommé souvent (voyez Barrera aux mots : *Genios*, *Persiano*, *Visita de Carcel*) et pour les Lavenan voyez ib., p. 648, note.

[4] V. *Studj filol. rom.*, VI, aux numéros 149, 303, 550. La famille Orozco continua sur le théatre tout le siècle. Voyez (*passim*) E. Cotarelo : *Estudios sobre la hist. del arte escénico en España* 2 vol. (I. *Maria Ladvenant.* Madrid, 1896 — II *Maria del Rosario.* ib. 1897).

[5] O. c., p. 33-34.

*Mochuelo* que je vais rééditer ici, le confronter avec l'original d'où il dérive, ce qui n'est pas sans intérêt [1].

Le sujet est bien vieux et se répète, dit M. Rouanet (p. 35), très fréquemment : c'est un *letrado*, avocat ou médecin, à qui on veut enlever ou une jeune fille, trop jalousement surveillée, ou une chaîne d'or, ou une bourse bien fournie de *cuartos*. Pendant que le *gracioso*, en rusé compère, entretient, par un flux de paroles incohérentes, le vieux *letrado*, sous prétexte de le consulter sur une maladie ou sur un procès, un complice trouve le moyen de faire le coup.

La source du *Pleyto del Mochuelo* est l'*entremes del Letrado*, qui pourrait bien être de Lope de Vega [2]. Deux filous, *Perote* et *Bartolo*, avec la ruse susdite, volent au *letrado* une bourse d'argent ; ils sont poursuivis par le volé et un *Alguacil*, mais ils se déguisent en aveugles, chantant des chansons pieuses, et réussissent à se sauver. L'arrangeur du *Mochuelo* a laissé à l'écart cette seconde partie de *ciego fingido* (il y a un intermède de Cañizares de ce titre) qui, à la vérité, ne se lie pas à la première trop logiquement ; et a amplement développé la scène plus plaisante et comique, c'est-à-dire le dialogue entre *Perote* et le pauvre avocat, qui ne parvient pas à débrouiller le fantastique *pleito* de son client. D'autre part, comme on devait finir en *baile*, l'auteur a feint que le vol de la chaîne d'or ne soit qu'une plaisanterie, de sorte que tous à la fin puissent danser de bon cœur. Je pense que l'auteur du *Mochuelo* n'a pas directement puisé au *Letrado* : il le connaît cependant, mais il a suivi de préférence un *entremes* qui intercède entre le *Letrado* et lui. Dans la scène de Lope, à l'avocat qui veut interrompre le verbeux Perote, celui-ci insiste en répétant : *Oiga vuesa merced, que de eso pende!* ; dans l'*entremes*, que je suppose comme intermédiaire, ce vers était : *Oiga vuesa merced, que ay está el punto!* ; dans le *Mochuelo*,

[1] Outre un ms. de la Bibl. d'Osuna, Barrera (p. 634, 641) le cite imprimé dans les *Flores del Parnaso*, Zaragoza (1708). Je n'ai pas pu le voir, et je doute qu'il soit modifié dans le ms. de Parme, qui contient des corrections et des ratures qui feraient croire d'avoir sous les yeux l'ébauche originale, le premier brouillon de l'arrangeur.

[2] V. *Obras de Lope... por la Real Acad.*, II, p. LIII et 145.

il est : *Yo me declararé no se fatigue !* [1]. Certains vers biffés et certaines corrections du manuscrit ne peuvent, je crois, s'expliquer autrement.

L'autre intermède est le *Desafio de Perote* dont le sujet est aussi populaire que le précédent : *Perote* a été bien rossé sans qu'il s'en ressente trop, mais sa femme est chatouilleuse sur le point d'honneur et le décide à défier son ennemi. Le pauvre *Perote* trouve, quand il est sur le *champ de l'honneur* un courage de désespoir et gifle largement son adversaire tout ahuri de ce revirement; figurez-vous alors si Perote ne va pas entonner les vanteries les plus stupéfiantes! Cet intermède a été fait pour le fameux Juan Rana par le grand Calderon qui n'a pas dédaigné ces petites pièces d'amusement et ce *Desafio de Juan Rana* a été publie récemment dans la *Biblioteca* de Rivadeneyra (tome XIV, vol. IV des *Obras de Calderon*, p. 629-31) par Hartzenbusch. Il l'a pris d'un ms. de M. Fernandez Guerra et ajoute que *el entremes que suele hallarse impreso* [2] *es muy diferente.* Ce ms. de Fernandez Guerra remonte évidemment à la même source que le ms. de Parme; si je le publie ici c'est uniquement parce que j'ai dû reconnaitre que la leçon du ms. parmesan est de beaucoup meilleure et certainement plus près de l'original. Elle a en plus huit vers qui sont nécessaires à l'intelligence du texte, offre de nombreuses petites variantes presque toutes très bonnes, et enfin nous donne une neuve fin de l'*entremes* qui me paraît plus logique et naturelle, et par là elle est peut-être la fin originelle. La publication de Hartzenbusch est tellement répandue et à la portée de tous, que je me suis cru dispensé d'en noter les variantes au bas des pages.

Le manuscrit est un volume (le LXXI) de la collection de Parme de *Diferentes Autores.* Il contient entre autres la comédie du *Principe Sergio* écrite d'une main des premières

[1] Autres exemples de transformations et suite de versions, v. Rouanet, o. c. 13, note.

[2] A ma connaissance il n'avait été imprimé que dans les *Tardes apacibles.... Madrid*, 1663 (v. Barr. p. 714); livre très rare qui ne se trouve dans aucune bibl d'Italie ni de Paris ni de Vienne. Je dois remercier MM. Dejob et Wurzbach de cette recherche.

années du XVIII[e] siècle. Une autre main entre le 1[er] et 2[me] acte a écrit le *Pleito* et à la fin de la comédie le *Desafio*. Je donne le texte avec le peu de changements nécessaires à le rendre promptement intelligible [1].

ENTRÈMES DEL PLEYTO DEL MOCHUELO

Un letrado, vejete — Perote
una mujer — 3 hombres

*Sale un hombre con una daga y Perote huyendo de el :*

*hom.* Aqui te tengo de quitar la vida!
*Per.* A mi? porqué?
*hom.* Ya te conozco, Orozco!
No heres tu un picaron que me dezia
de un pleyto cuyas pullas no entendia,
[DU 1[er] ACTE, FOL. 19] con dezirme mudandome el asunto :
« *oyga vuesa merced que ay esta el punto* » ?
*Per.* No ay miseri.....
*hom.* Que es miseri?
*Per.* .... cordia,
Señor misericordia!
*hom.* Yo la quiero tener [contigo agora [2]]
si hazes lo que te digo.
*Per.* A tu servicio
estoy muy obediente, que un novicio
tienes aqui aguardando a que le mandes.
*hom.* — Si del viejo me vengo, no ay mas Flandes! —
*Per.* Dime lo que ê de hazer, mas reportado.
*hom.* Ay en este lugar cierto letrado
que me da cada dia gran matraca
sabiendo aquel engaño que me hiziste
con dezirme, pensando en al asunto :

[1] Naturellement je ne change pas les mots que Perote estropie pour les rendre ridicules, tels que : *Mero-Omero*, *retrogada*, *quartada-cuartana*, *alnado-agnado*, *eypedimiento-impedimento*, *pus-pues*, *pipel-papel*; *vó*, *có*, *soprico* pour : *voy*, *que*, *suplico*, etc. J'ai mis toute la ponctuation et la majuscule aux reprises et aux noms propres ; l'orthographe est conservée, sauf la distinction entre *b*, *u*, *v* ; j'ai mis entre deux petites lignes les *a part*, réservant aux crochets carrés ou ronds d'indiquer ce que j'ajouterais ou ôterais au texte.

[2] Le ms. a ici une rature illisible ; une main postérieure y a écrit dessus : *con vos agora*, mais ma correction me paraît hors de doute.

« *Oyga vuesa merced que ay está el punto !*

*Per.* Y bien, que hemos de hazer ?

*hom.* Yo te perdono
la burla que me hizistes, si le engañas ;
y tambien quiero darte cien reales.

*Per.* Pues venga ese dinero, que el letrado
cuenta puedes hazer que está engañado.
Adonde vive, amigo, el camarada ?

*hom.* Ven conmigo, que cerca está la casa [1]

*Per.* Vamos pues, y verás lo que allá pasa.

*hom.* (Mira que) es bachiller, preciado de prudente !

*Per.* A esos engaño yo mas facilmente,
que son, por lo que tienen de mugeres,
muy facil de engañar los bachilleres.

*Vanse. Sale el letrado y su muger con una cadena al cuello.*

*Letr.* Está a vuestro contento la cadena ?

*mug.* A mi gusto está, Señor.

*Letr.* Si ella os agrada, mi amor,
diré que está bien enpleada.

[19 *verso*] *mug.* Por vida mia, amigo de mis ojos,
que si en cadenas paran los enojos
que tengo de enojaros cada dia!

*Letr.* No todos los enojos, prenda mia,
suelen parar enjoyas ni en regalos,
que ay entremes de amor que para en palos.

*mug.* Un mayorazgo os doy por la cadena.

*Letr.* Ea, Señora, entraos en ora buena,
que vienen negociantes.

*mug.* Dios os guarde [2]

*Sale Perote y los tres hombres*

*hom.* Sabes lo que has de hazer ?

*Per.* Tu aqui me aguarda
entre tanto que yo le dezvanezco.
Marrubio que á estudiado mis librillos,
que es uno de mis quatro monacillos,
sabe lo que ha de hazer con la letrada.

[1] Une main postérieure a rayé *está la casa* et corrigé : *es la posada.*

[2] Il y était *Dios os g. señor*, mais on a justement rayé le dernier mot.

Ojo abisón [1]

*hom* 2° No ay que dezirme nada.

*Letr.* Manda vuesa merced alguna cosa?

*Per.* La opinion que se estiende al verso y prosa
por todo el mundo, deste yngenio ymplicito,
me tray desde mí tierra tan solicito
quanto necesitado de su amparo.

*Letr.* Es pleito, es pleito [2] ?

*Per.* Un pleitecillo es, y aunque es bien claro
para persona de tan altos meritos,
los que apenas sabemos los preteritos
lo tenemos por algo tenebroso.

*hom* 1° — Notable es este picaro!

*hom* 2° Famoso! —

*Letr.* Diga vuesa merced a lo que viene,
y esté seguro que presente tiene
al mismo Baldo, a Bartulo y a Dino [3]

*Per.* — Vos llevareis con la de Calepino! —

*Letr.* Vaya ynformando Usted.

[FOL. 20] *Per.* Señor, mi aguelo
tenia dos halcones y un mochuelo;
eramos tres sus nietos, y en la muerte
dexó toda su hacienda ál que por suerte
cupiesse el ave noturnante ; echamos
las suertes un domingo, y fué de Ramos;
cupome a mi el mochuelo hereditario,
a seis del mes, segun el calendario.
Aora los que tienen los alcones,
alegando diversas opiniones,
dizen que no es él ave nocturnante,
y andan con Plinio, Mero, y Florabante,
con Amadis de Grecia, y sus autores
que entienden de aves rábanos y flores,
y aprueban que el alcon anda de noche
y que el mochuelo suele andar de dia.
Con esto, quince alnados de mi tia
salen a la demanda retrogada,

[1] Voyez *Entr. del Letrado* (EL. dans les *Obras* citées) page 145, 2, 26 (c'est-à-dire 2me colonne, ligne 26).

[2] Ce n'est pas un vers.

[3] Trois vers copiés, v. EL. p. 146. 1. 1.

y aprueban con testigos la quartada ;
siendo, como se ve, pleito ordinario.
Muere, en esta ocasion, el boticario
que tenia el mochuelo, y su heredero,
sobrino de la tia del barbero,
le pide que soltandose una noche,
espantado de oyr pasar un coche,
le quebrò diez redomas de jarabes,
habiendo dado a su muger las llaves.
Yo viendome apretado...

*Letr.* Espere un poco,
que, vive Christo, que me vuelve loco
y que a de rematarme si prosigue!

*Per.* Yo me declararé, no se fatigue.
Este mochuelo que dexó mi aguelo...

*Letr.* Donde se â visto pleyto de mochuelo?

*Per.* Vióse, que el testador por ygualarnos
quiso que el testamento a suertes fuese,
[20 *verso*] y que âl que su ventura se le diese
ese gozase el pleito hereditario.

*Letr.* Pues, que tiene que hazer el boticario
y essa tia que dize que le sigue?

*Per.* Yo me declararé, no se fatigue.
El boticario y essa tia mia
trataban casamiento...

*Letr.* Siendo muerto?

*Per.* Pues, si dexó poder para el concierto
no se pudo casar mientras vivia?

*Letr.* Que dize?

*Per.* Que el alnado de mi tia
me pide los jarabes.

*Letr.* Que jarabes?

*Per.* Respondo a la demanda que a las aves
no las purga ruybarbo ni altimonio.

*Letr.* Que purga, pleiteante del demonio?
Si es(ta) loco, vive el cielo, que me obligue...

*Per.* Yo me declararé, no se fatigue [1].

[1] Le fol. 20 continue avec les 19 vers suivants que après on a biffé, en mettant près le mot *fatigue* ces mots : *Vejete : diga desp.* qui renvoyent évidemment av 1er vers du fol. 21. Ces vers biffés, que je donne tels quels ils sont dans le ms., étaient peut-être de l'*entremes* intermédiaire.

[Fol. 21] *Letr.* Diga despacio.
*Per.* Digo en dos razones :
que juntos el mochuelo y los alcones
parió el mochuelo, y habiendo dos mochuelos,
dize que a todos tres la suerte aplica.
Aqui el juez de Comision replica
que : *voluntas provata reputatur....*
*Letr.* Hombre de Berçebú, viven los Cielos,
que si me tratas mas desos mochuelos
que a una locura barbara me obligue!
*Per.* Yo me declararé, no se fatigue.
*Letr.* Que se a de declarar, si es peor que culto? [1]
*Per.* Pues yo ninguna cosa dificulto:
y como digo tengo por muy llano
el breve en el divorcio de mi hermano;
porque la nulidad no consistia
mas que en el juramento de mi tia
y de un hermano tuerto, y ser podria
que alguno le pusiese eypedimento
para poder hazer el casamiento [2];

qui était plus près de l'original que le *Mochuelo*. En effet voyez *EL* page 146. 1. 10-19:

*hom* 2° aora me entro hablar con la señora
*per.* quiere escucharme condespacio aora
*letr.* que tengo que escuchar si estoy difunto
*per.* oyga v. m. que ay esta el punto
mire v. m.
yo soy natural de Calahorra
y mis padres del Reyno de toledo
casaronse en olmedo que en olmedo
ay excellentes rabanos y hauia
sabido mi madre que un antojo le daria
antojosele en fin casarse quiso
adonde los hallasen de ymprouiso
sucedió que preñada demi hermano
no los allaron luego tan amano
y entanto que de mi se hizo preñada
no nacimos de aquella ventregada.
*letr.* hombre de dos mil demonios
si estas borracho, dilo y vete luego al punto.
*per.* oyga v. m. que ay esta el punto.

[1] C'est, je crois, une allusion au style précieux du *culteranismo*.
[2] Trois vers copiés de *EL*. p. 146. 2. 2-4.

y no soy yo tan rudo que no sepa
que él que es mas diligente
a nueve meses pare justamente [1].

*Letr.* Acabose? El juicio me ha quitado!
De embidia, vive Dios, me le a trocado!

*Sale el hombre 2° con la cadena*

*Per.* Pescastela?
*hom 2°* Si amigo.
*Per.* Pues que ya se logró yo me despido [2].

*Vanse*

*Letr.* Valgate el diablo (por) pleyto del mochuelo!
Aturdido me dexa, vive el cielo;
[21 *verso*] el ave noturnante, el boticario,
el sobrino, la tia, el calendario,
los jarabes, las llaves, y el barbero,
y sobretodo qne parió el mochuelo!

*Sale la muger.*

*mug.* Pues, Señor mio, fuese ya el platero?
*Letr.* Que platero? que estoy desatinado!
*mug.* A mi aposento vino su criado [3]

[1] A la marge il y a d'autre main ces mots épars: *porque siendo impotente como pudo—Parir mi abuelo-oyga vm:* tentatives de corrections qui n'ont pas abouti.

[2] Suivent dans le texte les 4 vers suivants (copiés de *EL.* p. 146. 2. 41-44) que l'auteur a après justement biffés:

adios señor que yo voy muy contento
de hauer visto su grande entendimiento
(y voy) antes que pida rabanos mi madre
y buelban las quartanas a mi padre.

[3] A la marge de ce vers il y a ces mots, d'autre main: *y me dixo* et une ligne qui renvoye au *folio* 22 vis-à-vis, ou l'on trouve, de la même main, ce final nouveau de cet *entremes*:

y me dixo que vos por la cadena
le embiasteis.
*Vejete* Yo!
*mug.* Y que no era buena
la color que tenia.
*Vej.* Que platero
ni criado?.... si era el compañero
de aquel que me engañó?... Yo soy perdido!
*mug.* Ay que me mata a palos mi marido!

y me dixo que vos, es caso llano,
por la cadena enviabais.

*Letr.* Es engaño!
Mas, si es el picaron... Socorro Cielos!
que me dió con el pleyto del mochuelo...
Vos me lo pagareis... yo soy perdido!

*dala de palos*

*mug.* Ay que me mata a palos mi marido!

*salen todos*

*hom.* 1° Sosieguense sus Mercedes,
que aquí traygo la cadena:
y sepa que a sido burla
porque otra vez no se meta
en dar baya[a] aqueste amigo;
y pues la cadena es esta
vaya de fiesta y de bayle!

*Letr.* Vaya muy en ora buena!

*Per.* Porque aunque mas estudie leyes y textos
no ha de entender el pleyto de los mochuelos!

ENTREMES DEL DESAFIO DE PEROTE

Perote Gil Parrado
Gila su muger y un Alguazil.

*salen todos*

*hom.* Sosieguese, cuitado! que esto a sido
porqué no (me) de matraca, ni aya estremos:
y sepa que tambien todos caemos.
Ya van[] por la cadena; y pues que sabe
cantar Doña Brianda, porque acabe
con un bayle, entretenga a estos Señores.

*Vej.* A mi me han de engañar dos abladores?
Si los coxo a mis manos, vive el cielo!...

*Per.* Luego, no entiende el pleito del mochuelo?

*Vej.* Mas aqueso me ofende!

*Per.* *Oyga vuesa merced, que deso pende!*

*Vej.* Esta traicion es justo se castigue.

*Per.* *Yo me declararé, no se fatigue!*

*Vej.* Como a de ser?

*Per.* Cantando, y no os dé pena.

*Vej.* Vaya de baile y venga mi cadena!

*Sale Perote y su muger Gila*

*Gila.* Es ora de venir, marido à casa?
Esto en el mundo pasa?
Vos tan tarde a comer? — pierdo el sentido!—
Dezid : que a suzedido?
De que estais elevado?
Esto hazeis a tres meses de casado?
Descolorido, vos, y descompuesto!
Dezidme, es pesadumbre?

*Per.* No es mas desto.

*Gila.* Que teneis, que a escucharos me prevengo?

*Per.* Tengo honor, y no se lo que me tengo.

*Gila.* Hablad, y no calleis vuestra dolencia.

*Per.* Muger, no traigo sana la conciencia.

*Gila.* No os entiendo, marido.

*Per.* — No me espanto ;
agora esto a de ser! — Sacadme un manto.

*Gila.* Para que lo quereis? — rabio de enojo!—

*Per.* Ymportame reñir de medio ojo!

*Gila.* Ya que de vuestra pena soy testigo,
con quien vays a reñir?

*Per.* Con un amigo.

*Gila.* Con un amigo? — estoy de enojo ciega! —

*Per.* No veis que el mas amigo es quien la pega?

*Gila.* Acabad de decillo,
que de esperallo estoy con tabardillo!

*Per.* Pues yo, aunque no me alabo
de lo que tengo en vos, estoy al cabo.

*Gila.* Sé que podeis dezir con mil plazeres
que en mi teneis un molde de mugeres!

*Per.* Esos son mis hechizos,
que diz que me poneis algunos rizos.

*Gila.* Rizos a vos, esposo?
no lo habeis menester que sois hermoso ;
que cintura teneis! — tomá una higa!

*Per.* Ya se que so galan, Dios me bendiga,
pero dan en dezir, que es lo que siento,
que us paresco mijor quando me ausento.

*Gila.* Soys un terron de necedad, marido.

*Per.* Pues ya no lo seré, que me han molido.

*Gila.* A vos? no os espanteis que me alborote;
Vos, molido? con que?

*Per.* Con un garrote.
No conozeis, muger, à Gil Parrado?
pues tras haberme con un leño dado,
solo porque yo so vuestro marido
me dijo..

*Gila.* Que? dezid.

*Per.* ... que hera sofrido.

*Gila.* Que herais sufrido os dixo en mi perjuizio?
— Una locura tengo que esjuizio! —
Con palo es diò, que la honra tanto daña?

*Per.* Esso, gracias a Dios, no fue con caña.

*Gila.* Darle con el sombrero bueno fuera.

*Per.* No llevaba yo mas que la montera.

*Gila.* Que le dierais con ella era mi gozo.

*Per.* Pus esso fuera dalle con rebozo.

*Gila.* En fin, tonton menguado,
a mis ojos venis apaleado!

*Per.* Cierto que tengo la mimoria fraca,
pues no sé si era palo o si era estaca.

*Gila.* Santiguome de veros reportado.

*Per.* Yo no, porque ya vengo santiguado.

*Gila.* Vos no os podeis vengar, si vuestro brio
no le escribe un papel de desafio!
Al campo le sacad.

*Per.* De vos me almiro;
yo en el campo con nadie no me tiro.

*Gila.* Mirad, marido: quanto a lo primero
os abeis de calar bien el sombrero,
sacar la espada con gentil despecho,
entrar con pié derecho,
poneros recto, fino, y perfilado...

*Per.* Que ymporta, si él me puso de quadrado?

*Gila.* ... luego echalle un atajo con gran tiento,
recoger el aliento
y con brios, que en vos no es maravilla,
*zas!* tirarle a matar por la tetilla.

*Per.* De suerte que he de entrar muy ynumano,
con el pié que tuviere mas à mano,
el sombrero encallado
ponerme rento, firme y afilado,
entrar con tiento y *zas!* darle una herida;
es mas que esto? pues no lo herré en mi vida.

*Gila.* Y el atajo que os dije.
*Per.* En mi trabajo
no salir a reñir es el atajo.
*Gila.* Si no salis he de volverme loca!
*Per.* Desafialde vos que a vos os toca.
Venga recado de escribir, que quiero
desafiar por vos al mundo entero[1].
*Gila.* Voy volando.

*Vase*

*Per.* Oy, venid muy brevemente
porqué a pausas me viene el ser valiente.
*sale con recado*
*Gila.* Ya el recado està aqui.
*Per.* Pues, mujer mia,
doblà el pipel y hazed la cuertesia [2].

*pasease*

*Gila.* Ya està; notad con brio.
*Per.* Poned de buena letra: *Amigo mio*
*Gila.* La Cruz se me olvidò!
*Per.* No es maravilla;
poned ay una cruz con lamparilla.
*Gila.* Con lamparilla? soys un mentecato?
*Per.* Digo que la pongais, por si le mato.

*nota:*

« *Por aqueste sabreis de buena mano*
*que soy vuestro enemigo mas que hermano;*
*aunque vos procureis hazerme tiros*
*de qualquier modo estoy para serviros,*
*si bien Gila mi esposa*
*se a sentido estos dias achacosa....*

*Gila.* Marido, que dezis? estays jugando?
*Per.* Luego un hombre a de entrar desafiando?

[1] Le changement de Perote est un peu brusque, mais peut-être quelques gestes expressifs du *gracioso* annonçaient la nouvelle décision.

[2] En haut de la page on mettait les initiales de quelque formule courtoise par ex. *D. O. G.* (*Dios os guarde*) et après, en bons chrétiens, une croix et quelquefois même les initiales *J. J. M.* (*Jésus, Joseph, Marie*). Comme on sait, on met près des cadavres une croix et une lampe funéraire.

Yo le voy a matar, cosa es sabida,
y no es malo un amigo en la otra vida.

*Gila.* Tan hecha la llevais ?

*Per.* Es caso cierto :
si Dios quiere, muger, daldo por muerto.

*nota la carta :*
*y assi sabreis por este, amigo mio,*
*como plenariamente us desafio.*

*Gila.* Plenariamente, vos?que es lo que veo ?

*Per.* No veis que riño yo por jubileo ?

*Gila.* Por jubileo escusan las pendencias !

*Per.* Pus, por esso ago yo mis dilijencias.

*Gila.* Errado va el papel, marido en todo.

*Per.* Muger, yo desafio deste modo.

*nota :*
« *en el campo os espero como un Marte*

*Gila.* Adonde é de poner ?

*Per.* En qualquier parte.

*Gila.* Y si hallaros la suerte no dispone
que hemos de hazer ?

*Per.* Poned que me pregone.

*Gila.* Son las señas pequeñas.

*Per,* Dezid que yo le aguardo, por mas señas,
en el campo esta tarde,
y acabad el pipel con *Dios os guarde.*

*Gila.* Este billete le escribiera un manco.

*Per.* Assí ponelde ay mi firma en blanco,
y un real de porte le pondreis, que es treta ;
y hazed que le echen.....

*Gila.* Donde?

*Per.* En la estafeta.

*Gila«* Nada escribis, marido, que os ymporte.

*Per.* Quiero que entienda que es pipel de porte.

*Gila.* El coleto os poned para este aprieto.

*Per.* Quando voy a reñir guardo el coleto.

*llora :*

Quedad con Dios, muger mia !
A reñir vó, sabe el Cielo
que no le puedo escusar.
A quanto dexaros siento

con los achaques de viuda!
La reputacion me â puesto
en lance tan apretado
que el honor es lo de menos.
Lo co os soprico, muger,
es que llameis al barbero,
y que tengais prevenidas
estopas, hilas y huevos;
y que mireis por Juanico,
que enfin so su padre, puesto
que a tres meses de casado
me nació en casa de tiempo.
Y adios que no puedo mas!

*Gila.* Cobarde, villano, necio,
a enviar voy el papel,
pero mirad que os advierto
que vengais a verme honrado
o volvais a casa muerto.

*vase.*

*Per,* *Que vengais a verme honrado*
*o volvais a casa muerto!*
Por Dios, que esto va de veras:
no ay que dudar: esto es hecho!
Yo, reñir? yo, desafio?
De solo pensarlo tiemblo.
Pero, en fin, ello a de ser.
Ya en la calle estoy. Protesto
que tomára de partido
cien palos, real mas o menos!

*sale Gil Parado:*

*Gil.* Este papel de Perote
he tenido... mas, que es esto?
no es él que miro?

*Per.* Cogiome
entre puertas: esto es hecho.

*Gil.* Diga, el muy tonton menguado,
como tiene atrevimiento
de desafiarme a mi?

*Per.* Cierta opilacion que tengo
fue la causa.

*Gil.* Como assí?

*Per.* Hanme dado por remedio

que aga exercicio y que riña
para tomar el hazero.

*Gil.* Sigame.

*Per.* Donde me lleva ?

*Gil.* Al campo.

*Per.* Voy al mimento
a prevenir la merienda.

*Gil.* Yo solo a reñir le llevo.

*Per.* Es que ando buscando traza
para matalle con miedo,
y a de ser con un bocado.

*Gil.* Graçioso esta ! Saque presto
la espada, y tire a matarme.

*Per.* Usted piensa que es buñuelo ?
Espérese, que, segun
mi muger, he de entrar recto,
y é de echarle cierto tajo...

*Gil.* Pues aora mira en esso ?

*Per.* Yo siempre en los desafios
ninguna colera tengo.
— Este es gallina ; a provar
a ser yo valiente quiero. —
En efeto é de reñir !

*Gil.* Que aguarda ? riña al momento !

*riñen :*

*Per.* Pues tome este pantufraso !

*Gil.* Hombre, detente ! Que es esto ?
Eres Perote ?

*Per.* No soy
sino un diablo del ynfierno !

*Gil.* Aquí de Dios, que me matan !

*sale el Alguazil :*

*Alg.* La justicia ! Que es aquesto ?

*Per.* He reñido con cien hombres :
los noventa y nueve huyeron,
y este con la zambullida,
uñas abaxo, le he muerto !

*Alg.* Como ? Está vivo !

*Per.* Habrá
resucitado de miedo.

*Alg.* Venga a la carcel al punto :

de quando acá a dado en esso ?
*Per.* Esto de la valentia
por linea recta lo tengo.
Aquí del rey, qué me prenden !

*sale Gila :*

*Gila* De mi esposo son los ecos...
que es esto, marido mio ?
*Per.* Ya no lo mirais ? ir preso !
*Gila* Porqué ?
*Per.* Porque soy valiente.
*Gila* Señores, si vale el ruego,
dejalde que es mi marido :
y si no quereis hazerlo,
a palos con esta tranca
os he de moler los huesos.
*Alg.* Aquí del rey, que me matan !
*Per.* Esso si ; ea, palos en ellos,
esso si, mojer de mi alma,
demos les mas !
*Gila* Mas le demos !

*Entranlos a palos con que dâ*

FIN

ANTONIO RESTORI
professeur à l'Université de Messine.

# LA « JERUSALEN CONQUISTADA »

## DE LOPE DE VEGA

# ET LA « GERUSALEMME LIBERATA »

## DU TASSE

---

Les étroites relations politiques qui existèrent entre l'Espagne et l'Italie dès la première moitié du XV^e^ siècle, la conquête du royaume de Naples par Alphonse d'Aragon, qui transplanta sur le sol italien un grand nombre de nobles familles espagnoles, la foi ardente et le dévouement au Saint-Siège qui firent de la catholique Espagne des XV^e^ et XVI^e^ siècles l'intrépide champion de la papauté, telles furent les causes principales des échanges intellectuels qui ne tardèrent pas à s'établir entre les deux nations et de la pénétration réciproque des langues et des littératures espagnoles et italiennes. La langue espagnole, introduite en Italie par les princes de la Péninsule ibérique qui régnèrent à Naples et en Sicile, s'étendit au delà du pays soumis à leur gouvernement; elle était connue et parlée à Rome dès les pontificats de Calixte III et d'Alexandre VI, c'est-à-dire vers 1460. Mais les vainqueurs à leur tour subirent l'influence des vaincus, et cette influence, qui s'exerça tout d'abord sur leur langue, se fit surtout sentir sur leur littérature et plus particulièrement sur la poésie. La connaissance de chefs-d'œuvre tels que la *Divine Comédie*, le *Canzoniere* de Pétrarque, le *Roland Furieux*, remplit d'admiration les lettrés espagnols de la fin du XV^e^ siècle, et Boscan et Garcilaso, en introduisant l'hendécasyllabe italien dans la poésie espagnole, lui donnèrent un nouvel éclat. Dès lors les deux peuples semblèrent mettre en commun leur patrimoine littéraire, et à peine un ouvrage de quelque valeur était-il sorti de la plume de son auteur, qu'il était connu, traduit et imité par les écrivains de l'autre nation. Les Espagnols pétrarquisaient en *rime* italiennes et les Italiens composaient des ouvrages en espagnol

ou des comédies bilingues qui prouvaient leur connaissance de la langue, du caractère et de la littérature des Espagnols [1]. Or c'était au moment où les relations littéraires de l'Espagne et de l'Italie étaient le plus intimes que le Tasse fit paraître son merveilleux poème de la *Jérusalem délivrée*. Nous n'avons pas à rappeler ici la célèbrité dont jouit l'œuvre du Tasse, en Espagne, dès son apparition, M. A. Farinelli ayant annoncé une étude complète sur ce point d'histoire littéraire, mais nous tenons à constater le fait parce qu'il explique l'émulation qui s'empara de Lope de Vega en lisant l'œuvre du Tasse et son désir d'égaler dans le genre épique le seul de ses contemporains qui jouit alors en Europe d'une réputation supérieure à la sienne. Lope était d'ailleurs familier depuis longtemps avec la littérature italienne, et ce n'était pas la première fois qu'il essayait de se mesurer avec les poètes italiens. En 1598, il avait fait paraître un roman pastoral *La Arcadia* [2] qui n'était guère qu'une imitation du roman du même nom de Sannazar [3]. En 1602, il avait publié le poème intitulé *La Hermosura de Angélica*, qu'il avait écrit en 1588 sur le vaisseau le *San Juan*, et qui était, dans sa pensée, la continuation de l'*Orlando Furioso* de l'Arioste [4].

Enfin il avait plié sa muse à toutes les variétés du lyrisme italien et essayé d'imiter Pétrarque dans un grand nombre de sonnets. Mais s'était-il bien rendu compte de l'entreprise qu'il allait tenter en imitant le Tasse et avait-il interrogé sérieusement ses forces avant de se mettre à l'œuvre? N'était-il pas beaucoup plus clairvoyant quand il écrivait plus tard dans la *Filomena* ces paroles, qu'il aurait dû méditer avant d'écrire son poème de la *Jerusalen Conquistada*:

.....Ninguno lo que imita iguala
. . . . . .

[1] Voy. B. Croce, *La lingua spagnuola in Italia*. — Appendice di Arturo Farinelli, p. 71.

[2] *La Arcadia*, quoique écrite en prose, contient un grand nombre de poésies.

[3] La première version espagnole de l'*Arcadia* de Sannazar avait paru en 1547.

[4] Voir *Obras sueltas*, tome II, *Prólogo del autor*.

Pues ninguno en el método extranjero
Puso su ingenio en el lugar primero.

La réponse à cette double question se dégagera, nous l'espérons, de l'étude que nous allons faire de la *Jérusalem* de Lope et du parallèle que nous allons établir entre l'œuvre du poète espagnol et celle du Tasse.

## I

La *Jerusalen Conquistada* est un des plus grands efforts de Lope, a dit Ticknor[1], et il est facile de se convaincre de la justesse de cette parole en considérant, d'un côté, la facilité extraordinaire de composition et la fécondité prodigieuse du poète qui « fit passer plusieurs fois ses comédies de la Muse au théâtre dans l'espace de vingt-quatre heures », et, de l'autre, le temps relativement très long qu'il consacra à son poème. Lope qui, comme tous les Espagnols de son époque, aima, dans sa jeunesse, les voyages, les aventures et la vie des camps, ne songea sérieusement à suivre la carrière littéraire que vers l'âge de trente ans. Dès le début de cette carrière, séduit par les beautés de l'œuvre du Tasse et envieux aussi, comme il le confesse lui-même, de la gloire de l'illustre italien[2], il se prépare à l'imiter. Nous trouvons dans le privilège, daté de Valladolid, qui se trouve en tête de la *Jerusalen*, que

[1] *Histoire de la littérature espagnole*, trad. Magnabal, tome II, page 221.

[2] Dans le livre IX de la *Jerusalen*, oct. 73 et 74, Lope semble vouloir justifier son désir d'égaler le Tasse, quand il dit, à propos d'un guerrier jaloux d'imiter les exploits d'un de ses compagnons d'armes :

Cuando causa el ajeno bien despecho,
Es pensamiento vil y advenedizo,
Mas emular la ajena gloria y fama,
Para imitar el bien, virtud se llama.
Asi llegó Virgilio al mayor grado
De la Musa latina sonorosa
De la gloria de Homero provocado
A envidia noble, emulaciòn honrosa.
Alejandro de Achiles incitado
Pasó la raya à su opinión gloriosa.

l'auteur de la *Conquistada* avait travaillé sept ans à son œuvre[1]. Or la *Conquistada*, qui ne parut qu'en 1610, était écrite dès 1603, ainsi qu'il ressort des paroles de Lope lui-même. Il nous dit, en effet (livre XVIII, oct. 48) qu'il a « vu trente-huit fois le soleil[2]. » Le poète espagnol était donc dans tout l'éclat de son talent et dans toute la maturité de son esprit lorsqu'il mit la dernière main à son poème. Il le constatait d'ailleurs lui-même dans sa lettre au duc de Sessa du 3 septembre 1605, en disant au sujet de la *Jerusalen: Es cosa que he escrito en mi mejor edad y con estudio diferente que otras de mi juventud.* » Lope pouvait se flatter, en effet, d'avoir fait avant tout une œuvre d'érudition et, disons-le en passant, cet excès d'érudition contribue puissamment à la monotonie et au désordre qui règnent dans tout le poème. Si c'est à ce point de vue que se plaçait le cavalier Marin quand il écrivait à Lope qu'il avait surpassé son modèle, nous ne saurions le contredire.

Mais, avant d'examiner la *Conquistada* au point de vue littéraire, il convient d'exposer le sujet du poème, de l'analyser, de voir si les événements qu'il rapporte ont une origine historique et de rechercher ensuite ce que le poète espagnol a emprunté au chantre de la *Liberata*.

La *Jérusalem* de Lope, comme celle du Tasse, est divisée en vingt livres[3] et rimée en octaves. Le Tasse avait chanté la première croisade et la délivrance des Lieux Saints par Godefroy de Bouillon. Lope chante la troisième croisade, entreprise par Richard Cœur-de-Lion, Philippe-Auguste et Frédéric Barberousse, auxquels il adjoint, contre toute vérité historique, Alphonse VIII de Castille et une foule de nobles

[1] D'après la plupart des critiques, le Tasse avait employé huit ans à composer la *Liberata*. Lope n'aurait donc mis guère moins de temps que le poète italien à préparer la *Conquistada*.

[2] Lope était né le 25 novembre 1565. D'ailleurs, dans sa lettre au duc de Sessa (1605), Lope parle de son poème comme d'une œuvre terminée depuis longtemps.

[3] Dans le prologue de son poème (*Obras sueltas*, tome XIV, page XXVIII), Lope nous dit qu'il ne condamne pas l'emploi du mot *Chant*, dont s'est servi le Tasse, pour les divisions d'un poème « pues, dit-il, todos los antiguos comenzaron sus obras, llamando cantarlas al escribirlas », mais, ajoute-t-il, « todos los llamaron libros. Y asi me parece dividir el mío á imitación suya. »

Espagnols. Or, on le sait, cette croisade n'eut aucun résultat par suite de la discorde qui ne tarda pas à diviser les princes chrétiens, et Saladin resta paisible possesseur du trône de Jérusalem. Le titre de *Jerusalen Conquistada* ne répond donc pas aux événements et cette dénomination est une première faute de Lope. Voici livre par livre une analyse du poème.

Livre I. — Noureddin, sultan de Syrie et d'Egypte, dont Saladin avait été le lieutenant, apparaît en songe à ce dernier et lui reproche de supporter les chrétiens en Asie. Saladin réunit ses sultans à Damas. Un apostat, don Raymond, ancien seigneur de Tibériade, est au milieu d'eux; la guerre contre Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, est résolue et déclarée. Dans la première rencontre, les chrétiens, tourmentés par la soif, sont vaincus par les Turcs qui s'emparent d'une partie du bras de la sainte Croix. Le roi est fait prisonnier en même temps que les grands maîtres de Saint Jean et du Temple. Un grand nombre de Templiers et de femmes sont massacrés après la bataille.

Livre II. — Le poète nous transporte en Espagne, où Richard d'Angleterre, accompagné de sa fille Éléonore, vient, pour accomplir un vœu, visiter le tombeau de saint Jacques. Le roi s'éprend d'Éléonore. — Nous revenons à Jérusalem. Sibylle, femme de Guy de Lusignan, connaissant la fatale issue de la bataille de Tibériade et voulant échapper au vainqueur, sort de la ville avec ses enfants et rencontre bientôt Guy, que Saladin a remis en liberté ; elle suit son mari à Ptolémaïde. Saladin entre triomphant à Jérusalem. Les temples sont détruits, à l'exception de celui de Salomon. Le Saint Sépulcre et le tombeau de Godefroy sont également respectés. Deux Espagnoles, Blanche et Sol, amenées à Saladin comme captives, s'emparent de quelques armes, font une hécatombe de Turcs et meurent courageusement.

Livre III. — Les chrétiens sortent de Jérusalem et prennent le chemin de Tripoli de Syrie. Ils s'arrêtent sur le rivage pour se reposer. Héraclius, leur patriarche, leur rappelle les

prophéties et fait l'histoire du temple de Salomon. Le comte Raymond tombe à l'improviste sur les fugitifs et les massacre. Le lendemain, il est trouvé mort dans sa tente. Guy rassemble des troupes pour marcher contre Saladin, mais Sibylle le retient en se jetant à ses pieds avec ses quatre enfants.

Livre IV. — Nous sommes transportés au ciel et le poète nous décrit la Jérusalem céleste. La Jérusalem terrestre vient rappeler au Seigneur tout ce qu'il a fait pour elle et les maux dont elle a été accablée à cause des prévarications des Hébreux. Dieu se laisse toucher. Un ange apparaît à Richard et lui commande de faire la guerre à Saladin. Alphonse part avec lui. Nomenclature des nobles espagnols qui l'accompagnent. — Nous revenons en Palestine. Saladin, qui a été vaincu par Guy en rase campagne, vient assiéger Ptolémaïde où le roi et les siens se sont enfermés. La famine sévit parmi les assiégés ; elle cause la mort de Sibylle et de ses quatre enfants. Saladin, instruit de l'approche de Frédéric Barberouse, lève le siège ; mais la discorde soulève les passions dans le cœur des princes chrétiens. Herfrando, mari d'Isabelle, sœur de Sibylle, et Conrad de Montferrat, gouverneur de Tyr, disputent à Guy le trône de Jérusalem.

Livre V. — Conrad enlève Isabelle, femme d'Herfrando, et l'épouse pour avoir droit à la couronne. L'Ambition arme les chrétiens les uns contre les autres. Frédéric Barberousse approchait, mais on apprend qu'il vient de se noyer dans le Cydnus. Récit des exploits de Frédéric et exaltation de sa puissance. Son fils, Frédéric de Souabe, lui succède dans le commandement de l'armée. La peste éclate dans le camp du duc de Souabe. Les croisés allemands reprennent le chemin de l'Europe. Les chrétiens désespèrent de reconquérir Jérusalem.

Livre VI. — Le frère de Saladin, Sirasudolo, fait connaître à ce dernier l'arrivée du roi de Castille dont il vante la bravoure. Un Espagnol raconte au sultan l'histoire de l'Espagne. Saladin veut éprouver la valeur castillane. Neuf Espagnols se battent en champ clos contre neuf Sarrasins. Les

Espagnols triomphent, mais les Turcs, furieux de la défaite des leurs, massacrent les vainqueurs.

Livre VII. — Nous sommes en Espagne, où nous voyons les enfants chrétiens de Tolède prendre la croix et combattre autour de leur ville natale pour essayer leurs forces. Philippe-Auguste, Richard et Alphonse de Castille arrivent en Sicile, où le solitaire Joachim de Flore nomme à Alphonse VIII tous ses descendants jusqu'à Philippe III. Les chrétiens se remettent en route. Lucifer rassemble autour de lui toutes les puissances de l'abîme et les déchaîne contre la flotte des croisés. Ceux-ci courent de grands dangers. Richard se met en prière, et la tempête s'apaise. Les chrétiens arrivent devant Chypre. Les habitants de l'île s'obstinant à ne pas les recevoir, le roi d'Angleterre s'apprête à combattre.

Livre VIII. — La bataille s'engage. Alphonse de Castille, tombé dans une embuscade, est fait prisonnier par Isménie, reine de Limisol, qui s'éprend de son captif. Isménie se revêt d'habits d'homme, se donne pour le frère de la reine de Limisol, et se décide à se croiser pour pouvoir suivre Alphonse. Celui-ci, rendu à la liberté, rejoint les siens. Garceran Manrique, noble Castillan, se bat avec Roger de Roussillon pour soutenir l'honneur du roi de Castille attaqué par ce dernier. Chypre tombe au pouvoir des croisés qui, après la conquête, se remettent en route pour Jérusalem. Pendant qu'ils voguent vers la Palestine, le poète nous transporte de nouveau en Espagne, et nous montre les enfants de Tolède arrivant à Valence, où le sultan de ce royaume les fait attaquer par ses janissaires. Les enfants chrétiens sont vaincus malgré d'incroyables exploits.

Livre IX. — Les croisés abordent en Palestine. Saladin se trouble et fait appeler le mage Mafadal. Celui-ci envoie un navire plein de reptiles venimeux pour défendre l'entrée du port de Jaffa aux croisés et épaissit l'air autour de la flotte. Après un combat naval, où ils ont le dessus, les chrétiens abordent. Description du camp chrétien. Rivalité entre Garceran et le duc de Bourbon. Herfrando vient demander à Richard le secours des croisés contre Conrad. Juan de Avilar, maître des Templiers, est chargé d'empêcher le ravitaillement

de Saint-Jean-d'Acre. Un Anglais, traître aux siens, Carlo, le livre au sultan Tarudante. Aguilar et son escorte périssent dans une embuscade.

Livre X. — Le corps de Juan de Aguilar est rapporté au camp. Tarudante se rend auprès de Saladin et lui fait part de sa victoire. Saladin le récompense d'abord magnifiquement, mais apprenant ensuite qu'il a fait justice du traître, et craignant que cet exemple ne décourage les chrétiens qui voudraient passer dans l'armée ennemie, il le condamne à mourir. Tarudante corrompt son bourreau en lui promettant la main de sa fille. Celle-ci, déjà fiancée, implore vainement son père. Le fiancé se pend à un arbre et la jeune fille se jette dans la mer. Un esclave est décapité à la place de Tarudante. Les chrétiens se disputent les armes de Juan de Aguilar. Isménie, envoyée à Tyr auprès de Conrad pour le sommer de comparaître devant les rois croisés, lui reproche sa mauvaise foi, le défie, se bat successivement avec cinq chevaliers et enfin avec le roi de Tyr lui-même.

Livre XI. — Les croisés assiègent Ptolémaïde. Les chefs font des prodiges de valeur, pour mériter les armes de don Juan, qui ont été promises au plus brave. Une grande tour, construite par les croisés, ébranle les murs de la cité. Isménie monte sur les remparts et y plante l'étendard des chrétiens. Elle se décide à avouer son amour et son sexe à Alphonse et l'entraîne hors du camp. Garceran, craignant pour son roi, les suit. Il surprend ainsi le secret de la reine de Limisol et s'éprend de la princesse. Conrad est mis à mort par des émissaires d'Herfrando. Ce dernier succombe lui-même en essayant d'escalader les remparts et meurt au moment où sa femme, délivrée de Conrad, venait le rejoindre.

Livre XII. — Isabelle laisse éclater sa douleur à la vue du corps d'Herfrando. On fait à ce dernier de magnifiques funérailles et on place sur sa poitrine l'épée de Juan de Aguilar. Le siège de Ptolémaïde se poursuit pendant trois ans, au bout desquels la famine désole la ville. Les assiégés viennent demander la vie sauve aux croisés, [leur] promettant en retour de leur rendre le bras de la vraie Croix. Le bois sacré est emporté par le sultan, qui fuit à Jérusalem. Les assiégés essayent

d'imiter le bois de la croix pour tromper les chrétiens. Ceux-ci sortent processionnellement du camp pour le recevoir et font éclater leurs transports à sa vue. Une femme leur découvre la supercherie. Bataille, massacre des prisonniers chrétiens. Isménie s'empare d'une guerrière, Melidora, qui défendait les portes de la ville. Les chrétiens pénètrent dans la cité et massacrent les Turcs par représailles. Un de ces derniers qui cherchait à frapper Richard traîtreusement est mis en pièces par les gardes.

Livre XIII. — Sirasudolo, accompagné des fils de Saladin, s'empare, par trahison, d'un château défendu par un croisé français. Garceran défie Isménie pour l'attirer à l'écart et lui avouer son amour. Le roi de Castille arrive au moment où Garceran fait sa déclaration; il accable son vassal de reproches. Un Turc, qui a vu le semblant de duel de Garceran et d'Isménie, et qui croit qu'ils se sont entre-tués vient annoncer leur mort à Sirasudolo. Celui-ci, croyant n'avoir rien à craindre d'eux, vient les défier par fanfaronnade. Au moment du duel, la trahison de Sirasudolo est découverte et il est fait prisonnier. Les chrétiens reprennent la forteresse et s'emparent des deux plus jeunes fils de Saladin, ainsi que du mage Mafadal. Le mage évoque l'image d'Eléonore et la montre à Alphonse à l'aide d'un miroir enchanté. Il fait ensuite passer sous les yeux du roi, au moyen du même miroir, tous les princes qui doivent descendre de lui jusqu'à Philippe III.

Livre XIV. — La Discorde sort de l'Enfer et va chercher l'Injure dans sa caverne; elles versent toutes deux le poison dans le cœur de Philippe-Auguste. Le roi de France, jaloux de Richard et se rappelant les injures qu'il en a reçues, assemble ses chevaliers, tient conseil et décide de retourner en France. Discours pour et contre cette résolution. Le duc de Bourgogne et les Français les plus braves restent en Palestine avec Richard et Alphonse. Saladin, qui s'apprêtait à rendre Jérusalem sans combat, reprend courage à la nouvelle du départ des Français. Richard vient mettre le siège devant Tyr. Garceran et Alphonse y sont blessés.

Livre XV. — Garceran et plusieurs autres chevaliers castillans se précipitent pour ramasser la flèche que le roi vient

d'arracher de sa blessure. Garceran écarte tous ses compagnons, se bat avec l'un d'eux et tue son adversaire. Alphonse réprimande son bouillant vassal qui quitte alors le camp et va avec un autre Espagnol, Osorio, visiter le tombeau du Christ. Les pèlerins sont reconnus à Jérusalem et arrêtés. Une lutte s'engage. Garceran et Osorio tuent tous ceux qui s'approchent d'eux. Pendant ce temps les Turcs minent le camp des chrétiens et font sauter la partie où étaient gardés Sirasudolo et ses neveux. Alphonse envoie une ambassade à Saladin pour lui proposer le rachat des prisonniers. Saladin montre ses trésors aux envoyés et les invite à y puiser. Garceran est mis en liberté sans rançon. Eloge de Saladin.

Livre XVI. — Richard donne l'assaut à Tyr, qui est prise et saccagée. Le roi d'Angleterre demande à être reconnu roi de Jérusalem. Guy de Lusignan s'y oppose d'abord. Les Français, ayant à leur tête le duc de Bourgogne, soutiennent les droits de Guy. Garceran défie le duc. Pour calmer les esprits, Guy abandonne ses prétentions et accepte la royauté de Chypre en échange de celle de Jérusalem. Les Français s'emportent contre cette décision. Saladin se détermine à sortir de la ville sainte pour offrir la bataille aux croisés. Richard est couronné et la main d'Eléonore est solennellement promise à Alphonse. Garceran demande la main d'Isménie. La guerrière, blessée des dédains du roi, fuit hors du camp. Garceran est vainqueur sur le Cédron de quelques troupes qui allaient rejoindre Saladin. Cinq rois étaient à leur tête, il les amène prisonniers à Isménie. Guy part pour Chypre.

Livre XVII. — Préparatifs de la bataille qui va se livrer entre Saladin et Richard. Enumération des forces de ce dernier et longue nomenclature des nobles Espagnols qui vont combattre. L'un des rois prisonniers de Garceran l'amène auprès d'une magicienne, Brandalisa, qui lui prédit qu'il épousera Isménie. Celle-ci revient se mêler aux croisés pour prendre part à la bataille. Description minutieuse de l'armée de Saladin. Les deux rois haranguent leurs troupes avant le combat. Pendant la bataille un croisé blessé est entouré de dix Sarrasins; Garceran vole à son secours, le place sur son cheval et l'emporte dans sa tente. Ce croisé n'est autre qu'Isménie.

Livre XVIII. — Garceran retourne au combat et se couvre de gloire. La Victoire, environnée de milliers d'anges, acclame Richard et Alphonse et plane au-dessus de l'armée chrétienne. Les croisés sont vainqueurs. Après la bataille, ils visitent les alentours de Jérusalem et rappellent à leur souvenir tout l'Ancien et le nouveau Testament. Isménie promet sa main à Garceran qui l'a sauvée. Richard s'apprête à marcher sur Jérusalem. La discorde reparaît; elle montre à l'Anglais, le roi de France ravageant la Normandie et le presse de retourner en Angleterre. Elle persuade à Richard que Dieu n'a pas besoin de son secours pour délivrer Jérusalem. Richard conclut une trêve avec Saladin et revient en Europe. Les Maures, ayant rompu la trêve avec l'Espagne, Alphonse est aussi rappelé dans ses Etats.

Livre XIX. — Alphonse passe la revue des Castillans qui vont s'embarquer et donne à la noble famille des Gaytanes la croix de Jérusalem pour armes. Le roi d'Espagne arrive en Sicile où il est reçu par le roi Guillaume; de là il fait voile pour son pays. Il entre à Tolède et ne tarde pas à s'éprendre d'une belle Juive. Ses vassaux tuent cette dernière pour mettre fin aux dérèglements du roi. Un ange apparaît à Alphonse, inconsolable de la mort de cette femme, et lui annonce qu'en punition de sa passion, il n'aura pas d'héritiers mâles.

Livre XX. — Les Chrétiens d'Orient, persécutés par Saladin, se résolvent à le tuer dans une émeute et à donner la couronne à Henri de Champagne, époux d'Isabelle, sœur de Sybille. Une colombe, portant à Henri un message des conjurés, effrayée par un archer qui allait tirer sur elle, se dirige vers Jérusalem et tombe aux pieds du fils de Saladin. La conjuration est découverte. Les chrétiens, qui se présentent, la nuit suivante, aux portes de la ville, sont passés au fil de l'épée. Henri de Champagne, qui songeait à revenir en France, tombe du haut d'une galerie et se tue. Richard est poussé par la tempête sur les terres du duc d'Autriche. Longne description de la tempête. Le poète exalte la puissance et la justice de Dieu. Mort de Saladin ; ses funérailles.

## II

En lisant l'œuvre touffue et quelquefois presque inextricable que nous venons d'analyser, on est tout naturellement amené à se demander si Lope a emprunté à l'histoire les événements qu'il raconte et quelles sont ses sources probables.

Constatons tout d'abord que, jusqu'ici, la *Conquistada* n'a été examinée par les critiques qu'au point de vue purement littéraire, et qu'à part Ticknor [1], qui parle « *d'un certain respect de la vérité historique* », aucun d'eux n'a songé à l'étudier dans ses rapports avec l'histoire. Il semble cependant que la question ait été agitée par les contemporains de Lope, car ce dernier se défend, dans la *Filomena*, d'avoir inventé les événements qu'il rapporte :

> Canté la historia trágica (dit-il)
> De quien se rie el Tordo,
> Siguiendo los antiguos escritores,
> Todo es verdad..... etc.

L'affirmation de Lope est formelle. Quelle est sa valeur ?

Pour répondre à cette question, il suffit de rappeler brièvement les événements de la troisième croisade.

Le 3 juillet 1187 eut lieu la malheureuse bataille de Tibériade où les chrétiens, qui souffraient depuis la veille de la soif et de la chaleur, furent défaits et où le roi Guy et les grands Maîtres du Temple et de Saint-Jean furent faits prisonniers. Au commencement de la bataille, le comte Raymond de Tripoli traversa les rangs des Musulmans, qui s'écartèrent pour le laisser passer, et quitta le lieu du combat. Les Turcs s'emparèrent du bois de la Sainte-Croix, et, après la bataille, massacrèrent les chevaliers du Temple sous les yeux de Saladin et par ses ordres. Le 2 octobre 1187, Saladin entra à Jérusalem, d'où la reine Sibylle avait fui à son approche, et laissa sortir les chrétiens qui voulurent se racheter. Ces chrétiens, conduits par une escorte sur les terres du duc d'Antioche, furent dépouillés et massacrés par le comte Boé-

[1] *Histoire de la littérature espagnole*, tome II.

mond et par son fils Raymond. En 1189, Sybille et ses quatre enfants moururent devant Saint-Jean-d'Acre ; sa sœur Isabelle, mariée à Humphroi de Thoron, gentilhomme de Touraine, seigneur de Montréal et connétable de Jérusalem, hérita de ses droits à la couronne. Conrad, marquis de Montferrat, disputa alors Isabelle à Humphroi, fit casser le mariage de ce dernier par l'autorité ecclésiastique et épousa la princesse. La nouvelle de la prise de Jérusalem par Saladin étant parvenue en Europe, les rois d'Angleterre et de France, ainsi que l'empereur d'Allemagne, se croisèrent et partirent pour la Palestine. Frédéric Barberousse prit la route des croisés de 1098 et se noya dans le Cydnus. Son fils, Frédéric de Souabe, lui succéda dans le commandement de l'armée, mais ne lui survécut que quelques mois. Richard d'Angleterre et Philippe-Auguste prirent la voie de mer, passèrent l'hiver en Sicile où leur union se rompit, et d'où le roi de France partit le premier. Richard ne tarda pas à reprendre son voyage, conquit en passant l'île de Chypre, qui appartenait alors à Isaac Comnène, et rejoignit Philippe-Auguste devant Saint-Jean-d'Acre le 8 juin 1191. Après un long siège, la ville d'Acre capitula et il fut stipulé que si, au bout de quarante jours, Saladin ne remettait pas la vraie Croix aux chrétiens, ne rendait pas les prisonniers et ne payait aux Croisés 200,000 besants d'or, la garnison, que ceux-ci gardaient comme otage, serait à la discrétion des rois chrétiens. Le quarantième jour étant écoulé et les conditions n'étant pas remplies, Richard fit massacrer les soldats turcs, qui étaient au nombre de 2,600. Après le siège d'Acre, Philippe-Auguste quitta la Palestine, laissant au duc de Bourgogne le commandement des croisés français. Peu de temps après, Conrad de Montferrat fut assassiné par des envoyés du *Vieux de la Montagne*, et sa veuve épousa Henri de Champagne. Richard poursuivit quelque temps encore ses succès en Palestine, donna la royauté de Chypre à Guy de Lusignan, puis conclut une trêve avec Saladin et retourna en Europe. Henri de Champagne garda donc le titre désormais illusoire de roi de Jérusalem, mais il ne tarda pas à se tuer (1197) en tombant du haut d'une fenêtre de son palais de Saint-Jean-d'Acre.

Tels sont les faits attestés par l'histoire, et leur concordance avec ceux qui font le sujet de la *Jerusalen* de Lope est tellement évidente qu'il nous paraît inutile d'y insister. Si le poète n'avait eu à cœur de glorifier sa patrie au détriment de la vérité, on pourrait dire que son œuvre n'est que le reflet de l'histoire. Lope, soit par ignorance, soit par un caprice de poète, s'est seulement permis de changer le nom de l'un des personnages historiques, de déplacer la date de quelques événements et de les entourer de circonstances dramatiques qui augmentent l'intérêt de son œuvre. C'est ainsi qu'il donne à Saphadin, frère de Saladin, le nom de *Sirasudolo* et qu'il le fait mourir dans le camp des chrétiens avec les deux plus jeunes fils du sultan [1]. C'est encore dans le même but qu'il fait enlever Isabelle, sœur de Sibylle, par le marquis Conrad, et qu'il nous montre la malheureuse femme du marquis de Tyr aimant toujours son premier mari et ne revenant auprès de lui que pour assister à sa mort. En dehors de ces changements, bien pardonnables à un poète, il n'y a dans la partie historique de la *Conquistada* que deux faits que l'on ne retrouve pas chez les historiens : l'envoi d'un navire rempli de serpents dans le port de Jaffa [2] pour en défendre l'entrée aux chrétiens et la trahison de l'anglais Carlo [3]. Le premier, évidemment légendaire, est cependant rapporté par Richard de la Sainte Trinité. L'auteur de l'*Itinéraire du roi Richard*, nous dit : « qu'un vaisseau monté par sept émirs et par quatre-vingts Turcs d'élite, portant un grand nombre de fioles de feu grégeois et deux cents serpents très dangereux, fut envoyé par Saladin au-devant de Richard [4]. » Quant au traître Carlo, on trouve aussi une trace de ce personnage dans la chronique du moine anglais, Benoît de Peterboroug [5] : Lope croyait donc à la réalité de tous les faits qu'il rapportait, et il a pu sincèrement écrire : « Todo es verdad. »

[1] Saphadin ne mourut qu'en 1218. Il fit la guerre aux chrétiens longtemps encore après le départ de Richard et mit le siège devant Jaffa en 1197.

[2] *Conquistada*, livre IX.

[3] *Ibid.*

[4] Voir Michaud, *Bibliothèque des Croisades*, tome II, page 686.

[5] *Id.* *ibid.* page 847.

Mais où puisait-il les renseignements historiques dont il a fait usage ?

Il est peu probable qu'il ait eu connaissance des nombreuses chroniques monastiques qu'avait fait éclore le grand mouvement des croisades et qui constituaient toute l'histoire de ce temps. Les manuscrits de ces chroniques, cachés dans les bibliothèques des cloîtres, étaient peu accessibles aux écrivains laïques du XVI[e] siècle. Mais il y avait une œuvre écrite en langue vulgaire, popularisée par l'imprimerie, et à laquelle il était tout naturel qu'il songeât: nous voulons parler de la *Gran Conquista de Ultramar*, avec laquelle son poème présente des analogies qui nous paraissent significatives.

La *Gran Conquista de Ultramar* est une œuvre étrange, traduite, croit-on, d'un texte français qui ne serait lui-même que la traduction amplifiée du grand ouvrage de Guillaume de Tyr et de ses continuateurs [1]. Le traducteur anonyme de Guillaume avait introduit dans son œuvre la légende du Chevalier du Cygne, celle de Charlemagne et de la reine Sébille et presque toutes celles qui, de près ou de loin, se rapportaient aux héros dont il écrivait les hauts faits. La *Gran Conquista* est donc tout à la fois un roman de chevalerie et une œuvre historique. Les événements rapportés par nos vieilles chroniques s'y trouvent mêlés aux fictions de nos chansons de geste.

La *Gran Conquista de Ultramar*, qui est divisée en quatre livres, embrasse dans son cadre tous les événements accomplis en Palestine depuis Mahomet jusqu'à la mort de Saint-Louis. Les faits relatifs à la troisième croisade sont consignés dans le quatrième livre. Si nous parcourons les chapitres de ce livre qui rapportent les événements chantés par Lope, nous ne tarderons pas à nous convaincre de la conformité de ces derniers avec ceux qui sont relatés dans la *Gran Conquista*. Dans les chapitres 143, 144, 145 et 146, consacrés au récit de la bataille de Tibériade et de ses conséquences, l'auteur nous parle de la souffrance et de la soif endurées par les Croisés,

[1] Sur une des sources de la *Gran Conquista*, voy. G. Paris, *Romania*, XVII, 513, et XIX, 562. La *Conquista* fut imprimée pour la première fois à Salamanque, en 1503.

de la trahison du comte de Tripoli, de la prise de la vraie Croix, de celle du roi Guy et du Grand-Maître des Templiers par Saladin [1], Puis il raconte la mort prématurée du comte de Tripoli, qui mourut chez lui quelques jours après la bataille[2]. L'entrée de Saladin à Jérusalem et la générosité qu'il exerça envers les chrétiens en les laissant sortir de la ville sainte sont relatées dans les chapitres 164, 165 et 166. Dans les deux chapitres suivants nous voyons les chrétiens, ayant à leur tête le patriarche Héraclius et escortés par des soldats de Saladin, arriver sur les terres du comte d'Antioche et de Tripoli [3], où ils sont dépouillés et massacrés. Puis l'auteur de la *Gran Conquista* nous parle du départ de l'archevêque de Suria pour la Cour de Rome, de la prédication de la croisade en Europe, du départ de Frédéric Barberousse pour la Palestine et de sa mort accidentelle dans le Cydnus, de la déclaration de nullité du mariage d'Isabelle et d'Herfrando (qu'il appelle don Jofre) [4] et du second mariage de la princesse avec le marquis Conrad [5]. Le récit des démêlés de Philippe-Auguste avec Richard occupe ensuite le narrateur qui

[1] E aquella noche (la nuit avant la bataille) fueron los cristianos muy coictados por agua... E toviéronlos desta guisa fasta mediodia. Entonces partiéronse cinco caballeros del haz del conde de Triple é fuéronse pora Saladin é dijiéronle : « Sennor ¿ qué atiendes?... los moros cerráronse é fuéronse pora 'l Rey é prisiéronle é á todos cuantos estaban con él.-.. E en aquella batalla fué perdido la vera Cruz.. etc. Cf. analyse du 1[er] livre de la *Conquistada*.

[2] Cf. *Conquistada*, livre III. Ici encore Lope a profité de la licence octroyée aux poètes et nous a montré le Comte poursuivi par la justice divine et mourant dans sa tente le lendemain même de la bataille.

[3] Après la mort du comte Raymond, Tripoli était échu au fils de Boémond, prince d'Antioche. Le nouveau comte portait aussi le nom de Raymond.

[4] L'identité de ce don Jofre avec Humphroi de Thoron n'est pas douteuse, car il porte dans la *Gran Conquista* le nom de Jofre de Toron. Mais comment le nom du seigneur de Montréal s'est-il changé en celui de *Jofre* dans la *Gran Conquista* et en celui d'*Herfrando* dans la *Conquistada*, c'est ce qu'il est difficile d'expliquer. *Herfrando* semble plutôt dériver de *Humphroi* que de *Jofre* et c'est cette difficulté qui nous empêche de conclure que la *Gran Conquista* a été l'*unique* source historique de Lope.

[5] Cf. *Conquistada*, livre V.

nous montre le roi d'Angleterre se séparant du roi de France, s'emparant de Chypre et rencontrant en mer, lors de sa sortie de l'île, le fameux navire envoyé contre lui par Saladin [1]. Richard triomphe cependant, vient rejoindre Philippe-Auguste devant Saint-Jean-d'Acre, s'empare de la ville après un long siège et fait promettre aux assiégés de rendre la vraie Croix et d'échanger les prisonniers. Le jour fixé pour la remise de la vraie Croix étant arrivé, l'auteur de la *Gran Conquista* nous montre les chrétiens sortant processionnellement de leur camp pour aller la recevoir et nous fait assister au massacre des Maures ordonné par Richard, quand il se voit trompé dans son attente par Saladin [2]. Enfin il relate le départ de Philippe-Auguste, le choix que fit le roi de France du duc de Bourgogne pour commander les guerriers français restés en Palestine [3], le départ du roi Guy pour Chypre [4], la mort violente du marquis Conrad [5], le mariage de la veuve du marquis avec Henri de Champagne, [6] la trêve conclue entre Richard et Saladin, le retour du roi d'Angleterre en Europe [7] et la mort d'Henri de Champagne qui, dit-il, *cayó de espaldas por la finiestra del palacio* [8].

On le voit, la *Conquistada* semble n'être que la reproduction du passage de la *Gran Conquista* qui relate les événements de la troisième croisade[9] et le rapprochement que nous venons

[1] Cf. *Conquistada*, livre IX.
[2] Cf. *ibid.* livre XII.
[3] Cf. *ibid.* livre XIV.
[4] *ibid.* livre XVI.
[5] *ibid.* livre XI.
[6] *ibid.* livre XIV.
[7] *ibid.* livre XVIII.
[8] *ibid.* livre XX.

[9] Seul le traître dont parle Lope dans les livres IX et X de sa *Jerusalen* et dont nous avons retrouvé la trace dans la chronique de Benoit de Peterborough, ne se trouve pas dans la *Gran Conquista*. Mais, outre que tous les peuples et tous les auteurs ont toujours fait retomber la responsabilité de leurs défaites sur un traître, il est encore possible que la *Gran Conquista* ait fourni à Lope l'idée de ce personnage. Nous y trouvons, en effet (livre IV, chap. 54, 55), le récit de la trahison des *Frères du Temple* envers quelques envoyés du *Vieux de la Montagne* au roi de Jérusalem. Il est à propos de remarquer ici que le traître dont parle la

de faire entre les deux œuvres nous conduit tout naturellement à conclure que la *Gran Conquista* a probablement été la principale source historique de Lope.

## III

Mais si le fond des événements est emprunté à l'histoire, Lope s'est manifestement inspiré du Tasse pour la contexture de l'intrigue. Les sources communes où avaient puisé les auteurs de la *Liberata* et de la *Conquistada* rendaient, il est vrai, la ressemblance des deux poèmes inévitable sur quelques points. Lope, comme le Tasse, était nourri de l'antiquité et si ce dernier a suivi bien souvent les traces des anciens et surtout de Virgile, Lope pouvait aussi, sans songer à copier le Tasse, suivre la même marche dans son poème et donner à ses héros quelques traits qui les faisaient ressembler à ceux du poète italien, mais qui, en réalité, étaient communs à ces derniers et à ceux de l'*Iliade* et de l'*Enéide*. Cependant et en y regardant de près, on voit clairement que c'est bien le Tasse qui a été l'inspirateur immédiat de Lope. Les principaux héros de Lope ne sont, en effet, que la reproduction de ceux du Tasse: ils occupent dans le poème, la même place que ces derniers, ils présentent les mêmes traits, le même caractère et ils accomplissent les mêmes exploits.

Les protagonistes de la *Liberata* sont Godefroy et Renaud. Le caractère historique de Godefroy, le rôle bien déterminé qu'il a joué dans la croisade, se prêtant peu aux caprices de l'imagination, c'est sur Renaud que va s'exercer la fantaisie du poète. C'est Renaud qui sera son héros favori, c'est lui qui décidera du sort de la croisade, c'est encore lui qui sera l'objet soit de l'amour, soit de la haine de la belle et passionnée Armide. Les protagonistes de la *Conquistada* sont beaucoup plus nombreux que ceux de la *Liberata*, car Lope devait adjoindre aux chefs de la troisième croisade, qu'il se croyait sans doute

chronique de Robert s'appelle de Saint-Alban et appartient à l'ordre des chevaliers du Temple, et que le maître des chevaliers dont il s'agit dans la *Gran Conquista* porte le nom de Saint-Amand.

tenu de conserver et qui ont tous un rôle important dans son poème, Alphonse VIII de Castille et Garceran Manrique. La physionomie et le rôle de Frédéric Barberousse, de Philippe-Auguste et de Richard-Cœur-de-Lion étant fixés par l'histoire, Lope ne pouvait les modifier à son gré. C'est donc à Garceran Manrique qu'il va confier le soin de faire revivre dans la *Conquistada* le second héros de la *Liberata*. Mais comme le poète espagnol ne pouvait, à cause de la multiplicité des héros principaux, créer autant de personnages secondaires que son illustre devancier, il fait remplir tour à tour à Garceran, outre le rôle de Renaud, celui de Tancrède et celui d'Argant.

Et d'abord le rôle de Renaud. Lope et le Tasse se sont inspirés du même modèle pour tracer les traits de leur héros favori, et on reconnaît bien vite en ce dernier quelques traits de l'Achille de l'*Iliade*. Garceran Manrique, dont la famille a été alliée à la maison de Castille, a toute l'intrépidité, tout le courage, toute la folle témérité de l'illustre ancêtre de la maison d'Este. Comme Renaud qui était entré dans la forêt enchantée sans se laisser effrayer par aucun prodige, Garceran gagne résolument à la nage, malgré la défense de son roi, le navire rempli de monstres.

Le héros italien, outragé par Gernand, se bat avec son insulteur, le tue et fuit le camp des croisés pour éviter les justes réprimandes de Godefroy [1]. De même Manrique, insulté par un noble Espagnol, tue son adversaire et, réprimandé par le roi, quitte le camp et va visiter le tombeau du Christ en qualité de pèlerin [2]. Ici Lope cesse d'imiter le Tasse pour suivre l'Arioste, et au lieu de jeter son héros entre les bras d'une femme, il le conduit à Jérusalem où il lui fait accomplir des exploits qui rappellent ceux que l'Arioste prête à Roland dans sa folie. C'est ainsi que Garceran, ayant été reconnu à son entrée dans la ville sainte, arrache d'abord une poutre avec laquelle il assomme tous ceux qui veulent l'arrêter; puis, il s'empare d'une chaîne qui reliait deux piliers, si forte, dit Lope, « *que la arrancara un toro con fatiga* » et il

[1] *Liberata*, chant V, oct. 26.
[2] *Conquistada*, livre XV.

s'en sert pour briser le crâne de tous ceux qui l'approchent. Enfin, enfermé avec celui qui l'avait accompagné dans sa fuite, il arrache les pierres de sa prison et les utilise comme projectiles, pour tenir à distance les assaillants. Cependant Garceran revient à l'armée et prend part à la grande bataille qui se livre entre Saladin et les Croisés. Comme Renaud dans la bataille contre l'armée d'Egypte [1], il fait des prodiges de valeur : il triomphe de tous ses adversaires, secourt tous les siens, rallie ceux qui fuient et porte le désordre dans les rangs ennemis.

Tels sont les principaux traits de ressemblance entre le héros espagnol et le Renaud du Tasse. Voyons maintenant ce que Lope, pour tracer ce portrait, a emprunté à Tancrède. Le poète italien nous a montré ce guerrier brûlant d'amour pour une femme, Clorinde, qu'il avait à peine entrevue. Dans le chant III (octave 25 et suiv.), nous le voyons la reconnaître subitement, l'attirer à l'écart en feignant de vouloir croiser le fer avec elle et lui avouer son amour. C'est ainsi qu'agit Garceran à l'égard d'Isménie. Il la défie, l'attire hors du camp sous prétexte de combat et lutte longuement avec elle. Le subterfuge employé par Manrique auprès d'Isménie, n'est donc autre que celui qu'a employé Tancrède auprès de Clorinde ; mais combien la conduite de ce dernier est plus noble ! Tancrède se contente de l'aveu de son amour et se garde d'approcher de la guerrière, Garceran combat corps à corps avec elle pour pouvoir serrer dans ses bras celle qu'il aime. Alphonse paraît alors sur le théâtre du combat, il reproche à son fougueux sujet de déserter le champ de bataille, de laisser les Anglais tenter seuls l'assaut de Jaffa et de s'amollir auprès d'Isménie [2]. Dans ce passage, Garceran reprend le personnage de Renaud et les reproches du roi ne sont que la reproduction de ceux qu'Ubalde [3] fait à Renaud, quand, après lui avoir fait constater, à l'aide du bouclier de diamant, la servitude où l'a réduit la volupté, il lui adresse ces paroles : « Toute l'Europe, toute l'Asie sont en guerre, quiconque aime la gloire vole aux combats, toi seul, digne

[1] *Liberata*, chant XX, oct. 53.
[2] *Conquistada*, livre XIII, oct. 85 et suiv.
[3] *Liberata*, chant XVI, oct. 32.

esclave d'une femme », etc. La confusion des héros est la même dans les deux poèmes [1]. Mais revenons à Tancrède. Comme ce dernier, Garceran aime sans être payé de retour et, quoiqu'il y ait interversion dans les rôles, quand on voit Manrique, au XVII[e] livre de la *Conquistada*, sauver Isménie et l'emporter dans sa tente, on ne peut s'empêcher de rapprocher ce passage de celui où Herminie sauve Tancrède, qu'elle trouve étendu presque sans vie loin du champ de bataille [2].

Garceran, avons-nous dit, remplit aussi quelquefois dans le poème le rôle d'Argant, et dans le VIII[e] livre de la *Conquistada*, Lope nous le montre aussi arrogant et plus orgueilleux encore que le célèbre guerrier égyptien. Argant demande à se mesurer successivement avec cinq ou six chrétiens [3], et il dit à Othon, lorsqu'il l'a vaincu : « C'est assez pour ta gloire d'avoir combattu contre moi [4]. » Garceran offre le combat à vingt ou trente Anglais, et prend soin de les avertir qu'ils ne seront pas pour cela ses égaux : « *No quiero que digais por alabaros que os igualé conmigo.* »

Tel est l'homme chargé par le poète de représenter le courage et la bravoure castillane. On a reproché à Lope, et avec juste raison, d'avoir, contre le témoignage de l'histoire, fait intervenir le roi de Castille et la nation espagnole dans la troisième croisade, mais le héros auquel Lope a donné le nom de Garceran Manrique, et qu'il nous a montré sous les traits des plus célèbres guerriers du Tasse, pourrait bien avoir une origine historique. Nous savons, en effet, qu'un Espagnol connu sous le nom de « chevalier aux armes vertes », et qui, seul, si l'on en croit Ernoul, repoussait et dispersait des bataillons ennemis, se battit plusieurs fois en combat singulier, se distingua au siège de Tyr et se fit admirer de Saladin pour sa bravoure et ses faits d'armes [5].

[1] *Liberata*, chant XVI, oct. 31.

Ma se stesso mirar già non sostiene
Giù cade, il guardo : e timido e dimesso
Guardando a terra la vergogna il tiene.

*Conquistada*, livre XIII, oct. 84.

Ellos.....
Encogidos, costumbre del que yerra,
Bajaron las cabezas à la tierra.

[2] *Liberata*, chant XVII, oct. 63 et suiv.

[3] *Liberata*, chant VI, oct. 16.

[4] *Liberata*, ibid. , oct. 32.

[5] La chronique d'Ernoul (éd. Mas-Latrie, p. 237) s'exprime ainsi au

Mais Manrique n'est pas le seul personnage de la *Conquistada* que Lope ait calqué sur ceux de la *Liberata*, et son mage Mafadal n'est guère que la contrefaçon du mage Ismen du Tasse. Ismen cherche à empêcher les chrétiens de construire leurs machines de guerre, et il enchante pour cela la forêt où ils prennent leur bois et la fait retentir de hurlements affreux, auxquels se mêlent les sifflements des serpents [1] ; Mafadal, pour empêcher le débarquement des croisés, place devant le port un navire plein de serpents, de chimères et de dragons [2]. Ismen condense l'air autour du char qui l'emporte avec Soliman [3], Mafadal épaissit l'air autour des croisés et le remplit de fumée et de ténèbres [4]. Soliman et Saladin adressent aux deux mages les mêmes questions : « *Deh dimmi qual riposo o qual ruina ai gran moti dell' Asia il ciel destina* » dit Soliman à Ismen [5], et Saladin, voulant aussi connaître l'avenir, demande à Mafadal « *si el christiano vería el muro de Sion divino* ».

sujet de ce chevalier : « Et tot ce faisoient faire por I chevalier d'Espaigne qui unes verdes armes portoit. Dont il advenoit que quant il estoit issus hors, que li Sarrasin s'estourmissoient (sortaient du camp) plus pour veoir son bel contenement que pour el. Et si l'appeloient li Sarrasin, le *vert chevalier* (car il portoit vers armes), et il portoit unes cornes de cerf sous son hiaume toutes verdes. Et seoit sur I grandissime cheval couvert de vert. Cil chevalier faissoit sovent et menu les Sarracins fermoier... et ne crestiens ne Sarracins ne le veoit que ne le prisast en son cuer. Et Saladin le veoit plus volentiers que nus hom car Saladin amoit sur tote rien bon chevalier. »

[1] *Liberata*, chant XIII, oct. 21.

[2] *Conquistada*, livre IX. L'effroi qui s'empare des soldats, à la vue des prodiges suscités par les mages, est dépeint de la même manière par les deux poètes :

*Liberata*, chant XIII, oct. 22.

In tutti allor s'impallidir le gote
E la temenza a mille segni apparse
Ne disciplina tanto, o ragion puote,
Ch'osin di gire innanzi o di fermarse ;
Che all' occulta virtu che gli percuote
Son le difese loro anguste e scarse.

*Conquistada*, livre IX, oct. 38.

Qual pone el hasta del venablo al vuelo
Del aspid, que el furor en él vomita,
Y asido al hierro que convierte en hielo,
El caduceo de Mercurio imita.
Qual huye al lastre y en su cieno y suelo
Librarse y esconderse solicita
Qual sube al tope y en el treo apenas
Tiene cabal la sangre de las venas.

[3] *Liberata*, chant VIII, oct. 16.

[4] *Conquistada*, livre IX.

[5] *Liberata*, chant X, oct. 18.

La science des deux mages est la même, et ils avouent tous deux que l'avenir ne leur est pas entièrement connu. Cependant Mafadal remplit chez Lope un rôle qui n'appartient pas à Ismen dans le Tasse. Le poète italien, imitant Homère [1], et surtout Virgile [2], avait montré à Renaud les exploits et les prouesses de ses aïeux retracés sur un bouclier [3] ; le poète espagnol, imitant le Tasse, veut aussi que le roi de Castille puisse contempler, non la gloire de ses ancêtres, mais celle de ses descendants, et c'est au mage Mafadal qu'il confie le soin de la lui montrer. En sa qualité de mage, Mafadal lisait dans l'avenir et pouvait évoquer des personnages qui n'existaient encore que dans la pensée du Créateur, aussi Lope substitue au bouclier des anciens et du Tasse un miroir enchanté, devant lequel passent successivement tous les successeurs d'Alphonse.

Les femmes occupent aussi dans la *Liberata* une place importante : Clorinde, la célèbre guerrière, Herminie, le type accompli de la femme aimante et dévouée, Armide l'enchanteresse, la personnification de la passion et de la volupté, font palpiter de vie les pages du poème et suffiraient à elles seules à immortaliser celui qui les a créées. Lope, qui avait emprunté ses héros au Tasse en faisant revivre Renaud et Tancrède dans Garceran Manrique, et Ismen dans Mafadal, lui a aussi emprunté ses héroïnes et a donné à Isménie tantôt les traits de Clorinde, tantôt ceux d'Herminie. Armide n'apparaît dans le *Conquistada* que dans son rôle de magicienne et c'est Brandalisa qui est chargée de représenter la célèbre amante de Renaud. Comme Armide dont le palais est situé au sommet de l'une des îles Fortunées, Brandalisa habite sur le sommet d'une montagne que baigne le Jourdain, au milieu de jardins magnifiques dont l'entrée est cachée au vulgaire. La description de ces jardins a été évidemment empruntée au poète italien et le séjour de Brandalisa ressemble beaucoup à celui d'Armide [4]. Comme cette dernière dans la *Libe-*

[1] *Iliade*, livre XVIII.
[2] *Enéide*, livre VIII.
[3] *Liberata*, chant XVII, oct. 63 et suiv.
[4] Voir *Liberata*, chant VIII, oct. 9-13. *Conquistada*, livre XVII, oct. 37-73.

*rata* [1], Brandalisa invoque les puissances occultes les pieds nus, les cheveux épars et une baguette à la main.

Isménie, que Lope nous dit être « Vénus dans la paix et Mars dans la guerre » égale Clorinde dans ses exploits et joue dans la *Conquistada* le rôle de cette dernière dans la *Liberata*. Le costume ordinaire de la princesse de Limisol rappelle encore plus le costume de Camille [2] que celui de Clorinde. Clorinde n'avait qu'une tête de tigre sur son casque, Isménie est vêtue d'une peau de tigre ou de bufle et elle suit à la chasse le cerf ou le taureau sauvage [3]. Cependant, elle n'a pas été élevée au milieu des hasards de la guerre comme ses illustres devancières, et elle confesse elle-même au roi de Castille [4] que ce sont les exploits des héros d'Homère et de Virgile qui ont enflammé son courage. Elle a commencé, dit-elle, par s'exercer à la chasse en luttant contre l'ours et le sanglier et (exagération bien espagnole) elle a même quelquefois étouffé un lion dans ses bras : « *Tal vez algún león entre los brazos hice, como Lisimaco, pedazos.* » Comme Clorinde, qui était montée sur les remparts de Jérusalem pour les défendre [5] et avait renversé tous ceux qui cherchaient à les escalader, Isménie monte sur les remparts de Ptolémaïde, tue tous ceux qui s'opposent à son passage et plante son drapeau sur la tour la plus élevée. L'intrépide valeur de Clorinde dans son dernier combat avec Tancrède [6] est égalée par sa digne émule qui se bat successivement avec cinq ou six chevaliers après avoir défié Conrad [7]. Enfin la sortie nocturne d'Isménie, quand elle entraîne Alphonse hors du camp pour lui avouer son amour, rappelle celle de Clorinde entraînant Argant pendant la nuit hors de la ville sainte pour aller incendier les machines des chrétiens [8].

Mais l'Isménie de Lope, n'est pas seulement Clorinde, elle

[1] Chant X, oct. 65.
[2] *Énéide*, XI, 375 et suiv.
[3] *Conquistada* livre VIII, oct. 92.
[4] *ibid.* livre XI, oct. 87 et 88.
[5] *Liberata*, chant XI.
[6] *ibid.* chant XII, oct. 53.
[7] *Conquistata*, livre x.
[8] *Liberata*, chant XII.

est encore Herminie. Comme Herminie, elle aime sans être payée de retour, et comme Herminie aussi, qui revêt le costume de la guerrière pour aller au camp des chrétiens retrouver Tancrède, Isménie travestie suit Alphonse en Palestine. Herminie avait sauvé Tancrède, et le Tasse laisse pressentir qu'elle sera récompensée de son dévouement, Garceran sauve Isménie qui, pour lui m ontrer sa reconnaissance, lui prome de l'épouser.

Nous venons de voir ce que les personnages *non historiques* de la *Conquistada* doivent à ceux de la *Liberata,* dont ils ne sont, pour ainsi dire, que la reproduction. Jetons maintenant un coup d'œil sur l'ensemble du poème et nous ne tarderons pas à constater les nombreux emprunts faits par Lope au Tasse.

En ce qui touche l'élément religieux, la *Jerusalen* de Lope tient le milieu entre la *Liberata* et la *Conquistada* du Tasse et se rapproche même de cette dernière. L'amour y tient moins de place que dans la *Liberata,* la passion y est moins analysée et nous venons de voir que le personnage d'Armide y est à peine indiqué. D'ailleurs, dès les premières octaves de son poème, Lope semble s'appliquer à se montrer plus chrétien que le Tasse dans la *Liberata*, tout en restant plus païen que ce dernier dans la *Conquistada.* Le Tasse, en effet, qui invoque la Muse [1] en commençant le premier de ses poèmes, s'adresse au chef de la milice céleste au début du second [2] et Lope, dans la deuxième octave du premier livre, s'adresse successivement aux Dryades du Tage et à son bon ange qu'il prie d'intercéder pour lui auprès de Dieu. Dans la *Conquistada* et pour apaiser les détracteurs de la *Liberata*, le Tasse fait de larges emprunts à la Bible. Dans la *Conquistada,* Lope fait étalage de la même érudition biblique. Dans le livre III, il met toutes les antiques prophéties dans la bouche du Patriarche de Jérusalem. Dans le livre IV, il imite directement le Tasse qui, dans la *Conquistada*, décrit la Jérusalem céleste [3] qu'il

[1] *O Musa, tu, che di caduchi allori*, etc.

[2] *E te che duce sei del santo coro..... Il pensier m'inspirate.*

[3] *Conquistada*; chant XX, oct. 31-37. D'après M. Parlagreco (*Studi sul Tasso*, Naples, 1890), le Tasse aurait tiré sa description de l'Apocalypse de Saint-Jean.

fait voir en songe à Godefroy. Cette description est un des plus beaux passages de la *Conquistata*, si inférieure, en général, à la *Liberata* et Lope est resté ici bien au-dessous de son modèle. Le poète espagnol se sert presque des mêmes termes que le Tasse pour décrire la céleste patrie [1], mais il interrompt bientôt sa description pour faire paraître devant le trône de Dieu la Jérusalem terrestre qui, en rappelant au Seigneur tout ce qu'il a fait pour son peuple, déroule devant nos yeux l'histoire du peuple Juif. Enfin, on peut noter dans Lope, comme dans le Tasse, bon nombre de réminiscences des livres saints, et de nombreuses allusions aux Psaumes.

Mais pénétrons plus avant dans la connaissance du poème et faisons en ressortir quelques détails.

Le Tasse nous avait montré les chrétiens chassés de Jérusalem par Aladin dans le chant II de la *Liberata* [2], Lope nous les montre, dans le livre III de la *Conquistada*, sortant de Jé-

[1] *Conquistada*, chant XX, oct. 30 et suiv.

Quivi è l'*iaspe* il cui splendor rinverde,
E'l ceruleo *zafiro* il Ciel simiglia
E'l *calcidonio* impallidisce e perde,
Qual lume suol, c'ha leve umor s'appiglia
Vince il lieto *smeraldo* il più bel verde,
E'l *sardio* sparge ancor luce vermiglia,
Ma sol di sangue ei si colora e tinge
Seco il *sardonio* i tre color dipinge
Raggi d'or vibra, e d'or vaghe favilla
Il *crisolito*; e v'è il *berillo* ancora
..... .....
Gemme il *topazio* e'l suo cilestro indora
E'l suo bel verde pur d'aurate stille
Asperge il *crisopasso* e quasi irrora;
Sembra il *giacinto* l'aria e *l'ametisto*
Come di rose e di viola è misto
..... .....
*Porte di bianche perle*
Di varie gemme
.....
Poscia un *fiume vedea di lucide onde*
Fender l'alta città *quasi per mezzo*
Che dal seggio divin tra fronde e fronde
Esce odorato.....

*Conquistada*, livre IV, oct. 2 et 3

Sus doces fundamentos son lucientes
*Jaspes, zaphyros, calcedonias*, cristas,
*Chrysolitas, sardonicas* ardientes
*Jacintos, esmeraldas* y *amethystas*,
*Topacios* y *berilos* transparentes,
Con *chrysoprasos* de diversas listas
*Margaritas sus puertas* y sus velas
Angeles sobre nichos de espinelas.
..... .....
..... .....
*En medio* de su campo de esmeralda
Está el asiente del Jeova divino
De quien procede à la esplendente falda
*Un rio de aguas vivas cristalino*

[2] Ce fait, à peine indiqué dans la *Liberata*, est longuement rapporté dans la *Conquistada*.

rusalem pour se soustraire à l'empire de Saladin. L'Eternel qui, dans le premier de ces poèmes, avait envoyé l'ange Gabriel vers Godefroy [1] pour lui faire connaître la mission à laquelle il l'appelait, envoie aussi un ange à Richard Cœur-de-Lion, « nuevo Gofredo de la santa guerra » dit Lope, pour le presser d'aller délivrer le Saint Sépulcre. La mission dont sont chargés les chefs de la croisade est donc divine dans les deux poèmes et les messagers appartiennent tous deux à la milice céleste. Cependant Satan cherche à s'opposer à la volonté du Très-Haut [2] et le poète italien nous a dépeint cet horrible concile de démons, aux formes hideuses, s'assemblant à la voix de leur chef ; il nous a montré l'Enfer suspendant son mouvement à la voix de son farouche monarque. Nous retrouvons et la même opposition aux volontés divines et la même réunion d'esprits infernaux dans la *Conquistada* [3]. Lope ne diffère du Tasse dans ce passage, que par la personnification des plus puissants démons de l'abîme auxquels il donne les noms des sept péchés capitaux. Ici aussi l'Enfer s'arrête pour écouter la voix de son chef, le Cocyte cesse de rouler ses flots, Sysiphe son rocher [4], etc., etc. Dans la *Liberata* les puissances infernales se répandent sur la terre dès que Satan leur a fait connaître ses volontés, dans la *Conquistada* elles semblent moins obéissantes ou moins intelligentes et leur prince se voit obligé de les gourmander : « *Partid! Qué haceis*, leur dit-il, *que no están ya los vientos....* etc. » Chaque intervention des démons ou des déesses de l'abîme dans la *Conquistada* ré-

[1] *Liberata*, Chant I, oct. 11 et 12.
[2] ibid. Chant IV, oct. 2.
[3] *Conquistada*, livre VII.

[4] *Liberata*, chant IV, oct. 8.

Mentre ci parlava, Cerbero i latrati
Ripresse e l'Idra si fe muta al suono
Restó Cocito e ne tremar gli abissi,
Ed in questi detti il gran rimbonbo udissi

Même chant, oct. 18

. . . . . .
Come sonanti e torbide procelle
Che vengan fuor delle natie lor grotte
Ad oscurar il cielo, a portar guerra
Ai gran regni del mare e della terra

*Conquistada*, livre VII, oct. 84.

. . . . . .
Suspenso cuanto del Cocyto adentro,
En privaciôu de Dios habita y mora,
Dijo, y temblando el Erebo responde
Más no para caer porque no hay donde

Même livre, octave 114.

Como rompió con el tridente el monte
Eolo, que el furor del viento enfrena,
Y à Eneas derramó la armado entonces,
Temblaron puertas y gimieron bronces.

pond à une même intervention dans la *Liberata*. C'est ainsi que dans le livre V, Satan fait sortir l'Ambition de son palais et l'envoie vers les princes chrétiens, comme Astaroth avait envoyé la Discorde dans le camp des premiers croisés[1]; que la Discorde elle-même sort de l'enfer pour remplir auprès de Philippe-Auguste[2] le rôle qu'elle avait rempli auprès d'Argillan[3]; qu'elle vient de nouveau verser son poison dans le cœur du roi d'Angleterre[4] à l'exemple de cet esprit infernal sorti du sombre royaume pour verser la colère dans l'âme de ce Gernand[5] qui, après la mort de Dudon, aspirait à être le chef des Aventuriers. On pourrait objecter que cette personnification de la Discorde étant commune à tous les poètes[6], ne saurait constituer une imitation directe du Tasse et que, d'ailleurs, Lope, pour dépeindre la déesse, a emprunté plus à Virgile qu'au Tasse, mais le poète espagnol ayant imité ce dernier dans presque tous les détails de son poème, nous sommes autorisés à croire que c'est dans la *Liberata* qu'il en a puisé l'idée. Continuons, en effet, à comparer les deux poèmes. Richard[7] se met en prière pour faire cesser la tempête suscitée par les démons et sa prière n'est que le développement de celle de Godefroy pour obtenir la fin de la sécheresse qui désolait le camp chrétien[8]. Une violente querelle s'élève entre Garceran Manrique et le duc de Bourbon[9] au sujet des armes de Juan de Aguilar: cette querelle n'est que la reproduction de celle de Baudouin et de Ruperto d'Ansa qui se disputent les armes de Renaud[10].

L'assaut donné à Ptolémaïde par les princes chrétiens, ressemble, à s'y méprendre, à celui de Jérusalem par les

[1] *Liberata*, chant VIII, oct. 59.
[2] *Conquistada*, livre XIV.
[3] *Liberata*, chant VIII, oct. 57 et suiv.
[4] *Conquistada*, livre XVIII.
[5] *Liberata*, chant V, oct. XVIII.
[6] Hésiode l'avait fait figurer sur le bouclier d'Hercule, Virgile l'avait fait évoquer par Junon (*Enéide*, livre VII) l'Arioste l'avait envoyée dans le camp d'Agramant.
[7] *Conquistada*, livre VII.
[8] *Liberata*, chant XVIII, oct. 7
[9] *Conquistada*, livre X.
[10] *Conquistada*, chant IX, oct. 83-87.

guerriers de Godefroy. C'est la même grande tour qui vient battre les murs de la ville assiégée [1], ce sont les mêmes exploits de la part des croisés, c'est encore la nuit qui vient suspendre le combat. La description minutieuse de l'armée de Saladin, au moment où elle va en venir aux mains avec les chrétiens [2], rappelle celle de l'armée du monarque égyptien [3]. La scène de la Victoire qui, environnée de milliers d'anges, plane au dessus des croisés et acclame Richard et Alphonse [4], n'est que la reproduction de celle où l'archange Michel s'offre à la vue de Godefroy combattant contre l'armée d'Aladin, et lui fait contempler la milice immortelle rassemblée dans les airs [5]. Enfin, de même qu'une colombe, poursuivie par un faucon et portant un message pour Aladin, était venue tomber aux pieds de Godefroy, qui avait été ainsi instruit de l'arrivée de l'armée d'Egypte [6], une autre colombe vient tomber aux pieds du fils de Saladin, et lui révèle le complot tramé contre lui par les chrétiens.

Nous venons d'indiquer les passages de la *Conquistada*, qui ne sont pour ainsi dire que la copie des passages correspondants de la *Liberata*. Nous n'insisterons pas (car ils sont trop nombreux), sur ceux qui n'offrent qu'une certaine analogie avec le poème qui les a inspirés. Constatons seulement que dans presque tous les détails que nous venons de citer, Lope a été bien inférieur à son modèle. Un exemple pris au hasard suffira à le prouver. Le Tasse nous avait montré l'ange envoyé par le Seigneur à Godefroy, se revêtant d'une forme aérienne, traversant les régions célestes et planant au-dessus de la terre, soutenu sur des ailes d'or [7]. Lope se contente de

[1] *Liberata*, chant XI, oct. 46

..... Goffredo intanto
Con novo assalto i defensori opprime
Avea condotto ad una porta accanto
Delle machine sue la più sublime
..... e s'erge tanto
Che può del muro pareggiar le cime.

*Conquistada*, livre XI, oct. 131

Cuando Ricardo la ciudad asalta
..... .....
Arrimando una maquina tan alta
Que el lienzo à la muralla desmantela.

[2] *Conquistada*, livre XVII.
[3] *Liberata*, chant XVII, oct. 15 et suiv.
[4] *Conquistada*, livre XVIII.
[5] *Liberata*, chant XVIII, oct. 92 et 93.
[6] *Liberata*, chant XVIII, oct. 49 et 50.
[7] *Liberata*, chant I, oct. 13 et 14.

nous dire que le Paranymphe fend les cieux et brise un escadron d'étoiles en étendant ses plumes [1]. Mais l'infériorité que nous avons constatée dans l'ensemble du poème de Lope et dans la plupart de ses personnages, éclate surtout dans son plan, dans son style et dans sa versification.

Le poème du Tasse est admirable par son unité et par le souffle poétique qui l'anime. La grande figure de Godefroy domine toutes les autres, et tous les épisodes qui ornent la *Liberata* concourent, soit en la retardant, soit au contraire en accélérant sa marche, à une fin unique : la conquête du sépulcre du Christ. C'est ainsi que la colère qui oblige le bouillant Renaud à quitter le camp chrétien, que le dépit d'Armide et tous les événements qui en sont la conséquence, arrêtent pour un moment les efforts des croisés qui ne peuvent se passer de celui auquel le ciel a réservé la victoire. La révolte d'Argillan et le découragement des chrétiens, quand la sécheresse suscitée par l'enfer vient ravager le camp, donnent aussi à Godefroy l'occasion de montrer la magnanimité de son âme, sa prudence et sa confiance dans la bonté divine.

Le poème de Lope, au contraire, n'est guère qu'une longue narration versifiée d'événements entassés sans ordre, et ses épisodes ne se rattachent en rien au sujet principal. L'amour d'Isménie pour Alphonse et celui de Garceran pour Isménie, n'ont, en effet, aucune influence sur la marche du poème : c'est un hors-d'œuvre, une intrigue et rien de plus. La croisade des enfants de Tolède [2], sujet que Lope a intercalé dans le sujet principal, n'a rien de commun avec ce dernier. Lope, qui avait à cœur d'exalter l'Espagne, n'a sans doute pas voulu que son pays, qui, à tout prendre, avait soutenu contre les Maures une croisade de huit siècles, eût moins fait que la France pour le sépulcre du Christ. C'est pourquoi il a voulu que sa patrie eût, comme la France [3], sa croisade d'enfants,

[1] *Conquistada*, livre IV, oct. 44.

[2] *Conquistada*, livres VII et VIII.

[3] La croisade française des enfants à laquelle Lope fait ici allusion, n'est mentionnée dans aucune des chroniques du moyen âge. Son existence ne repose donc sur aucun document certain. De nos jours, quelques historiens, et notamment Rohrbacher, dans son *Histoire universelle*

et il ne peut s'empêcher de montrer que c'est bien là le motif qui l'inspire quand il dit : « Marchan alegres y á sus padres dejan como otro tiempo en Francia por Godefredo. » Les reproches faits à Lope relativement à la multiplicité de ses héros et au choix du sujet (Lope, a-t-on dit, n'aurait pas dû chanter une guerre dont la fin a été malheureuse), nous paraissent peu sérieux. Nous avons déjà répondu à la première de ces critiques et montré que le poète espagnol n'avait fait que suivre l'histoire en donnant plusieurs chefs à cette croisade. Nous répondrons à la seconde en disant avec Voltaire [1] qu'une issue heureuse n'est pas une des conditions essentielles du poème épique, témoin le *Paradis perdu*, de Milton, dont la fin malheureuse n'a nui en aucune façon à la beauté et au succès du poème. D'ailleurs, si Lope, pour imiter le Tasse, voulait chanter, comme ce dernier, l'un de ces grands mouvements chrétiens du moyen âge qui jetèrent l'Europe sur l'Asie, quelle est la croisade qui, sauf la première, a eu un heureux résultat? Quant à nous, ce que nous reprochons beaucoup plus volontiers à Lope, et ce qui, à notre avis, nuit véritablement à l'unité du poème et en rend la lecture pénible, ce sont, outre les récits détachés dont nous avons déjà parlé, les interminables digressions que le poète a semées dans son œuvre, tantôt pour chanter les louanges de l'Espagne, tantôt pour énumérer les gloires des nobles familles de son pays, tantôt, enfin, pour étaler toute son érudition profane et sacrée. En outre, comme on a pu le voir par notre analyse, les deux derniers livres de la *Conquistada* n'ont aucun rapport avec la croisade, et le poème finit réellement avec le XVIII[e] livre. Le XIX[e] ne traite que des amours coupables de son roi en Espagne, et le XX[e] n'a été écrit, semble-t-il, que pour nous renseigner sur le sort des héros auxquels il nous a intéressés.

Le style de la *Conquistada*, très coulant et très facile, est

*de l'Église*, et Philippe Lebas dans sa *Biographie*, la mentionnent, mais sans indiquer leurs sources. La croisade des enfants semblait donc, jusqu'ici, être une légende créée par le XIX[e] siècle. La *Jerusalen* de Lope nous permet de constater que cette légende existait dès le XVI[e] siècle.

[1] *Essai sur la poésie épique.*

prolixe, plein de puérilités, de métaphores vicieuses, de *conceptos* et de fautes de goût.

La *Jérusalem* du Tasse contient environ 15,000 vers, celle de Lope 22,000. Cette abondance excessive du poète espagnol est loin d'être une qualité ; et quand on rapproche certains passages de la *Conquistada* des passages correspondants de la *Liberata*, on ne peut s'empêcher d'être frappé de la concision des derniers et de la diffusion des premiers. C'est ainsi que la prière de Richard, dans le livre VII de la *Conquistada*, se continue pendant sept octaves, tandis que celle de Godefroy[1] dans la *Liberata* est renfermée dans une ; que la prophétie du moine Joachim[2] se développe pendant dix-sept octaves, tandis que celle de Pierre l'Ermite[3] est contenue dans trois; que l'altercation de Garceran et de Bourbon, au sujet des armes de Juan de Aguilar, comprend dix-sept octaves[4], tandis que celle de Baudouin et de Ruperto d'Ansa[5] au sujet des armes de Renaud, n'en a que cinq, etc., etc. Ces quelques exemples suffisent à montrer la prolixité du style de Lope; il nous reste à donner une idée des puérilités, des *conceptos* dont il a semé son œuvre et du mauvais goût qu'il a montré dans quelques passages de son poème. Ici notre tâche devient facile et nous nous bornerons à faire quelques citations.

Le poète, après avoir décrit le costume de la Vierge, nous la représente dans toute sa gloire, elle a, dit-il :

> Los pies sobre la luna, y con licencia
> Del suyo, le hace un sol circunferencia.
>
> (Livre I, oct. 62.)

Il est bon de savoir que le soleil de la Vierge n'est autre que son divin fils. Dans le même livre (octave 105), Lope parle des chrétiens qui boivent dans une rivière pendant que les Turcs les massacrent :

[1] *Liberata*, chant XIII, oct. 71.
[2] *Conquistada*, livre VII.
[3] *Liberata*, chant X.
[4] *Conquistada*, livre X.
[5] *Conquistada*, chant IX, oct. 83-87.

Cual sin temer de la desnuda espada,
Que la cerviz bebiendo le cercena,
Intenta proseguir ; qué gran presteza !
Separada del cuello la cabeza.

Un homme, qui boit quand sa tête est déjà séparée du tronc, n'est pas un spectacle commun, et on comprend le cri de Lope : *Qué gran presteza!*

Cependant voici qui est plus fort encore. Juan de Aguilar fait des prodiges de valeur et tue son adversaire nommé Artimano :

Diez pasos vuela de Artimano al suelo
La cabeza, mirando al joven fuerte
Porque fué tan veloz y presto el vuelo
Que después de morir llegó la muerte.
(Livre I, oct. 116.)

Dans le passage précédent, la mort était arrivée trop tard, dans le suivant, voulant sans doute éviter le même désagrément, elle se précipite et va se heurter à la vie :

Pues como tanta boca abierta quede,
La muerta quiere por la boca entrarse
Detienela la vida y al encuentro
Aun no saben las dos cual está dentro
(Livre III, oct.80

Les passages précédents se passent de commentaire. En voici d'autres qui auraient pu être admis dans une comédie, tout au moins dans une comédie espagnole, mais qui sont indignes d'un poème épique. Citons au hasard. Frédéric Barberousse nage dans le Cydnus :

Mas el nadar Emperador ¿ qué importa ?
..... Que todo es nada
Cuanto la vida hasta la muerte nada
(Livre V, oct 78).

Lope apostrophe le fleuve et lui représente la grandeur de celui qu'il va engloutir :

Mira que tiene en una mano el mundo,
O le lleva su peso á lo profundo (Livre V, oct. 79).

Juan de Aguilar est entouré par les janissaires qui en veulent à sa vie :

De verde hasta las zarculas vestidos,
Cipreses tristes de su muerte fueron,
Aunqne él creciendo el barbaro despojo
Su fúnebre color trocaba en rojo
(Livre IX, oct. 142).

Alphonse craignant pour Isménie qui est allée en ambassade à Tyr, envoie Garceran pour la secourir; ce dernier vole à son secours :

Las sospechas le obligan á que pique
(sous-entendu le cheval sans doute)
Pero de Tyro á tiro se detiene
(Livre X, oct. 142).

Deux héros cherchent à se signaler pour gagner l'épée de don Juan :

De los muertos el número acrecientan,
Y de los vivos van dejando menos.
(Livre X1, oct. 22).

La Palisse n'eût pas mieux dit.

Il y a trois ans que Garceran connaît le secret d'Isménie et qu'il aime la guerrière :

Callar tres años es silencio injusto
Creciendo el mal á vista del sujeto,
Que si el amor es niño de tres años
Bien puede hablar y referir sus daños.
(Livre XIII, oct. 23.

Un vieillard cherche à s'opposer au départ de Philippe-Auguste et verse des larmes en songeant que le tombeau du Christ va rester sans défenseurs :

Cayendo por las canas el rocío
Que bajaba del alma por los ojos
.....
Que cuando considero que esía tierra
Pisada de sus plantas soberanas
..... .....

Bajan dos ríos de mi blanca sierra
Al valle de la hierba de mis canas.
(Livre XIV, oct. 73 et 78).

La peste éclate dans l'armée de Frédéric ; la terreur est universelle :

Las palabras de amor pídense al viento
Y como entonces en el viento estaban
Nadie quería, aunque llorase ausencia
Pedir veneno, incendio y pestilencia.
(Livre V, oct. 110).

Tarudante vient de faire sauter, à l'aide d'une mine, la partie du camp où se trouvaient les fils et le frère de Saladin, mais un chrétien a eu le temps de baptiser les enfants :

Murieron junto al cielo yendo al cielo
Ciento y cincuenta hallaron que á las salas
Del cielo suben, y en igual conquista
Sus almas á sus muros fueron balas
No quieren que sus puertas les resista,
Ni subir á sus torres con escalas,
Que como flechas la encubierta mina,
Les disparó por la region divina
(Livre XV, oct. 99).

Garceran monte à l'assaut de Tyr et tue tous ceux qui lui résistent :

Y de la sangre de las Turcas venas
Las dos calderas del escudo esmalta
Mas como las calderas aunque llenas,
No bastan.....
A las culebras en el cerco asidas
Hijo beber la de infinitas vidas.
(Livre XVI, oct. 28).

Isménie déclare son amour à Alphonse et Lope prétend que la guerrière dut regretter de n'avoir pas de cheveux pour cacher ses larmes, en voyant son amour repoussé par le roi :

Ya puede ser que estar sin ellos (il s'agit des cheveux) fuese
La causa de que Alfonso no gozase
De la Ocasión, aunque el amor la diese
(Livre XI, oct. 116).

Cette allusion à l'occasion et à ses cheveux est un lieu commun dans la *Conquistada*, et c'est par vingtaines que l'on pourrait compter les passages dans lesquels il est fait allusion à la fugitive déesse. En voici un autre. Le conseil réuni par Philippe-Auguste discute l'opportunité du retour en France:

> No, gran señor, responde Uberto anciano,
> Aunque Ocasión los Anglos os ofrezcan
> Que no es ese el cabello que asir debe
> Quien á causa de Dios los pasos mueve.
> (Livre XIV, oct. 73).

Les citations que nous venons de faire et que nous pourrions multiplier, justifient, ce nous semble, le jugement que nous avons porté sur l'œuvre de Lope et donnent une idée des puérilités et des fautes de goût dont elle est remplie. Nous savons bien que, pas plus que Lope, le Tasse n'a su entièrement échapper aux défauts de son temps; et sans être à son égard aussi sévère que Boileau [1], on peut lui reprocher l'amour des pointes, la subtilité de la pensée et, parfois, le manque de naturel dans le style. Mais ces défauts du Tasse ne se font sentir que rarement dans la *Liberata* [2] et aucune des fautes de goût du poète italien n'égale celle de Lope invoquant dans son poème tantôt les dieux du paganisme, tantôt le Dieu des chrétiens. Nous avons déjà signalé la deuxième octave du premier livre de la *Conquistada* dans laquelle le poète s'adresse tour à tour aux Dryades du Tage [3] et à son bon ange. Mais que dire des paroles qu'il place dans la bouche de Guy de Lusignan en voyant rapporter au camp le corps de Juan de Aguilar, grand maître des Templiers:

> Aguila que del mundo remontada (dit-il)
> Volando pasas la región del viento
> Y sobre las estrellas elevada
> En el cerco del sol haces tu asiento :
> Ave, al divino Jupiter sagrada, etc.

[1] Satire IX.

[2] Ils se manifestent surtout dans les oct. 97 et 98 du XII[e] chant.

[3] Dans le XIX[e] livre, Lope nous montre encore les nymphes du Tage sortant du fleuve pour voir passer le roi Alphonse. Les nymphes du Tage avaient été invoquées par Camoens au commencement des Lusiades.

Voici qui est plus choquant encore : Guy de Lusignan vient d'accepter la royauté de Chypre comme compensation de celle de Jérusalem, et les Français lui représentent la différence qui existe entre ces deux royautés dans un discours de six octaves que nous regrettons de ne pouvoir citer, vu sa longueur, mais dont voici quelques extraits :

« No era mejor, lui disent-ils, morir rey de Jerusalen reino invencible, que de unas islas donde Venus inventó el amor vendible?.... Chypre vió libre amor, mortal tyrano, y fué en Jerusalen amor vendido... En Chypre hirió el amor los corazones, pero en Jerusalen fué herido y muerto; En Chypre puso amor viles prisiones, y fué en Jerusalen preso en un huerto, etc., etc. »

Que dire d'un tel parallèle? Comment le flétrir assez ? Et aurait-on pu croire à une telle perversion de goût et à un tel manque de délicatesse chez Lope ?

Citons maintenant quelques octaves qui sont de véritables chefs-d'œuvre d'obscurité.

Richard se prépare à donner l'assaut à Saint-Jean-d'Acre :

No bien de las montañas de Judea,
Donde hizo otro sol que al sol dió lumbre,
En el materno claustro que hermosea
Su campo excelsitud, cielo su cumbre :
Salía la divina luz Phebea
A coronar la verde pesadumbre
De cuya reflexión estaban llenas
De luz, de Ptolemaida las almenas.

(Livre XI, oct. 130.)

Les croisés vont recevoir le bras de la vraie Croix que les Turcs ont promis de leur rendre :

Aquel madero pues, aquella escala
A quien se debe como á Dios latría,
Aquella cama, en que la vida exhala
Aquel Ocaso donde el sol iguala,
Traspuesto en mar de su pasión el día,
Naciendo á las antipodas culpados
Por el agua en su luz regenerados.

(Livre XII, oct. 43.

Au point de vue de la versification, la *Conquistada* est moins défectueuse qu'au point de vue du style, mais elle contient cependant un grand nombre de négligences. Ces négligences, on le sait, sont communes à toutes les œuvres de Lope, mais si l'on comprend qu'un poète doué d'une extrême facilité et improvisant presque toutes ses comédies, se soit laissé aller dans celles-ci à des fautes de ce genre, on est moins disposé à les excuser dans une œuvre qu'il a préparée pendant sept ans et qu'il croyait destinée, plus que toute autre, à lui assurer l'immortalité.

C'est bien l'immortalité en effet que Lope attendait de sa *Jérusalem*, et sa confiance à cet égard était si grande, que nous la trouvons exprimée dans toutes les pages de son poème. Dès la septième octave du premier livre, il signale la distance qui existe, selon lui, entre ses autres œuvres et la *Conquistada* par ces paroles qu'il adresse au roi Philippe III.

Yo que canté para la tierna vuestra
Los amores de Angélica y Medoro
En otra edad, con otra voz más diestra, etc.

Plus loin il s'adresse à l'Espagne et lui dit :

España bella, si el haber nacido
En medio de tus limites dichosos,
A quien favor de Apolo ha recibido,
Fuerza á cantar en versos numerosos,
Tu nombre vencerá, libre de olvido,
Los siglos de los años presurosos.

Livre XIII, oct. 1.

Dans la XV^e^ octave du même livre, le poète exalte la vaillance d'un croisé qui vient de succomber et lui promet l'immortalité :

Sino es que el tiempo volador resista
Que estos versos alcanzen las postreras
Edades, vivirás, y del olvido
Te librarás por ellos conocido.

Enfin il s'écrie dans la dernière octave de son poème :

De pocos ha de ser mi vez oída
Pasen los tiempos y será estimada

Que tienen poco crédito en la vida
Del dueño ó ya la pluma, ó ya la espada

Mais ce n'est pas seulement dans la *Conquistada* qu'il faut chercher l'expression de la satisfaction de Lope au sujet de son poème. Dans la *Filomena* il défend ses œuvres et surtout la *Jérusalem* contre Pedro de Torres Rámila qui l'avait attaqué. Ce dernier figure dans la *Filomena* sous le nom de Tordo [1] la Filomena ou rossignol, n'est autre que Lope lui-même.

Filomena passe en revue les diverses œuvres de sa jeunesse, examine pour les défendre, la *Angélica* la *Dragontea*, etc., et s'exprime ainsi au sujet de la *Jérusalem* :

Y porque para mayores cosas
Me llamaba la edad, troqué la lira
En la trompeta heróica de la fama, etc.

Lope continue ensuite pendant quatre-vingts vers à faire l'apologie de la *Jérusalem* et à reprocher au *Tordo* sa jalousie ; il lui dit enfin au sujet d'Isménie :

A Ismenia el arte pinta
Como á Camila el docto Mantuano,
El Tasso á Arminda bella,
Y el Ferrarés á la hermosa Bradamante

Ainsi d'après Lope, Isménie était une de ces créations qui s'imposent à l'imagination des peuples, elle devait vivre aussi longtemps que ses illustres devancières Camille, Armide, Bradamante, et la *Conquistada* devait être le plus beau fleuron de sa couronne poétique. La postérité, nous le savons, n'a pas confirmé le jugement de Lope ; et si notre travail n'a pas été trop au-dessous de son sujet, il aura montré que la postérité a eu raison.

Mme J. Lucie-Lary.

[1] Le *tordo* est une espèce de merle.

# MÉMOIRE SUR *ADOLPHE*

## DE BENJAMIN CONSTANT

Benjamin Constant forma le projet d'écrire le roman d'*Adolphe* vers la fin de 1806, lorsqu'il fut rejoindre M^me^ de Stael à Auxerre. Il était alors au plus fort de la crise douloureuse et des scènes de violence qui devaient le séparer de cette femme célèbre, après une liaison qui avait duré douze ans. Malgré tout, trop faible pour résister à ses emportements, il était parti d'Auxerre pour obtenir la révocation de l'ordre d'exil qui l'avait éloignée de cette ville, et qui devait encore, après la publication de *Corinne*, s'étendre à toute la France. Après son arrivée à Paris, il écrit dans son journal[1] : « J'ai vu plusieurs fois Fouché ; je ne me lasserai pas de servir M^me^ de Stael ; *je vais commencer un roman qui sera mon histoire*. Tout travail sérieux m'est devenu impossible au milieu de ma vie tourmentée. »

Peu de temps après il écrit encore : « J'ai fini mon roman en quinze jours. Je le lis à Hochet[2], qui en est très content. »

La pensée d'écrire un roman s'était présentée à l'esprit de Constant dès sa plus extrême jeunesse. Ayant à peine douze ans, il en composa un, sous forme de poème, dont une partie existe encore, qu'il intitula : *Les Chevaliers*, roman historique, par B. C. de R. (Benjamin Constant de Rebèque). Il rêvait déjà de devenir auteur, de faire imprimer ses œuvres, et il mit au bas de la couverture qui portait le titre : ***Bruxelles, 1779***. Ce roman était précédé d'une dédicace adressée à son

[1] Ce journal a été commencé en 1804 et s'arrête avec quelques lacunes à 1816. Il a été inséré avec force suppressions dans la *Revue Internationale* qui paraissait à Rome (janvier, février et mars 1887).

[2] Hochet, qui était lié avec Constant et M^me^ de Stael, devint secrétaire général du Conseil d'Etat. Il occupa cette position jusqu'en 1840. Son fils lui succéda.

père, où il disait : « On m'a dit que les pères trouvaient les ouvrages de leurs fils excellents, quoique souvent ce ne soit qu'un amas de réminiscences cousues avec art. Pour montrer la fausseté de ce bruit, j'ai l'honneur de vous présenter cet ouvrage, bien sûr que, quoique je l'aie composé, vous ne le trouverez pas bon, et que même vous n'aurez pas la patience de le lire. »

A l'âge de vingt ans, Constant s'était fixé à Paris, et il y menait une vie fort dissipée. Son père s'en émut, et lui intima de venir le rejoindre en Hollande. Mais, au lieu de se soumettre à sa volonté, il partit pour l'Angleterre, en chaise de poste jusqu'à Calais, chaussé d'une paire de pantoufles, n'ayant que trente louis dans sa bourse, et pour tout bagage trois chemises, quelques paires de bas et quelques mouchoirs. A peine débarqué, il partit de Londres pour parcourir l'Angleterre à cheval, aidé par quelques amis qui suppléèrent à l'exiguité de ses ressources.

Pendant qu'il accomplissait cette folle pérégrination, il écrivit de Chasterfort, le 22 juillet 1787, à M^me^ de Charrière, avec laquelle il avait formé une liaison de cœur, bien qu'elle eût quarante-cinq ans, et qu'il n'en eût que vingt : « Je travaille à un roman que je vous montrerai. J'en ai d'écrites cinquante pages in-8° ; je vous le dédierai, si je l'imprime. »

Bientôt, il renonça à ce projet, et il écrivit, le 27 août, à la même personne, de Westmoreland : « J'ai quitté l'idée d'écrire un roman en forme. Je suis trop bavard de mon naturel. Tous ces gens qui voulaient parler à ma place m'impatientaient. J'aime à parler moi-même, surtout quand vous m'écoutez. J'ai substitué à ce roman des lettres intitulées : *Lettres écrites de Peterdale à Paris, dans l'été 1787, adressées à M. C. de Z.* (M^me^ Charrière de Zoel). Cela ne m'oblige à rien. Il y aura une demi-intrigue, que je quitterai ou je reprendrai à mon gré. Mais je vous demande, et à M. de Charrière, qui, j'espère, n'a pas oublié son fol ami, le plus grand secret. Je veux voir ce qu'on dira, ou ce qu'on ne dira pas, car je m'attends plus au châtiment de l'obscurité qu'à l'honneur de la critique. Je n'ai encore écrit que deux lettres; mais, comme j'écris sans style, sans mesure et sans travail, j'écris à trait de plume. »

Ce projet fut encore abandonné, et Constant n'a écrit qu'*Adolphe*, et une suite à ce roman, qui est perdue.

On a cependant quelque peine à se persuader qu'il se soit volontairement limité dans ce genre à cette seule composition. Sa vie avait été si agitée, marquée par tant d'événements romanesques, qu'en admettant même, ainsi qu'on l'a prétendu, qu'il ne pût trouver un sujet qu'en l'empruntant à sa propre histoire, ses souvenirs lui aurait parfaitement donné l'étoffe nécessaire pour former plusieurs romans.

Sa liaison avec M^me^ de Charrière, elle-même fort romanesque, — liaison connue par la communication de ses papiers à Sainte-Beuve, par M. Gallieur, qui en était dépositaire, et par la publication qu'en fit la *Bibliothèque Universelle* de Genève, — lui aurait encore fourni les matériaux d'un roman psychologique qui aurait pu rivaliser avec celui d'*Adolphe*.

Quel parti meilleur encore n'aurait-il pas tiré de son premier mariage avec Wilhelmine, baronne de Cram, qu'il épousa en 1789, à l'âge de vingt-deux ans, de cette Wilhelmine de qui il dit dans son journal : « Entraîné par des personnes intrigantes, j'eus la faiblesse de prendre une femme laide, sans fortune, plus âgée que moi, et, pour comble d'agréments, violente et capricieuse. Les torts qu'elle eut à mon égard sont de ceux qu'on ne pardonne pas. Mais, au lieu d'une vengeance, je ne demandai que ma liberté, et je l'obtins en faisant beaucoup de mécontents, car ma femme avait des ennemis qui espéraient tirer un meilleur parti de ma colère. »

Quelles bizarreries dans la destinée de cet homme étrange, et quelles faiblesses dans son organisation morale! Lui, si élégant, d'une élégance qui le fait appeler *le Muscadin*, d'un esprit si fin, et, lorsqu'il rencontre la veine, si délicat, il forme, entre vingt et vingt-deux ans, deux liaisons, qu'il fait presque marcher de front, avec deux femmes, dont l'une aurait pu être sa mère; l'autre, moins vieille, était fort laide. Il ne peut aimer la première qui l'aime, et la torture; piteusement trompé par la seconde, il doit lui arracher, par le divorce, le nom qu'il lui a donné. Les principaux traits de cette lamentable affaire du divorce, suffisamment accusés dans le journal de Constant,

dans sa correspondance avec Mme de Nassau et Rosalie, dans les lettres qu'il a écrites à Mme de Charrière, qui, elle, l'amante trompée et délaissée, était devenue la confidente de l'époux trahi et bafoué, prouvent assez que la liaison de Constant avec Mme de Staël n'a pas été le seul événement romanesque de sa vie.

Les matériaux eussent été prêts et sous sa main, s'il avait voulu tirer un roman intime et personnel de sa liaison avec Mme Récamier. Il n'aurait eu qu'à relire les lettres qu'il lui avait adressées, et celles, plus rares et plus discrètes, qu'il avait reçues d'elle. Mais nous reviendrons sur ce point.

Quoique Constant ait déclaré dans son journal qu'il avait écrit *Adolphe* parce qu'il traversait une crise qui le rendait incapable d'aucun travail sérieux, il avait néanmoins du goût pour ce genre de composition, et il ne cessa jamais de lire et de relire des romans. Peu lui importait qu'ils eussent été publiés en France, en Allemagne ou en Angleterre : il les lisait dans leur langue. Son éducation avait commencé en Suisse, s'était continuée à Oxford et à Edimbourg, et avait été terminée à Elangen, ce qui a fait justement dire à Sainte-Beuve, « qu'il a été longtemps entre trois patries et trois langues, entre lesquelles il dut choisir. »

Pendant sa liaison avec Mme de Charrière, il lut les romans de Restif de la Bretonne, et lui déclara que cette lecture l'avait trouvé fort rétif. Il lui écrivait encore vers 1780 : «Je lis en route un roman que j'avais lu, et dont je vous avais parlé ; il est de l'auteur de *Wilhelmine Ahrend.* » Et il ajoute dans une autre lettre : « Je lis toujours mon roman : il y a une Ulrique presque aussi intéressante que Calixte ; vous savez que c'est beaucoup dire. Le style en est très énergique. mais il y a une profusion d'images à l'allemande qui font de la peine quelquefois. J'ai été fâché qu'une lettre était une flamme qui allumait la raison et éteignait l'amour, qu'Ulrique avait eu toutes ses joies mangées en une seule nuit par un renard. Si c'était des oies, encore passe. Mais cela est bien réparé par la force et la vérité des caractères et des détails. »

Son journal, comme sa correspondance, dénote qu'il lisait tous les romans qui paraissaient, et que lorsqu'il était

attiré par la supériorité d'une œuvre en ce genre, ou par la réputation que l'auteur avait conquise, il en faisait l'objet d'une étude approfondie, ainsi qu'il le fit pour Tieck. Il va sans dire qu'il suivit avec le plus vif intérêt le mouvement littéraire qui se produisit en Allemagne au moment où il y résidait. Gœthe avait conquis son admiration, mais il tenait sa tragédie de *Faust* en médiocre estime: — « Une observation ingénieuse de Schiller, dit-il dans son journal, c'est que, dans le style, les verbes sont plus animés que les substantifs ; ainsi, *l'aimer*, est plus une action que l'amour, *le vivre*, que la vie, *le mourir*, que la mort. Les verbes expriment plutôt le présent, les substantifs plutôt le passé. Relu le *Faust* de Gœthe. C'est une dérision de l'espèce humaine et de tous les gens de science. Les Allemands y trouvent une profondeur inouïe ; quant à moi, je trouve que cela vaut moins que *Candide ;* c'est tout aussi immoral, aride et desséchant, et il y a moins de légèreté, moins de plaisanteries ingénieuses et beaucoup plus de mauvais goût. »

En revanche il ne pouvait s'arracher à la lecture de *Werther*. Il dit au sujet de ce roman, dans son journal : « Soupers très intéressants chez Gœthe. C'est un homme plein d'esprit, de saillies, de profondeur, d'idées neuves. Mais c'est le moins bonhomme que je connaisse. » En parlant de *Werther*, il disait : « Ce qui rend cet ouvrage dangereux, c'est d'avoir peint de la faiblesse comme de la force. Mais, quand je fais une chose qui me convient, les conséquences ne me regardent pas. S'il y a des fous à qui la lecture en tourne mal, ma foi tant pis. »

On a souvent rapproché *Adolphe* de *René*, et, entre ces deux chefs-d'œuvre, on rencontre certaines analogies. *René* dut fixer l'attention de Constant, et il écrivit à son sujet à M^me^ de Nassau, le 6 novembre 1805 : » Nous sommes du même avis. C'est un sujet qu'on peut librement traiter par la poste. Je regarde cet ouvrage comme une des plus belles choses qui aient été écrites dans la langue française ; mais lorsque, à la fin du roman, je trouve le discours sévère et juste du Père Suret, je sais bon gré à l'auteur d'avoir réuni beaucoup de raison à la conception et à la peinture de toute l'exaltation et de tout le vague qui paraissent à la jeunesse au-dessus de

la raison ; ce contraste rapide fait un effet extrême, et d'autant plus grand que le lecteur ne s'attend pas à trouver l'auteur qui a si bien décrit la rêverie de *René*, capable de la juger et de l'apprécier suivant les idées communes. Au reste Chateaubriand a mis si peu de raison, ou plutôt tant de folie, dans ces cinq volumes [1], qu'il n'est pas étonnant qu'ayant voulu être raisonnable une fois, il ait trouvé une quantité de bon sens disponible. »

Constant est encore plus sévère dans les jugements qu'il adressa à sa cousine Rosalie au sujet des *Martyrs*.

En général, la manière d'écrire de Chateaubriand lui était antipathique. Celui-ci avait été plus juste, dans tous les cas plus bienveillant, lorsqu'il disait : « En France, après Voltaire, Constant est l'homme qui a eu le plus d'esprit. »

Mme Cottin mourut en 1807. Constant écrivit à son sujet à Mme de Nassau : « L'une de nos plus célèbres femmes auteurs vient de mourir. Je suppose que vous aurez lu quelques-uns de ses romans, ou *Claire d'Albe*, ou *Malvina*, ou *Amélie de Mansfield*, ou *Mathilde*, dans lequel, pour se conformer au goût du temps, elle s'était faite dévote. J'aimais mieux les autres où elle ne parlait que d'amour, ce qui lui était plus naturel. De toutes les femmes, c'est celle qui décrivait avec le plus de chaleur le bonheur de deux amants dans toute son étendue, et ce talent donnait à ses ouvrages un caractère particulier. Elle était fort laide, et avait inspiré de grandes passions: un jeune homme s'était tué à sa porte à cause de ses rigueurs, et ses bontés avaient fait mourir un homme de soixante-dix ans. Elle est morte avec des sentiments fort religieux à l'âge de trente-quatre ans. La religion a cela d'admirable, — et c'est très sérieusement que je le dis, — elle a cela d'admirable que les antécédents ne la gênent pas. On la greffe sur l'ambition, sur l'amour, sur toutes les passions,— et la greffe prend à tout âge. »

Nous aurions pu multiplier les citations ; celles que nous avons choisies suffisent. Elles démontrent que si nul n'est assez privilégié, quelles que soient l'étendue et la puissance de ses facultés, pour produire une œuvre forte et durable sans

[1] *Le génie du Christianisme.*

une longue préparation, Constant, lorsqu'il écrivit *Adolphe*, aborda un genre de composition qui non seulement lui était familier par ses lectures, ce qui serait peu, mais qu'il avait étudié, en apportant dans cette étude l'esprit d'analyse fine et subtile où il excellait. N'oublions pas enfin qu'il avait été le confident de Mme de Charrière, de Mme de Staël, de Mme de Krudener qu'il avait connue en Suisse avant de la revoir à Paris, peut-être même de Mme de Montolieu ; qu'il avait été consulté, non plus comme un approbateur passif, mais comme un juge éclairé, par l'une sur *Calixte*, par l'autre sur *Corinne*, qu'elle préparait, par celle-ci sur *Valérie;* et comme il était dans sa nature d'esprit de généraliser, qu'il dut se tracer au sujet de la composition d'un roman certaines règles ou certains préceptes, il n'est pas difficile d'admettre que, dans ses observations ou plutôt dans ses critiques, il dut leur indiquer de quelle manière ces préceptes devaient être appliqués. Dans tous les cas, il est certain qu'il étudia de cette façon leurs ouvrages, lorsqu'il les lut, ainsi qu'en témoigne son journal.

Aussi Rosalie, qui était très fixée à cet égard, le pria d'orner d'une préface la traduction du roman de *William Caleb*, qu'elle se proposait de publier; et l'on sait qu'ayant rencontré dans Goldwin un publiciste supérieur, et plus particulièrement l'auteur d'un traité sur la justice politique, il ne l'étudia que sous ce rapport.

Si on pouvait consulter toutes les œuvres inédites de Constant, celles qui sont passées des mains de sa veuve, Charlotte de Hardenberg, dans les mains de ses héritiers, on verrait clairement qu'il s'est exercé dans tous les genres. Nous possédons une tragédie (*Wallenstein*), qui n'ajoutera rien à sa gloire, et il avait écrit une longue satire, dont le manuscrit, possédé par son père, est passé ensuite à la bibliothèque de Poligny.

Mais d'où vient qu'il n'a écrit que le roman d'*Adolphe?*

Parce qu'il n'aurait pu aller au delà, répondent certains critiques, et notamment M. Faguet. Son imagination était faible et limitée, et il n'aurait pu créer et suivre une action, y faire figurer des personnages à qui il aurait donné, à force d'art, les apparences de la vie. Ecrivain supérieur, il l'était,

mais s'il avait entrepris d'écrire un roman, le fond lui aurait manqué, et son talent se serait exercé dans le vide. Il a pu composer *Adolphe*, qui est le récit d'une liaison dans laquelle il a joué le rôle principal, parce qu'il n'avait qu'à s'inspirer de ses souvenirs, et si lui seul pouvait écrire ce roman, il s'était épuisé après l'avoir écrit, et il n'aurait pu en écrire un autre.

Qu'en sait-on? — S'il avait écrit plusieurs romans, tous médiocres, qui, comparés à *Adolphe*, ne soutiendraient pas la comparaison, l'épreuve serait faite. Mais elle ne l'a pas été.

Sans doute, on ne refait ni *Adolphe* ni *René*, parce qu'un être humain étudié dans sa vie morale, à un point de vue déterminé, ne saurait être dédoublé, et qu'en le reproduisant sous la même forme et à ce même point de vue, on ne pourrait obtenir que la même image. Mais Chateaubriand a écrit *Atala*, les *Martyrs* et le dernier des *Abencérages*. Benjamin écrit à son tour un autre roman, qui était une suite à *Adolphe:* ce roman est perdu, et il serait puéril de le juger. La seule chose que nous en sachions, c'est qu'il y peignait le bonheur dans le mariage, triste sujet pour lui, qui était incapable par sa nature et son organisation morale de devenir le peintre du bonheur.

Mais il aurait pu se lancer dans les régions des tempêtes; il l'avait bien fait en écrivant *Adolphe*, et pourquoi n'y serait-il pas revenu?

Sans doute, son organisation étant donnée, il n'aurait pu écrire qu'un roman intime et personnel, dans lequel il aurait occupé la scène et joué le rôle principal. Il se peignait au vif lorsqu'il écrivait à M^me^ de Charrière: « *Tous ces gens qui voulaient parler à ma place m'impatientaient; j'aime à parler moi-même....* » Mais en tenant compte de cette disposition, et dans ce cercle restreint, sa vie si agitée lui aurait fourni un fond assez riche, et son talent supérieur aurait fait le reste.

Il aurait aussi trouvé d'autres sujets, tout aussi dignes de son talent, dans l'étude de ses défaillances morales, de ses fautes et de ses travers. Le jugement qu'a porté sur lui Guizot à cet égard, est, quoique sévère, frappant de justesse et de vérité. Il disait: « Homme d'un esprit infiniment varié, facile, étendu, clair, piquant, supérieur dans la conversation

et dans le pamphlet, mais sophiste, sceptique et moqueur, sans conviction et sans considération. »

Tel est le fond où Benjamin Constant aurait puisé. Si, par exemple, il avait voulu peindre le joueur, non plus le joueur-type, tel que l'a représenté Regnard, mais un joueur déterminé, vivant, qui était sa propre personne, peut-être qu'il se serait surpassé : les quelques lettres qu'il a écrites à sa cousine Rosalie donnent cette conviction. Béranger, qui le connaissait bien, — disait un jour de lui à Coulmann : « Il est tellement usé, il a tellement besoin que quelqu'un l'anime et le travaille, que je lui disais que, vieux et ne pouvant quitter le coin de son feu, il donnerait de la tête contre la cheminée. *Il m'a avoué qu'il ne joue que pour cela.* »

Voilà bien un sujet : un homme, usé, blasé, mécontent parce qu'il a fait litière des plus brillantes facultés, incapable d'employer sa vie parce qu'il s'est mis en dehors ou au-dessus des devoirs qu'elle impose, et qui joue, sans passion, sans regarder au gain, pour se secouer et s'étourdir par de violentes émotions. Que Benjamin prenne ce cadre, y fasse entrer une action très simple, et vous avez une peinture qui ne déparera pas celle d'*Adolphe*. Nul doute que le choix de ce sujet ne l'ait obligé à s'accuser et à s'amoindrir. Mais il a passé sa vie à médire de soi et d'autrui, et de soi plus que d'autrui, ce qui est encore assez rare et ajoute un trait de plus à ce singulier caractère. Volontiers, il mettait ses plaies à nu, et il parlait de sa vie de joueur avec une parfaite indifférence, souvent même avec un cynisme qu'il ne savait pas adoucir. Ainsi, après une conversation où il s'était montré étincelant de verve et d'esprit, il disait au comté Molé qui l'interrogeait sur l'emploi de sa soirée : « *Le soir je mange ma soupe d'herbe, et je vas au tripot.* » Barante, qui fréquentait Coppet pendant qu'il était préfet du Léman, qui avait connu la liaison qui s'était formée entre M^me^ de Staël et Benjamin, qui l'avait suivie depuis le jour où elle avait atteint son plein épanouissement jusqu'au jour où elle touchait à son déclin, disait en parlant de ce dernier et de ses dettes de jeu : « *C'est une fille qui ira mourir à l'hôpital* », et, de fait, cette prédiction se serait réalisée, si Louis-Philippe ne l'avait soustrait à une honteuse déconfiture par le don d'une somme de 200,000 fr. Ce qui faisait dire à

Dupin aîné, un jour qu'il faisait de l'opposition au gouvernement de son royal bienfaiteur: « *Il s'est vendu, mais il ne s'est pas livré !* »

N'insistons pas davantage sur ce point où les conjectures, quelque plausibles qu'elles parussent, ne donneraient aucune conclusion précise. Il vaut mieux s'arrêter à l'aptitude de Constant comme romancier! Il l'était dans l'âme, par son organisation morale et par la tournure de son esprit. C'est qu'il avait reçu en partage un don merveilleux, la faculté qui permet de peindre les objets, non plus suivant leur réalité extérieure, ce qui conduit droit au roman naturaliste, mais d'en fixer l'image dans l'esprit, d'idéaliser cette image en lui donnant une forme intime et personnelle, et de tout tirer de ce fond. C'est ainsi que le roman d'Adolphe a été créé, et c'est ce qui en fait une œuvre supérieure, dépassée sans doute par d'autres œuvres du même genre, mais d'un autre caractère, sans égale avec le caractère qui lui appartient.

Constant est si bien, et tout naturellement, romancier, qu'il arrive souvent, lorsqu'on parcourt son journal, sa correspondance et les quelques écrits plus rares et plus personnels où il a consigné ses souvenirs, qu'on croit lire les pages détachées d'un roman déjà formé. Cette impression est surtout sensible lorsqu'on lit le portrait de Julie, ce pastel délicieux et achevé dans la teinte grise, comme dit Sainte-Beuve.

Dans les grandes crises de sa vie, — et elles furent nombreuses, — tout tourne chez lui au roman et au romanesque. Les lettres qu'il a écrites à M^me^ de Récamier, publiées il y a quelques années, forment dans leur ensemble une ébauche de roman, écrit, il est vrai, à bâtons rompus, monotone, parce qu'une seule note y domine, la plainte continue d'un amant, qui aime, qui croit aussi aimer, le cœur n'ayant pas plus de part dans sa passion que son esprit, toujours encouragé et toujours éconduit, désespéré, lorsqu'il voit que le dernier jour ne diffère absolument pas du premier. Nulle action, il est vrai, dans cette ébauche : mais comme elle se développerait pour ainsi dire d'elle-même, si celle qui fut l'âme de cette singulière intrigue y participait !

Avec elle, nous aurions non plus une coquette ordinaire, type commun et banal, mais une femme sur le retour, belle

encore, qui aime à être aimée sans se donner, experte et d'une habileté féline dans l'art d'allumer des passions qu'elle ne veut ni satisfaire, ni éteindre.

Un jour, Constant écrit : « J'ai fait quelques progrès..... Elle a convenu que j'aimais avec plus d'abandon que personne, et son doute ne portait que sur la durée de mon attachement : elle a presque avoué qu'elle craignait qu'il passât bien vite. »

Le lendemain, tout change. Il écrit : « Ma foi ! j'y renonce. Elle m'a fait passer une journée diabolique ! C'est une linotte, un nuage, sans mémoire, sans discernement, sans préférence. Sa beauté l'ayant rendue l'objet de continuels hommages, la langue romanesque qu'on lui a parlée l'a dressée à une apparence de sensibilité qui ne va que jusqu'à l'épiderme. Elle n'est jamais le lendemain ce qu'on l'avait quittée la veille. »

De refus en refus, de chute en chute, la vanité s'en mêle et prend même le dessus.

« Il y a quelque chose de niais, dit Constant, à ne rien tenter avec une femme dont on est fort amoureux et avec qui on se trouve souvent en tête à tête, à deux heures du matin. Persévérons ! » — Il ajoute : « J'ai rendez-vous avec Juliette ce soir et prépare une composition écrite pour l'émouvoir. » (Voilà bien le romancier). « Cela a réussi, elle a eu une véritable émotion, et de l'abandon plus que jamais. Et cependant, je n'en ai pas profité. Il y a là une barrière que j'entrevois et qui me paralyse. »

Le lendemain, quel réveil ! : « C'est fini, il n'y a là derrière que l'indifférence la plus complète. Il n'y a rien à faire comme amour ! » Nous créons à notre guise le roman, et il se déroule. A la suite de Juliette, de Nadalhac et de Forbin occuperaient la scène, et elle mettrait en œuvre sa fine habileté pour les opposer à Benjamin, dont elle veut exciter la jalousie. Elle y réussit si bien qu'ayant un jour invité Forbin à dîner, Benjamin, qui ne devait pas assister au repas, lui écrit une lettre pour la supplier d'inviter aussi de Nadalhac, « *afin qu'ils se paralysent l'un par l'autre.* »

Puis viendraient toutes sortes de ruses et d'habiletés, capables de dérouter les plus habiles, pour contraindre Constant à se rapprocher de M^me^ de Stael, pour l'amitié seulement,

celle-ci étant déjà mariée à de Rocca. A son tour Constant, dérouté par cette manœuvre, craint que Mme de Stael, prise d'un renouveau de jalousie, ne lance contre Juliette, Charlotte de Hardenberg, son épouse, qu'il tient à distance.

Dans un tel roman, dont nous dessinons presque les contours, nous aurions un Constant nouveau, inconnu, transformé, transfiguré. Dans ses aventures antérieures, la présence d'un rival ne l'offusquait pas, et il se serait volontiers accommodé d'un partage. Le Constant qui aimait Juliette était un Constant jaloux jusqu'à la frénésie, possédé d'une jalousie maladive. Sous ce rapport, de Forbin avait le don de l'exaspérer. Il est vrai que c'est sur lui que Juliette dirigeait ses batteries. Constant rêvait contre ce rival un de ces duels qui font disparaître l'obstacle, jusqu'au jour où Julette dissipait le rêve *par de tendres promesses*. Enfin elle arrangea la chose au point que Constant a pu écrire dans son journal : « Trouvant le soir Forbin chez elle, j'ai parlé à Juliette devant lui à cœur ouvert. Cela établissant de la confiance entre les deux soupirants, nous nous sommes mis tous les deux à lui peindre notre amour, ce qui a produit enfin chez moi un inextinguible fou rire. »

Le duc de Broglie raconte dans ses souvenirs, au sujet de la jalousie de Constant, qu'étant allé à un bal masqué chez Greffulhe, il fut poursuivi et intrigué par une femme d'une taille élancée, ayant sous le masque toutes les apparences de la distinction et de l'élégance, qui l'avait reconnu malgré son déguisement. Il ne pouvait rien comprendre à ses menées, lorsqu'il découvrit qu'il avait affaire à Mme Récamier. Il comprit aussi qu'elle l'avait choisi comme plastron pour exciter la jalousie de Constant qui suivait des yeux ce manège, dans un état d'excitation presque voisin de la folie.

La folie l'avait réellement gagné le jour où, pour se faire honte de sa folle passion, il eut le triste courage de choisir comme confidente de son intrigue, « *sans toutefois nommer la personne qui était l'objet de son amour,* » la fille de Mme de Stael, cette Albertine, qui était l'image de la vertu et de la pureté.

Une intrigue d'un tel caractère devait tôt ou tard prendre une allure plus agitée et tourner au romanesque. Mme de Krudener, qui accompagnait l'empereur Alexandre, en fut l'occasion.

Elle avait fondé, non pas une nouvelle religion, mais une dévotion nouvelle, empreinte d'un mysticisme, ardent d'apparence, surtout dans la forme des prières, au fond tempéré, qui s'adaptait à toutes les situations, et au besoin aux affaires de cœur et de galanterie. Il est vrai qu'elle n'opérait, à l'égard des amants, que pour unir leurs âmes.

Benjamin s'affilia à cette nouvelle secte. Il trouva que l'union des âmes avait du bon, espérant d'ailleurs qu'elle ne serait qu'un prélude.

Il aurait bien voulu affilier à cette secte Mme Récamier, mais celle-ci, peu portée vers les idées religieuses, « qui entendait la messe, dit Constant, avec des soupirs qu'elle croyait venir de son âme et qui ne naissaient que de son ennui », resta fidèle à sa tactique habituelle. Elle n'accepta ni ne refusa, peut-être aussi par ménagement pour Mme de Krudener, dont l'influence était alors considérable. Au fond, après avoir fait semblant de croire, ce qui fut considéré comme un triomphe, elle se moque et de Constant et de la grande prêtresse, qui était devenue sa directrice de conscience.

Quant à Constant, lui, il paraissait réellement touché par la grâce. Il passait souvent des nuits entières dans le salon de Mme de Krudener, tantôt à genoux, tantôt étendu sur le tapis, et là, les mains jointes ou levées au ciel, il demandait à Dieu, dans sa fervente prière, de fléchir le cœur de son inhumaine et de la jeter dans ses bras. Il aurait été mieux inspiré, dit un contemporain, si du moins il s'était adressé au diable. La chose était faite pour le tenter, et le duc de Broglie affirme qu'il succomba à la tentation.

Tout ce manège fut en pure perte, Mme Récamier ne fléchit pas ; et Mme de Krudener lui fit remettre par Constant un écrit, dont il est question dans ses lettres comme dans son journal, mais d'une façon trop vague pour qu'il soit possible de déterminer ce qu'il contenait. Nous savons cependant qu'il y était question de Dieu, de sa miséricorde infinie qui s'étend jusqu'aux amants malheureux, de sa bonté qui calme et pacifie les cœurs endoloris par un amour qui n'est pas partagé.

Cet écrit n'eut pas le pouvoir d'arracher Mme Récamier à sa froide indifférence, et Constant fut réduit, comme par le passé, à lui adresser des lettres presque journalières où il

exhalait sa passion et sa douleur. Mme de Krudener intervint d'abord dans cette correspondance. Elle avait remarqué que, dans les cérémonies qu'elle présidait, Mme Récamier paraissait songer moins à Dieu qu'à se faire admirer par ses soupirants. Elle chargea Constant de le lui faire observer, et celui-ci lui écrivit: « Je m'acquitte, avec un peu d'embarras, d'une commission que Mme de Krudener m'a donnée; elle dit que vous éblouissez tout le monde, et que par là, toutes les âmes sont troublées et toutes les attentions impossibles. Vous ne pouvez pas supprimer votre charme, mais ne le rehaussez pas. Je pourrai ajouter bien des choses sur votre figure à cette occasion, mais je n'en ai pas le courage. On peut être ingénieux sur le charme qui plaît et non sur celui qui tue. »

Le ton fade de cette lettre indique assez que le sentiment des premiers jours s'était sensiblement affaibli. Après dix-huit mois d'attente, Constant, résigné, sans être pour cela plus calme, déclara, par une sorte d'engagement, *qu'il se réduisait à l'amitié*. Mais son caractère, à la fois passionné et sceptique, ne pouvait s'en accommoder, et cette évolution forcée aboutit à l'indifférence et à l'oubli.

Ce récit n'indique-t-il pas que Constant aurait pu écrire d'autres romans que celui d'*Adolphe*, quelque limité qu'il fût dans le choix du sujet? Mais il reste toujours à savoir pourquoi il n'a écrit que celui-là.

Béranger, qu'il faut toujours prendre pour guide lorsqu'il s'agit de Constant, bonhomme si on veut, mais à la surface, au fond esprit fin, délié, exact, observant tout en silence, hommes et choses, disait un jour à Coulmann : « Jouy ne sait pas s'il a bien ou mal fait ; il écoute toutes les critiques, et efface tout ce qu'on veut. Constant est de même; *il n'est pas sûr d'avoir du talent*. C'est manque de caractère chez eux. »

*Il n'est pas sûr d'avoir du talent!* Quelle justesse dans ce ce trait! Non certes qu'il faille le prendre à la lettre, et Béranger ne l'entendait pas ainsi. Mais il est certain que Constant n'avait pas des idées assez nettes sur son mérite pour savoir l'usage qu'il devait en faire et le parti qu'il pouvait en tirer. C'est ce qui démontre la conduite qu'il tint au sujet d'*Adolphe*.

*Adolphe* se détache des œuvres de Constant comme *Manon*

*Lescaut* de celles de l'abbé Prévost, toutes proportions gardées, et les treize éditions successives qu'a eues ce chef-d'œuvre démontrent qu'il aura toujours des lecteurs. Cependant, Constant raconte, dans son *Journal*, qu' « en proie à des tourments qui le rendaient incapable d'un travail sérieux, il a écrit *Adolphe*.» Ainsi, à l'avance, il lui assigne un rang subalterne, bien différent en cela du véritable artiste qui comprend son œuvre, qui la sent, et qui se réjouit en elle lorsqu'il médite de la créer.

Ce jugement ne sera pas modifié dans la suite. Le journal de Constant ne contient que quelques lignes sur *Adolphe*, et il y est question presque à chaque page de son ouvrage sur la religion.

Il faut reconnaître cependant que ce dernier ouvrage n'a pas eu tout le succès qu'il mérite. « Il fit long feu après son apparition,» dit Sainte-Beuve avec une joie maligne. Constant ne le vit ni le comprit, peut-être parce qu'il était incapable de le voir et de le comprendre, la cause de cet insuccès lui étant surtout personnelle. Il avait passé toute sa vie à écrire ce livre, et sa vie fit tort à son œuvre. On ne crut pas à ses convictions, et on se dit que maintes pages avaient été écrites après une nuit passée au jeu, ou entre deux parties de cartes, ce qui n'était pas fait pour ajouter à leur perfection.

Tel fut en général le jugement des contemporains, et nul ne l'a mieux interprété que Guizot et le duc de Broglie. Le sujet se prêtait d'ailleurs à cette sévérité. Il n'est pas simple de parler de religion sans une conscience bien nette, et de se constituer le juge, sinon de Dieu, mais de ses œuvres et de son action sur les hommes, lorsqu'on a tant à craindre de sa justice.

Aux yeux de Constant, l'ouvrage sur la religion était son œuvre-maîtresse, son véritable titre. *Adolphe* comptait bien peu. Comme il se trompait ! Aujourd'hui cette œuvre de prédilection n'est plus lue que par quelques érudits, ou par les curieux des choses de l'esprit qui ne veulent rien ignorer de ce qu'a écrit l'auteur de roman, absolument comme on lit encore les odes de Boileau ou de Voltaire, parce qu'ils ont écrit tout le reste.

Le plus caractéristique en tout cela, c'est la conduite qu'a

tenue Constant au sujet d'*Adolphe*. A peine est-il composé qu'il le serre dans ses cartons, et avec assez de négligence pour qu'on ait pu croire à un moment donné qu'il était perdu, comme a été perdue la suite qu'il lui a donnée. Il l'emporte quelquefois avec lui pour le lire à quelques intimes, cinquante en tout, chiffre qu'il accuse à sa cousine Rosalie, et, lorsqu'il raconte dans son journal les lectures qu'il a faites, on voit bien qu'il est sans doute touché de l'émotion qu'il communique à ses auditeurs et que souvent il la partage, mais que s'ils se révoltent contre son caractère et sa conduite, — car *Adolphe* c'est lui et tous le savent, — alors il est particulièrement satisfait. Lorsqu'il compose sa tragédie de *Wallenstein*, œuvre médiocre qu'on ne lit plus, il en entretient sa tante et sa cousine, longuement et avec détail, et dès que son œuvre est terminée, il cherche aussitôt un éditeur, et escompte à l'avance le succès qui l'attend; tandis que, s'il parle du roman d'*Adolphe* à Rosalie (et à Rosalie seule, sa tante étant morte au moment où il le publia), c'est sur un ton de laisser-aller qui touche presque à l'indifférence.

Entre la composition et la publication, il laisse écouler dix ans. Il ne s'est pas soumis à cette longue abstention par ménagement pour M^me^ de Stael, puisqu'elle vivait encore lorsque la publication eut lieu, et qu'il ne s'est pas préoccupé du coup qu'il lui portait ni de ses conséquences possibles, sa santé étant alors fortement ébanlée. Ce n'est point par un retour vers son œuvre, par une juste appréciation de ce qu'elle était et de ce qu'elle valait qu'il se décida à la publier. Il ne le fit que pour se dérober aux curieux et aux importuns qui lui en demandaient la communication. Il écrit à ce sujet à sa cousine Rosalie : « Je ne l'ai publié que pour me dispenser de le lire en société.... J'ai trouvé qu'il valait mieux que les autres prissent la peine de le lire eux-mêmes. »

Peut-être aussi que les soixante et dix louis que lui paya l'éditeur ne furent pas absolument étrangers à cette résolution.

Cette conduite explique, mieux que des conjectures incertaines, ce qui fait que Constant n'a publié que le roman d'*Adolphe*. Il en ignorait la valeur, et il n'a pas voulu ajouter à une œuvre qu'il jugeait de minime portée, une œuvre dans le même goût qui n'aurait pas mieux valu.

Il en est résulté qu'avec de grandes facultés, son bagage littéraire est en réalité fort mince. A ce sujet, Sismondi, qui le connaissait bien et avait du goût pour lui, écrivait à Mme de Saint-Aulaire, le lendemain de sa mort : « Je suis étonné du jugement sévère qui perce dans votre lettre sur lui. Je sens bien qu'il est resté au-dessous de ce qu'il pouvait être... Ce n'est que comparé à lui-même qu'on sent tout ce qui lui manque. »

On pourrait même douter qu'il eût écrit *Adolphe*, s'il ne l'avait pas composé avec une rapidité fiévreuse, sous le coup d'un accès d'entraînement. C'est ainsi qu'il a écrit ses innombrables brochures. De ces brochures, il ne faut pas médire. Par elles, la mémoire de Constant vivra, et, quoique ternie sous tant de rapports, elle restera par ce côté justement honorée.

Connaissant à fond la Constitution anglaise et celle des Etats-Unis, il a enseigné et révélé à la France, dans les brochures qu'il a multipliées à profusion, le gouvernement représentatif. Ses études de ce côté le conduisirent à se constituer en toute rencontre, le défenseur des idées libérales au moment où, suspectes d'idéologie, elles étaient tenues en mépris. Telle fut sous ce rapport l'étendue de ses travaux, qu'on a pu en réunissant ce qu'il avait exposé en détail dans de nombreux petits traités portant sur une foule de sujets, former une œuvre complète embrassant l'ensemble des théories du Droit Constitutionnel. Pagès de l'Ariège et après lui Laboulaye ont fait ce travail.

« En politique, dit Sismondi en parlant de Constant, il a bien plus fondé de doctrines que ceux qu'on nomme doctrinaires », et le duc de Broglie ajoute : « C'est lui qui a vraiment enseigné le gouvernement représentatif à la nation nouvelle... On ne saurait trop apprécier sur ce point la dette de notre pays envers Benjamin Constant ; ses différentes brochures ont éclairé les plus habiles, illuminé le gros du public, et tranformé en lieux communs des vérités ignorées ou méconnues ; c'est le premier des triomphes en philosophie et en politique. »

Constant n'en avait pas la conscience. Il disait de ses brochures qu'elles étaient autant de coups de fusil qu'il avait tirés

sur les erreurs et les abus, comme pour exprimer qu'elles n'avaient eu qu'un moment d'éclat, du bruit sans durée. Elles vivent cependant, ces brochures, et la conscience est soulagée lorsqu'on rapproche les services signalés qu'il a rendus en les publiant, des défaillances de moralité et de caractère qui ont tant de fois obscurci sa vie et pèsent sur sa mémoire.

Tout événement de quelque importance lui était une occasion pour écrire une brochure, et comme il s'était fait des théories générales, fixées à l'avance dans des fragments déjà arrêtés, il put les écrire avec une extrême rapidité. Ainsi, il écrivait à M^me^ de Nassau, le 24 mai 1814, en lui envoyant une de ses meilleures brochures, celle qui a pour titre : *De la distinction des pouvoirs* : « J'ai peur que le livre ne se ressente de la rapidité avec laquelle je l'ai, non pas composé, mais rédigé. Les matériaux étaient prêts à la vérité, mais je n'ai commencé à les rassembler que lundi, et le seul fait de l'avoir écrite en huit jours est un tour de force. »

Cependant, tout ne fut pas de bon aloi dans ces rapides publications: Constant était avide de popularité, et trop souvent il sacrifia à cette idole. Grand nombre de brochures, écrites sous cette influence, méritent l'oubli. Béranger, récemment condamné à l'emprisonnement, parlant à Coulmann des personnes qui viendraient le voir pendant qu'il subirait sa peine, lui disait: « Je suis sûr que Constant viendra ; il ne négligera pas *cette occasion de popularité.* Je remarquai dimanche (chez Daviliers) qu'il devait se dire à lui-même, quand tout le monde m'environnait: Je voudrais avoir fait les chansons et être ainsi condamné. »

Constant croyait que la conquête de la popularité lui vaudrait une absolution générale. L'Académie française lui ayant fermé ses portes, ce qui fut pour lui une grande douleur, on l'entendit murmurer à son lit de mort et à sa dernière heure: « Quelle humiliation! *Après douze ans de popularité!* »

Mais revenons à *Adolphe.*

Notre étude ayant pour objet la composition d'*Adolphe* et les diverses particularités qui s'y rattachent, il importe de rechercher quelle était en général la méthode que suivait Constant dans la composition de ses œuvres, et de se demander s'il y est resté fidèle lorsqu'il a composé son roman.

Il suffit de parcourir son journal pour voir que, lorsqu'il entreprit d'écrire son ouvrage dans la religion, il commença par en tracer le plan et en arrêter les principales divisions qu'après cela, il prépara méthodiquement et avec suite les premiers chapitres où il se proposait d'exposer que le sentiment religieux doit être étudié en soi, car il dérive d'une faculté indépendante des temps et des lieux, commune à tous les hommes, ce qui fait que l'examen des religions positives et surtout du culte extérieur ne peut être accessoire dans une telle étude.

Ce même journal démontre encore qu'il modifia à plusieurs reprises le plan primitif, si bien qu'il déclare avoir trouvé un jour dans ses papiers vingt plans différents ; il démontre aussi qu'il s'efforça de déterminer dans quel esprit son ouvrage serait conçu. C'est ainsi qu'il écrit, et ceci n'est qu'un exemple : « Il faut éviter autant que possible la forme historique qui oblige à répéter des détails connus et à beaucoup de longueurs. Si Montesquieu avait fait l'histoire des lois au lieu d'en faire l'esprit, il n'aurait pas été beaucoup plus lu que Fergusson et Goguet. »

Tant qu'il fut à cette partie de son travail, il suivit une marche régulière. Mais dans la suite il composa le corps de son ouvrage sans plan, sans ordre, sans suite, en entremêlant les plus disparates, suivant le cours de ses idées et le hasard de ses lectures ou de ses études qui étaient fort changeantes.

Ainsi, il étudia, à un moment donné, la religion grecque dans Homère, ou ce qu'il appelle la théologie homérique, et il écrit dans son journal : « Si je puis faire sur Eschyle, Hésiode et Sophocle, Euripide et Pindare, ensuite sur Thucydide et Xénophon un aussi bon travail que sur Homère, je crois que cela donnera beaucoup d'intérêt à mon ouvrage. »

Cette énumération incomplète, tracée au courant de la plume et un peu au hasard, semble indiquer qu'il s'était tracé un plan qui embrassait une étude d'ensemble sur la religion grecque. On croirait même qu'il y est resté fidèle lorsqu'on le voit passer d'Homère à Hésiode, dont il étudie la théologie en s'aidant des travaux de Pleysse sur le même sujet. Mais, tout à coup, il passe d'Hésiode à une étude du culte des dieux

fétiches. Les auteurs grecs paraissent abandonnés, mais il y revient en abordant Sophocle qu'il admire sans restriction, et Euripide plus remarquable dans la peinture des passions que des sentiments. Il quitta ces deux tragiques pour revenir à Homère et étudier l'authenticité de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Il passe de là à l'étude du sacerdoce chez les sauvages et il quitte ce sujet pour aborder Hérodote, qui est crédule, Xénophon, qui est un croyant, et Thucydide, qui dans son histoire ne donne aucune place aux idées religieuses.

Cette marche désordonnée persiste jusqu'à ce qu'il ait terminé son travail préparatoire, et ce travail consiste à écrire quelquefois, mais rarement, des chapitres entiers, le plus souvent des fragments de chapitre. Telle était si bien sa méthode qu'il écrit dans son journal : « Ma paresse me force à beaucoup plus de travail que je n'en aurais besoin, si j'achevais à mesure chaque partie, mais je renvoie toujours les développements, ce qui jette du décousu dans la composition. Cependant cela a l'avantage de me faire mieux apercevoir les rapports des idées entre elles. »

Lorsque son travail préparatoire est terminé, et, avant de passer à la composition définitive, il réunit les fragments épars déjà écrits, les classe au rang que leur assigne le plan qu'il s'est fait, les revise, les conserve intacts, les modifie ou les supprime selon son appréciation, comble les vides, et, après cela, il écrit son livre pièce à pièce et volume par volume.

Les inconvénients de cette méthode devinrent sensibles, lorsque Constant voulut utiliser les fragments déjà composés. Par une cause que nous allons exposer, ils manquaient d'unité et il ne put surmonter cette difficulté que par un long travail.

Lorsqu'il commença son ouvrage, il en était à la philosophie du XVIII[e] siècle, à la pire, à celle qui avait pris pour devise l'écrasement de l'infâme ; en un mot, disciple du baron d'Holbach, il était sceptique et anti-chrétien. Imbu de ces idées, il donna une direction conforme à ses premiers travaux. Plus tard, subissant d'autres influences, ce qu'il serait trop long d'expliquer, il revint aux idées religieuses, et s'il n'était pas devenu un chrétien fervent, il abjura son ancienne erreur et se constitua le champion du christianisme, à sa manière

toutefois. A partir de là, son travail subit encore l'influence de cette nouvelle évolution. Il en résulta que les parties de chapitres qu'il avait écrites pendant la première période ne cadrèrent plus avec celles qu'il avait écrites pendant la seconde, et que, lorsqu'il arriva à la fin de son travail, à la composition définitive, il dut tout remanier. Grande difficulté qu'il signale dans son journal en ces termes : — « J'ai travaillé peu et mal. Les fragments qui me restent nuisent à ma composition actuelle. Il n'y a que des idées que je n'ai plus, et, quand je les retrouve, j'oublie quelquefois que j'en ai changé. C'est une mauvaise méthode que de travailler sur des pièces rapportées à diverses époques. »

Il faisait allusion à cette difficulté lorsqu'il disait au duc de Broglie : « J'avais réuni trois ou quatre mille faits à l'appui de ma première thèse ; ils ont fait maintenant volte-face et chargent dans un sens opposé. »

La méthode qu'avait suivie Constant était défectueuse. Non certes qu'il soit possible d'embrasser d'emblée, par une sorte de révélation soudaine, l'ensemble d'un vaste sujet, mais s'il n'est possible de l'étudier qu'en le divisant, encore faut-il maintenir une certaine unité dans l'étude des différentes parties. Constant le vit bien, mais il lui était impossible de se soustraire à la méthode qu'il avait suivie. Homme de premier mouvement, d'impressions soudaines, il fallait qu'il saisît ses idées au vol et les fixât en traits rapides. Dans ces conditions, sa pensée vagabonde, le poussait d'abord au détail, au pêle-mêle, au décousu, jusqu'au jour où, maître de son sujet, il pouvait y faire pénétrer l'ordre et la clarté.

Aussi, il ne changea pas de méthode lorsqu'il écrivit des brochures, bien qu'il eût pu s'en départir, de telles compositions étant très limitées comme développement et ne touchant en général qu'à un seul point. Il y persista si bien qu'il écrivit à M^me^ de Nassau, au sujet de sa brochure sur la séparation des pouvoirs, qu'il n'avait eu qu'à en rassembler les fragments, et qu'il avait pu ainsi l'écrire en huit jours ; et plus explicite encore dans son journal au sujet de la brochure qui précéda la composition d'*Adolphe*, il y consigna, qu'avant de l'écrire, il en avait lu des fragments à certaines personnes qui en avaient été fort satisfaites.

Constant est muet sur la manière dont il composa *Adolphe*. Mais les conjectures sont assez plausibles pour établir qu'il a composé cet ouvrage comme tous les autres.

Nous savons que Constant s'observait et s'étudiait sans cesse, et presque toujours pour se dénigrer. Il parlait un jour de cette disposition avec Sismondi, qui lui reprochait de ne jamais parler sérieusement: « C'est vrai, lui dit-il, la meilleure qualité que Dieu m'ait donnée, *c'est celle de m'amuser de moi-même*. »

Observateur de soi, il avait pris l'habitude de consigner dans des notes les principaux évènements de sa vie, ses impressions, ses observations sur les personnes et sur les choses. Lorsqu'il résidait à Colombiers, chez M^me^ de Charrière, il se servait pour écrire ces notes de cartes à jouer. On aurait dit qu'il avait déjà le pressentiment de la funeste passion qui devait empoisonner sa vie. Les passages où il s'étudie et met son âme à nu, fourmillent dans son journal.

Il écrivait de plus le portrait, tantôt ébauché, tantôt définitif, des personnes qui le touchaient de près. C'est ainsi qu'il composa celui de *Julie*, qui vivra tant que vivra le culte du beau, et qui serait perdu comme tant d'autres, si, un jour, à bout de ressources, il ne l'avait compris dans un volume de mélanges qu'il vendit à un éditeur.

Pour composer *Adolphe*, ou, ce qui revient au même, pour retracer sa liaison avec M^me^ de Stael, il avait: son journal où l'on retrouve ce roman en raccourci ; les lettres de celle-ci, qui furent rendues après sa mort à M^me^ de Broglie par Rosalie ; les notes qui ne figurent pas dans le journal; et enfin, les habitudes étant chez lui trop invétérées pour qu'il pût en changer, les fragments qu'il avait rédigés au gré de ses pensées ou de ses méditations, à partir du moment où il eut l'idée d'écrire ce roman.

On peut se figurer Constant à sa table de travail prêt à écrire *Adolphe*. Autour de lui sont amoncelés tous les documents qu'il va mettre en œuvre, et une circonstance particulière permet d'entrevoir la manière dont il composait.

A un moment donné, le portrait de M^me^ Charrière lui tomba sous la main. Il lui plut, et il eut la pensée d'en intercaler un fragment dans *Adolphe*. Comment y parvenir ? Sa liaison

avec cette dame, de courte durée, remontait à vingt ans, et elle était morte au moment où se déroulaient les faits que le roman devait raconter. Tout à coup, Constant s'arrête à une idée: il dira que le caractère d'*Adolphe* s'est modifié par l'idée de la mort, et que cette idée a pénétré dans son esprit parce qu'il a vu mourir Mme de Charrière. A l'aide de cette soudure, il pourra utiliser une partie du portrait, et il écrit:

« Je portais au fond de mon cœur un besoin de sensibilité dont je ne m'apercevais pas, mais qui ne trouvant point à se satisfaire, me détachait successivement de tous les objets, qui, tour à tour, attiraient ma curiosité. Cette indifférence sur tout s'était encore fortifiée par l'idée de la mort, idée qui m'avait frappé très jeune et sur laquelle je n'ai jamais conçu que les hommes s'étourdissent si facilement. J'avais à l'âge de dix-sept ans vu mourir une femme âgée, dont l'esprit d'une tournure très remarquable et bizarre, avait commencé à développer le mien. Cette femme, comme tant d'autres, s'était, à l'entrée de sa carrière, lancée dans le monde, qu'elle ne connaissait pas, avec le sentiment d'une grande force d'âme et de facultés vraiment puissantes. Comme tant d'autres aussi, faute de s'être pliée à des convenances factices, mais nécessaires, elle avait vu ses espérances trompées, sa jeunesse passée sans plaisirs; et la vieillesse l'avait atteinte sans la soumettre. Elle vivait dans un château voisin d'une de nos terres, mécontente et retirée, n'ayant que son esprit pour ressource, et analysant tout avec son esprit. Pendant près d'un an, dans nos conversations inépuisables, nous avions envisagé la vie sous toutes ses faces, et la mort toujours pour terme de tout; et après avoir tant causé de la mort, j'avais vu la mort la frapper à mes yeux. »

Ce fragment de portrait est supérieurement tracé, et l'artifice qui a permis de l'intercaler ne serait pas sensible, s'il n'était avéré que Constant n'a pas vu mourir Mme de Charrière.

Déjà M. Gallieur avait signalé cette circonstance à Sainte-Beuve, qui l'avait à son tour opposée à Constant. Mais, à côté de ce témoignage, nous avons l'aveu même de celui-ci.

Mme de Charrière est morte en Suisse, le 27 décembre 1805. Constant était alors à Genève, et il écrit de cette ville, à Mme de Nassau, le 25 de ce même mois :

« J'apprends que la pauvre M^me^ de Charrière de Colombier est mourante ou peut-être morte ; la mort réveille toujours mille souvenirs que l'agitation de la vie rend confus et moins possible, et, quoique nous ne fussions pas depuis longtemps dans une correspondance suivie, je me suis reporté par cet événement à l'époque de nos liaisons les plus intimes. J'avais formé le projet d'aller la revoir ; mais son danger vient d'une faiblesse extrême qui rend toute émotion dangereuse, et j'ai craint encore d'ajouter à son mal, et de précipiter le moment qu'on m'annonce être presque inévitable. »

L'intercalation du portrait de M^me^ de Charrière fut-elle la seule ? Le roman d'*Adolphe* ne fut-il pas formé par la réunion de divers fragments déjà écrits ? — Supposons pour le moment qu'il en ait été ainsi. Cette hypothèse se changera en certitude, par ce qui va suivre, lorsque nous nous demanderons ce que signifie une lettre écrite par M^me^ de Stael à Bonstetten où elle lui déclare qu'elle a lu *Adolphe*, et cela à une époque où il n'était pas encore écrit ; lorsque nous nous demanderons encore s'il est vrai que Constant ait pu écrire ce même roman en quinze jours, ainsi qu'il l'a affirmé dans son journal.

Au moment où le roman d'*Adolphe* fut écrit, vers la fin de 1806, M^me^ de Stael était partie de Coppet pour se rendre à Auxerre. Nous connaîtrions par elle les particularités qui se rattachent à ce voyage, si elle avait pleinement réalisé le projet qu'elle avait formée d'écrire ses mémoires. Mais on sait qu'elle n'en a écrit qu'une partie, publiée par son fils après sa mort, qui a pour titre *Dix ans d'exil*, et encore cette partie contient-elle une lacune entre 1804 et 1810, ce qui ne nous permet pas de l'utiliser. Pendant ces six années se sont déroulés les faits qui la séparèrent de Constant ou qui préparèrent leur séparation, et cette crise ayant été une des grandes douleurs de sa vie, il est présumable qu'elle n'a pas osé l'aborder.

Nous savons cependant par les indications très sommaires qu'Auguste de Stael a ajoutées à *Dix ans d'exil*, qu'après son retour d'Italie, vers le milieu de 1805, sa mère se fixa à Coppet où elle séjourna pendant près d'une année, et que c'est alors qu'elle mit la première main à la composition de

*Corinne*. Vers le milieu de 1806, elle se rendit à Auxerre, ville qu'elle choisit, parce que, d'après les ordres de la police impériale, elle devait se tenir à quarante lieues de Paris. Elle rentra ensuite à Coppet où elle séjourna quelques jours et revint à Auxerre. Constant vint la rejoindre dans cette ville, et se concerta avec elle sur les démarches à faire pour obtenir la révocation de l'ordre d'exil. A cette fin il partit pour Paris, rentra à Auxerre, et revint encore à Paris. Pendant ce temps, M^me^ de Staël, dévorée d'impatience, se rendit à Rouen pour se rapprocher de Paris. Pendant qu'elle y séjournait, la police impériale porta quelques adoucissements aux mesures prises contre elle. Elle fut autorisée à résider à Acosta, propriété située dans le département de Seine-et-Oise, qui appartenait à M^me^ de Catalan.

C'est là qu'elle termina *Corinne*, et l'on sait qu'après la publication de ce roman, les rigueurs dont elle était l'objet redoublèrent. Elle reçut l'ordre de quitter la France, dont le séjour lui fut absolument interdit.

Que faisait Constant pendant ce temps ?

Il était à Paris au moment où M^me^ de Stael se fixa à Auxerre. Celle-ci lui écrivit de venir la rejoindre. « Je reçois, dit-il dans son journal, une lettre de M^me^ de Stael. C'est l'ébranlement de l'univers et le mouvement du chaos, et cependant je me décide à aller la rejoindre à Auxerre. »

Son père étant malade, il fait un détour et se rend à Dôle pour le voir. Il écrit, toujours dans son journal : « Une lettre de M^me^ de Stael vient m'y chercher. Tous les volcans sont moins flamboyants qu'elle. Qu'y faire ? La lutte me fatigue, couchons-nous dans la barque, et dormons au milieu de la tempête. »

Il quitte Dôle et arrive à Auxerre. Il écrit encore : « Le feu est aux poudres. Les nouvelles de Paris sont mauvaises. Le soir, scène épouvantable, horrible, insensée, expressions atroces. . »

Il part pour Paris. « Je vois, dit-il, Fouché, Joseph Bonaparte, Lacretelle. Je retourne à Auxerre, accompagné de M^me^ Récamier. Plus tard, Adrien et Mathieu de Montmorency viennent nous rejoindre. »

Le voilà de nouveau à Auxerre, et il écrit : « J'entre au-

jourd'hui dans ma quarantième année. J'ai eu toute une vie agitée, mais en aucun moment je n'ai vécu d'angoisses et d'inquiétudes comme à présent... Je repars pour Paris, où je vais travailler pour Mme de Stael... »

Il était né le 28 octobre, il était donc à Auxerre à cette même date. De retour à Paris, il se rend à Etampes pour visiter une propriété qu'il possédait aux environs de cette ville, et y séjourne quelques jours.

Il rentre à Paris, il écrit une brochure qu'il publie, et, pendant ce temps, il fait de fréquentes visites à Fouché, ministre de la justice, pour le gagner à la cause de Mme de Stael.

Et au bout de tout cela, il écrit : « *Je vais commencer un roman qui sera l'histoire de ma vie.* » Il va le commencer.

Il est facile de préciser, à l'aide de ces données, le moment où *Adolphe* a été terminé. Constant est à Auxerre le 28 octobre 1806, jour anniversaire de sa naissance. Il se rend à Paris, où il n'est arrivé que dans les premiers jours de novembre. Il séjourne à Etampes ; il compose une brochure à Paris qu'il publie ; il entreprend la composition d'*Adolphe*, qu'il termine, dit-il, en quinze jours. Donc ce roman n'a pu être terminé que fin novembre, et plus exactement que dans les premiers jours de décembre.

Pendant ce temps, Constant se rend à Acosta, où Mme de Stael était installée: « Elle a besoin de moi, dit-il, pour ses affaires, qui semblent prendre une meilleure tournure. Encore des déplacements et des paquets à faire. Toujours des paquets ! des paquets ! J'espère bientôt faire le mien. »

Tant de détails sur les pérégrinations de Mme de Stael et sur les va-et-vient de Constant seraient exagérés, si, dans un ouvrage récemment publié en Allemagne [1], il n'était affirmé que Constant avait communiqué le roman d'*Adolphe* à Mme de Stael au moment de sa composition.

Ce fait qui n'a jamais été indiqué, que nous sachions, par aucun des auteurs qui ont écrit en France sur B. Constant, est si invraisemblable qu'il importe d'étudier l'unique document

[1] Fran von Stael, ihre Freunde und ihre Bedentung, von Lady Blennerhasset, geb. Gräffin Leyden, 3 Bänd, Berlin, Paetel, 1888.

sur lequel il repose. Nous sommes ainsi amenés à parler de Bonstetten et de Frédérique Brun.

Bonstetten, né en Suisse en 1745, fit ses études à Göttingen et les continua à Leyde. De retour dans sa patrie après qu'il les eut terminées, la tourmente révolutionnaire le força de le quitter, et il se fixa à Copenhague où il demeura trois ans.

En dehors des écrits politiques qu'il a publiés, il a écrit, sous l'inspiration de Bonnet qui guida ses premiers pàs, divers ouvrages de philosophie parmi lesquels, celui qui a pour titre : *Etudes sur l'Homme*, 2 vol. in-8°, et celui qu'il intitule : *Recherches sur la nature et les lois de l'imagination*, 1 vol. in-8°, le firent particulièrement remarquer, et ont déterminé Damiron à le classer dans les rangs des éclectiques. Sa dissertation sur la scène des six derniers livres de *l'Enéide*, traduite en allemand par Schœll, encore consultée, est celui de ces ouvrages qui a eu le plus de succès en France. Dans les derniers mois de sa vie, il commença à écrire ses mémoires. Il ne put en composer qu'une partie qui a été publiée après sa mort (1831) sous le titre de : *Souvenirs*. Il avait été en relation avec tous les hommes distingués ou illustres de son temps, et il avait formé le projet d'insérer dans ses mémoires la vie des plus illustres et à y entremêler tout ce qui avait trait à ses souvenirs personnels. Il aurait écrit dans se goût et à point de vue, la vie de Rousseau, qu'il avait particulièrement connu à Iverdun, et avec lequel, chose rare, les relations persistèrent jusqu'à la fin sans trouble et sans brouille. Il avait souvent visité Voltaire à Ferney, et il se proposait d'insérer dans sa biographie les longs entretiens qu'il eut avec lui sur ses premières études.

Il écrivit en français les ouvrages que nous venons d'énumérer. Mals il avait de nombreuses relations en Allemagne, et telles de ses lettres écrites en allemand à des Allemands, ont été publiées et ont eu au delà du Rhin un succès que le temps n'a pas affaibli. Citons, parmi ces publications, sa correspondance avec le poète Mathisson, avec l'historien Muller, traduite en français; avec Schokffe, enfin avec Frédérique Brun.

Pendant son séjour à Genève, Bonstetten se lia avec M^me^ de

Stael, qui lui voua une estime profonde et une affection très réelle. Il vit aussi à Coppet Constant qu'il aimait peu, et à son tour, celui-ci eut quelque peine à s'accommoder d'un homme réservé, digne, aimant le silence à ses heures, ne parlant qu'avec mesure et conviction, dévoué jusqu'au sacrifice, mais avare d'inutiles démonstrations. Nous résumons ainsi en traits rapides ce qu'ont dit sur lui ses amis, mais aussi ses ennemis politiques ; il n'en avait point d'autres.

Mais il faut laisser parler Constant. Il le juge ainsi dans trois passages de son journal :

« J'ai fait la connaissance de M. de Bonstetten. C'est un homme de beaucoup d'esprit, et un fort bon homme. Mais c'est encore une de ces existences demeurées légères malgré l'âge, et que je ne peux souffrir, peut-être parce que je cours le risque de leur ressembler. » — « J'ai lu un ouvrage de Bonstetten sur l'exactitude de Virgile. Il y a de l'imagination, et point d'ordre. » — « L'extrait que M^me^ de Stael a fait de l'ouvrage de Bonstetten a tellement éveillé l'amour-propre de celui-ci, qu'il ne peut plus s'arrêter en parlant de ses ouvrages.. Décidement la jouissance d'amour-propre d'un auteur a quelque chose de physique. Tous les traits s'épanouissent, et toute la personne est atteinte d'une titillation voluptueuse. » — « Je lis le soir l'ouvrage de Bonstetten (lequel ?) Il y a du désordre, des répétitions, mais beaucoup d'idées justes et d'obsertions fines. Que de jeunesse il y a encore dans cet homme de soixante ans ! Il va se mettre à apprendre le grec. S'il continue ainsi, il mourra très instruit. »

Cette appréciation aigre-douce, parsemée de réticences et de restrictions, doit être considérée, entre toutes celles qui sont sorties de la plume de Benjamin Constant, comme l'une des plus laudatives.

Bonstetten s'était lié d'une étroite amitié avec Frédérique Brun. Celle-ci, fille de Münster, l'un des plus célèbres prédicateurs protestants de l'Allemagne, épousa un commerçant danois, Constantin Brun, possesseur d'une grande fortune. Très jeune, elle fut accablée d'infirmités, et malgré ses souffrances, publia un volume de poésies et des impressions de voyage qui eurent un grand succès, et lui ont assigné en Allemagne un rang supérieur parmi les écrivains du siècle.

L'état de sa santé la détermina à passer ses hivers en Italie; elle s'y rendait par la Suisse, où elle faisait d'assez longs séjours.

Dans l'un de ses voyages en Suisse, elle vit Bonstetten, à qui elle avait été recommandée, par des amis communs. Celui ci l'accueillit avec une douce bienveillance qui devint le principe d'une inaltérable amitié.

Bonstetten la présenta pendant un de ses séjours en Suisse à Mme de Stael, qui, touchée de son rare mérite, l'attira à Coppet, où elle passa l'année 1805 et le premier mois de l'année suivante. Elle y aurait prolongé son séjour, si les nouvelles alarmantes qu'elle reçut au sujet de sa fille Ida ne l'avaient précipitamment ramenée en Allemagne, où Bonstetten, toujours dévoué, vint la rejoindre peu après.

La correspondance de Bonstetten et de Frédérique Brun a été publiée en Allemagne, par les soins du poète Mathison, leur ami commun. On y a joint quelques lettres écrites à l'un et à l'autre par Mme de Stael. Cette publication eut un grand succès. Mais aussi, comme elle rafraîchit l'âme! Quel souffle de poésie dans les lettres de Frédérique Brun, et, avec le sentiment le plus pur, quelle douce sagesse dans celles de Bonstetten [1]!

L'un et l'autre étaient en Allemagne pendant que Mme de Stael poursuivait le cours de ses pérégrinations.

Durant sa résidence à Auxerre, elle écrivit, le 15 juillet 1806, à Frédérique une lettre, où elle lui disait: « Mon Dieu! s'il y avait dans cette France, ma patrie, dans ce pays dont je parle la langue, quelques étincelles de votre foyer, comme je tirerais parti de moi-même! Je sens que j'ai en moi des facultés qui pourraient faire plus que je n'ai fait. Mais naître française, avec un caractère étranger, avec les goûts et les habitudes françaises et les idées et les sentiments du Nord c'est un contraste qui abime la vie. Je suis toujours dans la même situation, voyant mes amis de temps en temps, et les

[1] Briefe von Karl Victor von Bonstetten mit Frederique Brun, herausgeben von Friedrik Mathisson, Frankfurt, 1829. — Cette édition est entièrement épuisée, et il est fort difficile de s'en procurer un exemplaire.

attendant encore plus que je ne les vois ; profitant mal de la solitude, parce que je prends de l'opium pour dormir, et que l'opium abîme les nerfs ; attendant le 15 août, non comme une espérance, mais comme le jour où je cesserai d'en avoir. »

Enfin elle écrit à Bonstetten, à la date du 15 novembre 1806 : — « Vous m'avez fait, mon ami, un bien vif plaisir en me disant que votre ravissante Ida était mieux ; je n'ai cessé de penser à elle et à sa mère ; je souhaitais qu'elle ne se décidât pas à aller en Italie ; je souhaitais surtout qu'elle n'eut pas besoin d'y aller. Il me semble qu'à Genève vous êtes plus près de chez moi, et j'ai surtout l'idée de vous rejoindre..... *Benjamin s'est mis à faire un roman, et il est le plus original et le plus touchant que j'aie lu.*

M^me^ de Stael atteste ici qu'elle a lu *Adolphe* ; elle n'était ni une visionnaire, ni une hallucinée, et cependant le fait est impossible.

Constant ne lui a pas communiqué le roman à Rouen ; il n'y est pas allé. Peu importe qu'il le lui ait communiqué à Acosta ; elle n'était pas encore autorisée à s'y fixer lorsqu'elle a écrit Bonstetten. La communication n'a pu avoir lieu qu'à Auxerre, alors que le roman n'était pas encore écrit ; il ne l'était même pas le 15 novembre, date que porte la lettre écrite à Bonstetten.

Et puis, comme la contexture de la phrase est singulière ! *Constant s'est mis en tête d'écrire un roman*, donc il n'est pas encore écrit ; M^me^ de Stael l'a lu, donc il est écrit.

Les impossibilités morales complètent cette démonstration, Constant traversait, au moment où il écrivit *Adolphe*, une crise douloureuse, poignante. Il voulait rompre une liaison qui l'obsédait, et M^me^ de Stael, dès qu'elle voyait clair dans sa résolution, se livrait à des scènes d'une violence inouïe. Cette situation était intolérable et Constant voulait en finir. « Oui, certes, je veux en finir, dit-il dans son journal. C'est la plus égoïste, la plus frénétique, la plus ingrate, la plus vaine et la plus vindicative des femmes. Que n'ai-je rompu depuis longtemps ! Elle m'est odieuse, insupportable. Il faut que cela finisse ou mourir. Tous les volcans sont moins flamboyants que cette femme. C'est un vieux procureur avec des cheveux

entortillés de serpents, qui demande l'exécution d'un contrat en vers alexandrins. »

Cependant, malgré cet état d'exaltation, Constant aurait voulu une rupture calme et pacifique. Il ménageait le terrain, avançait, reculait, atermoyait, rusait jusqu'à se faire accuser de duplicité par sa famille : « La lutte me fatigue, disait-il, couchons-nous dans la barque et dormons au milieu de la tempête. »

Mais si Constant avait lu *Adolphe* à Mme de Stael, en supposant qu'il pût le lui lire, elle se serait reconnue dans Ellénore ; elle aurait vu qu'elle n'inspirait plus *qu'une pitié mêlée de fatigue*, et c'est pour le coup que le volcan se serait réveillé, aurait vomi des torrents de feu et de flamme, et que le vieux procureur, avec des cheveux entortillés de serpents, l'aurait sommé, en vers ou en prose, ou de lui garder son cœur, ou de lui rendre l'argent qu'il lui devait.

Non, Constant n'a pas communiqué un roman qui n'existait pas ; eût-il été écrit, il ne l'aurait pas communiqué davantage, et cependant Mme de Stael n'a pu imaginer ce qu'elle a écrit à Bonstetten.

Tout s'explique et se concilie, si on admet que Constant, fidèle à sa manière de composer, avait écrit une grande partie d'*Adolphe* avant de le former et de l'écrire en entier ; qu'il a communiqué les fragments déjà existants à Mme de Stael, et qu'il lui a fait cette communication à Auxerre, puisqu'il n'a pu la faire que là.

Tenons pour certain encore qu'il ne lui aura lu que les fragments où elle n'aurait pu se reconnaître.

Il est vrai que Mme de Stael dit à Bonstetten qu'elle n'a rien lu de plus touchant et de plus original qu'*Adolphe*, ce qui pourrait faire croire à une communication complète. Mais nous savons qu'elle avait l'enthousiasme prompt et l'émotion facile. Constant dit à ce sujet dans son journal : « J'ai lu à Mme de Stael le morceau de mon introduction qui a trait au sentiment religieux. Elle en a été très contente et très émue. Mais elle a une telle disposition à l'émotion que cela ne prouve pas que le morceau soit beau. »

Constant prétend dans son journal qu'il a écrit le roman d'*Adolphe* en quinze jours. Cette assertion étonne, tant elle

paraît invraisemblable. Mais comment la révoquer en doute ? Constant écrivait son journal dans le plus grand secret, pour lui seul. Il l'écrivait même en caractères grecs pour déjouer les indiscrétions. Jamais il ne l'a communiqué à personne ; ce journal n'a vu le jour que soixante-dix ans après la publication d'*Adolphe*, et encore avec des coupures nécessitées par la crudité de certaines révélations. Il n'a donc pu avoir la pensée de tromper autrui ou de se prendre lui-même pour dupe.

D'un autre côté, cependant, *Adolphe* est une œuvre bien construite, laborieusement combinée, d'un style qui respire le travail, souvent même l'effort. Ce style clair, élégant, remarquable par la finesse, facile en apparence, est le fruit de combinaisons longuement préparées, mûries et réfléchies, qui ont exigé plus d'un remaniement. Il est donc inadmissible que le délai de quinze jours, déjà nécessaire pour le transcrire ou le copier, ait suffi pour le composer.

Sans doute, Constant écrivait avec une grande facilité, une rapidité extrême. Ses contemporains lui rendaient ce témoignage. Député, il lisait ses discours, mais selon l'heureuse expression de Loménie, il les improvisait la plume à la main, lorsqu'il écrivait la réplique pendant que l'orateur, à qui il répondait dans la même séance et sans divertir, occupait la tribune. Mais aussi ses discours portent la peine de cette rapidité, et il serait difficile de les citer comme des modèles accomplis. Cette infériorité relative est surtout sensible lorsqu'on les compare à ceux que prononcèrent à la même époque Royer-Collard, le général Foy, le comte de Serre et même Camille Jordan. A vrai dire, les discours de Constant sont, au point de vue de la forme, ce qu'il a produit de plus inférieur. On ne saurait les comparer à ceux qu'a écrits Chateaubriand, où l'on retrouve du moins, parce qu'ils étaient laborieusement composés, les qualités comme les défauts qui le distinguent comme écrivain.

Nous avons déjà constaté que Constant n'a presque pas parlé d'*Adolphe* dans son journal, et il est difficile de savoir ce qu'il a voulu dire, lorsqu'il prétend l'avoir écrit en quinze jours. Si le fait était absolument exact, il aurait été composé avec une rapidité qui se serait trahie par des négligences, des vices de style, des fautes de goût ; il n'en existe pas. Nous

savons cependant ce que valaient ses écrits lorsqu'il les composait au courant de sa plume, sans préparation. Il le savait aussi lorsqu'il écrivait à Mme de Charrière!... « *Comme j'écris sans style, sans mesure et sans travail, j'écris à traits de plume...* » lorsqu'il écrivait à Mme de Nassau : « *J'ai peur que le livre ne se ressente de la rapidité avec laquelle je l'ai écrit.* »

Certaines brochures écrites avec une rapidité excessive prouvent assez qu'il n'était pas affranchi de la loi du travail et de l'effort.

On y trouve des phrases comme celle-ci : *un mouvement rétrograde, qui, se prolongeant au delà de ses bornes nécessaires, ne laisse enfin pour vestiges des changements que l'on voulut opérer, que des débris, des larmes, de l'opprobre et du sang,* ou bien *des germes qui menacent d'une explosion soudaine.* — Dans la lettre que Constant écrit à Mme de Nassau au sujet de René, on lit : *Je sais bon gré à l'auteur d'avoir réuni beaucoup de raison à la conception et à la peinture de toute l'exaltation et de tout le vague qui paraissent à la jeunesse au-dessus de la raison.*

C'est ainsi qu'il aurait écrit *Adolphe*, s'il n'avait mis que quinze jours à le composer.

Telle n'a pas été la manière de composer de Constant lorsqu'il a écrit son ouvrage sur la religion. On lit à ce sujet, dans un grand nombre de pages de son journal: refait ou recopié tel chapitre. L'introduction et le premier chapitre lui coûtèrent un long travail. Il les remaniait sans cesse. Cela se comprend. Comme ils ne renferment que des idées générales, facilement flottantes et indécises, il lui fallut plus de travail pour leur donner du corps. Aussi, ce n'est qu'après de nombreux remaniements qu'il écrit dans son journal, à la date du 29 pluviose au XII (1804): « J'ai achevé mon introduction et revu les trois premiers chapitres de mon livre, je le trouve très bon, et crois qu'il pourrait rester ainsi. »

Non seulement Constant remettait sur le métier ce qu'il avait composé, mais encore il avait besoin de s'aider des lumières d'autrui. Il lui fallait un confident, un juge. Il choisit Sismondi: « J'ai, dit-il, un esprit paresseux qui se contente trop facilement de ce qu'il a fait, et qui est en même temps ombrageux et qui s'en dégoûte. J'ai besoin de quelqu'un qui, tour à tour, m'oblige à reconnaître les défauts de ce qui ne

vaut rien et m'empêche de jeter au feu la beauté avec les défauts. »

« J'ai lu, ajoute-t-il, mon introduction à Sismondi. Il en a été frappé. C'est un homme sans esprit, mais qui a des principes très justes et des intentions très pures.» — Et plus loin : « J'ai continué avec Sismondi la lecture de mon ouvrage. Bien des choses l'étonnent parce qu'il est ignorant...» Sismondi ignorant !

Il écrit encore : « Sismondi me continue encore la lecture de mon ouvrage. Cela m'est fort utile parce qu'il lit mal, et que je juge mieux de l'impression produite ; et bien que Sismondi n'ait pas les connaissances nécessaires, il s'aperçoit néanmoins des lacunes que j'ai laissées par inadvertance ou paresse. »

Tant de précautions pour écrire un ouvrage inférieur pour le style à *Adolphe,* n'indiquent-ils pas que celui-ci n'a pas été écrit en quinze jours? Constant raconte à sa tante qu'il a composé une brochure en huit jours, et que c'est là un tour de force. Mais cette brochure ne représente qu'une minime partie du travail d'*Adolphe*, et, si c'est un tour de force que de l'avoir écrite en huit jours, la composition de ce roman en quinze jours tiendrait du prodige.

Non, *Adolphe* n'a pu être écrit dans ce délai. Il a fallu des mois, et de longs mois, pour l'écrire, et si Constant a dit vrai, c'est parce que ce roman était déjà en partie composé lorsqu'il a commencé à l'écrire. Et de là nous concluons que s'il a fallu huit jours pour écrire la brochure et quinze seulement pour écrire *Adolphe*, c'est que les matériaux qui ont été employés pour écrire le premier de ces deux ouvrages étaient loin d'être aussi complets que ceux qui ont servi à écrire le second.

Nous avons déjà dit que Constant avait lu plusieurs fois *Adolphe* à certaines personnes avant de le publier.

Le roman d'*Adolphe* étant composé, Constant le lut à un certain nombre de personnes, cinquante d'après son appréciation. Il le lut notamment au marquis de Boufflers qui en savait long sur Coppet par le duc de Sabran dont il devait épouser la mère.

On lit, en effet, dans le journal : « J'ai lu mon roman à

M. de Boufflers qui en a parfaitement saisi le sens. Il est vrai que ce n'est pas d'imagination que j'ai écrit : *non ignara mali.* Cette lecture m'a prouvé que je ne devais pas mêler une autre épisode de femme à ce que j'ai déjà fait. Ellénore cesserait d'intéresser, et, si le héros contractait des devoirs envers une autre et ne les remplissait pas, sa faiblesse deviendrait odieuse. »

Nous avons ainsi la preuve que Constant songeait déjà à donner une suite à *Adolphe,* et qu'il jugeait opportun de la publier séparément pour ne pas diviser l'intérêt.

Le journal parle aussi d'autres lectures. On y lit : « Lu mon roman à M^me^ de Coigny ; elle se révolte contre le héros. » — « Lu mon roman chez M^me^ Laborie. Toutes les femmes qui étaient là fondent en larmes. » — « Soirée chez M^me^ Récamier avec Fauriel. Je leur lis mon roman qui leur produit un singulier effet. Le caractère du héros les révolte. »

Constant lut aussi *Adolphe* à Sismondi, qui était le confident de tous ses travaux. La connaissance qu'il en avait lui fit plus tard une position difficile. On sait qu'il entretenait une correspondance suivie avec la comtesse d'Albany, qui, elle aussi, n'avait pas opté pour le mariage. Après la publication d'*Adolphe,* celle-ci voulut connaître son sentiment sur cette œuvre. Mais comme il y avait, malgré des dissemblances qui étaient absolues, quelque analogie entre la position d'Ellénore et celle de sa royante correspondante, il feignit, pour ne point la blesser, de ne pas connaître *Adolphe*, et il attendit, avant de lui transmettre son appréciation, qu'elle lui eût transmis la sienne. Du reste, nous reviendrons sur ce point.

Émile Cauvet.

(*A suivre.*)

# LA TRADUCTION DU NOUVEAU TESTAMENT

## EN ANCIEN HAUT ENGADINOIS

**Par BIFRUN**

## EVANGELIUM JOHANNIS

**[302] La vita da Sanc Iohannis três Sanc Hierônimum.**

Ioannes apostel, quæl che Iesus amæua fick, filg da Zebedæi, frêr da Jacobi apostel, quæl che Herodes, dsieua la paschiun delg signer, sthchiauazó, l'g plü dauos da tuots ho scrit l'euangeli : siand aruô dals huasthgs da Asiæ, incunter Cerinthum & ôters hereticks, & alg postüt s'aluand alhura sü la duttrina dals Ebioniters, quæls chi dian ferm, che Christus nu saia stô auns co Maria. Et alló três es el stô sthfurzô da metter oura la sua divina natiuitêd. Mu é dian er üna ôtra chiaschun da quaista scritüra : Che cura el hauét lijt l's cudesths da Mathei, & da Marci, & da Luca, chel hêgia schert ludô lg text de l'Hijstoria, & hêgia cufermô che aquels hêgian dit l'g uaira, mu imperscho chels hêgian scrit l'historia dick dad ün an, in aquæl el ho er hagieu indürô, dsieua la praschun da Ioannis. Et uschia hauiand laschô stêr ün an, l's fats da quæl eran dits da trais dels, ho er arestdô l's [303] ats dalg tijmp uiuaunt passô, auns co che Iohannes gnis sarrô in praschun : sco é po esser appalais ad aquels chi ligian diligiantamang l's cudesths dals quater euangelis. Quæla chiôsa prain uia la discordgia, quæla chi pêra esser da Iohannis cu l's ôters. El ho scrit er üna epistla da quæla es l'g cumanzamaint : Aqué chi es stô dalg cumanzamaint innó, aqué che nus hauain udieu & uis cun nos œilgs & guardô, & che nos mauns haun tuchiô dalg uierf de la uitta : quæla chi uain ludêda da tuots spirituæls & illatrôs hummens. Et las ôtras duos,

da quælas es lur principi : L'g seniour alla schernida duonna & â ses filgs : et aquella dsieua : L'g seniour â Caio chiarischem quæl ch' eau am in uardæt : uignen assignêdas â Iohannes prêr, da quæl aunchia huoz ün di uain amussô üna ôtra sepultüra ad Ephesum: & ünqualchiüns paissen che saien duos algurdaunzas da quel prœpi Ioannis Euangelista : da quæla chiôsa nus uulain araschunêr, cura che nus gnin suainter hourden tiers Papiam ses sculêr. Ilg quatuordeschêuel an dimê la secunda persecution dsieua Neronem, muantand Domitiano es el stô cuffinô in l'isla Pathmos, & ho scrit Apocalijpsym, quæla chi metten oura Iustinus mar-[304]-tijr & Hireneus. Et siand amazô Domitiano & ses fats delg Senat aruots três la sia memma bgierra crudelitæd, schi es el suot l'g princip Pertinace turnô ad Ephesum, dürant alló infina al'g princip Traianum. Et ho adrizô sü tuottas las baselgias da Asiæ, & las ho arischidas, & siand gnieu uijlg, schel mort îls sasaunta oick ans dsieua la paschiun delg signer & dspera aquella cittêd es el seppulieu.

## [305] Lg' Evangeli seguond Iohannem.

### CAP. I.

(1) Ilg principi era l'g uierf & l'g uierf era tiers dieu & dieu era aqué uierf. (2) Aqué era l'g principi tiers dieu. (3) Tuottes chiôses sun fattas três el & sainza el nun es fat ünguotta, aqué chi es fat. (4) In el era la uitta, & la uitta era la liüsth della lieud. (5) & la liüsth liüscha in la sckiürezza, & la sckiürezza nun l'ho pigliêda. (6) Et era ün hum tramis da Dieu quæl hauaiua num Iohannes: (7) aquaist uen par testimuniaunza, par chel des pardütta de la liüsth, & par che tuots craiessen três el. (8) El nun era aquella liüsth, mu el era tramis par dêr pardütta â la liüsth. (9) Aquella era la uaira liüsth, la quæla chi igliümna scodün hum chi uain îlg muond.(10) El era îlg muond, & lg muond es fat três el, & l'g muond nun l'g ho cunschieu. (11) El es gnieu îlg sieu, & l's ses nulg haun arfschieu. (12) Mu tauns chi l'g haun arfschiu, ad aquels hol dô che possen duantêr filgs da Dieu, ad aquels, cun num, chi craiessen in sieu num. (13) Quæls chi nu sun da saung né da la uoluntæd della chiarn, né da la

uoluntæd delg [306] hum, dimperse sun naschieus da dieu. (14) Et aqué uierf es fat chiarn & ho afdô traunter nus : & nus hauain uis la sia glœrgia sco da quel filg sul genuieu dalg bab : plain d'gracia & d'uardæt. (15) Iohannes do pardütta dad el & clama dschant : Aquaist era é, da quel ch'eau dschaiua, quæl gniand dsieua me ho passô avaunt me, per che ch'el era auns co eau. (16) Et da la sia plainezza hauain nus tuots arfschieu, & gracia par gracia. (17) Per che la lescha es dêda três Mosen ; & la gracia & uardæt es parschiendida três Iesum Christum. (18) Dieu mæ nun ho üngiün uis : l'g filg sul genuieu, quæl chi es îlg sain del bab, aquel l'ho declarô. (19) Et aquaist es la testimuniaunza da Ioannis, cura che l's lüdeaus hauaiuen tramis qui da Hierusalem l's sacerdots & l's Leuits par l'g dumandêr : Chi ist tü ? (20) Et el s'cufessó & nu sthnaió. Et cunfessó dschant : Eau nu sun Christus. (21) Et l'g dumand[a]uun : che dimê ? ist tu Helias ? Et el dis : Eau nu sun. Ist tü aquel profet ? Et arispondét : Nu. (22) Et dissen dimê agli : chi ist tü che nus dettan ariposta ad aquels chi haun tramis nus ? Che dist tü da te duessa ? (23) El dis : Eau sun üna uusth, quæla chi uo clamant îlg deserd : adrizó la uia delg signer : da co chi ho dit E- [307] - saias profe t. (24) Et aquels chi eran tramis, eran dals phariseers. (25) Et l'g dumandaun & dissen agli : Par che battagiast tü dimê, schi tü nun ist Christus né Helias né ün profet ? (26) Mu Ioannes arespundét ad els, dschant : Eau battaig cun l'ouua, mu in miz vus sto ün, quæl che vus nu cunschais. (27) Aquel es é quæl gniand sieuva me es passô me avaunt, da quæl ch'eau nu sun deng da scharrantêr üna curegia da la sckiarpa. (28) Aquaistas chiôses sun duentêdas in Bethabara, uisura l'g Iordan, innua che Ioannes battagiêua. (29) Et îlg di dsieua uezét Ioannes Iesum gniand tiers se, & dis : Uhé l'g agnilg da dieu, quæl chi prain uia l's pchiôs dalg muond. (30) Aquaist es é, da quæl ch'eau dschaiua : Dsieua me uain ün hum, quæl chi es passô me auaunt : per che el era auns co eau. (31) & eau nu l'g cunschaiua, mu par chel uigna manifestô ad Israel, par aqué sun eau gnieu â battagiêr. (32) Mu Ioannes ho dô pardütta, dschant : Eau hæ uis gniand l'g spiert in fuorma dad üna columba giu da schil, )& es stô sur el. (33) eau nu cunschaiua el : mu aquel chi ho tramis me,

par ch'eau battegia cun l'ouua, aquel ho dit â mi: Sur aquæl che tü uais gniand giu l'g spiert, & stand sur el, aquaist [308] es aquel chi battagia cu l'g sainc spiert. (34) Et eau hæ uis & hæ dô pardütta che aquaist saia filg da Dieu. (35) Et îlg di dsieua da binœf stêua Ioannes & duos da ses discipuls. (36) & el guardó Iesum chi chiaminêua, & dis : Uhé l'g agnilg da dieu. (37) Et duos discipuls l'g uditten faflant, & sun ieus dsieua Iesum. (38) Et Iesus s'uuluét & guardó aquels chi gniuan dsieu'el, & dis ad els : che scherchiẹs uus? Quẹls dissen agli : Rabbi, quæl schi tü mettas oura, uuol dir Maister, innua stæs tü? (39) Et el dis ad els : gni & uezé. Et uennen & uezetten, innua chel stêua. Et stetten aquel di tiers el: & era intuorn la disthẹfla hura. (40) Elg era Andreas frêr da Simonis Petri, ün da quels chi hauaina udieu de Ioanne & eran ieus dsieua el. (41) Et aquaist l'g prüm acchiattó ses frêr Simonem, & dis agli : Nus hauain acchiattô Messiam, quæl, schi tü mettas oura, uuol dir : hunschieu. (42) Et l'g mnét tiers Iesum. Et Iesus l'g guardó & dis : Tü ist Simon filg da Ionæ, tü uainst ad hauair num Cephas, chi uuol dir, schi tü mettas oura: pedra. (43) Et îlg di dsieu[a] uous ir Iesus in Galileam & acchiató Philipum & dis agli : uitten dsieua me. (44) Et Philippus era da Betsaida la citteḍ da Andreæ e da Petri. (45) Et Philippus acchiató Nathanael & dis agli : Da quæl Moses ho scrit in la lescha & in l's [309] profets hauain nus acchiatiô Iesus Nazarenum filg de Ioseph. (46) Et Nathanael dis agli : Po esser ünqualchiôsa d'bœn de Nazareth? Et Philippus dis agli : vitten & mira. (47) Et Iesus uezét gniand tiers se Nathaniel & dis dad el : vhé vairamang ün Israelita, in aquæl nun es ingian. (48) Et N[a]thanael dis agli : innuonder m'cugnioschas tü? Et Iesus arespundét & dis agli : auans co che Philippus t'clammás, cura che tü eras suot l'g bœsthe da figs, schi uezaiua eau te. (49) Et Nathaniel arespundét & dis agli : Rabi, tü ist aquel filg da Dieu, tü ist aquel araig da Israel. (50) Et Iesus arespundét & dis agli : Per che ch'eau hæ dit, ch'eau uezaiua te suot l'g bœste da figs, schi craiast tü ; tü uainst bain â uair mêr chiôses co aquaistes. (51) Et dis agli : Par l'g uaira, par l'g uaira ch'eau dich â uus, che aqui dsieua che uus gnis â uair l'g schil auert & l's aungels da Dieu giand sü & gniand giu sur l'g filg delg hum.

ANNOTATIUNS

*L'g filg sul genieu dalg bab*] uuol dir : Unigenitus, uschia es Christus.

## [310] CAP. II.

(1) Et îlg ters di gniuan fat nuozzes in Cana da Galileæ, & era la mamma da Iesu alló. (2) Et es er Iesus clamô & er ses discipuls â las nuozzes. (3) Et siant amanchiô l'g uin, schi dis la mamma da Iesu ad el : È nun haun uin. (4) Iesus dis agli : Duonna, che hæ eau da fêr cun te ? E nu es aunchia gnieu la mia hura. (5) Sia mamma dis als seruiains : Fasché tuot aqué chel uain â dir â uus. (6) Et eran alló sijs uaschéls d' pedra, mis suainter la purificatiun dals Iüdeaus, quæls tgniauen scodün duos ú trais imzüras. (7) Iesus dis ad els : Impli l's uaschéls d'ouua. Et inplitten aquels infina sü sum. (8) Et dis ad els : Huossa schuüdó aint & purtó agli schlarêr : & purtaun. (9) Et sco l'g schlarêr hauét assagiô l'ouua müdêda in uin, né sauaiua, inuonder che aqué füs, mu l's seruiains, sauaiuen, quæls chi hauaiuen mis aint l'ouua, schi clamó el l'g spus (10) & dis agli : Scodün hum prüm metta sü bun uin, & cura che sun inauriôs, alhura aquel chi es plü mêl. Mu tü hæst saluô l'g bun uin infina ad aquaist tijmp. (11) Aquaist cumenzamaint dallas isainas ho fat Iesus in Cana da Galileæ. Et ho appallantô la sia glœrgia & haun craieu in el ses discipuls. (12) Dsieua [311] aqué giet el giu Capernaum, el & sia mamma & ses frars & ses discipuls, & stetten alló brichia bgiers dis. (13) Et la pasthqua dals Iüdeaus era ardaint, & Iesus giet sü â Hierusalem, (14) & acchiattó îlg taimpel aquels chi uendaiuen boufs & nuorses & culumbas, & bauncckijrs chi sezaiuen. (15) Et cura chel hauét fat üna giesthla our d' suettas, schi chiatschó el tuots our delg taimpel, nuorsas & boufs insemmel, & spandét l's danêrs dals bauncckijrs, & aruuerós l's bauncks. (16) Et dis ad aquels chi uendaiuen culumbas : Prandé aqué aqui dauend & nu fasché la chiêsa da mes bab üna chiêsa da marchiô. (17) Alhura ses discipuls sun algurdôs, che sto scrit : La schigliusia de la tia chiêsa m'ho magliô. (18) Par aqué l's Iüdeaus haun arespundieu & dian agli : Che isaina amuossas tü â nus, per che tü

fæs aquaistas chiôses? (19) Iesus arespundét & dis ad els: Aruinó aquaist taimpel & in trais dis vœlg eau adrizêr sü aquel. (20) L's Iüdeaus dimê dissen: In quaranta sys ans es fabrichiô sü aquaist taimpel, & tü in trais dijs uoust adrizêr sü aquel? (21) Mu el dschaiua dalg taimpel da sieu chiœrp. (22) Et par aqué cura chel füt arisüstô dals muorts, schi s' algurdaun ses discipuls, ch'el hauauia dit aqué ad els, & craietten â la scritüra & agli plêd, quæl chi hauaiua [**312**] dit Iesus. (23) Et siand â Hierusalem in la pasthqua sülg di de la festa, schi craietten bgiers in sieu num, ueziand las sias isainas, quælas chel faschaiua. (24) Mu el, Iesus, nu s' fidêua sesues dels, três aqué chel cunschaiua tuots, (25) né hauaiua bsüng che ünqualchiün dés pardütta delg hum, per che el sauaiua bain aqué chi era aint îlg hum.

ANNOTATIUNS

*schlarêr*] dispensadur de la ustqueria, maister da cumpartir. *Della purificatiun dals Iüdeaus*] delg natagiêr suainter la lur escha, che s' lauaiuen inmünchia di (éd. in main dache).

## CAP. III.

(1) Et era ün hum dals phariseers cun num Nicodemus, parzura dals Iüdeaus, (2) aquel uen tiers Iesum d'not, & dis agli: Rabbi, nus sauain che tü ist gnieu da Dieu par ün maister. Par che üngiün nu po fêr aquellas isainas, quælas che tü fæs, u pœia che deus saia cun el. (3) Iesus arespundét & dis agli: Par l'g uaira ch'eau dich â ti, u poeia ch'ün nascha zura ingiu, schi nu po el uair l'g (ed. l'd) ariginam da Dieu. (4) Nicodemus dis ad el: co po l'hum nascher siand uijlg? Po el forza danœf ir aint îlg uainter da sia mamma & nascher? (5) Iesus arespundét: [**313**] Par l'g uaira, par l'g uaira ch'eau dich â ti, u pœia che l'hum nascha da l'ouua & dalg spiert, schi nu po el ir aint îlg ariginam da Dieu. (6) Aqué chi es naschieu dalla chiarn es chiarn: & aqué chi es naschieu dalg spiert es spiert. (7) Nu t'dêr müraueglia ch'eau hæ dit â ti: uus stuais nascher zura ingiu. (8) L'g spiert sufla innua chel uoul, & tü ôdas la sia uusth, mu tü nun sês, innuonder chella

uain & innua chella uo. Uschia es scodün quæl chi es naschieu delg spiert. (9) Nicodemus arespundét & dis agli: In che mœd paun aquaistas chiôses duantêr? (10) Iesus arespundét & dis agli: Tü ist aquel maister da Israelis, & nu sæs aquaistes chiôsês? (11) Par l'g uaira, pa'lg uaira ch'eau dich â ti: aqué che nus sauain, dschain nus: & aqué che nus hauain uis, dains pardütta & nossa pardütta nun arfschais uus. (12) Sch'eau hæ dit â uus chiôses terregnes & nu craias, in che mœd gnis â crair, sch'eau dich â uus chiôses celestiælas? (13) Et üngiün nu uo sün schil ôter co aquel chi es gnieu qui da schil, l'g filg delg hum, quel chi es in schil. (14) Et da co che Moses ho aduzô la zerp îlg deserd, uschia stouua er gnir aduzô l'g filg delg hum, (15) par che scodün chi craia in el, nu pijra, dimperse chel hêgia la uitta eterna. (16) Per che uschia ho deus amô l'g muond, chel ho dô ses filg sul genieu, par che scodün chi craia in el, nu pijra, dimperse [**314**] hêgia la uita æterna. (17) Per che deus nun ho tramis ses filg îlg muond par chel cundanna l'g muond, dimperse par che l'g muond uigna saluô três el. (18) Aquel chi craia in el nu uain cundannô. Mu aquel chi nu craia es gio cundannô, per che el nun ho craieu îlg num dalg sul genuieu filg da Dieu. (19) Et aquaista es la cundanaschun, che la liüsth es gnida îlg muond & la lieud haun amô plù fick la sckiürezza co la liüsth. Per che lur houres eran mêlas. (20) Per che scodün chi fo mêl, uuol mêl â la liüsth, né uain â la liüsth, par che sias houres nu uignen imbitêdas. (21) Mu chi adroua la uardæt, uain â la liüsth par che ses fats saien appalais, & che saien fats in Dieu. (22) Dsieua aqué uen Iesus & ses discipuls in terra da Iudea & dmurêua alló cun els, & battagiêua. (23) Mu é battagiêua er Ioannes in Aennon dspera Salim: per che allo eran bgierras ouuas, & gniuan, & gniuan battagiôs. (24) Per che Iohannes nun era aunchia chiatschô in praschun. (25) Et es aluêda sü üna differijntia dals discipuls da Ioannis cun l's Iüdeaus dauard la purificatiun. (26) Et uennen tiers Ioannem & dissen agli: Rabbi, aquel chi era cun te uisur l'g Iordan, ada quel che tüh æs dô testimuniaunza: uhé aquel battagia, & tuots uignen tiers el. (27) Ioannes arespundét & dis: l'hum nu po ar-[**315**]-schaiuer qualchiôsa, u pœia che saia agli dô da schil, (28) vus suessa isches pardütta

ch'eau hæ dit : Eau nu sun Christus, dimperse eau sun tramis auaunt el. (29) Aquel chi ho la spusa, es spus, & l'g amich delg spus aquel chi sto & ôda aquel, & s'allegra cun algrezchia parmur de la uusth delg spus, & aquella mia algrezchia dimê es cumplida, (30) el stuoua crescher & eau gnir imminuieu. (31) Aquel chi es gnieu zura ingiu, es sur tuots. Aquel chi uain our de la terra, es terreng, & our de la terra fauela el. Aquel chi es gnieu giu da schil es sur tuots (32) & qué chel ho uis & ho udieu, aqué do el pardütta, & la sia testimuniaunza nun arschaiua üngiün. (33) Aquel chi arschaiua sia testimuniaunza, aquel ho isaglô che deus saia uræst. (34) Per che aquel, quæl che deus ho tramis, fauella la uerua da dieu. Per che ad aquegli nu do deus l'g spiert ad imzüra. (35) L'g bab ama l'g filg, & ho dô agli tuottes chiôses aint in maun. (36) Aquel chi craia agli filg ho la uitta æterna, mu aquel, chi nu craia agli filg, nu uain â uair la uitta, dimperse l'ira da dieu arumagna sur el.

## CAP. IIII.

(1) Sco dimê l'g signer hauét sauieu, che l's phariseers hauaiuen udieu, chel faschaiua plü bgiers discipuls et battagiêua, co Iohannes : (2) cunbain Iesus sues nu battagiêua, dimperse ses discipuls : (3) schi abandunó el Iudeam, & tiró uia darchiô in Galileam. (4) Et el stuaiua passêr três la Samariam. (5) Et três aqué uen el in la cittêd Samariæ, quæl chi uain ditta Sychar dspera l'g bain, quæl chi det Iacob â ses filg Ioseph. (6) Et era alló la funtauna da Iacob. Iesus siand dimê staungel dalg uiêdi, sezaiua uschia sur la funtauna. Et era intuorn las sijs huras. (7) & uen üna duonna Samaritauna, par prender sü ouua. Iesus dis agli : Do â mi da baiuer : (8) Perche ses discipuls eran ieus aint in la cittêd par cumprêr spaisa. (9) Et aquella duonna Samaritauna dimê dis agli : In che mœd tü, siand Iüdeau, dumandast â mi da baiver, quæla chi sun üna duonna Samaritauna ? Perche l's Iüdeaus nun haun cuuigna cun l's Samaritauns. (10) Iesus arespondét & dis agli : Schi tü saués l'g dun da dieu, & chi es aquel, chi disth â ti : do â mi da baiuer, schi hauést tü agra-

giô dad el, & haués dô â ti ouua uiua. (11) La duonna dis agli: Signer, tü nun hæs cun che tü trêias sü, & l'g puoz es hôt, innua dimê hæst aquella ouua uiua? (12) Ist forza mêr co nos bab Iacob, quæl chi [**307**] ho dô â nus l'g puoz, & el sues ho bauieu our da quel, & ses filgs, & sia muaglia? (13) Iesus arespundét & dis agli: Scodün quæl chi baiua da quaista ouua, aquel uain darchiô ad hauair sait. (14) Mu scodün quæl chi baiua da l'ouua, quæla ch'eau dun agli, nu uain ad hauair sait in æterna, mu l'ouua quæla ch'eau dun agli duainta in el üna funtauna saglianta in la uitta æterna. (15) La duonna dis agli: Signer, do â mi d'aquell'ouua, ch'eau nun hêgia sait, né ch'eau uigna aqui â' n' prendar sü. (16) Iesus dis agli: vatten, clamma tes marid & uitten aqui. (17) La duonna arespundét & dis agli: Eau nun hæ marid. Iesus dis (dis) agli: Tü hæs bain dit, eau nun hæ marid. (18) Per che tü hęs hagieu schinc marids, & huossa aquel che tü hæs nun es tes marid. Aqué hæst dit l'g uaira. (19) La duonna dis agli: Signer, eau uez che tü ist ün profet. (20) Nos babuns haun adurô in aquaist munt & uus dschais (ed. dschaia) uschia che â Hierusalem es l'g lœ innua che s'astouua adurêr. (21) Iesus dis agli: Duonna, craia â mi, che uain l'hura, cura che uus nu gnis né in aquaist munt né â Ihérusalem ad adurêr l'g bab. (22) Vus aduręs aqué che uus nu sauais, nus adurain aqué che nus sauain, per che l'g salüd es dals Iüdeaus. (23) Mu é uain l'hura & es huossa, cura che l's uairs adurêdars aduran l'g bab in spiert & in uardæt. Per che er l'g bab scher-[**318**]-chia tals chi aduran el. (24) Deus es spiert & aquels chi l'g aduran el, stouuan adurêr cun spiert & uardæt. (25) La duonna dis agli: Eau sæ che Messias uain â gnir, quæl chi s' disth Christus, cura dimê chel uain, schi uain el â dir â nus tuottes chiôses. (26) Iesus dis agli: Eau sun aquel chi schaunsth cun te. (27) Et adüntrat uennen ses discipuls, & s'asthmürafgliêuan, chel schanschêua cun la duonna. Imperscho üngiün nu dis: che scherchiastü? u par che schaunschast tü cun ella? (28) Et la duonna três aqué laschó la sia seggia, & tiró uia in la cittêd, & dis als hummens: (24) Gní & uezé ün hum quæl chi ho dit â mi tuot aqué ch'eau hæ fat: es forza aquaist aquel Christus? (30) Et gietten our della cittêd par aqué & gniuan tiers el. (31) Et in aqué da miz l'g aruêuan l's discip uls

dschant: Rabbi, mangia. (32) Mu el dis ad els : Eau hæ üna spaisa da mangiêr, quæla che uus nu sauais. (33) Et l's discipuls dschaiuen dimê traunter se : L'g ho forza qualchiün purtô agli chel mangia? (34) Iesus dis ad els: La mia spaisa es ch'eau fatscha aqué chi uuol aquel chi ho tramis me, & ch'eau cumplescha la sia lauur. (35) Nu dschais uus forza: é sun aunchia quater mais, & la mes uain â gnir. Uhé eau dich â uus : huzó uos œilgs [319] & guardó las chiampagnas per che é sun gio aluas par schunchiêr la mes. (36) Et aquel chi schunchia arschaiua la paiagla : & cligia l'g früt in la uitta æterna: par che er aquel chi semna s'allegra, & er aquel chi schunchia cun el insemmel. (37) Per che in aquaist es l'g plêd uaira, ch'ün ôter es aquel chi semna, & ün ôter aquel chi schunchia. (38) Eau hæ tramis uus â schunchiêr aqué che uus nun hauais lauurô. Oters haun la[u]urô & uus isches antrôs illas lur fadias. (39) Et our da quella cittêd craietten bgiers dals Samaritauners in el, très l'g plêd de la duonna chi havét dô testimuniaunza, chel haués dit â si tuot aqué chella hauét fat. (40) Et siand gnieus tiers el l's Samaritauners, schi l'g aruêuan é chel stes tiers els: & el stét alló duos dis. (41) Et bgiers plüs craietten très sieu plêd: (42) & dschaiuen â la duonna: huossa très tieu araschunêr nu craian nus plü, per che nus n's suessa hauains udieu & sauain, che aquaist saia uairamang l'g saluêder delg muond Christus. (43) Et dsieua duos dis s'partit el da ló, & tiró uia in Galileam. (44) Per che el suessa Iesus det testimuniaunza, che ad ün profet nu gnis spœrt hunur in sia patria. (45) Siand dimê gnieu in Galileam, schi l'g haun arfschieu l's Galileers hauiand uis [tuottes chiôses]. (46) Et Iesus uen darchiô in Cana da Galileæ, innua hauaiua fat our da l'ouua uin. (48) Et era ün schert curtischaun delg araig, da quæl l'g filg era amallô in Capernaum. Aquaist hauiand udieu che Iesus era gnieu da la Iudea in Galileam, schi tirol uia tiers el, & l'g aruêua chel gnis giu & guaris ses filg, per che aquel craiaua. (48) Et Iesus dis ad aquel: u pœia che uus nu uezas isainas & miracquels, schi nu craias uus. (49) Et l'g curtischaun dis ad el: Signer, uijtten giu, auns co che mes filg muora. (50) Iesus dis agli : uatten, tes filg uiua. L'hum craiét alg plêd, quæl chi hauaiua dit agli Iesus, & giaua. (51) Et alhura giand el giu schi uennen agli incunter l's famalgs,

& l'g purtaun la nuuella, dschant: Tes filg uiua. (52) Mu el dumandó ad aquels l'hura, in aquæla el füs stô imgiurô. Et dissen agli: Hijr â las set huras l'g abandunó la feuura. (53) Et l'g bab cunschét che aquella era l'hura, in aquæla Iesus haués dit agii: tes filg uiua, & craiét el & tuotta sia chiêsa. (54) Aquaista darchiô secuonda isaina ho fat Iesus, cura chel uen da la Iudea in Galileam.

[321] CAP. V.

(1) Dsieua aquaistas chiôses era üna festa dals Iüdeaus, & Iesus giet sü â Hierusalem. (2) Et â Hierusalem es ün lauaduoijr tiers la plazza de la muaglia, quæl chi uain anumnô in Hebreesth Bethseda, quæl chi ho schinc uorgs: (3) in aquels giaschaiua üna granda quantitæd d'amalôs, d'orphs, d'zops, d'cuntrats quæls chi aspettêuan lg' amuentêr de l'ouua. (4) Per che lg' aungel gniua giu d'ün schert tijmp îlg lauadoijr, & turblêua l'ouua. Alhura lg' prüm chi giaiua giu dsieua che l'ouua era turblêda, schi duantêua el saun da scodüna malatia, chel hauaiua. Et era alló ün hum quæl chi hauaiua hagieu üna malatia trent'oick ans. Aquel hauiand uis Iesus giaschand giu, & hauiand sauieu che gio da bgier tijmp el hauaiua üna malatia, schi dis el agli: Vuost gnir saun? L'g amalô arespundét agli: Signer, eau nun hæ ün hum, che cura che l'ouua es turblêda, chi metta me ilg lauadoijr. Mu intaunt ch'eau uing, schi uo gio ün ôter giu auaunt me. (8) Iesus dis agli: sto sü, prain tieu grauat & chiamina. (9) Et aquel hum es impestiaunt duantô saun, & prandét sieu grauat & chiaminêua. Et in aquel di era l'g sabbath. (10) Et l's Iudeaus dschaiuen ad aquegli, chi era fat saun: elg es sabath, é nun es â ti licit da purtêr lg' grauat. (11) Mu el are-[322]-spondét ad els: Aquel chi m' ho fat saun, les ho dit â mi: prain tieu grauat & chiamina. (12) Et l'g dumandêuan: Chi es aquel hum, chi ho dit â ti: prain tieu grauat & chiamina? (13) Et aquel chi era gnieu saun nu sauaiua chi aquel füs. Per che Iesus era trat sur ün maun, per che in aqué lœ era bgier pœuel. (14) Dapœia l'g acchiattó Iesus îlg taimpel, & dis agli: Uhé tü ist fat saun, aqui dsieua nu pchiêr, che nu gratiagia â ti ünqualchiôsa pijs. (15) Et

aquel hum tiró uia, & dis als Iüdeaus, che füs Iesus, da quæl chel füs guarieu. (16) Et três aqué l's Iüdeaus persequitêuan Iesum, & scherchiêuan dalg amazêr, per che el haués fat aquaistas chiôses îlg sabath. (17) Et Iesus arespundét ad els: Mes bab infina ad aquaist tijmp lauura, & er eau lauur. (18) Par aqué dimê scherchiêuan l's Iüdeaus plü fick dalg amazêr, per che el nun haués sulamaing aruot l'g sabath, mu el haués er dit che dieu füs ses bab, s' faschiand se inguæl â dieu. (19) Et alló três arespondét Iesus & dis ad els : Par l'g uaira, par l'g uaira ch'eau dich â uus, che l'g filg nu po fêr da se sues ünqualchiôsa, upœia ch'el ueza faschand ünqualchiôsa l'g bab, par che inmünchia chiôsa che aquel fo, aquella prœpia fo er l'g filg. (20) Par che l'g bab uuol bain alg filg, & amuossa agli tuottes chiôses quælas chel fo : & [**323**] uain ad amussêr agli plü grandas houres co aquellas, che uus gnis â 's astmürafgliêr. (21) Par che da c(h)o che l'g bab astdaista sü l's morts & l's fo uifs, uschia er l'g filg fo uifs aquels chel uuol. (22) Par che l'g bab nu giüdichia alchiün, dimperse el ho dô zuond l'g giüdic[i] agli filg : (23) par che tuots hunuran l'g filg, da co che hunuran l'g bab. Aquel chi nun hunura l'g filg, nun hunura l'g bab, quel chi ho tramis aquel. (24) Par l'g uaira, par l'g uaira, ch'eau dich â uus, quæl chi ôda mieu plêd, & craia ad aquegli chi ho tramis me, ho la uitta æterna, & nu uain â passêr da la muort in la uitta. (25) Par l'g uaira, par l'g uaira dich eau â uus, che uain â gnir l'hura, & es huossa, cura che l's morts uignen ad udir la uusth da dieu: & aquels chi ôdan uignen â uiuer (26) Per che da co chelg bab ho la uitta in se suessa, uschia ho el dô er agli filg dad hauair la uita in se suessa: (27) & pusaunza ho el dô agli er da giüdichiêr, per che el es filg dalg hum. (28) Nu 's dæd müraueglia da quaist : per che é uain â gnir l'hura, in aquæla tuots quæls chi sun îls mulimains uignen ad udir la sia uusth, (29) & uignen â gnir oura: aquels chi haun fat bain, in aresüstaunza de la uitta, & aquels chi haun fat mêl, in aresüstanza de la cundanaschun. (30) Eau nu pos da me m'ues [**324**] fêr ünqualchiôsa : suainter co eau ôd, uschia giüdg eau, & mieu giüdici es giüst: Per che eau nu scherck la mia uoluntæd, dimperse la uoluntæd da quel chi ho tramis me, dalg bab. (31) Sch' eau des testimunianza de me m'ues, la mia testimunianza nu füs uaira. (32) Elg es ün ôter quæl chi

do testumunianza da me, & eau sæ che la sia testimuniaunza quęla chel do da me, es uaira. (33) Vus hauais tramis tiers Ioannem, & aquel ho dô testimuniaunza â la uardêd. (34) Mu eau nun arschaif testimuniaunza dalg hum, dimperse eau dich aquaist â uus, par che uus duaintas salfs. (35) Aquel era üna liüsth ardainta chi liüschaiua, mu uus nu 's hauais uulieu allegrêr in sia liüsth. (36) Mu eau hæ üna mêr testimuniaunza co aquella testimuniaunza de Ioannis. Per che las houres, quælas chi ho dô â mi l'g bab, par ch' eau fatscha aquellas, aquellas prœpias, dich eau, houres, quælas ch' eau fatsth, daun testimuniaunz da me, che l'g bab hêgia tramis me. (37) Et l'g bab, quæl chi ho tramis me, el suessa ho dô testimumiaunza da me. Né hauais mæ udieu la sia uusth né hauais mæ uis la sia fiüra: (38) & sieu plêd nun hauais uus chi æfda in uus, perche ad aquegli, quæl chel ho tramis, nu craias uus. (39) Examinó las scrittüras, perche uus pissês, uus hêgias in ellas la uita æterna, & aquellas sun aquel-[**325**]-las chi daun pardütta da me : (40) né uulais gnir tiers me, par che uus hêgias la uitta. (41) Eau nun arschaif glœrgia della lieud, (42) mu eau hę cunschieu uus, che uus nun hauais l'amur da dieu in uus. (43) Eau sun gnieu in num da mes bab, & uus nun arfschais me. Sch'ün ôter uain in sieu num, les arfschais uus. (44) In che mœd pudais uus crair quæls chi arfschais da uus traunter pêr la glœrgia & la glærgia, quęla chi uain dad ün sul dieu nu scherchięs uus ? (45) Vus nu daias pissêr, ch'eau uigna ad acchiüsêr uus tiers l'g bab. Elg es Moses quæl chi acchiüsa uus, in aquæl uus hauais spraunza. (46) Per che schi uus hauesses craieu â Mosi, schi hauesses craieu schert er â mi : per che aquel ho scrit da me. (47) Mu schi uus nu craias â ses scrits, co uulais crair â mes pleds ?

ANNOTATIUNS

*Vuorgs*] portis u buorgs.

## CAP. VI.

(1) Dsieua aqué tiró Iesus uia sur l'g mêr da Galileæ, chi es da Tiberiadis, (2) & giaua dsieua el ün grand pœuel, per che els uezaiuen las isainas chel fatschaiua sün aquels chi

eran amalôs. (3) Et Iesus giet sülg munt & sezaiua alló cun ses discipuls. (4) Et s'aprusmêua pasthqua la festa dals Iüdeaus. (5) Mu hauiand Iesus huzô ses œilgs, & ueziand che gniua ün grand pœuel tiers el, schi dis el ad [**326**] Philip[p]um : Innua daiens cumprêr paun, che aquaists mangian ? (6) Et aqué dschaiua el par l'g apruêr, per che el sauaiua bain che el uulaiua fêr. (7) Philippus arespondét agli : Par duaschient danêrs d' paun nu faschessen auuonda ad aquels, che pür inmünchiün prandés dick ün pô. (8) Andreas frêr da Simonis Petri ün dals ses discipuls dis agli : (9) Elg es ün mattél aqui, quæl chi ho schinc pauns d'hœrdi & duos pesths : mu che fo aqué traunter taunts bgiers ? (10) Iesus disch : fasché che la lieud sezan giu. Et era in aqué lœ bgierr' herua. Et sazetten dimê giu ün innumber intuorn da schinc milli humens. (11) Et Iesus prandét l's pauns, & cura chel hauét fat gracias, schi l's cumpartít el â ses discipuls : & l's discipuls ad aquels chi sezaiuen. Et sumgiauntamang er dals pesths quant che n'uulaiuen. (12) Et siand gnieus plains schi dis el als discipuls : Cligié insemmel aquels togs chi sun avanzôs, che nu giaia ünguotta â perdar. (13) Et cligietten sü & implitten dudesth scherls dals togs dals schinc pauns d'hoerdi, quæls chi eran auanzôs ad aquells chi hauaiuen mangiô. (14) Et aquels hummens hauiand uis, che Iesus hauaiua fat üna isaina, dschaiuen : Aquaist es uairamang aquel profet chi daiua gnir îlg muond. (15) Et hauiand Iesus sauieu che uulaiuen gnir alg dêr d'maun par l'g fêr araig, schi det el lœ sullét dar-[**327**]-chiô îlg munt. (16) Et siand gnieu saira, schi gietten ses discipuls giu alg mêr, (17) & siand muntôs in barchia, giaiuen é, passand uia l'g mêr, â la citêd Capernaum. Et era gio sckiür, né Iesus era gnieu tiers els. (18) Et l'g mêr suflant l'oura s'asthcufflêua. (19) Et hauiand els culs (éd. auls) areméls nauigiô intuorn uaing e schinc stêdis u trenta, schi uezetten els Iesum chiaminand sur l'g mêr, & s'aprusmand â la nêf, & tmetten. (20) Mu el dis ad els : Eau sun, nu tmé. (21) Et l'g uousen prender aint in la nêf, & adüntrat la nêf füt ariuêda â terra ad aquęla chels giaiuen. (22) Ilg di dsieua la lieud quęla chi stêua ui sur l'g mêr, sco ella uezét, che nun era alló ôtras nauettas ôter co aquella sula, in aquęlla eran stôs ieu aint ses discipuls che Iesus nun era ieu aint in la navetta cun ses discipuls : mu

che l's discipuls sulléts füssen tirôs uia. (23) Mu é uennen in aquella ôtras nauettas da Tiberiade dspera l'g lœ innua che hauaiuan mangiô l'g paun, dsieua che l'g signer hauaiua fat gracias. (24) Et hauiand uis la lieud, che Iesus nu füs alló né ses discipuls, schi gietten (en) er els in las nauettas, & uennen â Capernaum scherchiand Iesum. (25) Et cura chels l'g acchiataun uisura l'g mêr, schi dschetten é agli : Rabi, cura ist gnieu aqui? (26) Iesus arespundét ad els & dis : Par l'g uaira dich eau â uus : uus scherchiæs me, brichia par che uus hêgias uis isainas, mu par che uus hauais mangiô dals [**328**] pauns & isches asadulôs. (27) 'S afadió dsieua üna spisa quæla chi nu s' perda, mu chi düra in la uitta æterna, quæla che l'g filg delg hum uain â dêr â uus, par che deus bab ho issaglô aquel. (28) Et é dissen ad el : Che dains fêr â fêr las houres da dieu? (29) Iesus arespondét & dis ad els : Aquaista es l'houra da dieu, che uus craias in aquel, quæl chel ho tramis. (30) Et dissen agli : Che isaina fêst tü dimê, che nus uezan & craian â ti? che houres fêst tü? (31) Nos babuns haun mangiô la manna îlg deserd, suainter che sto scrit : L'g paun da schil hol dô ad els da mangiêr. (32) Et Iesus dis ad els : Par l'g uaira, par l'g uaira ch[e] Moses nun ho à uus dô aquel paun da schil, dimperse mes bab do â uus l'g uair paun da schil. (33) Per che l'g paun da dieu, quæl chi es gnieu giu da schil, do la uitta agli muond. (34) Et dissen ad el : Signer, do adüna â nus d aqué paun. (35) Et Iesus dis ad els : Eau sun l'g paun de la uitta. Aquel chi uain tiers me, nu uain ad hauair fam, & chi craia in me, me nun uain ad hauair sait. (36) Mu eau hæ dit â uus, che uus m'hauais er uis né craias. (37) Tuot aqué chi do â mi l'g bab, uain â gnir tiers me, & aquel chi uain tiers me, nu chiatsth eau oura. (38) Per che eau sun gnieu giu da schil, brichia par fêr aqué ch'eau uœlg eau, dimperse aqué chi uuol aquel chi ho tramis me. (39) Et aquaista es la uoluntæd dalg bab quæl chi ho [**329**] tramis me, ch'eau nu perda ünguotta da tuot aqué chel ho dô â mi, dimperse ch'eau arisüsta aqué îlg plü dauous di. (40) Et aquaista es la uoluntæd da quel chi ho tramis me, che scodün quæl chi uaia l'g filg da dieu & craia in el, hêgia la uitta æterna, & eau l'g uœlg astdastdêr sü îlg plü dauous di. (41) Et l's lüdeaus brunlêuan dad el, chel hauét dit : Eau sun aquel paun quæl chi

sun gnieu giu da'schil. (42) Et dschaiuen : nun es aquaist l'g filg da Ioseph, da quæl che nus cunschain l'g bab & la mamma? Co dimê disth aquaist : eau sun gnieu giu da schil? (44) Et Iesus arespondét & dis ad els : Nu bruntló traunter uus. (44) Ungiün nu po gnir tiers me, upœia che l'g bab, quæl chi ho tramis me, l'g trêia, & eau l'g arisüsta îlg plü dauous di. (45) E sto scrit îls profets : é uignen ad esser tuots amussôs da dieu. Scodün dimê, chi ho udieu delg bab & imprais, uain tiers me : (46) brichia che alchiün hêgia uis l'g bab ôter co aquel, chi es gnieu da dieu ; les ho uis l'g bab. (47) Par l'g uaira, par l'g uaira dich eau â uus, quæl chi s' fida in me ho la uitta ẹterna. (44) Eau sun aquel paun de la uitta. (49) Vos babuns haun mangiô la manna îlg deserd, & sun morts. (50) Aquaist es aquel paun chi uain giu da schil, par ch'ün qualchiün mangia da quel, & nu muora. (51) Eau sun l'g uif paun, quæl chi sun gnieu da schil : sch' ünqualchiün mangia **[330]** our da quaist paun, schi uain el â uiuer in æterna. Et l'g paun quæl ch'eau uing â dêr, es la mia chiarn, quæla ch'eau uing â dêr par la uitta delg muond. (52) Et l's Iüdeaus chiampastêuan traunter pêr, dschant : Co po aquaist dêr â nus sia chiarn da mangiêr? (53) Et Iesus dis ad els : Par l'g uaira, par l'g uaira dich eau â uus, upœia che uus mangias la chiarn dalg filg delg hum & che uus baiues sieu saung, schi nun hauais la uitta in uus. (54) Aquel chi mangia la mia chiarn & baiua mieu saung, ho la uitta æterna : & eau uing alg arisüstêr îlg plü dauous di. (55) Per che la mia chiarn es uairamang üna spisa, & mieu saung uairamang üna bauaranda. (56) Aquel chi mangia mia chiarn & baiua mieu saung, sto in me & eau in el. (57) Suainter chi ho tramis me l'g uiuaint bab, uschia er eau uif parmur delg bab, & uschia er chi mangia me, uain er el â uiuer parmur d' me. (58) Aquaist es aquel paun, quæl chi es gnieu giu da schil : brichia sco uos babuns mangiaun la manna, & sun morts : aquel chi mangia aquaist paun uain â uiuer in ẹterna. (59) Aquaistas chiôses hol dit amussand in la synagoga in Capernaum. (60) Et bgiers dimê da ses discipuls hauiand udieu aquels plêds, dschaiuen : Aquaist es ün dür faflêr. Chi l'g po udir? (61) Mu sauiand Iesus tiers se sues che ses discipuls bruntlêuan d aqué, schi dis el ad els : Aquaist **[331]** 's do sckiandel? (62) Che dimê schi

uus gnis â uair l'g filg dalg hum ir sü innua chel era uiuaunt? (63) L'g spiert es aquel chi uiuainta, la chiarn nu nüzzaigia ünguotta. La uerua ch'eau fauel cu uus es spiert & uitta. (64) Mu é sun qualchiüns d'uus quæls chi nu craien. Per che Iesus sauaiua da prüm inó aquels chi füssen chi nu craiessen & quæl chi gniua alg tradir el. (65) Et dschaiua: Três aquaist hæ eau dit â uus, che üngiün nu po gnir tiers me, upœia che saia agli dô da mes bab. (66) Da qué tijmp inuia bgiers da ses discipuls stetten giu, l'g hauiand abandunô, né giaiuen plü cun el. (67) Et Iesus disth als dudesth : Vulais forza er uus tirêr uia? (68) Et Simon Petrus arespondét agli : Signer, tiers chi dains ir? tü hæs la uerua dalla uitta, (69) & nus craian & cunschain che tü ist Christus filg dalg uif dieu. (70) Iesus arespundét agli : Nun hæ eau forza scharnieu uus dudesth, & ün d'uus es ün diauel? (71) Mu el dschaiua da Iuda da Simonis Iscariotta, per che aquel gniua alg tradir, siand el ün dals dudesth.

## CAP. VII.

(1) Dsieua aquaist afdêua Iesus in Galilea, per che el nu uulaiua afdêr in Iudea, per che l's Iüdeaus scherchiêuan da l'g amazêr. (2) Et era ardaint la festa dals Iüdeaus Scenopagia. (3) Et dimê schi dissen ses frars agli : T'partat da qui, & uo in Iudeam, ch'er tes discipuls uezan las tias houres che [t]ü fêst. (4) Par che üngiün nu fo ünqualchiôsa [**322**] ad ascus, sch'el scherchia suessa chel saia appallais. Schi tü fæs aquaistas (s)chiôses, schi t'appalainta te d'ues agli muond. (5) Perche ner ses frars craiauen bain en el. (6) Mu Iesus dis ad els : Mieu tijmp nun es aunchia gnieu, mu l'g uos es saimper appinô. (7) L'g muond nu po uulair mêl â uus, mu â mi uuol el mêl, per che eau dun testimuniaunza del che las sias houres saien mêlas. (8) Izen uus sü ad aquaista festa. Eau nu uœlg aunchia ir sü ad aquaista festa, per che mieu tijmp nun es aunchia cumplieu. (9) Et hauiand dit aqué ad els, schi arumagnét el in Galileam. (10) Et sco ses frars fütten ieus sü, schi giet er el sü â la festa, brichia appalais, mu sco ad ascus. (11) Et l's Iüdeaus l'g scherchiêuan sü la festa, & schaiuen : innua es aquel? (12) Et era ün grand bruntel filg pœuel dad

el. Per che qualchiüns giaiuen : el es bun, & qualchüns ôters dschaiuen : nun es, mu el surmaina l'g pœuel. (13) Imperscho üngiün nu faflêua dad el auertamang par temma dals Iüdeaus. (14) Et siand gio fat meza la festa, schi giet Iesus sülg taimpel & amussêua. (15) Et l's Iüdeaus s'astmürafgliêuan, dschant: In che guisa so aquaist letra, nun hauiand imprais? (16) Iesus arespundét ad el & dis : ha mia duttrina nun es mia, dimperse da quel chi ho tramis me. (17) Schi ünqualchiün uuol ubedir â la sia uoluntæd, schi uain el â cugniouscher, sch'ella es da dieu, u sch'eau fauel da me m'ues-[**333**]-sa. (18) Aquel chi fauella da se suessa, aquel scherchia sia ægna glœrgia. Mu aquel chi scherchia la glœrgia da quel, chi l'g ho tramis, aquel es uræst, & nusthdæt nun es in el. (19) Nun ho forza Moses dô â uus la lescha, & imperscho üngiün d'uus nu salua culs fats la lescha? Che scherchies da m'amazêr? (20) L'g pœuel arespundét & dis : Tü hæs l'g dimuni. Chi scherchia da t'amazêr? (21) Iesus arespundét & dis ad els : üna houra hę eau fat & tuots 's astmürafgliæs. (22) Par aqué Moses ho dô â uus la circuncisiun, brichia chella saia da Mose, mu dals babuns, & imperscho îlg sabath circuncidais l'g hum. (23) Schi l'g hum arschaiua la circuncisiun sülg sabath & la lescha da Mosi nu uain aruotta, per che's agritantæs uus incunter me, per ch'eau hæ fat zuond l'g hum saun îlg sabath? (24) Nu giüdichió suainter la uaisa, dimperse giüdichió cun giüst giüdici. (25) Et ünqualchiüns da quels da Hierusalem dschaiuen : Nun es aquaist aquel che scherchiêuan d'amazêr? (26) Imperscho uhé chel fauella auertamang, & nu dian agli ünguotta. Haun forza l's parzuras uairamang cunschieu, che aquaist saia uairamang Christus? (27) Mu aquaist sauain nus, inuonder chel es : mu Christus cura chel uain, nu so üngiün, innuonder chel es. (28) Et Iesus clamêua îlg taimpel amussand, & dschant : Et me cunschais uus, & innuonder ch'eau [**334**] sun sauais uus : & da me m'ues nu sun eau gnieu, dimperse el es urêsth aquel chi ho tramis me, quæl che uus nu cunschais. (29) Mu eau cugniousth el, per che eau sun gnieu dad el, & el ho tramis me. (30) Et scherchiêuan dalg appigliêr & ungiün nu matét in el mauns, per che é nun era aunchia gnieu la sia hura. (31) Et dalg pœuel craietten bgiers in el & dschaiuan : Cura Christus uain, uain el forza â fêr plü isainas

co nun ho fat aquel ? (32) L's phariseers uditten bruntlant l'g pœuel aquaist dad el, & l's phariseers & l's parzuras dels sacerdots tramtétten l's seruiains, che l'g dessen appigliêr. (33) Et Iesus dis ad els : aunchia ün pô d'ün tijmp sun eau cun uus, alhura tir eau uia tiers aquel chi ho tramis me, (34) et uus m'scherchiæs & nun acchiatæs. Et innua ch'eau sun, uus nu pudais gnir. (35) Et l's Iudeaus dschaiuen traunter els : Innua uuol ir aquaist, nus nu l'g achiatten ? Vuol el ijr forza traunter l's paijauns? (36) Che plêd es aquaist chel ho dit : uus schierchiæs me, & nu gnis âm acchiatêr, & innua ch'eau sun, nu pudais uus gnir ? (37) Et îlg plü dauous grand di de la festa stêua Iesus & clamêua, dschant : Sch'ünqualchiün ho sait, schi uigna tiers me & baiua. (38) Aquel chi craia in me, suainter chi disth la scrittüra : uignen â cuorrer da sieu uainter flüms d'ouua uiua. (39) Mu aqué dschaiua el delg spiert, quæl chi gniuan ad arschaiuer aquels chi craiauen in el. Per che l'g spiert [335] sænc nun era aunchia, per che Iesus nun era aunchia glorifichiô. (48) Et bgiers dalg pœuel hauiand udieu aqué plêd dschaiuan : aquaist es uairamang ün profet. (41) Et qualchiüns ôters dschaiuen : Aquaist es Christus. Et qualchiüns dschaiuen : Daia forza Christus gnir da Galilea ? (42) Nu disth forza la scrittüra, che delg sem da Dauid & delg chiastilg da Betleem, innua chi era Dauid, uain â gnir Christus ? Et in aquella guisa es aluô sü ün dabat traunter l'g pœuel par el. (44) Et qualchiüns dels l'g uulaiuen appigliêr, mu üngiün nu chiatschó in el maun. (45) Et uennen l's seruiains l's grands sacerdots & tiers l's phariseers, & els dissen ad aquels : Per che nu l'g hauais mnô ? (46) L's seruiains arespundetten : Ungiün hum mæ nun ho faflô in aquella guisa sco ho faflô aquel hum. (47) Et l's phariseers arespundéttan ad els : Isches forza er uus surmnôs ? (48) Es forza alchiün dals parzuras u dals phariseers chi hêgia craieu in el ? (49) Mu aquella lieud, quęla chi nu so la lescha, sun malledets. (50) Nicodemus, aquel chi era gnieu d'not tiers el, quæl chi era ün dalg lur innumber, dis ad aquels : (51) La nossa lescha giüdich'ella forza ün hum, upœia chella hêgia udieu dad el, & cunschieu chel fo ? (52) Arespondetten & dissen agli : Nun ist er tü ün Galileer ? Scherchia & guarda, che da Galilea nun es stô sü üngiün profet. (53) Et scodün dels es ieu in sia chiêsa.

ANNOTATIONS

[336] *Scenopegia*] era üna festa dals Iudeaus quæla chi arpraschantêua las chiamannas fattas cura che l'g pœuel da Israel tras oura d'Egipto três l'g deserd.

## CAP. VIII.

(1) Mu Iesus giet sülg munt de las uliuas. (2) & la damaun bain maluag uen el darchiô îlg taimpel, & tuot l'g pœuel uen tiers el, & el sezaiua & l's amussêua. (3) Et l's scriuauns & l's phariseers mnaun tiers el üna duonna, quæla chi era acchiattêda îlg adulteri, & l'hauiand missa in miz, (4) dissen agli : Maister, aquaista duonna es achiattêda îlg prœpi fat dalg adulteri. (5) Et Moses ho cumandô â nus in la lescha, che da quella guisa dain gnir accrapôs ; tü dimê che dist tü? (6) Et aqué dschaiuen é l'g apruand, par che l'g pudessen acchiüsêr. Et Iesus s'inclinand giu bas scriuaiua cun ün daint in terra. (7) Et tgniand els lijra dalg dumandêr, schi s'adrizól sü & dis ad els : Quæl d'uus es solüt delg pchiô, aquel trêia l'g prüm üna pedra in aquella. (8) Et darchiô s'inclinant scriuaiua in terra. (9) Mu udiant aqué, inmünchiün dimperse liün dsieua liôter tirêuan uia, siand stô cumanzô dals seniours. & Iesus es alló arumês, sullét, & la duonna stand in miz. (10) Et cura che Iesuss hauét adrizô sü [337] & chel nun uezét üngiün (&) ôter co la duonna, schi dis el agli : Duonna, innua sun aquels tes acchiüsaduors? Nu t'ho üngiün cundannô? (11) Quæla dis : Signer, üngiün. Et Iesus dis : Ner eau nu t'cundan, vatten & acquidsiêua nu pchiêr. (12) Et darchiô ho Iesus faflô cun els, dschant : Eau sun la liüsth delg muond. Aquel chi uo dsieua me, nun uo in la sckiürezza, dimperse el ho la liüsth della uitta. (13) Dimæ schi dissen l's phariseers agli : Tü dês pardütta da te d'ues, la tia pardütta nun es uaira. (14) Iesus arespundét & dis ad els : Sch'eau bain dun pardütta da me m'ues, schi es la mia pardütta uaira : per che eau sæ innuonder ch'eau uing & innua eau uing ad ir, mu uus nu sauais innuonder ch'eau uing, u innua ch'eau uing ad ir. (15) Vus giüdichiæs suainter la chiarn, mu eau nu giüdg alchiün. (16) & sch'eau bain giüdg,

schi es mieu giüdici uair : per che eau nu sun sul : dimperse eau & l'g bab aquæl chi ho tramis me. (17) Taunt plü er in la uossa lescha sto scrit : che la testimuniaunza da duos hummens saia uaira. (18) Eau sun aquel chi dun testimuniaunza da me m'ues, & testimuniaunza do da me l'g bab, quæl chi ho tramis me. (19) Et dschaiuen agli : Innua es tes bab ? Iesus ne arespundét : né cunschais me né mes bab. Schi uus hauesses cunschieu me, chi hauesses cunschieu er mes bab. (20) Aquai-[**338**]-sta uerua ho Iesus faflô in la thesorîa, amussand îlg taimpel. Et üngiün nu l'g ho appiglió, per che la sia hura nun era aunchia gnida. (21) Et Iesus dis darchiô ad els : Eau uing & uus scherchiæs me, & in uos pchiô gnis â murir : innua ch' eau ving, nu pudais uus gnir. (22) Et l's Iudeaus dschaiuen : Vain el forza ad amazêr se sues, per che el disth : innua ch' eau uing, uus nu pudais gnir ? (23) Et dschaiua ad els : Vus isches zuot in sü, et eau sun zura in giu. Vus isches da quaist muond, eau nu sun da quaist muond. (24) Par aqué hæ eau dit â uus : uus gnis â murir in uos pchiôs. Per ches chi uus nu gnis à crair, ch' eau saia, schi gnis â murir in uos pchiôs. (25) Et dschaiuen agli : chi ist tü ? Et Iesus dis ad els : aqué ch' eau 's hæ dit â uus dalg principi innó. (26) Eau hæ bgierras chiôses, quælas ch' eau hæ da faflêr & giüdichiêr da uus : mu aquel chi ho tramis me es urêst : & aqué ch' eau hæ udieu dad el, aqué dich eau îlg muond. (27) Et nu cunschetten chel dschaiua ad els delg bab. (28) Et Iesus dis ad els : Cura che uus gnis ad aduzêr l'g filg delg hum, alhura gnis â cugniouscher ch' eau sun, & ch' eau fatsth ünguotta da me m'ues, dimperse da co che l'g bab ho amussô, aqué schaunsth eau. (28) Et aquel chi ho tramis me, aquel es cun me. L'g bab nun m' ho laschô sullét : Per che eau fat[s]th adüna aquellas chiôses chi plêschan agli. (30) Et fafland el aquellas chiôses, schi craietten bgiers in el. (31) Et Ie-[**339**]-sus dschaiua als Iudeaus chi hauaiuen craieu in el : Schi uus arumagniâs in mieu plêd, schi isches uairamang mes discipuls, (32) & gnis â cugniouscher la uardæt, & la uardæt uain â 's fêr uus libers. (33) Els arespundetten agli : Nus ischen sem da Abraa né mẹ hauain ad üngiün seruieu ; in che mœd dist tü, che nus gnin â gnir libers ? (34) Iesus arespundét ad els : Par l'g uaira, par l'g

uaira dich eau â uus, che scodün quęl chi fo l'g pchiô es famalg dalg pchiô. (37) Et l'g famalg nu sto saimper in la chiêsa, mu l'g filg sto saimper. (36) Schi l'g filg dimê fo uus libers, schi isches uairamang libers. (37) Eau sæ che uus isches sem da Abraæ. Mu uus scherchiæs da m' amazêr, per che mieu plêd nun ho lœ in uus. (38) Aqué ch' eau hæ uais tiers, mes bab, aqué dich eau, & uus qué che uus hauais uis tiers uos bab, aqué faschais uus. (39) Els arespondetten & dissen agli: Nos bab es Abraham. Iesus dis ad els: Sc[h]i uus füsses filgs da Abraæ, schi faschesses las houres da Abrahæ. (40) Mu huossa scherchiæs uus d'amazêr me, ün hum quæl chi hæ dit â uus la uardæt, quæla ch' eau hæ udieu da dieu: aqué nun ho fat Abraam. (41) Vus faschais la[s] houres da uos bab. Et els dissen dimê agli: Nus nun ischen naschieus our d' pittanüng. Nus hauain ün sul bab, dieu. (42) Iesus dis ad els: schi deus füs uos bab, schi m' hauesses schert er me chiêr: per che eau sun parschendieu & gnieu da dieu. [**340**] Per che eau nu sun gnieu da me m'uessa, dimperse aquel ho tramis me. (43) Per che nu cunschais uus la mia favella? per che che uus nu pudais udir mieu plêd. (44) Vus isches our da uos bab diauel, & uulais asgundêr als aggiavüschamains da uos bab. Aquel es stô ün humicidier da prüm innó, & nu stet sald in la uardæt: per che la uardæt nun es in el. Et cura chel schaunscha ma[n]zögna, schi schaunsch' el de las sias ægnas chiôses, per che el es mansnêr & da la manzügna bab. (45) Mu per che ch' eau dich la uardæt, schi nu craias â mi. (46) Quæl es aquel d'uus chi m'arprenda da l'g pchiô? Mu sch' eau dich â uus la uardæt, per che nu craias uus â mi? (47) Aquel chi es da dieu, ôda la uerua da dieu. Par aqué uus nun udis la uerua da dieu, perche che uus nun isches da dieu. (48) Et l's Iüdeaus arespondetten & dissen agli: Nu dschain nus forza in dret, che tü ist ün Samaritaun & hæst l'g dimuni? (49) Iesus arespundét: Eau nun hæ l'g dimuni, dimperse eau hunur mes bab, & uus m' hauais dschsundrô. (50) Et eau nu scherck la mia glœrgia: Elg es bain chi scherchia, & chi uain â giüdichiêr. (51) Par l'g uaira, per l'g uaira ch' eau dich â uus, sch' ünqualchiün salua mieu plêd, chel nu uain â uair la mort in ęterna. (52) Et l's Iüdeaus dissen agli: huossa cunschain nus che tü hæs l'g dimuni. Abraham es muort & er l's

profet[s], [341] & tü dist: sch' ünqualchiün salua mieu plêd, schi nu uain el ad assagiêr la muort in æterna. (53) Ist tü forza mêr co nos bab Abraham, quęl chi es mort? Et er l's profets sun morts. Chi fęst tü te d'ues? (54) Iesus arespundét: Sch' eau m' lôd me m'ues, schi nun el l'g mieu lôd ünguotta. Elg es mes bab quæl chi m' glorifichiescha, quæl che uus dschais chi saia uos dieu, (55) & imperscho uus nun l'g hauais cunschieu, mu eau l'g cugniousth. Mu sch' eau dsches, ch' eau nu l'g cunschés, schi sungiás eau uus mansnêr. Mu eau l'g cugniousth & salf sieu plêd. (56) Abraham uos bab ho hagieu bramma par uair mieu di, & l'g ho uis, & s' ho allegrô. (57) Et l's Iudeaus dissen dimê adel: Tü nun hæs aunchia schinquanta ans & hæst uis Abraham? (58) Iesus dis ad els: par l'g uaira, par l'g uaira dich eau â uus, auns co Abraham naschés, sun eau. (59) Et els prendaiuen sü pedras par trêr in el. Et Iesus s'azuppó, & giet our delg taimpel.

ANNOTATIUNS

*Thesoria*] Cazophilatium, innua chi s' mettaiua l's thesors & l's duns delg taimpel. *Homicidier*] ün chi amaza üna persuna.

## CAP. VIIII.

(1) Et passand træs Iesus schi uezét el ün hum orf da nasc[h]iun, (2) & ses discipuls l'g dumandaun, dschant: Rabbi, chi ho pchiô, aq[u]aist u ses bab e mamma, par chel [342] naschés orf? (3) Iesus arespundét: Né quaist ho pchiô ne ses bab e mamma, dimperse par che uignen manifestêdas las houres da dieu in el. (4) Eau bsüng lauurêr las houres da quel chi ho tramis me, infina chelg es di. È uain la not, cura che üngiün nu po lauurêr. (3) Cun dich ch'eau uing ad esser îlg muond, schi sun eau la liüsth delg muond. (6) Cura chel hauét dit aqué, schi spüdét el in terra, & faschét our della spüda bœrgia, & strichió la bœrgia sur l's œilgs delg orf, (7) & dis agli: vatten, lêva îlg lauadoijr da Siloę, quęl schi tü mettas oura, schi uuol é dir ün mess. Et dimê schi tiról uia, & lauó, & uen ueziand. (8) Três che l's uischins, & aquels chi l'g hauaiuen

uis uiuaunt, chel era ün dracuot, dschaiuen: Nun es forza aquaist aquel, chi sezaiua & dracutêua? (9) Et alchiüns dschaiuen : elg es aquaist: & alchiüns ôter: elg sumuaglia agli. El dschaiua: eau sun. (10) Et dschaiuen agli: schi co sun â ti auerds l's œlgs? (11) Et el arespundét & dis: Aquel hum quæl chi ho num Iesus, ho fat bœrgia, & ho hüt mes œilgs, & ho dit â mi: Vatten alg lauadoijr da Siloæ, & lêua. Et sco eau sun ieu & hæ lauô, schi hę eau arfschieu la uezüda. (12) Et disen agli: Innua es aquel ? Et el dis: Eau nu sæ. (13) Et l'g mnetten tiers l's phariseers aquel chi era d'gio stô orf. (14) Et elg era l'g sabath, cura che Iesus faschét la bœrgia, & aurít ses œlgs. (15) Et dar-[**343**]-chiô l'g dumandêuan er l's phariseers, a che mœd el haués arfschieu la uezüda. Et el dis a dels: El ho mis â mi sur l's œilgs bœrgia, & hæ lauô & uez. (16) Et ünqualchiüns dals phariseers dschaiuen : Aquaist hum nun es da dieu, per che el nu guard'oura l'g sabath. Mu alchiüns ôters dschaiuen: Co po ün hum pchiêder fêr aquaistas isainas? Et era differijntia traunter els, (17) et dian darchiô agli orf : Che dist tü dad el, per che el ho auiert â ti tes œlgs? Et el dis: el es ün profet. (18) Et l's Iüdeaus nun haun craieu dad el, chel füs stô orf, & chel haués arfschieu la uezüda, infina che nu clamettan ses bab e mamma da quel chi hauaiua arfschieu la uezüda, (19) & dumandaun aquels, dschant : Es aquaist uos filg, quæl uus dschais, chi saia naschieu orf? Mu in che mœd uaia el huossa ? (20) Et ses bab & mamma arespundetten (éd. arespundenten) ad els & dissen : Nus sauain che aquaist es nos filg, chel es naschieu orf, (21) mu a che mœd chel huossa ueza, nu sauain nus, u chi ho auiert ses œilgs nus nu sauain. El ho l'g tijmp, dmandó el, el uain â dir da par se. (22) Aqué dissen ses bab & mamma, che tmaiuen l's Iüdeaus. Per che l's Iüdeaus eran gio cunuegnieus, sch' ünqualchiün l'g cuffessêua chel füs Christus, ch'aquel gnis dsthchiaschô our de la synagoga. [**344**]. (23) Par aqué dissen ses bab & mamma: el ho l'g tijmp, dumandó el. (24) Et clamaun darchiô l'g hum, quæl chi era stô orf; et dissen agli: Do glœrgia â dieu. Nus sauain che quaist hum es ün pchiêdar. (25) Et aquel arespundét & dis: Sch'el es ün pchiêdar, aqué nu sæ eau. üna chiôsa sæ eau, siand eau orf, che huossa uez eau. (26) Mu els dissen darchiô agli : Che ho el fat â ti? In che mœd ho el

auiert tes œilgs? (27) Arespundét ad els : Eau hæ huossa dit â uus, né hauais udieu, per che uulais darchiô udir? Vulais forza er uus duantêr ses discipuls? (28) Et els l'g haun sthuillanô, & dissen : Tü saias ses discipul, mu nus ischen discipuls daMosi : (29) Nus sauain che deus ho faflô cun Mosi, mu aquaist nu savain nus innuonder chel saia. (30) Mu aquel hum arespundét & dis ad els : In aquaist es schert üna chiôsa mürafgliusa, che uus nu sauais innuonder chel saia, et imperchó el ho auiert mes œilgs. (31) Et nus sauain che deus nun ataidla l's pchiaduors, dimperse sch' alchiün es seruiaint da dieu, & ubedescha â la sia uoluntæd, aquel ataidla el. (32) E mæ nu s'ho udieu che alchiün hêgia auiert l's œilgs d'ün chi es naschieu orf. (33) Upœia che aquaist nu füs da dieu, schi nun haués el pudieu fêr ünqualchiôsa. (34) Els arespundetten & dissen agli : Îls pchiôs ist zuond naschieu, & tü amuos[s]as nus? Et l'g chiatschaun oura. [345] (35) Iesus udit che l'g hauetten chiatschô oura, & l'g hauiand achiattô, schi dis el agli : craies tü ilg [f]ilg da dieu? Et aquel arespundét, & dis : Signer, chi es é, par ch'eau craia in el? (37) Mu Iesus dis agli : Tü hæs uis aquel, & chi schaunscha cun te, aquel es é. (38) Et el dis : Eau craich, signer, & l'g aduró. (39) Et Iesus dis agli : Eau sun gnieu in quaist muond îlg giüdici, par che quels chi nu uezan, uignen â uair, & aquels chi uezan duainten orfs. (40) Et qualc[h]iün dals phariseers, quæls chi eran cun el, uditten aqué, & dissen agli : Ischens forza er nus orfs? (41) Iesus dis ad els : Schi uus füsses orfs, schi nun hauesses pchiô. Mu huossa dschais uus : nus uezain, três aqué arumagna uos pchiô.

## CAP. X.

(1) Par l'g uaira dich eau â uus, quæl chi nun aintra aint par l'g hüsth in l'g huuilg de las nuorsas, dimperse uuol muntêr aint utrú, aquel es ün lêdar, & ün saschin. (2) Mu aquel chi uo aint par l'g hüsth, es pastur de las nuorsas. (3) Ad aquegli êura l'g purtnijr, & las nuorsas ôdan la sia uusth. Et el clamma par num las sias ægnas nuorsas, & main, oura aquellas. (4) Et cura chel ho laschô oura sias ægnas nuorsas, schi uo el auant ellas, & las nuorsas uaun dsieua el : per che ellas

cugniouschen la sia uusth. (5) Mu (ün) ad ün êster nu uaun ellas [**346**] dsieua, dimperse fügian dad el, per che é nun cugniouschen la uusth dals êsters. (6) Aquaist pruverbi dis ad els Iesus, et els nun incligietten aqué chel dschaiua ad els. (7) Iesus dimê dis darchiô ad els : Par l'g uaira, par l'g uaira dich eau â uus, ch'eau sun l'g hüsth de las nuorsas. (8) Tuots quans chi sun gnieus auant me, sun lêdars & saschins, mu las nuorsas nun haun udieu aquels. (9) Eau sun l'g hüst[h]; sch'ünqualchiün uo aint très me, schi uain el â gnir saluô, & uain ad achiattêr pastchs. (10) L'g lêdar nu uain, ôter co par iuulêr & amazêr & par méttar â pérdar. (11) Eau sun gnieu par chellas hêgian la uitta, & l'hêgian taunt plü abundauntamang. (12) Eau sun aquel bun pastur, ün bun pastur do sia uitta par las nuorsas. Mu ün famalg, & quæl chi nun es pastur, da quæl las nuorsas sun sias ægnas, uaia gniand l'g luf, & abanduna las nuorsas & fügia, & l'g luf zaffa, & arêsa las nuorsas. (13) Mu l'g famalg fügia, per che el es famalg, & nun ho pissijr de las nuorsas. (14) Eau sun aquel bun pastur, & cugniousth las mias nuorsas, & uing cunschieu da las mias. (15) Da co che l'g bab cugniouscha me, uschia er eau cugniousch l'g bab, & met mia uitta par las nuorsas. (16) Eau hæ er ôtras nuorsas, quælas chi nun sun da quaist huuilg : & aquellas stou eau er mnêr nó tiers, & uignen ad udir la mia uusth, & [**347**] uain ad duantêr tuot ün huuilg & ün pastur. (17) Parmur da qué uuol l'g bab â mi bain, per che eau met la mia uitta per prender darchiô aquella. (18) ungiün nu prain aquella da me m'ues. Eau hæ pusaunza da metter aquella, & hæ pusaunza darchiô da prender aquella. Aquaist cumandamaint hæ eau arfschieu da mes bab. (19) Et es dimê darchiô gnieu differijntia traunter l's Iüdeaus très aquaists plêds. (20) Bgiers dels dschaiuen : el ho l'g (ed. d'g) dimuni & es immatieu, che l'g udin nus? (21) Alchiüns ôters dschaiuen : Aquaista nun es uerua dad ün chi hêgia l'g dimuni. Po forza l'g dimuni aurir l's œilgs dels orfs? (22) Et s' faschaiua â Hierusalem la festa della cunsecratiun delg taimpel, & era inviern, (23) & Iesus plazagiêua îlg taimpel îlg pœrti da Salamonis. (24) Et l's Iüdeaus l'g incrasaun aint, & dschaiuen agli : cun dich uoust tigner nossa horma in dübi? Schi tü ist Christus, schi di â nus liberêlmang. (25) Iesus arespundét ad els : Eau hæ dit â uus, né

craias las houres quælas ch'eau fat[sth] â num da mes bab, aquellas arenden testimuniaunza da me. (26) Mu uus nu craias, perche uus nun isches da las mias nuorsas, suainter ch'eau dschaiura â uus. (27) Las mias nuorsas ôdan la mia uusth, & eau cugniousth aquellas, & uignen dsieua me, (28) & eau dun ad ellas la uitta æterna, né uignen â prir in æterna; ne [348] qualchiün las sthdrappa aquellas our da mieu maun. (29) Mes bab quæl chi ho dô â mi, es plü grand co tuots, & üngiün nu po dstrapêr dalg maun da mes bab. (30) Eau & l'g bab ischen ün. (31) Et l's Iüdeaus darchiô prendetten sü pedras par l'g accrappêr. (32) Iesus arespundét ad els: Eau hæ amussô â uus bgierras bunas houres dalg mes bab, par mur d'aqué, dellas bunas houres, uus m'accrappæs. (33) L's Iüdeaus arespundetten agli dschant: Par la buna houra nun accrappains te, mu par la blastemma & per che, siand tü ün hum, schi fæst te d'ues ün dieu. (34) Iesus arespundét ad els: Nun es é scrit in la uossa lescha: Eau hæ dit, uus isches dees? (35) Schi el ho dit aquels dees, ad aquæls l'g plêd da dieu es duantô, & la scritüra nu s'po arumper d'aqué. (36) Et uus schais ad aquel, che l'g bab ho santifichiô & tramis îlg muond: tü blastemmas: per che ch'eau hæ dit, eau sun filg da dieu? (37) Sch'eau nu fatsth las houres da mes bab, schi nu craié â mi. (38) Mu sch'eau las fatsth, & che uus nu craias â mi, schi craié â las houres, per che uus cugniouschas & craias, che l'g bab es in me & eau in el. (39) Et els scherchiêuan darchiô dalg appigliêr, & el giet our da lur mauns: (40) & tiró uia darchiô uisur l'g Iordan in aqué lœ innua ch'era Ioannes l'g prüm stô â battagiêr, & stet alló. (41) Et bgiers uennen tiers [349] el, & dschaiuen: Iohannes nun ho schert fat isaina üngiüna, mu tuottas aquellas chiôses, quælas che Ioannes ho dit d'aquaist, sun uairas, (42) & craietten bgiers alló in el.

## CAP. XI.

(1) Et ün cun num Lazarus da Bethania dalg chiastilg da Mariæ & da Marta sia sour era amallô. (2) Mu Maria era aquella, quæla chi hauaiua hunschien l'g signer cun hüt, & terschieu giu ses pes, cun l's chiauéls : da quæl l'g frêr

Lazarus era amallô. (3) Et sias soruors tramtetten tiers el, dschant : Signer, uhé aquel che tü hęs chiêr, es amallô. (4) Et udiant Iesus, dis : aquaista malatia nun es alla mort, dimperse par la glœrgia da dieu, par che l'g filg delg hum uigna glorifichiô très aquella. (5) Mu Iesus uulaiua bain â Marta & â sia suor & â Lazarum. (6) Et sco el udit chel era amallô, schi stet el bain duos dijs in aquel lœ innua chel era. (7) Alhua dsieua aqué dis el â ses discipuls ; Giaun (*sic*) darchiô in Iüdeam. (8) L's discipuls dissen agli : Maister, pouck es che l's Iüdeaus scherchiæuan da t'accrappêr, & tü darchiô uæs alló ? (9) Iesus arespundét : Nu sun é forza dudesth huras dalg di ? Et chi chiamina d'di, nu s'pichia : per che el uaia la liüsth da quaist muond. (18) Mu sch'ün chiamina d'not, schi s'pichia el : per che la liüsth nun es in el. (11) Aqué dis el, & dsieua aqué dis el ad els : Lazarus nos [**350**] amich duorma, mu eau vœlg ir, par l'g astastdêr sü delg sœn. (12) Et ses discipuls dissen : Signer, schel duorma, schi es el sckiappel. (13) Et Iesus dschaiua da la sia muort. Mu els pissêuan chel dsches dalg durmir dalg sœn. (14) Et Iesus dis ad els appalaisamaing : Lazarus es mort, (13) & eau m'allegr' in uossa amur, ch'eau nu saia stô alló, par che er uus craies. Mu giain tiers el. (15) Et Thomas quæl chi uain annumô Dydimus, dis als discipuls : Giain er nus che nus mouren cun el. (17) Et dimê uen Iesus & l'g achiattó, chel era gio stô quater dis îlg mulimaint. (18) Et Bethania era dspera Hierusalem intuorn quindesth stêdis. (19) Et bgiers dals Iüdeaus uennen tiers Martham & Mariam par las cufurtêr da lur frêr. (20) Mu Martha sco ella udit de Iesus füs gnieu, schi giet ella agli incunter. Et Maria stêua â chiêsa. (21) Et Martha dis ad Iesum : Signer, schi tü füs stô aqui, schi nu füs mes frêr mort. (22) Mu er huossa sę eau tuot aqué che tü uainst ad aggragiêr da dieu che deus uain â dêr â ti. (23) Iesus dis agli : Tes frêr uain ad arisüstêr. (24) Martha dis agli : Eau sæ chel uain ad arisüstêr in l'aresüstaunza, îlg plü dauous di. (25) Iesus dis agli : Eau sun l'aresüstaunza, & la uitta : aquel chi craia in me, schi bain el es muort, schi uain el â uiuer (26) & scodün chi uiua, & craia in me, nu uain â murir in [**351**] æterna. Craiast aqué ? (27) Et ella dis : Schi, signer : Eau craich tü saias Christus aquel filg da dieu, quęl chi daiua gnir

îlg muond. (28) Et cura chella hauét dit aqué, schi tiró ella uia, & clamó secrettamang sia sour Mariam, dschant : l'g Maister es aco, & t'clamma. (29) Et sco ella udit, schi aluó ella sü bôd, & uen tiers el. (30) Per che Iesus nun era aunchia ariuô îlg chiastijlg, mu el era in aquel lœ, inua chi era agli gnieu incunter Martha. (31) Et l's Iüdeaus quæls chi eran cun ella in la chiêsa, & la cunfurtêuan, hauiand uis Mariam chi era aluêda sü bôd, & ida oura, schi sun els oura ieus dsieua ella, dschant : ella uo oura alg mulimaint, par plaunscher alló. (32) Et Maria siand ariuêda alló innua chi era Iesus, l'g hauiand uis, chi s'bittó ella giu als ses pes, & dis agli : Signer, schi tu füs stô aqui, schi nu füs muort mes frêr. (33) Et Iesus sco el uezét quella cridant, & l's Iüdeaus chi eran cun ella, chi crideuan, schi s'appupnó el cun l'g spiert, & s'cunturbló se sues, (34) & dis : Innua l'g hauais mis? Et dian agli : Signer, uitten & uaia. (35) Et Iesus ho cridô. (36) Mu l's Iüdeaus dissen : uhé co el l'g hauaiua chiêr. (37) Et qualchiüns dels dissen : Nu pudaiua aquaist, quæl chi ho auiert l's œlgs delg orph, fêr che er aquaist nu füs muort ? (38) Et Iesus darchiô s'appupnant îlg spiert uen alg mulimaint. Et era üna spelunchia & sur aquella [**352**] er mis üna pedra. (39) Iesus dis : aluó uia la pedra. Et Martha sour da quel chi era muort, dis agli : Signer, huzmê püz' el, per che elg es quater dis. (40) Iesus dis agli : nun hæ eau dit â ti, schi tü craiaues, che tü gniuas â uair la glœrgia da Dieu ? (41) Dimê schi aluauun é uia our delg lœ la pedra, innua che l'g muort era mis. Et aluand Iesus ses œilgs in sü, schi (éd. in sscühi) dis el : Bab, eau t'ingrazck, per che tü hæs udieu me. (42) Mu eau sauaiua che tü adüna ôdas me, mu parmur delg pœuel, quæl chim stô dintuorn, hæ eau dit, par che craien che tü hægias tramis me. (43) Et hauiand dit aqué, schi clamó el cun hôta uusth : Lazare, uitten oura. (44) Et uen oura aquel chi era stô muort, chi hauaiua l's mauns & l's pes faschôs cun faschas da sepultüra, & sia fatscha era plaiêda intuorn cun ün linzœl da süiêr. Iesus dis ad els : Schliólg & l'g laschó ir. (45) Et bgiers dals Iüdeaus, quæls chi uennen tiers Mariam, & hauaiuen uis aqué chi hauaiua fat Iesus, craietten in el. (46) Mu qualchiüns dels gietten tiers l's phariseers, & dissen ad els aqué chi hauét fat Iesus. (47) Et l's grands sacerdots & l's phariseers

araspaun l'g cusselg, & dschaiuen: Che faschain (ed. faschian) nus? per che aquaist hum fo bgierras isainas. (48) Schi nus l'g laschain uschia, schi uignen é â crair tuots in el. Et uignen â gnir l's Rumauns, & uignen âns prender nos lœ & nossa lieud. (49) Alhura ün (353] daquels, Caiphas cun num, siand huaistg d'aqué an, dis ad els: Vus nu sauais ünguotta, (50) née cuschidræs, che saia üttel â uus, ch'ün sul moura par tuot l'g pœuel, & brichia tuotta lieud pijra. (51) Mu aqué nun ho el dit da se sues, mu siand el huaistg d'aqué an schi ho el profetizô, che Iesus gniua â murir par la lieud, (52) & brichia sulettamang par la lieud, dimperse par chel araspás l's filgs da Dieu, quæls chi sun arasôs, insemmel. (53) Da quel di inuia dimê s'accusgliêuan els traunter pêr, par l'g amazêr. (54) Et Iesus alhura nu giaiua auertamaing traunter l's Iüdeaus, mu el tiró uia dalló in üna cuntrêdgia spera ün deserd, in la cittêd quæla chi s'anumna Ephraim, & afdêua alló eun ses discipuls. (55) Et la pasthqua dels Iüdeaus era prosma, & bgiers da quella cuntrêdgia gietten sü â Hierusalem auns co la pasthqua, par s'purifichiêr. (56) Et schierchiêuan Iesum, & stand îlg taimpel faflêuan é traunter els: che 's impêra â uus, chel nu es gnieu â la festa? Et l' grands sacerdots & l's phariseers hauaiuen dô cummandammint, sch'ünqualchiün saués chel füs, che l'g appalantás, par che chels l'g appigliassen.

## CAP. XII.

(1). Et Iesus sijs dis auns co la pasthqua uen in Bethaniam, inua che Lazarus era stô muort, quel che astastdó sü dals muorts. [354]. (2) Et faschetten agli alló üna schaina & Martha seruiua. Et Lazarus era ün dalg innumber da quels chi sezaiuen â maisa cun el. (3) Et Maria prandét üna gliura d'ün hüt da nard fin, da grand pritsth, & hunschét l's pes da Iesu, & terschét giu ses pes cun ses chiauéls, & la chiêsa uen plaina de la sauur da quel hüt. (4) Et ün da ses discipuls, Iudas da Simonis Iscariotes, quæl chi era par tradir el, dis: (5), Per che nun es aquaist hüt uendieu par traiaschient danêrs & dô als pouuers? (6) Mu el dis aqué, brichia par chel haués arinchiüra dals pouuers, mu per che chel era ün lêdar

& hauaiua la bursa, & purtêua aqué chi gniua dunô. (7) Et Iesus dis: Lascha stêr aquella, ella ho saluô aqué îlg di de la mia sepultüra. (8) Per che l's pouuers hauais saimper cu uus, mu me nun hauais brichia saimper. (9) Et bgier pœuel dals ludeaus hauetten inclijt chel era alló, & uennen brichia dick par Iesum, mu er par che uezessen Lazarum, quæl chel hauaiua arisüstô dals muorts. (10) Et l's parzuras dels sacerdots accusgliêuan dad amazêr er Lazarum, (11) per che bgiers dals Iüdeaus s'ingiaiuen três aquel, & craiauen in Iesum. (12) I'lg di dsieua bgierra lieud, quæla chi era gnida â la festa, hauiand udieu che Iesus gniua â Hierusalem, (13) prandetten arams d'uliuas & gietten oura agli incunter, & clamêuan, dschant: Hosanna, Bened et saia aquel chi uain in num dalg signer araig da Is-[355]-rael. (14) Et hauiand Iesus suruegnieu üna asnella, schi sazét el sün aquella, (15) suainter co chi stó scrit: Nu (éd. mu) tmair, figlia da Sion, uhé tes araig uain seziand sün ün pulledrin d'üna êsna. (16) Et aqué nun haun inclijt ses discipuls l'g prüm, mu cura che Iesus füt glurifichiô, alhura sun els algurdôs, che aquaistes chiôses füssen scrittas dad el, & chels hauaiuen fat agli aqué. (17) E la lieud quæla chi era cun el, cura chel clamó Lazarum our delg mulimaint, & l'g arisüstó dals muorts, dêua testimuniaunza. (18) Par aqué er uen agli incunter la lieud, che l'g hauaiuen udieu chel haués fat aquella isaina. (19) Et l's phariseers dissen traunter se: Vezais uus, che uus nu faschais ünguotta. Uhé l'g muond (éd. muoud) uo dsieua el. (20) Et eran alló alchiüns grecs, da quels, quæls chi eran ieus sü, par adurêr in la festa. (21) Et aquels gietten tiers Philippum quæl chi era da Bethsaida (éd. Beihsaida) da Galileæ, & l'g aruêuan, dschant: Signer, nus uulessen uair Iesum. (22) Et uen Philippus & dis ad Andreæ. Et Andreas darchiô & Philippus dissen â Iesu. (23) Et Iesus arespundét ad els, dschant: Elg es gnieu l'hura che l'g filg delg hum uain â gnir glurifichiô. (24) Par l'g uaira, par l'g uaira dich eau à uus, upœia che l'g graun d'furmaint bittô in terra nu saia muort, schi arumaun el sul. Mu schel es mort, schi puort'el bgier früt (25). Aquel chi amma sia uitta, uain â la pérdar. Et aquel chi uuol mêl â sia uitta [356] in aquaist muond, aquel uain â la cussaluêr in la uitta æterna. (26) Sch'ünqualchiün serua â mi,

schi uigna dsieua me, & inua che sun eau, alló saia er mes seruiaint. Sch'ünqualchiün serua â mi, l'g bab uain alg hundrêr. (27) Huossa es la mia horma cunturblêda. Et che daia dir ? Bab, salua me d'aquaista hura. Mu três aqué sun eau gnieu in aquaist'hura. (28) Bab, glorifichiescha tieu num. Et uen üna uusth da schil dschant (éd. dscâht) : Eau hæ glorifichiô & darchiô uœlg eau glorifichiêr. (29) Et la lieud quæla chi stêua & udiua dschchaiuen: elg es dô ün thun. Mu alchiüns ôters dschaiuen : L'g aungel ho fafiô cun el. (30) Iesus arespundét & dis : Brichia par mur d'me es gnieu aquaista uusth, mu par mur d'uus. (31) Huossa es l'g giudici da quaist muond. Huossa l'g parzura da quaist muond uain â gnir chiatschô oura. (32) Et sch'eau ueng aduzô da terra, schi uing eau â trêr tuots tiers me m'ues. (33) Mu aqué dschaiva el, dant ad inclijr cun che mort chel gniua â murir. (34) L'g pœuel arespundét agli : Nus hauain udieu our dalla lescha, che Christus arumagna in ęterna & co disth tü che l'g filg delg hum stouua gnir aduzô ? Chi es aquel filg delg hum ? (35) Et Iesus dis ad els : Aunchia ün cuort tijmp es la liüsth cu uus. Chiaminó intaunt che uus hauais la liüsth, che la sckiürezza nu s'achiappa. Mu aquel chi chiamina in la sckiürezza nu so innua [**357**] chel uó. (36) Intaunt che uus hauais la liüsth, schi craié â la liüsth, par che uus saias filgs della liüsth. (37) Aquel ho fafiô Iesus, & es ieu dauent & s'ho azuppô dad els. Et hauiand fat tauntas bgierras isainas auaunt els, schi nu craiauen é in el, (38) par che l'g plêd da Esaiæ profet gnis cumplieu, quel chel ho dit: Signer, chi ho craieu agli nos plêd ? & l'g bratsth dalg signer â chi es el stô appalantô ? (39) Três aqué nu pudaiuen é crair, per che Esaias ho darchiô dit : (40) El ho assuruô lur œilgs & ho fat dür lur cour, par che nu uezan culs œilgs né incligien cu l'g cour, & che s'uuoluan, & eau l's guarescha. (41) Aqué ho dit Esaias, cura chel uezét la si[a] glœrgia, & chel ho fafiô dad el. (42) Imperscho er dals parzuras craietten bgiers in el, mu parmur dals phariseers nu l'g cuffessêuan é, par che nu gnissen dsthchiatschôs our de la synagoga. (44) Per che els haun hagieu plü chièr lg hunur da la lieud, co l'hunur da dieu. (44) Et Iesus clamêua & dis : Aquel chi craia in me, nu craia in me, mu in aquel chi ho tramis me. Et aquel chi uaia me, uaia aquel

chi ho tramis me. (46) Eau sun gnieu üna liüsth îlg muond, che scodün chi craia in me nun arumagna in la sckiurezza. (47) Et sch'ünqualchiün ôda la mia uerua, & nu craia, eau nu giüdg aquel, per che eau nu sun gnieu par ch'eau giüdichia l'g muond, dimperse par ch'eau salua l'g muond. (48) Aquel [358] chi arfüda me né arschaiua mia uerua ho chi uain â l'g gîüdichiêr. L'g plêd ch'eau hæ faflô, aquel uain â l'g giüdichêr îlg di dauous, (49) per che eau nun hæ faflô da me m'ues, mu l'g bab quel chi ho tramis me, aquel ho dô â mi cumandamaint, cheeau daia faflêr. (50) Et eau sæ che l'g sieu cumandamaint es la uita æterna. Et aqué dimê ch'eau fauel suainter che l'g bab ho dit â mi, uschia fauel eau.

ANNOTATIUNS

*Spicanard*] üna scherta herua che faschaiuen oura ün hüt precius. *Giüdichiêr*] uain mis aqui par cundamnêr. *Osanna*] O signer, fo me salf.

Jacques ULRICH.

(*à suivre*).

# VARIÉTÉS

## DOCUMENTS LANGUEDOCIENS

### III. NOUVELLES PIÈCES TIRÉES DE LA COLLECTION GODEFROY [1]

#### 1

**Les Maistres des ports et passages de Narbonne et Carcassonne au Roi [2].**

SIRE,

Il a pleu à vostre Majesté escrire lectres adressantes aux officiers de vostre justice en l'admiraulté d'Agde, en datte à Boloigne du huictiesme du passé de juillet, contenant que vous ayant puys peu de jours Joseph de Guerar, marchand de Barcelonne, faict entendre questant veneu en cestuy vostre Royaulme pour traficquer, sur lasseurance quil avoit de jouyr et user de la mesme et semblable liberté que voz propres et naturelz subjectz, selon et ensuyvant les traictés qui sont entre vous, Sire, et le Roy catholicque des Espaignes, environ le moys de febvrier dernier passé, il se seroit chargé de grande quantité de marchandise en intention de venir à Marseille et de le passer en Levant; s'estant, par ce moyen chargé de beaucoup de draps descarlate, et qu'estant de fortune son navire par temps contraire abordé au port d'Agde, les Maistres du port dudict lieu layant faict arrester, auroit prins et osté du dict navire, six pièces descarlate et deux balles cochenilles dont il seroit du despuys tousjours demeuré saisi,

[1] Copies de Mme Hurtrel pour la *Revue des Langues Romanes*.

[2] Bibliothèque de l'Institut. Coll. Godefroy, 258, pièce 124. 18 août, 1573. (original).

sans aulcune juste ny apparante occasion de ce faire, pour n'avoir ledict marchand aulcunement contrevenu aux ordonnances de vostre Royaulme enjoignant ausdictz officiers; d'autant que cest chose du tout contraire à vostre intention à laquelle vostre Majesté désiroit pourvoir qu'incontinent vos dictes lectres receues ilz eussent à bien diligemment et soigneusement vous informer de la vérité de tout ce que dessus; faisant faire entière et générale restitution audict marchant de ce que pourroit luy avoir esté, ainsi que dict est, saisi et ravy tant par le Maistre du dict port que aultres sans que cy après il eust aulcune occasion de recourir a plainte devers vous, et en vous advertissant aussy incontinent de la vérité de ce faict afin d'y pourvoir ainsi que verrés estre à faire par raison. Pour ceste cause, Sire, ayant vos dictes lettres esté portées en mes mains en cestuy vostre bureau général des droictz forains, en deffault des officiers de vostre justice en l'Admiraulté d'Agde, où il ne feust onques estably aulcun siège de la dite justice ny aultre de voz officiers que ung bureau particulier pour la perseption des droictz de foraine, resve et hault passage à vous deubz et acoustumés; estant ledict bureau du ressort de ma charge, les aultres officiers estans du seigneur et évesque du dict Agde, je n'ai voleu faillir de satisfaire incontinent vostre Majesté de la vérité du faict, consernant la saisye des dicts escarlates pour en avoir donné le jugement conforme à vostre volonté et intention portée par voz édictz et ordonnances et selon le pouvoir, auctorité et cognoissance que par icelluy il plaict à vostre dicte Majesté m'en attribuer et à mon lieutenant général, privativement à tous aultres juges et commissaires quelconques; contenant sommairement qu'estant le unziesme novembre dernier passé trouvé ung bateau de patron Claude Ricard de ceste ville au port dudict Agde, sans avoir aculnement coureu fortune de mer, mais s'y estant volontairement rendu et reposé comme les aultres vaissaulz pour y descharger quelque robe qui pouvoit estre consignée à certain marchant dudict Agde ou aucunement sur la dénontiation de M^e^ Jehan du Débat et Olivier Maymel, garde, de ce jour faicte, feurent faictes inquisitions par devant nostre lieutenant au bureau particulier du dict Agde, sur la saisye de huict pièces graine desçarlate

trouvées dans ledict vaisseau de Claude Ricard, par l'audition duquel résulte que les dictes graines descarlate, quarante balles layne, quatre balles pliées avec esperterie, quatre sacz et quatre aultres petitz sachetz avoit il chargé, pour le tout conduire à Marseille; estant partie de ladicte marchandise à Claude Mathieu de Valence et autre partie à Jehan Garrignelle dudict Valance par commission de Joseph Garau de Barcelonne, comme par les lectres de voicture appert, contenant partie dicelluy de trocquer, eschanger ou vendre audict Marseille lesdictz graines pour convertir les deniers à l'achapt d'autres marchandises. Et le tout communicqué au substitue de vostre procureur au bureau dudict Agde et faicte production des édictz de vostre Majesté par lesquelz est prohibé l'entrée en vostre Royaulme de tous draps de layne de la manufacture d'Espaigne, à peyne de confiscation diceulx. Et tout ce que ledict Ricard patron volust produire, feust le tout assigné au Conseil, suyvant l'advis et délibération duquel, le vingt cinquiesme dudict moys de novembre dernier passé, par devant moy feust prononcé sentence, par laquelle feust dict que le dit Ricard deffendeur, dans huictaine précisément, feroit foy des privilèges et faictz par luy desduictz et mis en avant; autrement, à faute de ce faire dès lors, et ledict délay passé, lesdictes huict pièces escarlate estoient déclarées acquises et confisquées à vostre Majesté, sauf la troisiesme partie aux gardes qui avoient faict la saysie. Le tout suyvant voz ordonnances, distraict les frais de justice. Et quant aux laynes et aultres marchandises trouvées en ladicte barque ou batteau dudict Ricard, la recréance luy en feust faicte de sadicte barque; durant lequel délay ledict Ricard ne feist foy d'aulcuns privilèges. Mais sur la plainte faicte par Pierre Albertas, Jehan Riqueti, Anthoine Leuchon, Amadou Rozes et aultres marchans de Marseille à Monseigneur le Mareschal dAmpville, gouverneur et vostre lieutenant général en ce pays de Languedoc, ledict sieur en auroit faict expédier comission à Me Jacques Molinier, lieutenant du Prévost de Mareschaulx, pour vérifier le tout. Et arrivé qu'il feust audict Agde, feist appelez les officiers du dict bureau de la foraine y establis, auxquels auroit faict entendre le contenu de sa commission et a iceulx faict les

inhibitions y contenues. Le XXIX[e] dudict moys de novembre, commandement auroit esté par luy faict à M[e] Anthoine Maurin bailler les dictes graines descarlate à Anthoine Jourdan dudict Agde, comme dépositaire de justice, jusques autrement par mondict sieur le Mareschal en feust ordonné, pardevant lequel sieur la procédure apportée, et ouy les parties, ou leur procureur par son app[ent] mis au pied de la requeste à luy présentée par lesdictes parties en datte du sixiésme febvrier dernier passé, déclaira ne vouloir empêcher l'exécution de la sentence par moy donnée, ny pareillement les condamnés de se pourvoir de remèdes de justice ordinaires par devers les juges ausquelz la cognoissance en appartient. Le tout suyvant voz édictz et ordonnances. Suyvant lequel appointement et à faute de relever appel par les condamnés en la Court de parlement de Thoulouze, suyvant voz ordonnances, requérant ledict substitue de vostre procureur ladicte sentence feust mise à exécution, et les deniers provenans de la vente desdictes graines descarlate ainsy à vous acquyzes et confisquées entrés en voz coffres par les mains du Receveur général des droyctz forains en la seneschaulcée de Carcassonne et Béziers, desquelles choses susdictes appert ez registres de nostre Court et par la procédure estant devers le greffe d'icelluy, jestime, Sire, que Vostre Majesté ne trouvera jamais mauvais que jaye faict justice à vostre procureur, requérant icelle contre les infracteurs de voz ordonnances, soyent-ilz estrangers ou régnicoles; car autrement, en vain auriés vous faict establir les bureaux généraulx et particuliers et institué les officiers pour la perception et conservation de vos droictz en iceulx bureaux, tant pour le regard de la mer que de la terre. Et en attendant qu'il plaise à Vostre Majesté me commander ses bons plaisirs pour iceulx effectuer de tout mon pouvoir, et sans y espargner ma propre vie, je supplieray en cest endroict le Créateur, Sire, quil vueille conserver Vostre Majesté en son estre grandeur et prospérité et luy donner très-longue et très heureuse vie.

Escript dans le bureau général de la perception et justice de voz droictz forains, estably à Narbonne le XVIII[e] jour d'aoust 1573.

Vostre très-humble, très-obéissant et très-fidèle subject et serviteur, le maistre de vos portz, pontz, cheminz et passages de la province de Narbonne et seneschaucée de Carcassonne et Béziers.

*(Signature déchirée).*

## 2

### Les habitans de Montpellier au Roy[1]

Sire,

Vostre Magesté verra par la despêche de Monseigneur le Mareschal d'Ampville et par le procès-verbal du pourparler qui a esté en ceste ville entre ledict sieur et les depputez de ceulx de la prétendue religion, l'occasion qui s'est offerte de donner moyen à ce pauvre païs affligé de prendre haleyne et avoir quelque relasche en noz misères, par la surcéance d'armes qui a esté accordée entre eulx et nous, soubz vostre bon plaisir et volonté, à laquelle l'extrême nécessité nous a contrainctz, de telle sorte que nous l'avons estimée du tout nécessaire pour nostre conservation soubz vostre obeyssance, Ce que nous a meuz de faire instance à mondict Seigneur le Mareschal d'embrasser ceste occasion, le reffuz de laquelle nous avons extimé estre avecq nostre ruyne, ung des plus grandz desservices qu'il eust seu faire à vostre dicte Magesté, car estant destituez de tous moiens non seullement de faire la guerre, mais de favoriser nostre révolte, il falloit nécessairement que la ruyne de voz fidelles subjetz et la perte de ce qui est demeuré en vostre obéissance s'en ensuivist, par une famine et nécessité à laquelle nous eussions esté réduitz, et qui ne nous peult faillir si ces calamitez tirent plus à la longue. Nous vous supplions donq très humblement, Sire, avoir pitié de vostre pauvre peuple acablé et qui ne peult plus durer sans la miséricorde de Dieu et vostre, et trouver bonne la dicte surcéance, jusques à ce quil plaise à Dieu disposer le cueur de voz subjetz eslognez de vostre obéissance à recevoir

[1] Bibl. de l'Institut, coll. Godefroy, t. CCLIX, pièce 3, 4 juin 1574.

vostre bonne volonté et commendementz et nous conduire tous à une bonne réconciliation et pacification généralle pour vivre et mourir ensemble en vostre obéissance et service. De quoy nous le prions de bon cueur et quil luy plaise Sire, conserver vostre digne personne en son royal estat et grandeur,

De Montpellier, ce IIII[e] jour de jung mil V[c] LXXIIII.

Voz Tres humbles et tres obéissantz subjetz et serviteurs, lez consulz, manans et habitans de vostre ville et diocèse de Montpellier

Par leur commandement PLANQUE.

au dos :

Les habitans de Montpellier au Roy.

## 3

### Les Consuls de Narbonne au Roy [1]

Sire,

Nous avons receu la lettre que vous a pleu nous envoyer du VIII[e] du présant mois et veu vostre commission baillée au sieur de Lardat pour lever de ceste ville vingt milliers pouldre de canon et mille bouletz pour soubvenir contre vos ennemys et rebelles; à quoy nous désirerions de bien bon cueur hobeyr à voz voulloir et intention, et ny mectre aulcune difficulté. Mais, sire, quant à nous ne tenons aulcunes clefs de voz mounitions, ains cest Monsieur de Rieux, gouverneur de ceste vostre ville, et gardes d'icelles, ou leurs commis, qui les ont en leur pouvoir; ausquelz avons remys ledict sieur de Lardat pour effectuer le contenu de sa dicte commission. N'avons volu falir advertir vostre Magesté comme ledict jour VIII[e] ceulx de la préthendue religion ont prins et se sont amparés du lieu de Cuxac distant une petite lue de ceste ville. Et peu auparadvant ont prins le chasteau de Monteilz appartenant au sieur Arcevesque d'icelle qui est demye lue par della. Toutesfois, avec layde de Dieu et la bonne garde que voz subjetz et habitans de vostre ville font, les doubtons peu, et mectrons peyne garder icelle à vostre hobéissance, comme

[1] Bibl. de l'Institut, coll. Godefroy, t. CCLIX, p. 69, 17 décembre 1574.

avons faict jusques à présant. Vous supplions, Sire, prandre la bonne volanté que voz très-humbles et obéissantz subjectz portent à vostre service. Que sera la fin, après avoir prié Dieu vous donner, Sire, en bonne santé et très heureuse prospérité vie longue.

De Narbonne, le XVII[e] décembre 1574,

Voz très humbles et très obéissans subjets,

DUCHAYNE, consul,

DESMOULYNS, consul, GANGIAL, consul.

## IV

### UNE LETTRE DE FLÉCHIER, ÉVÊQUE DE NIMES [1]

A Nimes, ce 10 février 1704.

Je ne say, Monsieur, si c'est troubler le repos de votre solitude et interrompre vos exercices de piété dans ce saint temps de Carême que de vous faire part d'une lettre pastorale adressée aux curés et autres prestres de mon diocèse au sujet de la persécution des fanatiques. Dans la nécessité où jay esté de leur procurer quelque seureté, de les instruire de leurs devoirs, de les fortifier, de les consoler, jay parlé à ceux qui sont autour de moy, jay escrit à ceux qui sont refugiez dans des retraites éloignées, et jay cru que vous preniez trop dinterest à tout ce qui regarde léglise pour ne pas vouloir entrer, non par curiosité, mais par religion, dans les tribulations qui l'affligent. Nous sommes toujours dans les mêmes agitations en ce païs, et nous avons grand sujet de déplorer nos malheurs et de craindre même qu'ils n'augmentent si Dieu n'appaise sa colère. Le massacre des catholiques, le brûlement des églises ne cessent point, et nous avons besoin des prières de tous les gens de bien. Je compte sur les vostres, et vous renouvelle en même temps lattachement sincère et respectueux avec lequel je suis, Monsieur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

ESPRIT, ev. de Nismes.

[1] Paris, Bibliothèque Nationale, Fonds français 12763, fol. 269.

## V

### ALLOCUTION EN PROVENÇAL D'UN CURÉ DE BEAUCAIRE (1501).

L'infatigable collectionneur arlésien Bonnemant a copié dans un de ses innombrables recueils de mélanges, cette pièce qu'il a tirée des Archives des Cordeliers de Beaucaire. Elle est intéressante pour l'histoire, comme témoignage des séculaires jalousies du clergé séculier contre le clergé régulier ; pour l'histoire des mœurs, par le fait même qu'elle raconte ; et enfin pour l'histoire de la langue, car elle a conservé le texte probablement exact de la rétractation prononcée en chaire par ce pauvre curé qui avait eu la malechance de partir en guerre contre les « frayres menors [1]. »

RETRACTATIO CURATI DE BELLICADRO DE HIS QUE ALLEGAVERAT CONTRA PRIVILEGIA FRATRUM MINORUM DICTE CIVITATIS

In nomine domini nostri Jhesu Christi amen. Anno incarnacionis ejusdem Domini millesimo quingentesimo primo et die dominica que fuit intitulata vicesima mensis februarii, serenissimo principe ac domino nostro domino Ludovico, Dei gratia rege Francorum, regnante, noverint universi et singuli, presentes pariter et futuri, ex tenore et serie hujus presentis veri et publici instrumenti mere et in perpetuum firmiter valituri et numquam revocaturi (*sic*). Quod apud villam Bellicadri et in ecclesiâ parrochiali Nostre Domine de Pomeriis et in tribunali publico ejusdem ecclesie, de mane quâ horâ et die est consuetum per alterum ex curatis ejusdem ecclesie, in conspectu omnium fidelium christianorum ibidem continue affluentium ad audiendum divina, quæ assueta sunt celebrari et dici in dicta ecclesia ob honorem et reverentiam Dei omnipotentis domini nostri Jhesu Christi et gloriose Virginis Marie ejus pie genitricis et omnium sanctorum et sanctorum Paradisi et pro salvatione animarum fidelium christianorum, venerabilis vir Dominus Vitalis de Bosco, presbiter sive capellanus ordinis sancti Petri et beneficiatus in eadem ecclesiâ Beate Marie de Pomeriis, audaciâ suâ pre-

[1] Bibl. Munic. d'Arles, cod. 207, fol. 12.

sumptivâ et motu suo proprio, inconsultè et themerariè et in denigrationem et deppopulationem contemptumque et vituperium non verens [et quod grave et detestabile est], bonum nomen et famam fratribus suis christianis tollere et amovere volens et denegare, cupiensque panem cotidianum unicuique misericorditer per servicium ecclesie tributum et datum amovere et sibi appropiare ut proximi sui fratres christiani pereant fame; non verens similiter incurrere sententias excommunicationum litterarum apostolicarum datas per summos pontifices pauperibus fidelibus Christi ordinis sancti Francisci et aliorum quatuor mendicantium per universum orbem constitutorum et ordinatorum ad deprecandum Deum omnipotentem et gloriosam Virginem Mariam, et per regales potestates Francorum regum dietim in oratione et devotione existentium, talia verba diffamatoria et denigratoria, seductoriaque dampnabiliter in loco et consistorio publico habuit dicere, seu in effectu similia, ut sequitur :

« Messieurs et Donas, el est vray que l'an passat en Caresma, ung dimenche, fasen les acouges, je vos aviey dis que vous venguessias counfessar de bono hora ; et plus avan que tous parochians eron tengus de se venir confessar de nous autres curats sus pene de scumergue, et vous aviey dit que los frayres menors non avien puyssance de vous confessar et tous que se confessairont de ellos demorarian tojour en pecat mortal, et non eron point absoubts, et aquellos que se volian anar confessar dellos, eron tengut de demandar li cencia a nous autres curats, sub pena de pecat mortal. »

Quibus verbis in sue anime detrimentum dampnumque et vituperium et contentum dictorum religiosorum devote religionis beati Francisci et aliorum ordinum quatuor mendicantium toscius orbis catholice fidey dictis et probatis, post modum ipse De Bosco agnoscens et cogitans in se, (sicut ratio suadet, vult et jubet), quod male, inique et perpere et contra Deum et conscienciam verba illa denigratoria dixerat, promulgaverat et publicaverat, advisatus et consultus ex proximo dampno ibidem in ecclesiâ predicta et loco et coram omni populo christiano qui ibidem ad audienda divina celebranda prosalvatione eorum animarum convenerant et se congregaverant revocavit, cassavit, irritavit et annullavit ore suo proprio,

cassat, revocat, irritat et annulat, in et per modum qui sequitur infrascriptum :

« Maintenen je vous dyse le countrari et men desdise, car per lore non era certifficat de leur privilege, desquelx men fan foy comme podes veyre yssy et aquel vous legiray publiquament maintenent ; vous disent que per leur privilege à elles donas per los saincts paires papes, losdits frayres menors et predicadours an autant de puyssance de confessar comme nous autres curats aven, pour que si non y fassas point de doubte et vous signifique que sian demoras en bon appointemen ensemble et seren, si Dieu plas, tojours. »

Cujus quidem Bule,-seu literarum apostolicarum eisdem quatuor ordinibus mendicantibus per summos pontifices romanos concessarum, non viciatarum, non ruptarum minusque in aliquo sui parte suspectarum nec radiatarum, sed omni prorsus vitio et suspicione carentium, sigillatarum sigillo plumbeo impendenti, more Romane curie, tenor sequitur et est talis : « Alexander, episcopus, servus servorum Dei. Dilectis filiis generali et provincialibus ministris, ac universis fratribus ordinis fratrum minorum salutem et apostolicam benedictionem. Cum olim quidam temere sencientes et ad sobrietatem sapere nescientes, impudenter assererent quod de licentia et comissione diocesanorum episcoporum libere non poteratis predicationis exercere officium et confessiones audire, sine parochialium sacerdotum licentia et assensu, nos ad tollendum et confuctandum assertionem hujusmodi et dilucidandum in talibus veritatem, dudum in quibusdam licteris nostris determinando expressimus quod vos de licentia vel comissione aut concessione legatorum sedis apostolice, vel ordinariorum locorum, libere potestis predicare populis, audire confessiones et absolvere confitentes et penitentias injungere salutares, prelatorum inferiorum, et rectorum ecclesiarum ac sacerdotum parochialium assensu minime requisito; volentes igitur hujusmodi nostram determinationem irrefragabiliter observari, auctoritate præsentium districtius inhibemus ne quisquam super hiis vel eorum aliquo aliquemvestrum aut etiam confitentes nobis contra premisse determinationis formam aliquathenus molestare presumat, decernentes nichilhominus irritum et inane quicquid a quoquam contra inhibitionem hu-

jusmodi contingerit actemptari. Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostre inhibitionis et constitutionis infringere vel et ausu themerario contra ire. Si quis autem hoc actemptare presumpserit, indignationem omnipotentis Dei et beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum. Datum Anagnie tertio idus maii, pontificatus nostri anno quinto.

Et ibidem incontinenti absque aliquo intervallo seu medio in eâdem ecclesiâ et coram omni populo fideli christiano ibidem tunc ad divina audienda congregato venit et personaliter se representavit reverendus pater magister Bernardinus Bosqueti in sacra pagina deauratus (*sic*) sacrosancte teologie, qui, tam nomine suo proprio quam nomine toscius (*sic*)religionis ubique terrarum ordinis sancti Francisci et conventûs ejusdem in Bellicadro constituti quam aliorum et quorumcumque devotorum religiosorum quatuor mendicantium orthodoxorum universalis orbis et in presentiâ mei, notarii regii infrascripti, et testium infrascriptorum et quam plurium aliorum fide dignorum christianorum, de predictis renunciationibus, accusationibus, recusationibus, contradictionibus, irritationibus factis, juri et rationi consonantibus, quia petentibus et cogitantibus non sit denegandus assensus et quod omnes tangit ab omnibus approbari tenetur, petiit et requisivit sibi et suis in dicto conventu Bellicadri religiosis fratribus minoribus tunc viventibus et pro tempore futuro existentibus quam nomine toscius mundi fieri unum vel plura publicum seu publica, instrumentum seu instrumenta et acta sibi ipsi tradi et deliberari ad perpetuam rei memoriam.

Acta, dicta, pronunciata et determinata fuerunt hæc apud dictam villam Bellicadri et in dicta devota ecclesia Nostre Domine de Pomeriis et infra navem ejusdem ecclesie, testibusque præsentibus venerabilibus et discretis viris, magistris Bertrando de Fargiis, Guilhermo Aguilhe, Iohanne Auderii, notariis regiis. Egidio Rebullie consule, Henrico de Cardonne, Guilhermo Kelisey, Firmino Gelaty, Benedicto Monnerii, Iohanne Crappone et pluribus aliis habitatoribus dicte ville Bellicadri,et me Antonio Boysserie clerico, autoritatibus apostolicâ et regiâ notario publico, oriundo loci et parochie Alissani vivariensis diocesis, nunc vero habitatore ville Belli-

cadri Arelatensis diocesis, qui de premissis requisitis notam et acta supradicta recepi. A quâ quidem notâ et actis hoc presens, serum et publicum instrumentum manu meâ propriâ scriptum, grossatum in hac formâ extraxi et factâ diligenti collatione; hic me subscripsi signoque meo authentico quo in meis dicta regiâ auctoritate utor publicis instrumentis, signavi in fidem omniun universorum et singulorum premissorum.

BOYSSERIA.

Coppié sur lad. expédition originale en parchemin, conservée dans les Archives des PP. Cordeliers de Beaucaire, cottée V dans le sac cotté n° 93.

---

# QUELQUES INSCRIPTIONS CAMPANAIRES

## EN PROVENÇAL MODERNE

### ANGLES (BASSES-ALPES)

Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, priez pour nous. — Je m'appelle Marie-Marguerite-Joséphine-Louise. — J'ai pour parrain Dol Lucien-Antoine et pour marraine Grac Marguerite-Joséphine, son épouse. — Pin Eugène, curé. — Laugier Alexandre, maire.

*Su teis alo de brounze, em' aquelo deis angés,*
*Qué ta voues argentino arrive jusqu'ou céu.*
*E piei d'eilamoundaou fai plooure dessus Anglés,*
*Su sei terro, sei gen, la grace dou bon Diéu.*

Eugène Baudouin, fondeur à Marseille, 1891.

### ARRE (GARD)

*Glorificabo nomen tuum in æternum.*

Maire : Louis Brun, chevalier de la Légion d'honneur. — Curé : Célestin Malignon.

Parrain : Antoine Brun, manufacturier. — Marraine : Basilide Anterrieu.

Je m'appelle Marie-Antoinette et j'ai été baptisée le 12 avril 1891.

*Cante lou ciel, cante la terro,*
*Sone li joio e li misero.*

Eugène Baudouin, fondeur à Marseille.

## BOULBON (Bouches-du-Rhône)

*San Marcelin, bon per l'ago et per lou vin.*

Je m'appelle Françoise. — J'ai été baptisée l'an de grâce M D CCC XCIV. — S. S. Léon XIII, pape. — Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix. — Baux Gédéon, curé. — Parrain : Louis Béchet, maire de Boulbon. — Marraine : Françoise Gilles. — Fabriciens : Louis Gilles, Bienvenu Gilles, adjoint, Joseph Durand, Étienne Buravand, Pierre Armand.

*Longo maï canté per Dieu, per l'Égliso e per la France.*

Eugène Baudouin, fondeur à Marseille.

## LURS (Basses-Alpes)

*Primæ horæ rideo,*
*Meridianæ gaudeo*
*Et ultimæ lugeo ;*
*Plebem Lurii voco,*
*Tempestatem depello,*
*Dies festos decoro*
*Et semper Deum laudo.*

Je m'appelle Julie-Antoinette. — Mon parrain est M. A.-A. Laforest. — Ma marraine est dame J. Caffarel. — Messire Pellissier, chanoine, vicaire général, m'a baptisée, assisté de Messire J.-B.-F. Millou, chanoine honoraire, curé de Lurs, le 18 mars, l'an de grâce M D CCC XCIV.

*Laouse lou beou bouen Diou, leis angis et lei san.*
*Toun einade l'a fa cent quatre-vingt-huech an.*
*Erè dou tem que Lus, garde n'en la memori,*
*Avié riché palai, princé-évesque tan flori.*

Eugène Baudouin, fondeur à Marseille.

## SIGONCE (Basses-Alpes)

D. O. M. — *Sigounço. — Jousefino, Eugénio, Angelino soun mei noum. — Alberic Petit es moun peirin. — Eugenio Blanc es ma meirino. — L'an de Jesu-Crist* M D CCC XCIV, *dintre lou mes du Sant Rousari, Mounsen Danis Cabrier, méro, me recebe ; Messiro Pau Anxionnaz, curat, me batejo.*

*Sempre trignourarai lei festo dou bouen Dieu,*
*Tintarai l'Angelus matin, miejour, lou sero,*
*Plourarai par lei mouert, cantarai par lei viéu*
*Et par lou marit tems sounarai la priero.*
*O Santa Crous,*
*Assoustas-nous.*
*O Viergi Mario,*
*Aduás-nous la vido.*
*Sant Claudi, t'en preguen,*
*Manten-nous dins lou ben.*
*Longo mai, Sigounciè, se fes coumo vous dieu,*
*Segur, dins lou pais auren la pas de Dieu.*

Eugène Baudouin, fondeur à Marseille.

## VOLONNE (Basses-Alpes)

*Ausp. B. V. M.*
*Laudo Deum, recino sanctos, convoco plebem,*
*Lugeo defunctos tempestatemque repello*
Parrain Jh Toppin, notaire.— Marraine : Mlle Louise Boyer.
Maire : J. Taxil. — Curé : Ad Reynaud. — 1890.

*Ai canta dous cents ans, sieu mouerto e ressuscit*
*Sempre amant servent Dieu, fes que cadun m'imit.*

Eugène Baudouin, fondeur à Marseille.

Jos. Berthelé.

# BIBLIOGRAPHIE

ANTON LINDSTRÖM. — **L'Analogie dans la déclinaison des substantifs latins en Gaule.** 1re partie, Upsala, 1897, 2e partie, Upsala, 1898.

Dans cet ouvrage, M. Lindström se propose d'étudier l'ancienne déclinaison nominale du français du Nord et de celui du Midi pour montrer dans quelle mesure les deux cas, cas sujet et cas régime, sont les représentants fonétiques du nominatif et de l'accusatif latins et dans quelle mesure l'analogie est venue traverser l'évolution normale et en modifier les produits.

Pour cela il a recueilli et classé tous les noms que contiennent quelques-uns des plus anciens textes français et provençaux ou languedociens ; puis il en a examiné les finales et, quand il i avait lieu, l'étimologie. Comme les mots réunis sont assez nombreux, l'auteur a été appelé à discuter presque tous les chapitres intéressants et difficiles de la fonétique française et provençale. On doit reconnaître d'une manière générale qu'il l'a fait avec compétence.

Il expose les opinions de ses prédécesseurs, avec une bibliografie assez complète, et les envisage l'une après l'autre, mais termine rarement par une conclusion nette et personnelle. On aimerait le voir plus souvent prendre parti. Il i a beaucoup de points que l'on pourrait reprendre encore après lui ; ce n'est d'ailleurs pas toujours sa faute ; quelques-unes des questions soulevées sont évidemment insolubles et peut-être après tout d'un intérêt médiocre : il s'agit de formes empruntées à des textes qui n'ont pas une ortografe constante, ou qui ont une ortografe dont la valeur des signes est inconnue, et parfois sans doute il suffirait de savoir exactement de quelle manière tel vocable était prononcé pour qu'un problème obscur devînt clair ou même cessât d'exister. L'objet de la fonétique n'est pas la lettre écrite, mais le son émis.

Ne pouvant pas ici revoir successivement toutes ces discussions, nous signalerons parmi les mieux réussies celle qui concerne le traitement de *l* mouillé devant *s*, p. 159 et suiv., et celle qui est relative aux mots en *-ŏcu*, p. 167 et suiv.; puis nous ajouterons quelques observations.

P. 204 l'auteur pense que *mpl* intervocalique pouvait devenir *mbl*. Cette supposition ne repose sur rien et contredit tout ce que

l'on sait. Une occlusive appuyée reste intacte en français, qu'elle soit combinée ou non; *templu* doit donner *temple* et non **temble* comme *imperatore* donne *empereur*. De ce que après voyelle *m* + *voyelle tombée* + *l* est devenu *mbl*, il ne résulte aucune indication pour le sort de *mpl* latin ; *semble, humble, comble*, etc., prouvent simplement que dans cette position l'*m* était sonore en latin vulgaire dans toute son étendue. Pour le détail de la question, cf. *Mémoires de la Société de linguistique*, X, p. 198 et suiv.

M. Lindström semble parfois disposé à admettre comme fonétiques des mots savants ou mi-savants, ou un double développement fonétique de la même forme, par exemple p. 42 pour expliquer *armonie, sifonie*, p. 43 pour rendre compte de *partison* à côté de *parson*. Il i a un traitement qui est fonétique et l'autre qui ne l'est pas; en réalité *armonie* et *sifonie* sont savants, *parson* est fonétique et *partison* analogique. L'auteur revient sur ces deux derniers dans sa seconde partie, p. IV, pour expliquer que « *partire* aurait exercé, déjà en latin, une influence sur *partitionem* de façon à réagir contre la loi qui faisait tomber l'*i* protonique ». Il est possible que l'influence analogique ait commencé à s'exercer de fort bonne heure ; il n'en résulte nullement qu'il i ait eu « deux faces dans le développement du suffixe *-itionem* », ni que « l'explication de ces formes nécessite des recherches plus détaillées sur la voyelle protonique. »

P. 186 : « *Poncis*... - *cenus* doit donner - *ces* en prov. ». Il faut partir de *pullicīnus*, cf. *Körting*, *Lat.-rom. wört.*, *Nachtrag*.

P. 45 : pourquoi s'obstiner à tirer *pucelle* de * *puellicella* ? Si *puellus, puella* étaient représentés dans les langues issues du latin vulgaire des Gaules on comprendrait cette insistance, mais il n'en est rien. Dire avec M. Gröber que *puellu* se prononçait avec un *ū* comme * *grūem* est une ipotèse en l'air ; les deux formes ne sont nullement comparables, puisque dans *puellu* l'accent est sur l'*e* tandis qu'il est sur l'*u* dans *gruem*. Dire avec M. Lindström que dans *gruem* l'*u* est long à priori est une simple erreur, puisqu'en fait il a toujours été bref; de même l'*i* de *dies* a toujours été bref, quoiqu'en pense M. Gröber. Il n'i avait pas de voyelles longues en latin vulgaire devant consonne et pas davantage devant voyelle. Si *die* donne fr. *di*, *pia* fr. *pie*, *uia* fr. dialectal *vie*, * *grua* fr. *grue*, ce n'est pas que l'*i*, *u* s'était allongé dans ces mots en latin vulgaire, c'est que *i* et *u* toniques devant voyelle finale étaient restés *fermés* au lieu de devenir *i*, *u* ouverts (plus tard *e*, *o* fermés) comme devant consonne. Nous avons en français *poule* de *pŭlla*, *poulet* de * *pŭllettu*, *poulain* de * *pŭllanu*, *poussin* de *pŭllicinu*, v. fr. et fr. dialectal *pulcin*, *pussin* de * *pūlicinu*, fr. dial. *pussenotte* de * *pūlicinetta*, fr. *puceau*, *pucelle* de * *pūlicellu*, * *pūlicella* ; c'est-à-dire que nous avons affaire aux deux formes *pŭllo-* et *pūlo-*. Que ces for-

mes se soient substituées dans certains mots à *puello* -, rien de plus naturel; mais que l'une ou l'autre ou toutes deux aient pu sortir fonétiquement de *puello* -, jamais. Comment faut-il interpréter la coexistence des deux tipes *pūlo* - et *pŭllo* -? C'est le produit d'une loi que nous avons indiquée il i a longtemps MSL, VIII, p. 320: voyelle longue + consonne simple et voyelle brève + consonne double sont des quantités rigoureusement équivalentes. Cette loi paraît avoir été en vigueur en latin à toutes les époques : *Īŭpiter* : *Iŭppiter*, *mūtire* : *mŭttire*, *lītera* : *lĭttera*, *mūcus* : *mŭccus*, *būca* : *bŭcca*, *sūcus* : *sŭccus*, *cūpa* (fr. *cuve*) : *cŭppa* (fr. *coupe*) ; quand la consonne en question est une liquide au lieu d'une occlusive, comme dans *pūllo* - : *pūlo* - , les mêmes doublets apparaissent : *nārare* : *nărrare*, *pāricida* : *părricida*, *ālium* : *ăllium*, *ālucinare* : *ăllucinare*, *īlico* : *illico*, *īlex* : it. *elce*, *cucūlus* : *cucŭllus*, *stēlla* : fr. *étoile*, etc.

En somme, lorsqu'on a lu cet ouvrage (plus de 400 pages grand in-8°), si l'on se demande ce qu'il apporte de nouveau, on éprouve une sorte de regret en considérant que les résultats obtenus ne sont pas proportionnés à l'énorme travail qu'il représente, et l'on souaiterait que l'auteur eût consacré ses efforts au défrichement d'un terrain plus inculte. Pour tous les petits problèmes de fonétique qui sont examinés dans la première partie M. Lindström n'ajoute pas grand chose à ce que nous savions ; dans la seconde partie il a essayé d'établir les conditions qui ont déterminé les actions analogiques, et c'est là particulièrement que l'on pouvait s'attendre à trouver du nouveau ; et bien, il faut avouer qu'en réalité il i en a fort peu, et en outre que l'exposition n'a pas toute la netteté désirable. L'auteur semble croire que lorsqu'une question est présentée sous forme de tableau, elle en est plus claire ; cela peut arriver, mais ce n'est pas une règle générale, et il en est des tableaux comme de toutes les meilleures choses : pas trop n'en faut [1].

Mais M. Lindström nous répondrait peut-être que le point de vue

[1] On serait malvenu à chicaner l'auteur sur son stile ; lorsqu'il s'agit d'un étranger qui écrit en français, quelques incorrections, quelques impropriétés ne sauraient être tenues pour un grand crime, tant que la pensée reste intelligible ; et en fait il n'i a pas dans ce livre une seule frase que l'on ne puisse comprendre avec un peu d'attention. Néanmoins comme la langue en a été revue spécialement avant la publication, il semble qu'il eût été facile d'écarter quelques barbarismes, tels que « allongation », « suffixe déminutif », ou quelques expressions bizarres comme celle-ci « les trois vocatifs cités prenaient facilement le dessus des vocatifs en *us* », qui rappelle un peu trop « le dessus du panier » dont parlait M^me^ de Sévigné.

auquel nous nous plaçons n'a jamais été le sien, et qu'il n'a jamais cherché à éblouir ses lecteurs par tant de nouveautés. La première partie, il ne faut pas l'oublier, est une tèse pour le doctorat, c'est-à-dire un travail par lequel l'auteur devait avant tout montrer qu'il connaît bien son sujet qu'il a lu et compris les travaux de ses prédécesseurs et qu'il est à même de les discuter. Si c'est là le principal but que M. Lindström s'est proposé d'atteindre, on doit reconnaître qu'il i a pleinement réussi.

Maurice GRAMMONT.

**Noëls du Bas-Limousin**, recueillis par A. RUPIN. 127 pp. in-8° (s. l. n. d.)

*Extrait du Bulletin archéologique de la Corrèze*

Nous avons annoncé, dans la *Chronique* du dernier numéro de la *Revue*, la publication de ces noëls limousins dans le *Bulletin de la Société archéologique* de la Corrèze. Ce n'est pas une *centaine* de Noëls, comme on l'a imprimé par erreur, mais une *trentaine* qui ont été publiés. Il vient d'être fait un tirage à part de cet intéressant travail. Les Noëls recueillis sont en majorité — ou paraissent être — d'origine populaire. Quelques-uns ont été composés par des limousins connus, comme Bertran de Latour (V, VI ?), et plus près de nous Jean Foucaud (XIII) et Anne Vialle (XXIX). Deux de ces noëls sont de M. le chanoine J. Roux, et le dernier de Mlle Genès. M. Rupin et son dévoué collaborateur, F. Noulet, ont recueilli la musique de la moitié de ces noëls : ceux qui s'intéressent à la musique populaire leur sauront gré de ce soin.

Ajoutons que six de ces noëls sont en français, et que deux d'entre eux sont des dialogues où les bergers s'expriment en limousin, tandis que les anges répondent en français ; on sait combien fréquent est le mélange des deux langues dans des dialogues de ce genre [1].

J. ANGLADE,
Professeur agrégé au Lycée de Tulle.

[1] A la page 5 de la préface, nous relevons la phrase suivante : « Dans certains dialectes méridionaux, tel que le provençal, le mot *noel* se dit *novel;* ce serait alors, ainsi que l'affirme Borel, une contraction du mot *nouvel*, signifiant *nouveau, jour nouveau.* » Le mot provençal *nouvé* (car c'est là la forme ordinaire du mot en provençal) n'est autre chose que le français *noël* devenu *noé, noué, nouvé.* En languedocien moderne, on se sert souvent pour désigner ces chants du mot *noé* qui n'est, lui aussi, que le mot français employé à la place du mot patois *nadal, nadalet.*

# CHRONIQUE

La *Revue internationale de l'Enseignement* a publié récemment (mars 1898, pp. 213 et suiv.) un intéressant article de M. Audollent sur l'avenir des petites Universités. L'auteur énumère les ressources que ces Universités peuvent offrir aux étudiants. Ainsi, dit-il, « les Musées lapidaires de Dijon, de Lyon, ne demandent qu'à servir aux épigraphistes. A Lille et à Toulouse s'enseignent les vieux parlers de France..... » Comment l'auteur a-t-il oublié qu'à Montpellier aussi s'enseignent les *vieux parlers de France* et depuis plus de vingt ans même ? Il n'est pas mauvais de le rappeler dans cette *Revue* qui, si nous ne nous trompons, a fortement contribué à la fondation d'un enseignement qui n'existait guère alors dans les Facultés de province. J. A.

***

Le Bulletin de la *Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze* (1re livraison 1898) publie un important article sur *La Rupture du Traité de Brétigny et ses conséquences en Limousin.* Cette importante contribution à l'histoire limousine, appuyée sur des documents originaux, est due à M. G. Clément-Simon, l'érudit bien connu de tous ceux qui s'occupent de l'ancienne province du Limousin. Ce travail, qui n'était d'abord dans les intentions de l'auteur, qu'une « étude spéciale sur la ville de Tulle et la chevauchée du duc de Lancastre en Bas-Limousin, à la fin de 1373, s'est converti en un essai d'histoire militaire du Limousin durant les dix années qui s'écoulèrent de la rupture aux premières trêves. » Ces quelques lignes suffisent pour en marquer l'intérêt.

***

Le *Bulletin de Géographie historique et descriptive*, publié par le *Comité des Travaux historiques*, a publié (année 1897, pp. 299-304) une communication de M. Louis Funel sur les parlers du département des Alpes-Maritimes (avec carte dialectologique) où l'auteur démontre que, contrairement aux revendications de certains irrédentistes, une très petite partie de ce territoire au delà de Monaco et de la Turbie est occupée par des indigènes parlant un dialecte à base gênoise. Le reste du département se subdivise au point de vue

linguistique : 1° en sous-dialecte marseillais ou de la Basse-Provence parlé sur la côte occidentale jusqu'au Var, sauf en une petite enclave du sous-dialecte d'Antibes ; 2° en sous-dialecte niçois, parlé entre le Var et Monaco ; 3° en sous-dialecte bas-alpin, ressemblant assez au languedocien parlé au nord de l'Estéron et dans les vallées de la Tinée et de la Vésubie ; en sous-dialecte dit du *Sou*, ainsi nommé à cause de l'article qui est *sou* et non plus *lou*, comme dans les autres parties de la Provence.

***

Le nouveau journal languedocien dont nous avions annoncé la prochaine apparition sous le nom de *La Ciutat de Beziès* a changé de nom avant sa naissance et s'appelle tout simplement *Le Petit Biterrois*. La majeure partie de ses articles sont en français.

***

Le numéro de juin de *Lemouzi* contient la suite d'un intéressant travail de M. Jean Dutrech sur *Les Limousins dans les œuvres félibréennes provençales*. Cet article est consacré à Félix Gras, comme d'ailleurs l'article du numéro précédent.

***

Nous sommes heureux d'annoncer que la Faculté des lettres de l'Université de Rennes vient de fonder un cours complémentaire de langue romane. Voici donc nos études qui prennent pied dans un centre où dominait jusqu'ici la philologie celtique ; le nom du jeune érudit désigné pour cet enseignement, M. Jules Coulet, nous est garant de la valeur et de la solidité qu'il saura lui donner.

M. Jules Coulet, qui vient de donner, comme le faisait remarquer M. Jeanroy, une des rares éditions françaises de troubadours, — *Montanhagol*, — et qui professe actuellement à Greisfwald, est un ancien élève de l'Université de Montpellier et de M. Chabaneau. Il convient d'associer ce maître éminent au succès de son disciple.

***

Le Conseil général de l'Hérault a récemment voté, *en principe*, la création d'un enseignement de l'histoire provinciale de Languedoc.

Espérons que le XX^e^ siècle ne s'écoulera pas avant qu'ait eu lieu la fondation ainsi annoncée.

*
* *

Notre collaborateur M. Léon-G. Pélissier vient d'obtenir à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le second prix Gobert pour le remarquable ouvrage qu'il a consacré à *Louis XII* et *Ludovic Sforza*.

*Le Gérant responsable :* P. HAMELIN.

# MEMOIRE SUR *ADOLPHE*

## DE BENJAMIN CONSTANT

(*Suite*)

Le duc de Broglie a fait en ces termes le récit d'une lecture d'*Adolphe*, qui eut lieu chez M^me^ Récamier : « Nous étions douze ou quinze assistants. La lecture avait duré près de trois heures. L'auteur était fatigué ; à mesure qu'il approchait du dénouement, son émotion augmentait, et sa fatigue accroissait son émotion. A la fin, il ne put la contenir ; il éclata en sanglots ; la contagion gagna la réunion tout entière, elle-même fort émue ; ce ne fut que pleurs et gémissements ; puis, tout à coup, par une péripétie physiologique, qui n'est pas rare, au dire des médecins, les sanglots, devenus convulsifs, tournèrent en éclats de rire nerveux et insurmontables, si bien que qui serait entré en ce moment, et aurait surpris, en cet état, l'auteur et les auditeurs, aurait été fort en peine de savoir qu'en penser, et d'expliquer l'effet par la cause. »

Le roman d'*Adolphe* avait été tant de fois lu, et on en avait tant parlé dans un certain monde, que quelques personnes finirent par supposer, ou qu'il en avait été fait des copies, ou que le manuscrit original avait été soustrait. Cette version ne fit aucun doute pour Rosalie (qui, sans avoir lu *Adolphe*, savait qu'il existait), le jour où M^me^ de Duras, avec qui elle était fort liée, lui confia qu'il lui avait été communiqué, et qu'il en circulait des copies. Inquiète à ce sujet, Rosalie en instruisit Benjamin, et lui demanda des explications. Celui-ci lui répondit le 4 juin 1811 :

« Je ne conçois rien à ce que vous m'écrivez sur mon roman, et cela commence à m'inquiéter. Vous me rendriez un véritable service si vous vouliez bien écrire à M^me^ de Duras

pour savoir d'elle sur quel fondement elle croit que ce roman circule. Personne au monde n'en a une copie, personne au monde ne sait où se trouve celle qui existe, et qui n'est confiée à personne, mais enfermée dans une caisse dont j'ai la clef. Il faudrait que mon vieux copiste m'eût fait une infidélité que je ne suppose pas, parce que ce n'est pas à son honnêteté, mais à sa bêtise que je me fie. Cependant, je désire beaucoup être éclairé là-dessus. Vous pourrez promettre à Mme de Duras que, si elle peut m'indiquer où est la copie qu'elle dit exister, je la lui ferai remettre tout de suite. Et, en effet, dans ce cas, j'aime autant et mieux qu'elle soit entre ses mains qu'autre part. C'est un véritable service que vous me rendrez, même comme argent. Un libraire de Paris m'a fait offrir, il y a un an, une somme fort au-dessus de ce que je croyais pour ce roman, et s'il était entre les mains de mon vieux copiste, il ne l'aurait que par subterfuge, et ne se ferait aucun scrupule de rendre la friponnerie profitable. »

Benjamin se livra à de nombreuses recherches pour savoir ce qu'il y avait de fondé dans les indications données par Mme de Duras. Le 17 mai 1812, il écrivit à Rosalie : « Je ne conçois rien à ce que vous me dites de mon roman. Vous me feriez un bien grand plaisir si vous demandiez à Mme de Duras où elle croit qu'il est. Je crois et j'espère toujours qu'il n'est nulle part.... »

Rosalie comprit, et n'insista plus.

Arrivons maintenant au moment où le roman d'*Adolphe* fut publié. Mais, pour que notre exposé soit à cet égard complet, il importe d'être fixé sur les faits qui en ont précédé la publication.

La famille Constant, uniquement préoccupée des intérêts de la Suisse, nourrissait contre l'Empereur une haine profonde et ardente, que partageait Benjamin. Il avait été convenu entre lui et sa tante, Mme de Nassau, qu'ils désigneraient Napoléon sous le nom de Jacqueline dans leur correspondance, et qu'ils s'en entretiendraient à mots couverts et sous une forme déguisée pour ne pas se commettre avec la police. C'est ainsi que Benjamin renseignait sa tante, du fond de l'Allemagne, sur les événements qui préparaient la chute de l'Empire et devaient bientôt la précipiter.

Il lui écrivait le 30 septembre 1813 : « Jacqueline est bien malade. Elle a essayé de divers remèdes, et elle a été à droite et à gauche dans différents bains ; mais on ne croit pas qu'elle puisse en revenir, et, si même elle guérissait entièrement, elle aura perdu son embonpoint et tous les attraits dont elle était si fière. Vous savez que je déteste la coquetterie dans les femmes. Celle de Jacqueline passait la permission, de sorte que je ne la plains guère. »

Après la chute de l'Empire, Constant partit pour Paris, et il écrivit de là à sa tante le 20 avril 1814 : « C'est toujours un grand bien que la chute de Napoléon, qu'il n'est plus nécessaire, grâce à Dieu, d'appeler Jacqueline.... Il est parti, à ce qu'on dit, pour l'île d'Elbe, où il portera, suivant le traité, le titre d'Empereur. Il y a à présent quelques pays où on peut aller sans être dans son empire. »

Pendant la première Restauration, Constant se précipita dans la mêlée avec son impétuosité habituelle, et publia pour défendre les libertés politiques, et plus spécialement la liberté de la presse, un certain nombre de brochures qui furent très remarquées. Les prétentions de certains royalistes qui s'efforçaient de faire revivre des droits que la Révolution avait irrévocablement supprimés, excitaient surtout sa verve, et il les combattit avec ce ton d'ironie qu'il maniait avec tant de supériorité.

Cependant, il eut, lui aussi, son moment de vanité, et pendant que ces mêmes ultra restauraient à l'envi leur blason, il écrivait, le 8 novembre 1814, à sa cousine Rosalie : « Je voudrais bien que vous m'envoyassiez, ou une empreinte de nos armes, ou un cachet gravé en acier joint à celui de Charles. A présent tout le monde reprend à tort et à travers ses anciens titres et les nouveaux ; mon cachet B C me donne l'air d'un marchand de drap, et comme je n'ai malheureusement rien à vendre, je voudrais avoir tous les avantages d'un homme vivant noblement, c'est-à-dire n'étant utile ni à lui, ni aux autres. »

Constant avait alors quarante-sept ans, et il avait oublié ses armes depuis longtemps. Rosalie ne s'y trompa pas, et elle envoya à son cousin le cachet qu'il désirait avoir, dans un sachet qu'elle orna d'une arabesque représentant une girouette.

Lorsque Napoléon, qui s'était enfui de l'île d'Elbe, marchait sur Paris, Constant publia dans le *Journal des Débats* un article qui produisit, chez les amis comme chez les ennemis des Bourbons, une profonde émotion. Il y comparait Napoléon à Attila et à Gengis Khan, et le terminait en ces termes : « Je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme, et balbutier des mots profanés pour racheter une vie honteuse. »

Lorsqu'il écrivait ce manifeste, car il faut lui donner ce nom, Constant croyait à la résistance des Bourbons et à leur triomphe. Lorsqu'il vit qu'ils étaient affolés, et qu'ils se disposaient à quitter la France, il écrivit dans son journal: « Mon article a paru bien mal à propos, car on ne songe plus à se battre, tant la débâcle est complète. Le Roi est parti. Bouleversement et poltronnerie universelle. Je songe aussi à partir, mais on est sans chevaux...»

Cependant, il put quitter Paris, et se dirigea sur Angers. Etant arrivé dans cette ville, les nouvelles inquiétantes qu'il reçut de la Vendée le déterminèrent a rentrer à Paris, où il vit Fouché, le général Sébastiani et Joseph Bonaparte, qui s'efforcèrent de le rassurer. Malgré tout, il ne l'était qu'à demi, lorsqu'il reçut la visite du duc de Bassano qui l'invita officiellement à se rendre aux Tuileries où l'Empereur désirait l'entretenir.

Son entrevue avec ce souverain, les pourparlers qui précédèrent la rédaction de l'acte additionnel qui lui fut confiée, sa nomination comme conseiller d'Etat, sont étrangers à notre sujet, qui est purement littéraire, et il suffit de les indiquer.

Le rôle de Constant en cette circonstance fut sévèrement et généralement blâmé, et c'est à peine si quelques rares amis essayèrent de le justifier. Nous sommes aujourd'hui à cet égard moins sévères, plus équitables, et, entre tous les historiens qui ont écrit sur les Cent jours, M. Thiers est celui qui a le mieux exprimé le jugement qui a prévalu :

« Aujourd'hui, dit-il, que quarante années de discussion publique nous ont enseigné la pratique des institutions libres, et par suite le respect de nous-mêmes, bien peu de personnes répondraient à une telle invitation, ou bien elles iraient demander respectueusement au souverain la permission de

conserver leur dignité en restant étrangères au gouvernement qu'elles avaient combattu. B. Constant, mécontent des Bourbons qui avaient si mal répondu à la bonne volonté des constitutionnels, tout plein des assurances libérales données par Napoléon, convaincu aussi qu'il fallait se rattacher au seul homme qui pût sauver la France de l'invasion, déféra sans hésiter à l'invitation qu'il avait reçue. »

Cette appréciation si sage ne pouvait être comprise en 1814. Elle n'aurait surtout pas convaincu la famille Constant. Il est vrai que Mme de Nassau était décédée à cette époque, et la douleur que lui aurait causée la conduite de son neveu lui fut épargnée. Mais Rosalie écrivait à son frère Charles, le 26 mai : « Je n'ai dit à Benjamin que des lamentations et des tristesses ; je me suis affligée de la gloire qu'il a laissé échapper et des malheurs qui le menacent. La faiblesse du caractère change en mal le don de la nature et du génie qui mettent en évidence et amènent les circonstances auxquelles on ne peut résister. Comme il arrive souvent, il a réduit ses défauts en principe; pour n'avoir pas à lutter, il croit à une sorte de fatalité qui le fait céder à l'impression du moment. Il soumet la vie entière à une loterie à laquelle il n'est pas heureux. Ne me dis pas davantage du mal de lui, parce que je le connais très bien, et que les injures sont inutiles. »

Après la bataille de Waterloo, elle lui écrivit encore: « Je déplore le sort de Benjamin. La facilité à céder à l'entraînement l'a perdu. Les motifs sont meilleurs que tu ne le penses; mais les erreurs de son esprit sont inexcusables. Les inquiétudes de sa femme sur lui et son attachement me font plaisir; au moins il lui restera un ami pour partager son malheur. »

Constant avait entretenu Rosalie, par une lettre du 10 mai, des motifs qui l'avaient déterminé à préparer le projet de loi se rapportant au nouveau régime que l'Empereur se proposait d'inaugurer. Elle y fait allusion lorsqu'elle dit à son frère : « *Ses motifs sont meilleurs que tu ne penses.* »

Celui-ci ne l'entendait pas ainsi, et il écrivit à sa sœur, le 26 juillet : « Je suis un peu surpris de l'anxiété de Mme de Constant de Brunswich. Que peut-il arriver à Benjamin? Il ira dans quelque coin se cacher et renfermer des talents qui auraient pu le mener à de grands et heureux résultats. Il a

tout sacrifié au moment présent ; c'est une grande faute. »

Pendant que le frère et la sœur échangeaient ainsi leurs impressions, Benjamin était à Paris, inquiet des mesures qui pourraient être prises contre lui. Il y restait, retenu par M^me^ Récamier, qui du reste ne s'épargna pas pour lui être utile. Le rôle qu'il avait joué pendant les Cent jours avait fixé sur lui l'attention et le désignait aux fureurs du parti royaliste. Fouché, alors ministre de la police, le savait, et, pour le sauver, il lui fit remettre en secret un passeport et une note où il lui conseillait de passer la frontière. Il était en effet porté sur la liste où figuraient les noms des soixante-huit personnes qui devaient être internées en province pour y être placées sous la surveillance de la police. Fouché, cette fois plus explicite, lui fit parvenir ce renseignement. Malgré cela, Constant resta à Paris et rédigea un mémoire justificatif dans lequel il exposait qu'il n'avait jamais eu de rapports avec la famille royale, qu'il n'avait pris aucun engagement, et que, s'il était soumis à des mesures de rigueur pour avoir momentanément servi l'Empereur, il faudrait les généraliser et inaugurer un nouveau régime de terreur. Le duc Decazes fit passer ce mémoire sous les yeux du Roi, qui, touché par les raisons qu'il contenait, biffa de sa propre main le nom de Constant, et, après avoir chargé le ministre de la police de l'en avertir, lui dénonça encore par un message spécial la mesure qu'il venait de prendre.

Rassuré de ce côté, Constant, qui observait l'état des esprits, les passions et les fureurs des royalistes, ne se croyait pas cependant en sûreté. « Il n'y a rien à faire, dit-il dans son journal, au milieu d'une réaction de cannibales devenue inévitable. » Et, bien que la liste où il figurait, et d'où il avait été rayé, eût été déclarée définitivement close, il ne se croyait pas à l'abri d'un retour offensif. En conséquence, il partit pour Bruxelles le 31 octobre 1815, où sa femme vint le rejoindre et lui causa des ennuis par ses fureurs anti-françaises.

Bientôt il se fixa à Londres, et y fut reçu dans le meilleur monde. La manière dont il y fut accueilli l'aurait vivement ému, si Charlotte de Hardenberg n'en avait été exclue, à raison de ses deux divorces et de ses trois mariages.

Il lut à Londres le roman d'*Adolphe* dans plusieurs salons, et notamment chez M^me^ Bourke, Lady Holland et Lady Davis Besborough : « Il a beaucoup de succès, dit-il dans son journal ; je vais le faire imprimer ; on m'en offre septante louis. »

Il le lut aussi dans le salon de Caroline Lamb, dont la position se rapprochait par bien des points, de celle de M^me^ de Stael. L'une et l'autre, en effet, mariées, mères de famille, enthousiastes, quoiqu'à des degrés divers, de deux hommes supérieurs, qui leur inspirent une folle passion, nouent une intrigue, celle-ci avec Constant, celle-là avec Lord Byron.

La manière dont leur intrigue se noue est moins romanesque chez M^me^ de Stael. Tous les biographes de Caroline Lamb racontent qu'ayant vu Lord Byron pour la première fois chez Lady Jersey, après la publication des premiers chants de Child Harold, et ne sachant comment l'aborder, elle pénétra chez lui déguisée en jockey, et lui remit à lui-même une lettre contenant ces mots : *votre esclave toujours, la maîtresse quand tu voudras.* Cette folle démarche rendit la liaison facile, et elle fut bientôt formée.

Caroline Lamb comme M^me^ de Stael, se livra à des scènes de jalousie ; elles furent plus violentes chez la première, plus despotiques chez la seconde.

Lord Byron était soumis partout, dans les rues, dans les lieux publics, dans les réunions privées aux violences de sa maîtresse ; ce fut au point qu'un jour Caroline Lamb souffleta une rivale dans un bal.

Même fatigue et même satiété chez les deux amants, même volonté de briser un joug qui était intolérable. A leur tour, les deux maîtresses luttent avec une énergie furibonde pour ressaisir l'affection qui leur échappe ; M^me^ de Stael poursuit Constant jusqu'à Lausanne, dans la maison de sa tante, pour le ramener à Coppet. Caroline Lamb pénètre dans le cabinet de Byron, et écrit sur le feuillet d'un livre : *remember me* (souviens-toi de moi) ; Byron détache cette page, y écrit quelques vers et la lui renvoie ; il lui disait dans ces vers : « Se souvenir de toi ! de toi ! Tant que le Lethé n'aura pas éteint l'ardent torrent de la vie, le remords et la honte tinteront autour de toi et te poursuivront comme un rêve dans la fièvre. Se souvenir de toi ! n'en doutes pas, ton époux n'y

songera que trop ! Ni lui, ni moi, nous ne t'oublierons, lui, pour qui tu fus une perfide, moi, pour qui tu fus une furie. »

Ce qui diffère entre les deux héroïnes, c'est la fin ; Mme de Stael, à bout de violences, finalement délaissée, se console dans les bras de M. de Rocca. Caroline Lamb se retire dans son château de Brockertall, où son mari, qui a pitié d'elle, la visite quelquefois. Elle ne prononce plus le nom de Byron qu'elle semble avoir oublié. Mais, après la mort du poète, lorsque son corps est conduit à sa dernière demeure, elle se rend sur la route, à une faible distance de son château, pour assister au défilé du funèbre cortège ; pâle, glacée et immobile à cette vue, elle est ramenée chez elle mourante, et, après une maladie longue et douloureuse, elle ne recouvre la santé que pour perdre la raison.

Enfin, pour que rien ne manque à ce rapprochement, de même que Constant a retracé, dans le roman d'*Adolphe*, certains traits de son intrigue avec Mme de Stael, de même Caroline Lamb a puisé les principales données de son roman de *Glenaron* dans sa liaison avec Lord Byron.

En 1816, lorsque Benjamin lut le roman d'*Adolphe* dans les salons de Caroline Lamb, celle-ci avait définitivement rompu avec Byron depuis peu de temps. Cette lecture réveilla dans son esprit tant de souvenirs que, prise d'une exaltation soudaine qu'elle ne put maîtriser, elle fit à Constant, comme s'il était l'image de son infidèle, une scène d'amour et de regrets qui déconcerta l'assistance. Sismondi en a transmis le récit à la duchesse d'Albany.

Le roman d'*Adolphe* fut imprimé à Londres en 1816. L'impression terminée, Constant en envoya un exemplaire à sa cousine Rosalie, et quitta cette ville pour se fixer à Spa.

Rosalie, sans lui dissimuler la douleur que lui causait une divulgation qu'elle jugeait contraire aux convenances et à la délicatesse, ne tarit pas d'éloges sur les beautés littéraires de l'œuvre. Constant lui répondit sur ce dernier point, le 16 juillet : « Ce que vous me dites d'*Adolphe* me fait un grand plaisir. Je crois qu'il y a quelque vérité dans les détails et les observations. Du reste, *j'ai toujours mis très peu d'importanee à cet ouvrage*, qui est fait depuis dix ans. Je ne l'ai publié que pour me dispenser de le lire en société, ce que j'avais fait

cinquante fois en France. Comme quelques Anglais me le demandaient à Paris, on me le demandait à Londres, et, après avoir fait quatre lectures en une semaine, j'ai trouvé qu'il valait mieux que les autres prissent la peine de le lire eux-mêmes. »

Le roman d'*Adolphe* avait une suite, ayant pour titre *Cécile*, qui fut composée vers 1811. Pagès de l'Ariège, ami de Constant, l'avait lue, ce qui fit croire à Sainte-Beuve qu'il en était dépositaire. Il n'en était rien ; cette suite est perdue. Ce second roman se liait au premier, parce qu'il continuait la vie d'*Adolphe*, c'est-à-dire de Constant. Sa liaison avec Mme de Stael dura encore quelque temps après son mariage avec Charlotte de Hardenberg, et il peignit cette situation dans le roman de *Cécile*. C'est ce qui lui faisait dire, lors de la lecture qu'il fit au marquis de Boufflers, du roman d'*Adolphe*, qu'Ellénore cesserait d'intéresser si elle devenait la rivale de la femme légitime. Malgré cela, il voulut publier simultanément les deux romans dans un même volume. Mais Lady Holland lui fit observer que cette publication simultanée diviserait l'intérêt. Il se rendit à cette objection, qu'il s'était déjà faite, et il ne publia que le roman d'*Adolphe*.

Les amis de Mme de Stael, qui avaient résidé ou séjourné à Coppet, et qui avaient été les témoins de nombreuses scènes de violence qui avaient éclaté entre elle et Benjamin Constant, ne doutèrent pas qu'Ellénore ne fût, par certains côtés et malgré les différences de temps et de lieu, le portrait de Mme de Stael. En vain, Benjamin, qui avait cependant déclaré que le roman d'*Adolphe* était l'histoire de sa vie, fit-il publier dans un journal de Londres que ce roman était une pure fiction, sans mélange de réalité: on ne le crut pas, et ce démenti préventif ne servit qu'à accréditer le bruit qui circulait déjà dans un certain monde.

Cependant les amis de Mme de Stael essayèrent, pour détourner une application qui devait lui être à la fois douloureuse et humiliante, de donner le change. Ils recherchèrent, parmi les personnes avec qui Benjamin avait eu des relations intimes et notoires, celles qui à la rigueur pouvaient être considérées comme lui ayant servi de modèle lorsqu'il avait tracé le portrait d'Ellénore; et, après avoir arrêté leur choix

sur Mme Lindsay et Julie Talma, ils se livrèrent, pour faire accepter ces deux noms, à un travail de propagande dont Mme Récamier prit la tête et qui réussit en partie. Sainte-Beuve, qui publia en 1836 dans la *Revue des Deux-Mondes* une étude sur Mme de Stael, ne souffla mot à cette époque de ses relations avec Benjamin Constant. Il ignorait d'ailleurs qu'elle eût été visée sur le roman d'*Adolphe*. Le nom de Mme Lindsay était alors prononcé à l'exclusion de tout autre, et il était si généralement accepté, qu'il suivit ce courant. Plus tard, mieux informé par Mme Récamier, il vit poindre, mais à l'arrière-plan, Mme de Stael, jusqu'au jour où la publication de la correspondance de Sismondi et de la duchesse d'Albany dessina la situation et la mit en pleine lumière. Il ne crut pas cependant que Mme Lindsay eût été inventée à plaisir, et, pour tout concilier, il l'accola à Mme de Stael. Aussi, lorsqu'il publia l'étude sur celle-ci dans le volume intitulé *Portraits de femmes*, il y ajouta une note ainsi conçue : « L'original d'Ellénore était Mme Lindsay, celle que M. de Chateaubriand dans ses mémoires appelle *la dernière des Ninon*, ce qui pourtant ne veut pas dire qu'il ne s'y soit pas glissé plus d'un trait applicable à la liaison de l'auteur et de Mme de Stael. Ces personnages de roman sont complexes. Sismondi en a trop dit dans ses lettres publiées depuis, pour qu'on ne perce pas le masque plus qu'on aurait voulu. »

Nous espérons démontrer que Constant n'a jamais songé à Mme Lindsay. Mais, au moment de la publication d'*Adolphe*, le nom de Mme Lindsay était dans toutes les bouches. Aussi, Charles, qui arrivait de Paris, écrivit à sa sœur Rosalie, le 8 juillet :

« En lisant *Adolphe*, tu auras vu, chère Rose, que Benjamin explique sa conduite en médisant de son caractère, et, comme disait quelqu'un, il a voulu qu'on sache qu'il se conduisait dans la vie privée d'après les mêmes principes qu'en politique. Il a fait mettre dans les journaux anglais que les personnages de son roman ne sont pas les portraits de gens connus, mais ceux qui ont connu l'un et l'autre ne seront pas trompés par cette déclaration. Plusieurs personnes auront connu Ellénore : elle s'appelait Lindsay. C'était une fille de bonne compagnie, moitié anglaise, moitié française, que des aventuriers avaient

jeté dans le concubinage. Elle avait de l'esprit sans instruction. Ses aventures avec Benjamin Constant firent assez de bruit dans le temps. La dame de Coppet n'est pour rien dans ce chef-d'œuvre. Le vendre pour de l'argent me semble le comble de l'avilissement, et je lui pardonne moins cela que ce qui ne serait que par cynisme. Ce livre me fait un vrai chagrin, chère Rose ; je ne puis me défaire d'un sentiment qui m'attache à mes parents, surtout à ceux avec qui j'ai eu des relations intimes. L'esprit, les talents de Benjamin Constant auraient pu jeter un lustre sur notre nom ; il nous couvre de boue et de honte. »

En vérité Charles est trop sévère pour son cousin. La vente du roman d'*Adolphe* pour soixante louis n'était pas un crime, et la modicité du prix indique assez que la question d'intérêt n'était que très secondaire. Cette exagération étant écartée, il ne faut retenir de la lettre de Charles, que le nom de M^me^ Lindsay.

M^me^ Lindsay était une femme du demi-monde, une concubine de bon ton, ayant de la tenue, de bonnes manières, douée, malgré l'irrégularité de sa conduite, de certaines qualités morales ; elle appartenait à cette classe de femmes dont le type est aujourd'hui perdu, et qui, sous le Consulat, le Directoire et les premières années de l'Empire, trônaient dans le meilleur monde et lui donnaient le ton.

Irlandaise d'origine, M^me^ Lindsay fut mariée fort jeune à un Français qui mourut peu après leur mariage. Devenue libre et ayant une certaine aisance, elle s'égara dans quelques aventures galantes, sans être pour cela amoindrie. Etant reçue dans la société royaliste aux approches de la Terreur, assez compromise par ses fréquentations pour avoir tout à craindre lorsque le tribunal révolutionnaire commença à fonctionner, elle dut quitter la France et se réfugia à Londres.

Elle y noua une intrigue avec Auguste de Lamoignon, ancien conseiller au Parlement de Paris. Bientôt ils vécurent en commun et ouvrirent un salon, à la vérité fort modeste, que fréquentaient certains émigrés de distinction, et notamment Christian de Lamoignon, Mallouet, le comte de Montlosier, le chevalier de Pannat et Chateaubriand.

Après la chute de Robespierre, Mme Lindsay, qui n'était pas portée sur la liste des émigrés, rentra à Paris. Ses amis, qui étaient portés sur cette liste, attendirent à Londres la suite des événements.

Malgré tout, nous saurions peu de chose sur Mme Lindsay, si Chateaubriand et Constant ne l'avaient pas mentionnée dans leurs écrits. Il en est plusieurs fois question dans les *Mémoires d'outre-tombe :* Chateaubriand fréquentait pendant son séjour à Londres Auguste et Christian de Lamoignon, parents par alliance de son frère et émigrés comme lui. Ceux-ci étaient les fils de François de Lamoignon, président à mortier au Parlement de Paris, à qui le Roi confia les sceaux en 1787, et qui mourut en 1789 d'un accident de chasse qui n'a jamais été bien expliqué. François de Lamoignon avait eu trois fils : Auguste, qui fut conseiller au Parlement de Paris, amant de Mme Lindsay ; Christian, qui fut nommé pair de France sous la Restauration, et un troisième fils tué à Quiberon, où Christian fut grièvement blessé. Il avait aussi une fille mariée à un petit-fils du chancelier d'Aguesseau, émigrée aussi, et qui s'était liée avec Mme Lindsay.

On lit à ce sujet dans les *mémoires* de Chateaubriand : « Je fis plusieurs connaissances nouvelles, surtout dans la société où j'avais des rapports de famille. Christian de Lamoignon, blessé grièvement à une jambe à l'affaire de Quiberon, et aujourd'hui mon collègue à la Chambre des Pairs, devint mon ami. Il me présenta à Mme Lindsay, attachée à Auguste de Lamoignon, son frère. Le Président Guillaume n'était pas aménagé de la sorte à Basville, entre Boileau, Mme de Sévigné et Bourdaloue. Mme Lindsay, Irlandaise d'origine, d'esprit sec, d'une humeur un peu cassante, avait de la noblesse d'âme et de l'élévation de caractère. Les émigrés de mérite passaient la soirée au foyer de la dernière des Ninon... Je rencontrai à ce rendez-vous M. Mallouet, le comte de Montlosier et le chevalier de Pannat.

Sainte-Beuve, dans les quelques lignes qu'il a consacrées à Mme Lindsay, la suppose liée avec Christian de Lamoignon, qu'il confond avec Auguste, et Villemain, qui en parle aussi d'après les renseignements incertains que lui avait transmis le chevalier de Pannat, lui attribue la particule et en fait une

royaliste catholique. La vérité est qu'elle n'était ni noble ni croyante.

Peu après son installation à Paris, Mme Lindsay retourna à Londres, qu'elle quitta en 1800 pour revenir à Paris : « Elle écrivait, dit encore Chateaubriand, à MM. de Lamoignon de revenir ; elle invitait aussi Mme d'Aguesseau, sœur de MM. de Lamoignon, à passer le détroit. Ceux-ci suivirent ce conseil, et Fontanes pressa Chateaubriand de faire comme eux. Mais les uns et les autres étaient portés sur la liste des émigrés, et ils durent prendre quelques précautions avant de rentrer en France. En 1800, le pouvoir tolérait la rentrée des émigrés, mais à la condition qu'ils lui rendissent la tolérance facile et possible. On exigeait surtout qu'ils usassent de dissimulation, et tout émigré qui se serait ouvertement affiché, se serait exposé à des mesures de rigueur. Ils devaient, par exemple, prendre un nom d'emprunt. Chateaubriand prit celui de Lassagne, et se fit délivrer, sous ce nom, comme Suisse, un passeport par l'ambassade de Prusse. Mme d'Aguesseau se fit appeler à son tour Mme Jacquet. On lit à ce sujet dans la vie du comte d'Haussonville, écrite par son fils, qu'au moment de rentrer en France, le Chevalier d'Argout, alors commissaire du gouvernement d'Anvers, lui délivra un laisser-passer où il était désigné sous le nom de Louis Hase, bourgeois d'Altona.

Il ne suffisait pas de changer de nom ; la même dissimulation devait passer dans les actes. Ainsi, lorsque les fils d'un émigré étaient restés en France et y étaient connus et désignés sous leur véritable nom, le père qui n'aurait pu prendre cette qualité dans ses rapports avec eux sans se déceler, les présentait dans le monde comme un ami de leur famille. On vit même des émigrés qui durent momentanément rentrer à l'étranger pour y passer les actes où leur véritable nom devait figurer.

Un émigré dont le domaine avait été vendu comme bien national et acheté pour son compte par un prête-nom, ne pouvait en reprendre ouvertement la possession : il ne l'occupait que comme régisseur, et il était censé servir celui qui avait réellement cette qualité. Le souvenir de telles situations est aujourd'hui à peu près perdu dans la province, mais il y est longtemps resté vivace.

Chateaubriand s'appelait donc Lasagne, et, sous ce nom, il partit de Douvres, à destination de Calais, avec Mme d'Aguesseau ou Mme Jacquet. Il y débarqua le 18 floréal an VIII.

Aussitôt il écrivit à Fontanes : « J'arrive, mon cher et aimable ami. Mme Jacquet veut bien me donner une place dans sa voiture. Je descendrai chez vous, et je vous prie de me chercher un logement près du vôtre. »

De son côté Mme Lindsay s'était rendue à Calais pour y rejoindre Mme d'Aguesseau, et Chateaubriand ajoute : « Mme Lindsay nous attendait à l'auberge ; le lendemain nous partîmes avec elle pour Paris, Mme d'Aguesseau, une jeune personne, sa parente, et moi.

Ils arrivent à Paris : « Auguste de Lamoignon, dit encore Chateaubriand, vint au-devant de Mme Lindsay dans un brillant équipage... Mme de Lindsay demeurait aux Termes. On me mit à terre sur le chemin de la Révolte, et je gagnai à travers champs la maison de mon hôtesse. Je demeurai vingt-quatre heures chez elle. Elle fit prévenir M. Fontanes de mon arrivée; au bout de quarante-huit heures, il vint me chercher au fond d'une petite chambre que Mme Lindsay avait louée dans une auberge presque à sa porte. »

Fontanes conduisit Chateaubriand dans son domicile, rue Saint-Honoré, et le présenta le lendemain à Joubert, chez qui il resta quelques jours, après lesquels il fut habiter un petit appartement rue de Lille, dans une maison qui fait coin avec celle des Saints-Pères.

La liaison de Mme Lindsay avec Auguste de Lamoignon, sa situation dans la famille de son amant, donnent comme exemple et par aperçu la mesure des changements qui s'étaient introduits dans les relations du monde au commencement du siècle. Si on se reporte par la pensée à l'année 1787, il sera difficile de comprendre que la fille de François de Lamoignon, l'arrière petite-fille de Guillaume, petite-fille par alliance du chancelier d'Aguesseau, ait pu se lier d'amitié, vivre sur un pied d'égalité avec la concubine de son frère, et cela au moment où son père vient de recevoir les sceaux de la main du Roi. Il sera tout aussi difficile d'admettre qu'Auguste de Lamoignon, alors conseiller au Parlement de Paris, qui représentait au sein de cette compagnie

une longue lignée de grands magistrats, se fût oublié au point d'afficher publiquement sa liaison avec une courtisane avérée. Il est vrai que dans le courant du XVIII[e] siècle, ainsi que l'attestent les mémoires du temps, de tels scandales éclataient quelquefois au sein du Parlement, mais ils étaient sévèrement blâmés quand ils n'étaient pas réprimés, et ce n'est pas un descendant des Lamoignon qui eût pu ou voulu les affronter.

Mais au moment où il se lia avec M[me] Lindsay, Auguste de Lamoignon n'était plus le fier parlementaire d'autrefois. Réduit à l'exil, soumis, du moins pendant son séjour à Londres, à un état de pauvreté qui touchait à la misère, l'âme affaissée par le malheur, sa liaison ne lui paraissait pas plus choquante qu'à ses amis. M[me] Lindsay n'était d'ailleurs pas une courtisane débauchée et avilie, et, en l'acceptant comme compagne, Auguste se faisait une position qui, selon les mœurs du temps, était plutôt approuvée que tolérée.

Du reste, ces rapprochements inattendus étaient sous diverses formes, à cette époque, un fait presque général. Qu'on se figure, pour en avoir une idée, ce qui arriva, lorsque, après la chute de Robespierre, de malheureuses femmes, portant les plus grands noms de France, sortirent de prison ou rentrèrent dans leur patrie avec l'espoir, souvent trompeur, de n'être pas recherchées. Leur famille était dispersée, leurs meubles avaient été vendus, leurs grandes terres, qui étaient autrefois leur principale fortune, étaient détenues par les agents du fisc, quand elles n'avaient pas été aliénées comme biens nationaux. Elles erraient dans Paris, dans ce Paris qu'elles ne reconnaissaient presque plus, sans asile et sans ressources. Un grand nombre de leurs parents ou de leurs amis avaient péri sur l'échafaud ou étaient dispersés. Ceux qu'elles rencontraient et qui avaient échappé comme elles à la tourmente révolutionnaire, ne pouvaient leur offrir que la consolation d'une même infortune et d'une semblable misère. Elles ne savaient où se prendre.

Le dévouement des vieux serviteurs ne fut pas rare alors. On en vit qui recueillirent leurs anciens maîtres, et subvinrent, Dieu sait au prix de quels sacrifices, à leurs premiers besoins. De là naquirent des relations qui étaient le boulever-

sement des idées autrefois reçues, et dans ces relations une sorte d'égalité qui aurait été repoussée comme une folle vision dans les temps prospères.

L'étude de ces situations, avec leur lamentable diversité, serait faite pour attirer. Deux exemples serviront à montrer ce qu'elles étaient.

Un coup d'œil sur le journal de la duchesse de Duras, fille du maréchal de Noailles et sœur du prince de Foix, nous donnera le premier exemple. Ses père et mère avaient été exécutés, et elle sort de prison après le 9 thermidor. Sans ressources, elle est recueillie par une ancienne domestique, elle-même trop pauvre pour pouvoir la secourir. Celle-ci la confia à une dame Drulle, ancienne domestique de la maison de Mailly. Cette dame, pauvre aussi, réunit toutes ses ressources, et parvient à lui louer dans les combles une chambre, où elle place un lit et quelques ustensiles. Tel est le dénûment de cette descendante des Noailles qu'un vieux serviteur lui donne comme objet de luxe, un petit miroir, une paire de ciseaux, un couteau et un couvert de métal. Elle vit ainsi dans sa chambre, seule, sans feu, pendant les hivers de 1794 et 1795, qui furent très rudes, et n'a d'autres fréquentations que celles de quelques artisans qui lui procurent un lieu de retraite lorsqu'elle entend la messe.

Prenons encore un autre exemple, celui de M^me^ de Custine, issue de la famille de Sabran, de cette beauté que le marquis de Boufflers appelait la reine des roses. Avec elle, nous rencontrons le dévouement qui s'exerce pendant qu'une femme de grande famille attend en prison la décision du Tribunal révolutionnaire.

Son dossier était prêt, et l'accusateur n'opposait à la malheureuse accusée que l'expression de sentiments contre-révolutionnaires qu'elle avait consignés sur une feuille de papier. C'était assez pour la perdre, lorsque Jérôme, un maçon que sa famille avait autrefois occupé, pénétra dans le greffe, et parvint, au péril de sa vie, à soustraire la feuille accusatrice. Ce n'est pas tout ; une vieille domestique recueillait le fils de la malheureuse prisonnière, âgé de deux ans, et vendait une à une ses hardes pour subvenir à ses besoins.

De telles épreuves ébranlaient les âmes et les caractères,

et les exposaient à des contre-coups qui pouvaient fausser ou affaiblir le sens moral. Mme de Duras resta toujours un modèle de vertu ; Mme d'Aguesseau finit par suivre l'exemple de Mme Lindsay. Mme de Custine se plaça entre les deux ; elle aima Chateaubriand.

B. Constant rencontra Mme d'Aguesseau à Genève, en 1803. Il écrivit à cette date à Mme de Nassau :

« J'ai rencontré hier à Genève Mme d'Aguesseau, que vous avez vue à Lausanne, il y a quelques quinze ans, avec ses deux filles dont l'une est morte. La mère l'a remplacée par une fille naturelle qu'elle s'est fait faire par lord Mor... (Morpeth), et qu'elle a élevée près d'elle sous le nom de Georgina. Mme d'Aguesseau, qui était en 1793 assez sèche et assez impertinente, m'a paru avoir conservé ses qualités, renforcées par les années. »

Le père de Georgina, ayant obtenu qu'elle fût protestante, exigea aussi que son éducation se fît à Genève. Parvenue à l'âge de dix-huit ans, sa beauté, une distinction naturelle, les grâces de son esprit et sa solide instruction la firent remarquer. Mme de Sismondi, à qui elle avait été recommandée, lui avait voué un vif et profond attachement. Elle ébranla peut-être le cœur de son fils, ce qui eût été un vrai triomphe.

Celui-ci la rencontra à Paris ; c'était pendant les Cent jours. Il disait à son sujet à sa mère, dans une lettre datée du 29 janvier 1815, après l'avoir entretenue du mariage entre le duc de Broglie et Albertine de Stael, fille de Mme de Stael, qui venait d'être arrêté : — « Si je voulais me marier, moi, je ne doute pas que je n'obtinsse tout de suite cette belle Georgina dont tu me crus amoureux, il y a deux ans. On lui assurerait 12,000 francs de rente à présent et douze autres mille après la mort de son père, lord Morpeth, et sa mère demanderait qu'elle vint passer chaque année six mois chez elle à Paris. Elle est protestante, fort bien élevée, fort belle, elle est jetée dans la plus brillante société de France et d'Angleterre, mais elle est fille adultérine, et elle ne peut par conséquent parler de sa famille sans embarras. C'est ce qui fait précisément qu'elle est difficile à marier et que je l'obtiendrais sans peine. Je ne puis pas dire que cela me fît grand'chose. La première chose à savoir, c'est ce que cela te

ferait à toi. Après m'en être instruit, il serait temps d'examiner le caractère et l'esprit de la personne. »

Cette préoccupation, ou plutôt ce rêve, ne dura qu'un moment: Georgina mourut peu après. La première lettre portait la date de janvier, et, le 22 février, Sismondi écrivait encore à sa mère : « Tu as appris par les journaux la mort affreuse de cette pauvre Georgina. Tu m'en parles avec une extrême sensibilité, et la première lettre que tu as reçue de moi ne t'en dit rien... elle ne contenait rien de ce qui remplit le plus mon cœur... dans le vrai, nous ne passons pas de jour, Mme Delomieu et moi, sans parler de cette chère Georgina, sans repasser tous nos rapports avec elle et nous complaire dans notre chagrin commun. »

En parlant de Mme d'Aguesseau, nous ne nous sommes pas séparés de Mme Lindsay, tant leur liaison était étroite. Celle-ci resta encore l'amante d'Auguste de Lamoignon après leur retour de Londres. Leur liaison se prolongea encore pendant près de quatre années, et, lorsqu'elle prit fin, Auguste se retira dans sa terre de Beasoille pour ne plus la quitter.

Constant lui succéda, et l'interrègne ne fut pas long. Celui-ci parle pour la première fois dans son journal de Mme Lindsay comme d'une personne qu'il aurait songé à épouser, si son passé n'avait pas été un obstacle. Chose bizarre, qui tient à l'inconsistance de son caractère, il veut du mariage lorsque le joug des liaisons irrégulières lui paraît trop lourd, et, après qu'il a épousé Charlotte de Hardenberg, et qu'il oscille entre quarante et cinquante ans, il rêve de nouveau de concubinage avec la fougue et l'exaltation d'un tout jeune homme qui entre dans la vie.

Lorsque la crise qui devait le séparer de Mme de Staël commence à poindre, il écrit dans son journal :

« Amélie Fabry est tout aussi noire, tout aussi vive, tout aussi éveillée. Comme je l'aurais prise en aversion si on me l'avait fait épouser, mais elle est au fond bien aimable. J'ai toujours la mauvaise chance de trouver des impossibilités chez les femmes que je pense à épouser : Mme de Hardenberg, ennuyeuse et romanesque ; Mme Lindsay avait quarante ans et deux bâtards ; Mme de Staël, qui me comprend mieux que personne, ne veut pas se borner à l'amitié quand je n'ai plus

d'amour ; cette pauvre Amélie, qui me désire, a trente-deux ans et des ridicules que l'âge a consolidés ; Antoinette, qui a vingt ans, de la fortune, pas de ridicules, n'a rien de français. »

Voilà un dénombrement en règle, que Constant complète dans maints autres passages, et qui semble l'absorber. Cependant, il écrit dans son journal au même moment : « Je travaille toute la soirée. C'est un grand avantage de bien savoir une chose quand on sait écrire. Mes cinq ou six jours de travail sur la pensée homérique m'ont donné une facilité admirable à resserrer ce que j'avais à en dire. » Arrêtons-nous en ce point pour étudier rapidement Constant comme helléniste. Aussi bien en étudiant *Adolphe*, c'est-à-dire l'auteur lui-même de ce roman, nous rencontrons dans l'écrivain, l'helléniste.

Constant lit donc Homère. Il le lit couramment dans le texte, avec de rares hésitations. Sa supériorité comme helléniste faisait l'admiration de Boissonade.

La manière dont il commença à apprendre le grec est du reste fort originale et se rapporte à un procédé pédagogique qu'il serait bien difficile de généraliser.

Lorsque Constant avait moins de douze ans, et qu'il était encore en Suisse, son père lui donna comme précepteur un ministre protestant fort instruit et excellent helléniste. Telle était sa passion pour le grec qu'il comparait celui qui ignorait cette langue, quelle que fût l'étendue de ses connaissances, à un homme qui, ayant toutes les apparences de la santé, était cependant destitué d'un sens ou d'un organe. Aussi, avec quelle joie il se proposait de l'enseigner à son élève ! Il espérait merveille de sa rare intelligence, et d'une précocité si remarquable que Sainte-Beuve, lorsqu'on lui soumit une lettre que Constant avait écrite à l'âge de douze ans, ne put admettre qu'elle fût de lui et la considéra jusqu'à preuve contraire comme apocryphe.

Mais Constant était un enfant mobile, capricieux, surtout volontaire. Lorsqu'il s'était buté à une idée, il ne revenait pas. Dès que son maître voulut aborder l'étude du grec, il se dépita et refusa de l'écouter. L'expérience lui ayant démontré qu'il ne fallait pas le heurter de front, il lui proposa d'inven-

ter à eux deux une langue. Constant, qui avait déjà du goût pour tout ce qui était aventure et échappait aux usages reçus, accepta cette proposition avec enthousiasme. Le maître et l'élève inventèrent le grec, et ce dernier l'apprit de cette façon et d'après cette méthode. Ses progrès furent rapides, et bientôt il se passionna pour le grec tout autant que son maître. Il en poursuivit l'étude dans les universités d'Allemagne et d'Angleterre, et c'est ainsi qu'il devint un helléniste supérieur.

En 1814, il rencontra le précepteur qui l'avait ainsi initié à la connaissance du grec. « Je le retrouve à Liège, dit-il dans son journal, après trente-cinq ans de séparation. Comme il a vieilli! Mais, lui, a très bien arrangé sa vie, tandis que moi, très mal la mienne. »

Pendant le cours de sa vie, Constant ne cessa de poursuivre l'étude du grec. Pour en avoir une idée, suivons-le en voyage à l'aide de son journal. Il est sur la route d'Elwangen à Allpeck, et il écrit :

« Lu en chemin trois tragédies de Sophocle, l'Electre et les deux Œdipes. L'Œdipe à Colonne est un chef-d'œuvre. Je ne connais pas même dans nos mœurs un mot à y changer. »

Il est sur la route qui conduit à Ulm et il écrit: « Je vivrai cent ans que l'étude des Grecs seule me suffirait. Je lis l'Antigone. Quel homme admirable que Sophocle! Je relis Ajax et Philoctète.

Il écrit encore: « Pendant la route de Schaffouse à Leutzbourg, j'ai lu la Médée et les Phéniciennes d'Euripide. C'est un tout autre homme que Sophocle. Il a bien moins de simplicité, bien plus d'envie de faire de l'effet, par conséquent bien plus d'inconséquences, de déviation de son sujet, d'idées générales déplacées. Mais il est admirable pour deux choses: l'ironie amère et des élans de sensibilité déchirante. Son Oreste est une détestable pièce, et, dans le Cyclope, il y a beaucoup de grossièretés avec assez d'esprit. »

« Tout en courant la poste, j'ai lu Euripide. C'est un poète complètement moderne, c'est-à-dire n'ayant rien de la simplicité, de la bonne foi, de la sincérité des anciens. Tout entier à l'idée de faire de l'effet, et passant dans ce but d'une opinion à une autre; dévot fanatique, puis impie avec ostentation;

riche en descriptions, mais qui sont quelquefois déplacées et remplies d'allusions contre le peuple, les orateurs, les gouvernants, comme un homme dont l'ambition n'est pas satisfaite, et qui, trompé dans ses vœux sous une démocratie, a pris la démocratie en haine. Je trouve un grand rapport entre lui et Voltaire, comme poète tragique, en tenant compte des modifications de lieux et de temps. Euripide aurait écrit Tancrède. Il y aurait mis la sensibilité qui fait le charme de cette tragédie, et il y aurait mis ce vers ridicule :

» L'injustice à la fin produit l'indépendance,

ainsi que ceux qui le précèdent et le suivent. »

Constant était très sévère pour les traducteurs. Son journal contient à cet égard quelques indications. On y lit : « J'ai lu la traduction d'un dialogue de Platon, sur la poésie. Evidemment le traducteur n'est qu'un sot ; il n'a pas compris son auteur.

En étudiant *Adolphe*, nous avons rencontré à la fois et le modèle du héros de ce roman et l'écrivain. Etudié sous ce dernier rapport, qui pourrait contester la part qu'il faut faire dans la formation de l'œuvre et dans le degré de supériorité qui lui a été donnée, à l'étude et à la fréquentation assidue des grands écrivains de l'antiquité ?

Mais pourquoi cette influence ne s'est-elle pas étendue à toutes les œuvres de Constant ? Mettons à part ses écrits politiques, où il faisait plutôt acte de polémiste que d'écrivain, et qui, nés de circonstances passagères, ne devaient pas, le résultat étant acquis, leur survivre. Pourquoi l'infériorité de son ouvrage sur la religion ? C'est parce que, — sa vie a été sans cesse et toujours traversée par les aventures et bouleversée par les passions, et que l'esprit de suite lui ayant manqué par ce motif —, il n'a donné à cette œuvre, suivant l'expression de Sismondi, qu'une faible partie de soi. Pour le bien juger sous ce rapport, il faut, étant donné sa nature complexe, l'étudier dans son ensemble, voir en lui le publiciste supérieur, mais qui se fait de la popularité une idole à laquelle il sacrifie ses convictions, un causeur éblouissant, mais qui s'égare dans les sophismes, un écrivain supérieur, mais qui, devenu

le jouet de ses folles passions, ne peut soutenir un travail continu, un joueur incorrigible, qui ne se sauve qu'au prix d'une honteuse compromission, un chercheur d'aventures, qui, dans les affaires de cœur, oublie que, même à ce jeu, la dignité personnelle doit être gardée, et ainsi de suite pour tout le reste.

Et c'est parce que Constant a été tout cela, qu'*Adolphe*, où il se peint avec ce cortège de faiblesses, est un chef-d'œuvre, et que l'ouvrage sur la religion aurait pu, avec plus de travail et d'effort, mériter cet éloge qu'il n'a pas obtenu.

Nous avons surpris Constant lorsqu'il lit Homère, et qu'il chercher à dégager la pensée homérique, c'est-à-dire les notions qu'il puise dans ce poète sur la religion grecque. Il écrit ce qu'il extrait sur de petits morceaux de papier semblables aux cartes dont il se servait lorsqu'il résidait à Colombier, chez M^me^ de Charière. Makintosch, avec qui il s'était lié à l'Université d'Edimbourg, dit à ce sujet dans ses mémoires : « Il ne se sert jamais de papier ; il écrit sur de petites cartes qui sont attachées ensemble par une ficelle. Il prétend que cela lui facilite les insertions et les additions, et lui sert à déplacer ses idées. » — Il étudie donc Homère, et tout à coup il interrompt cette étude pour penser à quoi et à qui ? A M^me^ de Stael, qui le veut comme amant et non comme époux, à Charlotte de Hardenberg, ennuyeuse et maussade, qu'il finira par épouser, à M^me^ Lindsay, à qui son passé interdit le mariage. Lorsqu'il a épuisé ce sujet, il revient à ses études et il s'en détourne bientôt pour méditer sur sa vie de joueur, sur les sommes folles qu'il perd ou qu'il gagne, sur le préjudice que lui cause cette triste passion. Il écrit dans son journal : « J'ai gagné 30,000 francs, et j'en ai perdu 20,000. Il est clair que le jeu ne m'enrichira pas. De plus, il me nuit, me déconsidère, m'ôte mon temps et mes talents. Il faut y renoncer. »

C'est ainsi qu'en dehors de la politique qui l'absorbait, de la vie du monde, ou plus exactement de la vie extérieure où il se prodiguait, il donnait encore le meilleur de son temps à de vaines et vagues rêveries. Il en est résulté que son ouvrage sur la religion, qu'il avait commencé dès sa plus extrême jeunesse, qu'il n'a jamais perdu de vue, mais sans esprit de suite,

a toujours langui et est resté longtemps à l'état d'ébauche. Lorsqu'il s'est réveillé, qu'il a pris le parti de le mener à fin, il n'était plus temps. Vieux avant l'âge, usé, blasé, inquiet et accablé de tourments, il a dû se borner à un travail de remaniement superficiel et incomplet, et cette œuvre n'a été que l'ombre de ce qu'elle serait devenue, s'il avait mis au service de son talent un caractère plus ferme et plus droit.

Les intrigues d'amour et les liaisons passagères, sans cesse renouvelées, tinrent une grande place dans ce résultat. Celle qu'il noua avec Mme Lindsay, le tint d'abord sous le charme. Mais cet accès fut passager, et la satiété le gagna bientôt. Il écrit dans son journal : « Je dîne chez Mme Lindsay avec quelques amis. Soirée agréable et conversation douce. Mais ma vie n'est pas là ; ma vie n'est autre part qu'en moi-même. »

La pensée de rompre perce déjà. En général, elle traverse son esprit dès que la flamme commence à briller. Décidément, Michaud avait raison lorsqu'il disait : *inconstans amore constans*, c'était comme une réminiscence du jeu de mots de Linnée : *infelix amore felix*.

Mme Lindsay n'avait pas observé ce travail intérieur. Elle écrivait à Constant qu'ils se ressemblaient trop pour ne pas se rapprocher. Mais celui-ci, qui voulait rompre, trouvait au contraire que cette considération devait l'affermir dans son dessein : « Mme Lindsay, dit-il dans son journal, m'écrit qu'au fond nous nous ressemblons trop pour ne pas nous rapprocher. C'est peut-être une raison pour nous convenir d'autant moins. C'est parce que les hommes se ressemblent que le ciel a fait les femmes qui ne leur ressemblent pas. »

Bientôt Constant cessa de voir Mme Lindsay. Il lui écrivit encore, mais rarement, comme pour masquer sa retraite ; puis la correspondance cessa. Leur liaison s'était formée sans difficulté ; il ne fut pas plus difficile de la rompre. Mme Lindsay n'en était pas aux regrets, mais sa vanité était en jeu : elle essaya de faire croire que la rupture venait d'elle, et que Constant la recherchait : « Je reçois une lettre, écrit-il dans son journal, de Mme Lindsay qui m'écrit toujours comme si je la persécutais pour la voir ; c'est un singulier système, car je n'y songe pas. » Elle n'y songeait pas davantage. Elle voulait que la retraite ne fût pas changée en déroute. Comme

nous sommes loin, avec ce vulgaire dénouement, des longues souffrances d'Ellénore et de sa fin tragique !

Mme Lindsay et Constant avaient dans le monde une grande notoriété, et l'éclat qu'ils donnèrent à leur liaison favorisa singulièrement la manœuvre que pratiquaient les amis de Mme de Stael.

Un exemple suffira pour montrer quelle était la situation de Mme Lindsay dans le monde ; lorsque l'Empereur intima à l'Académie l'ordre de ne recevoir Chateaubriand que s'il refaisait son discours de réception, l'émotion fut vive. « Des personnes, écrit-il dans ses Mémoires, pleines de grâce, de générosité et de courage, que je ne connaissais pas, s'intéressèrent à moi. Mme Lindsay, qui, lors de ma rentrée en 1800, m'avait ramené de Calais à Paris, parla à Mme Gay ; celle-ci s'adressa à Mme Regnault de Saint-Jean d'Angély, laquelle invita le duc de Bassano à me laisser à l'écart. Les femmes de ce temps-là interposaient leur beauté entre la puissance et la fortune. »

Constant à son tour avait acquis une notoriété autrement considérable. Ses relations avec tout homme de quelque importance, en France et à l'étranger, allaient à l'infini. Il attirait par une conversation éblouissante, dont ses écrits ne donnent pas une idée, mais qui est attestée par le témoignage unanime de ses contemporains. Pour mesurer l'étendue de ses relations, il suffira d'indiquer qu'elle avait pénétré dans cette société d'élite dont Joubert était le centre, qui devait le tenir en médiocre estime. Le 1er octobre 1797, Mme de Beaumont écrivait à Joubert : « Je ne sais si c'est une manière de vous calmer que de vous assurer que Benjamin Constant est autant haï que possible.., lui-même ne peut parvenir à s'aimer. Au reste, il n'est pas content... J'ai eu, malgré la gravité des circonstances, une plaisante scène avec lui, lui avouant tout franchement ma haine pour sa personne et ses opinions. » Joubert écrit à son tour à Mme Sérilly, cousine germaine de Mme de Beaumont : « Quiconque chante pouilles à Benjamin Constant, semble prendre une peine et se donner un soin dont j'étais chargée. Cet homme est pour moi comme un violon faux qui jure sous l'archet. Tout ce qu'il me dit me blesse l'esprit. »

L'intrigue qui se forma entre Constant et Mme Lindsay était

très répandue aussi bien dans le monde politique que dans le monde galant. Elle fit beaucoup de bruit dans le temps, dit Charles à sa sœur. Il faut dire que rien ne fut négligé pour lui donner de l'éclat. Ce n'est point que Constant en tirât vanité ; il n'en était pas arrivé là. Mais pour s'environner d'ombre et de mystère dans ces sortes de relations, il faut s'observer et se contraindre. Il en était incapable.

Lorsque Charles revint de Paris, Mme Récamier avait pleinement réussi, grâce à cette divulgation, à détourner le coup qui allait atteindre Mme de Stael. Il n'était bruit, parmi les personnes que fréquentait Charles, lorsqu'elles s'entretenaient du roman d'*Adolphe*, que de Mme Lindsay. Rosalie ne prit pas le change, et elle écrivit à son frère, le 22 juillet 1816 : « Tu avais raison. *Adolphe* m'a fait une vraie peine. Il m'a fait ressentir quelque chose de ce que l'histoire m'a fait souffrir. La position est si bien peinte que j'ai cru être encore au temps où j'étais témoin d'un esclavage et d'une faiblesse fondée sur un sentiment généreux. Ce n'est elle que sous le rapport de la tyrannie, mais c'est lui, et je comprends qu'après avoir été si souvent en scène, si diversement jugé, si souvent en contradiction avec lui-même, il ait trouvé quelque satisfaction à s'expliquer, à se déduire et à signaler les causes de ses erreurs et de ses motifs dans une relation qui a si fort influé sur sa vie ; mais je voudrais bien qu'il ne l'eût pas publiée. La fiction est triste et ne donne qu'un sentiment pénible du commencement à la fin. Ce qui est changé à la vérité réelle ôte à la vérité idéale ; la fin surtout me fait de la peine : les résultats sont décourageants. Pauvre Benjamin ! Je le crois un des hommes les moins heureux qui existent. Son esprit est si juste qu'il lui montre tous les côtés, toutes les conséquences des erreurs où l'entraînement et la faiblesse le conduisent. Chaque année j'espère que ce qu'il y a de bon en lui et de grand prendra le dessus et le replacera où il doit être, et, chaque année, il me fait un nouveau chagrin. Mais je ne le haïrai pas pour des défauts qui ne font tort qu'à lui, et dont le motif n'est jamais criminel ; je croirai lui devoir la portion d'amitié que tu lui as ôtée depuis si longtemps avec tant de sévérité. Quand j'en cherche la cause, je la vois moins encore dans ce qu'on peut lui reprocher que dans une espèce de contradiction pour

ce que je puis et je pense. Je ne pourrais haïr quelqu'un à qui tu prends intérêt, quand il ne m'aurait fait aucun mal, et surtout que je l'aurais aimé. Peut-être si tu étais resté son ami, cela aurait-il arrêté bien des fautes. Dans le temps de ces terribles scènes, je pensai souvent : s'il avait un véritable ami, si Charles était ici, il pourrait sortir de cette position indigne. Dans le roman, tu n'es sensible à aucune des beautés de pensée et de style dont il est rempli. Je crois qu'il est peu de romans d'une moralité aussi profonde, qui montre mieux le pouvoir de l'éducation. Que n'aurait-il pas été si la sienne avait été dirigée par un père et une mère chrétiens ? Qu'il était facile d'exciter en lui l'enthousiasme du bien, la passion de l'ordre, ainsi que des habitudes ! Combien de choses vraies les femmes peuvent y apprendre sur tout ce qu'il y a d'imagination dans les passions, sur leur empire, sur cette tendresse qui augmente en elles, quand elle diminue chez les hommes ! Je t'invite à le relire sans songer à Benjamin. Tu verrais combien tu trouverais d'aperçus vrais et justes, enfin de détails qui dédommagent de l'ensemble.

» Tu comprends que la fable de Lindsay a été inventée à Coppet. Il n'a pas eu dans sa vie le temps d'être influencé par deux femmes comme il l'a été par une ; mais au moins n'a-t-il pas eu le tort de la mettre en scène, car Ellénore ne ressemble pas à la dame de Coppet, qui a des dénouements plus comiques à sa disposition.

» Dans ta précédente lettre, tu disais : J'aimerais mieux qu'il eût publié ce livre pour de l'argent, que par mépris de l'opinion ; dans celle-ci, tu me dis positivement le contraire ; voilà ce qui me prouve ta partialité, et ne me semble pas digne de toi. »

Telle était Rosalie. Bonne, douce, sensible, elle aimait Constant comme une sœur. Elle souffrait de ses écarts de conduite, elle les lui reprochait ; mais elle l'aimait trop pour souffrir le blâme dans la bouche d'autrui.

Constant n'était sensible qu'aux reproches. Au fond, malgré les protestations d'amitié qui figurent dans chacune de ses lettres, il n'aimait pas sa cousine. Son journal en témoigne : « Rosalie, dit-il, est bonne, mais aigre et savante dans l'art de dire froidement, et comme en ne s'apercevant pas, les

choses qui pouvent déplaire. Mais, bossue et fille à quarante-cinq ans, peut-on être douce ? »

Dans tous les cas, Rosalie avait vu clair au sujet du roman d'*Adolphe :* « *Ellénore*, dit-elle, n'est Mme de Stael *que sous le rapport de la tyrannie ;* mais, sous ce rapport, *la position est si bien peinte que j'ai cru être au temps où j'étais témoin d'un esclavage indigne.* »

Constant savait aussi qu'il n'avait emprunté à Mme de Stael que quelques traits, ceux qui se rapportaient *à sa propre histoire,* et que le surplus avait été imaginé. Ce mélange de fiction et de réalité lui permettait d'affirmer qu'il n'avait pas visé son amie d'autrefois, et tel était son langage. Malgré cela, il n'était pas rassuré. Il écrivait à Mme Récamier, le 5 juin 1816 : « On m'a engagé à imprimer le petit roman que je vous ai lu tant de fois.... je crains qu'une personne à qui il n'y a vraiment pas l'application la plus éloignée, ni comme position, ni comme caractère, ne s'en blesse. »

Il avait raison de le craindre, et il se renseignait de tous côtés pour savoir quelle était l'attitude de Mme de Stael. Il apprit qu'elle ne soufflait mot, et ce silence le rassura. Il écrivit encore de Spa, le 17 août, à Mme Récamier : « *Adolphe* ne m'a point brouillé avec la personne dont je craignais l'injuste susceptibilité. Elle a vu au contraire mon intention d'éviter toute allusion fâcheuse. »

Comme il se trompait ! Mme de Stael ne pouvait se reconnaître dans le roman d'*Adolphe* sans ajouter au scandale dont elle était victime. Elle prit le meilleur parti. Elle garda le silence, et parut si peu offensée qu'elle continua à recevoir Constant. On raconte même qu'elle ne parla d'*Adolphe* qu'à une seule personne, à lord Byron. Elle n'était pas aussi réservée lorsqu'elle s'en entretenait avec Bonstetten, mais alors elle n'en connaissait que quelques fragments, convenablement triés.

Quant à Mme Lindsay, elle fut ravie. Etre devenue héroïne d'un roman lui parut un grand honneur. Elle protesta avec vivacité, mais pour la forme et pour masquer sa joie. Constant écrivait à son sujet à Mme Récamier : « On dit une autre personne furieuse. Il y a bien de la vanité dans cette femme ; je n'ai pas songé à elle. »

Cette fois, il disait vrai.

En résumé : l'abandon déchire le cœur d'Ellénore ; elle ne résiste pas et meurt. Mme Lindsay traverse cette épreuve, à laquelle elle était préparée, sans en souffrir. Elle se garde de mourir, trop heureuse de vivre, et se console sans peine en poursuivant de nouvelles aventures.

Où trouver le moindre trait d'Ellénore dans une telle vie ?

Nous avons reproduit la verte réponse que Rosalie adressa à son frère Charles, au sujet du roman d'*Adolphe*. Celui-ci lui répondit :

« Avec toi, chère Rose, j'ai cru que je pouvais m'exprimer librement. Ce que tu me dis me prouve que j'ai eu tort. Ta prévention pour lui (Constant) ne supporte pas que j'en parle à cœur ouvert, avec toi à qui je dis toutes mes pensées ; aussi n'en parlons plus.

» Seulement je te jure que tous m'avaient nommé Mme Lindsay avant l'arrivée de Mme de Stael que je n'ai vue qu'en passant chez Lady Hamilton. On me dit aussi alors que la mort d'Ellénore est celle d'une Mme Talma à laquelle il a été fort attaché. Tu es d'une profonde ignorance des aventures de notre cousin. Ce n'est pas qu'il les tienne secrètes, mais c'est qu'on a eu la discrétion de ne pas te les raconter. Quoi qu'il en soit, je t'en félicite... »

Charles disait vrai au sujet de Julie Talma. Constant s'est inspiré dans *Adolphe* des derniers moments de cette malheureuse femme, dont il avait été le témoin. Là se borne le rôle qui lui a été assigné dans ce roman.

Nous possédons sur Julie Talma, comme sources d'information, les mémoires de Mme Louise Fusil, née Liard Fleury, qu'elle a publiés sous le titre de : *Souvenirs d'une actrice ;* les mémoires d'Arnault, intitulés : *Souvenirs d'un sexagénaire ;* les quelques notions que Mme Vanhowe Petit, plus tard Vanhowe Talma, a consignées dans un ouvrage ayant pour titre : *Etudes sur l'art théâtral,* et enfin le journal et les lettres de Benjamin Constant, auxquels il faut joindre le portrait de Julie Talma, qu'il a publié pour la première fois, en 1829, dans les *Mélanges de littérature et de politique.*

« *Adolphe*, dit Sainte-Beuve, et le portrait de Julie, cette sœur d'Ellénore (par la souffrance, oui, non par la ressem-

blance) sont deux portraits délicieux et achevés dans la teinte grise. » Il ne faut pas plus disputer des goûts que des couleurs: va pour la teinte grise. Dans tous les cas, il est certain que Constant, dont le style laissait fort à désirer à l'origine, avait atteint le sommet comme écrivain, — du moins celui qu'il était capable de gravir, — lorsque, après la publication d'*Adolphe*, il écrivit le portrait de Julie, et que cette œuvre n'a peut-être été dépassée que par le portrait de M^me^ Récamier que Chateaubriand a inséré dans ses Mémoires d'Outre-Tombe.

Julie Talma, née Carrau, naquit à Paris le 8 janvier 1756, et fut baptisée à Saint-Eustache. Fille naturelle de Marie Carrau, elle ne fut reconnue par son père, François Pioch, que le 6 août 1801, quarante-cinq ans après sa naissance. Mais, avant de la reconnaître, celui-ci, qui possédait une grande fortune, lui donna, peu après sa majorité, une grande partie de ses biens. M^me^ Fusil, son amie intime, en général bien informée, estime qu'elle jouissait de 40,000 fr. de rente.

Faible, maigre, mais douée d'une physionomie gracieuse et piquante, elle se fit bientôt remarquer par la distinction et la supériorité de son esprit. C'est ainsi que la dépeignent tous ceux qui l'ont connue.

Arnault, qui fréquentait son salon, constate que les questions qui y étaient agitées étaient pleines d'intérêt, et il ajoute :

« C'est dans ces discussions que j'ai eu lieu de reconnaître tout ce qu'il y avait de finesse et de force, d'élévation et de générosité dans l'âme de cette femme. Elle discutait avec une égale facilité les questions les plus ardues de la politique et de la philosophie, mais dans les formes les plus convenables à son sexe, en se tenant également éloignée du pédantisme et de la frivolité, sans se faire homme, en unissant la puissance de la grâce à celle de l'esprit et de la raison. »

M^me^ Louise Fusil, qui avait brillé sur la scène, et qui s'était liée d'une étroite amitié avec Julie, bien que celle-ci eût vingt ans de plus qu'elle, la juge comme Arnault :

« Julie, dit-elle, eût été l'Aspasie de son siècle, si ce siècle eût ressemblé à celui de Périclès. Elle n'avait point la beauté de cette femme célèbre, mais elle en possédait l'esprit et la grâce. Le charme qu'elle répandait autour d'elle attirait tout

ce qu'il y avait de marquant à la Cour et à la ville... Peu de femmes possédaient à un degré aussi élevé que Mme Talma un style aimable et exempt de prétention. Elle donnait du charme au plus petit billet. L'on aurait pu la comparer à Mme de Sévigné écrivant dans notre siècle. Mais une de ses qualités les plus précieuses, c'était son âme ardente pour ses amis. Elle s'exposait pour eux dans un temps où les vertus étaient des crimes. Combien de fois ne l'a-t-on pas vue, elle si indolente pour son propre compte, courir tout Paris pour servir des proscrits. Elle était souvent fort mal accueillie dans les bureaux, car les amis d'hier n'étaient quelquefois plus ceux d'aujourd'hui; mais elle ne se rebutait pas, et sa persévérance finissait par obtenir ce qu'elle avait sollicité. Enfin, c'était un de ces êtres trop rares sur la terre, et dont il faut honorer la mémoire lorsqu'on a eu le bonheur de les y rencontrer. »

Benjamin Constant, chez qui l'indulgence n'était pas une qualité maîtresse, et qui, s'il ne pouvait se livrer contre autrui à d'amères critiques, les tournait volontiers contre soi-même, juge ainsi Julie Talma:

« Son esprit était juste, étendu, toujours piquant, quelquefois profond. Une raison exquise lui avait enseigné les opinions saines, plutôt que l'examen ne l'y avait conduite; elle les développait avec force; elle les soutenait avec véhémence. Elle ne disait pas toujours, peut-être, ce qu'il fallait dire en faveur de l'opinion qu'elle voulait démontrer; mais elle ne se servait jamais d'un raisonnement faux, et son instinct était infaillible contre toutes les espèces de sophismes. — Cette même femme dont la logique était précise et serrée, lorsqu'elle parlait sur les grands sujets qui intéressent les droits et la dignité de l'espèce humaine, avait la gaieté la plus profonde et la plus vive, la plaisanterie la plus légère: elle ne disait pas souvent des mots isolés qu'on pût retenir et citer, et c'était encore là selon moi l'un de ses charmes. Les mots de ce genre, frappants en eux-mêmes, ont l'inconvénient de tuer la conversation; ce sont, pour ainsi dire, des coups de fusil tirés sur les idées d'autrui, et qui les abattent. Ceux qui parlent par traits ont l'air de se tenir à l'affût, et leur esprit n'est employé qu'à préparer une réponse imprévue, qui, tout en faisant rire, dérange la suite des pensées et produit tou-

jours un moment de silence. — Telle n'était pas la manière de Julie. Elle faisait valoir les autres autant qu'elle-même ; c'était pour eux autant que pour elle qu'elle discutait et plaisantait. Ses expressions n'étaient jamais recherchées; elle saisissait admirablement le véritable point de toutes les questions sérieuses ou frivoles. Elle disait toujours ce qu'il fallait dire et l'on s'apercevait avec elle que la justesse des idées est aussi nécessaire à la plaisanterie qu'elle peut l'être à la raison. — Mais ce qui la distinguait encore plus que sa conversation, c'étaient ses lettres. Elle écrivait avec une extrême facilité, et se plaisait à écrire. Les anecdotes, les observations fines, les réflexions profondes, les traits heureux se plaçaient sous sa plume sans travail, et cependant toujours dans l'ordre le plus propre à les faire valoir l'un par l'autre. Son style était pur, précis, rapide et léger; et quoique le talent épistolaire soit reconnu pour appartenir plus particulièrement aux femmes, j'ose affirmer qu'il n'y en a presque aucune que l'on puisse à cet égard, comparer à Julie. M^me^ de Sévigné, dont je ne contesterai point la supériorité dans ce genre, est plus intéressante par son style que par ses pensées; elle peint avec beaucoup de fidélité, de vie et de grâce ; mais le cercle de ses idées n'est pas très étendu. La cour, la société, les caractères individuels, et, en fait d'opinions, tout au plus les plus reçues, les plus à la mode, voilà les bornes qu'elle ne franchit jamais. Il y a dans les lettres de Julie plus de réflexion; elle s'élance souvent dans une sphère plus vaste ; ses aperçus sont plus généraux, et comme il n'y a jamais en elle ni projet, ni pédanterie, ni emphase, comme tout est naturel, involontaire, imprévu, les observations générales qu'elle exprime en une ligne, parce qu'elles se présentaient à elle, et non parce qu'elle les cherchait, donnent exclusivement à sa correspondance un mérite de plus. »

Que sont devenues ces lettres ? Nous n'en connaissons que deux, écrites à M^me^ Fusil, qui sont reproduites dans ses *Souvenirs*. C'est trop peu pour asseoir un jugement sur leur mérite, et c'est pour cela que nous avons reproduit, sans y rien retrancher, ce qu'a écrit Constant à leur sujet. Ce dernier était en correspondance suivie avec Julie. Sainte Beuve dit à cet égard : « Si jamais on publie ses lettres à cette Julie

Talma dont il a tracé un si charmant portrait, je suis persuadé qu'elles seront charmantes elles-mêmes, et ici elles pourraient avoir, sans mentir en rien, les couleurs de l'attachement continu et du dévouement. »

Mais que sont devenues ces lettres ?

Aux approches de 1789, Julie ouvrit un salon. Sa grande fortune lui permit de le soutenir, de lui donner même quelque éclat, et la rare distinction de son esprit qui était connue dans le monde des lettres et parmi les artistes, y attira rapidement un grand nombre d'hommes distingués. A l'origine, le vicomte de Ségur, le comte de Narbonne, Champfort, David et Méehul formèrent le premier noyau de cette réunion : plus tard, Legouvé, Lemercier, Arnault, Ducis, Rœderer briguèrent l'honneur d'y être admis ; après eux, Millin et Lenoir se lièrent avec Julie.

« Je revis Millin chez Julie Talma, dit M^me^ Fusil..... Millin était un homme d'un commerce agréable, faisant marcher ensemble des habitudes de société et son travail d'antiquaire du cabinet des médailles, à la Bibliothèque royale dont il était le conservateur : ses cours de botanique, d'antiquités, d'histoire naturelle, ses recherches sur les manuscrits et son *Magasin encyclopédique,* son aimable caractère, sa gaieté inépuisable le faisaient rechercher des jeunes femmes, parce qu'il les amusait. Tout au travail le matin, tout au plaisir le soir, il en jouissait comme un homme qui a besoin de distraire son esprit d'une application fatigante ; mais aussi il ne fallait pas s'aviser de venir l'interrompre dans ses graves occupations pour lui demander un ouvrage, pour mener quelqu'un au cabinet des antiques à une heure inaccoutumée. Il me fit un matin cette réponse laconique : « L'on voit le cabinet » des antiques à jour fixe ; quant à moi, l'on peut me voir tous » les jours, mais il faut prendre mieux son temps. » M. Millin était un ami dévoué et d'excellent conseil ; je lui dois beaucoup, car il m'a donné l'amour de l'étude. »

Marie-Joseph Chénier fréquentait aussi le salon de Julie, et devint, par suite de ses relations avec Talma, l'ami intime de la maison. Il présenta à Julie son frère André qui avait deux ans de plus que lui. Celui-ci n'avait alors que la réputation d'un journaliste de mérite, et nul ne soupçonnait la

place qu'il devait occuper dans notre littérature comme poète. Il y a lieu de supposer du reste que ses visites chez Julie étaient fort rares. Il en était autrement de son frère à qui celle-ci avait voué une affection presque maternelle. C'est surtout dans son salon que Joseph Chénier trouva d'ardents défenseurs lorsqu'il fut accusé de n'avoir pas empêché l'exécution de son frère. On disait pour sa justification, et cela était fondé,que son intervention n'aurait fait que précipiter la catastrophe qu'il redoutait. Il n'est pas un homme considérable parmi ses contemporains qui n'ait porté ce jugement, et Daunou, qui l'aimait médiocrement, n'a jamais varié à ce sujet.

Mais Joseph Chénier, qui était la bonté même, toujours prêt à rendre service, avait le langage rude et acerbe, une tendance au dénigrement qu'il ne savait pas réprimer. Ce vice de caractère lui avait fait beaucoup d'ennemis. Un jour, raconte Mme Fusil, qu'il parlait du prochain avec le langage passionné et véhément qui lui était habituel, Julie Talma lui dit: « Mais taisez-vous donc, *méchant bonhomme!* vous rendez service à tous ces gens-là, et vous vous querellez avec eux ; ils tairont vos bonnes actions et répéteront vos mauvaises paroles. Les ennemis se retrouvent dans tous les temps, ils tourmentent les vivants et troublent la cendre des morts. »

Le salon de Julie ne tarda pas à subir une transformation complète. La politique y pénétra. Condorcet, Vergniaud, Guadet, Gensonné, Clavier, Kersaint, Rolland y furent admis. Mme Rolland s'y rendit quelquefois avec son mari, mais, paraît-il, très rarement. Mme Fusil déclare ne l'y avoir vue qu'une seule fois.

L'entrée des Girondins dans ce salon relégua les discussions littéraires au second plan. On y agita surtout les théories et les questions politiques qui préoccupaient alors tous les esprits. En cela, Julie était dans son centre, dans le milieu qui lui convenait. Elle avait, en effet, embrassé la cause de la révolution avec une fermeté qu'aucun événement ne put faire fléchir. Le régime de la Terreur, qui lui avait enlevé tant d'amis, des amis si nobles et si purs, ce régime dont elle ne parlait que pour l'exécrer, ne put l'ébranler : « De ce que les hommes sont corrompus, disait-elle à Benjamin Constant, il

ne faut pas donner à quelques-uns d'entre eux d'autant plus de pouvoir; il faut, au contraire, leur en donner moins et placer dans des institutions sagement combinées du contre-poids contre leurs vices et leurs faiblesses. »

Cependant, comme tous les salons qui avaient quelque célébrité, celui de Julie fut emporté par la tourmente révolutionnaire. Une scène qui se passa entre Marat et Dumouriez dans ce même salon fit qu'on ne put le fréquenter sans danger. Enfin, la mort des Girondins, la dispersion de tous ceux qui avaient trop à craindre pour ne s'être pas ménagé une retraite, les malheurs qui fondirent sur Julie, en précipitèrent le terme.

Mais revenons à la scène qui eut lieu entre Marat et Dumouriez. Ce dernier était rentré à Paris le 16 octobre 1792 pour s'entendre avec le gouvernement au sujet de la guerre qui se poursuivait en Belgique et de l'armée dont il avait le commandement. Ce jour-là, il fut invité à une fête que Julie donna en son honneur. La réunion était nombreuse et très brillante, et Dumouriez était naturellement fort entouré, lorsque tout à coup Marat, qui n'était certainement pas invité, pénétra dans le salon de Julie.

Le récit des circonstances qui se rapportent à ce fait a été dressé par Marat. Nous ne pourrions le reproduire sans que la plume nous tombât des mains, et nous préférons l'emprunter à M^me^ Fusil. Peu de jours après cette scène, elle écrivait à M^me^ Lemoine-Dubarry, de Toulouse, son intime amie :

« Je ne sais comment vous raconter la scène la plus bizarre et la plus effrayante qui se soit encore vue, je crois. Pour fêter le général Dumouriez, après sa conquête de la Belgique, Julie Talma et son mari avaient réuni tous leurs amis dans leur jolie maison de la rue Chantereine. Vergniaud, Brissot, Roger-Ducos, Boyer-Fonfrède, Millin, le général Santerre, J.-M. Chénier, Dugazon, M^me^ Vestris, M^lles^ Desgarcins et Candeille, Allard, Souque, Riouffe et Coupigny, nous et plusieurs autres faisaient partie de cette réunion. M^lle^ Candeille était au piano, lorsqu'un bruit confus annonça l'entrée de Marat, accompagné de Dubuisson, Pereyra et Proly, membres du Comité de sûreté générale. C'est la première fois de ma vie que j'ai vu Marat, et j'espère que ce sera la dernière. Mais, si

j'étais peintre, je pourrais faire son portrait tant sa figure m'a frappée. Il était en carmagnole, un mouchoir de madras, rouge et sale, autour de la tête, celui avec lequel il couchait probablement depuis fort longtemps. Des cheveux gras s'en échappaient par mèches, et son cou était entouré d'un mouchoir à peine attaché. Je n'ai pas oublié un mot de son discours, le voici :

» Citoyen, une députation des amis de la liberté s'est rendue au bureau de la guerre pour y communiquer les dépêches qui te concernent. On s'est présenté chez toi ; on ne t'a trouvé nulle part. Nous ne devions pas nous attendre à te rencontrer dans une semblable maison, au milieu d'un ramas de concubines et de contre-révolutionnaires.

» Talma s'est avancé et lui a dit : — Citoyen Marat, de quel droit viens-tu chez moi insulter nos femmes et nos sœurs ?

» — Ne puis-je, ajouta Dumouriez, me reposer des fatigues de la guerre, au milieu des arts et de mes amis, sans les entendre outrager par des épithètes indécentes?

» — Cette maison est un foyer de contre-révolution.

» Et il sortit en proférant les plus effrayantes menaces.

» Tout le monde resta consterné, car on ne doutait pas qu'une dénonciation ne s'ensuivît. Quelqu'un voulut plaisanter, mais il riait du bout des lèvres. Dugazon, qui ne perd jamais sa folle gaieté, prit une cassolette remplie de parfums pour purifier les endroits où Marat avait passé. Cette plaisanterie ramena un peu de gaieté, mais notre soirée fut perdue.»

Dumouriez raconte la même scène dans ses Mémoires :

« Une femme célèbre de Paris, dit-il, lui (dans ses Mémoires il parle de lui à la troisième personne) donna une jolie fête, dont tous les virtuoses de tous les spectacles de Paris lui firent les honneurs. Plusieurs membres de la Convention et plusieurs ministres assistèrent à cette fête, qui fut un moment interrompue par une scène très ridicule.... Dans le moment où l'on ne pensait qu'à jouir de la fête... entra Marat qui, le regardant avec des yeux de fureur, l'interpella brutalement... Le général, le toisant avec mépris, lui répondit : *Ah! c'est vous qu'on appelle Marat? Je n'ai rien à vous dire*, et il lui tourna le dos. »

Ce qui se passa chez Julie Talma dans la soirée du 16 octobre, a été complètement dénaturé par M. Thiers, dans son Histoire de la Révolution. M^me^ Fusil lui a donné sa véritable physionomie.

Le 17 octobre, on criait dans les rues de Paris : *Grande conspiration découverte par le citoyen Marat, l'Ami du peuple. Grand rassemblement de Girondins et de contre-révolutionnaires chez Talma.* On lisait aussi en tête du journal *L'ami du peuple* : *Achetez ce qu'il y a de plus nouveau, les merles dénichés ou les orgies du grand Dumouriez, abandonnant les armées sans ordre pour venir se montrer dans les petits spectacles de Paris et faire danser les nymphes des Variétés.*

Plus tard, Marat prétendit qu'on avait voulu l'assassiner chez Talma, et ce qu'il en dit fut ensuite opposé aux Girondins devant le Tribunal révolutionnaire (*Moniteur* du 27 octobre 1793). — Gensonné, interrogé le premier à cet égard, répondit : *Je ne me rappelle pas de ce fait.* — Vergniaud, répondit à son tour : *J'ai été invité à une fête qui se donnait chez Talma, et où Dumouriez s'est trouvé. Je sais que, lorsqu'on a annoncé Marat, il s'est fait un mouvement, mais causé par l'inquiétude des femmes.* — Lassource répond : *Je me trouvai chez Talma ; mais je n'ai pas entendu parler du projet d'assassiner Marat.* — Le président à Silléry : *Vous avez assisté au souper qu'a donné Talma à Dumouriez ?* — Réponse : *A cette époque j'étais en Champagne, auprès de Kellermann.*

A la suite de cet interrogatoire, Talma ainsi que Julie comprirent qu'ils étaient fort exposés. Julie quitta Paris, et se réfugia dans une campagne. Talma, qui était soutenu par le public déjà enthousiaste de son talent, resta à Paris. Néanmoins, il n'était pas rassuré. Alexandre Duval raconte dans sa notice sur Beniowski « qu'un soir, après avoir joué la tragédie, il lui parut plus sombre qu'à l'ordinaire, et qu'il lui demanda le sujet de sa tristesse : Il me dit, ajoute-t-il, qu'il ne pouvait se rendre compte de ses pressentiments, mais qu'il craignait d'être arrêté au premier moment, et que ce n'est qu'en tremblant qu'il rentrait chez lui..... »

Un incident qui mérite d'être raconté, car dans les temps de crise et de bouleversement, où rien ne ressemble à ce qui a existé, on ne se rend bien compte de l'état d'un société que

par l'étude des faits particuliers et des situations individuelles, vint ajouter encore à ses alarmes et à ses angoisses.

Au plus fort de la Terreur, Talma, déjà infidèle à Julie, avait noué une intrigue avec une actrice, Mme Vanhove-Petit, dont il était passionnément épris, et cela au moment où Robespierre avait jeté les yeux sur elle et en poursuivait la conquête. « Robespierre venait presque tous les jours au Théâtre français, dit Mme Vanhove-Petit, en parlant d'elle ; la jeune actrice ne fut pas longtemps sans s'apercevoir qu'elle était l'objet de cette assiduité. Elle frémit, et craignant les manifestations d'un amour si fatal, elle chercha les moyens de retarder au moins une déclaration qu'elle craignait de ne pouvoir longtemps éviter. Elle se dit malade, et s'abstint de la scène. »

Mais Robespierre savait-il que Talma était son rival ? Celui-ci ne se posait jamais cette question sans que ses craintes ne redoublassent. Une circonstance, en apparence futile, lui dévoila à quel point il avait raison de craindre. Il avait commandé à un tailleur une redingote dont il lui avait donné le modèle, et Robespierre s'adressa au même tailleur pour lui commander un habit. « Celui-ci, dit encore Mme Vanhove-Petit, croyant ajouter à sa réputation de tailleur à la mode, tout en prenant mesure à Robespierre, lui dit : — Si le citoyen voulait une petite redingote à la Talma ? — A ce nom, une crispation de nerfs saisit Robespierre, et se manifesta de telle sorte, que le tailleur tremblant crut voir un tigre le saisir : — Talma ! Talma ! répétait Robespierre. »

Le tailleur, effrayé, prit la fuite sans achever de prendre mesure, et courut chez Talma, pour lui raconter ce qu'il avait entendu. Celui-ci avertit à son tour Mme Vanhove-Petit. « On peut juger de la frayeur de la jeune actrice, dit-elle, car elle pensait entrevoir la véritable cause de tant de fureur ; par prudence, elle pria Talma de suspendre ses visites, et ne songea plus qu'à chercher des protecteurs dans les personnes qu'elle savait être du parti contraire à Robespierre. »

Elle s'adressa en effet au comédien Fleury, qui pria Tallien de se constituer son protecteur. Il ne pouvait mieux s'adresser. Sa protection fut très efficace dans la journée du 9 Thermidor.

Mais revenons au salon de Julie. Il est facile de juger de sa

composition. Des généraux, des hommes politiques, des littérateurs, des artistes, des compositeurs, auxquels il faut joindre tout ce qui était distingué dans le personnel de la Comédie française, le fréquentaient. Il différait en cela de certains salons du XVIII[e] siècle, comme celui de M[me] Geoffrin, ou celui de M[me] Du Deffand, où se réunissaient presque exclusivement des hommes qui cultivaient les sciences ou les lettres.

Après le supplice des Girondins, le salon de Julie perdit une grande partie de son importance comme centre politique. Riouffe, Sanques, Allard, Langlès, Gorrand avaient remplacé Vergniaud, Condorcet, Gensonné, et tout ce qu'il y avait de plus illustre dans leur parti. C'est alors que Riouffe y lisait son ouvrage sur le régime des prisons et le genre de vie des prisonniers pendant la Terreur. Si cet ouvrage nous émeut si vivement lorsqu'un siècle nous sépare des événements auxquels il se rapporte, quelle ne devait pas être l'émotion de ceux qui en avaient été les témoins, et qui, tous, ou peu s'en faut, s'ils n'avaient pas été détenus, avaient été toujours sur le point de perdre leur liberté, et, avec elle, leur vie.

L'hospitalité était très large chez Julie : M[me] Vanhove-Petit dit à ce sujet : « Les amis arrivaient pour souper à différentes heures ; aussi la table était comme permanente, servie et reservie pour les nouveaux venus. Julie était l'âme de la société qui devenait chaque jour plus considérable et plus brillante. Elle accueillait tous les hommes en réputation : les poètes, les artistes, les savants accouraient tous à l'hôtel Chantereine. »

« Quelles soirées charmantes je passai dans cette douce société, dit le poète Arnault ! Les jours où Talma avait joué, il était rare que je ne me laissasse pas entraîner chez eux avec deux ou trois de leurs amis. Une fois là, il n'y avait plus moyen de s'en éloigner, et la conversation s'établissait pour finir quand il plaisait à Dieu. Talma cessait bientôt d'y prendre part, mais non pas d'y assister : harassé par plus d'une fatigue, à peine le souper matériel était-il terminé, que, sans sortir de table, il entrait dans un sommeil bien réel, que ne troublaient pas même les discussions les plus animées. »

« C'est chez Julie que j'ai appris à connaître, à estimer et

à plaindre ces Girondins, que leur modération a conduits à la mort...

» La conversation nous menait si avant dans la nuit, que, vu la distance où je me trouvais de mon domicile, — je demeurais rue Sainte-Avoie, et Talma rue Chantereine, — il me fallait rester à coucher chez Talma. L'illusion qui, pendant le souper, m'avait transporté en Grèce, m'y retenait encore après le souper : la chambre qu'on me réservait était décorée à la grecque, et le seul lit grec qui fût alors dans Paris, était celui où je m'endormais dans la pourpre, au milieu des trophées. »

Ayant à peu près épuisé ce que les documents connus nous apprennent sur le salon de Julie, il faut revenir en arrière et se placer au moment où elle va épouserTalma.

M^lle^ Contat, dont la grande réputation était déjà faite, devint, avec M^me^ Fusil, l'une des amies les plus intimes de Julie, lui présenta Talma, qui lui avait inspiré une admiration enthousiaste. A ce sentiment succéda bientôt un sentiment plus tendre, Talma crut aimer, Julie aima, et comme elle n'aimait pas faiblement, elle lui proposa, dès qu'elle le sut aux prises avec des embarras d'argent où l'avaient précipité ses folles prodigalités, de payer ses dettes. Cette généreuse proposition ne pouvait que blesser la fierté du grand acteur, mais un mariage la rendait acceptable, et il fût convenu. M^me^ Vanhove-Petit, qui est animé contre Julie d'une sorte de jalousie rétrospective, l'accuse d'avoir acheté, par une sorte de marché, l'affection de son époux, sans voir que, s'il en était ainsi, celui-ci l'aurait vendue, ce qui ne lui donnerait pas le meilleur rôle.

Tout étant convenu entre les deux futurs, leur contrat de mariage fut dressé le 30 avril 1790. Nous savons par cet acte que Julie possédait, outre de nombreux contrats de rente, un hôtel situé rue Chantereine, qui fut acheté par Bonaparte et Joséphine, et une maison sise rue Chaussée-d'Antin ; c'est celle où mourut Mirabeau.

Tout étant disposé pour le mariage, Talma s'adressa au curé de Saint-Sulpice, et ne lui dissimula point sa profession. Celui-ci lui opposa un refus fondé sur ce que, d'après les règles canoniques, il ne pouvait administrer à un comédien le sacrement du mariage, *avant d'avoir obtenu de sa part une renoncia-*

*tion de son état.* Ce refus causa dans le monde une vive émotion, et fut généralement blâmé. On se disait que le clergé ne s'opposait plus au mariage des comédiens, et que le curé de Saint-Sulpice avait bien moins visé l'auteur que l'interprète du principal personnage de Charles IX. Talma adressa à ce sujet, à la date du 12 août 1790, une pétition à l'Assemblée nationale qui fut insérée au *Moniteur*.

Les deux futurs, ainsi repoussés, prirent le parti de vivre maritalement, et se fixèrent dans l'hôtel de la rue Chantereine. Cette situation, dont ils n'avaient pas voulu, ne pouvait se continuer. Julie était devenue grosse. Talma s'adressa au curé de Notre-Dame de Lorette. Loin de lui décliner sa profession, il prit la qualité de bourgeois, et le mariage fut célébré.

Il était temps. Douze jours après sa célébration, Julie mit au monde deux jumeaux, qui furent baptisés sous le nom, l'un de Henri Castor et l'autre de Charles Pollux. Le public, de plus en plus enthousiaste de Talma, appela l'un Henri VIII et l'autre Charles IX. Julie, qui tenait en pitié les ridicules changements qui s'étaient introduits dans l'emploi des prénoms, appela ses deux enfants, comme manière de protestation, l'un Félix et l'autre Alexis.

En 1794, elle eut un troisième enfant, auquel on donna le prénom de Guillaume Tell, et qui mourut peu après sa naissance.

La manière dont Talma administra la fortune de Julie était ruineuse. Il est possible que celle-ci fût trop indolente pour diriger et surveiller sa maison, ainsi que le prétend M^me^ Vanhove-Petit, mais il est certain que les dépenses étaient beaucoup plus restreintes avant son mariage ; que ses revenus suffisaient pour les couvrir et qu'il n'en fut pas ainsi après. « Elle en souffrait, dit M^me^ Fusil, mais sans se plaindre, pour ne pas déplaire à son époux. »

Cet esprit de dévouement et de sacrifice ne lui profita pas. Elle ne put fixer le cœur de Talma. Celui-ci avait d'abord formé une liaison avec M^lle^ Desgarcins, sa touchante Desdémone, et l'avait remplacée par une jeune personne qu'il avait enlevée à son ami Michot. M^me^ Fusil, très au courant de ses infidélités, faisait tout au monde pour que Julie n'en fût pas

instruite. Mais une personne indiscrète se chargea de ce soin. A partir de là les scènes de jalousie se succédèrent; Talma, qui en était fort irrité, cessa de se contenir et de dissimuler, et une séparation devint inévitable. Le premier, il quitta l'hôtel Chantereine et prit un logement rue de la Loi; Julie à son tour fut loger rue Matignon, dans une maison appartenant à Mme Condorcet. Julie conserva la garde de ses enfants et dut donner quelques soins à sa fortune qui était fort compromise : de 40,000 livres de rente, elle était descendue à 6,000. Du reste, le règlement entre les deux époux fut très simple ; Talma n'avait rien apporté, et Julie se borna à lui faire remettre ses costumes, ses casques, ses armures, et tout un attirail de théâtre qui meublait une grande pièce, et qui avait coûté des sommes folles.

Cette séparation de fait ne suffisait pas à Talma; il avait conçu une très vive passion pour cette dame Vanhove-Petit, que nous avons souvent citée. Il voulait se marier avec elle, et ne pouvait y arriver qu'en rompant au moyen d'un divorce l'union qui l'attachait à Julie.

Qu'était-ce donc que cette dame Vanhove-Petit?

Fille d'un comédien qui joua les pères nobles au Théâtre-Français pendant vingt-six ans, non sans quelque mérite, elle naquit à la Haye, le 10 septembre 1771.

Elle débuta au Théâtre-Français le 8 octobre 1785 dans le rôle d'Iphigénie, de Racine.

Un musicien de ce théâtre à qui elle avait inspiré une vive passion l'épousa en 1786, à l'âge de quinze ans. Le 26 octobre 1794, elle se séparait de lui par le divorce. Elle était donc libre au moment où Talma lui proposa de contracter avec elle un mariage. Mais telle n'était pas la position de celui-ci, à qui tous ses camarades, et principalement Mlle Raucourt, reprochaient la manière indigne dont il avait traité Julie après l'avoir ruinée.

Mme Vanhove connaissait cette circonstance, et c'est pour cela qu'elle raconte les faits à sa manière, afin d'établir qu'elle n'a eu aucun tort. — « Cependant, dit-elle, Talma, vivement épris de la jeune artiste (il s'agit d'elle), voulait franchir tous les obstacles qui s'opposaient à leur union ; il fallait donc rompre son mariage par un divorce, et la jeune artiste

s'y opposait avec une invincible détermination. » Elle raconte ensuite que, pour rompre tout rapport avec Talma, elle prit un congé et s'absenta. Quand elle reparut sur la scène, elle lui opposa la même résistance, lorsqu'un accident vint changer sa résolution. Elle avait fait une chute en sortant de la scène, et s'était blessée. Après examen, le chirurgien déclara qu'il fallait sucer sa plaie afin de la faire saigner. Talma se dévoua, la suça, *et acquit ainsi*, dit-elle, *des droits imprescriptibles au cœur et à la main de celle qu'il aimait.*

Talma se maria avec Mme Vanhove, le 16 juin 1802.

En 1810 elle quitta le théâtre.

Peu après sa retraite elle fit jouer au Théâtre-Français une pièce intitulée : *Lequel des Trois*, qui n'eut qu'un médiocre succès.

Après la mort de Talma, elle épousa le comte de Chalot, ancien officier supérieur en retraite.

En 1836, elle publia un *Traité sur l'art théâtral*, qui est encore consulté avec profit. Le chapitre qu'elle a consacré à l'art de respirer, qui a une importance capitale dans la déclamation, est reproduit en entier par M. Legouvé, dans l'ouvrage qui a pour titre : *La lecture en action.*

Mme Vanhove est morte le 18 avril 1860, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Telle est la personne qui allait prendre la place de Julie Talma. Celle-ci, sollicitée par son époux de consentir au divorce, résista d'abord, puis céda.

Elle raconte ainsi, dans une lettre adressée à Mme Fusil, de quelle manière s'accomplit le divorce :

« Nous avons été à la municipalité dans la même voiture; nous avons causé pendant tout le trajet de choses indifférentes, comme des gens qui iraient à la campagne; mon mari m'a donné la main pour descendre, nous nous sommes assis l'un près de l'autre, et nous avons signé comme si c'était un contrat ordinaire que nous eussions à passer. En nous quittant, il m'a accompagnée jusqu'à la voiture.

» — J'espère, lui ai-je dit, que vous ne me priverez pas tout à fait de votre présence, cela serait trop cruel; vous reviendrez me voir quelquefois, n'est-ce pas?

» — Certainement, a-t-il répondu d'un air embarrassé, toujours avec plaisir.

» J'étais pâle, et ma voix était émue, malgré tous les efforts que je faisais pour me contraindre. Enfin je suis rentrée chez moi, et j'ai pu me livrer tout entière à ma douleur. Plains-moi, car je suis bien malheureuse. »

« Lorsque je revins à Paris, ajoute Mme Fusil, je trouvai Julie entourée de ses enfants et de ses amis ; elle était calme, mais on voyait qu'elle cachait sa blessure au fond de son cœur et qu'elle n'en guérirait jamais. Talma la voyait souvent et sa présence était un adoucissement à ses chagrins.

» Talma à son tour était convaincu que Mme Vanhove l'avait joué, qu'elle n'avait montré tant de répugnance pour la rupture du mariage qui l'unissait à Julie que pour l'exciter à l'obtenir et se donner le mérite de l'avoir subi ; désabusé et plus calme, l'image de Julie était toujours présente à son esprit. Le souvenir du cruel traitement qu'il lui avait infligé le plongeait dans des accès d'abattement et de tristesse que ne pouvaient dissiper l'admiration de la foule et l'ivresse des triomphes.

» Aussi, il ne cessa jamais de voir Julie, et, chose étrange, ils se consolaient mutuellement. »

Une telle situation doit être expliquée. De nos jours, deux époux qui sont séparés de corps ou qui ont divorcé, puisque le divorce est admis, du moins jusqu'à nouvel ordre, ne peuvent arriver à ce changement d'état qu'en vertu d'un jugement et après un débat public dans lequel ils s'opposent le plus souvent toutes sortes d'horreurs. Comme on ne sort pas de cette épreuve sans de larges blessures faites à l'amour-propre, quand ce n'est pas à la dignité ou à l'honneur personnel, il ne peut pas se faire que celui qui en souffre prenne pour confident ou pour consolateur celui qui les a causées. Mais la loi du 20 septembre 1791 avait admis le divorce par consentement mutuel, auquel cas il était demandé par les deux époux, ou même pour incompatibilité d'humeur ou de caractère, et alors il était demandé par celui qui voulait divorcer contre celui qui refusait son consentement. Les formalités étaient très simples dans l'un et l'autre cas. Une assemblée de parents ou d'amis, le plus souvent d'amis offi-

cieux et convenablement choisis, entendait les deux époux. S'ils persistaient dans leur demande, ils comparaissaient devant l'officier de l'état civil qui dressait acte de leur déclaration, et à qui il était interdit de les interroger ou de se livrer à une tentative de conciliation. Et comme le procès-verbal était presque toujours rédigé à l'avance, tout consistait pour les deux époux à arriver, à s'asseoir, à entendre la lecture du procès-verbal, à signer et à partir. Julie Talma fait allusion à cette simple formalité dans la lettre qu'elle a écrite à M^me^ Fusil.

Il faut lire les écrits du temps, et plus particulièrement l'ouvrage que de Bonald écrivit sur le divorce, en 1801, pour avoir une idée exacte de l'influence déplorable qu'exerça la loi de 1792. On divorçait comme à plaisir, comme si le mariage n'était qu'un jeu. Le divorce était souvent convenu à l'avance dans tel cas donné. Ainsi, dans les garnisons, les militaires se mariaient sous la condition qu'ils divorceraient lorsqu'ils recevraient un ordre de départ. Aussi, c'est à peine si le divorce laissait une trace dans l'esprit, et deux époux divorcés qui se rencontraient se saluaient comme de vieilles connaissances. Il ne faut donc point s'étonner si Julie, qui n'avait rien perdu de son amour pour Talma, et celui-ci qui l'avait toujours regrettée, n'avaient jamais cessé de se voir. Ils se virent jusqu'à la mort de Julie, et M^me^ Fusil nous a transmis en ces termes le récit de leur dernière entrevue :

« Talma la voyait aussi souvent que ses occupations le lui permettaient. Un jour qu'elle paraissait plus tranquille, elle lui dit :

» — Voulez-vous venir dîner chez moi jeudi prochain ? Cela me fera grand plaisir !

» — Jeudi, je ne le peux, mais lundi pour sûr.

» — Eh bien ! lundi.

» Ils se quittèrent avec une sorte d'émotion, et, malgré sa faiblesse, elle l'accompagna aussi loin qu'elle put le voir. Il retourna plusieurs fois la tête et lui fit un dernier adieu de la main. Fidèle à sa promesse, il revint le lundi ; mais quels furent son effroi et sa stupeur en trouvant le cercueil de cette pauvre femme sous la porte cochère. Il fut tellement frappé de cette mort si prompte, qu'il tomba dans une espèce de

spleen. Il ne pouvait se dissimuler qu'il était la première cause de sa mort. »

Constant fit la connaissance de Julie vers 1795. Nous connaissons cette date par une lettre écrite à M^me^ de Nassau, le 24 mai 1805, où il lui disait : Une personne *que je connais depuis dix ans* se meurt de la poitrine...

Il est présumable qu'il fit sa connaissance chez M^me^ Condorcet, où elle avait pris un appartement. M^me^ de Stael voyait souvent celle-ci, et M^me^ Fusil atteste que c'est chez elle qu'elle vit Julie, avec qui elle se lia. Constant lui rendait aussi de fréquentes visites, ainsi qu'il le mentionne dans son journal, et il rencontra encore chez elle sa locataire. La notoriété que lui avait donné son salon, son mariage avec Talma, leur séparation, ses malheurs, sa réputation de femme d'esprit et de cœur, attestée par tous les hommes qui brillaient dans le monde des lettres, durent exciter sa curiosité toujours en éveil. Le désir de connaître les personnes qu'il jugeait dignes de son attention, d'observer et d'épier leur caractère, de dégager un inconnu a été presque toujours dans sa vie le point de départ de ses relations. Son esprit, qui était merveilleux dans la conversation, l'aidait à les former.

A l'origine, il n'y eut entre lui et Julie que des relations de société. Peu à peu, ils échangèrent quelques lettres. Julie aimait à correspondre. C'était pour elle l'exercice d'une faculté supérieure, et elle savait que ses lettres étaient fort appréciées. La vie du monde, telle qu'elle l'avait pratiquée, donne le désir de plaire, et Constant était trop bon juge pour que son suffrage lui fût indifférent. « J'ai reçu, dit celui-ci dans son journal, une lettre charmante de M^me^ Talma et d'autres amis. Je suis bien aise de les revoir, mais à la condition de les quitter au plus tôt. »

Dans la suite, fidèle à ses habitudes, il fit le tour de sa nouvelle amie et analysa son caractère. Les observations qu'il recueillit étaient consignées dans diverses notes qui sont indépendantes du portrait qu'il en a tracé. « Si on lisait, dit-il dans son journal, ce que j'ai écrit quelquefois sur cette femme si distinguée, on ne croirait pas au regret amer et à la douleur que sa perte me fit éprouver. » Tout d'abord les critiques, ainsi qu'il l'indique, ne lui furent pas épargnées ;

mais, plus tard, séduit par ses rares qualités, il écrivit le portrait qu'il a publié, où l'éloge domine.

« Elle n'était plus jeune, dit-il dans ce portrait, quand je la rencontrai pour la première fois (elle avait alors quarante ans); le temps des orages était passé pour elle ; il n'exista jamais entre nous que de l'amitié. Mais, comme il arrive souvent aux femmes que la nature a douées d'une sensibilité véritable et qui ont éprouvé de vives émotions, son amitié avait quelque chose de tendre et de passionné qui lui donnait un charme particulier. »

La discrétion n'était pas le fort de Benjamin dans les affaires de cœur, et, comme le dit Charles à Rosalie, il ne tenait pas ses liaisons secrètes ; il faut donc le croire lorsqu'il déclare qu'il n'y eut entre lui et Julie que de l'amitié. Du reste, ce n'est que vers 1804, à un moment où sa santé était fortement ébranlée, que l'amitié qui l'unissait à Constant devint intime et prit le caractère d'un réel dévouement.

En 1804, elle perdit un de ses fils. « Je n'essaierai pas de peindre sa douleur, dit M^me^ Fusil ; il est des malheurs qui renouvellent des souvenirs trop cruels. M^lle^ Contat, dont elle était restée l'amie, l'emmena à sa campagne d'Ivry. Elle y demeura assez longtemps, et elle commençait à reprendre quelque calme, lorsque son second fils tomba malade. La frayeur de cette tendre mère fut extrême ; elle tremblait de le perdre comme le premier, d'autant plus qu'on le croyait attaqué de la poitrine ; Julie l'emmena en Suisse, espérant que le climat le rétablirait. »

Les médecins lui avaient en effet conseillé de passer l'été en Suisse, et elle s'était fixée à Soleure. Elle fit part de son arrivée dans cette ville à Benjamin qui résidait alors à Coppet, et qui se rendit aussitôt auprès d'elle.

« Le plaisir de trouver M^me^ Talma à Soleure, écrit-il dans son journal, est gâté par le grave état de son fils. Je crois qu'elle cherche à se faire illusion comme c'est le cas de beaucoup de gens. Cela met la sensibilité plus à l'aise. Cette femme a besoin de s'agiter et de s'étourdir. Heureux qui se replie sur lui-même, qui ne demande point de bonheur, qui vit avec sa pensée et attend la mort sans s'épuiser en vaines tentatives pour adoucir ou embellir sa vie.

Quelques jours après son retour à Coppet, il écrit encore : « Reçu une lettre de Mme Talma. C'est la personne que j'aime, non pas le plus vivement, mais le plus sans mélange et sans regret de l'aimer. Son fils va mieux. Quand il était si malade à Soleure, Mme Talma m'a fourni un singulier exemple de l'attachement fanatique qu'on conserve pour les opinions de sa jeunesse. Elevée dans l'incrédulité, cette mère mettait un désir ardent à ce que son fils ne crût pas à l'immortalité de l'âme, et je suis sûr qu'elle aurait discuté avec lui à l'agonie, s'il avait réclamé des consolations dans ce sens. Cependant Mme Talma était une bonne femme, spirituelle, dont toutes les affections sont concentrées sur cet enfant. Oh! inexplicable nature humaine (1)! »

Le second enfant de Julie mourut de la poitrine. « De retour à Paris, dit Mme Fusil, sa douleur s'était changée en une espèce d'anéantissement. Lorsqu'on cherchait à la distraire de cette continuelle rêverie : — Je pense à Félix, disait-elle. Une autre fois : — Je pense à Alexis. — Mais vous vous tuez! — Non, cela me fait plaisir. » Nous ne savons si Julie, sans cesse penchée sur son fils, respirant son haleine, trouva dans ce contact le germe de la maladie qui devait l'emporter. Mais dans tous les cas les chagrins et la fatigue eurent une large part dans l'affaiblissement de sa santé.

La maladie de Julie prit, dès l'apparition des premiers symptômes, un caractère de gravité qui indiquait une issue prochaine et fatale : « Elle fut obligée, dit Constant, trop rapidement de s'occuper d'elle pour que d'autres pensées continuassent à dominer dans son âme : sa maladie lui servit en quelque sorte de consolation, et la nature, par un instinct involontaire, recula devant la destruction qui s'avançait et la rattacha à l'existence. »

La fin de Julie approche, et Constant ne cesse de l'assister et de lui prodiguer des consolations.

Arrivés en ce point, nous n'avons plus qu'à réunir en un tout les fragments épars de son journal :

(1) Les particularités que contient le journal figurent aussi dans le portrait de Julie avec quelques variantes sans importance. Nous suivons le journal qui exprime sans apprêts et avec plus de sûreté la véritable pensée de Constant.

« Mme Talma est au plus mal; les médecins sont impuissants, l'art insuffisant et la nature inexorable. J'écrivais que Mme Talma ne m'avait jamais fait que du plaisir, sans jamais me causer aucune peine. Elle se meurt !

» Je dîne chez Mme Talma mourante, mais plus aimable que jamais.... Il n'y a plus aucune ressource. Ses prétendus amis s'agitent autour d'elle pour en avoir quelque dépouille, et leur triste calcul se déguise sous un air d'espérance et de confiance dans son rétablissement. Son caractère est presque entièrement changé par la maladie. Elle est inquiète, minutieuse, avide. Elle, si généreuse ! Pauvre nature humaine ! Qu'est-ce que cette âme qui perd, non seulement les moyens de se développer lorsque les organes s'affaiblissent, mais qui change d'inclination comme de nature morale ! Quelle liaison peut-il y avoir entre des qualités et des défauts comme l'avidité, par exemple, et un mal physique ? C'est un phénomène plus étrange que la folie qui, elle, peut s'expliquer par la cessation de la communication de l'âme avec ses organes ; mais ici, c'est une autre âme, pour ainsi dire, qui se met à la place de l'ancienne. Car quel rapport y a-t-il entre cette avidité qui surgit et la plus grande libéralité qui a toujours régné ?

» Je passe la journée et la nuit auprès de Mme Talma qui est près de sa fin. J'y étudie la mort. Elle a repris toutes ses facultés ; de l'esprit, de la grâce, de la mémoire, de la gaîté, et la même vivacité dans ses opinions. Tout cela sera-t-il anéanti ? On voit clairement que ce qu'elle a conservé de son âme n'est que gêné par la faiblesse du corps, mais point diminué intrinsèquement. Il est certain que si on prenait ce qui la fait penser, parler, son intelligence en un mot, toutes ses facultés qui font que je l'ai tant aimée, et qu'on transportât tout cela dans un autre corps, tout cela revivrait. Ses organes sont détruits, ses yeux n'y voient plus, elle ne respire qu'avec effort, elle ne peut soulever le bras, et cependant il n'y a pas d'atteinte portée à la partie intellectuelle. Pourquoi la mort, qui n'est que le complément de cette faiblesse, y porterait-elle atteinte ? L'instrument faussé et demi-brisé la laisse entièrement telle qu'elle était. Pourquoi l'instrument, complètement brisé, ne laisserait-il pas cet intérieur intact ?

Le spectacle de la mort dans cette occasion me fait entrevoir des idées auxquelles je n'étais pas porté.

» Elle est morte. C'en est fait, fait pour jamais ! Bonne et douce amie ! Je l'ai vue mourir, je l'ai soutenue longtemps. A présent tu n'existes plus. Ma douleur était suspendue par l'espoir de te sauver encore une fois. J'ai contemplé la mort sans effroi, car je n'ai rien vu d'assez violent pour briser cette intelligence qui me laisse un si vif souvenir. Immortalité de l'âme : énigme inextricable.

» La mort semble une force étrangère qui vient fondre sur notre pauvre nature, et ne lâche prise qu'après l'avoir étouffée. M^me^ Talma, au moment de cette dernière crise, a eu le mouvement de s'enfuir : elle s'est soulevée avec force. Elle avait toute sa tête ; elle entendait tout ce qu'on proposait autour d'elle, et dirigeait elle-même les secours projetés. Qu'est-ce donc que cette intelligence qui ressemblait à un général vaincu donnant encore des ordres à une armée en déroute? »

A ce tableau, il faut joindre la lettre que Constant écrivait à sa tante, M^me^ de Nassau, le 24 mars 1805, quelques jours avant la mort de Julie :

« Une personne, lui dit-il, que je connaissais depuis dix ans, et à laquelle je suis tendrement attaché, se meurt de la poitrine. C'est la même personne que j'ai été voir, l'an dernier, à Soleure, et qui a vu mourir son fils il y a quelques mois. La douleur et la fatigue des soins qu'elle lui a donnés l'ont jeté dans un état sans ressources, les médecins l'ont condamnée, et je suis le triste spectateur de cette destruction graduelle et douloureuse. Elle trouve encore quelques plaisirs aux soins que je lui rends, et je passe presque la totalité de mes journées à m'entretenir avec elle de projets que je sais au fond du cœur ne devoir se réaliser jamais, et malheureux également de ses illusions et de ses souffrances. En perdant cette malheureuse femme, je perds ma société la plus habituelle, le lieu de réunion de la plupart de mes amis, la personne à qui, dans Paris, j'avais le plus de confiance, celle qui m'aimait de la manière la plus désintéressée et la plus douce, enfin une femme qui m'a souvent fait du plaisir, et qui ne m'a jamais causé aucune peine. »

« J'assiste à l'enterrement de Mme Talma avec un petit nombre d'amis, dit encore Benjamin dans son journal, profondément émus et affectés. J'ai craint un moment de ne pouvoir supporter cette lugubre cérémonie, doublement triste quand je me retrace la grâce, la gaieté et la bienveillance de celle qui était renfermée dans cet étroit cercueil. La cérémonie seule était une vaine pompe où chacun jouait son rôle, où les prêtres psalmodiaient pour de l'argent et où tout était mécanique. Bizarre état de choses dans lequel ceux-là même qui prétendent relever la religion, ceux qui se disent ses ministres, ne se donnent pas la peine de paraître recueillis et convaincus. Une seule partie de la cérémonie m'a semblé avoir quelque chose de touchant. C'est le salut que font les prêtres en passant devant le corps et l'action de faire bénir le cercueil par chacun des assistants. Ce salut souvent répété est une marque de souvenir et d'adieu qui m'a laissé une impression douce. J'éprouvais un sentiment de reconnaissance pour ces hommes qui donnaient encore un témoignage de respect à celle qui n'était plus. »

Tout ce que dit Constant de Julie, soit dans son journal, soit dans le portrait qu'il lui a consacré, indique qu'il n'y avait entre eux qu'une amitié douce, unie, sans mélange, que n'avait traversée aucun orage. C'est le contraire d'Ellénore. Cependant il est certain que Constant lui a emprunté dans le roman les principales circonstances de sa maladie et de sa mort. Charles avait été fixé à cet égard pendant son séjour à Paris, et, comme ni le portrait de Julie ni le journal n'avaient encore vu le jour, il faut admettre que Constant s'était confié sur ce point à quelques personnes. S'il s'était confié à Mme Récamier, ce qui est très présumable, celle-ci dut s'appuyer sur cette confidence pour démontrer que Mme de Stael, qui vivait encore, n'avait rien de commun ave Ellénore.

Quoi qu'il en soit, le changement que subit le caractère de Julie pendant le cours de sa maladie, le retour à sa nature propre aux approches de la mort, les réflexions qu'inspirent à Constant les cérémonies religieuses qui ont présidé à sa sépulture, tout cela est passé dans le roman. Il est vrai que Julie ne reçut pas les derniers sacrements comme Ellénore, mais le roman finit à la mort de celle-ci, et comme Benjamin

avait assisté à la sépulture de Julie, il confondit dans une même impression les deux cérémonies, qui, en effet, ont bien des points communs, et reproduisit, à l'occasion de l'une et de l'autre, dans le roman, comme dans le journal et le portrait de Julie, sous forme de réflexion générale, la thèse qui domine dans son ouvrage sur la religion, c'est que les formes religieuses nuisent au sentiment religieux.

C'est surtout le souvenir de la mort de Julie qui l'a inspiré dans le dénouement du roman d'Adolphe. La vue des derniers moments d'une personne aimée laisse dans l'âme des traces si profondes que le temps n'en peut effacer les nuances les plus fugitives. On peut être convaincu que Constant, au moment où il traçait la mort d'Ellénore, s'était transporté par la pensée dans la chambre où Julie avait rendu le dernier soupir, et que cette évocation l'avait inspiré lorsqu'il en avait fait le récit avec une si poignante émotion.

Un exemple fera mieux comprendre ce procédé de composition. Julie meurt de la poitrine, c'est-à-dire par asphyxie. Elle conserve sa connaissance dans l'agonie, et sa volonté dirige ses derniers mouvements. Comme si elle était aux prises avec un ennemi invisible qui a conjuré sa perte, elle veut fuir ; elle rassemble ses forces et se projette en arrière pour se soustraire à ses attaques. Constant avait observé ce phénomène lorsqu'il avait assisté à la mort de Julie ; il le reproduit lorsqu'il trace le récit de la mort d'Ellénore.

Mais qu'importent de tels rapprochements. Ce n'est point par un fait particulier comme la mort ou par quelques traits généraux, c'est par l'ensemble de tous les traits que les ressemblances s'établissent. Non, Julie n'est pas Ellénore, et nous sommes encore conduits par ce travail d'élimination à M^me^ de Stael.

Tout démontre que Benjamin Constant n'a plus songé à M^me^ de Staël, lorsqu'il a tracé le portrait du personnage qui occupe dans son roman d'*Adolphe* le rôle principal.

Lorsqu'il s'occupe de M^me^ de Stael, il songe, peu après que la liaison s'est formée, à l'ennui que lui causent ses exigences, et à l'atteinte portée à sa liberté. Mais, après avoir déclaré à quel point sa liberté a été compromise, il ne voit en elle

qu'un tyran qui l'opprime et raconte les violences auxquelles elle se livre lorsqu'elle le soupçonne de tiédeur.

On peut voir dans une récente publication, — le *Mémorial de Norvins*, — comment un beau jour, sous l'influence de l'oppression dont il se croyait la victime, il simule un accès de folie. Si bien que Mathieu de Montmorency s'écria : « Qu'on jette par la fenêtre cet homme qui ne fait que troubler cette maison et qui la déshonore par un suicide. »

En même temps que B. Constant avait voué à M^me^ de Stael une haine profonde, il ne pouvait se séparer d'elle, et la rupture ne devint définitive qu'après qu'il eut convolé à de secondes noces.

Il n'y a rien dans de telles relations qui ressemble au portrait d'Ellénore si douce, si résignée, en même temps si malheureuse. Il est donc inutile d'insister sur ce point.

Émile Cauvet.

# VARIETÉS

## Un précurseur de Montricher

(Projet de canal de la Durance a Marseille en 1702)[1]

Sire

Henry de la Cerre, compte d'Albataire et de Palade, représente très-humblement à vostre Majesté que la Provence étant la plus stérile en eau des provinces du royaume, il a trouvé le moyen de faire ouvrir un canal entre Peyrolles et Mirabeau, en prenant un bras de la rivière de Durance pour la faire passer à Aix et descendre ensuite dans le terroir de Marseille.

Il a fait cette découverte lorsqu il a visité cette province aussy bien que le reste du royaume par ordre du feu sieur de Louvois, pour chercher les moyens d'augmenter la gloire de votre règne par des ouvrages publics utiles à vostre royaume. Ce canal produira trois avantages considérables: le premier que ce canal arrosant la plus grande partie de ce terroir y produira l'abondance, le second est que les deux villes d'Aix et de Marseille, se trouvant sans bois ny charbon, ne brûlant que de bois (*sic*) d'olivier qui ne peuvent durer longtemps, ce canal leur produira des bois et pour les batimens et pour le chaufage et des charbons en abondance par le moyen des bois qui sont dans un valon de Provence qui est du costé de Colmars proche le Piémont, dans lequel valon il y a une très grande quantité de bois qui pourront decendre par ce canal; le troisième avantage est qu'il y a dans ce vallon un très grand nombre d'arbres propres à la construction des vaisseaux, des galères et aux mats qui y sont nécessaires, ce qui épargnera des som-

[1] Arles, Bibl. munic. Mélanges de J.-B. Vallière, 380.

mes considérables à Votre Majesté, qui est réduite à faire venir les bois pour les vaisseaux et galères, soit de Norwège, de Savoye et Dauphiné, ce qui coûte des sommes immenses. Il suplie très humblement Vostre Majesté de luy en accorder le don à perpétuité comme elle a fait au sieur Riquet. Le supliant se chargera d'indemniser les particuliers dont les terres seront prises pour la confection du canal, suivant l'estimation qui en sera faite par le sieur intendant de la province, et il continuera ses vœux et ses prières pour la santé et prospérité de Vostre Majesté.

Lettre écrite par M. de CHAMILLART à M. le BRET

à Versailles, le 14 may 1702.

MONSIEUR,

Je vous envoye un placet qui a esté présenté au Roy, par lequel on propose de faire ouvrir un canal entre Peyrolles et Mirabeau en prenant un bras de la Durance pour la faire passer à Aix et descendre ensuite dans le terroir de Marseille. Je vous prie d'examiner si cela est praticable, et me donner vostre avis sur ce projet en me renvoyant le placet, afin de me metre en estat d'en rendre compte au Roy. Je suis, etc ;

*Signé* : CHAMILLART.

*Au reply* : Placet présenté au Roy Par le sieur de la Palade au subjet de faire ouvrir un canal de Durance passant par Aix et dessendre à Marseille.

Le 14e may 1702.

# CHRONIQUE

DANS LES UNIVERSITÉS. — Il est créé une conférence d'espagnol à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux. M. Cirot, déjà maître de conférences à cette Université, est chargé du nouvel enseignement.

Cette création, comme celle de la Faculté de Rennes, que nous avons précédemment annoncée, a été faite avec des fonds d'Université.

***

La *Revue universitaire* (15 juillet 1898) publie la lettre suivante:

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je désirerais ajouter un mot à l'article si intéressant de M. G. Dottin sur l'*Étude des parlers Provinciaux* (*Revue universitaire*, 17 mars 1898, p. 200 et suiv.) et le compléter sur un point: « La méthode à suivre dans les recherches dialectales a été exposée dès 1866... par M. Paul Meyer. » Et M. D..., énumérant les revues qui s'occupent de cette question, cite la *Revue des Patois gallo-romans*, la *Revue de Philologie française et provençale* et le *Bulletin de la Société des Parlers de France*. Pourquoi M. D. a-t-il oublié, à côté de ces importantes revues, la *Revue des Langues romanes* de Montpellier, qui, elle aussi, et depuis vingt-cinq ans, a donné le précepte et l'exemple? Ce n'est pas le lieu d'énumérer pour les lecteurs de la *Revue universitaire* les travaux qu'elle a publiés sur les dialectes méridionaux, mais il serait injuste, il me semble, d'oublier une revue qui a rendu de grands services aux études romanes en général, et aux études de dialectologie en particulier. Cet oubli serait d'autant plus fâcheux qu'elle est inspirée par un des maîtres de la philologie romane et contemporaine.

J. ANGLADE.

***

La Société des Langues Romanes s'est occupée, dans une de ses dernières réunions, des déformations et des corruptions de mots. On

nous permettra de rapporter ici une série d'exemples, tirés de la langue médicale technique, qui sont caractéristiques. Si quelques-unes de ces corruptions trahissent une origine savante et artificielle, la plupart semblent très vraisemblables et toutes sont pittoresques. C'est ainsi qu'on est amené à dire : Un chiffon d'aut' sexe *pour* un siphon d'eau de Seltz ; — un bézigue à trois *pour* un vésicatoire ; — une fièvre ophicléide *pour* une fièvre typhoïde ; — un hyppolite dans le nez *pour* un polype dans le nez ; — du corail de potasse *pour* du chlorate de potasse ; — une distinction de voix *pour* une extinction de voix ; — des émeraudes à l'anus *pour* des hémorrhoïdes ; — se faire sculpter *pour* se faire ausculter ; — une salubrité médicale *pour* une célébrité médicale ; — la danse du syndic *pour* la danse de Saint-Guy ; — un cataplasme humiliant *pour* un cataplasme émollient ; — être en liturgie *pour* être en léthargie : — une perte au profit du cœur *pour* une hypertrophie du cœur ; — les sept psaumes de la rage *pour* les symptômes de la rage ; — un tube d'Hercule *pour* un tubercule ; — l'huile d'Henri V *pour* l'huile de ricin ; — du baume de Paul de Kock *pour* du baume oppodeldoch ; — deux sous de calomnie contre l'hypocrisie *pour* deux sous de camomille contre l'hydropisie ; — une prétention d'urine *pour* une rétention d'urine ; — une apoplexie sérieuse *pour* une apoplexie séreuse ; — des gros dindons de Rome *pour* des rhododendrons ; — du pet de Julie *pour* du patchouli ; — les palmes des anémiques *pour* les palmes académiques.

*Le Gérant responsable :* P. HAMELIN.

# LE CHANSONNIER DE BERNART AMOROS

J'ai attendu longtemps avant de faire imprimer la copie partielle et vicieuse du célèbre chansonnier de Bernart Amoros, conservée actuellement à la bibliothèque Riccardienne de Florence et que Bartsch désigne par la lettre *a*. J'espérais toujours que l'original, dont l'existence est encore attestée au XVI^e^ siècle et qui appartenait alors au Florentin Lione Strozzi, se retrouverait comme il m'est arrivé à moi-même de retrouver deux autres manuscrits ($c^a$ et $F^a$) de la même époque dans lesquels un certain Piero di Simon del Nero a inséré les variantes de 38 chansons omises par le copiste de *a*. Mais après tant d'années de vaine attente, après tant d'investigations sans effet, il semble bien qu'il faut considérer le manuscrit original comme définitivement perdu. Je me suis donc décidé à publier le texte de la copie partielle qu'en fit, en 1589, Jacques Tessier de Tarascon et qui, à la fin du XVI^e^ siècle, fut corrigée par ce Piero di Simon del Nero, dont nous parlions plus haut. Pour plus de détails sur ce manuscrit, je renvoie aux descriptions détaillées qui en ont été données par MM. Grützmacher [1], Bartsch [2] et par moi-même dans l'*Introduction à mon édition des deux plus anciennes grammaires provençales* (Marburg, 1878). Je reproduis le texte tel quel, ne corrigeant en note que les fautes les plus évidentes du dernier copiste. Pour en rendre la lecture plus facile, j'ai coupé les lignes d'après les formules des strophes, tandis que Jacques Tessier ne sépare les vers que par des points, du reste souvent absents et souvent aussi mal placés. Enfin, j'ai numéroté les strophes et les vers et j'ai accompagné chaque pièce du numéro qu'elle a dans le catalogue de Bartsch. Les abréviations du manuscrit qui ne sauraient être reproduites par l'imprimerie, ont été résolues et indiquées par des lettres italiques. Enfin j'ajouterai que j'ai inséré à leur place les trente-

[1] Cf. *Archiv*, de Herrig XXXIII, pp. 427 sq.

[2] Cf. *Jahrbuch f. rom. u. engl. Spr. u. Lit.*, XI, pp. 11 sq.

huit chansons ci-dessus mentionnées, en accompagnant le texte de $c^a$ et $F^a$ des variantes qu'ils nous ont conservées du chansonnier de Bernard Amoros.

Greifswald, juillet 1898.

E. STENGEL.

[F. 1 r°] [**Notice préliminaire de Bernart Amoros**]

Eu bernartz amoros clergues scriptors daq*ue*st libre si fui dal-uergna don son estat maint bon trobador e fui duna uilla q*ue* a nom saint flor de planeza e sui usatz luenc temps p*er* p*ro*enza p*er* las encontradas on son mout de bonz trobadors & ai uistas et auzidas maintas bonas chanzos. et ai apres tant en lart de trobar qeu sai cognoisser e deuezir en rimas & en uulgar & en lati p*er* cas e p*er* verbe lo dreig trobar d'l fals. P*er* q*ue*u dic qe en bona fe eu ai escrig en aqest libre drechamen lo miels qieu ai sauput e pogut. e si ai mout em*en*dat daq*uo* qieu trobei en lissemple don ieu o tiejn e bon e dreig. segon lo dreig lengatge. P*er* qieu prec chascun q*ue* non sentrameton de em*en*dar egranmen q*ue* si ben i trobes cors de penna en alcuna letra chascuns homs si truep pauc no saubes pogra leumen auer drecha lentencio. & autre (s)[1] fail non cuig qe i sia bonamen. q*ue* granz faillirs es dome q*ue* si fai em*en*dador sitot ades non a lentencion. qe maintas uetz p*er* frachura dentendimen uenon afollat maint bon mot obrat primamen e dauinen razo. si com dis uns sauis. blasmat uenon p*er* frachura dentendimen obra pura [maintas uetz de razon prima per] maintz fols qes tenon lima. mas ieu men sui ben gardatz. q*ue* maint luec son q*ue*u non ai ben aut lentendimen p*er* qieu noi ai ren uolgut mudar. p*er* paor qieu non peiures lobra q*ue* truep uolgra esser p*ri*ms e sutils hom qi o pogues tot entendre specialmen de las chanzos den Giraut de borneill lo maestre. e son en en aqest libre chanzo. e siruentes. e descort. e tenzon. dccv.

[F. 1 v°] [**Biographie de Giraut de Borneil**]

Giraut de Bornel si fo de lemozi de lencontrada do capdueil dun ric castel del uescomte de lemozi. e fo hom de bas afar. mas sauis hom fo de letras e de sen natural. e fo meiller trobaire qe negus daqels qeron estat denan ni foron apres lui p*er* qe fo appelatz maestre dels trobadors. & es ancar p*er* totz aqels qe ben entendon subtils ditz ni be pauzatz damor ni de sen. fort fo onratz p*er* los ualenz homes.

[1] Au-dessous de la lettre *s* le correcteur a mis un point, ce qui veut dire que *s* doit être effacée.

per los entendenz e per las bonas dompnas qentendian lo sieu amaestramen de las chanzos. e la soa guisa si era aitals qe tot linuern estaua a escola & aprendia letras. e tot lestat anaua per cortz e menaua dos chantadors qe chantauan las soas chanzos. non uolc mais muillier. e tot zo qe guazagnaua daua a sos paubres parenz. e a la gleisa de la uilla dont el nasquet. la cals uilla e la gleisa auia nom e ha anqera saint Geruais.

[*CHANSONS*]

1 *

F. 2 r°] GIRAUT DE BORNEL

(= B. Gr. 242,41)

I. Jois sial comensamentz
E fis ab bona ventura
Dun nou chant qera comentz
Quar sobrauinentz
Ses e bona ma razos
De faire zanzos
Solom dir qes faillimentz
Et es bes e chausimentz
Cunsquecs chan
E dig e mostr en chantan
Qan rics gazardos uen [1]
Cel qi dieu ser bonamen.

II. Perqieu qi ner alqes lentz
Nom teing per man [2] des-
[criptura
Cal chantar nō torn iauzentz
Tan bem sembla genz
E fis lo mestiers cab sos
I ueil far sosmos [3]
E precs contrals nonchalenz
Cui ors fail enanz cargenz
Per qestan
Cal seruizi dieu no uan
De paians e dauol gen
Desliurar lo monumen.

III. E qui dels fals mescrezens
Nos pensa nis dona cura
Non caia lut [4] ardimentz
Viu con recrezentz
Canc messier [5] luecs non
[cre fos
Desprouar los pros
Qarmat de bels garnimenz
Sobre lor destrers correnz
Conqeiran
Benanansa e ualor gran
Don seran. pois uiu manen
E si moron eissamen.

IV. Mas qe ual esbaudimenz
Al cors sel caps des rancura
Ni qe ual forsa ni senz
Can non es paruenz
Dieus qes lo caps e la cros
Don nos uen sai jos
Lo bens e lenseignjamenz
E ladreitz chaptenemenz
Qe lenjan

* Sur la marge supérieure de la page 3 se lit la note suivante : « Questa canzone era quasi scancellata e cosi il principio della seguente e si è copiata conietturando dall ombre e uestigi delle lettere però ci può esser qualche errore. » Cette note est de la main de Piero di Simon del Nero, le correcteur du ms. C'est lui aussi qui a écrit les trois premiers feuillets du ms. ajoutés postérieurement .— [1] *lisez*: aten— [2] *corrigé en*: maiz — [3] *corrigé en* : sesmos, *lisez* : sermos — [4] *c. en* : lur — [5] *l.*: melher

E la pen el maltalan
E uilan chaptenemen
Callon de la carn creissen.
V. Pois car es comandamenz
Couen mentrom uiu ni dura
Ca dieu si obediens
Camics ni parens
Ni larja possessios
Ni conqis ni dos
No uairan [1] dos aiguilens
Al estreigner de las denz
Mas penran
Segon qe seruid auran
Eil mal tormens
Senz fin perdurablamen.
VI. Ai dieus cam pauc ual iouenz
Qins el cors creis e meillura
Si pert lo meilluramenz
Reis omnipotenz
Anz qeil [2] chanje la sazos
En qom em [3] bos
Qes [4] es paucs pros e nienz
Si sal [5] colpas penedenz
Non eschan
Dieu seruen el cors forsan
Qaissi ueran [F° 2 v°]
[ueramen
Al sieu primer estamen.
VII. Per qem par recrezemenz
Ab ris [6] qes mager ordura
Los mals nils trichamenz
Qera fans [7] ni ualeitz [8]
Estei del anar copros [9]
Pos es sospechos
Cala negreirer [10] guirenz
E las penas els turmens
Qeill iētan [11]
Ira dieus mesuran
Sil plaz uenjan er penraz [12]
Merce mesclat ab spauen.
VIII. Qarlaten ben sos couenz
Qi qels an
Sor mouon [13].....
E rent als larcs lariamen
Con larg seigner larc presen.
IX. E plasial cals sieus presen
Samor loiues o uen.

## 2

[F° 3 r°] GIRAUTZ DE BORNEL

(= B. Gr. 242, 31)

1. De chantar
Mi for entrames
Pro uers per acha [14] de solatz
Seu uis qe bos chans fos
[amatz
Pero sagues aiuda
De razon o de druda
Valen
Jes non defen
Qeu non chantes anqera
Tan mes esquiu e fera
La perd el danz
Car aissi remain iois e chanz
E pres e galaubia
Quar appellom follia
Sim deport ni mesiau ni chan
E non faz so qel autre fan.
II. Mas nom par
Com sia cortes
Qi totz iorns uol esser senatz
Ben magrada bella foudatz
Lolgnada e retenguda
Si com temps e luecs muda
Qel [sen] fai pareisen

[1] *l.* : ualran — [2] *l.* : qeis — [3] *c. en* : ens, *l.* : era — [4] *l.* : Qer — [5] *l.* : sas — [6] *c. en* : Al reis — [7] *c. en* : faus, *l.* : sans — [8] *c. en* : ualenz — [9] *l.* : doptos — [10] *l.* : Cal anar sera — [11] *l.* : uenran — [12] *l.* : uenran e per cen — [13] *l.* : somouen — [14] *l.* : Pro uetz per cocha

El enas [1] e lesmera
Qieu eis qi chan lesqera
*Per* uer enanz
Qe chantes si iois fos afanz
Ni trebails cortezia
Ja dieus son pron non sia
Qi laisa ioi ni bel semblan
*Per* maluestat ni *per* enjan.

III. Oblidar
Volgra seu pogues
Mas nō puesc sodon sui iratz
Qieu ueia las granz poestatz
Laissar solatz e bruida
Cun ampla recrezuda
*Per* pren
Qe tol iouen
El encauz e lesseira [2]
Sapchas qieu non cuiera
Qe de milanz
Fos tan baissatz pretz ni
Qeissa chaualairia [bobanz
Ual meinz e drudaria
Pos gardet son pron ni son
[dan
Non fon mestier de fin aman.

IV. Jes mudar
Non puesc qe nom pes
Mas enaisom son conortatz
Cus messatgiers ben essei-
[gnjatz
Ma dig qunā saluda
Qe ma ioia renduda
E pren
En chauzimen
Mon chan qieu non chantera
*Per* autra ni crezera
Salutz ni manz
Mas daqesta serai comanz
Tan uoil sa seignjoria
Pero sa lieis plazia
Qe poisses un pauc plus enan
Als noil qieir ni plus noil

V. Pregar [deman.
La volgra sil plagues
Pois per leis soi en ioi tor-
[natz
Qe foz nostra fin amistatz
Per un amic saubuda
Car plus ner car tenguda
Car len
Dirai souen
So don nom alegrera
Mentre sols mo celera
Conors [F° 3 v°] es granz
E benz. car troba finz[a-
Ab cui solatz niria [4] [manz] [3]
E qar non pot qec dia
Dira [5] a s'amiga son talan
Couen caia per cui ho man.

VI. Me deu far
Tan ma bona fes
Car anc noil fui mal ueziatz
Qe finz am e finz sui amatz
E sia ben uenguda
Caitals con lai uolguda
Plazen
Cuind e rizen
Lam aital com lonrera
*Que* ia renoi [6] chamjera
Qel bels semblans
El cors adregz e ben estanz
Douz e bella paria
Ma prez en sa coindia
*Per*qieu prenc e lais e soan
Emenardisc em vauc doptan.

VII. Null home non creiria
Cades noil grazisc en chan-
[tan
Los ditz els faitz non sai
[qan.

[1] *l.* : enans — [2] *c. en* : lesserra— [3] *omis par le copiste* — [4] *c. en* : uiria — [5] *l.* : Dir — [6] *c. en* : tenoi

VIII. Los ditz li grazisc en chantan
Els faitz sobre tot qan uen-
[ran.

## 3

## GIRAUTZ DE BORNEL

(= B. Gr. 242, 58)

I. (*p.* 1) Can creis la fresca fuell
[els ramz
Ellombra sespeissel deues
Magrada laut[1] el temps el
[mes
El gabs el brueils el critz
[el chanz
El dous mazanz
Ques creis qan saizinal ma-
[ris[2]
Si non gandis
Mon seignier couinens
[amanz
Fora menanz
De far un vers qe fos per
[cels chantats
Cui jois e chantz e cortesia
[platz.

II. Anc non cuidei camte[3] nos
[ams
Tortz ni mals ni mescaps
[caubes
Car siet eresiae[4] tu nom
[cres
Con ti puesc esser finz
[amanz
Meus er lo danz
Qet fora amatz e francs e
[finz
Sim consentis
Qe l'esperans el bels sem-
[blanz
Mi fos duranz
Mas a greu er fina ver
[amistatz
Desqen soffrain tota luna
[meitatz.

III. E cuidatz caisso sia clamz
Ni qieu men rancur non
[fas ges
Tota ma rancur es merces
Si bel passal daz[5] lo garanz
Non son clamans
Mais ben volgra qellas
[chauzis
Qe nom faillis
Tan es adreit e benestanz
Qel mager panz
Del prez caira si nol soste
[vertatz
Qe greu sera fiz vs cors vas
[dos latz.

IV. Anc lieis non ateis lo liams
Qeu cudei camdos nos prezes
De mi conosc qe ben soi
[pres
Cades son fiz amics trianz
E cui auanz
Qe saspra captenensa vis
Cuscalz qe riz
Maleuges de mos greus
[afans
Lo plus pesans
Mas desqeu vi qe cors lera
[cāsatz
Camieral mieu saissi non
[fos fermatz.

V. (*p.* 2) Ai com fo petitz lo
[reclamz
Qi tan prim non o conogues
Can li plac o cab sim re-
[tengues

[1] *l.* : laur — [2] *l.* : matis — [3] *c. en* : cautre — [4] *l.* : cresia e — [5] *c. en* : ditz

E suffric qieu li fos comanz
Em det seus gans
Sas mans *per* qe mielz men-
[requis
Mais puis maucis
Can mi fon veraicel[1] des-
[manz
Cuns delz bertrans
Non es tan ferms ni tam
[ben enseignatz
Qen aqel pas nō fos totz
[esfarratz[2].

VI. E doncs a qe diras qe
[mams
Si can mauras gran ben
[promes
Mi fails em diz qet son
[mespres
*Per* qe non doptas o non
[blanz
No mo demanz
Qeu non volgra com pros
[pleuis
So don mentis.
Ni non tain mal[3] als fals
[truanz
Fellon camjans
Car sieu vos dic daizom veil
[qem crezatz
*Per* nom poder reman si non
[o fatz.

VII. E pos del mal nom fuig la
[fams
E conosc cals serial bes
Si no men part fails tu
[non ges
E com iat semblari enjans
Aitals balanz.
Com ben ames e non suffris
A tu ja dis
Cal mal aiudal bens cent
[anz
Ja non soans
So qe plus vols ni ten fen-
[jas iratz
Qe souen tol guerra so qua-
[dutz patz.

## 4

## GIRAUTZ DE BORNEL

(= B. Gr. 242, 47)

I. Los apleigs
Ab qeu soil
Chantar. el bon talant
Ai eu caui antan
Mas car non treup ab cui
Nom deport nim desdui
Ni no sui ben ananz
Ai dieus cals (*p. 3*) dans
Sen sec e cals dampnatges
Car cors[4] e bos usatges
Aissi merme defaill
Noi a nuil refrenail
Mas car moseignjor platz
Jois e chanz e solatz
Mesjau ab sos priuatz
E can men sui loignatz
Irasc mab los iratz.

II. Mas destreigz
Mi destoil
*Per* qiem uau regaran
Si ia salegraran
Car ges a ioi non fui
Nil volers nom esdui
Qa mi plaz ades chanz
E belz mazans
E tortz[5] e vassalatges

[1] *l.* : veiairel — [2] *l.* : essarratz — [3] *c. en* : mas. — [4] *l.* : iois — [5] *c. en* : cortz

Ja pert els rics lignatjes
Pares pron son mirail
Coi ses esperonaill
Non ses miral barnatz [1]
E sil pair fon lauzatz
El fill si fan maluatz
Semblan tortz e pechatz
Caian las heretatz.

III. Mas cals dreigz
O acueil
Qel fils aia tretan
De rend el pretz soan
Ni cals razo adui
Qe miels non taing atrui
Qieu cre qe fos enanz
Outra mil anz
Conors e seignjoratges
Dauon pretz e coratges
E costas e trebail
El fils sil meils tressail
Non es donc forlignatz
Era co nō mostratz
Vos saui qi iutgatz
Sals pros fos dons donatz
Con er dels desprezatz.

IV. Mas ne leigs
Et [2] sim toil
De solatz ni de chan
Per cels qe failliran
Car fol teig eu celui
Qe si meteis destrui
Nis uira malananz
Per non sai canz
Au [3] iois par nesiatges
Qā sabeiz [4] ni paratges
Non es que non auail
Pos alegransail foul [5]
E nos camje viatz
Et qeus valra rieraitz [6]
Si ia nous alegratz
Qemperis e regnatz
Son ses ioi paupertatz.

V. (*p. 4*) Mas ladreigs
Cors qeu voil
E desir e reblan
Matrag dire dafan
O si jois lā condui
Ja non sabran mais dui
Co sentresems [7] nils mans
Que auiatz es granz
E sobeirans folatges
Cant per nessis messatges
Vilans ni dauol tail
Escapa del guissail
Ni fui bon amistatz
Mas eu men sui garatz
Canc non sui encolpatz
Aiei non es nuis [8] ni natz
Uns per quen fos proatz.

VI. Ai espleigz
Si macueil
So qeil querrar [9] chantan
Remaing al seu coman
Cab bels plasertz [10] redui
Can nos volu mi [11] defui
Ladreitz cors benistanz
Ni bels semblanz
Ni lamoros visatges
Qauinenz es le gatjes
Qe dels oils al cor sail
Per qieu qi qes trebail
Ni s'apele forsatz
Mi teing dreg menatz
Quen troep ben acordatz
Lo coratge la fatz
Els digs ben ensignatz [12].

[1] *c. faussement en* : bartratz — [2] *l.* : Er — [3] *c. en* : Cui — [4] *c. en* : sabers — [5] *c. en* : fail — [6] *c. en* : rictatz — [7] *c. en* : Los entresseins — [8] *c. en* : Cuei non es uius — [9] *c. en* : querrai — [10] *c. en* : plazerrz — [11] *c. en* : nis — [12] *c. en* : enseignatz

5

## GIRAUT DE BORNEL

(= B. Gr. 242,62)

I. Qui chantar sol
Ni sab de cui
Ni cre
Qe sos plazers le maiz [1]
Soiz [2] solaiz [3] ni sos chanz
Am [4] pos els ilchanz [5]
Par la fueillae la flors
E coloral paldors [6]
Los uergiers els pratz
Si sa raizos li platz
Chamt oi mais [7] e comdei
Qe ren el mon non vei
Qe joi ni solatz vailla
Qe guerra ni batailla
Ni nauza ni tenzos
Non es mal [8] trics als pros.

II. (*p. 5*) Perquieu au [9] dol
Car jois madui
De me
Mos chantaretz voiāz
De salutz e de manz
Am tant pretz e bobanz
Qentrautres chantadors
Mabat ma mera mors [10]
Em raten a solatz
Pro vetz men soi loīgnatz
E manatz e feunei
Pero puis en follei
Torn ferir en la pailla
Don esper qel grans failla [11]
Qe noi fon las meissos
Con hom lombramoros. [12]

III. Mas si madol
Qar aillum [13] fui
Nim te
Lamors don le telanz [14]
Nos part de cui seu al [15] [danz
Mieus er au [16] sec lafanz
E lire la paors
Tam tem cal cap del cors
Remaīgnal pros el gratz
Som es [17] trop dereiatz
En dir so qe non dei
Ben pot esser mais vei
Si mos branz nonca tailla
Ni non latz ma uentailla
Qe mas bonas chanzos
Si taing ben guizardos.

IV. E dans com vol
So qe ladui
Maīt be
Deu dons esser clamanz
Dun qalqe desenanz
Anz es lo mescaps granz
El tortz e la follors
Com de don de seinors
Des q*il* sera qasatz
Si fassa trop cochatz
Mas esper e mercei
Cun fols ab son agrei
Qes nauci es tartailla
Vei pro vetz qe nuailla
Valers e gratz e dos
Q*uar* es sobrecochos.

V. E am som col
Qe ies autrui
Per re
Nom colues [18] semblanz

[1] *c. en* : le matz, *l.* : lenanz — [2] *l.* : Sos — [3] *c. en* : solatz — [4] *l.* : Ara — [5] *c. en* : u*er*chanz — [6] *c. en* : pascors — [7] *c. en* : Chant ormais — [8] *c. en* : mas — [9] *c. en* : cui — [10] *l.* : mei amors — [11] *c. en* : sailla — [12] *c. en* : sobramoros — [13] *c. en* : aillur — [14] *l.* : lo talanz — [15] *c. en* : serial — [16] *c. en* : cui — [17] *l.* : son ies — [18] *c. en* : cosries, *l.* : colries

Canc i toqes eniazans [1]
(*p. 6*) Anz es plagz ben estanz
A fiz entendedors
Com de solas onors
Si tenga ben menatz
De me es bon vertatz
Qe calqe part mestei
Vas lamor non vanei
Qem soiorn em trebailla
Sim desboissem entailla
Dun adreg cors gingnos
Fai auinenz faissos.

VI. E qui lassol
Romp ni destrui
Qa fe
Guida la dreg balanz
Es enuertat soanz
E siail latz [2] truanz
E fals qentramadors
Es la mager lauzors
Celars e fermetatz
Vels siz sia viatz [3]
El miels damor amnei
Quan [4] dreg ni sa lei
Non sec e pren gazailla
De tal qe dun noil cailla
Canc pos unan vole [5] dos
Mi non amet ni vos.

VII. Dauol aiol
Par qe redui
Qis ve
Ni uic pagat de miaz
[Q*ue* non a gaire danz]
.....
Far a lautre socors
Si tenia p*er* sors
O p*er* ben arribatz
Ar es lafars camiatz
De pretz e de domnei
Cū non aug ni non vei
Qe mesurā trassailla
P*er*o qi non egailla
Pros e danz a fazos [6]
Non par canc amics fos.

VIII. A tort sesmol
Qil fieu [7] esdui
Ni se
Dauinenz faitz prezanz
Ni si para doptanz
Canc pos sestreis costanz
Nis viret ais [8] maiors
Non saleuet [9] valors
Ni sazeto [10] largetatz
È pos en soi passatz
Qi dig nai so qe dei
Ieu sil vol oiordei [11]
Mais si part descornailla
Le coms guis. descombrailla
Desliures sos preizos
Loing naneral ressos.

IX. (*p. 7*). Seigner sobre totz vos
Siaz ades dels pros.

X. E tu vai ten chanzos
An rigaut enueios.

## 6

## GIRAUTZ DEL BORNEL

(=B. Gr. 242, 16)

I. Era sim fos en grat tengut
Preireu sens glut
Un chantaret prim e menut
Qel mon non ha
Doctor qi tam prim ni plus pla
Lo prezes
Ni miels la fines

[1] *l.* : enianz — [2] *c. en* : litz, *l.* : ditz — [3] *c. en* : Cels s. s. triatz — [4] *c. en* : Qi son — [5] *c. en* : volc — [6] *c. en* : sazos — [7] *c. en* : sieu — [8] *c. en* : als — [9] *c. faussement en* : salcuet — [10] *c. en* : sazeic — [11] *c. en* : Leu sis vol o sordei

E qim creses
Qaissi chantes
Polira
Forbira
Mon chan
Ses atan [1]
Gran
Mais a lor veiaire
Qar non sabon gaire
Fail car non lesclaire
Daitan
Qe lentendeffon [2] neus lenfan.

II. Jamagra del tot vencut
Si dieus maiut
Ma bella mia mai el truc [3]
Leuet sa ma
Per qe mos meillers chanz [rema
Qe non es
Lo [4] com comenses
So qe cājes
Ni peiures
Per ira
Qe vira
Talan
Quēianan
Van
Tric i [5] galiaire
Gentil de bon aire
Nom voillatz retraire
Denian
Vis [6] cellas qe galiaran.

III. E pos aissi ma retengut
Qaillors nō mut
Voilla qaia ioi e salut
Qaissi parra
Si dic ver daisso qe mi ua
Que sil bes
Caien [7] nos targes
Sol comenses
Ieu pueis ades
Grazira
Seruira
Chantan
E lauzan
Ian [8]
Qem fo comensaire
Des qui vai [9] maltraire
Tan son fiez [10] amaire
Qenan
Vai mamors ades esforsan.

IV. *(p. 8)* Pero ben ai lo temps [agut
Qe a perdut
Mo tengra sagues tan vol- [gut
Au [11] mes en va
Mon chantar mais aissi ses- [cha
Tro merces
Mo meillur apres
E sim niostres [12]
Com enloignes
Garira
Gandira
Joigniam [13]
Esperan
Tan
Qem vira belcaire
Don non peusc del aire
Mon fat [cor] [14] estraire
Ni blan
La perda que pris per lo gan.

V. Aissi mes tot desconuengut
Queu nai vezut
Qar sol mapellet un iorn [drut

[1] *c. en :* afan — [2] *l. :* lentendesson — [3] *c. en :* mas el trut. — [4] *c. en :* Bon — [5] *c. en :* e — [6] *c. en :* Vas — [7] *c. en :* caten — [8] *c. en :* Lan — [9] *l. :* Desquiuar — [10] *c. en :* fis — [11] *c. en :* Ni — [12] *l.:* mostres — [13] *c. en :* Loignan— [14] *omis par le copiste.*

E sim estra
So qem diz malestan sera
Canc pos pres
Aguem qe mames
Non cug pes [1]
Qen rem vires
Maint ira
Sufrira
Pensan
Suffertan
Qan
Mi volc amors faire
Mais *per* cap mon paire
Non serai confraire
Dengan
Damor qen *pr*enda dal un [pan.

VI. Anc nom plac amors per [escut
A cors batut
Dun priuat e dautre escon- [dut
Mas [2] qim volra
Tota laurai e tot maura
Non dic ies
Anz qel tot *per*des
Non esperes
Qe drutz engres
Sazira
Sospira
Çiaban
Menassan
Dan
Pero susterraire
Pren enanz repaire
Qe glotz menassaire
Cridan
Cals colps faria de son (*p.9*) [bran.

VII. Pols [3] es dompnaire
Fab [4] critz ni ab braire
Vas si vol atraire
Preian
Bona dõna ni benestan.

## 7

## GIRAUTZ DE BORNEL

(B. Gr. 242, 51)

I. Nom sai suffrir ca la dolor
De las denz la lenga no uir
El cor ala nouela flor
Lancan vei los ramels florir
Elz haut[5] aug per boscatge
Aug dels auzeletz enamo- [ratz
Qe si tot mestauc empen- [satz
Ni pres per malauratge
Can vei campz ni vergiers [ni pretz [6]
Em reuouel emasolatz.

II. Car eu nom faz daltre labor
Mas de chantar e desbaudir
Cujan somnjaua em pasor
Un somnje qe mer a venir
Dun esparuer ramatge
Qe mera sus el poīg pau- [zatz
E semblauam adomeziatz
Anc non vi tan saluatge
Pois tornet maners e *pr*iuatz
E de bon ioc apreisonatz.

III. El sommi [7] comtei mon sei- [gnior
Car a seignior lo deu hom dir
& el narret lom en amor

[1] *l.*: pro es — [2] *c. faussement en*: inas — [3] *c. en*: Fols — [4] *c. en*: Sab. — [5] *l.*: El chant — [6] *l.*: pratz — [7] *l.*: somnie

Em diz qes eu noi puesc [faillir
Qe del plus aut paratge
Conqerrai tal amig en [1] patz
Can ben men serai trebail- [liatz
Anc om de mon lignatge
Ni outra ma valor assatz
Non amettal an [2] fo amatz.

IV. (*p.10*). Era ma [3] vergoin e [paor
E mesueil en plang en sos- [pir
Cieīg men[4] sōpniar gran fol- [lor
E pens qe noi puesc auenir
P*er* [5] tel [6] fals coratge
Nos vol partir vns rics [pensatz
Ergoillios e demesuratz
Capres nostre passatge
Cuig qel somnis sera vertatz
Tot aissi com mi son[7] nar- [ratz.

V. E pois auziretz chantandor [8]
E chanzos anar e venir
Qeras qan ieu non sai va- [lor[9]
Mauen un pauc plus enardir
Denuiar mon messatge
Qe parle[10] nostras amistatz
Qe sai nes faira [11] la meitatz
Mal [12] de leis non teing [gatge
P*er*o ia non er acabatz
Nils [13] faitz tro sia comen- [satz.

VI. Eu ai ia uist comensar tor
Duna sola peir al bastir
Ecada pauc puiar daulor [14]
Tro qom la podia garnir
P*er* qieu pren vassalatge
Dautan si vos mo conseillatz
Qel vers can er ben asonatz
Qel met en dreit viatge
Si trop q*ui* lai lom port [viuatz
Ab q*ues* deport e sasolatz.

VII. E vos entendetz e uetatz [15]
Qe sabes nio [16] lengatge
Sanc tri motz aibertz, ni [sarratz [17]
Sera nols fai ben esclaiatz.

VIII. (*p. 11*) Qi ci men per se [18] [esforsatz
Qentendatz cals chansos [eu fatz.

## 8

## GIRART DE BORNEL

(= B. Gr. 242, 48)

I. Mamigam men estra lei
Non sai per qe
Qeu non lai forfag
Pauc ni ren
Si dieus maiut
Doncs per qe sazira
Pos eu null enuei noil faz
Car li plaz
Cals non i sai
E pero dis qei meioren [19]
Eran [20] encolpat nom sen.

II. Peut[21] enueiaual rei

[1] *c. en* : em— [2] *l.*: nin — [3] *l.*: nai — [4] *c. en*: E tei*n*g mon — [5] *l.*: P*er*o — [6] *c. en*: del — [7] *c. en*: fon — [8] *l.* : chantador — [9] *c. en* : vas or — [10] *l.* : porte — [11] *l.* : faita — [12] *l.* : Mas — [13] *l.* : nuls — [14] *c. en*: dausor — [15] *l.*: veiatz — [16] *l* .: mo — [17] *c. en* : cubertz ni serratz — [18] *c. en*: E soi men per so — [19] *l.* : mespren — [20] *l.* : E car — [21] *l.* : Petit

Mas qer saue
Qe pert ses tor fag [1]
Qar del be
Que ma uolgut
Reconosc qes vira
Per qieu maimiz [2] son loi-
[gnatz
De solatz
Qe ges non nai
Mas chant per abellimeni [3]
[E] per plazer de la gen.

III. On plus ia [4] uoil meins la uei
Bona vas me
Sil son sens forfag
Noil soue
Tot ai perdut
Del qe [5] no salbira
Cō fis limer auireliatz [6]
Ab son bratz
Per qe verai
Ma trobat & fai paruen
Qe mi tengua dreit nien.

IV. Deus qe ner a vos mauuei [7]
Cil clam mirce
Deus lo sieu forfag
Tema [8] se
Qel cors noil mut
Qieu nonca suffrira
Ja non fora tan iratz
Qe viatz
E de gran iai
Noil tenis [9] son faillimen
Ci a [10] senz tort mi repren.

V. (*p. 12*) Mas si ges tem qieu
[desrei
Premgam al tre [11]
Al primer forfag
Siral [12] ve
Qevautre [13] drut
Et si res li tira
De qem forces ma soudatz [14]
Ab jra [15] latz
Leis mi rendai [16]
Pel col e am mais sun [17] pen
Qe maz nes lomamen [18].

VI. Dreitz es qe la seigniorei
Caissas [19] coue
Can maura torfag [20]
Qe jasse
Ma be vencut
E so li pleuira
Canc des lora qeu fui natz
A pensatz
Sū so terrai [21]
No fraissi son mandamen
Nellis [22] ni ab essien.

VII. Ja non cug com fols feunei
Per qieu li cre
Mout auer forfag
Qe la ie [23]
Sil plaz qem tut
Molt ben [24] abeillira
Sus el cap colps dastellas
Ab sapas [25]
E sis nestrai [26]
Semblara deschauzimen
Dis mal oc sil o enten.

VIII. Joi e segur li conten
Un don qem fes auinen.

[1] *l.* : forfag — [2] *c. en* : mairitz — [3] *l.* : esbaudimen — [4] *l.* : la — [5] *c. en.* : Desque — [6] *c. en* : autreiatz — [7] *c. en* : mautrei — [8] *c. en* : Tenra — [9] *c. en* : fenis — [10] *c. en* : il — [11] *c. en* : fre — [12] *l.* : ? Si ial — [13] *c. en* : Qeir autre — [14] *l.* : foudatz — [15] *l.* : un — [16] *c. en* : pendai, *l.* : rendrai — [17] *l.* : sim — [18] *c. en.* : mazires loniamen — [19] *c. en* : Caissis — [20] *c. en* : forfag — [21] *c.en.* : retrai — [22] *c.en* : Nessis — [23] *l.* : te — [24] *c. en* : men — [25] *l.* : Ar sapchatz — [26] *c. en* : mestrai

9

## GIRARTZ DE BORNEL

(= B. Gr. 242, 42)

I. La flors del versan [1]
Me vai remenbran
Un cortes afan
E si nos coches
Qeil mi remembres
Jam tam [2] oblidatz
De qerre solatz
Pero cāpz ni pratz
Gensers [3] no meissona
Qual cor mi boi onz [4]
Tals unamistatz
Camatz [5]
Saissi sesdeue
Conul [6] cui am ma couen
Ben chantarai plus souen.

II. (*p. 13*) Doncs dreitz es qieu [chan
Al *preo* [7] quai *per* man
Mas maīt en diran
Qe sim esforces
Con leuet chantes
Mels [8] mester asatz
E (ia) non es vertatz
Qe senz e cartatz
Adui prez el dona
Si cō juch atzona [9]
Non senz es lausatz
Mai [10] ben cre
Qe ges chantars se
Non val al comensamen
Tan com pueis lon nom [11] [lenten.

III. Adoncs a qem van
Tot iorn chastran [12]
Qe pecs [13] plagnieran
Seu ia joi cobres
Can voi seras [14] pres
Car sieu ioing ni latz
Menutz motz serratz
Pois en son lausatz
Can ma razons bona
Par ni sabandona
Com ben enseinatz
Si beil ve
Ni mos dreitz capte
Non vol al meu encien
Cab totz chant comnialmen.[15]

IV. Mas pero lautran
Can *per*deei mon gan
Ni anaua [16] chantan
Plam [17] e plus q des [18]
*Que* si men larzes [19]
Foran encolpatz
Car lo dos nis [20] gratz
No mera vedatz
Mais ara sim coira [21]
Mamia fellona
Seral bos poīsatz
Pois ab que
Non poīzar [22] be
Sim sona nim acueil gen
Proi [23] a gran refragnemen.

V. Mas si bel semblan
Nil cor nil telan
Manaua camjan

[1] *c. en* : ver[i]an — [2] *l.* : fora — [3] *c. en* : Genseis — [4] *c. en* : borona, *l.* : botona — [5] *l.* : Cama fe — [6] *c. en* : Con cil — [7] *c. en* : prec — [8] *c. en* : niels — [9] *c. en* : luchaizona — [10] *c. en*: Mas — [11] *c. en* : con hom — [12] *c. en* : chastian — [13] *c. en*: pois — [14] *c. en*: noi serai — [15] *c. en*: conuinalmen, *l.*: comunalmen — [16] *c. en* : Manana — [17] *c. en* : Plain — [18] *l.* : ades — [19] *c. en* : tarzes — [20] *c. en* : nil — [21] *c. en* : sona — [22] *l.* : poinzara — [23] *l.* : Noi

Non sai qim lauzes
Qeu o suffertes
Suffrir er aujatz
Com auol [1] foudatz
(*p.14*)Caissim sial allatz [2]
Em contresporona
On pietz me rasona
E dōcs nous cuiatz
Pos merce
Ditz caura de me
Si la razon folamén
Qe me penedes non ien [3].

VI. Jan [4] doncs enan
Fiz e ses enian
Suffren e pregan
Qe si safranqes
Sos rics cors engres
Plus en froniatz [5]
Conan [6] fos veniatz
Queu ni mos cors fatz
Si bes desazona
Que mens [7] non sadona
Con miels fos paratz
Mas coue
Si no canai re
Qesperan venqe suffren
Quil franc venz om franca-
[men.

VII. Nom recre
Desperar jasse
Sobre totz qe loniamen
Maura menat pren nom pren.

VIII. Ben es dreitz qe lonjamen
Esper om gran iauzimen.

## 10

## GIRAUTZ DE BORNEL

( = B. Gr. 242,43)

I. Mas com maue dieus maiut
Qeras can cug chantar plor
Seria ia per amor
Qe ma sobrat e uencut
Et amor non sen tais
Si fai doncs per qem irais
Ni qim fai languir
Qieu non o sabria dir.

II. Qaissi mes deuengut [8]
Tot lieu qe pero [9] la valor
E solatz no ma sabor
Esdeuenc anc mais adrut
(*p. 15*) Et drutz soi eu non ai [10]
[mēlais
Cades lam forzeigz e mais
En voil e desir
Ni soi drutz quo pot suffrir.

III. Qeras car sollai volgut
Mi tenc per fin amador
Amane [11] si dieu adzor [12]
Son ieu [13] fiz e nō remut
Lo coratge nil biais
Damar lieis per au [14] son
[gais
Bem pauc tem faillir
Donc per o an [15] plaīg e sos-
[pir.

IV. Car ben ai recognegut
Camors nom val ni macor
Nom val es am la gensor
Del mon nom a pron [16] val-
[gut
Non per ren anz dic qem trais

[1] *c. en :* auei, *l. :* auci — [2] *c. en :* assatz — [3] *c. en :* len — [4] *c. en :* Irai — [5] *c. en :* for assatz — [6] *c. en :* Con *que*n — [7] *c. en :* meils — [8] *l.:* mes es deuengut — [9] *c. en :* perc— [10] *c. en :* ni — [11] *c. en :* Amaire — [12] *c. en :* auzor — [13] *c. en :* leu — [14] *c. en :* cui — [15] *c. en :* *per* on — [16] *c. en :* prou

Cant mi det trebail e fais
Em fez encubir
So *que* nos pot aueuir.
V. E con non as [1] receubut
Assatz de ben e donor
De las mans de mo seignior
Si ai masan retengut
E qe un couent qem frais
*Qua* lal [2] qe lira matrais
Em fera mourir
Sol qē son atur nom vir.
VI. Des vol fo [3] queil ha plagut
Nō osnia [4] mer meilhor
Si trac mal q*uom* q*ual* greu-
Desira mais de salut [jor
Nantics e nous parlassaitz [5]
Digatz doc qe sil iam bais
Segur puesc pleuir
Cauarē [6] pot o guerir.
VII. (*p. 16*) Masfai [7] ma mō dol
[cregut
Us chanz [8] qe fan entre lor
Al [9] durgel p*er* qeil pluzor
Seran mort e refondut [10]
Quil cōtes ab cui iois nais
E sabers e pretz verais
Sen curet [11] eissir
Qi loi uolgues consentir.
VIII. Bels tentai [12] totz per sauais
Sil laisson eissir
El rei so vol consentir.

## 11

## GIRAUTZ DE BORNEL

(=B. Gr. 242, 34)

I. Ben
Maten
Senz fallimen
En un chan valen
Caiuon [13]
Mes creguda
De lai
On cil estai
Qeu am mais de re
Neus ma [14]
Non am tā
Per qem vauc pensan
Con so qeil plagues
Li disses
Chantan
Qestiers non laus dir
Con sim fai languir
Jauzen
Qe mal no sen
Mas del pensamen
Qem destreinh
Pero sil capteinh
Qem promes nom fai
De ben e derai [15]
Mesdui em empeinh.
II. Qen
Rizen
Mi fes paruen
Al comenzamen
De druda
Car tenguda
*Quesmai*
Ni dol non ai
Per [16] ioi qe men ve
Car se [17]
Cug qenan
Mira meilhuran
Lesperancel bes
E pos ces

[1] *l.*: ai — [2] *c. en*: cil — [3] *c. en*: so — [4] *c. en*: osai ia — [5] *c. en*: par lassaisz — [6] *c. en*: Caucir *em* — [7] *c. en*: sai — [8] *l.*: clanz — [9] *c. en*: Cil — [10] *c. en*: cofondut — [11] *c. en*: cuiet — [12] *c. en*: tenrai — [13] *c. en*: Caiuda — [14] *l.*: me — [15] *c. en*: deiai — [16] *c. en*: Pel — [17] *l.*: Canc se

Enjā
Lai cor a seruir
Sim deignia cuillir
Nim prem
A chauzimen
Dazai si nom pen
Sieu (*p. 17*) jam feinh
Cab son sen non reinh
Segon qe sabrai
Pos conoisserai
Qe noi a mal gieinh.

III. Len[1]
Mi ren
Qe qem prezen
Qar leugeiramen
Se muda
Ca sambuda[2]
Mestrai
So quem fez iai
Emen descapte
Merce
Noil deman
Mas vauc malegran
Com non conogues
Ni saubes
Lafan
Pois cug men partir
E en leis seruir
Enten
Gran jauzimen
Qieu vaurai[3] breumen
E reueinh
Per bon entreseinh
Quem me ne mettrai[4]
Lo lo balbertalai[5]
Qe plus noi ateinh.

IV. Den
Nouen
Mi uau meten
Per sobrardimen
En bruda
Mentaguda
Qē trai
Ves tal assai
Cala mia fe
Ben cre
Ca mon dan
Mi vau esforsan
Tam soi folla res
E cun es
Qieu chan
Nim sapcha cobrir
Qi mo deu grazir
Soen
Fail e mespren
Et nom eu assen
Ni non reinh[6]
A dan sim costreinh
Amors nim dechai
Cuna vetz naura [i]
Mon ben esdeueinh.

V. Men[7]
Cauen[8]
Vai[9] dreitz venen
Per vetz si ben pen
En cuda
Recrezuda
Seschai
Ren effastai[10]
Com cobre reue
Per que
Vau tarzan
La guerrel deman
E soi tan cortes
Qe merces
Claman

[1] *c. en*: Leu — [2] *c. en*: saubuda — [3] *c. en*: iaurai — [4] *c. en*: mattrai — [5] *c. en*: barbetalai — [6] *c. en*: teinh — [7] *c. en*: Meu — [8] *c. en*: Tauen — [9] *c. en*: Irai — [10] *c. en*: Jen estrai

Cug endeuira [1]
En so qe dezir
Par cen
Forfadamen [2]
Cq*ues* [3] recreizen
Meiriz [4] depeinh
P*er*o suam [5] seinh
Tan olustrirai [6]
Tro tot parai [7]
Si p*ert* o reuinh.

VI. (*p. 18*) Sim destreinh
Lo cor qel gieinh
Caura p*er*orai [8]
Sanz qe passem [9] mai
A plus non ateinh.

VII. Plus adreg greu mai [10]
Aigas [11] passarai
Seu de vos nom veinh

Ni trop qi menuei
Sieu malegre ni mesbaudei.

II. E pero si me noz mais
Mas qe no mes bel a dire
Mainal [16] amia qem trais
E sim par foudatz
Car men son proatz
Pos a leis non puesc defen-
[dre
Mal me soi menatz
Serai doncs suffrens
Ja men venia lenz
Bes e iauzimenz
Car neguns amaire
Non sap damor gaire
Qe leu sirais
Camors dona lei
Com lautrui tort blande
[mercei.

III. Arasoior ne engrais
Car sap con mi pot aucire
Canc pois non fui letz ni
[gras [17]
Descuns fols versatz
Qi maduis pechatz
Ma siet [18] en fes (*p. 19*) en-
[tendre
Gran mensongel fatz
Nom fo pois guirenz
Plus qe lardimenz
En qe ma souenz
E ia domnetaire [19]
Ser uns emp*er*aire
Ses sobriet [20] fais
Non er q*uel* enuei
Camors non vol com seg-
[niorei.

## 12

### GIRAUTZ DE BORNEL

(= B. Gr. 272, 36)

I. Joi aill [12] del tot non lais
Chantar ni deport ni rire
Canqera non ia nestais [13]
Mas car plus non platz
Conortz ni solatz
Nom voll e mi sol despendre
Mos bos ditz prezatz
Anz desqe comenz
Mos chanz auinenz
Pois nestrei las denz
Qe nol auz retraire
Car non [14] vei gaire
Au [15] plassa iais

[1] *c. en*: endeuenir — [2] *c. en*: forsadamen — [3] *l.*: Cauer — [4] *l.*: Meinz — [5] *c. en*: si iam — [6] *c. en*: o suffrirai — [7] *c. en*: proarai — [8] *c. en*: Cauia perdrai — [9] *c. en*: passim — [10] *c. en*: urai *ou* irai — [11] *c. en*: Cugat — [12] *c. en*: Jes assi — [13] *c. en*: neslais — [14] *c. en*: noi — [15] *c. en*: Cui — [16] *l.*: Ma mal — [17] *l.*: gais — [18] *c. en*: Mafiet — [19] *c. en*: E la domneiaire — [20] *c. en*: sobrier

IV. Vers es que samor mestrais
E non o pot escondire
Mas pois la forcel prat pais
Qe mi val vertatz
Miels mi for assatz
Qe li cor vires en atendre
Ves calacom latz
Qe pos forsal venz
Noi es dreigz valenz
El paucs euens[1]
Que mes cabdelaire
Dona mi veiaire
Qieu eis mabais
Can vas lieis feunei
Capoder. qem sortz em sor-
[dei.
V. Mas quim fos amics verais
E de mos bes esiauzire
Fin franc e ses mals aibs
Ab qeu[2] fos celatz
Que nom fos proatz
Lieis mi pagra[3] enquera
[rendre
Non soi tan loingnatz
Quel cors mescrezenz
Si combat el senz
El ters espauenz
Canc ian remenz[4] laire
Neguns forte paire
Sols non esfrais
Qel cors e tuig trei[5]
Plus nō temon qeu non des-
[rei.
VI. Anc valors au[6] vils prets
[frais
Per vil agradier assire
Val[7] benestar non sarrais[8]
Ni ia rics maluatz
Ni mal enseignatz
Non se degien[9] aut esten-
[dre
Sadreit fos vitratz[10]
E uas i mentenz
Eu oc e consenz
Qe maluaisa genz
Saus vas donna traire
Coïde debonnaire
Que de leis nais
Luocs en qe follei
E cui non peza dieus labnei.
VII. (*p. 20*) Canc non fo qi leu
[sastrais[11]
Nis fes vencuz ni soffrire
Si semblatz sauuais
Cāz no fos paiatz
Cuns desmesuratz
Qis menassa descoissendre
Per chumilitatz
Val ail[12] conoissenz
E donc non apre[n]s
Corgoilz es menz[13]
Perqe suffertaire
Si non es gabaire
Cuie bais
E tenc e manei
Niais[14] eu non dic qe ben es-
[tei.

## 13

## GIRAUTZ DE BORNEL

(= B. Gr. 272,39)

I. Jam vai revenen
Dun dol e dun ira
Lo cors car aien[15]
Dun sol bel couen

[1] *c. en* : paugs eciens — [2] *c. en*: qen — [3] *l.*: Joi mi pogra — [4] *c. en* : tan temenz — [5] *c. en*: uei — [6] *l.*: cui — [7] *c. en* : Vas — [8] *c. en*: saprais, *l.*: satrais — [9] *c. en* : degren — [10] *l.*: iutjatz — [11] *c. en*: sasfrais — [12] *c. en*: als — [13] *c. en* : nienz. — [14] *l.* : Mais — [15] *c. en* : aren, *l.* : aten

Benananz irai [1]
Perqieu chantarai
Cujan non chantera
Pos vergiers ni pratz
Non madui solatz
Ni chans pels plaissatz
[Qe lauzelet fan]
Vas lo torn del an.

II. Ni ia la vol gen
En patz no suffrira
Capensadamen
Vai ves valor len
Per que pres dechai
Ren als nous en sai
Mas ia non cuiera
Fos aitan viatz
Jois dezamporatz [2]
Vos men conortatz
Dõna per cui chan
Em vau alegran.

III. E per uos defen
So que plus me tira
Qe no mespãuen
Pel bon couinen
Qe naigui & nai
Mas plus men neschai
Cassatz miels chantera
Sil gens cors onratz
Mi fos plus priuatz
E pero sius platz
Noi del [3] auer dan
Sius repren chantan.

IV. (*p. 21*) Qua plus dardimen
Mos fatz cors nos [4] vira
Tant fort mespauen
Anz me ditz souen
Qa mon dan serai
Cãt vos preiarai
Pos aissi mos [5] fera
Car sol cõuiatz
Anz qe ren sapchatz
Si plus nauziatz
Paour mi faitz gran
Qem dobles dafan.

V. Cas [6] mon ecien
Tot autram sofrira
Plus denaizimen [7]
Parlem bellamen
Digatz o dirai
Cal tort vos aurai
Sius am o enqera
Pueis mos precs forsatz
Mais precs e liatz
Son e non crezatz
Com sobretalan
Ramene [8] garan.

VI. Ai [9] qils dreitz enten
Damor nin sospira
Non pot ab gran sen
Auer iauzimen
Sab foudar [10] non vai
Canc ior saui grai [11]
Non vi anz esmera
Lo sen la foudatz
Pero samiratz
Lo sen crezratz [12]
Per pauc de semblan
Nuratz [13] dobtan.

VII. E per aisso pren
Qi treup non falbira [14]
Premiers car consen
So cautre repren
Ges ben nos estai
Sius mespren de lai
Qeissamen mamera
Com vos vos amatz

[1] *l.* : eiai — [2] *l.* : desamparatz — [3] *c. en*: dei — [4] *c. en* : uos — [5] *l.* : mes. — [6] *l.* : Mas — [7] *l.* : denuazimen — [8] *c. en* : ja mene, *l.* : ja mane — [9] *c. en* : Ar — [10] *c. en* : foudat — [11] *c. en* : gai — [12] *l.* : creziatz — [13] *c. en* : Niriatz — [14] *c. en* : salbira

Qe guerram fassatz
Mais suffretz empatz
Cancil [1] venseran
Qe miels suffriran.
VIII. Qen patz e suffren
Vira [2] qẽ rauzira [3]
Dun amor valen
Si leugeiramen
Pel fol sen sauai
Nom fezes esglai
Lo qe mauzdera [4]
Sin fos (*p. 22*) iuziratz [5]
Mais foissim iratz
Per cautre senatz [6]
Car manei doptan
Pois e pris enan.
IX. E pois suffertera
Maiors tors assatz
Cant me fui lognjatz
E soi messfredatz
Per qeus preo [7] eus man
Qe sustas [8] aman.
X. Ben platz qeil aman
Amon sustertan [9].

## 14

### GIRAUTZ DE BORNEL

(= B. Gr. 242, 53)

I. Nuilla res
A chantar nom fail
Per qe deu pro mos chanz valer
Car ai ben razon e lezer
E luec e sazon de qe chan
E mais daitan
Mi creis ma benananza
Qem bella cuidei mon esper
Qem tol temer
Em fai ioi iauzir e solatz
Don vei assatz
Cobs mes qe mos chanz si meillur
Poz ma enseignja cut segur.
II. Car non es
Dregz qeu chan nuail
Pois de ioi mon [10] ni desplazer
Car si sencōtron dun voler
Dui fin amic e dun talan
Qe vas enian
Non penda la balanza
Chascuns si dieu contratener
Ca son poder
Nos volua nis vir al sieu lacs [11]
Camics amatz
Sacor qe menta nis periur
El e sobran a malaur.
III. Qeu quai pres
E maintz luecs trebail
De maint mol leig maint dur iazer
Lais. ab alqes de bon saber
Ma rancur em vauc aesman
Qencontral dan
Clan [12] ab bon esperanza
Tal forz ou puesca remaner
Et sim ditz ver
Mos segner pro son be fermatz
Ges nō menatz
(*p. 23*) Mais de cui qem clam ni rancur
Ab leis en remain e matur.
IV. E merces

[1] *c. en* : Caicil — [2] *l.* : Vi ia — [3] *c. en* : iauzira — [4] *l.* : So qe maiudera — [5] *l.* : ueziatz — [6] *c. en* : seiratz — [7] *c. en* : prec — [8] *l.* : sufras — [9] *c. en* : suffertan — [10] *c. en* : mou — [11] *c. en* : lats — [12] *c. en* : Dan, *l.* : Clau

Qe sableis nom vail
Res for dieu nō pot pro tener
De peiniat[1] ni da[2] cazer
E pois eu ren als nō deman
Mas qeu[3] cuian
Malarc ma benestanza
Membreil con mafir et[4] vu [ser
Al sieu maner
So don mi son pois conor- [tatz
Que sai sil[5] platz
Per lamistat qeil renc[6] li jur
Qe de ben amar non peiur.

V. E seu ges
Per lamor missail[7]
Qel trop non puesca sostener
Au[8] li enquier calqe non [deuer
Tramal[9] fol ergoil mircean
Qe benestan
Ver[10] sim creis nim enanza
Qeu ai ben vezut eschazer
Cal estober
Val viltengutz e meisprezatz
Qestainz foillatz
Fai maintatz vetz ab bon [azur
Con miels se tengat[11] qe [mais dur.

VI. E sim mes
E son âsenail
E de son crag[12] non puesc [mouer
Nom lais del autrui colp [doler
Mas seiram[13] ab un bel [semblan
Qeu voil[14] teman[15]
Far don aia fizansa
Dautramistat mas del vezer
Bes calezer
La dreigz cors gais e ben [formatz
Nom fon priuatz
Anz can pot far de clar [esair[16]
Mi fes bāreira dun prim [mur.

VII. E fora me desconortatz
Cruz[17] e forsatz
Sobre totz mais tan lon [agui[18]
Ma qui.[19] per qe suffren [endur.

VIII. E mos fuelha te per tafur
Cellui qui non cre bon agur.

## 15

## GIRAUTZ DE BORNEL

(= B. Gr. 272. 17)

I. (*p.* 24) Er auzirez
En cabalitz chantars
Qeu soi atrucs[20] en cabalitz [e pais[21]
Aujatz e fon anc mais dicha
Tan gran foli en chantan
Greu mescaparai sel[22] dan
Sub lieis[23] mapareg nimmec[24]

[1] *c. en* : peiniar, *l.* : peiurar — [2] *c. en*: de — [3] *c. en* : qen — [4] *c. en*: mafizet — [5] *c. en* : laisil — [6] *c. en* : tenc — [7] *c. en* : samor trassail — [8] *c. en*: Ni — [9] *c. en*: Frainal — [10] *c. en* : Lier — [11] *c. en* : tengas — [12] *c. en* : trag — [13] *l.* : feiram — [14] *c. en*: noil — [15] *l.* : deman — [16] *l*: escur — [17] *c. en* : Tritz — [18] *c. en*: bon agur — [19] *c. en*: Nesgui; *l.* : Nagui. — [20] *c. en*: amics — [21] *l.* : pars — [22] *c. en* : ses — [23] *c. en*: Sab lieig — [24] *c. en* : nimmers

Aon [illegible] liges qe sers
Terra tu commi suffers.

II. E qen diretz
Si lescienz es rars
El cors es leu valram ia so-
[bramars
Non ia cant [2] es aure[3]
[iacha [4]
Cella cali remaguz [5] ab tan
Ja ren laus [6] nomi valran
Qe cō hom qi o cōsset [7]
Mou maf [8] chanzos e mos
[vers
Con fols de saber esters.

III. E cujat sers [9]
Qe mera [10] ni deuinars
Men tēga dan non fai qel
[douz pensars
Madurri ab vna micha
San e ler [11] al cap de lan
Fols cal [12] dig pauc ton [13]
[creiran
Daizo canc vers noi parec [14]
Si fara si tu nenqers
A non [15] mau ren [16] lai de
[part lers.

IV. Ai [17] cantas vetz
Ma trag nescis parlars
Joi dentrels mains per qieu
[deuēt [18] liars
El cors pos enien [19] saficha
Con salegie [20] tan ni can
Volgra qeu chantes gaban
Caras tro qe sesparer [21]
Temal [22] dreg per enuers
Tant era en amar esmers.

V. Anc nuls effrez
Nom fo valens ni cars
Pueis ma loinget de ioi so-
[bregabars
E puis dic camors mi tricha
Per vn petit de semblan
Et pert per zo car non blā
Leu parlar. cuns danz men
[crec
Qē tenc pres plus greu qē-
[fers
Per ti bocha qe mal mers.

VI. (*p.* 25) Era nom letz
Cam [23] mi valgra prerars [24]
Clamar merce si fai que mos
[trōbars
Pois ran [25] ses mamor afri-
[cha
Cautra nō voil ni deman
Clama merces qi cochan
Celeis cal descauzir lec
Fols trascuiatz & dispers
Tot trobaras zo qe qers.

VII. El be cie sez [26]
Si neras en foc ars
Potz li grazir ton [27] doncs
[mais ims [28] baizars
Folla res e cel qe picha
Non vai lobra meilluran
Cada pauc saber desan [29]
E sit fez mais qe non dec
Pieger qe cil de lecers

[1] *l.*: Cui — [2] *c. en*: tant — [3] *c. en*: ancs, *l*: aut e — [4] *c. en*: richa — [5] *l.*: cals remaigna — [6] *c. en*: lauc — [7] *l.*: consec — [8] *c. en*: mas — [9] *l.*: setz — [10] *c. en*: megz — [11] *c. en*: let — [12] *c. en*: cas — [13] *c. en*: ten — [14] *c. en*: paret — [15] *c. en*: Mon — [16] *c. en*: maiuen, *l*: linauren — [17] *c. en*: Al — [18] *c. en*: deuenc — [19] *c. en*: ren — [20] *c. en*: salegre — [21] *c. en*: sesparec — [22] *c. en*: Tanial — [23] *c. en*: Can — [24] *c. en*: preiars — [25] *c. en*: tan — [26] *c. en*: qet fez — [27] *c. en*: fon — [28] *c. en* uns — [29] *l.*: defan

Vi cel [1] merce lien refers.
VIII. Tal qe lai mor [2]
Los oilz on bat la mars
El cors es siems [3] e francs e [sinz [4] e clarc [5]
Vai ceveis [6] cui iois abricha
Loing dauol prez e temra [7]
Or [8] de mi qen vauc pensan
Tan q*uen* margresisc en sec
Voluen de tort en trauers
Plus abrezutz cun couers.

## 16

### GIRAUTZ BORNEL

(= B. Gr. 242,60)

I. Goiz [9] loghatz [10] el fregz e [la neus
Sen vei e renja la calors
E reuerdeziz lo pascors
Rang [11] las voutas dels au- [zens [12]
Mes airan [13] beus [14]
Lo douz temps alissent [15] de [martz
Qe plus soi faillēz [16] qe leo- [pars
Em segniais qe cabrols ni [cerf [17]
Si la bella an [18] soi profers
Anc [19] vol onrar
Daitan qe deignes [20] suffer- [tar
Qeu sia soi [21] finz enten- [denz
Sobre totz si [22] rics enia- [menz. [23]
II. Tout el [24] sos cors guueis- [neus [25]
E complitz de bellas colors
Canc de roseus [26] nō nasquet [ver [27] flors
(*p. 26*) Plus fresca ni dautres [brondeus
Ni anc bordeais [28]
Ni a(n)c senjor sos [29] plus [gaillartz
De mi si ner couitz an [30] [partz
Tan q*ue* fos sos dominis sers
E fos apellatz de lezers
Qan ia parlar
Mausirion de nul celar
Qelan disses priu[a]damenz
Don sazues [31] lo sieus cors [gens.
III. Bona dona lo vostraneus
Qem dones mi fai gran se- [cors
Qen lui refren mal [32] granz [dolors
E qan lo remir soi plus leus
Cuns estorneus
E soi p*er* vos aissi auzatz
Q*ueu* nom tem qe lanza ni [dartz

[1] *l.* : Tu cal — [2] *l.* : drez — [3] *l.* : fleus — [4] *c. en* : finz — [5] *l.*: clars — [6] *c. en*: Vas celeis — [7] *l.*: denian — [8] *c. en* : & — [9] *c. en* : Toiz, *l.* Can — [10] *c. en* : loglatz — [11] *c. en* : Et aug — [12] *c. en*: auzeus — [13] *c. en*: aitan — [14] *c. en* : belts — [15] *c. en* : auissent, *l.*: al issir — [16] *l.*: saillenz: — [17] *l.* : cers — [18] *c. en*: cui — [19] *l.* : Me — [20] *c. en* : deigres — [21] *c. en*: ses — [22] *c. en* : soi — [23] *c. en* : entamenz, *l.* : e manenz — [24] *c. en*: Tant es — [25] *c. en*: gais e isneus — [26] *l.* : *rosiers* — [27] *ce mot est souligné.* — [28] *l.*: bordeus — [29] *c. en*: fos — [30] *c. en*: ni — [31] *c. en*: sazires — [32] *c. en*: refrai mas

Mi tengua dan ni negus ni [fers
Et dautra part soi plus es- [pers
*Per* sobramar
Qe naus qe[1] vai troblan[2] [*per* mar
Destrecha dondas e de venz
Tam mabeilis lo pensamenz.

IV. Dona aissi con uns casteus
Qes aseljatz[3] *per* fortz sei- [gniors
Qan la peireira bat las tors
Els calabres els manganeus
Et es tan greus
La guerra dauas totas partz
Qe non lur rempro gteriz [m ariz[4]
El gabs el critz es anan[5] [fers
So[6] cil dedinz non an agers
Semblans.nius par
Qe lor a obs merce elamar[7]
Aissius clā merce humil- [menz
Bona dona pros e ualenz.

V. Donna aissi con uns agneus
Non a forza encontrun ors
Soi eu si la vostra valors
Nom val[8] plus freuols qus [tozeus[9]
Et si plus breus
Mauida qe[10] dels q*ua*trels [q*ua*rtz
Soi mais mi pren (*p. 27*) [neguns escars[11]
Qe nom fassatz dreit de len- [uers
Em fim[12] amors qem *pro* [fers
Qi deis garat[13]
Los finz amanz. de foletar
Siaz mi capdels et guirenz
De ma dona pois aissim [venz.

VI. Joglars ab aqestz sons [noueus
Ieu[14] irai[15] a la bella de [cors
E diguas li qeu soi plus [seus
Qe soi. manteus[16]

## 17

## GIRAUTZ DE BORNEL

(= B. Gr. 242,18)

I. Ben deu un[17] bona cort dir
Bon sonet qil fai
Per qieu retrairai
Un leuet. et ai[18] lapren
Parra dome nonchalen
Canli[19] con si nom chalia
Faz leugiers sonetz
Per qel plus greus sembla [sra[20]
Leus[21] bos a faire.

II. Mas un petit vueil iequir
E si faillirai
So dō chantarai
Pos qeil rei entre lor gen

[1] *c. en* : qan — [2] *c.en* : noblan — [3] *l.*: asetjatz — [4] *c. en*: tempro gienz ni artz — [5] *c. en*: aitan — [6] *c. en*: Si — [7] *c. en* : clamar — [8] *c. en* : vol — [9] *l.*: rozeus — [10] *c. en*: qi — [11] *l.* : estars — [12] *c.en* : E tu fin — [13] *l.*: deus gardar — [14] *c. en* : Ten — [15] *l.* : va — [16] *l.*: sos — [17] *l.* : *en* — [18] *l.* : qi — [19] *l.* : Caissi — [20] *l.* : sia — [21] *c. en*: Leu e

An prez tel acordamen
Bom sab qe desta paria
Segaimortz [1] effretz [2]
E cil naion manentia
An[3] ner mal atraire.

III. E dieus los en lais iauzir
Qieu mentrametrai
Daisso qe meschai
Qeu no mazaut de trop sen
Ni trop foudat no menten
Pero senz pretz e follia
Chascunz a laz vetz
Qi bels assẽbla mils [4] tria
Segon mon veiaire.

IV. Mas ẽ som[5] vol reverdir
Qim tem [6] trist e gai
Qe tot essemz vai [7]
Ne[8] ioi e marrimen
Qun [9] fai sospirar souen
Don nõ desir compagnia
Si bem vau soletz
E sai qe ben nestaria
Ser amatz amaire.

V. (*p. 28*) Ab zo qe desouenir
Mi deuria sai
Lamistat de lai
P*er* qe qar tot eissamen
Sai mai grat e de cui men
Er dic zo qe rem maucra [10]
[Con fols car mi lez
P*er* ren nom chastiaria]
Tro qen torn a braire.

VI. Greu mi tengra de faillir
Mais ieu recebrai
Segon qe metrai
Bon es q*ueu* eis mi repren
Cant ai dig gran faillimen
P*er*o sis nap*er*ceubria
Ben petitz tozetz
Mas eu menti tan volrra [11]
Plazer fors mon aire.

VII. Ni ra [12] per adreit mentir
Mi donz non p*er*dra[i]
Cai dig ben estai
Cades vau mon tort creis-
[sen
Noi trop de feignemen
Seu dic qe non la p*er*dria
Totaus calaretz
Na parlieira boch un dia
Fe qe dei nom [13] paire.

VIII. Bela dõna plus qerria
Qem consentissetz
Sol un jorn vos clames mia
Carlle ni Belcaire.

IX. Ja mon ioios nom verria
Ni mouerai gaire.

## 18

## GIRAUTZ DE BORNEL

(= B. Gr. 242, 20)

I. Be mera bels chantars
E plaziam deportz
Mas per uns vius rics mortz
Don mez lor vista fanz
Nõ mou nors [14] ni verjanz
Ni pratz ni chantz noueus
Tant no fo beus
Lo genz temps nil pascors
Cant auia socors
Ab solaz qera mais
Mes greu la pen el fais
Quant [uei] loffils [15] iouez
[dotz essengnatz

[1] *l.* : Sorgal motz — [2] *c. en* : esfretz — [3] *c. en* : Cui — [4] *c. en* : nils — [5] *c. en* : soin — [6] *c. en* : ten — [7] *l.* : nai — [8] *l.* : lre — [9] *c. en* : Qim — [10] *c. en* : tem maucia — [11] *c. en* : volria — [12] *c. en* : ia — [13] *l.* : mon [14] *c. en* : flors — [15] *l.* : los fils

El pair del sen dels fills
[estar iratz.
II. (*p. 29*) E si nom fos tan cars
Bei volgresser estortz
Qentrels menutz elz fortz
Chai bes [1] prez e bobanz
*Per* qieu cug fail enanz
*Quer* segnier e cabdēs [2]
Fai tan qe lieus
Qe so qeil er onors
Oblid esuir aillors
E nos gara verais
Qadonc segnier sauais
Can pren chaprem[3] don nom[4]
[ameira [5] patz
E descapre [6] cels qaur [7] am
[paratz.
III. Vers es qe maintz afars
Sauen vs desacortz
Qer si voil [8] nim esfortz
Eu soi fols arochanz
Qer *proesa* es danz
E uergoīgna maleus
Eu istran treus
E paubreira [9] folors
*Qual* cen des ancessors
Can aondaua lais [10]
Non valc un ou arnais
*Quera* ai [11] ri ni vol auer
[solatz
Non ler [12] grazitz anz es folz
[appellatz.
IV. Mout mes faillitz cuiars
Qe mera vns granz confortz
Qautre gandas e tors
Resortz vs desenanz
*Quer* nom dari us anz
So qem tol uns iornz breus
E mos apeus
Car es ab fortz seigniors
Nom es mas desonors
Car sieum clam ni mirais
Em toil mon dreig el bais
E seretz fols sia ia raizos.
[cointatz
Lai on sabres ca tort seres
[virgatz. [13]
V. Anc pos sesduis amars
Ni pot caber en tortz
Nom fo laujers conortz
Don si mos [14] embalantz
Lempostz el benestans
Lo maniars sia sieus
Qanc bos morceus
Non fon fagz (*p. 30*) pos
[amors
En guet lo cer ab lors
Ni *per* auer safrais
Ben couen sia gais
Qi drutz si met e cortes e
[prezatz
E gen tenenz e ben enrazo-
[natz.
VI. Perqieu men fora pars
Mais al issēt dun iortz
Me mostret vns alsortz
Qieu fos alieiz comanz
Qem det sas mans. ses ganz
Don soniet [15] mos manteus
E mos aneus
Pois can fui daqi sors
Tornei vas lei anecors [16]
Cab bos precs mi retis [17]
Maintz bes qe pois mesfrais
Em diz amics ben siatz en
[certatz

[1] *l.* : bos — [2] *c. en* : cabdeus — [3] *c. en* : chaptein — [4] *c. en* : non — [5] *l.* : amena — [6] *c. en* : descapte — [7] *c. en* : qaui — [8] *c. en* : vail — [9] *c. en* : paubreita — [10] *c. en* : iais — [11] *c. en* : qi — [12] *c. en* : les — [13] *c. en* : iutgatz — [14] *l.* : mes — [15] *c.en* : sonret — [16] *c.en* : de cors — [17] *l.* : retrais

Qe ia per mi non seres ga-
[liatz.
VII. E donc si galiartz
Les bels nil a comortz
Greu sera que noi porz
Las penas els afanz
Per qen ira mos chanz
Amics ses bel espeus
Part los manseus
E de paris a tors
Mōstrā als amadors
Com galiet em trais
Lo iorn qellam estrais
E fo ial temps com era deg-
[mostratz [1]
Per aital plag qin fos en
[cort proatz.
VIII. En sobretotz sener a mi
[clamatz
Mas erai vist qem laissarials
[datz.

## 19

## GIRAUTZ DE BORNEL

(=B. Gr. 242,68)

I. Ses valer de pascor
E ses fueille e ses flor
E ses man de segnior
Voil far ab la dolor
Qe ma cargat amors
En luec dautre secours
Un nouel chan
Qem ira conortan
Del ir e del afan
Gran
Qieu trai
Qautre consel non *(p. 31)*
[sai
Pos no men puesc soffrir
Ni ren de tant [2] desir
No uei endeueuir
Ni non aten
Socors ni valemen
Ja mes en loniamen
Plus amatz finamen
Damador cant fos natz
Era qen derratz [3]
Qeu tenzo e menatz
E qant ven a la patz
Em vir de lautre latz.
II. Qaissi es fazedor
A tor [4] fin amador
*Que* ia nō voil honor
Mas a plaxer damor
Qaitals vēs es onors
Emrels [5] fis amadors
E ses enjan
Car si bestorn a dan
Lor es pois benestan
*Quan*
[Hom] fai
So qen amor seschai
Nis tainh a ben apres
Qeu vei cuns tarzatz bes
Fa pl*us* cor esjauzir
E non tainh qe sair
Si noil es qi grazir
Son chauzimen
Mes a mi nom par gen
Sen ren es enseigniatz
Ni benestanz amatz
Qem bon o braus metatz
Ni leu vos en parcatz
Si noncaus, acabatz.
III. Pero qui nom socor
Ama coīta maior
Semblara de folor

[1] *l.*: demostratz — [2] *c. en*: cant — [3] *c.en*: derlatz, *l.*: diriatz — [4] *c.en*: tot — [5] *c.en*: Amrels, *l.*: Entrels

Si no men pas aillor
E sera breus lo cors
Als esperonadors
Tan pres iran
E si men vauc loinhan
Pot esser qe diran
Tan
Non sai
Sil qe estan. de lai
Qe no sen dolon ies
Non i fai que cortes
Sera sen vol partir
Qant sen degra jauzir
Ni laissar *per* gaudir [1]
Leugieramen
[E no fail qi mespren
De mon ensegnjamen]
Sen dic zo qeu non faz
Mas ia non voil sapchatz
Cumnen sin [2] essaratz
Qamics sui desamatz
E so qim vol non platz.

IV. (*p. 32*) E si sau per meillor
Ast amio [3] fegniedor
Qom ab cor trichador
Serua deissa color
Qenianz vas fin amors
Lor par pretz e valors
Qui del semblan
Lor sap far qe il fan
Mas eu zo qen uiran
Nian [4]
Darai
Sapchatz qe atendrai
Si tot nera mespres
O nom vailla ma fes
Seu ia puesc ses faillir
Dei doncs mon ver desir [5]
*Per* lautrui trassalir
Nō eu men
Anz vos dic. veramen
Qe malamen [6] e despen
Sas nouas qi trop men
Ni nes acostumatz
Mas ben de leu curatz [7]
Qi *per* mi si iratz
O qen si encolpatz
Mos francs segnier onratz.

V. Mas eu non ai paor
Si bes leua ni cor
Esfortz de desonor
Qe ian prengal peior
Ni qe iam vir aillors
Tant vei sos fait ausors
En ben estan
Qem nesiau en chantan
Mas ben ai cor coian
Anz
De mai
Li mostre mon esmai
Qem greia plus qe res
E volgra sil plagues
Nim sachaegues [8] a dir
Cuna vetz al vestir
Li fos al sieu seruir
Priuadamen
Cassatz for auiuen
Quals mās rendes. lo bratz
Qar sen o me pugnatz
Cui meillurar voillatz
Tant coue lo tenhatz
Tro meillurat laiatz.

VI. El cuial ma solatz
Qe totz men soi laisatz
Des pognedors maluatz
Cuns non poing ni menatz

[1] *c. en*: gandir — [2] *c. en*: Cun ni sui — [3] *c. en*: Ist amic — [4] *c. en*: Man — [5] *c. en*: desdir — [6] *l.*: mal met — [7] *c. en*: cuiatz. — [8] *l.*: eschagues

5 Qa mo sobre totz platz.
VII. E fis [1] baisser [2] barnatz
Lai on eu siu [3] raubàtz.

## 20

### GIRAUTZ DE BORNEL

(= B. Gr. 272, 19)

I. (*p. 33*) Ben foroimais dreigs [el temps gen
Pos la brau aur el fregz sen [irai [4]
Cab la cors del termini gai
Jouentz qes de meigtz mortz [cobres
6 E com la cuillis el onres
Qe si iois mor gran dol [naurai
Can vei cab fueilha ni per [flor
No fortz [5] ni cobren sa valor
Eqar sesdui fianse tes [6]
10 E corz e bes
Per pauc en lira qe men ve
Totz faitz de solatz nom [recre.
II. Mas ies a mon cor nom [aien [7]
Tan cun aug precs quns- [quecs men fai
Canc mais o dabril [o] denr- [mai [8]
Non fon *qu*el vns nom ale- [gres
5 Era mes chascuns plus en- [gres
E p*er*o sim conortarai
Senz alegrer e senz amor
E non cug sapchatz chan- [tador
Qe dautal plaig sentrame- [zes
19 E doncs comes
Qeu ses ioi cug chantar e be
Qe ioi bos chanz suffre e [soste.
III. Non pot esser qi be nos sen
Conque mē fenha ni ses- [chai
Ra. [9] ses ioi be nō chātarai
Quanqera non cug qom [chantes
6 Ses amors q*u*el cor noil [mostres
So qe pois forza sen ab rai
P*er*o trobar en trobador
Sonon de diuersa color
Qe tals cui esser ben apretz
10 Qe nō sap ies
Cun egals chauzimens coue
Ves desinesur [10] e ves merce.
IV. Qar ies segon lo chauzimen
Trobars non leua ni dechai
Mas als francs coratges [sarrai [11]
Lo dreigz senz el benz ditz [apres
6 Qar qi per mon bon dir [mame[s]
Tost desirat. [12] qe dig non [aurai
Cades a la bona sabor
Ser la lengal cor e lacor
(*p. 34*) E rendel ben bonas [merces
10 E del mal pres

[1] *c. en*: sis — [2] *l.*: baisset — [3] *c. en*: fui. — [4] *c. en*: vai — [5] *c. en*: tortz — [6] *l.*: fes — [7] *c. en*: aten — [8] *c. en*: demmai — [9] *c. en*: Ja — [10] *c. en*: desmesur — [11] *c. en*: satrai — [12] *c. en*: diseral

Mals gratz tot aissi com [laue
Qe sim feireu [1] vos e vos me.
V. Vos sabes ab qal chauzi- [men
Foron amic fin e uerai
Mas er es tornad [2] en afrai
Bon amors conqes comenses
E curau a [3] qes meillures
Mas iamais non o cuiarai
Cuna mal enfruneza [4] cor
Don dõpnas e lor amador
Son ochaizonat e mespres
Qe sim legues
En cug qen disera tal re
Qe nemic en forã iasse.
VI. Pos non qier dreig de failli- [men
Ai cẽt vetz *per*dut e *per*drai
Ja pos non ai dig non dirai
So don cella sem [5] dre- [chures
Qe mal tort el om acades
*Per* qieu so crei nom lau- [zarai
De leis qades la trop peior
Plus qe sers fai de mal sei- [gnior
Cant la seruir [6] dos anz ou [7] [ tres
E des qames
Tot quãt podẽ lui noil soue
Nil ama nil preza nil cre.
VII. E si non fos mas car aten
*Per*don mos tortz qar men [istrai
Ja si dieus men don tornar [sai
Noil fora pros sil demandes
Merce p*er* so qe lai trobes
E p*er*o sil *per*donarai
Clamors e cũ a mal deptor
Cun eschaen naten meil- [lor
Qẽ valgra mout sa dieu [plagues
Qe iam parces
Tant tort con eu lai fait [ancse
Doncs ges anquera non re- [cre.
VIII. E si lai on fo mortz o pres
Mi conduisses
Deuan totz eu iurelal [8] fre
Ves lo seignior de sant [fere. [9]
IX. (*p. 35*) Qentrels el [10] patz. [vai iois e ve
Ei guit ei chapdel eichapte.

[1] *c. en* : teireu — [2] *c.en* : tornat — [3] *c. en* : cuiaua — [4] *c. en* : entruneza — [5] *c. en* : sein — [6] *c. en* : seruit — [7] *c. en* : o — [8] *l.* : V̧ireral — [9] *c. en* : sere — [10] *c. en* : es

E. Stengel.

(*A suivre.*)

# CHARTES FRANÇAISES
## DU XIII[e] SIÈCLE
### TIRÉES
### DES ARCHIVES DE L'HOPITAL DE SECLIN (NORD)[1].

MM. de Wailly, Delisle, Lemaire, Le Proux, d'Herbomez, Wilmotte, Bonnier, etc., ont publié, dans diverses revues philologiques, de très anciennes chartes en langue vulgaire, tirées des archives du nord de

[1] Voyez ma notice *Un Hôpital au moyen âge. L'Hôpital Notre-Dame de Seclin aux XIII[e] et XIV[e] siècles*, extraite d'un mémoire plus étendu présenté, le 1[er] décembre 1887, comme thèse à l'École des chartes, et publiée en partie dans *L'Écho du Nord*, entre le 23 octobre 1888 et le 6 mars 1889; — voyez aussi l'*Inventaire sommaire des Archives de l'Hôpital de Seclin (Nord) antérieures à* 1790, rédigé par MM. Jules Finot, archiviste départemental, et Vermaere, employé aux Archives du Nord (Lille, L. Danel, 1892, in-8°).

Seclin, Nord, arrondissement de Lille, chef-lieu de canton, 6.141 habitants, est situé à 11 kilomètres de Lille, sur la route nationale de Lille à Arras. — Cette ville faisait autrefois partie du diocèse de Tournai, évêché suffragant de Reims. Ce diocèse, borné à l'Orient par l'Escaut, consistait en 3 archidiaconés et 12 doyennés. L'archidiaconé de Tournai comprenait les 5 doyennés de Tournai, Helchin, Lille, Seclin et Courtrai. Cf. Warnkœnig, *Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques jusqu'à l'année* 1305 (Bruxelles, 1835-36, 2 vol. in-8°, cartes, pl.), t. II, p. 332. — Seclin, capitale du Mélantois, était déjà déchu au XVIII[e] siècle. Tiroux dit bien, en 1730, qu'on voit dans cette petite ville le plus ancien chapitre qui soit dans la Flandre française et qu'on y remarque une église assez jolie, embellie depuis peu d'un nouveau chœur, mais il constate que « la ville n'est point considérable, n'y ayant qu'environ 300 maisons sans manufactures. »

Consultez sur Seclin les courtes notices de de Rosny, *Revue du Nord*, 1835; de Duthilleul, *Petites histoires de Flandre et d'Artois*, t. II; de Becquart, *Les Communes de l'arrondissement de Lille*, qui, aux pp. 657-663, ne fait guère que reproduire l'article de M. de Rosny, en y ajoutant des erreurs de date; et surtout Jules Finot et Vermaere, *Inventaire sommaire des Archives communales de Seclin antérieures à* 1790 (Lille, L. Danel, 1888, in-8°).

la France et des dépôts de la Belgique [1]. Ces documents sont compris entre les dates extrêmes de 1204 et de 1328. C'est, en effet, dans les villes du Nord que le français vulgaire apparaît pour la première fois dans les chartes : d'abord dans les contrats entre particuliers, ensuite dans les actes des pouvoirs ecclésiastiques ou seigneuriaux. M. Giry, dans son *Manuel de Diplomatique*, cite une charte romane de Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, datée de 1237 [2].

Trois des quinze chartes, dont nous donnons plus bas la transcription, émanent précisément de la sœur de cette princesse : Marguerite de Constantinople [3], qui gouverna la Flandre de 1244 à 1280. Elles datent de 1247, 1249 et 1272. Trois, des années 1281, 1283 et 1290, sont de Gui de Dampierre [4], comte de Flandre (1280-1304) ; trois, autres, de Jean, châtelain de Lille [5] (novembre 1267), de Mahaut, châtelaine de Saint-Omer (février 1257), et de Guillaume Le Bleu, chevalier (mars 1257). Les six dernières, comprises entre 1281 et 1284, sont extraites d'un petit cartulaire du XIII[e] siècle, en parchemin, de huit feuillets, malheureusement tronqué et contenant douze pièces, de

[1] Voyez la bibliographie de ces travaux dans A. Giry, *Manuel de Diplomatique* (Paris, Hachette, 1894, in-8°), p. 468.

[2] *Ibidem*, p. 468.

[3] Marguerite de Constantinople, fille de ce comte Bauduin de Flandre, dont la fortune fut si élevée et le malheur si profond, et sœur de Jeanne, épouse de Fernand (1211-1244), qui sut, par sa sage administration, mériter des historiens le titre glorieux de Jeanne de Lille. Quels que furent les actes politique ou privés de cette princesse, deux fois veuve et mère de nombreux enfants qu'elle n'aima pas tous également, ses fondations justifient suffisamment l'éloge de Meyer : « Marguerite était une femme très entendue aux affaires du gouvernement, pleine de courage, pieuse, et surtout amie des pauvres. » Cf. abbé E. Hautcœur, *Histoire de l'abbaye de Flines* (Lille, Quarré, 1873, 2 vol. in-8°, fig., pl.,) aux chapitres II et VII ; cf. aussi Jean Buzelin, *Gallo-Flandria sacra et profana*, suivie des *Annales Gallo-Flandriæ* (Douai, Wion, 1624, in-f°), l. I, II, III, *passim*.

[4] En 1255, saint Louis attribua le Hainaut aux d'Avesnes, fils de Bouchard, et la Flandre à Gui de Dampierre. Cf. Miraeus, *Diplomata belgica* (Bruxelles, 1628, in-4°), l. I[er], ch. 88.

[5] La châtellenie de Lille comprenait 9 quartiers. Les quartiers de Mélantois, Carembault, Weppes, Ferrain, Pévèle sont de l'arrondissement de Lille ; les autres quartiers étaient : Outre l'Escaut, Comté, gouvernance de Douai et pays de Lalleu. Tiroux, *Histoire de Lille et de sa châtellenie* (Lille, 1730, in-12). Voy. Th. Leuridan, *Statistique féodale de la châtellenie de Lille*, dans *Bulletin de la Commission historique du Nord*, t. XI, XII et XIII.

1250 à 1284 : elles rentrent dans la catégorie des accords rédigés par les échevinages.

Toutes ces pièces concernent l'Hôpital Notre-Dame, dit Comtesse, fondé à Seclin (Nord), le 14 octobre 1248, par la comtesse Marguerite [1]. Nous n'ignorons pas quelle matière à observations philologiques peuvent être des documents de cette nature ; mais les instruments de travail, et plus encore la compétence, nous manquent pour essayer une étude approfondie de ces textes. Nous ne ferons donc qu'œuvre de copiste, de copiste attentif : œuvre de quelque utilité, croyons-nous ; car les chartes françaises du XIII^e siècle sont assez rares pour mériter d'être publiées, et pour intéresser les érudits, malgré l'absence de commentaire.

## I

## Chartes de Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut.

1. — *Reconnaissance ès conditions à Roger de Wallers et à sa femme de biens fonds et de rentes achetés par eux à Jean Fiévé, de Seclin.*

(Août 1247).

Je Margrite, Contesse de Flandres & de Haynau, faic savoir a tous chiaus ki ces letres veront & orunt qe Rogiers de

[1] Voyez ma notice précitée, ch. I^er, et l'*Inventaire sommaire des Archives de l'Hôpital*, Introduction, I. — Seclin fut au moyen âge un centre religieux et hospitalier important. Saint Piat, premier évêque de Tournai et martyr vers l'an 299, aurait péri non loin de ce lieu, où saint Éloi aurait rebâti, en 659, l'église élevée ou existante à la mort du saint. Comme toutes les villes de la région, Seclin, suivant les chroniques, aurait été dévastée par les Normands, et les prêtres auraient dû transporter à Chartres les reliques de saint Piat, qui leur furent rendues, suivant les uns, et qui restèrent, suivant d'autres, au pays chartrain. Au XII^e siècle, nous rentrons dans le domaine des faits précis. On a les traces de la Collégiale saint Piat dès 1122 ou 1126. Il existait même alors une autre église, sous l'invocat de saint Eubert, dont les reliques avaient été laissées au chapitre de Saint-Pierre de Lille, lors de sa dédicace, en 1066, en échange de dîmes situées à Croix, près de Roubaix. Ravagée comme Lille au commencement du XIII^e siècle par Philippe-Auguste, Seclin se releva aussi de ses ruines. En 1218, la comtesse Jeanne accordait à ses bourgeois les lois et libertés dont jouissaient déjà ceux de Lille. En 1247 sa sœur Marguerite y créait un hôpital en l'honneur de la Vierge, établissement qui paraît avoir bientôt éclipsé le petit hôpital de la Collégiale, avec laquelle sans doute il était né et s'était développé.

Wallers & Marote, se femme [1], ont acaté de leur propres deniers a Jehan Fievé de Seelin [2], men houme, deus bonniers [3] de tere ki sont en le Clawiere [4] & VIII sols d'Artois [5] & demi mui [6] d'avaine chascun an de rente iretavlement & justichavlement, lequele rente gist en le parroche de Seclin ; & chele tere & cele rente, Rogiers & se femme tenront toutes lor vies de moi par deus deniers de cens le bonnier, & apres lor mort le tenront lor enfant, si est a savoir : Pieres & Jehans, lor fil, Marote, Yde & Yzabiaus, lor filles ; & quant il defaurra de l'un d'iaus il escharra sour les autres. Et Rogiers & se femme & lor enfant qi devant sunt noumet, ont donné & otroié le tere & le rente devant dites apres lor deces en ausmone a le Maison [7] ke j'ai fait faire a Seclin, ne ne puet revenir apres lor deces a oir k'il aient. Et pour che ke che soit ferme chose

[1] « Roger de Wallers. » — Wallers, nom de plusieurs localités du Nord : Wallers, arrondissement et canton de Valenciennes ; Wallers — Trélon, arrondissement d'Avesnes, canton de Trélon. E. Mannier, dans ses *Etudes étymologiques, historiques et comparatives sur les noms des villes, bourgs et villages du département du Nord* (Paris, Aubry, 1861, in 8°), p. 992, rattache ce nom au germain *vasl*, eau.

[2] « Seclin ». Etymologie : *Sickel-ing*, domaine d'un certain Sickel. — Il ne saurait être question du jeu de mots rapporté par Buzelin, *se inclinavit*, qui fait allusion à la mort de Saint-Piat, ni des étymologies celtique de Duthilleul (*tsegelin*), flamande de M. de Baecker (*zieklieden*) ou latine de M. Mannier (*sacelinum*).

[3] Le *bonnier* compte 16 cents de terre, et le *cent de terre* est égal à 8 ares 86 centiares. Les autres mesures agraires en usage dans les campagnes de Flandre sont : la *verge* ou la *perche*, qui est la centième partie d'un cent de terre ; le *quartier*, qui en est le quart ; puis, comme multiples du cent de terre, la *mesure*, qui vaut 4 cents de terre, et le *bonnier*. — La mesure valant 4 cents de terre, en vigueur à Seclin, est ce qu'on appelle la mesure d'Esquelbecq ; elle est usitée jusqu'à Bailleul : au delà, la mesure vaut 5 cents de terre.

[4] « Le Clauwière », lieu dit du territoire de Seclin, situé entre les chemins de Martinsart et de Templemars.

[5] Voyez Dewismes, *Catalogue raisonné des monnaies du comté d'Artois* (Saiut-Omer, 1866, in-f° de VIII-399 p., pl.).

[6] Le *muid* des solides a varié beaucoup d'époque à époque et de pays à pays ; en général, il équivalait à la moitié d'un hectolitre (52 litres.) Les autres mesures de capacité étaient la *rasière*, valant 70 litres (à la mesure de Lille), et le *havot*, qui en valait 17, etc.

[7] L'hôpital.

& estavle, j'ai fait saeler ces letres de men seel a le requeste Rogier & se femme et lor enfans ki devant sunt dit. Ce fu fait l'an del Incarnation Nostre Segnour Mil deus cens quarante siet, el mois d'aoust.

(Archives de l'Hôpital de Seclin antérieures à 1790 [2], B. 1.[2] — Original en parchemin, scellé).

2. — *Lettres touchant la donation du gavre de 20 rasières d'avoine, à Ancoisne, faite à l'hôpital par Sainte, de Lesquin.*

(Novembre 1249).

Margareta, Flandrie & Hainonie comitissa, universis ad quos presentes littere pervenerint, salutem [3]. Noverint universi quod fidelis nostra Sancta del Eskin, sue volens providere saluti, gavalum viginti raseriarum avene vel amplius, quod de nobis tenebat in feodum apud Anquesnes & quicquid juris habebat vel habere poterat in feodo supradicto, presente & expresse consentiente Aelide amita & herede proximiore ipsius, dedit in elemosinam Hospitali, quod fundavimus juxta Siclinium & ad opus ipsius hospitalis per advocatum sibi datum ad legem coram nostris hominibus, paribus suis, in manus nostras idem feodum reportavit & guerpivit ex toto. Dicta etiam Aelidis per advocatum similiter approbavit hoc idem & tam ipsa quam Sancta predicta quicquid habebant vel habere po-

[1] Dans son *Cameracum christianum* (Lille, Lefort, 1849, in-4°), p. 376, M. André Le Glay indiquait en note « qu'un inventaire des précieuses archives de l'hôpital de Seclin allait être fait avec soin. » En effet, cet inventaire fut établi par MM. Le Glay père et fils en janvier 1852 et vérifié en juillet 1854. L'inventaire des chartes ne compte pas moins de 371 pièces, allant de l'an 1247 à l'année 1780; celui des registres et liasses comprend, de 1462 à la fin du XVIII[e] siècle, 164 comptes et, de 1248 à la Révolution, 173 liasses et papiers divers.— D'autres documents ont encore été trouvés dans les appartements de sœur Elisabeth Morel, décédée en 1866; l'inventaire qui en a été fait les classe sous 86 numéros. — Nous croyons devoir donner la concordance des cotes de MM. Le Glay et de MM. Finot et Vermaere.

[2] Le Glay, Chartes, pièce 1.

[3] La publication *in-extenso* de cette charte latine nous paraît justifiée par les variantes mêmes que nous aurons à relever dans la transcription romane de ce texte.

terant in feodo prenotato, penitus quitaverunt : ad securitatem majorem, fide interposita, promittentes quod deinceps in ipso feodo nichil, per se vel per alium, reclamarent. Homines autem nostri qui predictis fuere presentes, ex parte nostra submoniti, judicarunt quod prescripte donatio & reportatio & werpitio bene & legitime facte erant, nec prefate Sancta & Aelidis vel aliquis ex parte ipsarum in sepefato feodo quicquam decetero poterant reclamare. Nos vero dictum feodum in manus nostras, ut dictum est, reportatum, jamdicto reddidimus hospitali ab omni jure feodali exemptum & dominio temporali, ab hospitali predicto libere & pacifice perpetuo possidendum : ita tamen quod in eodem feodo nobis justiciam nostrisque successoribus duximus retinendam. In hujus igitur rei testimonium & munimen presentes litteras fieri fecimus & sigilli nostri appensione muniri. Datum anno Domini millesimo ducentesimo quadragesimo nono, mense Novembri.

(Ibidem, B. 1. [1] — Original en parchemin, dont le scel est en poussière).

**2 bis.**— *Transcription romane des précédentes lettres.*

Margherite, Contesse de Flandres & de Henau, a tous ciaus qui ces presentes letres verront, salut. Sacent tout ke nostre foiavle Sainte de Leskin[2], ki voloit porveoir a salut de s'arme, donna en amoisne a l'ospital ke nous fundames dales Seclin, le gavre [3] de .xx. rasires d'avaine u plus, ke ele tenoit de nous en fief a Anquesnes [4], & quanque ele i avoit u avoir pooit el fief devant dit. Et la fu Aelis, se ante, presens ses prochains oirs [5], ki a çou frankement se consenti a ce don de-

[1] Le Glay, Chartes, pièce 5.

[2] « Lesquin », Nord, arr. Lille, canton Seclin, 1.403 h. — Cf. Mannier, *op. cit.*, p. 131.

[3] *Gavre*, — *gavalum* dans la pièce précédente, — « gavre », mot flamand signifiant présent (rad. all. *gab*). Cf. Du Cange, *gavalum*, etc. Voyez aussi Merlin, *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence*, t. V, (Paris, Garnery, 1808, in-4°).

[4] « Ancoisne-les-Marais », Nord, 833 h., commune Houplin.

[5] *Presens ses prochains oirs*, proposition participe absolue ayant le sens de « en présence de ses prochains oirs » et ne traduisant pas exactement le *herede proximiore ipsius* de la charte 2.

vant dit pour l'ospital, par avoet, k'a li fu dounetz par loy devant nous ses pers [1]. Et le reporterent en nostre main & le werpirent [2] doutout. Et nostre homme, ki furent present, amonesté de par nous, jugirent ke chis dons & cis reportements & cis werpissements estoient bien fait & aloy [3]; et que ces deus Sainte & Aelis devant dites, ne aucuns de par elles, el fief devant dit ne poroient de riens des ore enavant reclamer. Et nous, ce fief en no main reportet, ensi com il est dit devant, rendimes al hospital devant dit, quite et delivré de toute droiture de fief & singnorie temporel, a tenir le dit hospital frankement, paisivlement, perpetuelment, sauf çou que nous en ce fief retenons le justice pour nous & nous successeurs, oirs de Flandre. En tiesmoingnage de ceste cose nous fesimes faire ces presentes lettres & metre no saiel. Ces letres furent donnees l'an del Incarnation Nostre Singneur M. CC. XLIX. el mois de Novembre.

(Ibid., A. 1. [4] — Petit cartulaire du XIII[e] siècle, petit in-quarto, de 8 feuillets, parchemin ; pièce 2, au folio 2, recto).[5]

[1] *Par loy devant nous ses pers*, traduction fautive de *ad legem coram nostris hominibus, paribus suis*, de la charte 2.

[2] Autre faute de traduction, le pluriel pour le singulier. — *Werpirent*, *guerpivit*, se rattachent à un radical germanique (scandin. *verpa*), qui a subsisté dans le français « déguerpir »; le sens est « abandonner. » Cf. Du Cange, *werp* et *guirpimentum*.

[3] *Aloy*, fr. mod. « aloi. »

[4] Le Glay, Registres et liasses, cartulaire côté 99, pièce 2. — MM. Finot et Vermaere ont donné, dans leur *Inventaire*, le texte complet de cette charte.

[5] Ce petit cartulaire, en parchemin, de 8 feuillets, 150 sur 200 millimètres, malheureusement tronqué, contient 12 pièces, de 1250 à 1284. Il est d'autant plus précieux que l'on ne possède plus tous les originaux de ses transcriptions, ainsi pour les pièces 6-12. — L'*incipit* de ce cartulaire, en très belle écriture du milieu du XIII[e] siècle et d'une encre très noire, est: — *one muniri. Datum anno domini millesimo ducentesimo quinquagesimo*, etc; — l'*explicit*, en écriture courante du dernier quart du XIII[e] siècle, et d'une encre très pâle, est: *abstinere ab ingressu ecclesie durante interdicto*. Au bas de ce dernier feuillet on lit, en cursive : 1284, *et alia diversa secundum materias*. Les pièces 1, 3, 4, 5, 6 sont du milieu du XIII[e] siècle et de la même main. Les pièces 2, 7, 8, 9, 10, 11, 12 sont du dernier quart du XIII[e] siècle, mais non toutes de la même main. L'écriture des premières pièces est très soignée; les initiales manquent, et elles de-

3. — *Vidimus et confirmation d'une remise partielle de rentes faite en 1269 à l'hôpital par Roger de Wallers et sa femme.*

(19 juillet 1272). [1]

Nous Margherite, contesse de Flandres et de Haynau, faisons savoir a tous ke nous avons veues les lettres frere Lambert, priestre & maistre del hospital Nostre-Dame encoste Seclin & des freres & des sereurs de ce meisme liu, saielees dou saiel del Hospital devant dit, en ceste fourme :

« A tous ceaus ki ces lettres verront u oront, Nous freres Lambers, priestres & maistres del hospital Nostre-Dame encoste Seclin, & tout li frere & les sereurs de cel meisme liu, salus en Nostre Seigneur. Sacent tout ke Rogiers de Wallers & Marote, se feme, Marote & Yzabiaus, leur filles, ont relaisciet & donnet pour Dieu & en aumosne a nous & a no maison devant dite soissante sols de artisiens, caschun an, des trente livres d'artisiens ke nous lor deviens cascun an de rente a toutes leur vies, si ke nous & no maison devant dite lor devons, pour le commun pourfit de no maison, dis livres d'artisiens de le monnoie de Flandres chascun an de rente, a paier a Rogier & a se feme & a lor filles devant dites caschun an, dedens le quinzaine de le Nativité S. Jehan Baptiste, tant ke Rogiers & se feme & lor filles devant dites aront le vie es cors, en quel estat u en quel abit qu'il u eles soient, u en religion u dehors. Et ces dis livres de rente devant dites, nous lor devons pour deus bouniers de tierre, ki gisent en le Clauwiere, & pour le rente, ki furent acaté a Fievet de Seclin & pour un bonnier de tierre ki gist entre Seclin & Waissemi [2], ki fu acatés a Olivier de Waissemi, lequel terre & lequele rente Rogiers & Marote, se feme, & lor filles devandites ont acaté de leur propres deniers & l'ont donné pour Dieu & en aumosne a no maison de Seclin devant dite a tenir iretavlement a tous jours. E si connissons ke nous encore devons pour le commun

vaient être rubriquées sur deux lignes. L'écriture des secondes pièces n'est point une écriture de luxe, mais elle est régulière; il n'y a pas de grandes initiales.

[1] Nouveau style.

[2] « Wachemy » est aux confins du territoire de Seclin.

prouſit de no maison devant dite aparant a Rogier de Wallers & a Marotain se feme & a Marotain & Yzabiel, lor filles, soissante sols de artisiens de le monnoie devant dite caschun an de rente, tant ke Rogiers & se feme & leur filles devant nommees aront le vie es cors, en quel estat u en quel abit qu'il u eles soient, si ke devant est dit, a paier caschun an, au jour de Le Candeler [1]. Et est asavoir ke dou quel qu'il defaurra de cest siecle avant ke de Rogier & de Marotain, se feme, et de Marotain & de Yzabiel, leur filles, ke pour ce ne kiera nient des rentes devant dites, ke cius u cele ki sourvivera les autres doit avoir & retenir tout entirement les dis livres & les soissante sols de rentes devant dites tant qu'il ara le vie el cors, ensi ke devant est dit. Et de quele eure ke d'eaus tous sera defalit de cest siecle, cuite sonmes & no maison devant dite de toutes les rentes devant nommees, sauf ke cius u cele ki plus longhement vivera soit bien & plainement paié a le raison dou tans qu'ele aroit vescut & des arrierages s'il i eskeoient. Et ces soissante sols de rente leur devons nous pour l'iretage qu'il acatarent a le feme ki fu Jehan de Lers, de Seclin, le quel yretage il ont donnet pour Dieu & en aumosne a no maison devant dite a tenir yretavlement a tous jours. Et se il avenoit, ke ja u'aviegne, ke nous defaussissiens de aucun de ces paiemens des rentes devant dites, & li devant dit Rogiers & Marote, se feme, & leur filles devant nommés i avoient cous u damages, ne fesissent despens en quel maniere ke ce fust pour le defaute de no paiement, nous leur devons rendre, & croire les en devons sour lor dit u sour le dit de l'un d'eaus et sans autre prouvance faire, avoec les rentes devant dites. Et tant comme a ces choses fermenent tenir nous i obleions nous & tous les biens de no maison u qu'il soient; et volons & otroions ke Rogiers & se feme & leur filles devant dites les puissent prendre et faire prendre & arrester par tout, comme le leur, jusques a plain paiement de toutes les choses devant dites. Et en renonçons pour nous & pour nos successeurs a tous privileges ke nous aiens u ke nous avoir doions, a toute excepcion de droit u de fait & a toutes autres exceptions aussi comme s'eles fussent en cest escrit expressees, a

[1] « La Chandeleur », fête de la Purification de la Vierge, 2 février.

tous plais et a tous warans, a tous respis, a toutes forces de lettres ki sunt u poront estre empetrees, otroiés u donnees de quel persone ke ce soit & a toutes les choses ki d'endroit ces convenances nous poroient aidier et grever a Rogier & a sa feme & a leur filles devant dites. Et nous en metons en juridiction de sainte Eglise, et prions & requerrons a no tres chier pere en Dieu no seigneur le Evesque de Tournai & a son official qu'il nous destraignent de plain sans plait & sans jugement a warder toutes les choses devant dites. Et si prions & requerons a no tres chiere & haute Dame Margherite, contesse de Flandres & de Haynau, comme a no dame souveraine, k'ele toutes ces choses gree & otroie & les proumete a tenir & en doint ses lettres. En tesmoignage & en seurté des choses devant dites nous avons ces presentes lettres seelees dou saiel de no maison & livrees saielees a Rogier de Wallers & a Marotain, se feme, & a leur filles devant dites. Ce fu fait en l'an del Incarnation Jhesu Crist mil. cc. lx & nuef, el mois de julié. »

Et nous, Margherite, contesse de Flandres & de Haynau, devant nommee, a le priere & a le requeste frere Lambert, priestre et maistre del hospital Nostre Dame encoste Seclin, et des freres & des sereurs de ce meisme liu, toutes ces choses ensi k'eles sunt chi deseure escrites & devisees, loons, greons & otroions. Et les ferons tenir comme Dame de la terre. En tesmoignage de laquel chose nous avons ces presentes lettres saielees de nostre saiel, ki furent donnees l'an del Incarnation mil deus cens soissante & douze, le mardi devant le Magdelaine.

(Ibid., B. 1. [1] — Original en parchemin, scellé).

## II

## Chartes de Gui de Dampierre, comte de Flandres et marquis de Namur.

4. — *Vidimus et confirmation de la donation de biens fonds faite en 1271 a l'hôpital par Jacques de Seclin et sa femme.*

(17 juin 1281). [2]

Nous Guis, cuiens de Flandres et marchis de Namur, faisons savoir a tous ke nous avons veues les lettres les freres

[1] Le Glay, Chartes, pièce 36. — [2] Nouveau style.

& les sereurs del Hospital de Nostre Dame daleis Seclin en ces paroles :

« A tous ceaus ki ces presentes lettres verront, li frere & les sereurs del hospital Nostre Dame le Contesse de Flandres daleis Seclin, salus en Nostre Seigneur. Sachent tout ke entre nous d'une part & Jakemon de Seclyn et Jehanain, se femme, citoiens de Paris, d'autre part, pour le proufit de no maison, par l'assens & le conseil nostre haute dame le contesse de Flandres, est faite par mutation, convenu, proumis & atournet ke li deyant dit Jakemes & Jehane se feme nous ont dounei yretavlement quatre bonniers de tiere, un quartier mains, gisans ou tieroir de Seclin, nuef quartiers ou Bruille & le remanant entre Seclin & le Marliere [1], daleis le tiere Pieron d'Audrimeis [2], & nous en ont fait tenans & pregnans. Et nous pour ce avons proumis & proumetons fermement ke nous au devant dit Jakemon, tant coume il ara le vie ou cours, en queil estat ke il soit, u en religion u dehors, renderons & paierons chascun an a Paris, a lui ou a son certain coumant, a le fieste Tous Sains, vint livres de parezis, et se il avenist chose ke de Jakemon devant dit defaloit avant ke de Jehanain, se feme, nous proumetons ke nous a Jehanain se feme, taut coume ele ara le vie ou cors, en religion u dehors, a Paris au devant dit terme chascun an renderons & paierons dis livres de Paris. Et s'il avenoit par aventure ke nous defausissiiens de paiier ces deniers a lui au tierme devant dit, nous avons encouvent a rendre a Jakemon & a Jehanain, se feme, devant dis, en non de painne, pour chascun jour ke nous defauriens, dis saus de parezis, et nous obligons a ceste chose tenir fermement nous & no maison a toutes les appendisses & les apiertenances & no successeur & nos biens meubles & heritages presens & futurs, u ke nous les aiiens & u ke nous les averons, queil part ke on les porra trouver, tout entierement & noumeement le tiere devant dite ; & otroions ke se nous en estiens en defaute, ke nos ordenares nous des-

[1] « Le Brule, Le Bas-Brule, La Marlière, » lieux dits du territoire de Seclln.

[2] On relève aujourd'hui dans les annuaires régionaux le nom de famille « Daudrumez. »

traigne & fache tenir toute ceste chose de plain, sans nul plait, par sentense d'escumeniement. Et requerons a nostre ordenaire [1], pour pourfit de no maison, ke il ceste chose aprueve & conferme par ses lettres, et requerons nostre chiere dame devant dite & a ses successeurs ke il nos destraignent a ceste chose devant dit par prendre & saisir le nostre & ke ele en doinst as devant dis Jakemon & Jehanain ses lettres. Deseure tout ce nous avons encouvent a Jakemon devant dit & a Jehanain, se feme, de no volonteit, libraument, ke nous, a tous jours, en no maison, ferons chanteir un chapelain messe del Saint Esperit chascun jour pour aus, tant kil viveront, et apries leur mort pour aus et pour leur ancisseurs chascun jour messe de Requiem. Et en toutes ces choses renonchons nous a toutes exception & a toutes bares de boisdie [2] de toutes cours & noumeement ke nous ne puissiens dire ke nous ces deniers paions sans cause u pour mauresnavle cause & que nous ne puissiens dire ke nous soions deceu en ces choses ne demandeir restitution pour decevance & a toutes autres exceptions de droit & de fait, a toutes graces, privileges, indulgences impetrees u a empetreir, a toute aide de droit de sainte Eglise & de droit mondain, a toutes coustumes, a tous usages & a toutes les choses ki porroient greveir as devant dis Jakemon & Jehanain, & nous aidier encontre ces couvenences ; & avons ces choses jurees a tenir loiaument & ke nous ne venrons encontre par nous ne par autrui. Et pour ce ke toutes ces choses devant dites soient tenues fermement a Jakemon & Jehanain, citoiens devant noumeis, nous leur en avons ces presentes lettres dounees, saiielees de nostre saiiel. Ce fu fait l'an del Incarnation Nostre Seigneur Jeshu Crist mil deus cens sissante & siet el mois de jule le devenres devant le Saint Piere entrant aoust [3] ».

Et nous Guis, cuens de Flandres & marchis de Namur deseure dis, a le requeste les freres & les sereurs deseure dis,

[1] « Notre juge ordinaire, la juridiction dont nous relevons. »

[2] *Boisdie*, ruse, tromperie. Cf. Du Cange, *bausia*, *baudia ;* La Curne de Sainte-Palaye, *boisdie*.

[3] 29 juillet 1267 (n. st.)

toutes les choses devant dites loons, greons & confremons de tant ke il en apartient a nous, & les ferons tenir as devant dis Jakemon & Jehanain, se feme, coume sires de le tiere. En tesmoignage de la queil chose nous avons ces presentes lettres faites saiieleïr de nostre saiel. Ce fu dounet l'an del Incarnacion Nostre Seigneur mil deus cens quatre vins & un, le mardi devant le fieste Saint Jehan Baptiste,

(Ibid., B. l. [1] — Original en parchemin, scellé).

5. — *Lettres qui fixent à 8 le nombre des religieuses à recevoir dans l'hôpital.*

(12 mars 1283). [2]

Nous Guis, Cuens de Flandres & Marchis de Namur, faisons savoir a tous ke nous, veue & roardee la kerke [3] de nostre hospital de Seclin, avons ordené & estavli ke desore en avant on ne rechoive ne puist rechevoir el dit hospital nule persone a sereur duques adont ke li nombres des sereurs ki ore i est soit venus duques a wit persones [4], & se autrement estoit fait, nous le rapielons. Ces lettres furent donnees l'an del Incarnation M. CC. quatre vins & trois, le venredi apres les octaves del Behordich [5].

(Ibid., E. l. [6] — Original en parchemin, scellé).

6. — *Lettres de libre jouissance pour l'hôpital du bois qu'il possède entre les bois de Nieppe et de Lespesse.*

(26 novembre 1290). [7]

Nous Guis, cuens de Flandres & marchis de Namur, faisons savoir a tous ke nous otrions & avons otriié au maistre

[1] Le Glay, Chartes, pièce 324. — [2] Nouveau style. — [3] *Kerke*, charge.

[4] Si, en 1290, le même comte Gui fait admettre dans l'hôpital une surnuméraire nommée Marie, fille d'un certain Simon de Saint-Quentin, il donne en même temps aux religieux des lettres de non-préjudice. Le nombre fixé en 1283 était encore le même en 1340 et même en 1573. C'était également le nombre des religieuses de l'Hôpital Sainte-Élisabeth, à Roubaix (ap. Th. Leuridan, *Histoire de Roubaix*, Roubaix, J. Reboux, 1860, in 8°, fig., pl).

[5] « *Bohordicum*, *Bouhourdis*, *Béhourdi*, *Behourdich*, espèce de joute qui se faisait avec des bâtons, les I et II dimanches de Carême. » (de Mas-Latrie, *Trésor de Chronologie*, au Glossaire des dates, col. 628).

[6] Le Glay, Chartes, pièce 39. — [7] Nouveau style.

& as sereurs de nostre hospital de Seclin ke il puissent faire leur pourfit en toutes manieres, soit en sarteir ou en autre maniere, fors k' en vendage, de leur bois ke il ont entre nos bois de Nieppe & le bois de l'Espesse [1]. En tesmoingnage de la queil choze, nous avons ces presentes lettres saiielees de nostre saiiel, qui furent faites et donees l'an de grasce mil deus cens quatre vins & diis, le Diemenche devant le Saint Andriu.

(Ibid., A. 6. [2] — Original en parchemin, scellé).

## III

## Chartes de Jean, châtelain de Lille, de Mahaut, châtelaine de Saint Omer, et de Guillaume Lebleu. chevalier.

7. — *Approbation par Jean, châtelain de Lille, du werp, fait à l'hôpital par Hubert de Templemars, de 9 quartiers de terre au Brule.*

(28 novembre 1267). [3]

Je Jehans, chastelains de Lisle, fas savoir a tous chiaus ki ces presentes letres verrunt et orrunt ke je pour mi & pour mes hoirs ai quité et quite encore nuef quartiers gisans ou Bruille dales le terre ki fu Oubert de Templemarch [4], les quels nuef quartiers de terre Jakes de Seclin, chitaains de Paris, soloit tenir de mi en fief, de tout service de fief & de tout autre service et de tout ce ke je u mes hoirs aviens de droit u pooiens avoir par aucune raison en le terre devant dite. Et bien vueil et bien me plaist ke li hospitaus de Seclin a cui Jakes devant dis a werpié cele terre, en quelcunkes maniere k'il l'ait werpié, le tiengne en pais sans service rendre, quele

[1] « Nieppe », châtellenie de Bailleul, où Marguerite avait fondé, en 1242, un prieuré de religieux de l'ordre de Saint Benoît. Cf. *Bulletin de la Commission historique du Nord*, t. VII, etc. — Aujourd'hui: « Nieppe, » Nord, arr. Hazebrouck, canton de Bailleul, 5.253 h. — « Lespesses, » Pas-de-Calais, arr. Béthune, canton Norrent-Fontes, 348 h.

[2] Le Glay, Chartes, pièce 40.

[3] Nouveau style.

[4] « Hubert de Templemars. » — Templemars, Nord, arr. Lille, canton Seclin, 1.061 h.

k'il soit, a mi ne a mes hoirs. Ne je ne mi hoir n'i pooumes a jamais riens demander et proumech loiaument en bonne foi ke je n'irai contre ceste chose, ensi com ele est chi deseure dite, par mi ne par autrui ne requerrai raison ne engien ne autre chose ki mi peuist aidier ne l'ospital grever. Et je renunche generaument & iretiaument a toutes choses ki me poroient aidier a aler encontre ceste quitance de me boine volenté & de mon boin gré: sauves toutes les convenances faites & dites de ceste chose dunt letres apperent, et ai encouvent plainnement ke quel eure ke je soie requis de Jakemon u del ospital, j'en doi adheriter par mes houmes l'ospital devant dit. Et pour ce ke ces choses soient fermes et estavles & bien tenues de mi & de mes hoirs, j'ai fai ces presentes letres saieler de men propre saiel; et vueil encore si je defailloie u aloie encontre ceste quitance, je u mes hoirs, li quels ke ce fust, k'il soit tenus a restorer plainnement les damages ke Jakes u li hospitaus auroit a pourchacier a ce ke nous les tenissiens. Ces letres furent donees a Paris, en l'an del Incarnacion mil deus cens et sissante setisme, le vegile de le Saint Andriu.

(Ibid., B. 4.[1] — Original en parchemin, scellé).

**8.** — *Procuration de Mahaut, châtelaine de Saint-Omer, donnée à Guillaume de Berquin pour recevoir un werp de Guillaume Lebleu en faveur de l'hôpital.*

(9 mars 1257).[2]

Jou Mahaus, castelaine de Saint Omer, fas a savoir a tous cheaus ki ces presentes lettres verront ou orront ke je met en men liu Willaume del Berkin[3], porteur de ces lettres, &

[1] Le Glay, Chartes, pièce 33.

[2] Nouveau style.

[3] « Guillaume de Berquin ». — Neuf-Berquin, Nord, arr. Hazebrouck, con Merville, 1.301 h.; Vieux-Berquin, Nord, arr. Hazebrouck, con Bailleul, 3.017 h. — Dans sa charte de fondation, la comtesse Marguerite avait donné à l'hôpital de Seclin 100 bonniers, tant de terre arable que de bois, à Vieux-Berquin. L'hôpital possède encore ces 100 bonniers de terre, que les habitants de la localité dénomment « le Seclin ».

Vieux-Berquin faisait partie de la châtellenie de Cassel (cf. *Bulletin de la Commission historique du Nord*, t. VIII, 1863, *Statistique archéologique de l'arrondissement d'Hazebrouck*).

doins plenier pooir de rechevoir & de faire faire a loi le werp ke mes sire Willames li Bleus, mes homs, doit faire de le maison & del manage del Eskaghe [1], a tote le tere, si com il est devisé a le vence, & de raportoer les devantdit maisons & manage en le main celui cui me dame li contesse de Flandre, de cui je tieng le devantdit fief, & aura envoié par ses lettres pendans a ces l'ospital de Seclin, & voil & commant ke mi homme, quant a ces choses devantdites faire a loi, fachent autant por le devantdit Willame, com il sunt tenu de faire por mi meisme ; car nos avons ferme et estavle quanque il fera des choses devantdites. Ce fu fait & doné l'an del Incarnacion Jhesu Crist M. CC. L sis, le vendredi apres Reminiscere.

(Ibid., B. l. [2] — Original en parchemin, auquel pend un reste de sceau).

9. — *Quittance de 60 livres donnée à l'hôpital pour le précédent déshéritement par Guillaume Lebleu, chevalier.*

(23 mars 1257). [3]

Jou Willaumes li Bleus, chevaliers, fac a savoir a tous çaus ki ces lettres veront & oront ke jou ai reciut des freres & des sereurs del hospital me Dame le Contesse dales Seclin en paiement lx. ll de Artois, de le monnoie de le Flandres, ke il me devoient pour le okison del manage de l'Escade, le quel li devant dit frere achaterent a mi C. ll de Artois ; & de ces devant dis lx. ll les quite jou el tiesmoing de ces letres. Ces letres furent donnees en l'an de le Incarnation Nostre

[1] Ce lieu-dit n'est pas mentionné dans la *Statistique* précitée et ne se trouve pas indiqué sur la grande carte de M. Raillard (*Carte du département du Nord au* 1/40,000, *etc.*, 17 *pl.* 1874-1876). — On le rencontre sous les formes « *inter locum qui dicitur l'Escaghe* » (Le Glay, charte 12, janvier 1251) ; « *del manage del Eskaghe* », dans la présente charte ; « *le manage del Escade* » (Le Glay, charte 27, du 23 mars 1257). — *Manage*, maison, château, domaine ( Cf. La Curne de Sainte-Palaye, etc.)

[2] Le Glay, Chartes, pièce 26.

[3] Nouveau style.

Signeur mil .CC. LVI. ans, le devenres devant le repus diemence [1].

(Ibid., E. 37.[2] — Original en parchemin, non scellé).

## IV

## Contrats d'acquisition et Baux.

**10.**— *Acte d'adhéritement pour l'hôpital de 9 quartiers de terre au Brule.*

(5 août 1281). [3]

Sachent tuit chil qui sont & qui a venir sont ke li hospitaus de Seclin fu airetés bien & a loi, a Falempin [4] en le grange Robert de Chemi [5], de nuef quartiers de terre gisant u Bruille c'on dist a le Longhe Sauch, selonc le fourme & le tenure de le chartre le chastelain de Lisle, que li hospitaus devantdis a, & de chou furent li houme le castelain semons se li hospitaus en estoit bien aireté & par loi, & disent li houme a semonse du baillieu ke li hospitaus en estoit bien airetiet, selonc le forme et le tenure de le chartre devantdite qu'il avoient veu, oi & entendu. Et eurent li houme qui la furent a chel airitement leur caritet de lx sols de parisis. Et a chou furent com houme Thibaus de Monchel, qui fu baillieus de Lisle, Stevenes Cofernes, Pierres de Markellies, Hellins Cardenaus, Stasars de Herbaumeis, Robers de le Bassee, Pierres de le Ruele, Jehans Bosket de Haubourdin, Jehans du Vivier, Colars li Bouteliers de Halenes, Colars Passart, & comme justiche mes sires Jehans de le Haie [6] qui adont

[1] « *Dominica reposita, le dimenche repus* ou *repnus*, le dimanche de la Passion, ainsi nommé parce qu'en ce jour les images des saints sont voilées. » (de Mas-Latrie, *Trésor de Chronologie*, Glossaire des dates, *etc.* col. 636).

[2] Le Glay, Chartes, pièce 27.

[3] Nouveau style.

[4] » Phalempin », Nord, arr. Lille, canton de Pont-à-Marcq, 1.555 h.

[5] « Chemy », Nord, arr. Lille, canton de Seclin, 359 h.

[6] « Monchel », nom de lieu de la région du nord : on trouve, par exemple un Monchel dans le Pas-de-Calais. — « Marquillies », Nord, arr. Lille, canton de la Bassée. — « Hellin Cardinaud ou Cardinaux ». — « S. d'Herbomez » ; Herbomez, Nord, commune de Nomain.— « Robert

estoit baillius le chastelain de Lisle. Et disent li houme devantdit & tesmoignierent ke mes sires Jehans devantdis en avoit bien pooir de chel airetement faire par bones letres pendans qu'il avoit du castelain, ke li houme avoient veu ; & si entra en chel iritage a oes l'ospital frere Jehans, prestres de chel meisme hospital devantdit, l'an del Incarnation de Nostre Segneur M.CC. & lxxxi, le demars apres le Saint Pierre aoust entrant.

(Ibid., A. 1. — Pièce 6).

11.— *Roger Bouillon devient responsable pour l'hôpital de la terre qui appartenait autrefois à Mahieu Leclerc et à Denis Duflos, etc.*

(Juin 1282).

Sachent tout chil ki sunt & ki avenir sunt ke Rogiers Buillons entra en le tiere ke on tient de Jehan d'Assegni [1] pour estre responsavle pour l'ospital, s'il est asavoir le terre ki fu Mahiu Le Clerc & Denisain dou Flos [2]. A chou faire fu comme sires Jehans d'Asseigni, comme hostes Martins Houziaus [3], Williaumes Frescens, Jehans li peletiers, Pierres li boulenghiers. Et a .1. autre werp de cheli signeur devant dit, Jehans Houziaus, Jehans Flamens del atre & Jehans Capes. Che fu fait l'an del Incarnation Nostre Signeur mil .CC. lxxxii, el mois de jun.

(Ibid., A. 1. — Pièce 7).

de la Bassée » ; La Bassée, Nord, arr. Lille, ch.-l. canton, 3.097 h. — » Pierre Delruele » ; Delrue, Desruelles, etc., noms propres du Nord. — « Jean Bousquet, d'Haubourdin » ; Haubourdin, Nord, arr. Lille, ch.-l. canton, 7.457 h. — « Jean Duvivier ». — « Colard le Boutellier, d'Hallennes » ; Hallennes-lez-Haubourdin, Nord, arr. Lille, canton Haubourdin. — » Colard Passart » ; — « Delahaye » ; Delahaye ; Delhaye, noms propres du Nord.

[1] « Jean d'Assignies ». — Assignies, chau, commune de Tourmignies, Nord, arr. Lille, canton de Pont-à-Marcq, 565 h.

[2] « Mahieu Leclerc et Denis Duflos ».

[3] « Housseau, Housseaux », noms propres du Nord.

12. — *Roger Bouillon devient responsable pour l'hôpital d'un quartier de terre qui appartenait autrefois à Mahieu Leclerc et situé vers Houplin.*

(Février 1283). [1]

Sacent ausi tout chil ki sunt & ki avenir sunt ke Rogiers Buillons entra en un quartier de terre ke on tient dou capitele de Seclin, ke on apiele des. VI. provendes de Seclin, pour estre responsavle pour l'ospital de Seclin, si est asavoir le quartier de terre ki fu Mahiu le Clerc, ki gist en vier Houplin [2]. A chou faire fu comme justiche Gerars Espaulete & comme jugeurs Jehans Houseaus, Mikius Buillons, & Jehans Flammens li thonderes del atre. Ce fu fait l'an del Incarnation Nostre Signeur mil. CC. quatre vins & deus, el mois de fevrier.

(Ibid., A. 1. — Pièce 8).

13. — *Roger Bouillon devient responsable pour l'hôpital de terres sises vers le moulin dudit hôpital, devant la porte de ville.*

(Avril 1282 ou 1283). [3]

Sacent tout cil ki sunt & ki avenir sunt ke Rogiers Buillons est entré en [un] bonnier de terre, ki gist devant le porte de le vile envier no molin ke on tient del oir de Ronchin [4] a une R[asiere] de forment &. 1. capon pour estre responsavle pour l'ospital de Seclin. A çou faire furent comme justice Jehans Carencis & comme jugeurs Jehans Houseaus le viel & Jehans se fius & Jakemes Poins. Ce fu fait devant l'atre del hospital, l'an del Incarnation Nostre Signeur mil. CC. quatre vins & deus, el mois d'avril.

(Ibid., A. 1. — Pièce 9).

[1] Nouveau style.

[2] « Houplin », Nord, arr. Lille, con Seclin, 1.805 h.

[3] L'année 1282 (a. st.) va du 29 mars 1282 au 18 avril 1283. Il n'est donc pas possible, sans autre élément que le nom du mois, de préciser le millésime de cet acte.

[4] « Ronchin », Nord, arr. Lille, com Lille, 3.163 h.

**14.** — *Roger Bouillon devient responsable pour l'hôpital de trois cents de terre au Blancamp cédés audit hôpital par les hoirs de Jacques Lebreton.*

(8 février 1285).[1]

Sacent tout cil ki sunt & ki avenir sunt ke Rougiers Buillons entra en $111\frac{o}{z}$ de terre, pau plus pau moins, ki gist en Blan Camp, pour estre responsavle pour l'ospital de Seclin; & cele terre vendirent li enfant ke on apiele Hocedet[2] pour aumosne ke il avoient sour cele terre & si quiterent l'asmosne ke il avoient sus devant le bailliu & les eskievin de Seclin & devant autres boines gens, & si werpi cele terre & issi bien & a loy cumme drois hoirs Jakemes li Bertons & se femme, ki fu cele terre akaté IX livres de parisis le quartier, dou plus plus & dou mains mains. A çou faire furent comme eskievins Willaumes li Sieliers, Jakemes beaus homs, Pieres Buisses & Robiers de Noele & comme justice Jakemes Poins; & la furent comme preudomme Symons li baillius, le provost, Rougiers Buillons, frere Robiers, frere Amaris & frere J. li prestres. Ce fu fait l'an del Incarnation Nostre Singneur M. CC. IIII$^{xx}$ vins & quatre, le dives apries le jour des Cendres.

(Ibid. A. 1. — Pièce 10).

**15.** — *Achat par l'hôpital aux hoirs de Pierre Vinereus d'un quartier de terre situé au delà du moulin dudit hôpital.*

(12 octobre 1284).[3]

Sacent tout cil ki sunt & ki avenir sunt ke li hospitaus de Seclins akata .1. quartier de terre, ki gist dela le molin del hospital[4], as oirs Piron Vinereus, ki le werpirent bien & a

[1] Nouveau style.

[2] « Hochedez », nom propre du Nord.

[3] Nouveau style.

[4] L'hôpital de Seclin, avec sa chapelle consacrée en 1626-1635, sa salle Saint-Roch réédifiée en 1634, son aile droite au pignon daté de 1635, sa tourelle et sa façade ouest construites, en 1667, dans le style hispano-flamand, son pavillon central, sa façade et sa tourelle est, élevés en 1856-1860, se développe aujourd'hui derrière une vaste avenue ou « drève » qui descend jusqu'à la route d'Arras à Lille. Sa grande façade

loy, & issirent tout li oir devant le justice. A çou faire furent conme eskievins Willaumes li Sieliers, Jakemes beaus hom, Robiers de Noele, Jakemes de Bourch, & comme justice Gilles li eskievin. Ce fu fait l'an Nostre Singneur M°. cc°. quatre vins & IIII, le dives apries le S. Denis.

(Ibid., A. 1. — Pièce 11).

Tulle, le 24 juillet 1898.

Julien L'HERMITTE,
Archiviste départemental de la Corrèze.

symétrique, percée de trois portes, n'a qu'un étage, qui ne compte pas moins de vingt et une fenêtres ; à chacune des extrémités de cette façade s'élève une tourelle carrée à trois étages. Elle est précédée d'un vaste parterre, où l'on a inauguré, le 25 juillet 1880, la statue de la fondatrice, œuvre remarquable de M. Crauk. Ainsi parachevé, l'hôpital de Seclin compte parmi les plus beaux monuments civils de la Flandre wallonne et reste au premier rang des asiles ouverts aux vieillards et aux malades.

# LOU PIAJOU

—

## Coùp de zié umouruestsicou

Quand on revian de Sint Meri
On vâ le Bourdsuene[1] et l'on ri :
Iquiet de coin van le taloche,
Ferré de clioû et de Cabouoche,
Chopion.... Si l'on voù s'arrêto
De.... sans géna qu'on a jeto !
I foudruet avé de z'anchasse,
A défò de zique de chasse,
Où ban de bouote de sèt gliû
Per afronto toù quelloù gliû ;
Car, apré la pléve, la bourba
Lou long de quella ruya courba
Monte cosi jesqu'à jarruet
Cueme où chamin de vé Couruet[2] !
Mai si fa cho et que la bise
A chassié la poùssa s'amise,

## LE PÉAGE

### Coup d'œil humoristique

Quand on revient de Saint-Maurice (de l'Exil), — on voit les Bourdines... Et l'on rit : — là des coins où les galoches, — ferrées de clous et de (grosses) taches, — foulent... Si l'on veut s'arrêter, — des... qu'on a jeté sans gêne ! Il faudrait avoir des échasses, — à défaut de guêtres de chasse, — ou bien des bottes de sept lieues — pour affronter tous ces endroits ; — car après la pluie, la boue, — le long de cette rue courbe, — monte presque jusqu'aux genoux —

[1] Maintenant rue de Condrieu.
[2] Hameau de Saint-Maurice qui fait partie de celui de Colombier.

I ne fa po bon z'i passo :
Loù no, loù zié ant amasso
Ina insupourtobla fumârc
Qu'é devâ grise et devâ nâre,
Que vous éborglie 'et fa toussié,
Qu'ocun éfor ne poù chassié....
A drâta se trove l'Egliése
Van l'on seruet bian à soun ése
Si l'architecte, pli z'adruet,
L'ayié fa dsan in otrou andruet :
Botsa dessi la grànda ploce,
Van le figlie étolon glioù groce
Per dansié valse et rigoùdon,
Poulka, cadriglie et.... Ardi don !...
Van le Dsémanche, en man le boule,
On vâ loù vié, loù juénou en foule
Jouyié, pioglié, fére de brû,
Bére à plan pouot lou vin doù crû.
L'égliése, ma fâ, é bian bella :
A drâta, à goche, ina chapella
Que la Dsémànche é bian paro.
Loù sint n'ant po l'ar éfaro...,.
On vâ loù quatrou Evangeliste
Sculto bian seur per de z'artsiste.

comme dans le chemin de Corey ; — Mais s'il fait chaud et que la bise — s'amuse à chasser la poussière,— il ne fait pas bon y passer ; — le nez, les yeux se sont emplis — d'une poussière insupportable, — qui est tantôt grise et tantôt noire, — qui vous aveugle et fait tousser, — qu'aucun effort ne peut chasser... —

A droite se trouve l'église — où l'on serait bien à son aise, — si l'architecte, plus adroit, — l'avait construite dans un autre lieu. — Bâtie sur la grande place — où les filles étalent leurs grâces — pour danser valses et rigaudons, — polkas, quadrilles et... hardi donc !— où le dimanche, les boules en main,— on voit les vieux, les jeunes en foule,— jouer, piailler, faire du bruit,— boire à plein pot le vin du crû. — L'église est bien belle, ma foi ; — à droite, à gauche, une chapelle — qui est bien parée le dimanche. — Les Saints n'ont pas l'air effaré... — On voit les quatre évangélistes — sculptés par des artis-

Et l'orga que résonne bian
Fa plési d'entendre et combian
Le fenne recagliuet l'acoton.
Loù z'omou jamé s'en dégoton ;
Mai qu'in désordre.... I zia puedó !
Selle dsiquiet, selle dsuelò !
(Avé loù dà, j'où dsou sans rire
Son nom si z'elle on poù écrire),
Gliuena la poùsse avé son pié,
L'otra aglitrò cueme in pompié
La prend, alla suema la porte
Et, della suema vé le porte
Sans réson la fa vouyagé
Et dsan lou tas va l'engagé :
Suet bian que sa proupriyetére
La trouvan pli ne sa que fére,
Mai s'en retorne en gongounan
Et bouscule loù z'arruevan.
— Fo-t-é dsuere in mout delle clioche ;
Merueton-t-eglie de reproche :
Loù z'in dson voua, d'otrou dson non !
Et loù z'in, loù z'otrou, ant réson :
Per loù z'in alle fant merveglie,
Où z'otrou cosson le z'oùreglie....

tes, à coup sùr. — Et l'orgue qui résonne bien — fait plaisir à entendre et combien — les femmes recueillies l'écoutent.— Les hommes ne s'en dégoûtent jamais ; — mais quel désordre... Cela fait pitié ! — Chaises de ci, chaises de là — (avec le doigt, je le dis sans rire, — sur elles on peut écrire son nom). — L'une avec son pied la repousse, — l'autre, délurée comme un pompier, — la prend, la porte au-dessus de l'église, — et du dessus vers les portes, — la fait voyager sans raison — et dans le tas va l'engager ; — si bien que sa propriétaire — (ne) la trouvant plus, ne sait que faire, — mais s'en retourne en murmurant, — et bouscule les fidèles qui arrivent.

Faut-il dire un mot des cloches, — méritent-elles des reproches ? — les uns disent oui ; d'autres disent non ! — et les uns (et) les autres ont raison : — pour les uns elles font merveille — et cassent les oreilles aux autres.... —

Oùtour della ploce Moùran
De platane izia doù bio rang
Que gli fant de jogli z'ombrajoù,
L'arba z'i crâ fa de fourrajou.
Alle n'e po bian gniuevelo;
Car quand i plo de toù loù lo,
(Chocun z'i fa quella remorca)
On poù s'i proumeno en borca,
Dessò z'i travarse in égout
Que donne souvan mové gout;
Car où n'a cosi gin de penta,
L'éga sola z'i cole lenta,
Vé loù regor i z'i sian pû,
En loû siantan on n'e repu....
Dsiquiet per se rendre alla gora,
I tant étruet, qu'on vous dsi: gora!
Per ne po étre écrabouglia
Et vous gafo dsan loù gouglia....
On revian prendre la grand ruya
Van l'on trove ina odeur de buya,
L'éga descend d'en ot, d'en bo;
Quand i plo on e tsuenondo.
Doù Peroù [1] l'éga i fa barrajou;

Autour de la place (Paul) Morand — il y a deux belles rangées de platanes — qui lui font de jolis ombrages ; — mais l'herbe y croît comme dans un pré. — La place n'est pas bien nivelée; — car quand il pleut, de tous les côtés — (chacun fait cette remarque), — on peut en barque s'y promener. — Un égout dessous la traverse, — lequel donne souvent de mauvaises odeurs, — car il n'a presque pas de pente. — L'eau sale y coule lentement. — Les regards empoisonnent, — en les sentant, on est écœuré et sans appétit.... — De là pour se rendre à la gare, — la rue est si étroite que l'on se gare — pour ne pas être écrasé (par les voitures) — et vous mettez les pieds dans des flaques d'eau.... —

On revient prendre la Grand'Rue — où l'on trouve une odeur de lessive. — L'eau descend d'en haut, d'en bas ; — on est inondé quand il pleut. — L'eau barre la rue du Pérou ; — elle arrive du

[1] Quartier du Péage.

All' arrueve doù fond doù Piajou
Alle cole devé Bagniû [1],
Et doû Petuet [2] et d'otrou gliû ;
Pâ dsan l' égout alle s' enforne
Cueme in tourran dsan de caborne !
  Lou long dell' olla i lou marché
Et paralèle i fo charché
Le payisane revendòuse,
Gentsuet toujour souvan mentoûse.
Chocuna où bras a son panâ.
Je défiyou où poùrou benâ
De passo où muetan de z'elle
Sans trouco quelle damueselle....
A z'elle lou miâ doù chamin !
Se mouocon doù mondou.... Et pomin
Per acheto glioû z 'uet, gliou bìrou,
Toume, pouluet.... Mai z'i bian plrou :
I fo le pincié per derrâ
Per vâre lou fond doù panâ....
  Vous remonto si la grand routa,
Et si vous la percourâ touta
Vous vâde de choque coùtò
De fenne ina vrâ truepoutò,

fond du Péage ; — de Bagneux elle descend, — et du Pettet et d'autres lieux ; — puis elle disparaît dans l'égout — comme un torrent dans des failles.

Le marché est le long de la halle — et parallèlement il faut chercher — les paysannes revendeuses — toujours gentilles, menteuses souvent ; — chacune a son panier — au bras. — Je défie le pauvre bénêt — de passer au milieu d'elles — sans frôler ces demoiselles.... — A elles le milieu de la rue ! — se moquant du monde.... Et cependant pour acheter leurs œufs, leur beurre — tommes, poulets... Mais c'est bien pis : — il faut les pincer par derrière — pour voir le fond des paniers...

Vous remontez sur la grand'route — et, si vous la parcourez entièrement — vous voyez de chaque côte — une vraie tripotée de

[1] Quartier du Péage. — [2] Fontaine ferrugineuse.

Que vous posson dsan quella ruya
Cueme in general la revuya :
— « Vât-se, dsi gliuena qué chapiò
Qu' a si sa téta la Zabio !
Et le mànche de quella roba
Alle fant si loù bras la bouoba ;
Et son coursajou é mo coupo,
On dsueruet la jupo étruepo. »
— « Viquia la Jonneton que posse
Pendan que sa figlie reposse :
I dson, t'é viâ, que son chignon
E fau ! « — Quése-te don, Toinon !
T'o tro, per seur, movése linga
Que sonne fau cueme ina échinga.
Retsan ta linga de papié? »
— N'en viquia yin qu'a de grand pié ! »
— « *Chères Dames, je dois vous dire*
*Que c'est bien vilain de médire!* »
— « Alle porle cueme à Paris. »
— « *Je parle un français qui ravit* » ...
— « Ne ne fichon de son langajou !
Ne z'omon ban mié qué doù Piajou.
Viquia la no, allon ne z'en ! »
— « Ario-tse poù viquia trâ z'an

femmes — qui vous passent, dans cette rue — comme un général, la revue. — « Vois-tu, dit l'une d'elles, le beau chapeau — que la Zabeau a sur sa tête ! — Et les manches de cette robe — font des grimaces sur les bras ; — et son corsage est mal coupé. — On dirait la jupe déchirée. — « Voilà la Jeanneton qui passe — pendant que sa fille repasse : — on dit, est-ce vrai, que son chignon est faux. — « Tais-toi donc, Toinon ! — Tu as trop, sûrement, mauvaise langue — qui tinte faux comme une sonnaille... — Retiens ta langue de papier ? — « En voilà un qui a de grands pieds ! — « Chères dames, je dois vous dire — que c'est bien vilain de médire ! — « Elle parle comme à Paris. — « Je parle un français qui ravit.... » — « Nous nous moquons de son langage ! — Nous aimons bien mieux celui du Péage. — Allons-nous-en, la nuit arrive. — « Aurais-tu peur, voilà trois ans — qu'une lumière nous éclaire... — « Elle est jolie, pauvre

Que ne z' éclore ina gliumiére... »
— « Alle joglia, poùra bergliére!
Te porle d'électrueçuetò:
Entre cent fait je vo çueto
Quoque méfa et quoque force:
La ruya quoque vâ s' en posse;
Et loù cofé, loù magasin
Sont nar cueme de Sarrazin.
Dsan lou mouman que j'é de mondou
Si d' agliuemo tro plan j'abondou,
Viquia moù cliyan que s'en vant;
Mai recliamo.... Otan lou vent
Cueme l'on dsi de fa, n'emporte!...
Quoquin dsi yiore: « Que m'importe! »
Où Piajou i zia de gent bian cronou
Surtout i ne manque po d'onou,
Et mémou in académicien.....
De marichò, de farmacien,
De menuisié cosi artsiste,
De courdagné, de z'ébeniste,
De medecin, de z'ourlougé,
De z'otel per loù z'etrangé,
De boutsique de tout évage,
De canusé pli z'où moins sage;
Enfin de gent de tout métsé,

nigaude! — Tu parles d'électricité: — je vais citer entre cent faits — quelques farces et quelques méfaits: — la rue s'en passe parfois; — et les cafés, les magasins — sont noirs comme des Maures. — Dans le moment que j'ai du monde — si d'allumer je vais trop doucement, — voilà mes clients qui s'en vont; — mais réclamer.... Autant le vent, comme l'on dit des fois, n'emporte! ...» — Quelqu'un dit maintenant: — « Que m'importe!... »

Au Péage il y a de crânes gens. — Surtout il — ne manque pas d'ânes, — et même un académicien... — Des maréchaux (ferrants), des pharmaciens, — des menuisiers presque artistes, — des ébénistes, des cordonniers, — des horlogers, des médecins, — des hôtels pour les étrangers, — des boutiques de toute sorte, — des canuses plus ou moins sages; — enfin des gens de tous (les) métiers — sans

Sans comto qué delloù rentsé ;
Et de moudsiste et de taglioùse
Dont le cliyànte graciyoùse
Sont paré dsan lou derâ gout
Mai que cregnon tro loù degout...
I gnia gniuet banquié, gniuet noutérou
De z'avoucat on n'en vâ guérou.
I tsìn payi bian fourtsunò
Gin d'uissié gni montre son no
I gnia gniuet pompié, gniuet gendormou,
Alloù Piajérou i fa lou chormou :
Loù proumâ traçon glioù seglion,
Loù segon sont à Roussiglion.
Où Piajou on mige tro de gorra
Qu'où grouman la pincié la lora ;
En revange i zia de bon vin
Dont toù loù Piajérou sont vain.
Loù z'ovou ant de bella mayiére.
Li vigne sont plene de piére ;
De perseyié, d'ambricoutâ
I s'en trove, pertout de tas.
En résumé : vive lou Piajou !
Qu'é plitoù vuela que vuellajou ;

compter celui de rentier, — et des modistes et des tailleuses, — dont les gracieuses clientes — sont parées dans le dernier goût, — mais (de robes voyantes) qui craignent trop la pluie.

Il n'y a ni banquiers, ni notaires... . — On n'y voit guère d'avocats. — C'est un pays bien fortuné, — point d'huissier n'y vient exercer.

Il n'y a ni pompiers, ni gendarmes, — les gens du Péage en sont charmés : — les premiers tracent leurs sillons, — les seconds habitent Roussillon.

Au Péage on mange trop de vieilles vaches, — qui font pincer les lèvres aux gourmands. — Il y a du bon vin en revanche — dont les gens du Péage tirent vanité.

Les îles ont de beaux échalas. — Les vignes sont couvertes de pierres. — De pêchers, d'abricotiers, — il s'en trouve des tas partout.

Vive le Péage, en résumé ! — Qui est plutôt ville que village.

Dsan quell' andruet tout é charman,
Chacun a lou cœur si la man.
Le gent sont loin d'étre gavagne
I tsin vrâ payi de coucagne.
Que dsuere incor.... Pli ran ne sé;
Ossi chocun me dsi: « Assez » !

Mourice Revare.

— Dans cet endroit tout est charmant. — Chacun a le cœur sur la main.

Les gens sont loin d'être fainéants. — C'est un vrai pays de cocagne. — Que dirai-je encore.... Je ne sais plus rien; — aussi chacun me dit : « Assez !... »

Maurice Rivière.

# VARIÉTÉS

## PIÈCES TIRÉES DE LA COLLECTION GODEFROY

### I

### Lettres de Pierre Boy, sieur de Meilhan, au roi Charles IX [1]

(1569-1573.)

1. — Le sieur de Meuilhan mande au Roy qu'il luy envoye une lettre du Roy d'Alger et celles que ledict Roy et Agy Morat luy ont aussy escrits, qui sont plaines de plaintes contre l'Ambassadeur qui est à Constantinople qui a esté cause qu'on a arresté les vaisseaux français en Alexandrie et Tripoly, ayant receu 10.000 escus ; que la perte des Galères d'Espagne continue.

Sire, le XXVI^eme^ du passé, par voye de la poste, vous ay amplement escript et faict entendre toutes nouvelles et occurances que se passoient en ces quartiers. Despuis, et le jour dhier seullement, le Roy Dargiers ma mandé la lectre cy encloze pour faire tenir à vostre Magesté. A quoy je n'ay voulu faillir aussi tost et laccompagner dune aultre quil ma escript, Et aussi Agy Morat que fust ces années passées pour ambassadeur vers vostre Magesté, par le contenu desquelles pourrez veoir le traictement que vostre ambassadeur à Constantinople faict à voz subgectz, et qui a esté loccasion de larrestement des vaiseaulx et navires de France questoient en Allexandre et Trippolly. Où vostre Magesté verra appertement le tout estre venu par le moyen de vostre ambassadeur moyennant dix mil escus que le juif luy a donné de présent. Les marchans traffiquantz audict Allexandre et Trippolly sont tousjours attendantz la responce que vostre Magesté aura eue du Grand Seigneur, cependant demeurent sans rien négocier. La perte des Gallères dEspaigne se continue tous-

[1] Institut Coll. Godefroy. T. 257. Pièce 86, 3 juin 1569, original.

jours. Sire, il vous plarra commander mestre faicte responce de ce que jay à faire des deux espagnolz que je tiens prisonniers icy, si long temps y a, attendu quilz ne sont poinct granadins, ains gens de bien, bons chrestiens et catholicques, comme je suis ordinairement informé par plusieurs marchans dEspaigne et aultres de ceste ville que chascun jour habordent en ce port. Nous sommes an ce lieu les plus heureux qu'aucuns de voz subgectz pour la bonne paix, union et transquilité de quoy tout ce peuple est et se comporte. En quoy jay loeilh à les y bien conserver et maintenir. De tout ce que surviendra ne feray faulte, dheure à autre, den donner advis à vostre Magesté. Quoy attendant,

Sire, je supplieray le Créateur quil vous maintieigne en très-bon estat et santé, avec prospérité très longue et très heureuse vye.

De Marseilhe, le III^me^ juing 1569.

Vostre très-humble et très-obéissant subgect et serviteur.

Pierre Boy.

Au Roy.

2. — Pierre Boy, sieur de Meuilhan, mande au Roy que nonobstant quil luy ayt donné pouvoir en l'absence du Baron de la Garde de commander les galères, le sieur de Carces la arboré estendart sur la sienne et prétend avoir pouvoir du Roy de les commander [1].

Sire,

Se trouvant dernièrement Monsieur le Baron de la Garde aux Isles d'If, presque sur le poinct de faire voyle pour le voiage auquel il est à présent pour vostre service, il menvoya par ung gentilhomme des siens, deux lectres missives à luy adressantes, une de vostre Magesté, escripte à Reims du XII^e^ du moys de may, et laultre de Monseigneur de Savoye escripte à Turin, du premier dudit moys, toutes deux contenant en substance estre vostre bon plaisir, que, absent ledict sieur de la Garde, je commandasse aux gallères qui demeureroient en vostre port de Marseille, et que, tant pour la garde dicelles que pour tenir la coste nette et purger de corsaires

[1] Coll. Godefroy, T. 257, pièce 74 (original), 20 juillet 1569.

pour la seurté et repos de vos subgectz, je pourrois, se présentant l'occasion, demander celles de mondict seigneur de Savoye pour les adjoindre aux vostres. Et pour encores mexciter davantaige à prendre ceste charge, ledict sieur de la Garde accompaigna lesdictes lectres dun sien pouvoir, me priant et requérant icellui accepter. Ce que ne pouvant commodément, comme ayant dailleurs assez doccuppations, tant au gouvernement de ceste ville que aux aultres estatz et charges dont il vous a pleu m'honnorer, je men fusse dès lors librement excusé, neust été, Sire, l'insistance que men fict icelluy sieur de la Garde, m'opposant vos dictes lectres et commandemens. Ausquelz ne voulant oncques différer la fidelle servitude que je doibz et ay jurée à vostre Magesté, javois receu et accepté lesdictes lectres et pouvoir, en intention de suyvre vosdictz commandementz; joinct quilz mavoient esté confirmez par le vostre quil vous a pleu mescrire à Orléans du XVII[e] du passé, que je receuz justement ung jour après le partement dudict sieur de la Garde. Toutesfoys, Sire, il est advenu que prétendant Monsieur de Carces telles charges luy appartenyr et luy avoir, longtemps a, [été] octroyée par vostre Magesté, a incontinent faict arborer vostre bandière sur sa gallère. Sur quoy, ayant bien voulu me résouldre avec ledict sieur de Carces, jay incontinent despesché à Aix, où il estoyt, exprès pour l'informer de ce que dessus, et luy faire veoir toutes les susdictes lectres et pouvoir. Le priant en oultre que, pour ne retarder et confondre les affaires qui se pouvoient pour vostre service d'heure à aultre présenter en ladicte charge, il advisast de mesclercir sur ce de son intantion, à ce que je demeurasse avec juste cause en cest endroict suffisamment deschargé, et vostre Magesté satisfaicte de mon debvoir. Et mayant ledict sieur de Carces lors remis sur le pouvoir et provision quil m'avoit escript en avoir de vostre Magesté et laxoir envoyé quérir en sa maison de Carces, après avoyr actendu quelques jours sans aultre résolution, ne pouvant plus différer de me descharger de ce fardeau, je renvoyay vers luy le priant derechef me déclairer sa volunté. Sur quoy, Sire, il ma enfin escript que, sans marester à sondict pouvoir, je le tinsse comme l'ayant veu, et qu'il entendoit faire ceste charge et ne permettre que personne y entreprint

à son préjudice, puisqu'il vous avoyt cy-devant pleu len pourveoir, et que pour ma descharge et contentement il en escriroit à vostre Magesté Laquelle cependant je n'ay de ma part voulu faillir tenir advertie de ce, non, Sire, pour riens entreprandre en ladicte charge, qui touche audit sieur de la Garde et non à moy, mais premièrement pour faire cognoistre à vostre Magesté coment et avec quelle solicitude et recommandation de mon debvoir et de mon honneur je désire rendre raison de vos commandemens; et secondement pour, en temps qu'il me sera possible, entre nous tous qui sommes de deça appellez à vostre service, l'unyté et amitié que vostre Magesté entend y estre reciproquement tenue pour ne partialiser les charges telles qu'il vous a pleu et plaira pour ladvenir les distribuer et régler. Suppliant très-humblement vostre Magesté avoir agréable ce que j'en ay faict, et que je demeure deschargé. Et vous ayant puis deux jours amplement escript de toutes occurances de par deça, n'estant despuis survenu chose digne de vostre Magesté.

Sire, je supplieray le Créateur vous donner en prospérité et santé, très-heureuse et très-longue vye.

De Marseilhe le xx[e] julhet 1569.

Vostre très-humble et très-obéissant subgect et serviteur,

Pierre Boy.

**3.** — [1] Sire, après la dépesche que jay faicte à vostre Magesté sur les nouvelles d'Alger, le gentilhomme, que par votre commandement y avoys mandé, est arrivé bien mallade, ayant couru fortune troys moys sur la mer, sans pouvoyr aborder ne approcher de ce port, pour le mauvais temps qui a reigné despuis son despart dudict Alger, tel que jamais ne fust veu le semblable. Et à cause de sa malladye, il n'a peu s'acheminer devers vostre Magesté, mais m'a repporté qu'estant arrivé audict Alger le XXIII[me] du moys d'aoust dernier, et donné la dépesche de Votre Magesté a roy dudict Alger, il la treuvé de fort bonne vollonté et très-affectionné en tout ce quil se pourra employer pour vostre service. L'ayant asseuré

[1] Institut. Coll. Godefroy. T. 258. Pièce 82. 20 janvier 1573 (original).

qu'il en a aussi commandement du Grand Seigneur, comme de reserchcr Votre Magesté de ce quil pourroyt avoir besoin du cousté de deça, ce qui la incitté de vous requérir, comme il m'escript, de quelques arbres et rames pour gallères, et en revanche il a tous prest une vingtaine de beaulx chevaulx, six jumentz, deux lyons, deux ours, des levriers foulans et aultres bestes que ledict gentilhome a veu; mais quil est nécessaire dy envoyer ung vaisseau propre pour tragetter le tout de deça. Il a faict donner la liberté à huict esclaves françois qui estoyent prins de son temps, comme il pourra faire à une infinitté daultres qui sont de della, sil plaist à Vostre Magesté luy en faire escripre. Ledict gentilhomme ma aussi faict entendre que ledict Roy d'Alger lui a déclaré secrètement quil a quelque intelligence en une forteresse nommée Tabarque, près du Bastion Françoys qui est à Bonne, laquelle forteresse est tenue par les Gennevoys [1] et qu'il prétend la prendre dans peu de temps, pour après la remectre soubz l'obeyssance de Vostre Magesté, sil vous plaist lacepter. Cependant il faict fortiffier et remparer ledict Alger, ainsi que jay cy-devant faict entendre à Vostre dicte Magesté, allaquelle jenvoye présentement la lectre dudict Roy d'Alger par ce porteur. Sur quoy j'actendray voz commandementz; mais il est nécesraire, Sire, si luy accordes lesdictz arbres et ramez descripre à Monsieur le Mareschal d'Ampville ou de Joyeuse, den faire faire amas au pays de Languedoc et les envoyer en ce port, car icy ny en a que pour la provision de voz gallères, ainsi que cedict porteur pourra tesmoigner plus amplement à Vostre Magesté et faire entendre toutes aultres occurances de deca. Auquelz me remectz pour pryer Dieu

Sire, maintenyr Vostre Magesté en très bon estat et santé, très-heureuse et longue vye. De vostre ville de Marseille, le XX[e] de janvier 1573.

Vostre très-humble et très obéyssant serviteur et subject.

PIERRE BOY.

Au Roy.

[1] Italianisme pour Genois, de *Genova*.

## II

### Lettre des consuls de Marseille au Roi

Les Consuls de Marseille demandent au Roy que la levée de 7000 livres par an sur les espiceries et drogueries pour l'entretien de leur port soit continuée, nonobstant la deffense de poursuivre ledit œuvre qu'ils disent ne se pouvoir faire sans un grand dommage. [1]

Sire, par vos lettres patentes données à Arles, au mois de novembre mil v[c] LXiii vous a pleu ordonner que le droict mis sus par le feu Roy Henry de bonne mémoire, que Dieu absoilve, vostre très-honoré père, sur les espiceries et drogueries entrans en vostre ville de Marseille, seroit levé par les consulz, manans et habitans dudict Marseille durant le temps de six ans, pour icelluy droict emploier à la construction du quay et curement du port de ladicte ville. A la charge que ladicte comunaulté seroit tenue fornir et emploier de leurs deniers durant ledit temps de six ans jusques à la somme de sept mil livres à ladicte œuvre, oultre la somme de trois mil livres que ladicte comunaulté auroit promis faire valloir la ferme du droict et cuerraige appartenant de toute ancienneté à ladicte comunaulté, destiné à la cure et entretenement dudict port, à la charge de rendre compte d'an en an en vostre court des comptes dudict Prouvence. Et combien que, Sire, nous aïons faict jusques à présent tel mesnage et diligence en ladite œuvre que, oultre ce que le faict le tesmoigne assez, nos hayneux et malvueillans, voians ladicte œuvre, sont contrainctz dire et accorder la diligence et bon mesnage de ladicte comunaulté, et croiés, Sire, que, s'il nestoit la bonne volonte et dévotion que ont les dictz manaus à la perfection de ladicte œuvre, non seullement pour la comodité de leur traffic particullier, mais pour une fortiffication, non seullement de vostre pais de Prouvence, ains de tout vostre royaulme, lœuvre neust si diligement esté continuée, comme le monstrent assez les priffaictz et autres incroiables despens que vostre Magesté ou voz antécesseurs ont faict au curement dudict port, sans que aucune chose soit

[1] Bibl. de l'Institut, Coll. Godefroy, T. 256, pièce 20.

venu en perfection, ains le tout innutillement despandu, pource que lœuvre estoit maniée et conduicte par ceulx qui navoient nul interestz à ladvancement et perfection de ladicte œuvre ; laquelle est de telle importance questant achepvée, comme nous espérons, sire, nous y emploier, sil plaict à vostre Magesté nous y aider, que en tout l'université ny aura port si asseuré et de tel comodité et commerce que celluy de vostre dicte ville de Marseille. Et combien, Sire, que nous y avons travaillé de telle diligence que vostre Magesté pourra plus particullièrement entendre par le délégué par devers vostre dicte Magesté. Ce néantmoings, ces jours passez, en vertu de voz lectres données à Verdun, le XXIIIe apvril dernier, le sieur de Mazan, président en vostre court des comptes, comissaire à ce depputté auroit empesché ladicte œuvre, faict emprisonner les consulz de ladicte ville et les passez des ans LXV, LXVI, LXVII, et LXVIII, pour le préthendu restant des deniers par vostre Magesté accordez à ladicte œuvre, faict saizir leurs biens exposé en ventes, et par ce moien travaillez pour une bonne œuvre et service faict à vostre Majesté, espérant icelluy toujours continuer comme ont faict leurs antécesseurs, sans les avoir voulu entendre en leurs oppositions raisons et deffances Que a esté la cause, sire, que nous sommes adressez à vostre Magesté, vous requérant, très-humblement nous vouloir entendre à nostre bon droict et nous donner moien que les deniers destinez à la dicte œuvre ne soient emploiez en aultres usaiges ; mesmement que tant sen fault que ladicte comunaulté ait aucuns denier rière soy, quelle est créditrice de grandes et notables sommes pour lachapt de bois quest nécessaire pour la cure dudict port. Sire, il vous plaira ne permectre ladicte œuvre estre divertie et destournée pour estre de telle importance que vostre Magesté sçaist trop mieulx. Davantaige si lœuvre cessoit et nestoit continuée, toute la despance faicte jusques à présent seroit innutille ; quest ung intéretz considérable. A quoy leur estant prouveu, comme ilz espèrent de vostre bonté, ce sera augmenter la bonne volonté de voz paouvres subgectz, de semploier de mieulx en mieulx à vostre service. Quant à vostre ville de Marseille, nous sommes en bonne paix et tranquilité, grâces à Dieu. Auquel prierons

Sire, vous donner en parfaicte santé très-heureuse et longue vye. A vostre ville de Marseille, ce IIIe juing 1569.

Voz très humbles et très obéissans serviteurs et subgectz les Consulz de vostre ville de Marseille.

## III

## Lettres relatives à l'avénement du roi Henri III

### 1. — LES GENS DU ROY AU PARLEMENT DE PROVENCE AU ROY [1]

Sire,

Puis qu'il a pleu à Dieu prendre à soy le feu Roy Charles dernier, vostre frère, et appeller Vostre Majesté à la coronne de ce Royaume de France, le debvoir, fidélité et obéissance que luy debvons, nous commande supplier très-humblement vostre dite Magesté sen revenir le plustost en Icelluy. Nous tenant pour asseurez que sa venue, comme le soleil de son splendeur illumine toutes choses, Ainsi elle de sa venue ramplira tout le Royaulme de tout repoz, bien et tranquilité.

Sire, nous prions le Créateur donner à vostre Magesté en parfaicte santé, très-longue et très-heureuse vie.

Escrit à Aix, ce XVIIIe juing 1575.

Voz très-humbles et très-obéissans serviteurs et subjectz les gens tenans vostre court de Parlement de Provence.

VULLERMIER.

Au Roy Nostre Souverain Seigneur.

### 2. — LES CONSULS DE MARSEILLE AU ROY [2]

Sire,

Combien que nous eussions entre nous délibéré d'atendre la nouvelle de vostre heureuse arrivée à Lyon ou autre de voz villes pour y prendre quelque séjour afin de plus à propoz aller au nom de tout le corps de ceste vostre Ville très-

[1] Institut, Coll. Godefroy. T. 259. Pièce 11. 18 juin 1574.

[2] Institut, Coll. Godefroy. T. 259. Pièce 45. 3 septembre 1574.

humblement baiser les mains de vostre Majesté, et lui randre la foy et asseurance de l'amitié et fidélité, où elle a esté, Dieu graces, jusques à ce jourdhuy conservée pour vostre service ; toutesfois, Sire, ce qui nous a meu faire devancer cependant ce gentilhomme que nous depeschons présentement exprez à vostre Majesté, est seulement pour la suplier, comme nous faisons très-humblement, ne donner, s'il luy plaist, créance aucune, à chose qui, au préjudice de nostre devoir, luy puisse estre escrite ou déférée de la part de ceux qui, pour honnestement s'excuser du succez de la guerre meüe à ceste province, voudront possible rejecter et innover sur nous certain retardement de la sortie hors ceste ville de quelques pièces de vostre artillerie et autres forces ; bien, Sire, que ce soient choses esquelles nous ne pouvons ne devons entreprendre, et que cela dépend de l'auctorité et provident conseil de celuy qui y commande pour vostre Majesté ; pour le service de laquelle, en ceste dite guerre, nous n'avons jamais manqué en ce que nous avons de nostre part peu faire, jaçoit que nous n'eussions trop de ce quil nous faut, pour, en ce temps si suspect et ténébreux nous bien et seurement garder, ainsi que cedict gentilhomme vous fera plus particulièrement entendre, qu'il vous plaira croire ; qui servira, s'il vous plaist, Sire, jusques à ce que nous ayons ce bien, que tant pour cest effect que de toutes autres chozes qui importent lhonneur et devoir de noz charges, nous puissions, comme nous espérons, randre vostre Majesté très satisfaite de noz fidelles actions. Et en cest endroit,

Sire, nous prierons Dieu pour la prospérité de vostre royal estat et vous donner en parfaite santé, très-longue et très-heureuse vie.

De Vostre Marseille ce III[e] septembre 1574.

Voz très-humbles et très-obéissans subjetz et serviteurs très-fidelles.

Les Consulz de vostre ville de Marseille

LAMOTTE, BOURGUIGNON, SURFARRY, DELORME.

Au dos : Au Roy, Nostre Souverain Seigneur.

### 3. — LES CONSULS D'AIX AU ROY [1]

Sire,

Ayant pleu à vostre Magesté prendre soing de la création des Consulz d'Aix et procureurs de vostre païs de Prouvence, et à ces fins nous commander par voz lettres du XXIIIe septembre, receues le IIIe de ce mois ce qu'estoit de vostre voulonté ; laquelle entendue par l'Assemblée du Conseil de la dicte ville, supplions très-humblement vostre dicte Magesté de croyre qu'elle a esté surprinse, en ce qu'a esté rapporté, que le jour de la dicte création se faisoit après la Saint-Michel, ains par les privilieiges concédez à la dicte Ville par les feuz Rois Comtes de Prouvence voz prédécesseurs, voz subjetz en icelle sont en possession antienne et rescente de convocquer dans la maison commune dudict Aix, le sabmedy plus proche de la dicte feste de Saint-Michel qu'est entendu le précedant, suivant l'information des antiens. Et illec, sur la nomination des consulz, la dicte assemblée faict ellection du nouveau estat. Ce qu'a esté exécuté en la présente année, audict jour acoustumé, se trouvant le XXVIe dudict septembre, en présence d'ung sieur président, de deux Conseillers de vostre Court de parlement, du lieutenant général et autres voz officiers, le tout avec la solempnité acoustumée ; où sont esté creez et esleuz les dictz Consulz, au gré et contentement de tout le peuple sçavoir, Joseph Durant, sieur de Fuveau pour premier, Me Lois Chaine, advocat en vostre dicte court, assesseur, Gaspard de Pontevès et Christophle Bonfilz, seigneur de Peirets, segond et tiers Consulz, tous gens de bien, bons catholicques, zellateurs de vostre service, du bien, repoz et tranquilité de voz subjectz. A ceste cause, Sire, ledict conseilh vous supplie très-humblement, les conservant en leurs privilieiges et coustumes, vouloir permettre que l'élection de tel estat sorte en effect, et icelle agréer à ce que tous voz subjects audict païs soient de mieulx en mieulx occasionnez de recognoistre vostre dolceur et clémence ; Les entretenant en leurs anciennes coustumes et privilieiges, et inciter davantaige à prier Dieu pour vostre

[1] Institut, coll. Godefroy, T. 259. pièce 49. à Aix, 4 octobre 1474.

prospérité et santé. Ce qu'ilz feront jusques à leur dernier souspir.

De vostre ville d'Aix ce IIII[e] octobre 1574.

Voz très-fidelles, très-humbles et très obéissans subjectz, les Consulz, manans et habitans de vostre ville d'Aix.

ISOARD.

**4. — LES GENS DE JUSTICE AU PARLEMENT DE PROVENCE AU ROI[1]**

Sire,

Nous navons pas procuré l'élection qu'il a pleu à vostre Magesté fere de nous pour administrer vostre justice en la chambre de la paciffication ; mais ayant receu cet honneur, nous avons posposé toutes choses à nostre debvoir en cest endroict, jaçoit que la charge soit dure, plaine denuyes, de malvueillances et de péril, mais les incomodités que nous avons reçeu despuis ung an, et non seulement nous, mais vostre service, nous font supplier très-humblement vostre Magesté d'y pourvoir, selon les mémoires que Monsieur le Grand Prienr vous envoye. Après les avoir bien examinées par plusieurs conférances, nous espérons que vostre Magesté aura contentement de ce que nous avons faict jusques à présent, encores que nous ayons heu plusieups obstacles ; mais Dieu aydant, cy après, nous ferons de bien en mieulx pour le service et authorité de vostre Magesté et bien de vos subgectz et le supplierons donner à vostre Magesté,

Sire, en parfaicte santé très-longue et Très-heureuse vie,

D'Aix ce XXVI[e] juillet 1580

Voz très-humbles et très-hobéissans subjetz et serviteurs, les gens tenans vostre Court de Parlement de Prouvence en la chambre ordonnée au faict de la justice et paciffication dudict pais.

[1] Institut, Coll. Godefroy, T. 260 p. 48, 26 juillet 1580

## IV

## Lettres relatives au gouvernement du duc d'Epernon en Provence

### 1. — LES CONSULS D'AIX ET PROCUREURS DE PROVENCE AU ROY HENRI IV [1].

Sire,

A larrivée du sieur de Bras, conseillier en vostre Court de Parlement, nous receumes lettres de Monsieur le Connestable conforme à celle que vostre Majesté avoit escript à vostre dicte Court touchant la trefve que debvions obtenir de Monsieur le Duc d'Epernon. Incontinant envoyâmes ung honneste homme par devers icelluy aux fins susdictes, avec ung double de la lettre de mondict sieur le Connestable, lequel, par sa réponse du XXII[e] décembre, nous fist entendre quil navoit encore receu aucung mandement de vostre Majesté, et que, l'ayant receu, il feroit ce que seroit de vostre vollonté. Despuis, estans advertys que le sieur de Montroy estoit arrivé par devers Luy, par lequel vraisemblablement il avoyt esté adverty de vostre intention, nous luy fismes très-humbles prières nous accorder la trefve suivant vostre vollonté. A quoy ne fist aucune responce, occasionné (comme nous pensions) de la prinse d'ung de ses gentilhommes par le sieur de Merargues pour quelques siennes prétentions. Et encores, estans despuis advertys qu'un de ses gens nommé Pironne estoit arrivé, luy envoyâmes de rechef, prétendant qu'il estoit assés adverty de lintention de vostre Majesté touchant ladicte trefve. Lequel nous fist entendre que mandant par devers luy, on le trouveroit tout dispost au bien et sollagement du pouvre peuple, et par mesme moyen nous auroyt envoyé ung double de la lettre que vostre Majesté luy auroit escripte du XIIII[e] novembre, par laquelle luy estoit mandé vous aller trouver avec ses forces, et que, sil estoyt par nous requis, il vous accordât la trefve pour tel temps

[1] Institut. Coll. Godefroy. T. 262. Pièce 187. A Aix, 9 février 1595. (Original)

quil adviserait. Que fut cause que soudain et de l'advis de vostre Court, envoyames un fort honneste personnage advocat en vostre court, nommé maistre Dufort. Mais sa responce fust que ,nous nestions point habilles ,à contracter dung tel faict avec luy, et quil falloit contracter avec le chef du party que estoit vostre Court de Parlement. Laquelle, tout soudain en son nom, donna charge audict M^e^ Dufort y retourner, lequel rapportat qu'il falloit depputer ung de voz Conseilliers en vostre dicte Court. Laquelle aussy envoya le sieur de Bonaffort, ung diceulx, et qui ce matin, après avoyr faict entendre ce quil avoit négotié, et faict aparoir d'une dellibération d'une assemblée tenue à Brignolle par auctho-rité dudict sieur duc d'Espernon, en laquelle a esté résolleu conformément à l'intention dudict sieur, chose à luy bien facille pour estre le plus fort, nentendre à aucune trefve mais à ung reppoz général de la province, moyennant qu'on le recogneust comme commandant générallement en icelle. Ce qne on trouve estre contre vostre Intention et vollonté, à laquelle désirons obéyr jusques au dernier souspir de la vie. Cependant il assemble gens de toutes partz, continue ses fortiffications, a receu grand somme de deniers, menasse voz bons subjectz, les habitans de votre bonne ville d'Aix princi-pallement, et ceulx qui suivent laucthorité de vostre Court; ses gens conversent avec ceulx de la Ligue et se joignent en tous exploictz dhostillitté contre voz subjects, que cause que plusieurs, voyans ses effortz sans résistance et le retardement de vostre venue à Lion, perdent courage. Dont, pour le deb-voir de noz charges, sommes contrainctz vous en donner advis, aux fins dy faire telle déclaration et provision que vous semblera estre convenable à vostre Majesté Royalle et à la conservation de vostre pouvre peuple, et de toute ceste pro-vince réduicte et en sy misérable estat que rien plus

Tout présentemennt avons receu lettres de vostre ville de Thollon, comme du III^e^ de ce moys ledict sieur dEspernon a rendu ses forces à lentour de sa dicte ville, estans toutesfoys meue de toutes choses nécessaires pour battre une plus grande armée, qu'on faict bruict qui se doibt ayder dune gallère et de quelques tartanes de Marseille pour pourter des gabions, pour dresser quelque fort qui pourroit à la lon-

gueur pourter quelque préjudice à vostre service. Et par une addition à la vostre, que estoit arrivé une barque venant de Genêve et de Nisse, assurant que le dict sieur Despernon attend des gallères d'Espaigne pour sen ayder contre ladicte ville. Vous pouvés par là, Sire, cognoistre quelz sont ses desseings et quel intention il a en vostre service; et sy avons occasion supplier vostre Majesté, ou par vostre venue par dessa, ou par autre moyen suffisant, nous secourir. Le sieur de La Fin a esté ycy quelques jours, et s'est monstré mesme au faict du reppoz propozé audict Brignolles, très affaictionné au service de vostre Majesté. De quoy en pourront remarquer plusieurs particullarittés sy le zelle et l'affaiction qu'il a ne feust y a de long temps a ycelle cogneu.

Sire, nous prions en toute devotion nostre Créateur vous avoyr en sa saincte protection et garde.

De vostre ville dAix, ce IX^e^ febvrier 1595.

Voz très humbles, très obeyssans et très fidelles subjectz et serviteurs

Les Consul d'Aix, proccureurs de vostre pays de Prouvence.

Saincte Croix, Boulogne, Egruzier, G. Audeffredy.

## 2. — LES CONSULS D'AIX ET PROCUREURS DE PROVENCE AU ROY HENRY IV[1].

Sire,

Nous vous avons par diverses despêches au vray représenté lestat de ceste province, et continuant despuis noz dernières lettres bailhées au sieur de Lafin, le comte de Carces, le vingt deuxiesme du passé, à la poincte du jour, se rendit maistre de la ville de Sallon et constrainct le cappitaine Sainct Roman qui y comandoit pour la Ligue se sauver dans le chasteau. Dont adverty le duc dEspernon, le vingt troixiesme par lettre escripte de sa main, promect le secourir ou y mourir. En exécution de quoy, en toute dilligence est venu avec presque toutes ses forces au devant dudict Sallon, assisté de ceux de la Ligue et de ceux qui recognoissent le Duc de Savoye, ayant

[1] Institut, Coll. Godefroy, T. 262, p. 195, original 17 mars 1595.

en son camp Alexandre Vitelli comandant à Berre pour ledict Duc et aydé de munitions et de ceux de la ville de Marseille. Après avoir battu la Bourgade avec cinq canons, donna trois assaulx, dont il feust repoussé avec grand perte de ses gens, et on espère ne fera chose dont il puisse rapporter honneur ny contentement, par la valleur dudict comte de Carces et des gentilhommes et cappitaines quy luy assistent. On en a adverty le sieur dEsdiguières et pryé sén venir à nostre ayde, ce que nous espérons quil fera. Voilla, Sire, le zelle que ledict duc dEspernon a à vostre service et au soulagement de vostre peuple tant affligé. Que nous occasionne davantage â vous supplyer en toute humillité apporter quelque remède à tant de misères que souffrent vos poures subjectz. Ayant mesmes esgard que si le dillayement est jusques a cest esté, il y aura danger par la venue dune force estrangiere de perdre ce que sera bien difficille recouvrer, et advant que la perdre fort facille à conserver par vostre seulle présence. Laquelle pryons Dieu nons donner la grâce de venir et vous donner,

Sire, heureuse fin et effect de voz sainctes et glorieuses entreprinses et dessains

Les Consulz dAix, procureurs de vostre pays de prouvence.

SAINCTE CROIX, BOULOGNE, EGRUSIER, AUDEFFREDY.

A vostre ville d'Aix ce 17 de mars 1595.

Au dos. Les Consuls et Procureurs de la ville dAix. Au Roy

### 3. — LA COUR DE PARLEMENT D'AIX AU ROY HENRI IV [1]

Sire,

Le sieur de Mimet s'est si bien et dignement acquité de la créance qu'il a pleu à vostre Majesté luy commettre qu'il en a mérité le tesmoignage de tous voz bons serviteurs, (entre lesquelz nous dirons toujours), qu'il est non moins fidelle qne diligent au bien de vostre service, et personne capable de l'honeur de voz commandementz. C'est pourquoy nous l'avons pryé dautant plus volontiers de représenter à vostre Majesté

[1] Institut Coll. Godefroy. T. 262, pièce 202, 27 avril 1595 (Original).

l'estat véritable de ces afferes, affin que nous y puissions voir aussy promptement le désiré remède, comme l'extrême danger de nostre ruyne le requiert. Sur quoy nous vous dirons seulement, Sire, que si le voyage de Vostre Majesté tire en plus de longueur ou qu'elle n'envoye quelqne seigneur d'authorité pour comander en ceste province, il ny a plus d'espérance pour nous. Car l'artifice du *duc d'Espernon plus redoutable que ses armes*, et voylé de l'apparence de vostre nom, destruit entièrement le repos et la liberté de ce peuple, et le faict insensiblement desvoyer de lobéissance qu'il vous doibt. Chose de telle et si grande importance quelle nous faict ozer en escrire si librement à vostre Majesté. Laquelle nous supplions très-humblement de prendre en bonne part la franchise de nos paroles et lattribuer au zèle qui nous pousse à la conservation de vostre authorité qui nous sera toujours plus chère que nos propres vies. Et dautant que nous pourrions succumber au faix en l'attante dessus dictz remèdes, par le moyen des traictés hors des termes de la trefve que beaucoup de personnes désirent avec ledict sieur dEspernon, il nous sembleroit très à propos qu'il pleut à vostre Majesté d'en escrire à vostre Cour de Parlement pour leur imposer silence. Car nous ayant ledict sieur dEspernon ouvertement déclairé qu'il ne veut point de trefve avec nous, mais bien la paix, pourveu qu'on *le reconoisse*, nous estimons qu'on ne sçauroit traiter aucune chose, quelque apparence qu'on lui donne, qui *ne nous porte à la rebellion*. Ceste crainte nous afflige pour le danger des autres, car pour nous, Sire, il n'est rien au monde qui puisse esbranler noz fidélités, sur l'asseurance desquelles nous supplions le Créateur qu'il accompagne vos ans d'une félicité durable et que par le nombre de voz victoires, il face prospérer voz estatz. Dequoy nous emprumpterons tout le bonheur que nous devons attandre pour estre

Voz très-humbles, très-fidelles et plus obéissantz serviteurs et subjectz

P. Chairce, de Saint-Marc, N. Floter, G. Aultier, Pagnet, H. Chateauneuf, Bras, Estienne.

Sire, le voyage du sieur Mimet a esté si fructueux en ceste

province, et sa créance si bien receue de la Noblesse et de tous vos bons serviteurs que nous avons estimé son retour estre non moins utile que necessaire à vostre service. Et supplions très-humblement vostre Majesté de le renvoyer promptement, car sa fidélité et diligence nous sont si bien cogneues, que nous attendons un très grand fruict de son retour. Désirantz qu'il plaise à vostre Majesté de croire tout ce qu'il vous dira de nostre part.

Au dos : Au Roy, nostre Souverain Seigneur.

3. — LA COUR DU PARLEMENT D'AIX AU ROY HENRY IV[1]

Sire,

Dès le jour que nous rendismes le vœu d'obéissance à vostre Majesté, nous avons postpozé toutes choses à vostre service, et doné de bon cueur noz moyens et noz propres vies a leffect de voz comandementz. Résolus pour ladvenir de composer noz actions de tele sorte qu'on nous pourra plustost accuser d'impuissance que d'aucun manquement à nostre devoir, ce mesme soing nous esmeut de représenter à vostre Majesté le misérable estat de ceste province : car le Duc Despernon, Sire, dont le project n'embrasse rien moins qu'une tyrannie et particulière domination, semble irriter d'autant ses crueles armes contre voz bons et fidèles subjects, quil les voyt opiniatrement affermys a vostre obéissance, nestant point assouvy de les avoyr comblés de misères. Mais il tasche encore par maintz artifices de desbaucher leur fidélité, voylant ses prétentions du manteau de vostre service, dont le prétexte sera nostre ruyne, si le remède ne prévient son desseing. Sur quoy nous n'estendrons davantage nos humbles remonstrances, puis quelles seront trop mieux desduites par la fidèle créance du *sieur de La Fin*, duquel sans estre ingratz nous ne pouvons tayre les recomandables mérites, ne sestant passé journée despuis son abord en ceste province, en laquele nous nayons recueilhi quelque fruict de ses louables actions, soit quil ait voulu mesnager voz comandementz par une prudente et sage entremise, ou qu'en ce dernier voyage il se soit vertueusement roidy contre les ennemis de vostre Majesté,

[1] Institut coll. Godefroy. T. 262, p. 204, 27 avril 1595 (original).

si bien que nous avons estimé sa présence non moins fructueuse que necessere, et son despart autant regrétable come son séjour nous estoit heureux. Ce qui nous faict dautant plus désirer son retour devers nous, car la créance quil a parmy ce peuple, le pouvoir quil s'est acquis sur voz bons serviteurs, et la probité avec laquele il ha si bien et dignement servy vostre Majesté en ceste province le rendront plus agréable à chacun, et mesme, questant mieux que nul autre informé de toutes choses, il finira par ce moyen noz afferes par où les autres ne feroint que les comencer. Cependant nous vous supplions très-humblement, Sire, qu'en faisant considération à noz misères, à l'oppression de voz bons subjects et à l'extrême danger où le duc Despernon les a réduictz par ses injustes et crueles armes, il plaise à vostre Majesté d'accélérer son désiré voyage ou mander *quelque seigneur d'authorité* qui relève les resnes de ce gouvernement. Et pour ce que lun et lautre remèdes pourroint estre tardifs et devancés par quelque infortune, il nous sembleroit très à propos que vostre Majesté se daignât promptement descrire à vostre Cour de parlement pour luy imposer silence et défendre de traiter avec ledit sieur Despernon, les adhérantz duquel, soubz un faulx prétexte de repos, recherchent telement ceste voye qu'à peyne pourrons nous éviter un très dangereux et sinistre événement s'il n'y est pourveu. Come nous estimons aussy très necessere en cas que le voyage de vostre Majesté prenne plus long traict, quelle comande à Monsieur *Desdiguières* de nous assister et secourir, car estantz nous dépourveus de forces et pressés d'un si redoutable et dangereux ennemy, nous ne sçaurions recourir à point d'autre, après vostre Majesté, qui puisse avec plus de soing, de fidélité et de diligence, nous garantir du malheur qui nous est certain, hors de son secours. Cest peut-estre avec trop de liberté, Sire, que nous vous représentons noz nécessités, mais le zèle que nous avons au bien de vostre service, done autant de franchise à noz paroles come il nous done de courage à fere obeyr vos comandementz. Sur quoy nous supplions le Créateur,

Sire, qu'il fasse prospérer voz estatz et multiplier voz victoires à la confusion des ennemis de vostre Majesté.

Vos très-humbles, très fidelles et plus obeissantz serviteurs et subjectz.

GEAULTIER, BRAS, T. TESTIENNE, H. CHASTEAUNEUF, P. CHAERCE, W. de SAINT-MARC, PAGNET, de FLOTES,

**4.— LETTRE DES CONSULS DE FRÉJUS AU ROY HENRI IV PORTANT ASSURANCE DE LEUR OBEISSANCE ET REQUÉRANT JUSTICE DE QUELQUE REQUESTE.** [1]

Sire,

Ayant entendu la tant désirée venüe de vostre Maigesté en la ville de Lion, avons aussitost despêché M^es^ Disdier Montanier nostre compaignon et amy, Pena, docteur en médecine, pour aller de nostre part et du général des habitans de ceste ville, vos très humbles et très hobeissans subjects et serviteurs, protester la fidellité que debvons à vostre Maigesté, présenter noz très-humbles requestes et remonstrances avec espoir den rapporter tout ce que ung peuple fidelle et hobéissant se peult promectre de son bon prince souverain et naturel. Lesquels estans garnis de suffisantes memoires et instructions sur ce qu'est de leur dicte charge sexplicqueront [2] plus avantet donrront toutte assurance à vostre Maigesté que coume nostre ville na jamais varié au service des Roys voz prédécesseurs ne vostre, soubz quelque prétexte que ce feust, mesmes en ces derniers troubles, lhorsque la plus part des villes et lieux de ce pays estoient adhérans au Duc de Savoye que ne manquerons par cy-après jamais à suyvre le droict santier de noz devanciers pour abandoner plus tost noz biens et vies que de varier au service et hobéissance que debvons à vostre Maigesté. Et en ceste vollonté prierons nostre Seigneur pour sa bonne et heureusse sancté, longue et triomphante vie.

A Fréjus ce IIII^e^ septembre 1595.

De vostre Royalle Maigesté, les très-humbles et très hobeissans subjects et serviteurs, les Conseuls de la citté de Fréjus en Prouvence.

VALZ, Conseul. RAYMOND, Conseul.

Au dos : Les Conseulz de Fréjus au Roy.

[1] Institut, coll. Godefroy, 262, pièce 228, 4 septembre 1595.

[2] Ici sont entendus les mauvais déportemens du Traistre Duc d'Espernon en Provence contre le service du Roy.

5. — LE PARLEMENT DE PROVENCE AU ROY HENRI IV. CONTRE LES EXCEZ ET VIOLENCES DU DUC DESPERNON [1]

Sire,

Le Sieur dEspernon, advant son despart de ceste province, nous a faict entendre de continuer la trefve durant le mois que vient. Ce que nous avons asseuré pour plus facilliter le bien de vostre service que pour aucung reppos et soullaigement qu'elle aie jamais donné en ces païs, qui est en voie d'une perte et ruyne entière, sy Vostre Magesté n'apporte maintenant le *remède deffinitif* aux malheurs quy le travaillent d'hure en aultre de nouveaux spectacles qu'elle verra par la procédure dudict sieur dEspernon ; lequel s'attacque à la ruyne de voz pouvres et misérables subjectz, sans pardonner à leur inocence, *avec une telle cruaulté* que dernièrement, soubz prétexte de quelques excez survenus à ung soldat de ses trouppes dans le bois et terroir du lieu de Cuers, il manda quérir les principaux dudict lieu quy vollontairement luy depputèrent le Viguier et premier Consul avec présans pour le recognoistre ; mais tant s'en fault qu'il heust esgard à leur bonne vollonté, acompaignée d'une juste innocence, qu'au contraire aussitost il les fist pandre et estrangler sans forme ne figure de justice les arrachant par force et par viollance des bras de leurs mères, oultre le feu qu'il a faict mettre au chasteau et meubles de Carces et une infinité dautres ravaiges que ses trouppes ont commis au préjudice de la trefve, n'aiant jamais cessé d'opprimer les pouvres habitans dudict païs ; comme Vostre Magesté verra par ces Mullatiers, quy se vont getter à voz piedz pour commander la restitution de leur bestail, que Massés, commandant pour ledict Sieur dEspernon au lieu de Sainct Canat, leur a vollé, comme à plusieurs aultres, soubz la foy publicque. Et sur ce, Nous supplions le Créateur donner à Vostre Magesté,

Sire,

En très-parfaicte santé, très-long et très prospère vie.

A Aix le xxi[e] septembre 1595.

Voz très-humbles et très-hobéissans subjectz et serviteurs,

[1] Institut, Coll. Godefroy, T. 262, pièce 242. Le 21 septembre 1595.

les Gens tenent la Chambre ordonnée en temps de vaccations de Vostre Parlement de Provence.

D'ESTIENNE.

Au dos : Au Roy

### 6. — LE PARLEMENT DE PROVENCE AU ROI HENRI IV [1]

Sire,

Les frégates des Turcs, estans aux Isles dYeres, ont despuis quelques jours prins une tartane venant d'Italie, dans laquelle ilz ont treuvé plusieurs pacquets de lettres et aultres pappiers adressés au Roy dEspaigne, desquelz partie estans tumbés entre noz mains, nous avons estimé estre de nostre debvoir de les envoyer à Vostre Magesté par ce porteur, nous assurant quil y aura quelque chose importante [2] qui regarde vostre service et le bien de vostre estat. Sy nous en aprenons quelque chose davantage, nous ne manquerons poinct den donner advis à Vostre Magesté, la suppliant très-humblement, de vouloir promptement ouyr et despescher noz depputés parce que le délayement est préjudiciable à ceste province, en laquelle, nonobstant la trefve [3] Sire, on ne laisse poinct de courir et ravager.

Nous supplions Dieu donner à Vostre Magesté, très heureuse et longue vie.

A Aix le xxi[e] septembre 1595.

Voz très humbles et très obéissantz subjetz et serviteurs, les gens tenans la chambre ordonnée en temps de vaccations de vostre Cour de Parlement de Provence.

D'ESTIENNE.

### 7. — LETTRE DE LA COMTESSE DE SAUT AU ROY [4]

Sur lélection des Consuls d'Aix qui a esté telle que sa Majesté la pouvoit espérer. M[r]. de Les diguières escrit au Roy sur la négocia-

[1] Institut, Coll. Godefroy, T. 262, p. 244, du 25 septembre 1595.

[2] Il y avoit entr'autres des lettres interceptées contre les Cabales, trahisons et perfidies du duc d'Espernon en France, et ses intelligences avec les Espagnols par cabales en France.

[3] Cestoit le Duc d'Espernon qui fesoit ses courses et ravages en Provence.

[4] Institut, Coll. Godefroy. T. 262. Pièce 249. 28 octobre 1595 (original).

tion de Valence et de ce qui est nécessaire pour l'accommodement avec Mr. dEspernon.

Sire,

Je n'ay ozé importuner de mes lettres vostre Magesté que je n'eusse quelques nouvelles de Provence. Il y a trois jours que j'ay sceu lellection des Consulz de vostre ville d'Aix qui est telle, Sire, qu'elle estoit à souhaiter pour le bien de vostre service. Le sieur de Fabrègues, qui eust lhonneur d'estre depputé vers vostre Magesté sur la réduction de ladicte ville, est lung des quatre quy ont esté appellés en ladicte charge et duquel (comme aussi des autres) elle se peult prometre toute fidélité. Monsieur Desdiguières, Sire, escrit à Vostre Magesté, les lectres que ce porteur son confidant vous rendra de sa part. J'estime quelles vous informeront du succès de la négociation de Valence et de ce qui est nécessaire pour asseurer vostredict service et le repos de voz subjetz en ladicte province. Le temps de trois sepmaines, que vostre Majesté avoit prescris pour déterminer ces affaires selon vos intentions, sont espirés sans effet au moings sortables a icelles ; si bien quil reste pour les accomplir que voz bons serviteurs soient esclarcis et munis de nouveau de vostre dernière volonté *contre le sieur d'Espernon ;* aultrement la longueur, Sire, luydonrra moyen de sy opposer plus obstinément, et dadvancer l'entière perte quil a conjurée de vos pauvres subjetz. Je suplie très-humblement vostre Majesté dy vouloir faire considération et de ne s'offencer de la liberté que je me donne en cest endroit, qui ne vient que du zelle que jay à son service, pour, lequel je ne craindray jamais destre blamée et de sacrifier librement la vie,

Sire,

De vostre très humble et très obéissante sujecte et servante.

Chrestienne Daguerre.

De Paris, ce XXVIIIe doctobre 1595.

Au dos : Au Roy.

(*A suivre*).

## Gruem

A propos du compte rendu du livre de M. Lindström, l'*Analogie dans la déclinaison des substantifs latins en Gaule*, que j'ai fait paraître dans cette revue, même tome, p. 286 et suiv., M. Gröber m'a écrit que je lui attribuais à tort, après M. Lindström, l'opinion que l'*ū* de *grūem* fût « ein *u* mit langer Quantität ». C'est, dit-il, une erreur qui ne doit être imputée qu'à l'inattention de ses lecteurs et non pas à lui-même. Il me renvoie à ce sujet à la note qu'il a insérée dans l'*Archiv de Wölfflin*, tome VIII, p. 451, où je reconnaîtrai que l'opinion à laquelle je suis arrivé est la même que la sienne. Il termine en me priant de vouloir bien rectifier ici mon erreur, sans quoi il se verrait obligé de protester dans sa Revue.

Je juge comme M. Gröber que l'inexactitude en pareille matière doit être relevée, et je me suis empressé de lui répondre que je me ferais un devoir de lui accorder la rectification qui lui était due. N'imaginant pas que M. Lindström pût citer M. Gröber sans l'avoir lu ou pût l'avoir lu sans le comprendre, j'avais critiqué, sans les vérifier dans le travail de M. Gröber, les opinions que M. Lindström adoptait en les lui attribuant. D'ailleurs la bibliotèque de Montpellier, qui ne saurait comparer que sa pauvreté à la richesse de celle de Strasbourg, ne possède pas le *Wölfflins Archiv*, et il m'avait été impossible de m'i reporter.

Reprendre la question dans la même incertitude serait un non sens; c'est donc le texte sous les yeux que j'i reviens aujourdui. La note à laquelle M. Gröber me renvoie (t. VIII, p. 451) est de 1893 tandis que les articles sur *dies* et *gruem* (t. II) sont de 1885, et celui sur *puel'cellus* (t. IV) de 1887. On pourrait s'expliquer dans une certaine mesure que M. Lindström ayant à parler des mots *puellicella*, *diem* et *gruem*, ait simplement consulté ce que l'auteur en a dit et que la petite note parue postérieurement lui ait échappé.

Dans cette note, répondant à une critique de M. Schuchardt, il prétend qu'il a employé les signes ˘ et ¯ « um die aus dem Verhalten der latein. Vokale im Romanischen erschliessbare *Qualität* der latein. Vokale (Offenheit und Geschlossenheit) anzugeben ». Ce sistème en vaut un autre ; seulement il eût été bon de l'expliquer dans l'introduction du travail et non pas dans une note publiée plusieurs années après. M. Gröber renvoie il est vrai à son introduction (t. I, p. 218 et 222) où il parle en effet de la *quantité* et de la *qualité* des voyelles du latin vulgaire placées devant une ou plusieurs consonnes. Mais il faut reconnaître d'abord que dans ces deux passages il ne s'exprime pas à ce sujet comme en 1893, et d'autre part que dans aucun des

trois passages il n'est question du seul point qui nous occupe, la nature d'une voyelle tonique placée immédiatement devant une autre voyelle dans un paroxiton. Il semble qu'il va traiter ce sujet à la page 221 du tome I, mais il n'en est rien. Il est donc nécessaire si l'on veut connaître son opinion sur les mots *dies*, *gruem*, etc., de se reporter aux articles qu'il a consacrés à ces mots mêmes ; en effet il s'i exprime nettement.

On lit t. II, p. 101 : « *dīes* nicht *dĭes*... ; die metrische Regel über die Quantität des Vokals vor Vokal hat in der Volkssprache keine Geltung bei Paroxytonis mit etymologisch langem *i* und *u* ». Suit une explication tendant à montrer qu'il ne faut pas voir là une « romanische Dehnung », mais la conservation populaire de la quantité primitive. T. II, p. 441 : « *grūem*.... ; rom. *u* erfordert lat. *ū*. Vgl. Archiv II 101 dīes ». Il n'est pas question là de *qualité*, mais seulement de *quantité*.

Si l'on se demandait pourquoi plus loin M. Gröber écrit *vĭa* et *tŭus*, bien qu'en français dialectal l'un ait donné *vie* et l'autre lorsqu'il est tonique *tŭ*$^{n}$ (avec *ŭ* nasal ; *lu tŭ*$^{n}$ = [*il*]*lum túum*), on trouverait la réponse dans la frase rapportée plus aut: c'est que dans ces deux mots l'*i* et l'*u* étaient étimologiquement brefs. Maleureusement dans *dies* et *gruem* qui font l'objet de cette discussion, l'*i* et l'*u* sont étimologiquement brefs, l'ont toujours été et n'ont jamais subi ni abrégement ni allongement.

J'avais aussi critiqué l'assimilation que fait M. Gröber de *puellum* a vec *gruem*. Voici ses paroles à ce sujet: « Wie die Volkssprache in *grūem grūs* (s. Arch. II, 441), *fūi fūissem* u. dgl. *ū* sprach, so auch in *pūéllus* » (Archiv, IV, 451).

Il semble résulter de ces faits que M. Gröber est arrivé aujourdui à l'opinion que j'exposais il i a quelques mois, mais qu'à l'époque où il a publié ses « vulgärlateinische substrate » il en professait une très différente, et que c'est en toute justice et en toute exactitude que M. Lindström la lui a attribuée et que je l'ai critiquée.

Maurice GRAMMONT

# BIBLIOGRAPHIE

I. — G. Frisoni, **Grammatica ed esercizi pratici della lingua portoghese-brasiliana**. Milano, U. Hœpli, 1898, 31.

La plupart des manuels destinés à l'étude des langues sont trop longs, quoique présentant à côté de développements inutiles des lacunes regrettables, et construits sur un plan peu pratique et fastidieux. Celui de M. Frisoni n'échappe pas à ces reproches généraux, tout en possédant certaines qualités qui le recommandent à l'attention.

Relever des défauts qui ne sont pas particuliers à un livre, signaler des qualités qui lui sont propres, nous paraît constituer un enseignement profitable : c'est ce qui nous détermine à entrer ici dans quelques détails.

Cet ouvrage a 280 pages ; c'est beaucoup trop : il gagnerait à être réduit de moitié. Un traité de ce genre ne peut pas avoir la prétention d'enseigner une langue de fond en comble. Il doit simplement en fournir sous une forme nette et précise les principaux éléments et mettre celui qui en a fait usage en état de soutenir une conversation très simple et de lire sans difficulté un texte facile. Il apprendra le reste en parlant et en lisant. Il faut donc que le livre soit assez court pour qu'après une première étude on puisse le relire d'une traite, et refaire ce travail jusqu'à ce qu'on le possède entièrement. Lorsqu'un manuel est trop long, il disperse l'attention sans profit, il rebute et si l'on a le courage d'aller jusqu'au bout, on n'a pas celui de recommencer. Il eût été souvent facile à M. Frisoni d'abréger. Dans chaque leçon il i a des doubles emplois ; ainsi dans la leçon XIII « les degrés de comparaison », pour n'en citer qu'une, apres 11 petites frases servant d'exemples et qui en somme suffiraient, l'auteur donne une version, c'est-à-dire une série de frases en portugais, puis un tème, c'est-à-dire une série de frases en italien, enfin une « conversation », le tout sur le même sujet et sans qu'aucun de ces exercices en apprenne plus que le premier.

C'est une idée très généralement reçue, bien qu'elle soit fausse, à moins qu'elle ne soit si tenace que parce qu'elle est fausse, que pour apprendre une langue il faut faire beaucoup de tèmes. L'enfant qui apprend à parler avec sa mère ne fait pas de tèmes : il remarque simplement qu'elle exprime telle idée par tels mots prononcés et

construits de telle manière. Quand il veut exprimer la même idée, il répète ce qu'il a entendu, peut-être d'une manière inexacte pour commencer, mais petit à petit la formule correcte se fixe dans sa mémoire. Quand un enfant, outre la langue de sa mère, en apprend une autre avec une gouvernante ou une bonne, traduit-il la langue de l'une en celle de l'autre? Nullement; dans les deux cas il retient et répète ce qu'il a entendu.

Un tème est un exercice qui consiste, après s'être bourré la mémoire de règles souvent inintelligentes, à chercher des mots dans un dictionnaire et lorsqu'on les a trouvés à se rappeler certaines recettes pour les ranger dans tel ordre plutôt que dans tel autre, travail de marquetterie qui a pour effet de rapprocher des mots qui jurent l'un à côté de l'autre et de donner naissance à un produit informe, fût-il correct, qu'un indigène ne comprendrait pas, acrobatie cérébrale qui épuise ceux qui la pratiquent. Un français d'intelligence moyenne peut faire pendant quarante ans des tèmes allemands, par exemple [1], sans parvenir à être capable d'écrire une lettre de deux pages qui soit de l'allemand ou de converser pendant un quart d'eure avec un allemand. Nous irons plus loin, car la question touche à tant d'intérêts qu'elle vaut la peine qu'on i insiste. Il entre tous les ans dans nos établissements d'enseignement secondaire quantité d'enfants qui lisent couramment l'allemand et le parlent d'une façon aisée et correcte, pour avoir conversé avec une gouvernante. Ils apprennent des règles par cœur, font des tèmes et des versions pendant six ou uit ans et arrivent au baccalauréat ne sachant plus du tout l'allemand, ayant corrompu leur prononciation pour l'avoir mal entretenue, ayant perdu l'usage du mot propre pour avoir trop cherché dans des dictionnaires, ayant oublié la construction pour en avoir appris les règles. Mais, diront quelques-uns, il est un fait bien connu, c'est que plus on sait de langues plus il est aisé d'en apprendre et cette facilité vient évidemment de la comparaison que l'on fait entre les langues que l'on sait déjà et celle qu'on étudie ; or le tème fournit les éléments d'une comparaison. Argument spécieux, mais faux. D'abord il n'est pas vrai que la connaissance d'une langue simplifie toujours l'étude d'une autre. Il n'est pas plus facile d'apprendre l'arabe à un français qui sait l'allemand qu'à un français qui l'ignore; mais l'étude du suédois ne sera plus qu'un jeu pour un français connaissant l'allemand et une grosse difficulté pour un autre. C'est surtout dans le vocabulaire que consiste la ressemblance de certaines langues ; leur sintaxe est le plus souvent très différente. La compa-

[1] Nous prenons cet exemple de l'allemand parce que c'est celui que nous avons eu le plus fréquemment l'occasion d'observer.

raison vraiment utile est celle qui se fait d'elle-même et naturellement ; le cerveau est un admirable classificateur qui s'entend à merveille à réunir et à associer, sans qu'on l'i pousse, les élements dont le rapprochement doit faciliter sa tâche. Le tème enseignant simplement que lorsqu'on agit de telle manière dans la langue que l'on sait il faut agir de telle autre dans celle qu'on apprend, la comparaison dont il fournit les éléments est purement négative et sans profit.

Arrivons à l'emploi des manuels : ils sont destinés surtout à ceux qui ne sont plus des enfants, possèdent une certaine instruction et n'ont pas l'avantage de pouvoir entendre parler la langue qu'ils veulent apprendre, soit qu'ils ne puissent pas aller dans le pays où elle vit, soit qu'il s'agisse d'une langue morte. Le manuel doit leur fournir, comme nous le disions tout à l'eure, les premiers éléments, non par des indications vagues qui resteraient sans utilité, mais des notions très précises et suffisantes pour leur faire comprendre la nature particulière de cette langue, son allure générale, son mécanisme, et avec cela, dans des exemples choisis abilement et métodiquement, un vocabulaire courant suffisamment riche, quoique bref, pour permettre de commencer à converser sans difficulté et à lire *sans dictionnaire*.

Nous pensons donc que M. Frisoni aurait gardé la juste mesure s'il avait donné un seul exercice après chaque leçon, en faisant alterner la version et la conversation. Cette dernière doit être composée de frases très simples et réellement usuelles, non pas de ces frases ridicules qui n'ont jamais été prononcées par personne, telles qu'on les rencontre dans la plupart des manuels. En face il doit i avoir la traduction italienne pour que le lecteur puisse voir immédiatement, s'il en éprouve le besoin, à quoi correspondent en italien les locutions courantes qu'il rencontre en portugais. La version ne doit pas être accompagnée d'une traduction, et l'étudiant ne doit jamais la traduire par écrit. Ecrire la traduction italienne d'un texte portugais, c'est faire non un exercice de portugais, mais un exercice d'italien. On doit lire la version en s'attachant à la comprendre nettement et passer. Pas de dictionnaire ; le manuel doit fournir au-dessous de chaque exercice la signification de tous les mots nouveaux qu'il contient. Quand un mot déjà vu se présente de rechef, on ne doit pas donner, comme le fait quelque fois M. Frisoni, sa traduction entre parentèses, ce qui supprime l'effort et par conséquent le profit ; les deux premières fois qu'un mot reparaît il convient de renvoyer par un chiffre à la page où le sens en a été indiqué ; puis ne plus s'en occuper : il doit être acquis. Il est nécessaire qu'il en soit ainsi d'un bout à l'autre du traité. M. Frisoni commence bien à peu près de cette manière, mais dès la 8e leçon, p. 29, il abandonne cette métode pour recommander son dictionnaire : mauvais sistème. Le dictionnaire ne doit

entrer en jeu qu'une fois l'étude du manuel terminée, comme moyen de vérification pour un mot sur lequel on a des doutes, pour trouver un mot que l'on a oublié ou faire connaissance avec un mot nouveau.

Nous avons dit en commençant que bien que ce livre fût trop long il présentait parfois des lacunes regrettables. En voici un exemple frappant. Celui qui étudie une langue ne doit jamais en lire un seul mot sans lui donner, soit mentalement, soit à aute voix, sa prononciation exacte, de préférence à aute voix pour abituer l'oreille qui deviendra vite un précieux auxiliaire. Il faut pour cela que le manuel débute par un chapitre très net et absolument complet sur la prononciation. Celui de M. Frisoni n'est pas complet et si l'on s'i reporte lorsqu'on a des doutes il ne fournit pas les moyens de les lever. Il nous dit p. 3 que la diftongue *ou* se prononce « in molte voci come *oi* italiano » ; suit une liste d'exemples dans lesquels *ou* se prononce *oi* ; mals on ne trouve pas la moindre indication sur ceux dans lesquels *ou* se prononce autrement. Nous lisons p. 2 : « In alcuni vocaboli, generalmente monosillabi, il dittongo nasale *ão* si pronuncia quasi come *am*, es. *pão* (pane) pron. *pam* ; *mão* (mano) pron. *mam* ; *cão* (cane) pron. *cam*, e cosl le finali dei verbi in *ão* che appunto con ortografia moderna scrivonsi anche *am* ». Il fallait donner toute la liste des mots isolés dans lesquels *ão* se prononce *am*, afin que le lecteur fût fixé. Enfin on chercherait en vain quelques observations précises sur la place et la prononciation de l'accent tonique. Chacun sait pourtant que c'est une des choses les plus indispensables et qu'un mot où on le déplace devient souvent un monstre inintelligible.

L'auteur fait parfois appel à la grammaire comparée pour faciliter l'étude de certaines règles compliquées : nous ne saurions trop l'en louer. Ainsi les noms en *ão* font leur pluriel de trois manières différentes. Il n'est pas possible par le portugais seul de reconnaître à laquelle de ces trois catégories un mot donné de cette classe peut bien appartenir. La comparaison avec l'italien et l'espagnol renseigne immédiatement et simplifie les choses, loin de les embrouiller (leçon XII, p. 40 et suiv.).

Nous signalerons en terminant parmi les mieux réussies les leçons sur le verbe et les verbes irréguliers, et comme particulièrement utiles le chapitre des idiotismes composés avec *estar*, *haver* et *ter*, p. 130 et suiv., la leçon d'idiotismes que l'on trouve à la p. 234, la liste des omonimes et mots faciles à confondre entre eux p. 236 et suiv., et celle des abréviations les plus usitées en portugais, p. 239.

Le manuel se termine par 22 pages de morceaux de lecture faciles et amusants, p. 242-264, et 12 pages de lettres sur sujets courants, p. 264-276.

II. — E. Paroli, **Grammatica teorico-pratica della lingua svedese**, Milano, U. Hoepli, 1898, 3 l.

M. Pàroli est un novateur. Les sentiers battus lui déplaisent et il les évite parce qu'ils ne mènent pas au but. « Il metodo *teorico*, l'antico, ricalcato sui sistemi delle grammatiche che servirono ad apprendere il latino ed il greco ai nostri padri, riesce noioso, pesante alla gioventù, e difficilmente conduce a far parlare la lingua che esso si assume d'insegnare ». Il trouve d'autres défauts à la métode purement *pratique* et croit rencontrer la vraie voie dans une combinaison de l'une avec l'autre. C'est pourquoi sa grammaire est intitulée *teoricopratica*.

La plupart de ses innovations ne peuvent être qu'approuvées et il en résulte que dans son livre, bien qu'il subsiste quelques défauts, les qualités l'emportent notablement. Avec un remaniement peu considérable, ce manuel deviendrait excellent.

Voici sur quoi devraient particulièrement porter, à notre avis, les efforts de M. Pàroli dans une seconde édition. D'abord raccourcir l'ouvrage de moitié (il contient 290 pages). Il i a dans chaque leçon deux exercices, une version et un tème; supprimer tous les tèmes. Remplacer toutes les deux leçons la version par une conversation; seuls les exercices de ce genre initient aux locutions vraiment courantes, à la langue vraiment usuelle et parlée. Réduire de moitié tous les exercices, qui sont beaucoup trop longs.

Ces réserves faites, nous n'avons guère que des éloges à adresser à l'auteur.

L'ouvrage débute par une bonne leçon sur la prononciation des lettres, l'accent, le timbre et la longueur des voyelles. Elle est suivie d'un bon résumé en 24 pages de toute la grammaire, qui met au courant de la langue d'une manière générale et prépare à tout ce qui va suivre. Une fois ces premiers éléments fixés, l'auteur prend les différentes questions en détail et les expose avec netteté. Bonne leçon sur la formation des adjectifs, p. 60-61. Tous les exercices sont suivis d'un petit vocabulaire des mots nouveaux qui écarte l'emploi néfaste du dictionnaire. Quand l'étude d'une même partie du discours demande plusieurs leçons, l'auteur ne les donne pas à la suite l'une de l'autre. Il les sépare par d'autres questions, comprenant qu'un manuel doit être le moins ennuyeux possible et qu'il est fastidieux de se traîner indéfiniment sur le même sujet, de ne pas sentir qu'on avance et d'étudier quarante pages sur les noms avant de savoir si la langue possède un verbe. La même fatigue ne se fait pas sentir si l'on aborde un long chapitre en plusieurs fois et l'introduction de notions différentes dans l'intervalle est comme une clairière au milieu d'une immense forêt, comme une oasis au milieu du désert, c'est un repos, un regain d'intérêt et de courage.

Le livre se termine par un *appendice* sur la conjugaison des verbes forts, répertoire commode et indispensable, et par 12 pages de textes en prose et en vers.

Maurice GRAMMONT.

**Geschichte der neuern französischen Litteratur** (XVI. — XIX. *Iahrhundert*). Ein Handbuch von Heinrich Morf. — *Erstes Buch*: *das Zeittalter der Renaissance*. Strassburg, Trübner, 1898, p. 8°, X — 246 p.

Nous ne pouvons insister longuement ici sur un manuel, écrit en allemand, de l'histoire de la littérature française. Mais nous nous en voudrions de ne pas le signaler quand, sous une forme modeste, il résume de longues recherches et témoigne d'une connaissance directe et profonde de notre littérature. Si, en effet, le savant professeur de Zurich, M. Henri Morf, connaît tous les travaux antérieurs, il ne se contente pas de les mettre à profit et de donner aux étudiants de langue allemande une très utile compilation; à ce que lui ont fourni ses devanciers il ajoute aussi son contingent de faits nouveaux et de remarques originales; à tout instant une citation caractéristique, un jugement intéressant, un mot expressif montrent que l'auteur a vécu dans la familiarité de nos écrivains.

Le manuel de M. Morf formera quatre volumes, consacrés chacun à l'histoire littéraire d'un siècle. Celui qui vient de paraître expose l'histoire de la littérature française au temps de la Renaissance.

Eugène RIGAL.

# CHRONIQUE

*Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts*

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

## PROGRAMME

DU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE PARIS ET DES DÉPARTEMENTS

Qui se tiendra à Toulouse en 1899.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

1° Déterminer les systèmes suivis dans les différentes provinces pour le changement du millésime de l'année de l'ère chrétienne; s'attacher à l'examen des séries d'actes émanés d'une même chancellerie ou d'une même juridiction. Indiquer autant que possible l'époque à laquelle chaque usage a disparu.

2° Signaler les actes apocryphes conservés dans les archives publiques et particulières. A quelle date et pour quels motifs les fraudes de ce genre ont-elles été commises ?

3° Indiquer les manuscrits exécutés au moyen âge dans un établissement ou dans un groupe d'établissements du Sud-Ouest de la France. Rechercher les particularités d'écriture et d'enluminure qui caractérisent ces manuscrits.

4° Etablir la chronologie des fonctionnaires ou dignitaires civils ou ecclésiastiques, dont il n'existe pas de listes suffisamment exactes.

Dans ces études, on devrait se préoccuper de l'utilité des listes pour fixer la chronologie des documents dépourvus de date et pour identifier les personnages qui sont simplement indiqués dans les documents par le titre de leurs fonctions. Pour ces recherches, il est recommandé de tenir compte des documents financiers et des lettres de notification adressées aux cours supérieures.

5° Signaler, dans les archives et bibliothèques, les pièces manuscrites ou les imprimés rares qui contiennent des textes inédits ou peu connus de chartes de communes ou de coutumes.

Communiquer, s'il y a lieu, des reproductions photographiques. Mettre, dans tous les cas, à la disposition du Comité une copie du document, collationnée et toute préparée pour l'impression, selon les règles qui ont été prescrites aux correspondants, avec une courte note indiquant la date certaine ou probable du document, les circonstances dans lesquelles il a été rédigé, celles des dispositions qui s'écartent du droit consigné dans les textes analogues de la même région, les noms modernes et la situation des localités mentionnées, etc.

6° Etudier l'administration communale sous l'ancien régime, à l'aide des registres de délibérations et des comptes communaux. Définir les fonctions des officiers municipaux et déterminer la durée de ces fonctions, le traitement qui y était attaché, le mode d'élection.

7° Indiquer les collections particulières renfermant des correspondances ou des documents relatifs à l'histoire politique, administrative, diplomatique ou militaire de la France.

8° Indiquer les mesures qui ont pu être prises dans certains départements pour assurer les conservation des minutes notariales et en faciliter les communications demandées en vue des travaux historiques.

9° Rechercher à quelle époque, selon les lieux, les idiomes vulgaires se sont substitués au latin dans la rédaction des documents administratifs.

Dépouiller systématiquement les fonds d'archives appartenant à une localité ou à une circonscription nettement limitée, dans

lesquels on peut constater la substitution de la langue vulgaire au latin, comme comptes administratifs, actes et sentences judiciaires, délibérations municipales, minutes notariales ou autres documents officiels. Etablir à quelle date la substitution s'est opérée dans ces diverses catégories de pièces. Distinguer aussi entre l'emploi de l'idiome local et celui du français, et fixer à quelle date le second a remplacé le premier. Dans les territoires qui ont appartenu successivement à des Etats différents, indiquer la corrélation ou l'absence de corrélation entre les idiomes employés et les régimes politiques.

10° Etudier quels ont été les noms de baptême usités suivant les époques dans une localité ou dans une région ; en donner, autant que possible, la forme exacte ; rechercher quelles peuvent avoir été l'origine et la cause de la vogue plus ou moins longue de ces différents noms.

Dépouiller les registres paroissiaux, les minutes des notaires, les registres des municipalités, les actes d'assemblée, les cadastres, ou tout autre fonds d'archives suffisamment abondant, en établissant, pour chaque époque, la proportion numérique des divers noms, celle des noms simples, doubles et multiples, celle des noms empruntés au patron de la paroisse, aux autres saints du diocèse, au pays lui-même, aux familles princières ou seigneuriales de la région, aux courants d'opinion politique, aux modes littéraires, aux souvenirs patriotiques. Rechercher dans quelle proportion ont été suivis, selon les époques, les divers usages consistant à donner à l'enfant le nom du parrain ou celui de la marraine, celui d'un ascendant, etc. Pour les noms particuliers à une région et peu connus ailleurs, indiquer exactement les formes en langue vulgaire et en latin. Pour les noms pris en dehors de la région, indiquer les différentes modifications de forme et chercher l'origine.

11° Signaler les travaux qui ont été ou peuvent être faits sur les registres paroissiaux antérieurs à l'établissement des registres de l'état civil ; indiquer les mesures prises pour leur conservation et le parti qu'on en peut tirer pour l'histoire des familles ou des pays, pour la statistique et pour les autres questions économiques.

On pourrait prendre comme type la publication qui est en cours des registres paroissiaux de trois diocèses bretons.

12° Signaler les plus anciennes lettres d'anoblissement authentiques remontant au XIV° siècle.

13° Étudier les origines et l'histoire des anciens ateliers typographiques en France.

Faire connaître les pièces d'archives, mentions historiques ou anciens imprimés qui peuvent jeter un jour nouveau sur la date

de l'établissement de l'imprimerie dans chaque ville de France, sur les migrations des premiers typographes et sur les productions sorties de chaque atelier.

14° Rechercher les documents relatifs à l'histoire des anciennes bibliothèques.

15° Chercher dans les registres de délibérations communales et dans les comptes communaux les mentions de dépenses relatives à l'instruction publique. Matières et objet de l'enseignement. Méthodes employées.

16° Étudier l'action des humanistes dans les provinces du Sud-Ouest de la France au XV^e^ et au XVI^e^ siècle.

17° Recueillir les renseignements qui peuvent jeter de la lumière sur l'état du théâtre et sur la vie des comédiens en province depuis la Renaissance.

18° Étudier comment et sous quelles formes les nouvelles politiques et autres, de la France et de l'étranger, se répandaient dans les différentes parties du royaume avant la fin du XVII^e^ siècle.

19° Indiquer quel a été le sort des archives de l'ancienne intendance de Languedoc et de celle de Montauban, de manière à en reconstituer l'ensemble et à montrer quelles ressources ce qui en reste a pu fournir et surtout pourrait fournir actuellement pour l'histoire de l'administration locale et des rapports de cette administration avec le pouvoir royal ou avec les ministres.

20° Rechercher, d'après un ou plusieurs exemples particuliers, comment furent organisées et comment fonctionnèrent les assemblées municipales établies conformément à l'édit de juin 1787.

21° Étudier les délibérations d'une ou de plusieurs municipalités rurales pendant la Révolution, en mettant particulièrement en lumière ce qui intéresse l'histoire générale.

22° Etudier, dans un département, dans un district ou dans une commune, le fonctionnement du gouvernement révolutionnaire institué par la loi du 14 frimaire an II.

23° Rechercher, d'après les documents des archives départementales et communales, quelle fut la contribution des départements et des communes du midi pyrénéen à la défense nationale pendant la Révolution.

### SECTION D'ARCHÉOLOGIE

#### *1. — Archéologie préromaine*

1° Faire, pour chaque département, un relevé des sépultures préromaines en les divisant en deux catégories : sépultures par inhumation, sépultures par incinération.

Étudier particulièrement cette question pour la région du Sud-Ouest, en se référant, comme point de comparaison, à un mémoire sur les sépultures du Gard publié dans le ***Bulletin archéologique*** de 1898.

2° Signaler dans chaque arrondissement les monnaies gauloises qu'on y recueille dispersées isolément sur le sol.

3° Étudier les monnaies dites *à la Croix* (imitations de Rhoda) ; dresser le relevé des trouvailles qui en ont été faites ; déterminer les régions où ce type a été imité et en classer les variétés et les dégénérescencas ; préciser les limites géographiques extrêmes de ces imitations en Gaule.

4° A-t-on trouvé des monnaies d'or gauloises dans la région comprise entre les Cévennes, les Pyrénées et l'Océan ? Dresser le relevé de ces découvertes et le catalogue de ces monnaies.

5° Étudier les monnaies ibériques qu'on trouve au Nord des Pyrénées et dans la Narbonnaise, tant celles qui y ont été frappées que celles qui y ont été importées par le commerce.

### *II. — Archéologie romaine*

6° Étudier les divinités pyrénéennes d'après les monuments figurés et les monuments épigraphiques. Signaler ceux de ces monuments qui seraient encore inédits.

7° Signaler en France et dans l'Afrique française les mosaïques antiques ou du moyen âge non relevées jusqu'à cette heure et dont on possède soit les originaux, soit d'anciens dessins.

On conserve dans les musées de province des mosaïques ou fragments de mosaïques qui n'ont pas encore été signalés ou publiés. Leur description, accompagnée de dessins ou de reproductions photographiques, peut avoir un réel intérêt scientifique.

8° Rechercher les centres de fabrication de la céramique dans la Gaule et dans l'Afrique ancienne ; voir si les anciens établissements de potiers n'ont pas survécu à l'époque antique et persisté à travers le moyen âge.

Dresser la liste des noms de potiers inscrits sur les vases ou fragments de vases, lampes et statuettes, conservés soit dans les musées, soit dans les collections privées.

9° Étudier les pierres gravées inédites qui se trouvent, en France, dans les musées, les trésors d'églises ou les collections particulières. En faire connaître les sujets, les inscriptions, les dimensions et la matière. Comprendre dans ces relevés les pâtes de verre antique, qui étaient des reproductions des pierres gravées. Étendre cette recherche au moyen âge et à la Renaissance.

Cette étude devra être accompagnée des empreintes des pierres gravées, de préférence à des dessins ou à des images quelconques.

10° Signaler les fouilles ou découvertes récentes dans la région du Sud-Ouest.

### *III. — Archéologie du moyen âge*

11° Signaler, par département, les sources ou les fontaines qui ont été au moyen âge ou sont encore de nos jours un objet de dévotion ou un lieu de pèlerinage. Indiquer le saint sous le vocable duquel elles sont placées, les jours et les cérémonies du culte qui s'y pratique, etc. Mentionner les monnaies et autres *ex voto* qui ont pu y être recueillis à diverses époques. Examiner si ces coutumes pieuses ne sont pas des survivances antiques.

12° Étudier les monnaies féodales du sud-ouest de la France, surtout à l'aide des documents d'archives ; faire connaître ces documents qui seraient inédits et les commenter.

13° Étudier et décrire les poids des villes du Midi de la France au moyen âge ; rechercher ceux de ces monuments qui ne seraient pas encore déposés dans des musées.

14° Étudier et rechercher les jetons frappés pour les États du Languedoc.

15° Dresser la liste, avec plans et dessins à l'appui, des édifices chrétiens et des monuments sculptés d'une province ou d'un département réputés antérieurs à la période romaine.

16° Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane, en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

Cette question, pour la traiter dans son ensemble, suppose une connaissance générale des monuments de la France, qui ne peut s'acquérir que par de longues études et de nombreux voyages. Aussi n'est-ce point ainsi que le Comité comprend. Ce qu'il désire, c'est provoquer des monographies embrassant une circonscription donnée, par exemple un département, un diocèse, un arrondissement, et dans lesquelles on passerait en revue les principaux monuments compris dans cette circonscription, non pas en donnant une description détaillée de chacun d'eux, mais en cherchant à dégager les éléments caractéristiques qui les distinguent et qui leur donnent un air de famille. Ainsi, on s'attacherait à reconnaître quel est le plan le plus fréquemment adopté dans la région ; de quelle façon la nef est habituellement couverte (charpente apparente, voûte en berceau plein cintre ou brisé, croisées d'ogives, coupoles); comment les bas côtés sont

construits, s'ils sont ou non surmontés de tribunes, s'il y a des fenêtres éclairant directement la nef, ou si le jour n'entre dans l'église que par les fenêtres des bas côtés ; quelle est la forme et la position des clochers ; quelle est la nature des matériaux employés ; enfin, s'il y a un style d'ornementation particulier, si certains détails d'ornement sont employés d'une façon caractéristique et constante, etc.

17° Rechercher, dans chaque département ou arrondissement, les monuments de l'architecture militaire en France aux diverses époques du moyen âge. Signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date. Accompagner les communications de ce genre de dessins et de plans.

18° Signaler, dans chaque région de la France, les centres de fabrication de l'orfèvrerie pendant le moyen âge. Indiquer les caractères et tout spécialement les marques et poinçons qui permettent d'en distinguer les produits.

Il existe encore dans un grand nombre d'églises, principalement dans le Centre et le Midi, des reliques, des croix et autres objets d'orfèvrerie qui n'ont pas encore été étudiés convenablement, qui bien souvent même n'ont jamais été signalés à l'attention des archéologues. Il convient de rechercher ces objets, d'en dresser des listes raisonnées, d'en retracer l'histoire, de découvrir où ils ont été fabriqués, et, en les rapprochant les uns des autres, de reconnaître les caractères propres aux différents centres de production artistique au moyen âge.

19° Recueillir des documents écrits ou figurés intéressant l'histoire du costume dans une région déterminée.

Au moyen âge, il y avait dans beaucoup de provinces des usages spéciaux qui influaient sur les modes. Ce sont ces particularités locales qu'on n'a guère étudiées jusqu'ici. Il serait intéressant d'en rechercher la trace sur les monuments.

20° Signaler les carrelages de terre vernissée, les documents relatifs à leur fabrication et fournir des calques des sujets représentés.

### *IV. — Archéologie orientale et hébraïque*

21° Rechercher les épitaphes, inscriptions de synagogues, graffites en langue et en écriture hébraïques qui n'ont pas encore été signalés ou ont été imparfaitement publiés jusqu'à présent.

22° Signaler et décrire les objets et monuments orientaux, égyptiens, assyriens, etc., qui se trouvent dans les musées publics et dans les collections privées de la région du sud-ouest ; faire l'histoire et, s'il se peut, le catalogue du beau musée égyptien de Toulouse.

SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

1° De la classification des phénomènes sociaux.

2° Des effets sociaux du baccalauréat.

3° Le régime dotal, ses avantages et ses inconvénients ; les régions où il prévaut et les modifications qu'il pourrait comporter.

4° Y a-t-il lieu de modifier les dispositions du Code civil et des lois fiscales qui gênent la liberté de la composition des lots dans les partages ?

5° Étudier, en elle-même et dans les applications législatives et pratiques qui en ont été faites en France et à l'étranger, la question du *warrantage* des récoltes.

6° Exposer dans quelle mesure et sous quelles conditions il est permis, en France et à l'étranger, d'employer les fonds et la fortune personnelle des caisses d'épargne à la construction d'habitations à bon marché.

7° Exposer l'étendue des pouvoirs exercés, dans le Languedoc, par l'intendant de justice, police et finances, notamment en ce qui concernait ses rapports avec les États de la province.

8° Étudier l'état de la population, les naissances, les mariages, les divorces et les migrations dans une commune de France, pendant la période révolutionnaire (1789 à 1801).

9° Rechercher, dans une région de la France, quel a été, depuis le XV^e^ siècle, l'effort de la population rurale pour acquérir la terre.

10° Étudier, dans une ville ou dans une commune, les changements survenus dans les taux des salaires d'une certaine branche du commerce ou de l'industrie depuis 1850.

11° Quelles sont les charges comparées de la fortune mobilière et de la fortune immobilière en France ?

12° De l'influence que certains impôts peuvent exercer sur le développement de la population.

13° Étudier, d'après un exemple particulier, le fonctionnement d'une administration de district dans le midi de la France (1790-1795).

14° Esquisser l'histoire d'une école centrale, d'un lycée ou d'un collège communal.

15° Retracer, au point de vue économique et juridique, l'histoire d'une exploitation minière dans l'ancienne France.

16° Étudier le commerce des métaux précieux et la circulation métallique à une époque précise ou dans une région déterminée de la France, avant 1789.

SECTION DES SCIENCES

1° Des gisements de phosphate de chaux. Fossiles que l'on y trouve.

2° Minéraux que l'on rencontre dans la région pyrénéenne. Examen spécial des gisements de ces minéraux.

3° Étude des sources thermales françaises.

4° Du mode de remplissage des cavernes.

5° Régime des cours d'eau. Inondations ; alluvions.

6° Recherche de documents anciens sur les observations météorologiques en France et sur les variations des cultures.

7° Agriculture dans le sud-ouest de la France.

8° Répartition des Salmonidés dans le bassin de la Garonne.

9° Monographies relatives à la faune et à la flore des lacs français.

10° Faune et flore des eaux souteraines.

11° A quelles altitudes sont ou peuvent être portées, dans les Pyrénées et le massif central, les cultures d'arbres fruitiers, de prairies artificielles, de céréales et de plantes herbacées alimentaires ?

12° Photographie des parties invisibles du spectre. Résultats obtenus et propositions de méthodes nouvelles.

13° De l'action des différents rayons du spectre sur les plaques photographiques sensibles. Phothographie orthochromatique. Plaques jouissant de sensibilité comparable à celle de l'œil.

14° Recherches relatives à l'optique photographique et aux obturateurs.

15° Recherches sur la préparation d'une surface photographique ayant la finesse de grain de préparations anciennes (collodion ou albumine) et les qualités d'emploi des préparations actuelles au gélatinobromure d'argent.

16° Étude des réactions chimiques et physiques concernant l'impression, le développement, le virage ou le fixage des épreuves négatives et positives. Influence de la température sur la sensibilité des plaques photographiques, leur conservation et le développement de l'image.

17° Études astronomiques et météorologiques par la photographie.

18° Recherches sur les méthodes microphotographiques ; applications notamment aux études histologiques et médicales.

19° Perfectionnements à apporter aux méthodes stéréoscopiques.

20° Les sanatoria d'altitude et les sanatoria marins.

21° De la constitution chimique et micrographique de l'air lors des épidémies.

22° Des moyens de contrôle pouvant assurer la salubrité et l'innocuité des substances alimentaires.

23° De l'actinomycose, son développement et les divers traitements de cette maladie.

24° Des épidémies de peste et des mesures prophylactiques.

25° Des moyens les plus pratiques d'assurer la désinfection dans les petites localités et les campagnes à la suite des maladies infectieuses.

26° De la survivance de la lèpre dans la région pyrénéenne. Modalité sous laquelle elle se présente.

### SECTION DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE

1° Signaler les documents géographiques manuscrits les plus intéressants (textes et cartes) qui peuvent exister dans les bibliothèques publiques et les archives départementales, communales et particulières du Sud-Ouest de la France. — Inventorier les cartes locales anciennes, manuscrites et imprimées ; cartes de diocèses, de provinces, plans de villes, etc.

2° Faire connaître les procédés employés par les anciens géographes. Mode de projection ; graduation ; trait, écriture, teinte des cartes ; échelles ; roses des vents ; figuré des reliefs ; mode d'impression, etc.

3° Dresser des cartes montrant la distribution géographique des dépôts alluviaux, cavernes, abris sous roche, etc., du Languedoc, ayant renfermé des restes de l'homme à l'époque quaternaire ou des stations, ateliers, monuments funéraires, etc., de l'âge de la pierre polie, de l'âge du bronze ou de l'âge du fer de la même région.

4° Rechercher les noms des lieux-dits donnés aux oppidums et aux localités contenant des vestiges d'habitations antiques, afin de voir s'il n'y en aurait pas qui rappelleraient des dominations d'origine ibérique.

5° Déterminer les limites et dresser des cartes des anciennes circonscriptions diocésaines, féodales, administratives, etc., de la région du sud-ouest de la France.

6° Compléter la nomenclature des noms de lieux en relevant les noms donnés par les habitants aux divers accidents du sol (montagnes, cols, vallées, etc.) et qui ne figurent pas sur les cartes.

7° Rechercher les formes originales des noms de lieux et les comparer à leurs orthographes officielles (cadastre, carte d'état-major, almanach des postes, cachets de mairie, etc.).

8° Voies anciennes à travers les Pyrénées (routes de communication, routes de pèlerinage et chemins de transhumance).

9° Étude particulière de la région des Causses, avens, grottes, cours d'eau souterrains, etc.

10° Recherches sur les glaciers, les moraines et les lacs de la région pyrénéenne. — Formation des cirques.

11° Altitude maximum des centres habités, depuis les temps les plus anciens, dans les Pyrénées.

12° Rechercher sur les marées du Golfe de Gascogne. — Courants littoraux, leur force et leur direction pendant les périodes de calme et de coup de vent.

13° Modifications anciennes et actuelles des côtes du Golfe de Gascogne. — Formation des dunes et des étangs littoraux. — Landes, forêts sous-marines, etc.

14° Délimiter comparativement une forêt de France, au moyen âge et à l'époque actuelle.

15° Étude hydrographique du bassin de la Garonne. — Tracé et régime. — Donner en particulier les raisons du tracé du cours supérieur de l'Ariège et de celui du Tarn dans les traversées des Causses.

16° Causes de la dissymétrie du profil des vallées des affluents de la Garonne qui coulent sur le cône de Lannemezan.

17° Signaler les derniers progrès accomplis dans l'étude géographique des colonies françaises ou des pays de protectorat.

18° Biographie des anciens voyageurs et géographes français.

19° Missions scientifiques françaises à l'étranger, antérieures à la création des *Archives des missions scientifiques et littéraires.*

## SUJETS DE COMMUNICATIONS

### PROPOSÉS PAR DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE TOULOUSE ET DE LA RÉGION

#### HISTOIRE ET PHILOLOGIE

I. Étude des documents pour servir à l'histoire de l'Académie des Jeux floraux.

II. Exposer les diverses légendes qui composent l'histoire fabuleuse de Toulouse, en rechercher les sources et en établir la bibliographie.

III. Faire l'histoire des aliénations du domaine royal en Languedoc et des reconstitutions partielles de féodalité qui en ont été la conséquence après l'incorporation du comté de Toulouse.

IV. Étudier les rapports du pays toulousain avec la cour de France et les provinces d'outre-Loire, à dater de la mort de Raymond VII, et les effets de ces relations sur la langue, les mœurs et les arts.

V. Caractériser l'action politique et sociale du Parlement de Toulouse et les transformations que cette cour a subies dans son recru-

tement et dans son esprit sous le règne de Charles VII jusqu'à celui de Louis XVI.

VI. Expliquer l'influence de l'épiscopat sur la vie politique et administrative du pays de Languedoc, en comparant l'époque des évêques électifs aux temps qui ont suivi le concordat de François Ier.

VII. Étudier en détail l'application du concordat de François Ier en Languedoc et les effets produits par ce nouveau régime sur le recrutement et l'action du personnel épiscopal.

VIII. Déterminer les coefficients féodaux, judiciaires, financiers et commerciaux de la société aristocratique de Languedoc, à la veille de la Révolution.

IX. Étude synthétique de l'Ariège, d'après les divers cartulaires intéressant les diverses localités du département.

### ARCHÉOLOGIE

I. Dolmens et monuments mégalithiques dans le Midi de la France.

II. Des œuvres d'art à l'époque quaternaire.

III. Origine et destination des monuments connus sous le nom de *Piles*.

IV. Discuter les origines et les sources d'inspiration de la sculpture romane décorative, dont les cloîtres de la Daurade, de Saint-Étienne et de Saint-Sernin de Toulouse nous ont laissé, dans leurs chapitaux historiés, des modèles accomplis.

V. Usage de la brique en Languedoc : brique brute, brique taillée, chronologie des calibres ; association de la brique au bois, aux galets, à la pierre ; emploi décoratif de la brique à l'extérieur et à l'intérieur des édifices.

VI. Histoire des fabriques de céramique de la région (Toulouse, Martres, Montauban, Ardus, etc.) ; étudier les caractères de leur fabrication.

### SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

I. Le monde du droit et les hommes de finance à Toulouse vers le milieu du XVIe siècle.

II. Examen des nouveaux travaux entrepris par la critique moderne pour élucider les migrations et les vicissitudes de Jacques Cujas.

III. Étudier les doctrines politiques de l'Université de Toulouse sous l'ancien régime, spécialement celles du professeur Grégoire, et l'influence qu'elles ont exercée.

IV. Étude sur la situation actuelle et les rapports de l'Andorre, de la France et de l'Espagne.

V. De la propriété collective existant encore aujourd'hui dans quelques parties de l'Aveyron, comprenant même des terres cultivées dont la jouissance est attribuée par lots et pour une courte période (deux ou trois ans), tantôt aux uns, tantôt aux autres. — Son origine. — Son histoire. — Son administration actuelle. — Ses avantages et ses inconvénients.

VI. De l'introduction d'exercice pratique dans l'enseignement du droit.

SCIENCES

I. Pierre Forcadel, de Béziers. Sa vie. Son œuvre.

II. Aperçu sur les mathématiciens pyrénéens espagnols avant Viète.

III. Étude du régime climatologique du Sud-Ouest de la France et en particulier de la région de Toulouse.

IV. Indiquer la marche générale des orages dans la région pyrénéenne et dans le bassin sous-pyrénéen.

V. Étude des localités particulièrement frappées par la grêle. — Moyens de protection.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE

I. Aire géographique de la race basque dans les Pyrénées.

II. Origine des noms donnés aux lieux et aux accidents du sol dans la région du Sud-Ouest.

III. Rechercher les véritables voies militaires de France en Espagne, et inversement à travers les Pyrénées centrales et orientales.

IV. Mouvement de la population dans le groupe gascon. — Natalité, maladie, mortalité.

V. Signaler les documents géographiques manuscrits les plus intéressants (textes et cartes) qui peuvent exister dans les bibliothèques et les archives du département de la Haute-Garonne et des départements limitrophes.

VI. Inventorier les cartes locales et régionales anciennes, manuscrites ou imprimées ; cartes de diocèse, de province, plans de villes, etc.

VII. Monographie historique d'une forêt.

---

*Le Gérant responsable :* P. HAMELIN.

# I DODICI CANTI

## ÉPOPÉE ROMANESQUE DU XVI$^{e}$ SIÈCLE

## INTRODUCTION

1° Le roman italien *Guerino il Meschino;* — 2° Résumé de ce roman d'après Dunlop et Ferrario; — 3° Importance du *Meschino;* — 4° Les *Dodici Canti* composés pour donner aux della Rovere un ancêtre pris dans la légende épique, Guerino il Meschino; — 5° Description du manuscrit 8583 de la Bibliothèque de l'Arsenal; — 6° De l'auteur des *Dodici Canti;* — 7° Résumé de ce poème.

### I

Il ne semble pas qu'aucun roman chevaleresque ait obtenu en Italie, à la fin du moyen âge, un succès égal à celui du *Guerino il Meschino* [1]. Les éditions anciennes que l'on possède de ce texte sont nombreuses et se suivent de près : 1473, 1475, 1477, 1480 (deux), 1482 (deux), 1483, 1493, 1498, 1503 (V. Melzi-Tosi, *Bibliografia dei romanzi di cavalleria*, p. 172-181). Traduit en français au XV$^{e}$ siècle [2], il a été inséré dans la *Bibliothèque bleue*. Sa renommée a été durable, puisqu'il a été réimprimé à Venise en 1778, 1802 et 1816.

[1] L'auteur du *Guerino il Meschino* est le célèbre Andrea dei Magnobotti da Barberino, auquel on doit également les *Reali di Francia*, l'*Aspromonte*, les *Storie Nerbonesi*, l'*Ajolfo*, l'*Ugone d'Alvernia*. Pour les *Reali* et leur auteur v. Pio Rajna, *Ricerche intorno ai Reali di Francia*, Bologne, 1872 (Cf. G. Paris, *Romania*, II, p. 351, sq.), et Gaspary, *Geschichte der italien. Literatur*, II, p. 252, sq.

[2] D'après Dunlop, *History of Fiction*, III$^{2}$, p. 38, une traduction française aurait été imprimée en 1490. Ferrario, *Storia ed analisi degli antichi romanzi di cavalleria e dei poemi romanzeschi italiani*, t. II, p. 283, indique deux éditions de cette traduction, Lyon, 1530, et Paris, 1532, et ajoute que l'auteur avertit lui-même qu'il a traduit le livre I, mais que pour le reste il s'est abandonné aux caprices de son imagination.

Dunlop, dans son *History of Fiction*, a consciencieusement résumé ce roman qu'il considère comme tenant à la fois du conte dévot et du récit chevaleresque [1]. C'est certainement un mélange des deux genres, et par là il était tout marqué pour se concilier le goût populaire. Vers le milieu du XVI[e] siècle, il fut mis en vers par Tullia d'Aragona [2], et c'est sous cette forme qu'il a été analysé par Ferrario dans son histoire

[1] *History of Fiction*, III[2], p. 38-50.

[2] Tullia d'Aragona était fille de la courtisane Giulia de Ferrare, qui affirmait qu'elle l'avait eue du cardinal Lodovico d'Aragona, neveu d'Alphonse II, de Naples, et qui n'hésita pas à lui donner ce nom illustre. Sa mère la fit élever avec soin. Aussi belle que spirituelle et savante, Tullia tenait à Rome une véritable cour formée de lettrés et d'artistes. Le respectable Jacopo Nardi lui adressait sa traduction du *Pro Marcello* (1536), et la qualifiait d'unique et véritable héritière du nom et de l'éloquence de Cicéron. En 1537, elle se trouva à Ferrare en même temps que Vittoria Colonna, et il ne semble pas que la comparaison lui ait été défavorable. Un correspondant de la Marquise Isabelle la dit *molto gentile, discreta, accorta, e di ottimi e divini costumi*. Elle parlait de toutes choses avec science et justesse, chantait fort bien, composait des vers sur l'amour platonique, et on lui en dédiait de semblables.

Neuf ans plus tard, à Florence, elle eut un succès pareil. C'est là qu'elle composa le dialogue *Dell' Infinità d'Amore*, où les interlocuteurs sont elle-même, Varchi et Benucci. La protection de la duchesse Éléonore lui épargna la honte d'être contrainte à porter sur son voile la bande jaune caractéristique de son métier et le duc Cosme écrivit en marge de sa pétition : *Fasseli gratia per poetessa*.Le dialogue *dell' Infinità d'Amore* roule sur l'amour élevé, noble, contraire à l'amour vulgaire ; il est infini parce que l'union parfaite de l'amant et de l'objet aimé est impossible. Le ton est naturel, aisé, la science étendue et solide.

Le remaniement du *Guerino il Meschino* parut en 1560, après la mort de Tullia. Il est remarquable que, dans l'avis au lecteur, elle se plaigne de ce que la plupart des livres que lisaient les dames fussent remplis de peintures voluptueuses et indécentes, alors que nous constatons qu'en plusieurs endroits elle a elle-même dépassé la limite permise (*Ferrario*, op., l. II, p. 283-285).

Le prudent Tiraboschi, dans le chapitre qu'il a consacré aux Italiennes illustres du XVI[e] siècle, en parle ainsi : « *Di questa celebre rimatrice che fu frutto d'amore e ne accese non senza qualche sua taccia le fiamme in molti e principalmente in Girolamo Muzio, si posson vedere copiose notizie presso il eo.* Mazzucchelli, *Scritt. it.*, t. I, par. 2, p. 928. »

La biographie de Tullia dans Ferrario (l. l.) n'a plus d'intérêt depuis les travaux plus récents que Gaspary a mis à profit dans les pages qu'il a consacrées à l'Aspasie moderne. V. *Geschichte der italien. Literatur*,

générale des romans de chevalerie et des poèmes romanesques italiens [1].

Le sujet est présenté comme suit en tête de la première édition du roman en prose :

In questo libro vulgarmente se tratta alcuna ystoria breve de re Karlo imperatore, poi del nasimento et opere di quello magnifico cavalieri nominato Guerino et prenominato Meschino, pe lo qualle se vade (*sic*) la narratio[n]e de le provintie quasi di tutto lo mondo e de la diversita de li homini e gente, de loro diversi costumi, de molti diversi animali e del habitatione dela Sibilla che se trova viva in le montagne in mezo d'Italia et anchora del inferno secondo dechiara la ystoria seguitando lo exordio.

Le *Guerino* est donc l'histoire d'un chevalier errant, qui parcourt le monde et les peuples les plus divers, rencontre les ennemis les plus étranges, interroge la Sibylle et descend en enfer.

Le héros lui-même est fils de Milon de Tarente, quatrième fils, d'après les *Reali*, du redoutable Girard de Fratte qui a un rôle si important dans la légende d'Aspremont ; il appartient à la Maison de Monglane, d'où sort, par Aimeri de Narbonne, l'illustre geste des Narbonnais.

La généalogie française, d'après Albéric des Trois-Fontaines (G. Paris, *Hist. poét. de Charlemagne,* p. 469), beaucoup moins chargée de descendances et de noms que les généalogies italiennes, donne le tableau suivant :

II, p. 509-513 et notes. Il estime que Tullia était vraiment sur le chemin du repentir et qu'il n'y avait aucune hypocrisie dans le dédain qu'elle professait pour l'amour grossier. Mais en 1548 elle revint à Rome, et dès lors, soit poussée par le besoin, soit cédant aux conseils de sa mère Giulia, son mauvais génie, elle reprit ses habitudes premières et finit par mourir chez un hôtelier du Trastevere en 1556. Aucun poète ne chanta sa mort, suivant l'usage du temps. Depuis son retour à Rome l'auréole avait disparu de son front. Avant de mourir, elle institua son fils Celio son légataire universel. Bernardo Tasso, le père de Torquato, est un des poètes qui célébrèrent Tullia au temps de sa prospérité.

[1] Op., l., t. III, p. 329-351.

Garin de Monglane

| Arnaud de Beaulande | Girard de Vienne | Renier de Gênes | Milon de Pouille | |
|---|---|---|---|---|
| Aimeri de Narbonne | Savari Beuve | Olivier Aude | Simon de Pouille | N. fille |

Dans *Aimeri de Narbonne* le second fils de Girard de Vienne est Otton et Milon de Pouille n'a qu'un enfant, Aimeriet.

Dans les *Reali* italiens (L. v, c. 9) l'on a :

Guerino (petit-fils de Beuves d'Antone)

| Girardo da Fratta | Bernardo da Dremondes | Milone Alemanno | Guerino |
|---|---|---|---|
| Rinieri di Vienna<br>Arnaldo di Belanda<br>Guizzardo di Puglia<br>Milone di Taranto | | | |

Guerino il Meschino, fils de Milon de Tarente, représente Simon de Pouille (ou Aimeriet), fils de Milon de Pouille et, comme lui, est cousin-germain d'Olivier, l'ami de Roland, le frère de la belle Aude.

Cette parenté est le seul trait d'union que l'on puisse relever entre le roman italien et nos chansons de geste; *il Meschino* est un roman d'aventure où l'auteur accumule les inventions qui lui paraissent les plus propres à intéresser la curiosité de son lecteur, sans songer nulle part à rattacher son récit aux légendes épiques du moyen âge français. J'essaierai d'en donner un très court sommaire d'après les résumés de Dunlop et de Ferrario [1].

[1] M. Gaspary, dans son histoire de la littérature italienne, t. II, p. 265, a résumé le *Guerino il Meschino* en une page ; mais il n'a pu consulter (comme il en avertit en note) qu'une édition de 1869 très mutilée, et cela explique comment la visite de Guérin chez la Sibylle est ainsi présentée: (*er*) *steigt in Italien in das verzauberte Reich der Fee Alcina hinunter.* Les jardins de Falérine, d'Alcine et d'Armide doivent quelque chose au séjour merveilleux de la Sibylle du *Guerino,* et c'est ce qui a induit l'abréviateur moderne à mêler le nom d'Alcine et une réminiscence d'Arioste au texte d'Andrea da Barberino. — Je regrette de n'avoir pu consulter que les sommaires de Dunlop et de Ferrario. En plusieurs endroits j'ai dû noter leur désaccord. Ferrario résume le *rifacimento* de Tullia d'Aragona et en reproduit quelques passages.

## II

Charlemagne, ayant délivré des Sarrasins le royaume de Naples, en confia le gouvernement à Guichard et Milon. Celui-ci, sur la réputation de beauté de Fenisia, princesse d'Albanie, en devient amoureux, attaque et prend Durazzo, et épouse Fenisia qui lui donne un fils, Guérin. Napar et Madar, frères de Fenisia, veulent se venger, s'entendent avec les habitants de la ville, y pénètrent la nuit, s'en emparent, et Milon et Fenisia sont jetés dans une prison obscure. Guérin est sauvé par sa nourrice, tombe entre les mains de corsaires, est vendu à Constantinople, élevé par Epidonio qui en fait don au fils de l'empereur Alexandre. On le connaissait sous le nom de *Meschino* (malheureux) et lui-même ne se doutait point qu'il fût de noble origine. D'abord employé à servir à table, il se gagne l'amitié du prince. Puis par son habileté à manier armes et chevaux, par la douceur de ses manières, il mérite l'affection de tous, de l'empereur et de sa fille Eliséna. Par amour pour cette princesse, il donna des preuves merveilleuses de son courage en désarçonnant dans un tournoi les plus robustes champions sans se faire connaître, ce qui empêcha de décerner le prix du tournoi et provoqua ainsi une guerre. Torindo et Pinamonte, fils du roi Astiladoro, pensant que ce prix leur devait être attribué et se croyant offensés, se plaignent à leur père qui jure par Mahomet de tirer vengeance de cet outrage. Il vient attaquer Constantinople à la tête de cinquante mille hommes. L'empereur est fait prisonnier, toute la ville est en larmes, mais Guérin s'empare à son tour des deux fils du roi sarrasin et l'oblige à accepter que la querelle soit vidée par cinquante champions de chacun des deux partis. Grâce à son courage les chrétiens l'emportent et Constantinople est en fête. Mais la princesse Eliséna a le tort d'appeler Turc, c'est-à-dire esclave ou vilain, le sauveur de son père et de l'empire. Dès lors Guérin n'a plus qu'une pensée, il veut savoir de qui il est fils. L'empereur consulte les astrologues de la cour qui, après avoir examiné les étoiles, sont unanimes à déclarer que Guérin ne sera instruit de sa parenté que par les arbres du Soleil et de la Lune qui croissent à l'extrémité orientale du monde.

Guérin se prépare à partir. L'impératrice le munit d'une relique faite du bois de la vraie croix et possédant la vertu de protéger contre tout danger et tout enchantement. Il s'embarque et arrive dans la Petite Tartarie. De là il fait route à travers l'Asie, combat un géant qui saisissait les passants, surtout les chrétiens, et les enfermait dans un garde-manger, pour s'en régaler avec la géante sa femme et ses quatre fils. Guérin extermine toute cette engeance et sauve deux prisonniers, un chevalier français, Brandizio, et un prêtre arménien. Tous trois font route ensemble jusqu'en Arménie où le prêtre les quitte. Guérin et Brandizio arrivent en Médie, rétablissent sur le trône la princesse, légitime héritière du royaume, et celle-ci prend Brandizio pour époux.

Guérin continue son voyage, est obligé d'épouser une des filles du roi de Solta, s'enfuit du pays laissant la Sarrasine enceinte d'un fils.

Après diverses aventures, le chevalier arrive aux Indes, dont l'auteur énumère les productions. A Tigliaffa, il trouve des chrétiens, et, avec une armée où figurent des éléphants et des sangliers, il est conduit aux lieux où s'élèvent les arbres du Soleil et de la Lune. L'arbre du Soleil lui apprend qu'il est fils d'un baron illustre et de sang royal, et qu'il est chrétien dès sa naissance. L'arbre de la Lune lui dit d'aller vers le Couchant où il retrouvera sa famille.

Après un long voyage, Guérin arrive à la Mecque, où le Soudan Almanzor lui fait grand honneur et où il est très admiré pour avoir vaincu le vaillant Tenaun qui l'avait traité de menteur.

On lui montre le tombeau de Mahomet. A la Mecque, il rencontre la belle Antinisca, fille du roi de Persépolis Finistor, qui a été chassé de ses Etats par les Turcs. Devenu capitaine général de l'armée des Perses, il triomphe des Turcs, rend le trône à Antinisca qu'il aime, mais qu'il refuse d'épouser encore, parce qu'il doit continuer son voyage à la recherche de ses parents. Antinisca jure de l'attendre pendant dix ans, et Guérin fait le serment de n'avoir jamais d'autre femme qu'elle.

Après avoir conquis plusieurs pays de la Turquie pour agrandir l'empire de sa fiancée, Guérin licencie son armée et

reprend seul sa route. Il traverse plusieurs aventures, combat et tue des géants, tue un dragon, mais demeure à demi empoisonné par son venin, s'arrête dans une cité pour se guérir. Là, réconforté par un confesseur, il repart pour l'Afrique et l'Europe, arrive à la ville du Prêtre-Jean, dont l'auteur décrit les merveilles, prend le commandement des troupes du Prêtre-Jean contre ses ennemis les Cinnamoniens. Ceux-ci sont vaincus et perdent plus de cent mille hommes. Guérin assiège la ville de Giaconia, tue le géant Galafar qui en était gouverneur, et remet sa conquête au Prêtre-Jean.

Arrivé en Egypte, le chevalier est attaqué par un amiral qui veut lui enlever ses armes et son cheval. Il se défend, tue plusieurs des suivants de l'amiral, et lui pardonne. Il est alors assailli par des chiens de bergers ; quand il les a tués, il est obligé de traiter de même plusieurs de leurs maîtres. Le roi du pays le fait prisonnier par trahison, mais il est remis en liberté sur l'ordre du Soudan de Babylone qui le nomme son capitaine général contre les Arabes.

Guérin triomphe de tous les ennemis du Soudan, qui voulait le combler d'honneurs, mais qui doit au contraire le protéger contre la jalousie de ses conseillers. Guérin part pour le mont Atlas.

Nous passons la description des merveilles de l'Egypte, l'histoire de Mahomet, les aventures de Guérin en Barbarie pour le compte du roi Artilafo, qu'il convertit à la foi chrétienne, et à qui il rend son royaume qui lui avait été enlevé par un géant. Ils auraient à soutenir une guerre nouvelle contre Validor, roi de Tripoli, si la sœur de celui-ci n'était prise d'un grand amour pour Guérin. La princesse était une belle négresse, aux cheveux crépus, aux dents blanches, aux yeux rouges. Elle adresse à Guérin un message par lequel elle lui offre, s'il consent à l'aimer, le royaume de son frère qu'elle n'hésiterait pas à lui sacrifier. Le messager prend Artilafo pour Guérin, et Artilafo, sachant que son ami refuserait un tel pacte, répond pour lui. La princesse, trompée, enivre son frère, le tue, et se voyant rejetée avec horreur par Guérin, se tue elle-même.

Guérin arrive à Messine et de là en Calabre, où vivait la Sibylle qui avait prédit la naissance du Sauveur. Il veut la

consulter sur ses parents. A Reggio, un vieillard lui donne un livre qui lui indique le chemin de la caverne de la Sibylle. A Norcia, de saints ermites l'instruisent des périls qu'il doit éviter : il lui faudra surtout résister aux séductions de la Sibylle ; car, s'il cédait à ses caresses, il serait précipité en enfer.

Pour le séjour de Guérin chez la Sibylle, je préfère suivre Dunlop que le résumé de Ferrario, d'après Tullia d'Aragona, qui me semble s'être trop abandonnée à son inclination dans cette partie de son *rifacimento* en vers.

A l'entrée de la caverne, Guérin rencontre une large rivière qu'il passe sur le dos d'un hideux serpent, qui lui apprend qu'il était jadis un gentilhomme et qu'il a subi cette déplaisante transformation par les sortilèges de la prophétesse. Guérin entre alors dans le palais de la Sibylle, qui se présente entourée de suivantes charmantes ; elle semblait aussi fraîche que si elle avait eu onze cent quatre-vingts ans de moins. Un repas magnifique est servi, et elle informe Guérin, dans le cours de la conversation, qu'elle jouissait d'une longue vie et d'une beauté inaltérable parce qu'elle avait prédit la naissance de notre Sauveur ; néanmoins elle avoue qu'elle n'est pas chrétienne et qu'elle demeure fidèle à Apollon dont elle a été prêtresse à Delphes, et à qui elle est redevable du don de prophétie. Sa dernière demeure avait été à Cumes, d'où elle s'était retirée dans le palais qu'elle occupait actuellement.

Jusque-là la Sibylle n'avait parlé que d'elle-même. Elle finit cependant par révéler à son hôte les noms de ses parents et toutes les circonstances de sa naissance. Elle lui promet de lui dire plus tard le lieu où ils résident et de l'éclairer sur son avenir.

Le soir elle conduisit Guérin dans la chambre qui lui avait été préparée, et il comprit bientôt qu'elle était décidée à lui causer un grand souci, car elle commença à lui faire les yeux doux, et procéda à un examen minutieux de sa personne. Mais le bois de la vraie croix, qui lui avait été donné par l'impératrice grecque, et une prière le délivrèrent des obsessions de la Sibylle, qui fut obligée de renvoyer son entreprise au matin, et de même les cinq jours suivants, toujours grâce à l'influence de la relique.

La prophétesse refusait néanmoins d'instruire son hôte du lieu où résidaient ses parents, dans l'espoir que, s'il restait auprès d'elle, il finirait par satisfaire ses désirs. Malheureusement, un samedi, elle ne put empêcher le chevalier d'être témoin de sa métamorphose en un serpent. Les fées et ceux qui s'associent à leur existence sont transformés, ce jour-là, en animaux hideux, et restent dans cet état jusqu'au lundi. Guérin se trouva donc entouré d'une véritable ménagerie. Quand la Sibylle eut recouvré ses charmes, il lui fit un reproche de la forme qu'elle avait dû revêtir, et dans son dépit elle lui accorda son congé, mais sans lui dire où étaient ses parents.

Tullia a développé longuement, et en termes parfois indécents, la scène de la séduction. Elle tient à prouver que la chasteté du chevalier fut réellement en péril. Elle le montre près de succomber :

> Il cavalier si strugge e si vien meno
> Com' a uno a chi bevanda avvelenata
> In una sete estrema gli sia data.

Les deux récits, à en juger par le résumé de Ferrario, diffèrent aussi en ce que, dans le poème de Tullia, la Sibylle refuse absolument de donner aucun renseignement à Guérin sur ses parents. Il y est dit en outre que le séjour de Guérin auprès de la prophétesse dura un an.

Le chevalier revient à Norcia, et les ermites lui apprennent qu'il est excommunié pour avoir consulté les arbres du Soleil et de la Lune et s'être adressé à la Sibylle. Il se rend à Rome, où le pape le bénit et lui impose pour pénitence d'aller en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Galice, puis en Irlande, au puits de saint Patrice, où est le Purgatoire.

Guérin passe en Gascogne, y occit nombre d'assassins, séjourne cinq jours à Compostelle, purge la mer de pirates, et va en Irlande où l'archevêque, après avoir essayé de le détourner de sa dangereuse entreprise, lui donne une lettre d'introduction pour l'abbé de l'île sainte qui est le vestibule du Purgatoire. Accueilli au monastère, il doit y jeûner neuf mois. Puis il dépose ses armes et descend dans un puits au fond duquel il trouve une prairie souterraine. Là il reçoit des in-

structions de deux hommes vêtus de blanc qui vivaient dans un édifice bâti en forme d'église. Deux démons l'emmènent alors et l'accompagnent de caverne en caverne pour qu'il soit témoin des souffrances des âmes du Purgatoire. Dans chaque caverne un châtiment particulier était infligé à chaque vice. Ainsi les gourmands étaient tourmentés par l'odeur de tables bien servies et de boissons exquises.

Après avoir contemplé les peines du Purgatoire, Guérin passe dans un Enfer très semblable à celui de Dante, dont l'imitation est plus évidente encore que dans la peinture du Purgatoire. Il y retrouve le géant Macos qu'il avait tué en Tartarie, et la négresse aux yeux rouges, qui, pour l'amour de lui, avait tranché la tête de son frère après l'avoir enivré.

Je dois ici reconnaître que, d'après Dunlop, cette princesse avait les cheveux rouges, ce qu'il trouve un défaut surprenant chez une Africaine(p. 43), mais le poème lui attribue

.....guardatura
Fiera con occhi rossi.....

Il est probable que Tullia a tout simplement corrigé le texte primitif.

Les démons enlèvent Guérin très haut et le laissent retomber sur un pré de joncs que traversait un grand fleuve. De l'autre côté, des âmes vêtues de blanc chantaient des hymnes. Sur le fleuve était un pont de verre. Guérin y fut porté par les démons qui ne purent le suivre plus loin.

Il franchit le pont qui, sous ses pas, se transforma en un très dur diamant. A sa rencontre viennent deux vieillards vénérables qui lui baignent le visage dans l'eau du fleuve et lui disent qu'il est purifié de toutes ses fautes. C'étaient Enoch et Élie, et avec eux étaient venus d'autres personnages également saints qui chantaient les louanges de Dieu. On le conduisit ainsi dans un lieu voisin du Paradis terrestre dont l'enceinte étincelait de pierreries. Une porte s'entr'ouvrit, et il aperçut un moment Dieu au milieu des siens :

L'Imperador de' cieli in mezzo vide
Passar con alta fronte i cori tutti
Dell' Angeliche squadre umili e fide,
Il qual mostrava del suo figlio i frutti,
Con braccia aperte, etc.

Mais la porte se ferme et Guérin ne pouvait se consoler. Les deux prophètes le réconfortent et le ramènent à l'église d'où il était descendu dans le puits. Il retrouve les moines qui le bénissent et font apparaître les images de son père et de sa mère dont il grave les traits dans sa mémoire, mais qui s'évanouissent sans consentir à dire leur nom.

Guérin va à Londres, traverse la France et arrive à Rome où il rapporte au Pape comment il s'est conformé à ses volontés.

Guérin fut envoyé par le Pape à Naples, où le roi Guiscard, son oncle, selon la généalogie des *Reali*, le charge d'aller combattre les Turcs en Albanie. Il prend Dulcigno et Durazzo, où il tire de leur prison Milon, son père, et Fenisia, sa mère, qu'il reconnaît d'après les images qu'il avait vues au monastère de saint Patrice. Après avoir rétabli ses parents dans leur autorité, il chasse les Turcs de la Grèce et de la Macédoine, puis se déguise en Turc avec Alexandre, empereur de Constantinople, et, seuls avec deux écuyers, ils partent pour Persépolis afin de retrouver Antinisca, la fiancée de Guérin. Ils sont assaillis par des voleurs et des géants qu'ils mettent à mort, en rendant la liberté à de nombreux prisonniers. A Camopoli, Baraniffe, seigneur du lieu, les emprisonne par trahison ; mais un Turc converti au christianisme, Artibano, tue Baraniffe et délivre les prisonniers. On les poursuit, ce qui leur donne l'occasion d'une nouvelle victoire. Arrivés à Persépolis ils sont accueillis par la fidèle Antinisca, et tout serait pour le mieux, si la ville n'était assiégée par Lionetto. Ce personnage, qui a réuni une armée de quatre cent mille hommes, ose ordonner à Guérin de lui remettre Antinisca et la ville. Après bien des incidents, Guérin et Alexandre abandonnent Persépolis qui est livrée aux flammes par Lionetto, donnent à Artibano, en mariage, la reine Dia, fille de Filicion, roi de Saragona, assurent la paix entre ce dernier et le roi d'Arménie, et Alexandre épouse Laura, seconde fille de Filicion. Les deux amis reviennent alors à Constantinople où ont lieu de grandes fêtes en l'honneur de l'empereur et de la nouvelle impératrice.

Dès lors, Guérin et Antinisca n'ont plus qu'à se rendre à Durazzo. Ils eurent deux fils, Fioramonte et Milone.

Le premier avait dix ans quand mourut leur tendre mère. Guérin ne put se consoler de la perte de celle qu'il avait aimée.

Ne songeant plus qu'à sauver son âme, il se prépara à rendre compte à Dieu de sa vie, et décida de se faire ermite après avoir mis ordre à toutes ses affaires. Quand il voulut prendre le cilice, la mort délivra son âme de son enveloppe terrestre, et aux yeux de tout le peuple il monta au ciel :

E 'l vide il popol tutto andare in cielo.

« Telle est, dit Dunlop, l'histoire de Guerin Meschino, le plus errant (erratic) de tous les chevaliers qui aient traversé le monde. Aucun ne déconfit un plus grand nombre de géants et de monstres; aucun ne fut plus fidèle à sa maîtresse qu'il le fut à la princesse de Persépolis ; aucun ne fut aussi dévot, ainsi qu'il ressort de sa conduite dans le Purgatoire et la demeure de la Sybille, et de ses nombreux pèlerinages et des conversions qu'il accomplit. »

## III

Il est difficile d'appliquer les règles de la critique ordinaire aux œuvres composites où l'Italie a essayé d'abord d'imiter l'épopée chevaleresque française et les romans bretons. Sujets et personnages sont empruntés à une tradition étrangère. Les auteurs, et surtout Andrea da Barberino, possèdent une certaine instruction et affectent le ton et l'allure de l'histoire. Le *Guerino*, plus que tout autre de ces romans, est un mélange des éléments les plus divers. Crescimbeni néanmoins admirait fort le *rifacimento* de Tullia d'Aragona, et va jusqu'à le comparer, pour le style et la composition, à l'Odyssée d'Homère. Il l'appellerait un poème héroïque, si la fable avait quelque fondement historique. Il ne se doutait sûrement pas qu'un jour viendrait où l'on se demanderait s'il y a jamais eu une guerre de Troie, si Homère a jamais existé. Mazzucchelli constate que le *Guerino* est plein de faits invraisemblables, en contradiction avec toutes les données de l'histoire, de la chronologie et de la géographie [1], et l'on ne peut dire qu'il

[1] V. Ferrario, op. l. t. II, p. 286.

ait tort. Mais qu'importe à nos yeux? Ce que l'on peut demander à des compositions de cet ordre, c'est d'intéresser, de représenter vivement les passions ou les besoins d'esprit d'une époque. A cet égard, le succès du *Meschino* prouve qu'il répondait bien au goût populaire italien du XV^e^ et du XVI^e^ siècle.

Le romancier paraît avoir emprunté l'idée de prendre pour héros un chevalier d'une geste célèbre, à la *Spagna* où Roland, à la suite d'une querelle avec Charlemagne, part pour l'Orient, y rencontre des aventures nombreuses, conquiert des royaumes, convertit et baptise les princes et les peuples. Mais le sujet général du roman, la recherche des parents de Guérin à travers mille dangers, l'amour fidèle que le chevalier garde à la princesse de Persépolis, sont des conceptions d'un autre ordre où l'on reconnaît sans peine l'influence des romans d'aventure. Enfin l'auteur puise au hasard dans le fonds commun du moyen âge des notions historiques et géographiques.

Qu'ont fait Boiardo et Arioste, sinon de reprendre ces données, avec le génie poétique en plus et en faisant rentrer dans leur cadre tout le personnel de la légende de Charlemagne, tel que l'Italie le connaissait, tel qu'Andrea da Barberino l'avait déjà présenté dans les *Reali* et l'*Aspromonte*? En ceci, ils ont péché plus gravement contre la vraisemblance, car, aux motifs ordinaires de l'épopée, la passion chrétienne et l'ambition de vaincre les Sarrasins, ils ont substitué comme motif principal un élément romanesque, l'amour des chevaliers pour quelque belle dame. Roland, épris de la belle Angélique et perdant la raison, quand il sait qu'elle est l'amante de Médor, diffère trop du héros de Roncevaux, et, malgré l'art infini d'Arioste, on sent chez lui, non seulement le lecteur des romans de Lancelot et de Tristan, ou de l'Enéide, mais l'homme qui a goûté le Décaméron.

Mais il fallait renouveler une matière antique qui avait déjà subi une altération profonde dans les imitations populaires italiennes, et Boiardo et Arioste ne pouvaient le faire qu'en s'inspirant hardiment des goûts de leur propre temps.

Le succès du *Meschino* a été pour quelque chose sans doute dans la manière dont Boiardo a conçu et traité son sujet. Le jeune Roger, sa naissance, son éducation chez les infidèles,

ses aventures jusqu'au jour où il sait qu'il appartient à une geste chrétienne, tout cela rappelle Guérin à bien des égards, et, d'autre part, dérive de la légende d'*Aspromonte*, telle que l'a racontée Andrea da Barberino. D'autre part, la belle Antinisca, princesse de Persépolis, engageait à choisir en Orient la dame dont les charmes devaient porter le trouble et la discorde dans le camp de Charlemagne : on peut voir en elle la sœur aînée d'Angélique, princesse du Cathay. La Sibylle et son séjour enchanté sont une première ébauche de Falérine, d'Alcine et de leurs jardins féeriques.

L'art épure ainsi les formes grossières des époques d'ignorance, et l'Astarté orientale devient, sous l'influence du goût hellénique, l'Aphrodite de Cnide ou de Milo.

Dans Arioste, le voyage d'Astolphe au pays du Prêtre-Jean et sa rencontre avec Enoch et Élie dans le Paradis terrestre, dérivent certainement des aventures de Guérin en Éthiopie et de sa visite au puits de saint Patrice.

M. Pio Rajna, dans son bel ouvrage sur les sources du *Roland Furieux*, a montré ce que Boiardo et Arioste doivent à leurs humbles devanciers aussi bien qu'aux modèles classiques [1]. Sans une littérature populaire de transition, ils n'auraient jamais songé à revenir aux héros du temps de Charlemagne. Il fallait que la matière épique de France fût adaptée au goût italien pour que des poètes du XV[e] et du XVI[e] siècle pussent s'y intéresser et consacrer leur génie à la faire revivre.

[1] M. Rajna ne pouvait oublier le *Guerino* « così prodigiosamente popolare in tutta quanta l'Italia », *Le Fonti dell' Orlando Furioso*, p. 462. Pour le Prêtre-Jean, et ce qu'Arioste emprunte en cet endroit au *Guerino* et peut-être à d'autres, v. p. 463-464. Si Astolphe trouve le Paradis terrestre au pays du Prêtre-Jean, Guérin y avait eu accès dans sa visite au puits de saint Patrice. Il y a simple transposition. M. Rajna ne me semble pas avoir remarqué (p. 473) que si Astolphe rencontre les deux saints vieillards Enoch et Élie, c'est en souvenir du *Meschino*. L'idée de se servir du char d'Élie pour s'élever jusqu'à la lune me paraît appartenir en propre à l'auteur du *Furioso*. Mais n'y a-t-il pas dans la légende d'Alexandre que le conquérant descendit au fond des mers dans une sorte de cloche à plongeur et s'éleva dans les cieux porté par des griffons ? V. Boiardo, *Roland amoureux*, L. II, ch. 1.

## IV

Le personnage de Roger a été imaginé par Boiardo et conservé par Arioste pour donner à la famille d'Este une antiquité légendaire. Un poète du XVI[e] siècle, voulant se concilier par une flatterie pareille les bonnes grâces des della Rovere, ducs d'Urbin, conçut le dessein de leur attribuer pour ancêtre Guérin, dont le nom était tout aussi populaire en Italie que celui d'aucun des compagnons de Charlemagne, grâce au succès du roman que nous avons résumé, et entreprit de composer, à l'exemple d'Arioste, une suite du *Roland amoureux* où Guérin aurait parmi les paladins un rôle digne de sa réputation.

Les della Rovere ne pouvaient demeurer insensibles à ce procédé aimable, car leur illustration était de date récente. Le pape Sixte IV était d'origine plébéienne, et entre la famille des della Rovere et la sienne, malgré la ressemblance du nom, il n'y avait, semble-t-il, aucune parenté reconnue jusqu'au jour de son élévation à la chaire de saint Pierre (1471-1484). Des quatre neveux de ce Pontife, deux reçurent des principautés : Jerôme Riario eut Imola et Forli, Jean della Rovere eut Sinigaglia ; les deux autres, Pierre Riario et Julien (plus tard Jules II), furent cardinaux. Sixte fut l'ennemi acharné des Colonna et des Médicis, et on l'a même accusé d'avoir trempé dans la conjuration des Pazzi.

Jean della Rovere avait épousé la fille de Frédéric de Montefeltro, duc d'Urbin[1]. Guidubaldo, fils de celui-ci, mou-

[1] La célébrité du nom de Montefeltro remontait à l'habile et vaillant condottiere du XIII[e] siècle auquel Dante a consacré le chant XXVII de l'Enfer. En 1275, à la tête des Gibelins de la Romagne, il écrasa l'armée des Guelfes que commandait Malatesta de Verrochio. Puis il fut successivement capitaine de Forli et de Pise, assurant toujours la victoire à ceux qu'il servait, se réconcilia plusieurs fois avec l'Eglise et mourut en 1298, deux ans après être entré dans l'ordre de Saint François. Dante est sévère pour lui, trop sévère même, probablement parce qu'il n'était pas demeuré jusqu'au bout fidèle à la cause gibeline. Il lui reproche d'avoir, une fois devenu cordelier, donné au pape Boniface, alors en guerre avec les Colonna, le conseil de promettre beaucoup et de tenir très peu. Il est invraisemblable que Boniface ait eu besoin

rut sans héritier, et eut pour successeur son neveu François-Marie Ier della Rovere, fils de Jean (1508). Le pape Ju-

d'aller consulter un moine dans sa cellule pour apprendre à tromper ses adversaires. La politique était alors, est peut-être quelquefois de nos jours, celle que Machiavel a décrite ainsi : « Si vede per esperienza ne' nostri tempi, quelli principi aver fatto gran cose, che della fede hanno tenuto poco conto, e che hanno saputo con l'astutia aggirare i cervelli degli uomini, ed alla fine hanno superato quelli che si sono fondati in su la lealtà. » *Princ.* c. 18. Par une de ces contradictions fréquentes chez lui, Dante associe ailleurs les noms de Lancelot, le fier chevalier de la Table Ronde, et de Guy de Montefeltro, prenant ces personnages pour exemples de ceux qui, au déclin de l'âge, ont compris la nécessité de se réconcilier avec Dieu : « nella loro lunga età a religione si rendero, ogni mondano diletto e opera deponendo. » *Conviv.* IV, c. 58. — Certainement Dante eût envoyé François-Marie della Rovere rejoindre Montefeltro en Enfer, car les Gibelins du XVIe siècle n'avaient pas lieu de témoigner en sa faveur. — Les Montefeltro, au XIIIe et au XIVe siècle, eurent et perdirent plusieurs fois la seigneurie d'Urbin. Antonio de Montefeltro en acquit la possession durable en 1375. Il eut pour successeur en 1404 son fils Guidantonio. En 1442 le pape Eugène IV conféra le titre de duc à Oddantonio qui venait de succéder à son père et qui périt deux ans après dans une conspiration. Le peuple acclama un fils légitimé de Guidantonio, Frédéric, qui fut un homme d'un haut mérite et à qui les princes les plus puissants confiaient le commandement de leurs troupes. Son fils Guidubaldo suivit ses traces, mais fut dépouillé de son duché en 1502 par César Borgia. Il le recouvra peu de temps après, et, n'ayant pas de fils, adopta, sur le conseil de Jules II, leur neveu commun, François-Marie della Rovere, qui lui succéda en 1508. Tiraboschi, op. l. VI par. I, p. 15-16. Aux p. 53-56 il fait un grand éloge de la manière dont les deux derniers Montefeltro, Frédéric et Guidubaldo, encouragèrent les lettres, Guidubaldo surtout « à qui l'on l'on ne peut refuser l'honneur d'avoir été un des plus splendides Mécènes que la littérature italienne ait eus en ce siècle. » — Un des grands exploits du premier Montefeltro aurait été une victoire remportée en 1282 sur une armée de Français, de Provençaux et d'Italiens que le pape Martin IV avait chargés de prendre Forli. Montefeltro était capitaine de Forli ; il abandonna la ville et revint surprendre les ennemis qui l'avaient envahie, la pillaient et s'enivraient. Il en fit un carnage, et l'on montrait plus tard à Forli l'inscription suivante sur marbre :

Livia Gallorum quae decem millia claudit.

V. Scartazzini, *Divina Commedia*, éd. Leipz. *Inferno*, c. XXVII, note au v. 44. — Voltaire, avec sa finesse maligne, a vu ce qu'ont d'étrange un pape faisant la guerre aux chrétiens et un diable argumentant en forme avec un damné ; mais le passage de Dante est, malgré tout, d'un très grand poète, tandis que la parodie de Voltaire ne vaut rien. *Dict. phil.* V, 4, t. L, éd. 1785.

les II (1503-1513) ne pouvait être que favorable en principe aux intérêts de son neveu auquel il donna d'abord sa confiance pour la lui retirer et finir par la lui rendre. Mais ce pape eut pour successeur un Médicis, Léon X, qui ne pouvait oublier ce que Sixte IV avait fait contre les siens. Dépouillé de ses domaines, François-Marie se retira auprès du duc de Mantoue, son beau-père, et ne rentra dans la possession du duché d'Urbin qu'en 1522, après la mort de Léon X. Il vécut jusqu'en 1538. En 1534 il avait ajouté à ses Etats le duché de Camerino pour son fils Guidubaldo ; mais, quand celui-ci succéda à son père, il fut contraint à céder Camerino à l'Eglise et le pape Paul III en investit Octave Farnese, son neveu. Guidubaldo, second duc d'Urbin de la famille della Rovere, eut pour successeur en 1574 son fils, François-Marie II, qui mourut en 1631, âgé de quatre-vingts ans, sans laisser d'héritier. Dès 1629 il avait renoncé à ses Etats en faveur du pape Urbain VIII.

Sous les deux derniers Montefeltro et sous les trois della Rovere, les arts et les lettres furent en grand honneur à la cour d'Urbin[1].

Le poème où sont célébrés les exploits et les grandes qualités des della Rovere n'a pas été achevé ; il s'arrête vers la fin du XII[e] chant.

L'auteur partage l'hostilité des della Rovere pour les Médicis, fait un grand éloge de Venise, déplore les maux de l'Italie foulée par les Allemands et les Espagnols. Il était évidemment encore sous l'impression qu'avait produite le sac de Rome par les bandes du connétable de Bourbon[2]. Son œuvre à

[1] « I tre duchi d'Urbino, che in questo secolo ebbero il dominio di quello Stato finchè esso fu devoluto al pontefice, nel favorire le lettere seguiron le gloriose orme de' loro predecessori.» Tiraboschi, *Storia della letter. ital.* VII, p. 77. Ginguené complète ainsi Tiraboschi: « Leur cour, aussi splendide que celle des princes les plus magnifiques de ce temps, mit aussi une partie de son luxe à rassembler et à honorer les savants. » *Hist. littér. de l'Italie*, t. IV, p. 109-110.

[2] V. Gebhardt, *De l'Italie, essais de critique et d'Histoire*, Paris, 1876, p. 237 suiv.: Le sac de Rome en 1527. — L'armée de la ligue qui aurait dû arrêter les bandes impériales était commandée par le duc d'Urbin, François-Marie I[er]. On se borna à maintenir l'ordre à Florence et à ma-

cet égard est intéressante, et en somme on n'a guère à regretter qu'il ne l'ait pas conduite plus loin, car quel agrément peut présenter aujourd'hui un grand roman chevaleresque sur une matière qu'Arioste n'avait pas épuisée, puisqu'il a renoncé à remplir le cadre tracé par Boiardo, mais où il a dépensé le plus beau génie poétique de l'Italie de la Renaissance ? La noblesse de la Jérusalem pâlit à côté de cette richesse et de cette variété, de cette imagination merveilleuse, de ce style tour à tour éloquent et familier, spirituel et passionné.

Les *Dodici Canti* ne sont pour nous qu'un document tout à la fois littéraire et historique.

Si le *Roland furieux* n'est qu'à demi intelligible quand on ne connaît pas le *Roland amoureux*, les *Dodici Canti*, comme d'autres compositions analogues, ne seront pleinement accessibles qu'à ceux qui ont lu ces deux poèmes. Mais l'auteur ne s'est pas imposé de suivre fidèlement le cadre tracé par Boiardo et Arioste ; il le modifie et en sort quand il lui plaît. Parfois il prend la peine de souligner son désaccord avec ses devanciers là où il suppose que le lecteur pourrait le constater lui-même. Ainsi, au chant IV, oct. 54, il dit qu'Astolphe avait Bayard que Renaud avait laissé à Paris, bien que Boiardo prétende le contraire, et il ajoute :

Del ver mi accosto io sempre più ai vestigi.

Au chant VII, oct. 102, il imagine un second Mandricard pour expliquer que Doralice puisse être veuve. Ces libertés sont fréquentes chez tous les poètes qui ont écrit des suites au *Roland amoureux*.

## V

Ce poème a été conservé dans le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal n° 8583. M. Mazzatinti, dans le troisième volume des *Manoscritti italiani delle Biblioteche di Francia*,

nœuvrer à longue distance de l'ennemi. Peut-être le duc d'Urbin n'était-il pas mécontent de voir un Médicis dans l'embarras. La conclusion de M. Gebhardt appelle l'attention : « C'est donc la Renaissance romaine et italienne que le crime de Charles-Quint a frappée au cœur. »

p. 135, le désigne ainsi : *Poema in 12 canti, adesp. e anepigr.*, c'est-à-dire sans nom d'auteur et sans titre. Il n'a pas cru nécessaire de décrire le manuscrit et se borne à citer la première octave des *Dodici Canti*, et pour les autres pièces le premier et le dernier vers, le premier seulement quand ce sont des sonnets. Sur ces indications, j'ai obtenu le prêt du manuscrit et j'y ai copié le poème en l'honneur des della Rovere et d'autres pièces qui seront l'objet de la seconde partie du travail que je commence aujourd'hui.

Le manuscrit 8583 a une hauteur de 20 cent. 4 mill. et une largeur de 14 centimètres. Il est écrit sur papier, et relié en parchemin. Au dos on lit :

Rime diverse
.... Alamanni
Susio

et sur le plat :

Rime diverse di Luigi Alamanni e di Gio.
Battista Susio della Mirandola

Au verso de la première feuille de garde l'on a :

Manoscritto originale
Di alcune poesie inedite di Luigi
Alamanni et del Susio

Enfin, au recto de la seconde feuille de garde cotée 1 et servant de titre, l'on a :

Canti Dodici
Rime diverse
di Luigi Alamanni
del Susio E.....

Le manuscrit contient 279 feuillets ; les feuillets 156 et 157 sont restés en blanc et la pièce suivante commence à la stance 3. Les feuillets 270, 271, 277 et 279 sont également en blanc.

Ce manuscrit est un recueil factice formé de deux parties distinctes : la première, qui contient les *Dodici Canti*, est d'une seule main avec des corrections et des lacunes qui me sem-

blent indiquer un autographe. L'écriture, très menue, surtout après les premières pages, est caractérisée par la lettre *e* qui est formée d'un jambage et d'un trait légèrement relevé partant de la tête du jambage, ressemblant à l'*r* romaine minuscule. Cette partie me paraît dater du XVI[e] siècle.

A la fin de l'exorde qui comprend huit octaves, au bas du verso du feuillet 2, on voit une sorte de signature ou de paraphe où j'inclinerais à lire LA, c'est-à-dire les initiales de Luigi Alamanni. Cette abréviation est répétée à la fin des *Dodici Canti*, qui s'arrêtent à la neuvième ligne du feuillet 142, verso, par le premier vers de l'octave 108. Ici elle me paraît bien indiquer que l'auteur avait pour le moment renoncé à continuer son œuvre.

La seconde partie du recueil est formée elle-même de deux parties, la seconde étant un cahier de format plus petit, contenant un *Capitolo* du genre pieux. La première, comprenant des poésies d'Alamanni, du Pallavicini, d'Arioste, de Susio della Mirandola, etc., diffère absolument du manuscrit des *Dodici Canti* par le papier et par l'écriture.

## VI

Dans l'exorde du chant I, l'auteur, après avoir invoqué la dame de ses pensées, se place sous la protection du grand duc d'Urbin qu'il félicite d'avoir montré sa force et sa valeur contre

...el Mediceo duca Lorenzino.

Ce jeune Laurent est certainement le neveu de Léon X, fils de Pierre, frère aîné du pape. Son oncle enleva aux della Rovere le duché d'Urbin pour le lui conférer. Il a laissé une assez triste réputation, et l'on ne peut s'empêcher de regretter que le génie de Michel-Ange ait si magnifiquement honoré la mémoire de ce personnage. Les *Dodici Canti* sont donc dédiés à François-Marie I[er] della Rovere qui recouvra son duché après la mort de Léon X, comme nous l'avons vu plus haut.

Un peu plus loin notre poète déclare que, s'il est arrivé à la quarantième année sans rien écrire en l'honneur de son Mécène, c'est qu'il a été accablé par les maux de la pauvreté.

Si l'on jette un coup d'œil sur la biographie d'Alamanni, on voit qu'il fut un adversaire des Médicis, qu'à la mort de Léon X il avait pris part à la révolte des Florentins contre l'autorité de cette famille et qu'il dut fuir à Urbin, puis à Venise. Après diverses vicissitudes, il se retira en France où il jouit de la faveur de François Ier et de Henri II, mais il revint en Italie entre 1537 et 1540, quand il avait un peu plus de quarante ans et quand François-Marie Ier vivait encore [1]. Il n'y aurait donc rien d'impossible à ce que, désireux de revenir s'établir dans son pays natal, il eût songé à se placer sous le patronage des ducs d'Urbin. Cette supposition s'accorderait avec les éloges excessifs, il est vrai, mais conformes aux habitudes d'Alamanni, que l'auteur des *Dodici Canti* fait de la famille della Rovere en plusieurs endroits, avec le soin qu'il met à rappeler que Léon l'avait payée d'ingratitude pour les services qu'elle lui avait rendus [2], et le panégyrique enthousiaste de Venise que nous lisons au Ve chant.

[1] « Tra 'l 1537 e 'l 1540 fu in Italia, or in Roma ora in Napoli, ora in altre città, e stette per qualche tempo al servigio del card. Ippolito di Este giovine, senza però lasciare quello del re Francesco, con cui era unitissimo quel cardinale. » Tiraboschi, *Storia della lett. ital.*, VII, par. 3, p. 1212. — La *Coltivazione* fut publiée à Paris en 1546, le *Girone il Cortese* parut en 1548. Alamanni était revenu en France en 1540. Il y mourut en 1556 à Amboise, après avoir jusqu'à la fin joui de la confiance des rois de France et profité de leurs libéralités. Il laissa l'*Avarchide*, épopée régulière sur un sujet romanesque, un siège de Bourges (Avaricum) que le vandale Clodasso, fils de Stilichon, a enlevé au roi Ban, père de Lancelot, et qu'Artus, ayant pour alliés les fils de Clovis, veut reconquérir. Au lieu de la colère d'Achille, l'on a la colère de Lancelot; Galéhault, le roi des Iles Lointaines, remplit le rôle de Patrocle ; Agamemnon, Hector, Nestor, Thétis sont suppléés par Artus, Séguran d'Irlande, le roi Lac, la fée Viviane, etc. Ce poème parut en 1570 et ne rencontra qu'une indifférence très méritée. V. Gaspary, Op. l. II, p. 541.

[2] Ch. IV, oct. 128. — Laurent le Magnifique avait obtenu d'Innocent VIII le cardinalat pour son fils Jean, âgé de moins de treize ans. Enveloppé dans la proscription des Médicis, le jeune cardinal dut quitter l'Italie et voyager en Europe. Il revint à Rome vers la fin du pontificat d'Alexandre VI. Il dut la faveur de Jules II à l'amitié de Galeotto della Rovere, neveu du pape, cardinal et vice-chancelier de l'Église. Jean pleura la mort prématurée de Galeotto, mais une fois pape il oublia tout, et Léon X devint « l'injuste persécuteur du duc d'Urbin, et les armes à la main, les foudres de l'Église à la bouche, l'implacable usurpateur de ses états. » Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, IV, p. 7.

Je note ces mots de l'exorde (c. I, oct. 6):

Della tua quercia corro alla dolce ombra
Qual stanco pellegrin per mio riposo.

Le désir de trouver le repos et la sécurité sous le chêne puissant des della Rovere serait bien naturel chez un Italien exilé de sa patrie et qui ne paraît point s'en être consolé.

A la fin du chant XII, la fée Sylvana montre à Astolphe des peintures où sont représentées non seulement des personnages de la famille della Rovere, Sixte IV, Jules II, mais aussi le pape Paul III et les princes Farnese, ses petits-fils ; il y est même fait allusion au duché de Camerino, que Paul III reprit pour le donner à Ottavio Farnese. Il eût été plus naturel et plus habile d'amener Guérin plutôt qu'Astolphe dans le palais de la fée, puisqu'il est dans le poème l'ancêtre, le *capostipite,* de la maison della Rovere ; mais l'auteur, à bout d'inventions ou peut-être hâté d'introduire cet épisode laudatif dans une œuvre que son intérêt l'engageait à offrir sans retard, sans attendre quelque nouvelle difficulté entre les Farnese et les della Rovere, s'est mis en mesure de plaire à ses divers protecteurs et ne s'est pas trop inquiété de Guérin qu'il avait laissé, au chant XI, aux prises avec Renaud (oct. 68). Et, s'il s'en est tenu là, c'est très probablement parce qu'il a renoncé à devenir le protégé des della Rovere et des Farnese.

L'on a une indication vague sur la personne du poète lui-même dans l'exorde du chant I, oct. 5 :

Cuopri quest' opra mia sott' il tuo manto
Ch' io non divenghi per sempre meschino
Com' i ' divenni un' altra volta ancora,
Per dir la fama tua che 'l mondo honora.

Était-il Florentin? au chant IV, oct. 127, on rencontre:

Vedi i Rutili, i Volschi, i Latini,
Li Marsi, li Picenti, il *mio paese*
Ch' al vincitor fu termini et confini
Che ritornò da bellicose imprese.

De quel vainqueur s'agit-il et de quelle entreprise guerrière ? l'on est porté à songer à quelque expédition de Fran-

çois-Marie. Que valent exactement les termes *fini* et *confini?* A un moment donné toute ville importante, au milieu des luttes qui déchiraient l'Italie, a été la limite d'une conquête. Il est possible que l'auteur ait évité de prononcer le nom de Florence pour ménager les rancunes des della Rovere.

La mention de manuscrit original, donnée au titre du recueil, pouvant s'appliquer à la première partie, m'amenait à examiner si nous ne possèderions pas un texte autographe de Luigi Alamanni.

J'ai voulu le comparer au *Giron le Courtois* que j'ai relu en cherchant s'il y avait matière à quelque rapprochement; mais, dans cette imitation d'un des romans du cycle d'Artus, le poète italien, gêné par son original, n'a plus les qualités d'aisance et de charme que l'on admire dans ses autres œuvres. La marque personnelle y fait complètement défaut. Le bon Giron peut être le type du parfait chevalier errant, le plus courtois des paladins; il lasse l'attention plus que la *Léandréide* ou l'interminable *Mambriano.*

Dans les Sonnets d'Alamanni, il en est un qui exprime des sentiments très semblables à ceux que nous rencontrons souvent dans les *Dodici Canti* (Venise. 1552, p. 292) :

Chiari signor che dell' Italia bella
(Come piacque a chi 'l può) reggete 'l freno ,
Non vi accorgete ch' al natio terreno
Si proccura da voi larga procella ?

Voi posto havete in la suprema sella
Tal che macchiato di crudel veleno
Crudo per voi coltel s'asconde in seno
Sotto chara, et gentil, dolce favella;

Et quegli àurati fior che vaghi fero
I vostri almi giardin fiorir mai sempre
Svegliendo, in vece lor nutriste spine.

Ma siavi a mente pur che Giove al fine
Non sosterrà ch'in sì dannose tempre
Sia d'ingiusti rettor sì giusto impero.

De même la rancune contre l'Espagnol et l'Allemand est vivement rendue dans ces deux quatrains (p. 289) où il vante la sécurité du paysan français :

Quand' io veggio il villan con larga speme
Che con l'aratro in man pungendo i buoi,
Riga i suoi campi, per versarvi poi
Quand' è il tempo miglior l'amato seme,

Sospiro et dico (ohimè) : costui non teme
Ne l'Hispan ne 'l German ch' à i danni suoi
Venghin rabbiosi, com' han fatto a noi,
Doglioso esempio di miserie estreme.

Il serait aisé de relever, dans Alamanni, d'autres passages où l'exilé exhale ses colères contre ceux qui gouvernent Florence, pleure sur la liberté morte et donne des conseils à son pays natal.

Je ne me crois pas autorisé à tirer une conclusion des indications que j'ai rapidement réunies ; mais je ne pouvais éviter, engagé que j'étais à le faire par le titre même du manuscrit, de les soumettre au lecteur. D'autres plus compétents, si l'objet leur paraît mériter quelque intérêt, décideront avec sûreté s'il n'y eut entre Alamanni et l'auteur des *Dodici Canti* qu'une communauté de sentiments, une haine égale pour le nom des Médicis.

De toute manière, les *Dodici Canti* sont le premier jet d'un versificateur qui s'est arrêté peut-être au moment où la mort de François-Marie I^er^ della Rovere rendait son travail moins utile, moins lucratif, pour dire le mot. Le style est facile, élégant même parfois, autant que j'en peux juger. Le ton s'élève jusqu'à l'éloquence aux endroits où il est question des malheurs de l'Italie divisée, trahie, opprimée. A cet égard, la fin du quatrième chant ne laissera insensible aucun de ceux qui pardonnent volontiers aux della Rovere et aux Médicis pour avoir protégé Michel-Ange et Raphaël.

La Renaissance italienne n'est pas une école de haute moralité, nul n'y contredit, mais c'est l'épanouissement le plus riche des dons les plus merveilleux du génie artistique, littéraire et scientifique, si bien qu'une fois les guerres de religion terminées, l'Europe n'a fait que s'appliquer à en reprendre la tradition un moment obscurcie. Mais l'on ne retrouvera plus cette fleur de la première éclosion du génie moderne : qui en a goûté le charme demeure désarmé en face des

fautes, des vices, des crimes de ces grands hommes qui employaient les trésors de leurs Etats ou même de l'Eglise à renouveler les siècles de Périclès et d'Auguste.

Taine, dans son *Histoire de la littérature anglaise*, est très dur pour ce qu'il appelle la Renaissance païenne : il s'associe à Luther pour dresser un réquisitoire en forme contre les civilisations du Midi. Il prend au pied de la lettre toutes les déclamations du réformateur allemand et conclut en disant : « On ne fonde pas une société sur le culte du plaisir et de la force ; on ne fonde une société que sur le respect de la liberté et de la justice[1]. » Et il déclare que la Réforme est, elle aussi, une renaissance, mais appropriée au génie des peuples germains. Ces peuples sont sans doute plus grossiers et plus lourds, plus adonnés à la gloutonnerie et à l'ivrognerie, mais ils sont en même temps plus remués par la conscience, plus fermes à garder leur foi, plus disposés à l'abnégation et au sacrifice. Le grand écrivain ne voit pas que la Germanie était encore en plein moyen âge quand l'Italie, depuis deux siècles, marchait à grands pas sur la route royale de la civilisation moderne. Luther est un contemporain de Dante, non d'Arioste. Quant à comparer la valeur morale des peuples de l'Europe, élever les uns, avilir les autres, en s'appuyant sur des statistiques complaisantes, c'est sortir du domaine de la critique littéraire, et méconnaître les lois de l'histoire. Au jugement partial et très léger, malgré sa gravité affectée, de Taine, j'opposerai l'opinion d'un esprit sage, d'un historien sérieusement et loyalement documenté, de Burckhardt :

« Si l'on nous permet de résumer les principaux traits du caractère italien tel que la vie des classes élevées nous le fait connaître, nous arrivons au résultat suivant. Le défaut capital de ce caractère est en même temps ce qui en fait la grandeur : nous voulons parler du développement de l'individualisme.... Or, si l'égoïsme, dans le sens le plus large comme dans le sens le plus étroit du mot, était la racine de tout mal, l'Italien cultivé de la Renaissance aurait été par là même plus près du mal que d'autres peuples.

[1] Livre II, ch. V, 1 : Les vices de la Renaissance païenne. — Décadence des civilisations du Midi.

» Mais chez lui ce développement individuel a été fatal et non volontaire ; c'est surtout grâce à la culture italienne qu'il s'est étendu aux autres peuples de l'Occident et qu'il est devenu depuis le milieu supérieur dans lequel ils vivent. Il n'est ni bon ni mauvais par lui-même, mais il est nécessaire ; il est la condition du bien et du mal moderne qui ont pour nous une toute autre valeur que pour le moyen âge.

» C'est l'Italien qui a eu le premier à soutenir le choc puissant de cette révolution dans l'histoire du monde. Avec ses qualités et ses passions, il est devenu le représentant le plus remarquable des grandeurs et des petitesses de cet âge nouveau : à côté d'une dépravation profonde se développent la plus noble harmonie des éléments personnels et un art sublime qui ennoblit la vie individuelle, comme l'antiquité ni le moyen âge n'avaient pu ou voulu le faire [1]. »

Taine aurait dit tout cela avec plus d'éclat et de relief, mais l'aurait-il dit, lui qui dans son *Voyage en Italie* est souvent si préoccupé d'idées préconçues ? Et cependant j'y rencontre cet aveu : « La façon dont les Grecs et les Italiens de la Renaissance prenaient la vie était à la fois meilleure et pire : elle produisait une civilisation moins durable, mais commode, moins humaine, mais plus d'âmes complètes, plus d'hommes de génie [2]. » Il conclut ainsi un développement, où il établit que la spécialisation moderne aboutit à l'abaissement de l'art, de la religion, de la poésie. Mais si nous sommes menacés de passer sous le niveau de cette médiocrité odieuse, ne pourrions-nous pas être indulgents pour les races nobles qui n'ont point connu, pour citer Taine parlant de la décadence de Venise, « les deux seuls vices impardonnables, l'aigreur et la vulgarité [3] ? »

Pour en revenir aux *Dodici Canti*, ils portent la marque d'une rédaction rapide, les négligences sont nombreuses, on y relèvera des formes archaïques. J'ai reproduit le texte fidèlement, sans toucher à l'orthographe proprement dite. Si l'au-

[1] Burckhardt, *La civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, t. II, p. 218-219 de la trad. française.

[2] *Voyage en Italie*, t. II, p. 247.

[3] *Voyage en Italie*, t. II, p. 302-303.

teur l'avait revu et préparé pour l'impression, il lui aurait sans doute donné un autre aspect. On rencontrera des octaves et même des vers incomplets.

Les *Cinque Canti* d'Arioste, qu'il avait laissés à l'état d'ébauche, présentent également des lacunes, des négligences, des fautes de versification et même de langue [1], et cependant Arioste, pour le reste de son œuvre, est le plus correct des écrivains.

La composition des *Dodici Canti* est assez enchevêtrée, et l'auteur abuse du droit d'abandonner successivement, pour les retrouver ensuite, ses chevaliers errants sur les divers chemins où il les a engagés. Pour faciliter la lecture de ce poème, j'en présente d'abord un résumé qui permettra d'en saisir l'ensemble. J'ai dû renoncer à l'accompagner d'un commentaire suivi. Çà et là j'ai suppléé des lettres omises ou illisibles en les plaçant entre crochets. A la fin, l'on trouvera quelques notes réclamées par l'état du texte ou complétant cette introduction.

## VII

## CHANT I

L'auteur annonce qu'il contera une histoire que Turpin a cru devoir taire dans l'intérêt de la gloire de Roland, invoque sa dame et dédie son œuvre au duc d'Urbin.

Il rappelle comment Roland et Angélique ayant bu aux sources de Merlin dans la forêt d'Ardenne, le comte s'éprit d'un plus grand amour pour Angélique, tandis que celle-ci n'eut désormais pour lui que la plus violente aversion.

Il dira l'origine de la famille du duc d'Urbin et ce que fut Guérin, auteur de sa race.

Roland a surpris Angélique endormie dans la forêt d'Ardenne; il la contemple et l'admire. Bride-d'Or hennit. Angélique s'éveille à ce bruit, prend la fuite, et, quand Roland veut s'approcher d'elle, elle se rend invisible en mettant dans sa

[1] Ginguené, *Hist. littér. de l'Italie*, t. IV, ch. V, p. 510.

bouche son anneau magique, puis se tient cachée sous un laurier.

Après s'être désespéré, le comte se décide à se diriger vers le Cathay dans la pensée de retrouver celle qu'il aime. Il remonte en selle et part.

Survient un chevalier. Il boit à l'autre source et perd aussitôt son amour pour Angélique. C'était Renaud de Montauban qui avait rencontré Ferragus, avait dû le combattre et ainsi avait été retardé dans sa poursuite d'Angélique. Quand celle-ci, au matin, veut partir, elle boit, mais à la source de l'amour, où précisément Roland avait bu. Dès lors elle est éprise de Renaud, tandis que celui-ci, qui était parti de Paris malade, est guéri de sa passion.

Angélique admire Renaud endormi, et, bien qu'en considérant qu'il a Rabican pour cheval et qu'il a peut-être tué son frère l'Argail, elle ait un moment la pensée de le tuer, elle le veut pour son seigneur, lui pardonne la mort de son frère, veut obtenir à tout prix son amour, et finit par l'appeler par son nom. Il s'éveille, la voit, et, sans lui répondre, remonte sur Rabican et fuit. Elle s'asseoit sur l'herbe, s'arrache les cheveux, pleure et pousse des cris de désespoir. Elle est sur le point de se donner la mort.

Cependant Roland va son chemin. Un géant lui demande de se résigner à le servir un an ou à le combattre. Duel où le comte montre sa vaillance ordinaire. Mais Roland met le pied dans le sang du géant, s'y trouve comme englué, est saisi, enchaîné et enfermé dans une tour [1].

[1] Dans Arioste, Caligorante s'emparait de ses victimes à l'aide du filet magique où Vulcain avait saisi jadis Mars et Vénus. Astolphe n'a qu'à sonner du cor enchanté que Logistille lui a donné, pour que le géant soit à sa merci : il l'enchaîne et l'emmène avec lui. Il arrive ainsi sur les bords du Nil où Boiardo avait laissé Grifon et Aquilant aux prises avec Orrile, le monstre qui se reconstituait après chaque blessure. Astolphe trouve le moyen de tuer Orrile et donne plus tard Caligorante à Sansonnet qui gouvernait Jérusalem pour le compte de Charlemagne (*Roland furieux*, XV, 42-97). De Caligorante, notre auteur a fait son Gorante, frère d'Orrile, leur a donné pour mère Alfégra, personnage de son invention, a imaginé le piège du sang au lieu du filet de chaînes, et a attribué à Gorante le don magique d'Orrile. (V. ch. II, et surtout ch. IV.) Cf. *Morgante*, XXIV, l'histoire des géants *impaniati*, englués par Maugis.

Ferragus, qui survient, est pris également dans le sang du géant, et Renaud, en voulant le dégager du piège, y glisse à son tour, si bien que tous trois sont prisonniers.

Angélique repassait dans son esprit les événements provoqués par sa beauté. Elle partait, quand elle entend un chevalier prononcer son nom. C'est Sacripant, roi de Circassie, qui est amoureux d'elle comme les autres. Quand il la voit, il s'élance et lui barre le passage, car il connaît le secret de l'anneau. Mais Angélique lui promet de l'aimer s'il consent à se faire son champion contre le meurtrier de son frère. Il promet ce qu'elle veut, aveuglé qu'il est par sa passion.

## CHANT II

Angélique continue à tromper le roi de Circassie sur ses intentions vraies. Ils se dirigent vers le Levant, et pour abréger l'ennui du chemin elle lui conte une nouvelle. Quand elle était en Espagne avec Fleur-d'Épine, une vieille femme porta plainte contre un jeune homme dont elle était follement amoureuse et qui ne lui témoignait que du mépris: le contraste entre sa laideur et la sincérité de sa passion faisait tout à la fois rire et pleurer.

Les deux voyageurs rencontrent Gorante, le monstre qui a déjà vaincu Roland, Ferragus et Renaud. C'est le frère d'Orile, et Astolphe l'avait déjà chassé du domaine de la fée Sylvana. Il provoque Sacripant. Pendant le combat survient un nain qui apprend à Angélique que le Catay est menacé par Agrican qui la veut pour épouse.

Angélique regrette d'avoir rejeté le dévouement de Roland qui seul était capable de la défendre contre Agrican. Elle maudit sa beauté qui cause le malheur des vaillants chevaliers qui l'aiment. Cependant l'influence de l'anneau magique agit sur le géant qui tombe ; Sacripant lui tranche la tête, et, le charme étant rompu, les prisonniers sortent de la tour. Le nain suspend la tête de Gorante à l'arçon de sa selle et part avec Angélique et Sacripant. Mais le corps du géant les rejoint, reprend sa tête et engage un nouveau combat avec Sacripant, tandis qu'Angélique s'enfuit. Le nain rencontre Renaud auquel il conte ce qui s'est passé et qui continue à

chercher son cheval. Mais il est arrêté par la Chimère et doit engager une lutte terrible.

Roland se dirigeant vers Albraque, passe les Pyrénées et arrive en Andalousie. Le roi Marsile, qui redoutait non sans raison les projets de Gradasse, offre à Roland de le prendre à son service. Roland refuse. Un chevalier de Marsile, Berzavaglia, le défie. Après s'être débarrassé de Berzavaglia et des siens, Roland passe le détroit de Calpé et d'Abila. Il suivait le rivage quand il aperçoit nombre de gens armés et des navires qui étaient sur le point d'aborder. De l'un d'eux se détache une barque, et une dame tout en pleurs lui demande d'y monter, car elle a besoin de son secours et veut s'entretenir avec lui. Le chevalier descend de Bride-d'Or et la suit.

## CHANT III

La dame apprend à Roland qu'elle est Fontedoro, nièce du grand Sénape, que son époux a été tué par Sarmagon qui voulait l'avoir pour femme, qu'elle a puni d'une manière terrible le meurtrier de son mari, et que Seffronio, frère de Sarmagon, assiège Albana, capitale de son royaume. Roland partage sa douleur et lui jure de la défendre.

Marsile charge Serpentin de l'Etoile de lui ramener Roland qu'il veut avoir à son service. Mais, au lieu du chevalier, il rencontre Bradamante. Après un combat où la sœur de Renaud a l'avantage, on s'arrête dans une hôtellerie où Bradamante est l'objet des obsessions de la fille de la maîtresse du lieu et doit lui raconter comment déjà elle a été obligée de détromper Fleur-d'Epine qui elle aussi la prenait pour un homme. Bradamante repart à la recherche de Roger. Serpentin, après avoir appris que Roland a passé le détroit, revient auprès de Marsile.

## CHANT IV

Exorde en quatre octaves où il est parlé d'Hégésias, de Solon, de Cicéron, de Périclès. L'auteur célèbre le pouvoir de l'éloquence et des Muses.

Roland s'éprend de la fausse Fontedoro. C'est une sorcière ennemie d'Angélique et qui veut la ruine de son empire. Elle

a eu de son union avec un satyre deux fils, Orile et Gorante. Alfégra, tel est son vrai nom, les fit élever dans une tour près du Nil. Infidèle à Brione, leur père, elle aime Médor qu'elle a emporté aux Îles Perdues où elle le retient au milieu d'enchantements. De là la haine d'Alfégra pour son époux qu'elle fait tuer par ses fils. Mais, après ce crime, les parricides ne peuvent s'entendre, et Gorante se dirige vers le Tanaïs et pénètre dans le domaine de la bienfaisante fée Sylvana. Chez elle était venu Astolphe en quête de Roland. Sylvana était fille de la Sibylle et portait le nom de Soffrosine avant d'avoir quitté l'île d'Erythrée pour l'Egypte. Elle trouve près du Tanaïs un palais magnifique: description de ce palais. Elle boit à une source et s'endort. Des jeunes filles la prennent et la transportent dans le palais. Description d'un chêne qu'embrassent deux bergers, grands l'un par le savoir, l'autre par la puissance; — deux autres personnages portant le manteau de pourpre; — un autre encore, fameux par sa valeur. L'arbre est chargé de trophées (oct. 39-40). — Il s'agit de la famille della Rovere.

Sylvana s'étonne. Une voix lui apprend qu'un jour elle pourra expliquer ce que signifie ce tableau. — Repas de Sylvana. Elle est couronnée.

La fée demande à Astolphe de châtier Gorante. Elle lui promet un collier qui lui assurera toujours la victoire. Astolphe avait précisément la lance d'or enchantée de l'Argail et le bon cheval Bayard. Survient un chevalier dont le frère a été assassiné. Astolphe s'engage à vaincre le monstre.

Après avoir désarçonné Gradasse à Paris, le prince anglais était parti à la recherche de Roland; mais celui-ci par l'Espagne se rendait au Cathay, tandis qu'Astolphe passait par l'Allemagne, la Thrace, le Pont et arrivait au Tanaïs, au pays de Sylvana. Vulcain avait forgé ce collier auquel Tydée avait dû ses triomphes.

L'on revient à Roland. Pendant qu'il se laisse séduire par Alfégra, les vaisseaux, qui accompagnaient celle-ci, se sont évanouis. Une tempête s'élève et met la barque en péril. Roland interroge Alfégra qui se rit de sa frayeur.

Cependant Renaud a tué la Chimère et rencontré un lion qui se défendait avec peine contre un griffon. Il tue le griffon et étourdit le lion d'un coup du plat de son épée.

Aleramo conduit Astolphe à la cabane où se cache Gorante. Celui-ci est renversé du premier coup de la lance d'or et promet de partir pour les pays du Couchant. Ainsi il s'était retiré dans la forêt d'Ardenne où il avait fait prisonniers Roland, Renaud et Ferragus qui furent délivrés par la vertu de l'anneau que portait Angélique. Les chevaliers erraient dans la forêt à la recherche de la princesse, retenus par l'art de Maugis qui savait que Gradasse projetait d'attaquer Charlemagne. L'enchanteur avait trompé les démons qu'Angélique avait chargés de l'emprisonner, et revenu en Gascogne il avait repris son empire sur le monde infernal et retrouvé au perron de Merlin le grimoire oublié par Angélique quand elle était partie avec l'Argail ; celui-ci de son côté avait oublié la lance d'or dont Astolphe était devenu le possesseur.

Astolphe brûle la hutte de Gorante et revient avec Aleramo auprès de Sylvana.

Revenons à Roland. La barque est battue par les flots. Le chevalier se rappelle comment Alexandre descendit au fond des mers. Alfégra demeure indifférente, refuse de ramener la barque au rivage. L'auteur énumère les poissons que voit Roland, remarque que les grands dévorent les petits et se lamente sur les malheurs de l'Italie.

## CHANT V

Suite de la plainte sur les malheurs de l'Italie, — histoire de la fondation de Venise, éloge de la République, description de son empire: l'auteur lui conseille la justice et l'entente avec le duc d'Urbin (oct. 1-19).

Roland, couvert par les vagues, regardait les poissons tout en pensant à Angélique. Survient un énorme poisson. Un coup de Durandal ne peut le blesser ; Roland d'un bond s'élance sur le monstre qui le portera sain et sauf au Levant où avec Sacripant il ira à Albraque.

Sacripant était aux prises avec Gorante, s'il vous souvient, mais il fut sauvé par l'anneau d'Agélique. Celle-ci prend néanmoins la fuite pour échapper à son amant. Au delà des Pyrénées, elle retrouve son nain.

Sacripant la cherche vainement. Craignant que Gorante ne

l'ait atteinte, il entre dans la forêt d'où il ne peut plus sortir. Il y restera jusqu'à ce qu'il rencontre Renaud qui, après avoir tué le griffon, est obligé également de tuer le lion. Le rugissement de l'animal expirant attire Sacripant qui survient au moment où Renaud se plaignait d'être exposé à mourir de faim dans cette solitude et regrettait ses torts envers Charlemagne, qu'il a abandonné, et envers son cousin. Sacripant achève le lion qui rugissait encore. Querelle des deux chevaliers qui se défient et engagent le combat.

Angélique et son nain, se dirigeant vers Grenade, rencontrent un géant. Elle met dans sa bouche l'anneau magique et fuit. Elle aperçoit des gens armés. Le nain échappe au géant et la rejoint. Elle l'envoie en reconnaissance et il trouve sur son chemin Bradamante qui lui dit que ce sont des soldats de Marsile commandés par Serpentin. Le nain prie Bradamante de protéger sa maîtresse. Celle-ci est surprise de la ressemblance de celui qu'elle croit un chevalier et de Renaud. Elle se fait connaître, et Bradamante promet de la défendre, si elle peut la renseigner sur le sort de Roger. Les deux dames se confient leurs chagrins. Angélique raconte comment ses sentiments envers Renaud se sont changés, elle supplie Bradamante de lui gagner l'amour de son frère.

Bradamante est étonnée d'une pareille dureté chez Renaud. Elle promet de plaider la cause d'Angélique, et si, grâce à elle, elle retrouve Roger, de la faire triompher.

Angélique estime que les deux vaillants chevaliers seront attirés dans son royaume par les bruits de guerre qui se répandent. Elles se quittent; Bradamante va à Montauban, mais elle ne reverra Roger qu'à la cour de l'empereur Léon, en Grèce, ainsi qu'on l'a lu ailleurs (dans Arioste).

Nous suivons Angélique[1]. Les gens de Serpentin ont une querelle avec des voleurs, dont le chef, un géant, les met en déroute, mais Serpentin finit par le tuer et venge ses hommes. Marsile regrette les pertes qu'il a faites sans qu'on ait pu lui amener Roland qui voyage tristement sur la baleine.

[1] Il ne sera plus parlé d'elle que bien plus loin, à propos du Rio-Castello.

## CHANT VI

Du bien de la liberté. Roland l'a perdue pour s'être épris d'Angélique. Il eût bien voulu remonter sur sa barque, mais Neptune l'aperçoit et Roland se fait connaître, raconte comment l'amour d'Angélique lui vaut ces aventures. Neptune lui apprend qu'il avait entendu ses plaintes et, qu'ému de pitié, il lui a envoyé la baleine pour le sauver.

Astolphe est revenu au palais de Sylvana avec Aleramo, après la défaite de Gorante. Il ne voit partout que serpents, et Aleramo lui explique que c'est le jour où les fées sont forcées de se transformer, une fois l'an, en reptiles. Ils visitent les salles du palais. Dans l'une, ils admirent des peintures dont plusieurs se rapportent à la famille des ducs d'Urbin (oct. 31-37).

Renaud et Sacripant échangeaient des coups terribles. La nuit arrive, ils s'arrêtent, se désarment et s'étendent pour dormir. Sacripant veille et se désespère d'avoir perdu Angélique. Maugis, ne voulant pas que Renaud reprenne un combat dangereux, présente aux yeux de Sacripant une image d'Angélique qui reproche au roi circassien de se livrer au sommeil et de l'oublier. Ils partent ensemble et le démon donne à Frontalet une telle vigueur qu'ils atteignent le rivage où Roland avait rencontré Alfégra, la fausse Fontedoro. Le démon disparaît et Sacripant se plaint de cette trahison dont il croit Angélique coupable. Il est sur le point de se donner la mort.

Renaud s'éveille et constate que son adversaire est parti. Il a grand'faim et s'adresse à un ermite qui refuse de lui ouvrir. Il se répand en invectives contre les moines, enfonce la porte et jette par la fenêtre l'ermite que Dieu protège et qui ne se fait aucun mal. Renaud lui demande pardon et le moine s'excuse de sa défiance en alléguant que l'ermitage a été longtemps un repaire de voleurs. Renaud, après s'être rassasié, repart et trouve le cheval de l'Argail qu'il avait déjà possédé, mais qu'il avait perdu, quand avec Roland et Ferragus il fut prisonnier de Gorante. Il se rend en Espagne.

Il nous faut conduire Roland à la montagne où Bride d'Or paissait, gardé et soigné par les Dryades.

Neptune avait pris Roland en croupe sur son dauphin ; il le dépose sur le rivage d'Afrique, et envoie la baleine qui avait avalé Alfégra la déposer sur le même rivage. Roland la rencontre et lui réclame Bride-d'Or. Alfégra se lamente. Sacripant vient à son secours et demande à Roland d'épargner une femme. Le comte la lui cède en l'avertissant de ce qu'elle vaut. Ils vont ensemble à la recherche de Bride-d'Or.

Astolphe considérait les peintures du palais de Sylvana. Il est malmené par un grossier paysan qui veut battre les serpents-fées.

## CHANT VII

Astolphe finit par tuer son adversaire. Avec Aleramo il va se reposer sur un beau lit au moment où le jour paraissait.

Renaud était en Espagne. Il s'est décidé à se ranger du côté d'Agrican, afin de punir le roi Galafron qui avait envoyé l'Argail avec la lance enchantée pour ruiner la France.

Il voit une femme attachée toute nue à un arbre et battue par un nègre. Il s'approche. Elle l'engage à fuir. Il refuse, et dans un combat avec le géant noir qui était un des quatre qui avaient accompagné Angélique en France, il lui passe son épée à travers le corps, le blesse une seconde fois et voudrait le convertir à la foi chrétienne, mais le mécréant ne veut rien entendre et Renaud le laisse mourir de ses blessures.

La dame est surprise de la ressemblance de Renaud et de Richardet. C'était Fleur-d'Epine, fille de Stordilan, roi de Grenade. Elle raconte comment elle s'était d'abord éprise de Bradamante, comment elle devint l'amante de Richardet, et comment celui-ci fut sauvé du bûcher par un chevalier errant. Depuis elle a épousé Zénodore dont la bravoure dans un tournoi l'avait séduite. Ils rencontrent l'armée de Zénodore qui venait secourir son épouse. On les conduit à la cité et Renaud y est reçu en triomphateur.

Pendant le festin qui suivit, Doralice compare le chevalier à Mandricard dont elle est veuve.

Ici l'auteur s'interrompt (oct. 102). Le lecteur est en droit de se demander comment Agrican peut être au nombre des vivants, quand son fils Mandricard est mort. Cela est en effet

en désaccord avec le récit d'autres poètes, mais ils ignoraient qu'il y avait eu deux Mandricard.

Nous les laissons à table et revenons à Roland. Les nymphes lui ont rendu Bride-d'Or et le renseignent sur Alfégra. Neptune lui a enlevé le grimoire à l'aide duquel elle transportait les gens aux Iles-Perdues, mais elle n'en est pas moins dangereuse. Elles mettent en garde les chevaliers contre les enchantements qu'ils pourront trouver en se rendant au pays de Galafron et leur apprennent qu'ils feront la rencontre d'Angélique. Ils abandonnent Alfégra et partent, accompagnés par un faune qui avait soigné Bride-d'Or et que les nymphes leur donnent pour guide.

## CHANT VIII

Les deux chevaliers cheminaient amicalement. Roland parlait d'Angélique. Cela déplut à Sacripant, qui, pour le détourner de cet amour, veut lui montrer combien elle est fausse et déloyale. Elle possède l'anneau dont Sémiramis se servit pour satisfaire une passion incestueuse. Il fut trouvé ensuite par le berger Gygès qui le mit à profit pour séduire la reine de Lydie. Cambyse en hérita, et il passa aux mains d'Atlante, l'enchanteur de Carène, qui lui donna la vertu de détruire tout maléfice et le remit à Galafron, comptant ainsi ruiner la France et sauver les jours de Roger.

Les deux chevaliers aperçoivent une flotte sur la mer et une armée sur le rivage. Le faune va à la découverte : ce sont les forces de Rodomont qui va rejoindre Agramant et veut envahir la France avec lui.

Roland pique des deux, attaque les Sarrasins et se trouve en face de Rodomont qu'il désarçonne. Sacripant et le faune mettent les Sarrasins en déroute. Roland et le Circassien entrent dans Alger, le faune reste à garder le pont.

Les chevaliers font un carnage des habitants d'Alger. Mais Rodomont a jeté le faune en bas du pont et est entré dans la ville. Il combattait avec Sacripant, quand il voit son palais en flammes. Il y court pour sauver sa mère, mais trop tard. Le faune avait mis le feu au palais et à toutes les maisons.

Les trois amis s'en vont et le comte écrit sur la porte :

« Ici a été Roland. » Cela augmenta la colère de Rodomont, et plus tard il fit payer très cher aux Parisiens la victoire de Roland.

Aleramo et Astolphe s'éveillent. Leurs vêtements leur ont été enlevés et ils trouvent à leur place, Astolphe une cotte impénétrable, Aleramo un costume d'un prix inestimable. Souvent l'habit fait valoir son homme. Sylvana requiert encore l'aide des chevaliers contre un nouveau monstre, Tisiphone, sortie des enfers pour les punir d'être entrés dans son palais, et, quand ils en auront triomphé, alors viendront Mégère et Alecton. Astolphe éprouve quelque frayeur, mais la fée le dispense du combat et en charge Aleramo.

A Grenade, Renaud est l'objet des attentions de Doralice. On le comble d'honneur pour avoir délivré Fleur-d'Epine. Toutes deux sont assises avec lui sur un char de triomphe qui parcourt la ville. Mais l'amazone géante Sicomora qui avait eu l'avantage dans un combat antérieur sur le nègre Argeste, ravisseur de Fleur-d'Epine, est jalouse des succès de Renaud ; elle l'insulte et le provoque. Renaud est obligé d'accepter le combat et, malgré son désir de l'épargner, il est contraint de la tuer. Il est alors entouré par les cent chevaliers de la géante qui sont tenus par serment de la venger. L'un d'entre eux, Guérin, s'offre à combattre, et, s'il est vaincu, lui et ses compagnons deviendront les soldats de Renaud ; si celui-ci a le dessous, il sera comme eux esclave des Amazones. Ce Guérin, dans ses voyages à la recherche de son père, était tombé aux mains des Amazones (oct. 129).

Le combat dure longtemps : on décide de l'interrompre et de le reprendre le jour suivant. On fait les funérailles de Sicomora, et à table Renaud et Guérin sont assis l'un à côté de l'autre.

## CHANT IX

Des trésors et de la vertu. — Guérin raconte son histoire. Il est parti à la recherche de son père, parce que la belle Eliséna lui avait reproché de n'être qu'un esclave. Après avoir vaincu le roi Carador, il a quitté Constantinople, et à travers bien des difficultés s'est rendu au pays des arbres du Soleil,

où il a su qu'il devrait parcourir le monde avant de retrouver son père. Puis, avec Sicomora, il est venu en Espagne. Il ne rit jamais et garde une attitude sérieuse et noble.

Roland, Sacripant et le faune sont sortis d'Alger et se dirigent vers Albraque, pendant que Rodomont médite de se venger de la France. Un courrier de Galafron leur annonce que le roi appelle à son secours tous les chevaliers errants ; il donnera sa fille Angélique à qui le délivrera d'Agrican. Mais Angélique est prisonnière de Sarpedonte, fils d'Oldrado, et seigneur du Rio-Castello (Château-Mauvais). Tout chevalier qui se présente à ce château y demeure prisonnier, s'il ne met à mort en un jour cent chevaliers. Le courrier ajoute qu'ils ne sont qu'à six lieues de Rio-Castello.

Ils en prennent le chemin, et Sacripant prie Roland de lui laisser cette entreprise. Le comte y consent à la condition qu'il respecte Angélique et la rende à son père.

Le courrier essaie de les détourner de leur projet et leur demande de porter d'abord secours à Galafron, mais ils n'y consentent pas.

L'auteur se plaint de ce que les seigneurs soient des tyrans, préfèrent le vice ou la bassesse à la vertu et au talent. Il excepte son protecteur qui demeure digne de sa noble geste, la maison d'Anguillara. Puisse Mars le ramener vaiqueur !

Ils rencontrent les hommes de Sarpedonte. Sacripant les attaque avec vaillance, et Roland commence à regretter de lui avoir cédé la place.

Cependant Aleramo, chez Sylvana, combat Géryon, le dragon à trois têtes, qui, malgré les coups qu'il reçoit, s'enlace autour du corps du chevalier. Sans Sylvana, Astolphe n'eût pu supporter ce spectacle.

Aleramo tue enfin le dragon, mais de la bouche de celui-ci sort une hydre à sept têtes. Le chevalier en tranche une d'un coup d'épée : à sa place il en renaît trois autres. Astolphe s'effraie encore davantage. Aleramo tranche les sept cols de l'hydre et jette au feu l'affreux animal. Astolphe prie alors Sylvana de mettre une trêve aux combats avec les monstres et de leur faire connaître les merveilles de sa demeure.

Sur l'ordre de Sylvana, on leur sert un repas dans son jardin qui n'a point de pareil au monde. Au milieu est une

colline où les Muses habitèrent autrefois, le Parnasse aux deux sommets. En leur souvenir, on les y a représentées et avec elles les grands poètes qui illustrèrent les genres auxquels chacune préside. Sylvana et les deux champions s'asseoient et le festin commence.

Nous revenons à la table où nous avons laissé Renaud et Doralice qui brûle d'amour pour le chevalier. Elle craint de ne jamais le posséder, car ni elle ni son père ne savent ce que sont ces deux étrangers errants. Elle rougissait et pâlissait tour à tour, ce qui n'échappa point à sa mère, tandis que Fleur-d'Epine est joyeuse de se voir honorée et de ce que les vaillants guerriers sont si bien traités.

Renaud, désireux de savoir qui est son adversaire, finit par lui demander son nom et sa patrie. Le bon Guérin consent à le renseigner. Il ignore où il est né; il a été élevé à Byzance où il reçut le nom de Meschino. Tout enfant il avait été pris par des corsaires, puis acheté par un marchand qui en fit présent à sa femme. Ils eurent pour lui les soins de parents véritables. Son père adoptif avait un fils: les deux enfants furent traités de la même manière, sans différence aucune. L'empereur demanda un jour à celui que Guérin croyait son frère, de lui donner ce petit esclave. Le père donna son consentement, et Guérin devint le serviteur favori d'Alexandre, fils du vieil empereur. L'impératrice l'aimait également. Il délivra Constantinople assiégé par les Turcs. Puis il résolut de se mettre à la recherche de ses vrais parents et de consulter les arbres du Soleil. Là un vieillard vénérable, après avoir interrogé son idole, lui répondit qu'il devait aller vers le Couchant, où il retrouverait sa famille, qu'il avait reçu deux fois le baptême, qu'au premier il avait été nommé Guérin et Meschino au second. En revenant il fut prisonnier aux rives du Thermodon et y demeura sans pouvoir accomplir son dessein.

Renaud regrette que son adversaire se soit engagé par serment à venger Sicomora, car il mourra sans avoir recouvré son nom de Guérin, mais sous celui de Meschino, puisqu'il a eu la mauvaise chance de tomber entre les mains redoutables du sire de Montauban.

Les chevaliers vont se reposer. Le roi Stordilan s'inquiète

d'avoir à sa cour ces deux chrétiens si vaillants. On le rassure, mais Doralice qui se défie des intentions du roi, va secrètement avertir les chevaliers de se bien garder.

## CHANT X

La jalousie trouble l'esprit; elle fait que Stordilan ne peut recouvrer sa tranquillité et demande à ses conseillers quel parti il doit prendre au sujet de Renaud et de Guérin. L'un est célèbre pour sa prouesse, l'autre, sous le nom de Meschino, est illustre chez les Grecs et a vaincu Finidaro et ses fils. Stordilan craint pour son royaume. En sauvant Fleur-d'Epine Renaud a mérité d'être honoré, mais il convient qu'il parte au plus tôt et Guérin avec lui. Zénodore, qui se défiait de son père, vient au Conseil et fait un grand éloge de Renaud dont le courage est sans égal et sur la loyauté de qui l'on peut compter. On explique à Stordilan qu'il a tout intérêt à ménager le sire de Montauban. Zénodore quitte le Conseil et va trouver les chevaliers, tandis que Stordilan consulte encore ses conseillers qui ne savent trop que répondre. Zénodore revient avec les deux chevaliers. Renaud annonce qu'une fois son combat avec Guérin terminé il quittera le royaume.

Il déclare que si Charlemagne attaquait injustement Stordilan ou son fils, il est prêt à les défendre. De même Guérin affirme que, lorsqu'il aura retrouvé son lignage, si Zénodore recevait quelque outrage, il reviendrait le secourir, fût-ce au risque de sa vie.

Tout le monde les admire et l'on se sépare amicalement. Mais Renaud, au lieu de dormir, projette de convertir Zénodore à la foi chrétienne; Guérin l'entend prier Dieu, et conçoit de son côté le dessein, s'il sort sain et sauf du combat, de délivrer la route de Galice des voleurs qui l'infestent.

Malgré leur amitié, les deux champions, aussitôt qu'il fait jour, se préparent à combattre. Zénodore les supplie vainement de se réconcilier. Stordilan insiste en leur montrant que leur conduite est en complet désaccord avec la foi chrétienne ; elle enseigne le pardon des offenses, et c'est pure folie que de sacrifier un bien éternel à une fumée d'honneur. Le serment de Guérin est nul puisqu'il est contraire à la loi.

Renaud et Guérin ne pouvaient réfuter le roi qui avait raison. Renaud est heureux de voir que le père de Doralice connaisse si bien l'Evangile et espère le convertir. Il maintient qu'il a le devoir de combattre pour la vérité et la justice. Guérin de son côté dit que Turc, Maure, ou baptisé, nul n'a le droit de manquer à son serment.

Doralice intervient, alléguant l'incertitude du sort des armes et la vanité du motif qui les met aux prises. D'ailleurs un serment ne lie point quand il est contraire à la loi divine. Pourquoi ne respectent-ils pas la volonté du Christ, alors que Turcs et Arabes obéissent fidèlement à l'Alcoran ? Comment peuvent-ils se dire chrétiens quand ils n'observent point leur loi tout entière ? Elle finit par leur proposer de se faire remplacer secrètement par deux chevaliers : celui qui représentera Guérin se reconnaîtra vaincu, se rendra et ainsi les cent chevaliers de Sicomora seront obligés de partir.

Ni Renaud ni Guérin ne veulent céder. On leur sert une collation délicate et somptueuse, et Fleur-d'Epine supplie son beau-père de veiller sur les jonrs de Renaud, mais il répond que l'honneur lui interdit de revenir sur sa parole donnée.

On avertit les cent chevaliers d'avoir à se trouver sur la place où les deux champions reprendront la lutte. On prépare les estrades pour les reines et pour le peuple. Zénodore fait prendre les armes à deux cents cavaliers et à quatre cents fantassins. Le lieu choisi est hors de la ville, à un demi-mille.

Avant d'engager le combat, les deux champions descendent de cheval, font pieusement leur prière, se demandent pardon et se baisent sur la bouche comme deux frères.

Ils brisent d'abord deux lances. Le tronçon de l'une vola si haut que dix autres lances avaient été rompues quand il retomba sur le sol et s'y enfonça.

La poussière, la sueur des chevaliers et de leurs coursiers obligent à interrompre le combat une demi-heure. On amène d'autres chevaux. Les deux champions sont d'accord pour reprendre à l'épée et finir avec la masse d'armes. Guérin portait des armes enchantées et toute sa personne était fée, excepté le pied gauche.

Nous revenons à Sacripant qui taille en pièces les hommes de Sarpedonte et qui continue à refuser le secours de Roland.

Néanmoins il finit par être fait prisonnier et le comte, après avoir sonné du cor, attaque les Maures. Leur chef, autrefois vassal d'Agramant, ose le défier. Roland lui répond en réclamant la liberté d'Angélique et de Sacripant. Le combat s'engage et Roland tue les soixante qu'il avait devant lui.

D'après Turpin, il en coupa dix en deux d'un seul revers de Durandal :

Chi nol vol creder, vadalo a cercare,
Ch' io son christian di buona fede asperso,
Et credo questo et più se più mi lice,
Massimamente a quel che Turpin dice.

Roland sonne de nouveau du cor, si fort que les gens de Rio-Castello l'entendirent. Sarpedonte arme ses cent chevaliers et les fait partir en deux corps à la découverte. Le chef de cette troupe offre à Roland de choisir une des lances qu'il lui présente ; celui qui sera désarçonné ne combattra plus de la journée. C'est un chrétien de la famille italienne Malatesta qui descend de Cadmus. Il apprend à Roland que lui et sa dame, belle entre les belles, sont tombés entre les mains du cruel Sarpedonte. Ils allaient sur un vaisseau faire leurs dévotions à Lorette ; des corsaires les ont pris et livrés à Sarpedonte qui l'a contraint à le servir, lui laissant à cette condition sa dame bien-aimée. Robert, tel est son nom, apprend au comte qu'Angélique est en effet prisonnière de Sarpedonte.

Le comte désarçonne Robert, et taille en pièces ses chevaliers. Cependant Sacripant cherche Angélique, qui était invisible, quand il lui plaisait, grâce à son anneau. Elle eût pu sortir de la forteresse et n'y était restée que pour en assurer la ruine. Sacripant s'impatiente, et Sarpedonte lui annonce qu'il doit se reconnaître son vassal ou mourir dans les trois jours. — Robert admire les exploits de Roland et se rend à lui, mais il est inquiet du sort réservé à sa dame.

## CHANT XI

Toute faute non suivie de repentir est châtiée par le monarque éternel. Ninive et l'Egypte en donnent des exemples contraires : Nabuchodonosor fut pardonné, Pharaon et son

peuple furent punis. Parfois, la faute du roi retombe sur un peuple entier, ainsi qu'il arriva quand David enleva la femme d'Urie. Sarpedonte sera puni.

Roland va à la porte du château, sonne du cor et défie Sarpedonte. Celui-ci est renseigné par les fuyards, et ni lui ni ses autres chevaliers ne savent que résoudre. Un vieillard qui désapprouvait leur vie criminelle, les avertit du danger. Il rappelle que cette forteresse, dite autrefois la Rocca Benedetta (la Roche Bénie), a changé de nom et de coutumes. Sarpedonte a dépassé les crimes de ses pères. Le chevalier qui se présente, est le messager de Dieu ; il faut lui demander merci. Un jeune favori de Sarpedonte tourne en dérision le discours du vieillard. On finit par proposer à Sacripant de se charger de l'entreprise. Il refuse parce que Roland est son compagnon. Ils l'enferment dans une prison et se disposent à marcher à la rencontre du comte.

Nous les laissons juqu'à ce que nous ayons tiré Astolphe et Aleramo du Jardin de Sylvana et qu'ait pris fin le combat de Guérin et de Renaud, pour qu'ils ne nous embarrassent plus tant que Rio-Castello n'aura pas été détruit.

Astolphe et Aleramo prennent un repas à l'ombre des lauriers et des myrtes ; un concert mélodieux s'unit aux chants des oiseaux pour les charmer. En ce lieu règne un printemps perpétuel. On y voit réunis les arbres les plus divers et les plus beaux, les fleurs les plus parfumées.

Après le repas, chevaliers et dames se promènent dans le jardin. Toutes sortes d'animaux s'offrent à leurs regards. Ils s'arrêtent près d'un étang où nagent de nombreux poissons, puis vont dans les bois jouir du chant des oiseaux ou les contempler. Toutes les espèces d'animaux sont représentées dans cette enceinte, où l'on trouve même le minotaure, le sanglier de Méléagre, les lions de Cybèle, etc. Les chevaliers admiraient ces merveilles. Sylvana les mène dans son palais, où elle a préparé un jeu charmant dont nous parlerons, mais nous devons revenir à Guérin et Renaud.

Ils combattaient à l'épée avec un succès égal. La lutte est longue et fatigante, parce que Guérin avait des armes enchantées. On en doit dire l'origine.

Guérin eut pour mère Fenice, que Sefferra avait nourrie.

Celle-ci et son époux Zenone savaient l'art des enchantements. De Byzance la pauvreté les avait conduits à Durazzo, où Sefferra et la duchesse de ce pays accouchèrent à peu près en même temps, l'une d'un fils qui ne vécut pas, l'autre d'une fille ; mais bientôt la duchesse mourut, et Sefferra eut soin de l'orpheline.

Le duc Mustafa était mahométan ; il mourut deux ans après son épouse, laissant deux fils et la jeune fille que Sefferra élevait. Cette enfant était d'une beauté sans égale. Milon, duc de Tarente et fils de Gérard de Bourgogne, en devint amoureux. Il chassa de Durazzo Naparro et son frère Madar, baptisa Fenice, qui prit possession du duché, l'épousa, et en eut Guérin.

Sefferra avait prédit à la duchesse qu'elle aurait un fils qui ferait grand honneur à sa famille. Sous le palais, du côté de la mer, elle avait un souterrain où elle évoquait les démons. Quand Guérin naquit, elle y porta l'enfant, fit venir Vulcain et lui ordonna de forger pour Guérin des armes meilleures que celles d'Achille, qui ne pussent servir qu'à lui seul et grandissent avec lui. Il devait y représenter un chêne et y inscrire le nom de Guérin. Elle conjure Vulcain par Zoroastre, Circé, Médée, Salomon, la Sibylle de Cumes, Proserpine, Erichtho, le Styx, le Léthé, le filet où il prit Mars et Vénus, etc.

Une allusion à la révolte des Géants contre Jupiter amène l'auteur à se lamenter sur les malheurs de l'Eglise livrée aux outrages des Colonna, de traîtres italiens, d'Espagnols et d'Allemands :

Deh ! vedi, Christo, come la tua Chiesa
E data in preda delli rei Tithani
Et come dalla gente Collonesa
Pria, et poi dalli maligni Lutherani
Fu divorata et malamente offesa
Da traditori Ausoni et da marani
Celtiberi et crudei Thedeschi insieme
Ch' ognun qnanto più può la stratia et prieme.

Paul saura sans doute conduire la barque de Pierre, mais comment pourra-t-il conserver la foi, si celui qui devait la

défendre contre Turcs et païens se fait l'héritier de Luther ? Dieu ne voit-il pas les progrès de l'erreur ? Qu'il vienne donc au secours de son vicaire et le rende invincible comme Josué, sans cependant arrêter le cours du soleil.

Vulcain forge les armes de Guérin, en se conformant aux instructions de Sefferra. Celle-ci plonge alors l'enfant dans l'eau du Styx où les armes ont été trempées. Enfin elle éprouve si le corps de Guérin est réellement invulnérable et si rien ne peut entamer son armure.

Cependant les frères de la duchesse, Naparro et Madar, conspiraient pour lui enlever le pouvoir.

Milon avait ordonné de grandes fêtes à Durazzo en l'honneur de la naissance de son fils. Un partisan des deux frères veut profiter de l'occasion pour leur faire recouvrer le duché. Finadusto s'était laissé baptiser par simple crainte. Il avise Napar.

L'auteur rappelle ici au duc d'Urbin comment il eût repris son duché sur Léon X et Lorenzino, s'il n'avait été trahi par ceux qui l'accompagnaient. Sans leur défection, il n'aurait pas eu à demeurer aussi longtemps dans les Marches (nel paese Marchiano) (oct. 118-120).

Naparro lui répond qu'il va venir, s'entend avec Astiladoro, et, à la tête de soixante cavaliers, se dirige sur Durazzo.

## CHANT XII

L'auteur cite comme ayant perdu leur temps quand il fallait agir, Annibal, le rigide chef français en Pouille, le Toscan dont les fils ont appris aux dépens de leur père à être vigilants pour éviter un sort pareil à celui de leur père à Prato : ils cherchent aujourd'hui à rendre la liberté à leur pays.

De même, le duc Milon gaspille ses loisirs à Durazzo. Il avait licencié ses troupes et vivait magnifiquement, ouvrant sa cour à tous. Naparro, sous le nom de Torindo, vient à Durazzo avec sa troupe. Finadusto, qui était un Turc mal baptisé, le reçoit volontiers. On dit que trois sortes d'eaux se perdent : l'une, c'est la pluie qui tombe dans la mer ; l'autre, celle dont on lave la tête à un âne et qui ne vaut qu'ingrati-

tude ; la troisième est celle qui sert à baptiser Juif, Turc ou Chaldéen. Un mauvais juif n'est jamais un bon chrétien. Finadusto et son complice Lamphybo ont fait ainsi le malheur de Durazzo, leur patrie.

Au moment où tout était prêt pour le tournoi, un grand tumulte se produit dans la cité. Naparro et ses hommes massacrent les chrétiens sans épargner les femmes ni les petits enfants. Le bruit en vient jusqu'au palais. Sefferra prend Guérin et descend dans son souterrain, tandis que le duc et son fidèle Manfred s'arment pour combattre. Mais Sefferra évoque les démons et leur fait transporter à Constantinople et remettre à l'empereur les armes faites par Vulcain. L'empereur les destine à son fils alors âgé de cinq ans.

Milon et son épouse sont faits prisonniers ; il recouvrera sa liberté quand son fils viendra à son secours. Sefferra s'est embarquée avec l'enfant, mais des corsaires s'emparent du bateau et jettent à la mer Sefferra qui est changée en un oiseau blanc.

A Byzance, Guérin fut acheté par Epidonio, dont la femme eut à la même époque un garçon et tous deux furent élevés avec les mêmes soins. C'est ainsi que Guérin fut baptisé de nouveau et reçut le nom de Meschino ; l'autre enfant eut le nom de son père, Epidonio.

A l'âge de quinze ans, Guérin vainquit à la lutte plus de vingt adversaires. Alexandre, fils de l'empereur, témoin de sa vaillance, voulut l'acheter, mais Epidonio lui en fit don et lui raconta que des corsaires l'avaient pris avec une dame couverte d'or et de pierreries et une nourrice : toutes deux avaient été jetées à la mer.

Guérin écoutait et jurait de se venger sur les Turcs auteurs de ses maux. Il devait tenir parole.

Alexandre voulut essayer les belles armes que Sefferra avait fait parvenir à l'empereur, mais il ne put les revêtir. En vain on travaille à les mettre à sa taille. Les armuriers ne peuvent y réussir, car elles résistent à leurs outils. Alexandre se demande quel est ce Guérin dont le nom y est gravé, et ce que signifie le chêne qui y est représenté.

On s'aperçoit un jour que les armes vont au Meschino et Alexandre allait les lui donner, mais des jaloux s'y opposent

et l'empereur se rappelle que celui qui les lui a remises, a dit qu'elles devaient être le prix d'un combat.

Guérin se désespère, car il voudrait y prendre part. Alexandre lui promet de l'affranchir.

Le tournoi est annoncé. Comme une trêve régnait entre les chrétiens et les Turcs, ceux-ci viennent en grand nombre.

Guérin est affranchi et armé par Alexandre lui-même. Mais sur ses armes il porte un vêtement de paysan et sur sa tête une couronne de chêne : il doit demeurer inconnu, car l'empereur le ferait périr, s'il savait qu'il ose prendre part au tournoi.

Guérin renverse d'abord un de ses oncles, Madarro, et le met à mort. Napparo, son autre oncle, demande à lutter contre l'audacieux vilain. Il est abattu avec son cheval et se brise l'épaule. Amphylo, le Persan, est également désarçonné. L'on renvoie au lendemain la suite du combat.

Alexandre désarme lui-même son ami qui sert à table quand les chevaliers prennent place au banquet. On réclame le vainqueur de la journée et Alexandre demande l'avis de Guérin, qui répond : « L'inconnu a vaincu parce que moi je n'ai pas pris part au combat. » Mais l'empereur entend que seul un chevalier y soit admis ; la fête continue.

Le jeu, auquel Sylvana avait convié Aleramo et Astolphe, consistait à détacher des cheveux d'une fée et sans les rompre, un anneau qui avait des vertus magiques. Astolphe essaie vainement, Aleramo réussit sans peine. Astolphe s'irrite et Sylvana doit le calmer. Puis elle leur montre une salle immense et magnifiquement décorée. Des peintres y avait représenté un chêne que tenaient deux pasteurs couronnés d'or et de pierres précieuses, comme l'auteur l'a dit déjà ; l'on voyait les travaux de l'un et de l'autre. L'un posait le pied sur un monceau de livres et de manuscrits, à côté de l'autre était un grand monceau d'armes et un temple d'abord démoli, puis reconstruit plus beau. Un lion arrachait un rameau du chêne illustre, mais d'autres rameaux poussaient plus nombreux et il se couronnait d'armes victorieuses.

Un autre pasteur couronné s'élevait jusqu'au ciel sur un char de feu. De son manteau il couvrait peu à peu le côté le

plus fameux de l'Italie et tendait à deux jeunes gens deux pans de son manteau. Sur son diadème d'or, était écrit « Paul III », les deux jeunes gens avait pour nom Alexandre et Ranuccio. Aux pieds du grand pasteur s'abritait encore un tout jeune homme, Guido Ascanio.

Astolphe et Aleramo admiraient, mais ils ont à contempler d'autres choses dignes de l'attention des gens intelligents.

Un berger d'un coup de pierre brisait la tête à un géant dont tous avaient grand peur. De même le berger triomphe d'un griffon superbe et réduit à la plainte et à l'affliction une haute colonne près de Rome.

A l'un des descendants de Guérin le pasteur couronné enlève Camerino et le donne à Ottavio, d'abord tout enfant, puis gendre de l'aigle qui étend ses ailes de l'un à l'autre pôle. Le descendant de Guérin cède dans l'intérêt de l'arbre de sa famille et reçoit en récompense une jeune fille sage à merveille, aimée des Grâces et des Muses.

Astolphe et Aleramo entendent un concert harmonieux. Sylvana ne voulait point leur révéler ce dont ils avaient les images sous les yeux et qui ne les touchait point. Elle les mène dans une salle voisine d'où sortaient ces sons. La fée les fait asseoir sur un lit richement décoré et les quitte.

Au chant dernier nous disions comment Roland arriva à Rio-Castello. Sacripant avait été mis en prison. Quand le cor du comte eût longuement sonné, les cent chevaliers s'arment : les cinquante meilleurs vont à la rencontre de Roland, les cinquante autres gardent le château. Sarpedonte tombe mort un des premiers, mais ses chevaliers voulaient le venger, et Roland les tailla en pièces. Le jeune homme qui avait tourné en dérision le sage vieillard, était chef des cinquante laissés à la garde du château. Il se rend à Roland qui fait grâce à Gelarco à la condition qu'Angélique lui sera rendue ainsi que Silvia à Robert, son amant; que Sacripant sera mis en liberté et que Rio-Castello sera livré aux flammes. Gelarco consent à tout dans l'espoir d'hériter ainsi du trésor de son ami Sarpedonte.

Le poème s'arrête au premier vers de l'octave 108: « Plus de six cents femmes à Rio-Castello..... »

# I DODICI CANTI

## CANTO PRIMO

[F. 2 r°] 1. Voi, donne et cavallier, d' arm' et d'amore
Se mai vi delettò legiadra impresa,
Invito ad ascoltar con tutt' el core
E d' ardente disio con l' alma accesa,
Ch' io spero col poetico furore
Farvi una occulta hystoria hoggi palesa
Qual tenne occulta il vescovo Turpino
Sol per honor d' Orlando paladino.

2. El vescovo Turpin per riverenza
Ch' egli hebbe sempre al gran signor d'Anglante,
La scriss' et po' occultò con diligenza
Finch' ei fu unito a nostra vita errante,
Dubiando d'offuscarli l'eccellenza
Che li poteano dar sue virtù tante,
S'egli facea palese al mondo e al cielo
Quello ch' in quest' hystoria vi rivelo.

3. Ma perchè la fatica è grande et lunga
L'opra, ch' io ordisco, senza el divin nume,
Non mi par bene ch' al suo fine aggiunga,
Se non mi prest' ella il suo chiaro lume
E ch' in tal modo mia penna dispunga
Ch' in vergar cart' almen si bagni al fiume
Ch' esce dil degno fonte di Helicona
Ov' ogni uon poeta s'incorona.

4. Lasso che causa et l'amarechia sono
L' aque che mi bagnaro in prim' ettade!
Ond' al mio legitor chieggo perdono
S' io prend' a me le non concesse strade,
E quella prego, della cui ragiono
Meco sovente, che alla d[e]itade
Per sue virtù legata è in stretto nodo,
Ch' a questa opra mi dia nel dire il modo.

[F. 2 v°] 5. Et tu, mio caro sir, idol mio santo,
Campion invitto, gran duca d'Urbino,
Che già mostrasti forza et valor tanto
Contr' el Mediceo duca Lorenzino,
Cuopri quest' opra mia sott' il tuo manto,
Ch'io non divenghi per sempre meschino
Com' i' divenni un' altra volta ancora
Per dir la fama tua che'l mondo honora.

6. Della tua quercia corro alla dolce ombra
Qual stanco pellegrin per mio riposo,
Ch' ella sovente el caldo estivo sgombra
Et recrea spesso un spirit' angoscioso ;
Per quella gentilezza che ti obombra,
Essendo tu signor giusto et pietoso
Prendi mie rozze rim' in queste carte
Piene d'amor, dispost' ad exaltarte.

7. So ben, signor mio car, et non m'inganno,
Che debol è il mio stil a tant' impresa,
Ch' essend' io gionto al quarantesim' anno
Et l'alma havendo del tuo amor accesa,
Di povertà sopposto al crudo affanno,
Scriver non possi, onde mi duol et pesa,
Quanto di te sarebb' il convenevole,
Che 'l tempo et la stagion è malagevole.

8. Pur, se provasti mai nel petto amore,
Debbi certo saper quant' è sua forza
Et come de l' amante mut' el core
Sol nella cosa amata, onde si sforza
Sempre honorarla con ogni valore,
Nè mai fiamma de amor sincer s' ismorza,
Onde io, ch' amo sol te, sforzato sono
Farti di mia fatica humile un duono.

]F. 3 r°] 9. Dico nel tempo ch' era inamorato
D'Angelica d'Albracca el cont' Orlando,
Lasciò la patria, la moglier, il stato,
Per servirlei, ma sempre suspirando,
Che via fuggiva, e al rivo incantato
Di Merlin gionto il paladino errando
Spegnervi parte del suo incendio crese
Col ber de l' onda che via più l'accese.

10. Nella selva d'Ardenna è noto il rivo
Ch' accende e infiamma ogni gelato petto;
Benchè d'ogn' amor sia rimoto et privo,
L'accende in brieve d'amoroso affetto,
Nè poi manca mai più quel fuoco vivo
S'al fonte odioso pien d'ogni dispetto,
Qual spegn' amor et presta odiosa rabia,
Contrario a questo, non bagna le labia.

11. Fece ambi questi fonti un negromante
Che fu detto Merlin, quasi propheta.
Gionse a quel primo il gran signor d'Anglante
Et al secondo l'anima inquieta
D'Angelica di ber tutta bramante,
Come volse del conte il mal pianeta,
Ond' in quel com' in liquido christallo
Più volte intense il labro di corallo.

12. Poi per strachezza, che correndo quivi
Giunta era, al riposar ratta si diede,
Et Orlando per caso arivato ivi
Fra l'herbe et fior la bella donna vede.
O che contrario effetto hanno i dua rivi!
Un fa chi il gusta pien d'amor et fede,
L'altro crudo, inhuman, di mortal sdegno,
D'ira, discordia et d'odio immortal pregno.

[F. 3 v°] 13. E perch' al dirvi in versi i' m'apparechio
La vostra sterpe onde l'origin hebbe,
Et quel Guerin del vostro ceppo vechio
V' è di chi nacque et come in virtù crebbe,
Non vi ri[n]cresca il porgemi l'orechio,
Perbenchè la mia penna quanto debbe
Non può supplire, supplirà l'amore
Et la mia fe che è testimonia al core.

14. Ma pria d'Orlando alcune cose occulte
Et della figlia del re Gallafrone
Intendo dirvi con mie rime inculte,
Et non per dar infamia al gran campione,
Ma sol come d'amor cieco risulte
Suspir, pianto, dolor, aspra passione,
Stratio, stento, martir, spietato affan[n]o,
Infideltade expressa et grave danno.

15. Che disprezza costei fuor che Rinaldo
Ogni spirto gentil, per chi arde il conte;
Ella ha in petto per quel il cor più caldo
Che freddo per costui, mercè del fonte,
Del fonte che 'l pensier li diè sì saldo
D'amarla, bench' ei n'habia ingiurie et onte,
Et ella d'amar un che ognor la strugge
Et che qual tygre paventosa fugge.

16. Dismonta adonque Orlando dal destriero
Per prender con Angelica il diletto
Ch' atteso havea più giorni il cavalliero,
Ma, per timor di non le far dispetto,
Contentasi mirar quel viso altiero
Ch' ogni altro di beltà vince in aspetto
Et, perchè un amator è impaciente,
Fra se comincia a dir l'animo ardente:

[F. 4 r°] 17. « O faccia che somigli al chiaro sole,
O labro che soverchi ogni corallo,
Fronte più vaga che rose et viole,
O petto d'alabastro, o di christallo
Lucida gola, o man morbide et sole
Più che l'avorio bianche senza fallo,
O membra che sì delicate sete,
Non fian men belle quelle piú segrete!

18. Quelle segrete membra, agli ochi ascose,
Devon pur di beltà portar la palma:
Se sete agli ochi voi sì delettose,
Se vo' infiammate il cor mio, il petto et l'alma,
Che farran quelle tante desiose?
Darrannomi di fuoco maggior salma?
Per certo sì, che ardendo io così lunge
Dapresso arderò più ch' amor più punge. »

19. Mentre che vaga Orlando in tai pensieri,
Un anitrir di Brigliadoro sente
Che lasciato pasceasi in quei sentieri,
Onde la donna a un tratto si risente
Et gli ochi adrizzato hebbe a quei corsieri,
Che già l'un contra l'altro mostra il dente,
Dico il ronzin di quella et Brigliadoro
Ch' ambo pascendo insiem scontrati fuoro,

20. Et con gran calpestio voltan le groppe.
Onde la donna come cervia corre,
Et dietro lei par ch' Orlando gualoppe
Sol pel suo Brigliador indi via tuorre ;
Presso lei gionto volse a l'alme poppe
La mano il palladin subito porre.
Ella dicendo : « O cavallier vilano ! »
Sdegnosamente le fuggì di mano.

[F. 4 v°] 21. Se mai, signor, d'amor sentisti il fuoco,
Pensate qual dolor Orlando hor habia
Che mal avezzo all' amoroso giuoco
Per dolor quasi incautamente arabia ;
Pensoso in dietro si ritira in puoco,
Col volto smorto pallide ha le labia
Et sbigotito quasi è sì rimaso
Che modo ritrovar non sa al suo caso.

22. Pur verso lei guatando l'ochio gira
Qual sasso immoto privo di favella,
Privo di voce lagrima et suspira,
Cerca accostarsi pur pian piano a quella,
Quella ch' Orlando inverso se andar mira
Divien ogn' hor più cruda, più fella,
Et dubiosa di se prende partito
Farsi aiutar da un certo anel ch' ha in dito.

23. Del dit[o] se lo trahe et pone in bocca
Et via sparisce come nebbia al vento.
O tardanza del conte vana et sciocca,
Pria che vi arivi più quanto tormento
N' havrai ! l'herba ove giacque quella ei pur tocca,
Pensando si pigliar la chioma o il mento
Toccar di quella che lo scherne et stassi
Quinci vicina nè veder più fassi.

24. Ved' ella ciò ch' il miser conte in l'herba
Opra et come suspira et come piange,
Conosce quanta sia la pena accerba
Che l'infiammato cor del meschino ange,
Nè la durezza in lei si disacerba
Pel duro pianto suo che i sassi frange,
E scerne ove giacque ella in ogni canto
Bagnato il luogo per l'amaro pianto.

[F. 5 r°] 25. Da alcun vista non fu mai rondinella,
A chi sian tolti i figliolin del nido,
Volando lamentarsi, o tortorella
Dei tolti figli a lei far mesto grido,
Quanto cercando in questa parte e in quella
Fa il conte Orlando dispietato strido,
Strido da muover non ch' un cor di carne
Ma un di diamanti et trita polve farne.

26. Angelica chiamando il conte grida,
Echo sola ha pietà della sua voce,
Non sa s'ei segua lei o se se uccida,
Tanto la fiamma dentro al cor le cuoce;
Di ritrovarla or mai più si diffida,
Che fugge il giorno con la donna atroce;
Pur un pensier il paladin rincora
Ch' al Cataio spem' ha vederla ancora.

27. Con tal pensier rissale a Brigliadoro
Et d'Angelica lascia il palafreno.
Angelica si sta sott' un aloro
Havendo il petto ancor di sdegno pieno,
Et col favor del suo aneletto d'oro
Spera ritrarsi al suo nattio terreno.
La notte è scura et giunge a quel sentiero
Onde è partito Orlando, un cavalliero;

28. I' dico a quella fonte onde la dama
Prima bevendo s'era dipartita
Et poscia il conte con la mente grama,
Ch' indi senza più ber fece partita;
El nuovo cavallier riposo brama
Che 'l fonte, l'ombra et l'hora aciò l'invita,
Smonta d'arcione et di quell' acqua beve
Con pensier di dormirsi un sonno brieve.

[F. 5 v°] 29. Onde se l'elmo et al destrier il freno
Lieva quel grand campion, po' in l'herba verde
Si colca et il pensier ch' haveva in sieno
D'amar Angelica hor tutto si perde,
E, com' havea pria il cor d'incendio pieno,
Si rifredda, anzi aghiaccia et si disperde
Fra le crude onde l'insolente amore,
Che 'l svelgono elle d'human petto fuore.

30. Dinanzi al conte a piè partito s'era
Di gran lunga Rinaldo a seguir lei,
Ma, riscontrando la persona altiera
Di Feraguto, a ritrovar costei
Fu intertenuto in fin l'oscura sera,
Che si deron fra lor colpi aspri et rei;
Pur la fortuna in questo intervallo
Le giovò in man ponendoli un cavallo:

31. Che, quando fu da Feragù spedito,
Scontrossi in un caval ch' è tutto nero
Et di sell' et di briglia sì guernito
Che 'l giudicò di degno cavalliero;
Fuvi d'un salto in su l'arcion salito,
Po' al seguir lei riprese il suo sentiero,
El sentier che drizollo al freddo rivo
D'ogni amor et dolcezza et pietà privo.

32. Ma la donna, ch' al lauro vi lassai,
Già sopragiunta dalla notte oscura,
Con pena si lamenta de' sua guai
Et ch' abia il ciel di lei sì poca cura.
El cavallier giunto hora et stanco assai
Dar posa al corpo fiacco un po' procura.
Così si adormì in l'herba, sin che 'l giorno
Nuovo ogni stella scaccia d'ogni intorno.

[F. 6 r°] 33. Non più che l' alba rugiadosa appare
Prender il suo destrier la donna pensa,
Et seco sola al suo regno tornare
Per mezzo della sua virtud' imensa
Et di quel degno anel che non ha pare;
Onde si lieva in tal disir accensa,
Et, mentre el cerca, sente un mormorio
Soave d' acqua e accostasi a quel rio.

34. Pensa che 'l rio sia dove havea lasciato
La sera inanti el suo gentil cavallo,
Et, quinci et quindi errando, hebbe trovato
Un fonte chiaro a guisa di christallo,
Che nel mezzo era d'un fiorito prato,
A color verde, rosso, bianco et giallo;
Lavossi in quello mani et volto et petto,
Poi bebbe che invitolla il fonte eletto.

35. Questo era il fonte che scacciava il gelo,
Anzi l'odio crudel, del petto fuore
Con la virtù concessali dal cielo
Per mezzo del famoso incantatore;
Questo il fonte è che germinava il zelo
Et rivocava ogni sbandito amore;
Questo il fonte è di qual bevuto inante
Havea di poco il sir gentil d'Anglante.

36. Gustate ch' hebbe Angelica quell' acque
Del fonte che del cor durezza tolle,
Un certo desiderio al cor le nacque
Di farsi pia, humil, clemente et molle,
Benchè 'l costume, che nell' ossa gi[a]cque
Da teneri anni, alcun difficil crolle;
Pur, quando il ciel vuol altrui gastigare,
Questo molle et quel dur fa diventare.

[F.6v°] 37. Indurò donque il cor di Pharaone
Quel gran monarca che nel ciel su sede,
Per gastigar di Egitto le persone
Et, con il scetro, al re tuor l'ampia sede;
Amor al cor di Daphne il piombo pone,
Sol per gastigo dar a Phebo il fiede;
Rendendo lei per lui spietata et dura,
Constrinse in lauro a rimutar figura.

38. Così per gastigar la desdignosa
Angelica d'amor disprezzatrice,
El ciel guidò Rinaldo a quella odiosa
Fontana accerba d'amor sbanditrice,
E lei ne l' altra e di fiamma amorosa
Solecita et accuta accenditrice
Lasciò tuffar, e il sir di Montalbano
Rese per questa via libero et sano.

39. Sano Rinaldo è fatto a questo fonte
Che da Parigi era venuto infermo
E schiavo, a piè solcando valle et monte,
Nullo faceva contra amor ischermo;
Più tardi mosso arivò prima il conte,
Che non lo lascia il grand disio star fermo;
Amor che è cieco il guida et la fortuna
Di lui non mostra haver pietade alcuna,

40. Ma via ne va, come disopra inteso
(Se si ramenta mio lettor) prima hai,
Rinaldo, che non ha piú fuoco acceso
Nel petto, dorme senza sentir lai
Presso al bel fonte infra l'herbette isteso.
Suspira con tormenti pena et guai
Angelica che cerca et non ritruova
El destrier anco, et pur cercar si pruova.

[F. 7r°] 41. Già in l'Oriente l'amorosa stella
Cedeva al sole, quando la regina
S'accorge che la fonte non è quella
Ove era il suo caval, però camina
Tornando in dietro et un' orma novella
Che truovò va seguendo la mischina
E vede il cavallier ch' in odio haveva,
Che, come i' dissi, in l'herba ancor giaceva.

42 Contempla questa donna il bel campione
Che agli ochi soi non vide unqua il simile,
Nè spera di veder fra più persone
Un più bell', un più vago, un più gentile ;
Onde dentro del cor questa dispone
In lui vedendo aspetto signorile,
O truovi o non ritruovi l'Argalia,
Costui voler sol seco in compagnia ;

43 Et rivoltando gli ochi alquanto a dietro
Vidde il caval che 'l sir di Montalbano
Haveva trovato in tempo scuro et tetro,
Et ben conosce ch'egli è Rabicano
Che correa sopra, nol spezzando, il vetro,
Tanto era lieve et presto in monte e in piano :
Onde dubio ha che 'l bon Rinaldo forte
Al suo fratel dato habia orrenda morte.

44 Così dubiosa un gran pensier l'assale
Di vendicar il suo frate Argalia
Mentre che dorme il paladin con tale
Profundità che morto par che sia ;
Et, fin ciò pensa, con l'aurato strale
La fere Amor, onde ella fantasia
Muta dicendo : « Sarria troppo errore,
Se mia man uccidesse il mio signore. »

(F. 7 v°) 45 Poi ritorna a mirar il paladino
Che l'elmo s'havea tratto, e il capo d'oro
Mostra dormendo et l'aspetto divino,
Stando quindi suspeso a un gelsomoro
L'aventurato elmetto di Mambrino
Che più a costui ch' a tutto il popol Moro
Solo conviensi ; et, mentre ella in lui mira,
Per tenerezza et per dolor suspira.

46 Duolse ella che non ha per prima amato
Questo campion et le sia stata dura;
Hor che nel petto il cor tutto ha infiammato,
Vorria svegliarlo, et ben non si assicura
Da l'altra parte il suo fratel pregiato
Vendicar anco della morte oscura ;
Così combatte con pietade amore
Nel petto feminil, ma pietà muore.

47 Che fra se dice : « Se'l fratel mio ha occiso,
Segno è che di lui è stato più valente ;
La sua beltà m' [ha] il [cor] tanto conquiso
Che senza lui lassar no[n] vo[glio] il Ponente ;
Pur che da me costu' non sia diviso,
Uccida Gallafron il mio parente,
Tolgasi il regno mio meco, che tolto
M' ha il cor con la bellezza del suo volto. »

48 O impaciente sesso feminile ,
Quando egli è posto in amoroso laccio !
Divien più che mai d'huon forte et virile
Il cor, quand' arde infra la nieve e il ghiaccio ;
Perchè natura è sol d'amor gentile
Levar un fuor di timoroso impaccio
Et renderlo animoso oltra misura
Spesso eccedendo il segno di natura.

[F. 8 r°] 49. Fuggiva dianzi Angelica costui,
Hor aspettar non può che si risvegli
Per dimostrar sua bella faccia a cui
Portò tanto odio pria, perchè amor dègli
Questo ardir, et disponsi al servir lui
Hor, non amarlo sol, benchè le' odie egli,
Nè più superba sta, che muta in lei
La voglia Amor qual vince homini et dei.

50. Et perchè lo conosce a nome 'l chiama,
Ond' egli alza la testa et quella vede
A cui porta odio et non sol la disama,
Che di le' odiar tanto il fonte le diede,
Nè parola risponde a quella dama,
Ma prestamente rilevasi in piede,
L'elmo a se allaccia, a Rabican la briglia,
Et quì di Gallafron lascia la figlia.

51. Angelica che vedesi lasciata
Da questo cavallier a le ' inhumano,
Sopra quell' herba quasi trangosciata,
Ove stat' era il sir di Montalbano,
S'assise con la chioma scapigliata,
Anzi stracciata tutta di sua mano,
Et poi diceva forte suspirando :
« Rinaldo ingrato più che grato Orlando !

52. Orlando non sentì ma' in petto amore,
Se non quando, aimè lassa! i' venni in Francia ;
Ma, tu crudel, perchè mi dai dolore,
Che non mi uccide la tua forte lancia,
Poichè ne porti teco il miser core
Lasciando lagrimosa la mia guancia ?
Ah Rynaldo crudel, Rynaldo ingrato,
Presto è il tuo amor in odio commutato ! »

[F. 8.v°] 53. Mentre che la regina mischinella
Piange et suspira con voce alta et grida,
Straccia le chiome et quella faccia bella
Tutta sgraffia et al ciel manda le strida,
Rivolge gli ochi al ciel, chiama ogni stella
Et prega morte che le sia sol guida
Et va cercando l'ultimo supplitio,
Se si può dar per qualche precipitio ;

54. Non ha coltello et non truova luogo atto
A darsi morte la donzella afflitta,
Stracciata ha già la chioma con che in fatto
Pottea affogarsi, e ogn' altra via prescritta
Ella si vede, onde non sa qual atto
Possa più usar pel qual le sia interditta
Questa vita mortal: però in la selva
Invita alla sua morte ogn' aspra belva ;

55. Et fin che si lamenta in su l'herbetta
Ella con pianto doloroso, el conte
Via cavalcando giunse a una via stretta
Alla pendice d'un superbo monte.
Un gran gigante, ch'era alla velletta,
Giuso si cala al cavallier a fronte
Con molta furia et dispettoso sdegno
Tutto infiammato et di grand' ira pregno.

56. Porta una scimitarra di gran peso
L'horribile gigante et vien gridando,
Pur quando egli è più presso sta suspeso
Ch' esser gran cavallier comprende Orlando,
Et con parlar summesso a dirgli ha preso;
« O cavallier che qui venesti errando,
Vuo' che mi servi un anno a mio diletto,
Et, se ció veti, a battaglia t'aspetto »

[F. 9 r°] 57. El conte, che d'amor et fiero sdegno
Et di forti arme et di gran core è armato,
Con costui di battaglia fa dissegno,
Perchè ne va qual huom che è disperato;
Poichè non truova il viso grato et degno,
Non prezza più la vita o il mortal stato,
Getta la lancia, che'l gigante vede
Esserne sen[za], poi dismonta a piede.

58. Lo scudo imbraccia et Durrindana afferra
Et animoso va contra al gigante
Che urla qual lupo et fa tremar la terra
Ovunque per le smisurate piante;
Et sopra el conte tutto si desserra
Costui che nominato era Gorante,
Et con la scimitarra un colpo crudo
Tirando al conte spaccó tutto el scudo.

59. La fatagion giovolli et l'armatura
Che al braccio scese il brando del pagano
Et feceli sì cruda acciaccatura
Che'l scudo in pezzi le cascò di mano;
S'adira il conte fuor d'ogni misura
Et entra sott' al perfido villano
Ch'un braccio taglia netto e il capo fende,
Tanto acramente Durrindana scende.

60. Tagliò presso alla spalla il braccio quale
Teneva il scudo del gigante inico;
Non fu mai visto colpo più mortale
Che venuto era dal vallor antico
Di Francia, ma qnel fusto, come l'ale
Havesse, via partì senza altro intrico;
Et lascia il mezzo capo, il braccio, il scudo
Quivi in terra il villan spietato et crudo.

[F. 9 v°] 61. Stupido resta il conte et fra se stesso
« Per certo, dice, questa è strana cosa:
I' so che'l duro capo i' gli ho pur fesso
Col braccio che quà l'un l'altro si posa. »
Et per meglio veder l'andò più presso.
O Dio ch' orrend[a] cosa et spaventosa
Che non più che nel sangue il piede puone,
Resta subito il conte ivi prigione!

62. Et la man mozza el scudo abandonando
Nel petto il prese et tennelo sì stretto
Che più non si potea crollar Orlando,
Ma andar prigion conviengli al suo dispetto,
Ch'è tornato il gigante fulminando,
Con mezzo capo sol, come i' v' ho detto,
Et con un braccio carco di catene:
Una el sir lega et l'altra man lo tiene.

63. Poich'è legato il palladin, quel fusto
Si piega in terra e 'l mezzo capo tolle
Et il braccio anco, e acostati al lor busto
Si rappiccor qual cera calda et molle.
Adiventon' il gigante più robusto.
Orlando sta com' insensato et folle
Et Brigliadoro va per la foresta
Sbruffando nari et crolando la testa.

64. Legato si ritruova il palladino
In un momento et di piedi et di braccia;
Se bevea l'onda al fonte di Merlino,
Dico sol quella ch' amor svelle et scaccia,
Forsi non seguitava il rio camino;
Hor il gigante in spalla se lo caccia,
E in una torre, ch' è fra monte et monte,
Così legato puone il fiero conte.

[F. 10 r°] 65. Et doppo torna alla vedetta in alto
Et vede un altro cavallier venire,
Onde giù corre per l'herboso smalto.
Al cavallier gridando prese a dire :
« A che nel mio terren fai questo salto,
Senza elmo in testa a rischio di morire ?
O converatte star meco per fante
O quì morendo non girai più avante. »

66. El cavallier ch' altiero et orgoglioso,
Disse : « Un ragazzo bon non mi sareste. »
Et sfodra il brando in vista desdignoso.
Mosso a battaglia con le mani preste,
Contra el gigante va tutto animoso,
Nè furibondo men del Greco Oreste,
Contra costui con mani et con parole
El sdegnoso pensier quì sfogar vuole ;

67. El pensier che d'Angelica l'accora
Et del preso elmo et della villania
Che, con la voce chiara alta et sonora,
In mezzo il fiume il già morto Argalia
Le disse qual le preme l'alma ancora,
Sfogar quì vuol con la persona ria
Di quel gigante a cui mal starà saldo
Per le percosse havute da Rinaldo.

68. Pur le disse el gigante : « O damigello,
Habii compassion della tua vita,
Non voler meco prender il duello,
Perchè la forza mia tropp' è infinita ;
Sono per far di te crudel macello
Se 'l brando mio qual suol mi presta aita,
Onde di te mi duole et pesa forte
Che vai cercando volontaria morte.

[F. 10 v°] 69. Pur se ti rendi a me senza battaglia,
Volendomi servir et far honore,
Salvarai la tua piastra et la tua maglia,
Anzi la vita tua, che fua el migliore. »
Rispuoseli el guerrier : « Deh, caglia, caglia,
Perro vigliacco, perchè mai non muore
Huom generoso. » Et va col capo igniudo
Contra di lui sol con la spada e il scudo.

70. Col brando vibra et dentro al petto il fiede.
Quel versa il sangue et questo d'arcion scende,
Che, quando il colpo oltra modo li diede,
Riman la spada in l'osso ch'ella offende;
Perciò scavalca che rihaverla crede,
Ma il ferito gigante non attende
Quì, che sparve con quella in un momento.
Pur di lei cerca il sir con gran spavento,

71. Che come il piè nel sangue il guerrier puone
Non altrimente che in la pania el tordo,
Nè libero si truova nè prigione,
Onde per rabbia vien quasi balordo
Et bastemia divoto il suo Macone,
Linci partirsi desioso e ingordo,
Che, quanto più ritrarsi indi procaccia,
Tanto più dentr' al vesco si ricaccia.

72. Sì che trovandose a quel modo preso
Senza battaglia et men da quella sciolto,
Resta in dubio di se forte et suspeso;
Hor se aroscia, hora impalidisse in volto
Et ha da tanta stizza il cor offeso
Che brama vivo vivo esser sepolto,
Nè sa truovar partito che le giuovi
A ritrarsi indi, ancor che più ne pruovi.

[F. 11 r°]73. Et così stando a se vede venire
Brancolando qual huom che è senza lena
L'antropophago che non può morire,
Mostrando in apparenza haver gran pena.
Quando fu presso, il valoroso sire
Col scudo che in man tien, sul capo mena,
L'osso le ruppe et il cervel schiacciolli,
Credendo farne mill' augei satolli.

74. Vedendo il cavallier poi quel gigante
Col capo rotto rovesciato in terra,
Cerca con ogni forza a se le piante
Dal sangue trarre et terminar la guerra.
Oprando le sue forze tutte quante
Per partirsi indi in un li spirti serra,
Et, mentr' al riscattarsi egli ha il pensiero,
Eccoli di[e]tro giunse un cavalliero.

75. Ben lo conobbe el cavallier che giunse,
Ch' avean sovente insiem fatto battaglia
Et con la spada l'uno l'altro punse
Più volte sgrettolando piastra et maglia;
Eran nemici, et pietà il cor le emunse
Vedendo che'l nimico si travaglia
Per uscir fuor della sanguigna pania
Tal ch' ello ancor per quello ardendo smania.

76. Quest 'era il gran signor di Montalbano,
Quel altro è Feraguto il cavalliero
Di Spagna ardito, e 'l dosso ha ognun mal sano
Ch' a battaglia eran stati il dì primiero
Per Angelica solo, bench' in vano,
Ch' ella partendo prese altro sentiero,
Et pur si duol Rinaldo poichè vede
Prigione il suo rival e a pena il crede.

[F. 11 v°]77. Et tanto più si duol ch' aiutarlo hora
Vorebbe nè vi vede modo o ingegno,
Ond' a un tempo s'infiamma et discolora
Per rabia, per furor et per disdegno
Ch' ha veder si el Spagnuol, et dubia ancora
Forsi aiutando altrui restarvi pegno;
Pur si dispon di havervi a rimanere
Più presto che mancar del suo devere.

78. Dismonta adonque da l' arcione et prende
Con una man le redine al destriero
Che fu de l' Argalia, che non intende
Qual pria havea fatto a piè far più sentiero;
Con l'altra al braccio del Spagnuol s'estende
Et tira quanto può il forte guerriero,
Ma quanto più costui tirar si pruova,
Tanto meno a colui tirato giuova.

79. La forza di Rinaldo era cotanta
Ch' avria da sua radice un monte svelto,
Nè a questa volta pur si loda o vanta
Di sua fortezza il valoroso Celto;
Non fu mai radicata in terra pianta
Quanto in quel sangue il sir fra gli altri scelto
In vera gloria del terreno Hyspano,
Onde Rynaldo s'affatica in vano.

80. In vano s'affatica il sir pregiato
Volendo a Feraù prestar aita,
A Feraù nel sangue inviluppato
Che si ved' a l' estremo di sua vita;
La briglia lascia del cavallo honrato
Il Franco et quello ad aiutarsi invita,
Con ambe mani per le braccia il tira
Et quinci et quindi intorno al sangue gira.

[F. 12r°] 81. S'agira intorno el sangue il coragioso
Che quel machia le par magior che pece,
Quanto più può s'aiuta l'orgoglioso
Et che nol lasci a Rynaldo fa prece,
Qual per l'impacientia furioso
Vien, che tirando un pezzo nulla fece;
Onde dalla vergogna et furor spinto
Hebbe lo Hyspan con ambe braccia avinto.

82. Assettassi qual huom che giuoca a lotta
Ch' alzar sel crede come Alcide Antheo;
Una man puonli sotto la colotta,
Ma quel sta fermo più che Caphareo
Che del mar Friso regge ad ogni botta,
Onde entra egli nel sangue, et non poteo
Far altro; et così furno ambi impaniati,
Più di vergogna che di piastra armati.

83. Non so, signor, se voi vedeste mai
Quand' un smeriglio truova qualch' augello
Al vesco preso, et che egli essendo in guai
Invita il predator stridendo a quello
Luogo, onde questo ancor entra ne' lai,
Ch' invescato si truova insien con ello,
El simigliante fe il figliuol d' Amone
Che col Spagnuol si ritrovò prigione.

84. Quando se accorse el gentil Rabicano
Esser libero fatto per ventura,
Non più temendo il monte aspro che il piano,
Sol galoppando per la selva oscura,
Con Ferraguto quel di Montalbano
Lasciò impaniato et ben con grave cura.
Gorante al calpestio quasi svegliato
El cervel tolse et puoselo al suo lato,

[F. 12 v°] 85. Et po' alli due impaniati una catena
Subito gitta al collo et al traverso
Di lor rivolta l'una a l'altra schiena.
Stretto che gli ha, lo sangue in terra asperso
Tutto racoglie et rimette in sua vena
Et poi diventa più crudo et perverso,
Che ambo costoro porta sotto un braccio
Legati, come è detto, in stretto laccio.

86. Dentro la torre, dov' è posto il primo,
Puonvi a un sol tratto col secondo il terzo
Così legati insieme nel più imo
Luogo, nè par ai cavallier bel scherzo.
Onde uno a l'altro : « Aimè ! morto mi stimo. »
L'altro risponde : « Et io con morte scherzo,
Ma questo scherzo mio fia quel dasezzo
Ch' a tai pasticci sono mal avezzo. »

87. Rinaldo a Feragù così diceva :
« Ah lasso mè ! vedend' io quel cervello
Sparso in terra, così coglier doveva
Et buon spatio lontan gittar da quello
Luogo, che, quand' ei poi corr' il voleva,
Non l'havendo truovato sarebb' ello
Ito a cercarlo errando quinci et quindi,
Fin che usciti saremmo nui pur d'indi. »

88. Rispondendo el Spag[n]uol disse : « Aimè lasso !
Se fusse quì la mia madre Lanfusa
Quando ch' io giunsi al periglioso passo,
Del troppo ardir non converia far scusa,
Che 'l gigante saria di vita casso,
Imperò ch' ella ogni malia che se usa
In l'arte maga ha sì in la mente fissa
Che per nui meglio si finia la rissa. »

[F. 13 r°] 89. Poi ch' impregionato hebbe entro la torre
I dua guerrieri il perfido assassino,
Per l'alto monte su poggiando corre
Onde scoprir potea ogni peregrino,
Ch' egli la crudeltà mai non aborre,
Ma, come Alano et perfido mastino,
La preda aspetta et vede indi i destrieri
Del primo et del secondo cavallieri.

90. Falle la guardia et lascia pascolare
Et tal hor va sonando una zampogna.
Ma questi tre prigion vi vo' lasciare,
Che ritornar a Angelica bisogna
Qual vi lassai soletta a lamentare
Di sua sorte, e il Cataio hora se agogna;
Ma indarno di Rinaldo ancor si lagna
Ch' entro el cor arde et fuor il petto bagna.

91. Se vi ramenta, del figliuol d'Amone
Si biasma questa et di sua scortesia
Et loda in parte il figliuol di Milone,
Ma non perch' amarlo habia fantasia,
Et suvengli hor d'un altro gran campione
Ch' ha corona et gran regno in Circasia,
Saggio, discreto et pur di questa amante,
Valoroso, nomato Sacripante.

92 Poi le ritorna a mente il re Agricane
Ch' al padre dimandar la fece in sposa
E ch' ella el dispregiò a guisa d'un cane,
Per essere oltra modo borïosa.
Hor che sola si vede in parti extrane,
O darsi in preda o farsi coragiosa
A suo mal grado testè le conviene,
Uscir volendo fuor di tante pene.

[F. 13 v°] 93. Sovente la beltade è gran cagione
Di condurr' una donna in stato acerbo.
Bella è la figlia del re Gallafrone,
Ma ha il cor sdegnoso et l'animo superbo
Nè mai si muta d'aspra openione
Ch' ha solo enganni sotto il dolce verbo,
Et ha d'amanti, ma indarno, gran copia
Dal mar di Francia in sin a l'Ethiopia.

94. Hor ama un cavallier che lei disprezza
Et per lui lagrimosa ella ha la guancia;
Orlando, che potea per sua prudezza
Condurla in India dalla bella Francia
E ovunche andava della sua fortezza
Far paragon col brando et con la lancia,
È sprezzato da lei, o grand' errore!
La donna sempre attiense al suo peggiore.

95. Tal cosa ad ogni donna è naturale,
Però Angelica ancor scusar si puote
Se del suo fallo il pentir poco vale,
Se lagrimose tien ambe le gote;
Rynaldo fugge et entra in magior male,
Et, se piange ella, ei fa dolenti note
Nell' oscura prigion dove Orlando era
Statovi infine alhor da l'altra sera.

96. S'havete a mente ben, non è gran tempo
Che si partì Rinaldo da quel fonte
Contra Angelica irato, perchè un tempo
L'altro discaccia con rubesta fronte;
Arse egli per Angelica già un tempo,
Hora ha di ghiaccio in petto fatto un monte
Et per lui ella le sue membra tenere
Rivolte quasi sfavillando in cenere.

[F. 14 r°] 97. Pur dispon ella in brieve a suo paese
Tornar col sol aiuto del suo anello,
Et, ritrovato il suo caval, lo prese
Et le stracciate chiome al capo bello
Incultamente attorse et dopo ascese
Piangendo al destrier suo ligiadro et snello;
Et cavalcando afflitta et chetamente
Uscir d'un bosco humana voce sente,

98. Di qual el tuono era in bequadro grave,
Che formava d'Angelica il bel nome:
« Angelica, dicea, nome è soave,
Ma non soavi son l'ardenti some
De l'aspre fiamme incendiose et prave
Ove io nudrisco il cor et non so come. »
Enteso quel, Angelica il mirava
Che in un cespuglio a suspirar si stava.

99. Mentre Gorante li dui cavallieri
Legò, senza esser visto, passò in tanto
Il re di Circasia con strani, feri
Et acerbi dolor, occulto pianto,
E in su l'herba hora sfoga quei pensieri,
Che quivi giunto havea et solcando quanto
Poteo di mar et terra per trovare
Costei che di beltà non havea pare.

100. S'avvien che un cacciator vada per boschi,
Sempre par le veder la fiera inante;
Se vede o tronchi o sassi in luoggi foschi,
S' e' dal vento ode muoversi herbe o piante,
Pensa che qualche fera ivi s'imboschi
Et a quel luogo drizza et ochi et piante.
Altresì fu d'Angelica il pensiero
Che sia Rynaldo suo quel cavalliero,

[F. 14 v°] 101. Quel cavallier per chi arder si sente
L'Angelica regina el miser core
Da qui se propria nominar sovente
Ode; et conosce quanto puote amore
In gentil cor, onde divien più ardente,
Anzi più amando cresce il gran fervore,
Et pensa che quel sia di che ella è amante
Et non lo inamorato Sacripante.

102. Da lungi el vede sol d'armi coperto
Dal capo al piè, perchè non se ha levato
Elmo et men da visera s'è scoperto,
Et manco el può veder da ciascun lato;
Se questo è il suo Rynaldo o no, di certo
Non sa, ma il cor suo misero impiagato
Creder le fa che sia Rynaldo solo
Quello per chi nel petto ha eterno duolo.

103. Voria chiamarlo, et dubita che quello
Via da lei fugga come havea pria fatto,
O, s'ella s'appresenta, raccorgasi ello
Di lei, il cor resti in cener disfatto,
Se lei fugge anco il suo signor, ribello
Ad Amor et a lei si mostri in fatto;
Ivi morir dubia in le fiamme accese
D' Amor a chi si son sue forze apprese.

104. Et però il mira nè le vuol far motto.
La vede il re et conosce et ben se accorse
Del fatto tutto, onde surge di botto
E dina[n]zi al caval di questa corse.
La donna non poteo tuorsel di sotto
Nè cura hebbe l'anello in bocca porse,
Perchè la mano del bel palafreno
El re correndo pose al duro freno.

[F. 15 r°]105. Crese ella che Rynaldo il guerrier crudo
Fusse quel che nel bosco udì dolerse
Di lei infiammato ancor nè che più il scudo
Di durezza tenesse, onde si offerse
Sicura a lui, ma quel di timor gnudo
Che più da lui si parta non sofferse,
Che venuto era di lontan paese
Per trovar questa ingrata et discortese ;

106. Et di Rynaldò più dotto et d'Orlando,
Come colui che n' ha più cognitione,
Ch'avea per lei già esercitato il brando
Tuorla volendo al padre Gallaphrone,
Però fu ratto ancor che suspirando,
Che sa come ella per incantagione
Potea fuggir sicura senza impaccio
Et lui lasciar in fuoco eterno e in ghiaccio.

107. Però lei vista non le vuol dar tempo
Come fe Orlando al fonte di Merlino,
Che sa, se questa ingrata donna ha tempo,
Che più non haverà di lei dimino,
Et imperò si mosse contra tempo
A romperli el pensier et il camino,
Ch'un negromante haveva il re ammonito
Di quell' anel ch'ella portava in dito.

108. La virtù dell' anel seppe il Circasso
Dal negromante et però, in un momento
Suso levato in fretta, mosse il passo,
Che spesso nuoce l'esser troppo lento.
Rimase il cor della regina casso
D'ogni baldanza sua, d'ogni ardimento
Et resesi a quel re come prigione
Ma pur però con certa conditione.

109. Disse Angelica a lui : « Per mio signore,
Per mio signore ti accetto, o Sacripante,
Perchè son certa che mi porti amore,
Che per trovarmi hai lasciato il Levante
Et qui venesti con l'acceso core,
Chel mi mostrar le tue parole sante
Infiammate d'amor quando chiamavi
Il nome mio con gli acenti soavi.

[F. 15v°]110. Con questo patto fia nostra amistade
Ch' un mio nimico che 'l fratel m' ha ucciso
Per rubargli el destrier pien di bontade,
Sia da tua mano a brano a brano anciso,
Nè prima havrà mio cor di te pietade
Nè mai pria lieto vederai mio viso ;
Ma, se ciò fai, ti giuro et ti prometto
A tutto tuo piacer darti diletto. »

111. Signor, com' un nochier che in la tempesta
Del mar più giorni affaticato in vano,
Dal vento posta è poi sua nave mesta
In luogo salvo oltra el sperar humano,
Fa con gli amici suoi letitia et festa,
E par per alegrezza quasi insano,
Altresì fece il degno re et cortese
Quand' el parlar della sua donna entese.

112. Ha tanto gran disio d'esser signore
Di quella donna che cotanto egli ama,
Ch' assai promette più che non dà il core,
Che compiacerle in vita e in morte brama,
Et già alla palma invitalo e a l'honore
Della vettoria il gran disio lo chiama,
Et parle haver già l'uno et l'altro in mano
Nè sa che quell' è il sir di Monte-Albano.

113. La donna, che di gran malitia è piena,
Volendosi costui dinanzi tuorre
Perch' Amor legò lei nella catena
Sol per Rynaldo nè si può distorre
Da quel voler col qual Amor la mena,
Possendo Sacripante a morte porre,
Cerca di farlo con l'animo saldo,
Ch' ella non ama altrui fuor di Rynaldo.

114. Certa è, ancor chè non muoia Sacripante,
Che non sarà sua la vettoria mai
Et così mancarà l'odiato amante
Con gravi pene et angosciosi guai,
Et senza lui tornarsi ella in Levante
Spera, ch' ella non sa i futur sua lai.
Ma molesto horamai esservi stimo
Ch' è troppo lungo questo canto primo.

## CANTO SECONDO

[F. 16 r°] 1. Quanto sia Amor pericoloso al mondo
Darne sententia chi el suo mal pruova ;
Egli è uno abisso d'huomini un profondo
Nè altro che tradimenti in lui si truova ;
Per un amante ch' ei faccia giocondo
Mille ne danna a pena incerta et nuova.
Di ciò fede può farvi Sacripante
Ch' io vi lassai, signor, poco davante.

2. Non conosce il meschin esser odiato,
Che facile credenza un amatore
Presta a quel che gran tempo ha desiato
Perchè non è patron del proprio core.
Però le par haver già conquistato
El suo rivale et riportarne honore,
Ch' esser credendo della ruota in cima
D'ogni altro cavallier fa puoca stima.

3. Poco cura de altrui re Sacripante
Che, come cieco e d'intelletto privo,
Non vede il laccio a lui posto davante
Nè sa che la fortuna l'habia a schivo,
Ma spera con Angelica in Levante
Lieto tornarsi et che in lei il fuoco vivo
De amor per lui s'innuovi et quasi sempre
Resti senza cangiar in lei mai tempre.

4. O ben vano intelletto et van discorso
Far fundamento in chi per sua natura
Mobile è sempre! o mal dal Ciel soccorso
Chi por sua spem' in femina procura,
Che sempre n' ha di cons[c]ientia il morso,
Ancor chè non gli accaggia altra sciagura!
Ma che dico io, che d'amanti è costume
Perdere di ragion il vivo lume?

5. Però legendo questa hystoria mia
Non siate a donne facil. Vi ramento,
Signor mio caro, che di Cyrcasia
Vien Sacripante sol per suo tormento.
La donna si nudrica di bugia
Et quella afferma poi con giuramento;
Cosl Angelica fa ch' ha ritrovato
El re qual odia et fenge haverlo grato.

[F. 16 v°] 6. Poi per meglio engannarlo: « O Sacripante,
Dice, ben potrai dir ch' io sono ingrata,
Perchè gran tempo è che mi fusti amante
Et sempre mai più dura ti son stata.
Vuo' che n' andiamo insieme nel Levante
Al padre mio da chi sono aspettata,
Ch' essendo ei vechio et morto l'Argalia
El regno converrà che nôstro sia.

7. Credo che fusse morto il mio germano
A tradimento da quel cavalliero
Che si fa dir signor di Montalbano,
Onde le porto odio spietato et fiero;
Però se tu l'occidi con tua mano
Pel tuo valor, com' io bramando spero,
Te attenderò quant' io t 'ho gia promesso
Et contento ne fia el mio padre istesso. »

8. S' hor è contento il re di questa cosa,
Lassolo giudicar a chi Amor sente.
Sì cara compagnia, sì pretiosa,
Desiata da lui col core ardente,
In man già se la tien havere in sposa
(Ma lo giuditio humano erra sovente);
Onde verso il Levante si ritorna
Con la fanciulla di bellezza adorna.

9. La donna per tener il cavalliero
Giolivo et di se darle falsa spe[m]e
Et perchè men le incresca quel sentiero,
Quel sentier che calcando vanno insieme,
Si puose una novella nel pensiero
Dirle, ben ch' altra cura el cor le preme,
Pur disse: « Signor mio, i' ti vuo' dire
Cosa di far ridendo altrui morire.

10. Quando i' venni d'Albracca inver Ponente,
In la Spagna, honorommi Fiordispina,
Et stando nui a una mensa eccellente
Et sontuosa, venne a la regina
Una vecchiarda ch' afflitta et dolente
Ingenochiatta a terra se le inchina
Dicendole : « Una gratia vi dimando,
Sacra regina, e a voi mi racomando. »

[F. 17r°] 11. Eravamo in sul fior de l' ampia cena,
Quando la vechia lagrimosa venne ;
Era sì vechia che parlar a pena
Ella potea, onde pietà al cor dènne.
Per la voglia del dir non havea lena,
Tal che quasi a nui il pianto sovravenne
Et lasciando il mangiar stavemo atente
Al ragionar della vecchia dolente ;

12. Che piangendo diceva : « Un giovanetto
Della più vaga et più fiorita etade,
Che donna desiar potesse in letto
Over dovesse amar per gran beltade,
A forza il cuor m' ha tratto fuor del petto,
L'ingrato pien d'accerba crudeltade,
Et nel mio duol avolto seco il porta,
Ay lassa mè! chi m' ha col sguardo morta.

13. Un corpo senza cor viver non puote,
Però morta sono io che non ho il core ;
Et, perchè ei vede crespe le mi' gote,
Vechia et brutta mi chiama a tutte l'hore,
Bench' io vechia non sia ; dolenti note
Mi fa far sempre el dispietato Amore
Per costui sol che mai non cangia tempre,
Trovandolo al mio amor più duro sempre.

14. Pocho mi curo al fin perch' ei mi chiami
Vechia, se vechia sono al suo parere,
Ma ben mi duol che tanto mi disami
Doppo che 'l cor mio posi in suo potere.
Fate, gentil madonna, che egli me ami
O che mi renda el cor com' è dovere,
Che via et modo non ho di lasciar lui
Et men pensier mi vien d'amar altrui.

15. Fatel, regina, dalla vostra corte
Sforzar ad un di questi dui partiti,
O il cor mi renda o meco giostri forte
Qual con le donne fanno i lor mariti;
Et, se ciò vieta, fateli dar morte
Per dar esempio a giovanetti arditi
Che non stratiin le donne inamorate
Ma che le sieno a lor dispetto grate. »

[F. 17 v°] 16. S'havesti visto, o Sacripante mio,
Senza denti colei piena di bava
Et il suo ragionar dolente et pio,
Et visto com' ognun grato ascoltava,
Non havresti pel pianto dato a oblio
El riso quando ella così parlava,
Perchè a un tratto in nui dal pianto et riso
Si formava un inferno e un paradiso. «

17. Mentre ch' al re infiammato la regina
Di tal facetia ragionando andava,
Senton da un poggio con molta ruina
Un calpestio crudel d'un che gridava
Dicendo : « O cavallier, quinci dechina
Con quella dama. » Ond' el re gli ochi alzava,
Et la donna tremando tutta volta
Lasciando il dir al strepito si volta.

18. Quel è Gorante la bestia incantata
Che bestia si può dir, non corpo humano;
D'un satyro nato era et d'una fata
Nè mai si vide un animal sì strano ;
Qual ucidendo di molta brigata
Mangiava carne humaoa il rio pagano ;
Era fratel d'Orilo il maladetto
A un parto seco nato in un sol tetto.

19. Qual capitando in una regione
Ch'era soggetta alla fata Sylvana,
Perchè offendeva tutte le persone
Che capitavan ivi a una fontana,
Astolpho discacciò quel Lestrigone
Come bestia odiosa et inhumana,
Onde in Ardenna venne ove gli erranti
Cavalier trasser già famosi vanti.

20. Ma com' el fece discacciar la fata
Al duca in altro luogo vi fia chiaro,
Ch' ora vedendo io Angelica turbata
Convien ch' io li socorra al caso amaro.
Gorante la persona dispietata
Giuso ne vien et non è alcun riparo,
Che, se la figlia del re Gallaphrone
Non l'aita, quel re non sia prigione.

[F. 18 r°] 21. Grida el gigante et con voce aspra et fiera
Le fa il partito che a quegli altri ha fatto,
Et Sacripante, la persona altiera,
Di combatter accetta et ferma el patto,
Che usitata battaglia seco spera,
Perch' era destro et coraggioso in fatto.
Della sua diva havendo la presenza
Pensa non gir della vettoria senza.

22. Giù scende in fretta dal ferrato arcione
Quel re gentil ch' a piè vede el gigante,
Et alla figlia del re Gallaphrone
Porge la briglia in man del suo afferante.
Quella da parte a remirar si pone
Se per sorte perir vede il suo amante,
Ch' odia nel cor et pur d'amarlo finge,
Ch' Amor, chi da lei fugge, amar la spinge.

23. Fin che 'l re col gigante si dimena,
Un nano arriva in guisa di corriero
Per il viaggio stanco et senza lena ;
Fermo mira il magnanimo guerriero
Come ben fere et aspri colpi mena
A quel gigante, et volto al viso altiero
De A[n]gelica le disse : « O eccelsa diva,
La gloria tua sempre nel mondo viva !

24. Se sapesti gli affanni del tuo padre
Et le venture sue malvage et strane,
Le tue bellezze sì vaghe et legiadre
Non teneresti in region lo[ntan]e.
Assediato è il Cataio dalle squadre
Armate del nimico tuo Agricane,
Che in ogni modo vuol per questa guerra
O te per sposa over disfar tua terra. »

25. Quando tal caso intende la regina,
Diventa smorta in faccia et poi se avampa
Et del suo regno pensa alla roina;
Mostrando di dolor la trista stampa
Dentro se stessa dice : « Aimè meschina!
Chi porrà spegner questa accesa vampa?
M' ho fatto per nimico il sir d'Anglante
Ch' al riscattar mio regno era bastante.

[F 18 v°] 26. Col saper, con la forza et con l'engegno
Bastava Orlando a romper Agricane
E uccider lui et occuparli il regno
Et farlo divorar da genti estrane,
Perchè di lui è lo merto indegno.
Io me lo persi per mie voglie insane,
Et hor forzata il re di Tartaria
Pigliar son per salvar la patria mia.

27. Ma come potrò mai contra mia voglia
Amar sì nero et sì superbo Moro?
Sarò constretta a morirmi di duoglia
O perder il mio regno et mio thesoro
Qual veggio come al vento in alber foglia
Tutto tremare; et il mio barbasoro
Padre, che m' ama, per non scontentarme
Farà prima disfar suo regno in arme.

28. Perso ho già Orlando per la mia durezza
Et perder cerco il re di Circasia.
Che maledetta sia tanta bellezza!
Sia maledetta la superbia mia,
Sola cagione della mia alterezza,
Che amato mai non ho la cortesia
Di cavallier alcun, di alcuno amante,
Massimamente del re Sacripante;

29. Sacripante gentil degno et cortese
Ch' ha per me combattuto et combatte hora,
Et èssi posto a perigliose imprese
Per sfogar quel ardor ch' entro l' accora,
Quell' ardor ch' entro ha per le fiamme accese
Del grand' amor che per me el divora,
Mi mancarà per la spietata mano.
Di queso rio gigante in questo piano.

30. Perso hommi ancor quel capo de' latroni....
Aymè! Che dico? il più nobil guerriero
Che si ritruovi in tutte regioni,
Benchè come il cugin non ha il quartiero.
Più franca lancia sopra dell'arcioni
Non portò mai più ardito cavaliero,
Nè degnamente alcun portò mai scudo
Se non Rinaldo mio di pietà ignudo.

[F. 19r°]31. Chi non sa s'a costoro i' fussi amica,
Che più non fece Cesar in Tessaglia
Contra el magno Pompeo et di fatica
Et di vírtù contra la piastra et maglia
Della superba gente a me nimica,
Che'l vechio padre mio tanto travaglia,
Sol per me, poich'è morto l'Argalia.
Cagion, a me lassa! la bellezza mia!

32. La mia bellezza è cagion de ogni errore
Per cui mandommi el re mio padre in Francia,
Credendo far prigion l'imperadore
Con la vaghezza sol della mia guancia;
Hora pruova de l' armi egli el furore,
Ma il peggio è che rimasta è quella lancia,
Ch' atterra in virtù sua tutti i campioni,
In man d'esti Franzesi buttiglioni. »

33. Et, fin ch' in tai pensier la donna vaga,
Fa Sacripante a quel fratel d'Orilo
Nella sinistra coscia sì gran piaga
Ch' aperta par una bocca del Nilo
Quando con furia più l'Egito alaga,
Perchè la spada sua taglia di filo,
Nè del gigante mai li cade sopra
El brando, tanto ben quel re s'adopra.

34. Et subito ch' Angelica s'accorse
Della ferita, da caval giù scende
Et tutto isnella et ligiadretta corse
Inverso el Re che la vettoria attende,
Cui subito accostata favor porse,
Perchè quando el gigante in quella intende,
Debol diventa per quell' anelletto
Ch'ella a caso portò nel suo conspetto.

35. Non fe questa per dar al re favore
Ch' era nella battaglia afflitto et stanco,
Perchè gli porti quella ingrata amore,
Che ella non l' ama et men vol amar anco,
Nè che sapesse il giganteo valore
Fatato havesse il lato destro o il manco,
Nè che per quel anel dovesse in terra
Cascar colui nè terminar la guerra;

[F. 19 v°] 36. Sol per la nuova ch' ha dal nano havuta
Del re, del regno et di sua patria, tutta
Afflitta rimaner lì destituta,
Dubiando mostra haver di questa lutta
Letitia assai, ma chi havesse veduta
Lei dentro, quanto sia di pietà asciutta
Veduto havrebbe apertamente et chiaro
Contra quel re magnanimo et preclaro.

37. Ma in dito alhor l'anel tenea per caso.
Però Gorante, qual incantato era,
In terra cadde et seco fece caso
L'incantato valor, onde il re spera
Haver vettoria che non sa ch' a caso
Caduto è, non per la ferita altiera,
Nè sa che non si può tuorle la vita
Con alcun' arme o per mortal ferita.

38. Angelica al re disse : « O mio signore,
Tronca a costui la formidevol testa
Se v[u]oi della vettoria haver l'honore. »
Onde il re con la mano ardita et presta
El crine piglia con molto furore,
Troncando il teschio : tremò la foresta
In modo tal che l'animo di fuoco
Del re che non cadesse mancò poco.

39. Quando la donna vidde il gran tremuoto
Al taglio acerbo della testa irsuta,
Cadendo in terra riman senza moto
Nè parla qual se fusse stata muta.
Stupido ancor il re al ciel fa vuoto
Se vita alla regina è restituta
Menarla al padre intatta et incorrotta
Et fatto il vuoto quella surse alhotta.

40. A quel tremuoto apersesi la porta
Di quella torre et fu ogni laccio vano.
La donna, come saggia astuta e acorta,
Fa quella testa prender al suo nano,
Che caduto era, rilevato, e scorta
Vuol che col re le sia per monte et piano.
Ognun salì a cavallo et quel corriero
Prese di Feraguto il bel destriero.

[F. 20 r°] 41. Era venuto quindi per ventura
El caval del Spagnuol che solo andava,
Perchè di quel tremuoto hebbe paura;
Forse ivi il suo padre trovar sperava.
Et Rabicano per la selva oscura
Fuggendo inver Levante ritornava.
Solo intrepido resta Brigliadoro,
Quegli altri de' destrier privati fuoro.

42. El nano per l'hyrsuta et longa chioma
A l'arcion lega il capo di Gorante.
Sciolto si sente della greve soma
Delle catene il gran signor d'Anglante,
Rinaldo et Feraguto ancor et toma
Per uscir presto l'uno a l' altro inante,
Et tutti tre fuor della torr' a un tratto
Si ritruovaro, et ciascun stupefatto

43. L'un l'altro guata et pur nisciun favella,
Come da un grave sonno risvegliati ;
Et gli altri tre ch' eran montati in sella,
Per la vittoria lieti et consolati,
Il nano, il re, la vaga damigella,
Si furon presto a un calpestio voltati,
A un calpestio che dietro lor venia
Contro oltra lor speme, oltra lor fantasia.

44. Et vidder senza il teschio a se venire
Dietro quel fusto del crudel gigante.
El nano di paura hebbe a morire,
Cadendo de l'arcion a quel inante.
Angelica si mise per fugire,
Ma inanzi se gli para Sacripante
Dicendo : « Ove v[u]oi tu ire, dolce mia speme ?
Se teco i' son, perchè timor ti preme ? »

45. Acostasi a l' arcion dove è la testa
Quel smisurato et incantato fusto,
Et quella prese con tanta tempesta
Che' l caval del Spagnuol, benchè robusto,
Sforzato fu cader nella foresta,
Poi el capo si ripon sopra el suo busto,
Et, qual se mai stato non fusse mozzo,
Sani si ritrovorno il collo e il gozzo.

[F. 20 v°] 46. Stupiva l' alto re di Circassia,
Stupiva la regina ancor d'Albracca.
El nano, rilevatosi per via,
Si mise in fuga et givase alla stracca ;
Re Sacripante pien di gagliardia
La battaglia anco col gigante attacca,
Nè più da Frontalatte scender vuole
Che per distrezza gira come il sole.

47. Feraguto et Rinaldo nel gran bosco
Si pongono a cerca di lor destrieri :
l.'uno va in questo, l'altro fu in quel fosco
Vallon cercando per strani sentieri.
Quel ardito signor da l'ochio losco
Monta in arcion et lassa i dua guerrieri ;
L' arme in dosso tenendo, in man la spada,
Traversa il bosco et ariva in su la strada.

48. Pien di sdegno amoroso il conte aranca
Che s' era rifrescato Brigliadoro,
Et col gigante la persona franca
Di Sacripante suona al battiloro.
Di vermiglio color è fatta bianca
Angelica, e a dir meglio ha il color d'oro
Et le labra di mamole viole
Languide come colta rosa al sole.

49. Doppia paura a questa il cuor percuote :
Una è di questo re, l'altra è del regno
Che lasciò il nano con dolenti note,
Non perch' abia pietà del guerrier degno
Ma perchè lui condur seco non puote
Con l'arte sua, col neghitoso ingegno,
Per contrastar al re di Tartaria,
Onde sdegnosa sol si pone in via.

50. Sola si pon in via con stran pensiero
Pian pian lasciando quei nella baruffa.
Rinaldo che non truova il bon destriero
Che fu dell' Argalia, con ira sbuffa
Quà et là cercando questo et quel sentiero,
Con San Martin bramando haver la zuffa
Sol per tuorle il cavallo, et bastemiando
Si duol perchè non tolse quel d' Orlando.

[F. 21 r°] 51. Sacripante vedendo esser pa[r]tita
Quella in cui post' havea tutto il suo amore,
Prigione tiense et privo della vita
Perchè ella seco ne portò il suo core;
Volto al gigante: « O anima gradita,
Se mai bramasti, disse, in terra honore
Deh non intertenermi, ecco la spada:
Lasciami andar diritto alla mia strada. »

52. Quand' un insan si priega, più s'indura.
Così el gigante pien d'ogni aroganza,
Però che vilano era per natura,
Al degno re rispose: « Altra speranza
Haver convien. » Et così oltra misura
Mostrò sopra del re sua gran possanza.
Tirando al capo, d'un fendente altiero,
In terra al re gettò tutt' el cimiero.

53. Fu tanto il colpo del gigante ardito
Che per nare et per bocca il sangue scoppia,
Et sul collo al cavallo tramortito
Cadde coluî che tutta la Etioppia
Combattendo trascorse, et mai ferito
Non fu ch' avesse segno di sinoppia;
Et hora tramortito il bon campione
È da Gorante tratto fuor d'arcione.

54. Haveva visto il perfido ribaldo
Che la regina havea seguito il nano;
Porta il re in spalla furibondo et caldo
D'yra, dietro lei corre in monte e in piano.
Il nano fugge et scontrasi in Rynaldo
Ch'in van cercando andava Rabicano
Et chiede al nano se per sorte in quel sito
Veduto havesse il suo caval smarito.

55. « Volesse el ciel, rispose quel piccino,
Ch' io non havessi mai caval trovato,
Che mi cresi morir per mio destino
Per un crepaccio che cadendo ho dato.
Viddi una cosa, aimè lasso, tapino!
Che 'l cor mi fa tremar, mancar il fiato,
Quando vi penso, et honne ancor passione.
Che maledetto sia il re Gallaphrone!

[F. 21 v°] 56. Perch' il re Gallafron a ritrovare
Mandommi una sua figlia ch' era in Francia,
Angelica costei si fa chiamare
Ch' un angel par alla polita guancia.
El re di Tartaria per terra et mare
Condotta ha molta gente a spada et lancia
Con soldo grande per disfar il regno
Di questo re già vechio, honrato et degno ;

57. È la cagion che 'l re di Tartaria
Ha tanta gente al Cataio condotta,
Ch'essendo morto in Francia l'Argalia
Angelica fia herede saggia et dotta.
Lei Agrican per sua sposa voria,
Forsi per farsi nostro re tal hotta,
Et Gallafron per levarsi l'assedio
Le la darà per ultimo rimedio.

58. Però mandato m' ha per ritrovarla,
L'ho ritrovata et poi hollami persa,
Non so come potrò, lasso, menarla.
Forsi questa gran selva ella atravesar
Perch' hebbe la paura a traboccarla.
Quando caddi io, odi cosa perversa,
Quando la mia regina riscontrai,
Un gicante a battaglia ritrovai.

59. Combattea seco un cavallier a fronte
Che di cavalleria mostrava il fiore,
Parea il gigante per grandezza un monte,
L'altro un Alcide somigliava al core ;
Al fin cadde el gigante perchè un fonte
Facea il suo corpo in terra del cruore
Ch' us[c]ia per le ferite, e il capo netto
Le tagliò si che non le valse elmetto.

60. Io con le proprie man quel teschio orrendo
Per le chiome appiccai nanzi l'arcione
D'un caval che trovai ivi pascendo,
Poi prendemmo la via per il sabione
Et senza el capo quel busto tremendo
Ne giunse fuor d'ogni espettatione
Ch' avevam caminato una gran lega.
Credo quel sia figlio a qualche strega.

[F. 22 r°] 61. Quel cavallier, ch' io dico, andava innanzi
Et lui seguiva l'inclita regina,
Quando quel corpo che morto pur dianzi
Haveva il cavallier con gran ruina
Lasciato, ci ragiunse, ond' io dinanzi
Giù dell' arcion li caddi alla supina
In piana terra et fu sì grand' il scoppio
Ch' a pensarvi anco il duol al duol radoppio.

62. Et poi con tanta furia quella testa
Da l'arcion prese et rapicoss' al collo
Che ne tremò per tema la foresta,
Ma il cavallier che non era satollo
Di battaglia di ferrirlo a sesta,
Et io ch' havea levato il duro crollo,
Abandonati lor, pel mio viaggio
Mi puosi, sol per non patir più oltraggio. »

63. Rynaldo, intesa ch' ebbe da quel nano
L' aspra contesa et l' opra di Gorante,
Pensa che quel caval sia Rabicano
Ond' è caduto il picciolo gigante,
Et per trovarlo cerca monte et piano
Ch' a piè le incresce andar come un vil fante.
Così cercando tutta via s'inselva
Et riscontross' in una fera belva.

64. Non vuol con quella il paladin porse
Ch' ha gran disio d'andar verso il Cataio
Et trovar Rabican, ma quella corse
Contra di lui et sgrettolò l'acciaio
Del scudo con l'onghion, onde via tuorse
Non può il guerrier che pria non tiri un paio
O dua di colpi alla maligna fiera
Che contra lui ne va cotanto altiera.

65. Se 'l palladin si cruccia, se' l se adira
Vedendo il scudo fracassarsi alato
Da l' animal, se 'l capo se gli aggira,
Se contra qnel usa del desperato,
S' un sopra l'altro in fretta i colpi tira,
Lassolo giudicar a chi ha provato
Restar per sorte nel camino a piede
Quando più franco cavallier si crede.

[F. 22 v°] 66. Da disperato a quella i colpi mena,
Nè l'offende però che è tanto presta
Ch' in sul terreno ferma i piedi a pena
Et hor la zampa porge et hor la testa
Et tanto ben si snoda nella schiena
Che presta in mar non è l'onda qual questa,
Over le biade in campo al vento scosse,
Qual l'animal al fuggir le percosse.

67. Pardo visto non fu sì destro unquanco
Nè sì irato orso o leon più superbo,
Che saltando al guerrier diede in un fianco
Con un corno ch' ha in fronte un colpo accerbo,
Ma, perchè l'hora sua non è giunta anco,
Che morir deggia, il ciel gli hebbe riserbo.
Vero è che cadde in su la piana terra
Facendoli però col brando guerra.

68. Non so s' unqua fu vista una tal fera
Che humano ha il volto, il petto di leone,
Gli ochi di drago, il piede di pantiera
Et l'ale grandi a guisa di griffone.
Questa è da molti detta la Chimiera.
Di serpente ha la coda et il groppone
Di tor simiglia, et l'orechie asinine,
Un corno in fronte et del cignale il crine.

69. Discosta tienla con l'honrata spada
Vibrando agli ochi d'ogni intorno sempre;
Gorante il re Circasso tien a bada;
De Angelica il destrier piglia le tempre
Quasi di nave in mar, in su la strada
.....
Feraguto il suo truova, il conte Orlando
Va verso Albracca hor di passo hor trottando.

70. Passati i Pirenei giunse in la Spagna,
Et nelle parti dell' Andologia
Vidde gente attendata alla campagna
Et, disiando di saper qual sia,
Ivi si trasse et la persona magna
Del re Marsilio riscontrò per via
Di cui l'armate squadre esser intese
Per diffension lì poste del paese.

[F. 23 r°] 71. Sospettava Marsilio di Gradasso
Et ben ragion di sospettarne haveva,
Qual quando il conte vidde ivi a quel passo,
Perchè cavallier degno li pareva,
Feceli offerir soldo alto et non basso
Benchè chi [sia] quel re non lo sapeva.
El conte ringratiandolo rispose
Ch' ir conviengli oltre per più degne cose,

72. Nè potea soggiornar per le facende
Che gli erano importanti andar costinci;
Et questo detto, il suo sentier riprende,
Il re lasciando et l'altra gente quinci.
Un certo superbon la lancia prende
Et dietro al conte va correndo linci,
Sfidandolo a battaglia, et el si volta
A quel che va correndo alla sua volta.

73. Non portava il quartier quel sir d' Anglante
Perchè lasciollo et si vestì di bruno
Per girsene più franco nel Levante,
Presto passando incognito a ciaschuno.
Non vuol firmar il piè, ma gir inante,
Quanto più può procaccia che d' alcuno
Messo di Carlo non le sia impedito.
Per ciò del soldo ricusò lo invito.

74. Havrebbe volentier mostrato il sire
Ivi la forza sua, ivi il valore,
Ma dentro el petto tanto gran martire
Tanta passion; tanto sfrenato ardore
Il preme ch' ad Albracca è disposto ire
Nè gloria brama più nè cerca honore,
Che, se non truova la sua gentil dama,
Honor più non disia nè acquistar fama.

75. Haveva in prima essendo ancor fanciullo
La patria abandonata e in Puglia era ito
Solo per ritrovar qualche trastull[o];
Trastul d' honor il paladino ardito
Iva cercando et di suo par fu nullo
Che di lui fusse al mondo più gradito,
Et hor, che più conosce, meno aprezza
Di eterna fama la sublime altezza.

[F. 23 v°] 76. Ma che dico io che più conosca il conte?
Errando il disse, ch' un ch' è inamorato,
Se di infinita gloria un alto monte
Dinanzi havesse ond' esserne beato,
Con sommo honor, potesse et alla fronte
Porsi hedra o myrtho o il bel lauro pregiato,
Se la sua amata donna nol consente,
Men che la mano vi poria la mente.

77. Pur perch' ognuno è di se stesso amico
Et quanto può da morte si discosta,
Ch' apprezzarsi convien il suo nimico
Per picciolo che sia, senza risposta
Non vuol passar il conte, et col suo antico
Sdegnato orgoglio a quel villan s'accosta
Et con la sua famosa Durinda[na]
Le fa cader la lancia in terra piana.

78. Come si vide della lanza privo
Colui che Berzavaglia nomato era,
Hebbe del conte sì quel atto aschivo
Che s'arestava qual sylvaggia fera
Col brando in mano, et, benchè l'ardir vivo
D'Orlando mostri la sua forza altiera,
Pur la sua ancora mostra Berzavaglia
Perch' era coraggioso, uso in battaglia.

79. Sta l' uno et l' altro acorto in su l' aviso
Al riparar hor pronto, hor al ferrire,
Al capo mena questo et quel al viso
Vibra di punta sol per far perire
El compagno chi può; ambi conquiso
El cor han, perchè vegono l'ardire
In loro pare non sperato unquanco,
Pur dansi al latto dritto hor, hor al manco.

80. Fra più colpi colui che 'l nero veste
A Berzavaglia dette in su l' elmetto
Et Durindana così bene investe
Che le spezzò sul capo il bacinetto
Et, calando la spada alle man preste
Del sir su l' homer di quel maladetto,
L'astrinse il colpo al ralentar la briglia
Adolorato et pien di meraviglia.

[F. 24r°] 81. Era forte costui fuor di misura
Sopra tutti e' soldati della Spagna
Et era grande sì di sua statura
Ch' in quello campo alcun non l'accompagna
D'altezza nè di forza, et di natura
Superba villanesca era et griffagna;
Pur per colpo ch' egli ebbe, sbalordito
Fu quasi tutto et di se fuor uscito.

82. Tal che sul dorso del caval si versa
Così stordito per lo colpo grave.
Hebbe la destra staffa ancora persa,
Tanto il dolor par che lo prima aggrave;
Così la sua superbia è gia somersa,
Come spesso intervien a genti ignave.
Cavalca il conte pian per la sua via
Che dentro l'arde amor con gelosia.

83. Sa che Rinaldo Angelica anche amava
Nè sa che al fonte si cang[i]asse amore.
Però presto trovarla desiava
Sentendosi infiamar da troppo ardore.
Pur lentamente hor cavalcando andava
D'Angelica pensando et del suo honore,
Volgendo spesso l'ochio a remirare
Se vede Berzavaglia ancor cascare.

84. Non cade quel pagan, ma via sel porta
Così stordito il suo caval correndo,
Tal che pareva una persona morta
Et di veder il fin il conte attende.
Così mirando vede una gran scorta
Di gente armata onde il sir cor riprende,
Nè fugge, anzi si ferma e in se dice; « Hora
A voi farò quel che questo altro ancora. »

85. Et così fermo in su l' arcion aspetta
Col brando in man di più vittorie adorno.
Contra le vien quella gente stretta
Che circondar sel pensa d'ogni intorno,
Ma il conte che tien l'ochio alla velletta :
« Per voi, disse, fia questo il sezzo giorno,
E fallirà el pensier che voi facete
Ch' io partirò, voi morti restarete. »

F. 24 v°] 86. Et, questo detto, Brigliadoro spinge.
Con quel furor che l'orso a quella pechia
Hor a quell' altra con furor si stringe,
Havendo punto il muso over l'orechia,
Mostrando il conte la sua forza stinge
Questo et quel, da quel' altro disparechia;
Fra l'ira, el sdegno et l'amorosa rabía
Tinge col sangue lor tutta la sabia.

87. Non vi riman un sol per testimonio
Ch' al re Marsiglio la novella porti.
Era affannato ben più d'un dimonio
A portar l' alme giù n' istigii porti
Nè ritrovossi un sol fra tanti idonio
Ch' eschi per sua virtù fuor di quei morti
Vivo, che fur seicento in un sol groppo
Che moriro, qual nanzi l'un qual doppo.

88. Nanzi che ritornasse Berzavaglia
In se di stordigion, quella empia setta
Tutta morì nella crudel battaglia
Per man d'un sol guerrier con maggior fretta
Ch'un pisciolino d'Arno non si scaglia
Per man d'una ligiadra fanciulletta.
Marsilio il vedde et hebbene dolore
Ch'un sol a soi tuol la vita et l'honore.

89. Pur Berzavaglia n se ritorna et vede
Il gran signor di Brava ch'avea in mano
Sanguignol il brando, et galloppando riede
Verso lui tratto da furror insano
Perch' inghiottir quel palladin si crede
Con sua superbia il perfido pagano.
Orlando si dimena al modo usato
Ferrendolo hor da questo, hor da quel lato

90. Similmente il pagan con molto orgoglio
Cerca de disarmar il palladino,
Poichè 'l vede in arcion qual duro scoglio
Fra l'onde mosse dal vento marino
Ai colpi soi, ma Orlando : « Se qual soglio
Hora sarò, diceva, o Sarracino,
l' ti farò pentir di tua pazzia
Poichè venesti a disturbarmi in via ».

[F. 25 r°] 91. Questo dicendo sopra in scudo lassa
Cader la tremebonda Durrindana
Che quel rompendo lacera et fracassa,
Tal che spezzato cade in terra piana
Et rompendo il braccial tutto lo passa
Fin ch' ella giunse alla carne pagana,
Della qual trasse un bel ruscel di sangue;
Onde il pagano bastemiando langue ;

92. Et sopra il paladin ferrendo tira
Un gran fendente, sol per darle in testa.
Orlando, ch' a quel colpo orrendo mira,
Si trahe da parte che la bestia presta
Ubidisse alla mano et, con molt' ira,
Si volge a Berzavaglia che pur resta
Pel colpo privo del spallaccio manco
E in el braccio ferito e al destro fianco.

93. Come in l'autunno per il vento australe
Un alber è spogliato di sue foglie,
Ai colpi di quel brando senza uguale
È spogliato il pagan con pene et doglie
Di piastra et maglia et è il giu[o]co inuquale,
Ch' oltra che in terra van le ferree spoglie.
Resta il pagan ferrito in questa e in quella
Parte del corpo et fin in la mascella.

94. Qual se vedendo in più parti sanguigno
Et sentendo di forza sminuirsi,
Quasi a guisa d'un can facendo un rigno,
Già in mente dessignato havea partirsi,
Ma pria vuol il spirito malign[o]
Ch' indi non possa il conte Orlando girsi;
Menolli de un fendente in su l'elmetto
Che quasi el capo le fe entrar nel petto.

95. E, se non che ritrasse el capo Orlando,
A se convenia forsi ivi cadesse:
Pur non cadde, e stordito allentò il brando
Quasi in terra ir, ma la catena el resse.
Fatto il colpo il pagan più che trottando
Volse il cavallo et in fuga si messe
Lasciando il conte adolorato forte
Che si crese vicin quasi alla morte.

[F. 25 v°] 96. Alle schiere del re suo ritornando
Berzavaglia ferrito et disarmato
Truova Marsilio ch' iva suspirando
Del caso corso et non da lui sperato,
Et della fellonia di quel, che quando
Giò ad assaltar il conte, non mandato
Vi fu, nè chiese al re licentia prima,
Ch' estimato non è chi altrui non stima.

97. Et se non ch' era huom forte quel fellone
Del fol ardir l' havria forsi la guancia
Fatto batter il re Marsilione,
Ma perch' or bisogno ha d'huomin da lancia,
Supportasi l'oltraggio et le persone
Morte vengiar non vuol, e quel di Francia
Cavalca col disio di truovar quella
Angelica beltade a lui ribella.

98. Forza de Amor, ben valorosa sei
Che con l'arbitrio tuo sol guidi il mondo,
Come a te pare astringi homini et Dei,
Qual infelice rendi et qual giocondo,
Qual riporta di te immortai trophei
Et qual da te scacciato premi al fondo;
Chi più t'adora ingrato al fondo premi.
O strani guidardoni! o amari premi!

99. Orlando in fuoco ardendo ogn' hor ti segue
Per l'amor che ad Angelica sol porta,
Rinaldo non vuol teco paci o triegue,
Ard' Angelica in lui la mal accorta,
Con odio il re di Circassia prosegue
Che lei pur ama et se stessa comporta
Ardere indarno, et per li su' amatori
Punto non sente gli amorosi ardori.

100. È uscito il conte a pena d'un periglio
Che 'l guidi, Amor, a sorte più orgogliosa
Ove non val saper de armi o consiglio ;
Che giunto a Calpe, l'onda perigliosa
Passa il guerrier et indi dà di piglio
Sotto d'Abila in la piaggia arenosa
Et costeggiando il bel lito Affricano
Verso il Levante va per colle et piano ;

[F. 26 r°] 101. Et quasi giunto al mezzo giorno, havendo
Dietro di se tutta Spagna lasciata,
Alla man destra sopra el lito essendo,
Un giorno vidde una gran gente armata
In terra e in mar et con gli ochi ferrendo
Di navi discernea grande brigata
Venir a piaggia, onde ei firmato attende
Nel luogo al qual il lor venir comprende.

102. Sol firmosse a mirar per sua sciagura
Il conte quel che di veder non spera,
Et una nave con la vela oscura
Vien che fra l'altre mostra esser più altiera,
Verso la piaggia più franca et sicura,
Et, giunta ch'è presso alla riviera,
N' un palischermo si dimostra al conte
Una sol donna con fatezze conte.

103. Con gli ochi lagrimosi et con la guancia
Mesta si mostra in l'arenoso suolo
Al palladin che di tutta la Francia,
Anzi del christianesmo, è campion solo
A piè, a cavallo, a piastra, a spada, a lancia,
Cui quella donna, piena di gran duolo
In apparenza, disse : « O signor mio,
Non qui senza mister mandotte Idio.

104. Da l'India in Francia i' me era in camin posta
Con queste navi sol per ritrovarti,
Ma quando te, signor, in questa costa
Descender vidi, subito le sarti
Feci calar per venir a la posta
Dove eri tu sol, per posser parlarti ;
Ond' io ri[n]gratio il ciel poich' ho truovato
L' huom da me lungo tempo desiato.

105. Sei da me lungo tempo desiato
Sol per la tua virtù, per tua prudezza,
Qual quel ch' in tutto il mondo è nominato
Di forza, di valor, di gentilezza,
Più saggio in l'armi et più da ognun lodati
Dì continenza in ogni tua grandezza,
Diffensor di giustitia et di ragione
Et, di chi a torto pati, sei campione.

[F. 26 v°] 106. Le genti, che tu vedi in terra e in mare,
Sonno per sottoporsi a tua ubidenza
Per volontà dei Dei che comendare
Non mi volser d'altrui la diligenza,
Pel consiglio de' quali al navigare
Qual mi vedi posi, che sentenza
Loro è che al riporme dentro al mio regno
Ogni altro capitan n'era men degno.

107. Però di te mi dier notitia vera
Per visione, et mi mostraro in sogno
Il nome tuo et la persona altiera
A ciò che soccoressi al mio bisogno.
Però ne venni con la vela nera
(Ch'altro color haver mai non agogno)
A ciò che, signor mio, tu non dinieghi
La giusta gratia a' mia dolenti prieghi.

108. Tu non prendesti mai più generosa,
Poichè nascesti, et la più degna impresa
Di questa, et forsi mai simile cosa
Unquanco dal tuo orechio non fu intesa;
Ma aciò che non ti sia l'hystoria ascosa,
La ti dirò, s'udirla non ti pesa.
Ascoltami, per Dio, gentil campione,
Che so che piangerai per compassione;

109. Nè t'incresca d'entrar nel palischermo,
Che più adagiatamente parlaremo,
Perchè ti veggio della mente infermo.
Insieme alquanto ci recrearemo,
Poi, stabillito l'animo tuo fermo
Ad aiutarmi, indietro tornaremo,
Et, quando non disponghi pur venire,
Potrai ritrarti e al tuo viaggio gire. »

110. Entra nel palischermo et Brigliadoro
El conte lascia et sol la spada ha seco
Et assiso contempla Fontedoro
(Ella così fa dirsi) col cor cieco ;
Et venuta era ella in quel tenitoro
Con più de l'ochio assai l'animo bieco,
Volendo al conte Orlando far mal scherzo,
Come udirete poi nel canto terzo.

FERDINAND CASTETS.

FIN DU DEUXIÈME CHANT

(*A suivre.*)

# VARIÉTÉS

## LA SANTÉ DE BOSSUET (1703)

On a publié ici même (XXXIX, p. 70), un peu, il faut l'avouer, *ne charta vacua periret*, comme disaient les imprimeurs du vieux temps, des notes sur M^me^ de Maintenon provenant d'un petit imprimé de la Bibliothèque de Ferrare, un exemplaire de la *Cassette ouverte de l'illustre Criole*. On profite aujourd'hui d'une raison typographique analogue pour donner encore une note tirée du même volume et écrite, elle aussi, par le médecin Pajoli. Celle-ci est rédigée en italien et est relative à la santé de Bossuet. Pajoli écrit à Versailles, le 8 mai 1703 :

« Il vescovo di Meaux si trova qui con lo stesso vigore di prima quanto all' ingegno, ma debolissimo quanto alle forze del corpo, talche può dirsi che sia di partenza all' altra vita.»

Les *préparatifs de voyage* dont parle ici Pajoli durèrent toute l'année 1703. Bossuet ne mourut qu'en 1704.

L.-G. P.

# PIÈCES TIRÉES DE LA COLLECTION GODEFROY

(*Suite*)

## V. Lettres du président d'Oppède

1. — A Monsieur de Puysieux, conseiller du Roy en son conseil destat et premier secrétaire de ses commandements [1].

Oppè de, premier président du Parlement de Provence.

Monsieur,

Je suis tousjours fort pressé de la part des Consuls de la Nation françoyse, proveus par sa Magesté à Cartagène et Maligne, de vous représenter qu'on ne les a jamais volu recepvoyr ny soufrir qu'ils exerceassent leur charge ; en laquelle poursutte ils disent s'estre presque ruynés et employé tous leurs moyens, et fort inutillement. Au contrere le Roy d'Espagne y a estably de ceulx de sa nation au grand préjudice des subgetz du Roy et à la diminution de son authorité. Ces Consuls désireroint qu'il pleust au Roy de défendre à toutz ses subgetz trafiquens en Espaigne de recoignoistre aultres Consuls que ceulx qui sont proveus par le Roy. Je suis bien marry de vous importuner si souvent sur le mesme subject ; mais, puisque vous l'avés agréable, je ne me puis dédire de vous faire entendre ces plaintes, auxquelles il est très nécessere que par vostre prudence il y soyt proveu. Je vous supplie de me conserver lhonneur de vostre bienveillence, et me croire tousjours

Monsieur, vostre très humble et affectionné serviteur.

OPPEDE.

A Aix ce 10 apvril 1622.

[1] Institut, Coll. Godefroy. T. 269. Pièce 37. 10 avril 1622 (autographe).

2. — Oppède premier Président de Provence, à M. de Césy sur ce que luy doivent payer les Marseillais pour la négociation de la paix de Barbarie avec la Provence.

Mort de Mr de Caumartin en décembre ; les sceaux remis à Mr de Sillery ; Mr de Schomberg hors des finances; le marquis de la Viéville mis à la place ; le sieur de Champigny, contrôleur général[1].

Monsieur,

Jay receu quasi en mesme temps les deux lettres quil vous a pleu m'escrire des 13 novembre et 7 décembre derniers, et vous diray, pour la première : qu'avant quelle me feust rendue, nous avions desja pourveu à vous faire donner le contentement qui vous est deub, ayans permis aux Consulz de Marseille, soulz le bon plaisir du Roy, le restablissement du droit destiné pour vostre paiement, reconnoissans quil estoit comme impossibie que cette ville vous peust satisfaire autrement, attendu les grandes despences dont elle sest trouvée surchargée ces années dernières, tant à cause de la contagion et de la guerre, et des subventions extraordinaires quelle a esté obligée de faire au Roy, qu'à raison des pertes notables qui ont esté faittes par les prises des corsaires et de l'interruption du commerce qui la rend grandement apauvrie. Jay touteffois reconneu en eux tout plain de bonne volonté pour vostre satisfaction, à laquelle je ne manqueray encores de les presser autant que je pourray, pour la recommandation en laquelle je prens tout ce qui vous touche, où je vous supplie me faire lhonneur de croire que je n'auray jamais besoing destre prévenu, et que tousjours je vous y serviray avec plus dattention que pour mes propres intérestz. Quant à vostre seconde, le chaoux estant arrivé, et les sieurs Consulz venuz icy pour adviser ce qui estoit à faire sur le sujet de son voyage ; après en avoir amplement conféré, jay estimé que le meilleur estoit de suivre vostre premier advis; suivant lequel ledit chaoux est allé en Alger pour en rapporter les sauf conduictz et faire venir les personnes nécessaires pour parvenir au traitté, ensemble les intentions particulières de ces gens là sur les conventions et seuretez diceluy, que sont choses qui semblent devoir précéder. Durant ce temps, jay

[1] Institut, Coll. Godefroy. T. 269, pièce 124. 24 février 1623

pris le mien den escrire au Roy et à Monsieur de Puisieux pour recevoir l'ordre qu'il plaira à sa Majesté y estre observé; lequel jespère que jauray avant le retour dudict chaoux. Si sa Majesté me commande de my employer, je n'y oubliray aucune précaution de celles que je croiray propres pour l'establissement d'une paix advantageuse et durable, qui est le point principal auquel il faut viser. Pourquoy je me serviray des bons et prudens advis qu'il vous plaist de me donner sur ce sujet, auquelz je deffére grandement, sachant la parfaitte connoissance que vous avez de touttes choses et principallement de celles-cy. Mais avec tout cela je ne crois pas que nous puissions trouver touttes les assurances si fortes quelles seroient à désirer avec des gens de si peu de foy; car nous manquant de parolle, nous avons leurs ostages, ils auront les nostres. Il faudra néanmoins y apporter tous les remèdes possibles, puisqu'il semble que de part et dautre il y ait une grande disposition à la paix.

Pour noz affaires de France, depuis la paix que je vous ay escritte par mes dernières du mois de décembre, le Roy estant de retour à Paris, il y a eu de grandz changemens aux affaires: car Monsieur le garde des sceaux de Caumartin est décédé, et les sceaux remis à Monsieur le Chancelier; et Mr le comte de Schomberg, surintendant des finances, et Messieurs des Portes, Baudoyn, Castille et le Clerc, controlleur et intendantz, ont esté destituez avec commandement de se retirer et tenir en leur maison; et en leur lieu ont esté mis Monsieur le marquis de la Vieuville et Mrs de Champigny et de Reauclerc, et Mr de Chevry confirmé. On espère de ces nouveaux establissemens de grandes réformations et un bon ordre aux affaires pour réparer les mauvais mesnages passez. Dieu veuille que les effetz y respondent à l'advantage du Roy et soulagement de ses peuples! Lhumeur deffiante des Rochelois et autres villes de mesme faction a pensé rallumer la guerre, dont le feu nest pas encore du tout esteint dans le courage de beaucoup de gens. Touteffois, Monsieur le Connestable, qui désire infiniment de mettre lestat en repos, y ayant apporté son entremise, lon croit que nous demeurerons dans les termes pacifiques, et ne parle plus que de porter noz armes dans la Valteline, si le Roy d'Espagne ne saccorde à la restitution des places

quil y a occupées. Ce qui suivra ces occurences, je seray soigneux de vous en entretenir; estant bien marry que mes lettres vous soient rendues si tard et quil ne soffre plus doccasion de vous rendre ce devoir qui mest à beaucoup de contentement pour vous tesmoigner par des petites preuves le désir que j'ay que vous me croiez,

Monsieur,

Vostre très-humble et très-affectionné serviteur

OPPEDE

A Aix ce XXIIII[e] (24[e]) febvrier 1623.

---

# BIBLIOGRAPHIE

---

## Un lexique de la langue de Molière

(3[e] article) [1]

A deux reprises, dans la *Revue des langues romanes*, nous avons signalé l'importance du *Lexique de Molière* rédigé par M. Livet; nous avons dit quelles recherches infinies avait exigées cet ouvrage et quelles ressources il offre à ceux qui étudient la langue, non pas seulement de Molière, mais du XVII[e] siècle tout entier. Aujourd'hui nous sommes en retard pour en apprécier le troisième et dernier volume [2], mais les lecteurs de la *Revue* n'avaient pas besoin de notre article pour comprendre que ce volume couronnait une belle œuvre: le tome II était supérieur encore au tome I, le tome III devait être supérieur au tome II.

Et, en effet, que de renseignements dans ces 824 pages, qui conduisent le *Lexique* de M à Z! On y fait connaissance, avant tout, avec le vocabulaire, la morphologie, la syntaxe, les habitudes de style de notre grand comique, aussi bien que de ses devanciers et de ses successeurs; mais de plus, M. Livet, soit par des remarques personnel-

[1] Voir la *Revue des langues romanes*, n[os] d'avril et décembre 1896.

[2] *Lexique de la langue de Molière comparée à celle des écrivains de son temps, avec des commentaires de philologie historique et grammaticale par Ch.-L. Livet, ouvrage couronné par l'Académie Française, tome troisième.* Paris, Imprimerie Nationale, 1897, 8° (Welter, éditeur).

les, soit, mieux encore, par des citations heureuses des philologues, des romanciers, des auteurs comiques, des jurisconsultes, des écrivains techniques de tout ordre, nous ouvre sans cesse des jours sur l'histoire des mots, sur les usages de la Cour et de la ville, sur l'organisation sociale, sur les jeux et les métiers du XVII^e siècle. Qu'on lise, entre autres, les articles *madrigal, marmouset, marquis, mièvre, monsieur, noms de roman, office, péronnelle, place, précieux, pronoms, prose cadencée, siège, sornette, suivante, truand :* on verra bien vite que ce troisième volume n'est pas moins riche que les précédents. Qu'on parcoure l'ensemble, et l'on remarquera que des erreurs précédemment échappées à l'auteur ont disparu (par exemple les méprises sur les verbes réfléchis, dont le pronom se supprime après *faire, voir, laisser* et autres semi-auxiliaires); l'on constatera avec plaisir que, si des taches étaient inévitables dans un travail de ce genre, elles sont du moins devenues de moins en moins nombreuses.

C'est cependant sur ces taches que nous demandons la permission d'insister, d'abord parce que nous ne pouvons revenir longuement sur tous les éloges déjà adressés aux précédents volumes, ensuite parce que nos observations seront peut-être utiles à quelques-uns de ceux qui consultent le *Lexique* de M. Livet [1].

L'auteur a certainement pris beaucoup de peine pour rendre précis ses renvois aux textes, et il a eu soin de faire ses citations assez longues pour que le sens et la portée en fussent pleinement intelligibles. Parfois, cependant, il lui est arrivé de donner des références insuffisantes et des citations mal coupées. A la p. 99, Molière paraît faire une comparaison inacceptable entre l'honneur des fausses prudes et — non pas les qualités — mais la personne même des autres femmes :

[1] Il convient de reléguer dans une note un certain nombre de fautes d'impression. P. 6, 4^e ligne avant la fin, l. : *erméneutique.* — P. 31, 2^e ligne avant la fin, l.: *Ma foi.* — P. 81, l. 23, l. :

*Disent : ma meute, et font les chasseurs merveilleux.*

— P. 86, 9^e ligne avant la fin, l. : *quelquefois.* — P. 108, fin, dans la citation des *Bourgeois de qualité* d'Hauteroche, le dialogue est évidemment mal distribué. Il faut mettre un tiret devant les vers 2 et 4, et supprimer celui du vers 3. — P. 153, la dernière citation, placée au milieu de l'article *nœud*, doit être reportée à la fin de l'article *noble.* — P. 163, 2^e ligne avant la fin, l. : *aux yeux.* — P. 352, ligne 17, l. :

*Etoit de rencontrer de ces maris fâcheux.*

— P. 573, ligne 6, l. : *galimatias.* — P. 610, ligne 1, l. : *Connoissant son indifférence et le peu de cas.* — P. 737, ligne 19, l. : *décrépite.* — P. 807, ligne 5, l. :

*Non : A ses premiers vœux mon âme est attachée.*

« Vous représentez une de ces femmes qui... veulent que... toutes les autres ne soient rien en comparaison d'un misérable honneur dont personne ne se soucie. *Impr. de Vers.*, sc. 1). Il faut lire : « qui... veulent que toutes les plus belles qualités que possèdent toutes les autres ». — P. 683, M. Livet cite ce vers de l'*Étourdi*, I, 8, 417 :

Hé! tout cela n'est rien : je suis *tendre à* ces coups,

et traduit *tendre à* par *sensible à*. Mais on ne voit pas comment Mascarille peut se dire sensible aux coups que lui ont portés les injures d'Hippolyte, si en même temps il déclare que «tout cela n'est rien ». La citation doit être complétée :

Hé! tout cela n'est rien : je suis *tendre à* ces coups,
Mais déjà je commence à perdre mon courroux.

— C'est par une faute analogue que M. Livet, étudiant « TOUT, *variable, avec un adjectif* », cite ce mot de M. de Pourceaugnac (II, 4): « J'ai l'odorat et l'imagination *tout* rempli de cela. » La citation n'a de sens que si l'on adopte les corrections, d'ailleurs fort naturelles, « *tous* remplis » ou « *toute* remplie ».

Le classement des sens ou des emplois dans les articles — et surtout dans les articles un peu longs — d'un lexique offre de grandes difficultés. Aussi pourrions-nous encore signaler du désordre dans certains articles de ce tome III (voyez par exemple *pousser, pronoms, verbes*), comme nous en avions signalé dans certains articles des tomes I et II. Contentons-nous d'un petit nombre d'observations.

On lit à la p. 73 ces vers du *Misanthrope* (I, 2, 255) :

Cette estime m'*a mis*
Dans un ardent désir d'être de vos amis,

et à la p. 77 ce vers de *l'École des Femmes* (II, 3, 423) :

C'est que cette action le *met* en jalousie.

Ces deux emplois du verbe *mettre* ne sont-ils pas semblables, et n'est-il pas singulier que l'un figure au 1^er^, et l'autre au 12^me^ paragraphe de l'article sur ce verbe ?

L'article *on* (p. 180) comprend les divisions suivantes : « 1° ON, *équivalant à un nom féminin indéterminé :* une personne quelconque ; — 2° ON, *représentant un nom féminin déterminé ;*..... — 7° ON, *représentant une 3^e^ personne du singulier féminin :* elle ; — 8° ON, L'ON, *vagues, représentant* quelqu'un, certaines gens, *et, avec une négation,* personne ». Il est évident que 7° et 8° répètent 2° et 1°, d'autant plus qu'au 7° et au 2° est cité un même vers du *Misanthrope* (III, 1, 836), où *on* rappelle Célimène. Il est vrai que le seul exemple cité au 1° comportait une remarque nouvelle, mais M. Livet ne l'a pas faite :

c'est que, si *on* représente un nom féminin, l'adjectif ou le participe attribut peut se mettre au féminin: « Par le moyen de ces visites spirituelles », dit Magdelon, « *on* est *instruite* de cent choses qu'il faut savoir de nécessité. — *Précieuses ridicules*, sc. 9. »

Les deux premiers paragraphes de l'article *passer* ont pour titres: « 1° surpasser, être au-dessus de; 2° dépasser, aller au delà de. » La division est légitime; mais voici deux exemples qui figurent, l'un au 1°, p. 233, l'autre au 2°, p. 235, et qu'il n'y avait pas lieu de séparer:

> Tels changements ont leurs douceurs
> Qui *passent* leur intelligence.
>
> *Amph.*, Prol., 104;

et « voici ce qui *passe* toute intelligence. — Bossuet, *Hist. univ.*, in-4°, 1681, p. 288. »

P. 520 et 521, nous lisons un paragraphe consacré au mot *retour* signifiant retour sur le passé, puis un paragraphe consacré à la locution *au retour de* signifiant en retour de, en échange de. A la fin de ce second paragraphe se trouvent deux exemples où le mot *retour* n'entre dans aucune locution et où il signifie ce qu'on ajoute pour rendre un troc égal: « pour un tel bien je devrois du *retour*. — *Rec. de rondeaux*, in-32, 1639, p. 81. »

Dans le long et important article *Verbes*, toute une page, qui a la prétention de traiter de l' « emploi du temps », porte en réalité sur l'emploi des modes (du milieu de la p. 778 au milieu de la p. 779); au contraire, la 2e partie de la page 781, où il devrait être question de l'« emploi des modes » et en particulier de l'emploi du « subjonctif », porte en réalité sur l'emploi des temps.

Si l'abondance des notes prises par M. Livet et la difficulté de les classer l'ont entraîné à mettre parfois du désordre dans ses articles, il est naturel qu'elles l'aient entraîné aussi à y faire entrer des exemples qui n'y avaient que faire et qui sont mal interprétés.

P. 66, l'explication donnée du verbe *ménager* : « préparer, chercher à assurer » convient à neuf des exemples cités sur dix. Mais elle ne convient plus au passage de Segrais (*Nouvelles françoises*, 1656, 4e *nouv.*, p. 149): « Si cette passion, qui se montre si respectueuse, pouvoit être bien *ménagée*, ce seroit peut-être un moyen de leur délivrance ». Là *ménager* a son sens ordinaire de conduire, régler avec mesure.

P. 166, M. Livet n'étudie pas le mot *objet* dans son sens propre, que rappelle pourtant à la fin une définition de Bossuet : « Qu'appelez-vous un *objet*? — La chose vers laquelle on se porte : comme la vue se porte vers la lumière et les couleurs ; c'est son *objet* » ; il veut seu-

lement donner des exemples *d'objet* signifiant « objet de l'amour, femme, femme aimée ». Dès lors, il fallait supprimer la deuxième citation, celle des *Fâcheux*, I, 6,290:

Où donc s'est retiré cet *objet* de mes vœux?

Ici c'est l'ensemble de la périphrase qui signifie « femme aimée »; quant au mot *objet* lui-même, il est pris dans son sens propre, Orphise étant *la chose* (la personne) *vers laquelle se portent* les vœux d'Éraste.

P. 181, M. Livet étudie « ON, *représentant la 1re personne du singulier:* je » et « ON, *représentant la 1re personne du pluriel*: nous », et il cite ces deux exemples: « Pauvre Géronte!.... En vain je cours de tous côtés pour le pouvoir trouver... Il faut qu'il soit caché en quelque endroit qu'*on* ne puisse pas deviner. — *Fourb. de Scap.*, II, 7 »; —

Nous serions au logis beaucoup moins sûrement;
Ici de tous côtés *on* découvre aisément,
Et nous pouvons parler avec toute assurance.
*Dép. am.*, II, 1, 345.

Dans les deux cas, il est fort douteux que *on* représente un pronom personnel: Scapin dit que l'endroit où est Géronte ne peut pas être deviné, et Frosine que le lieu où elle s'entretient avec Ascagne, étant largement découvert, permet de voir de tous côtés.

P. 188, *ordre* est d'abord défini par « méthode, ordre logique », puis, dans un second paragraphe, il est défini par « arrangement »; mais, pour les deux exemples de Molière qui suivent cette seconde définition, c'est la première seule qui conviendrait. M. Tomès songe à un ordre logique et hiérarchique lorsqu'il s'écrie: « Je... ne voulus point endurer qu'on opinât, si les choses n'étoient dans l'*ordre*. — *Am. méd.*, II, 3. » « On est assuré que les choses sont toujours dans *l'ordre* », dit l'apothicaire de *M. de Pourceaugnac*, I, 5; et M. Livet ne se serait pas trompé sur le sens de ces paroles, si, poursuivant sa citation, il était arrivé à cette variante que l'apothicaire donne lui-même de sa phrase: « On est bien aise au moins d'être mort *méthodiquement.* »

P. 223, *partager* est défini: « donner en partage », et la définition s'applique exactement au deuxième exemple cité (*Mélicerte*, II, 6); mais elle ne s'applique pas aux quatre autres. Dans

Nous le verrions encor nous *partager* ses soins,
Racine, *Androm.*, V, 3, 1559,

*partager* signifie répartir sur des personnes différentes; et de même dans les vers du *Tartuffe* (I, 1, 115), dont M. Livet a eu tort de ne citer que le premier:

Ou faire ailleurs tomber quelques traits *partagés*
De ce blâme public dont ils sont trop chargés.

P. 435, dans un paragraphe qui porte pour titre: « QUE, *pour* à moins que, *avec une négation* » se trouve l'exemple suivant:

... Où donc allez-vous, *qu'il ne* vous en déplaise ?
(*Éc. des maris*, I, 2, 84.)

Mais *qu'il ne vous en déplaise* signifie ici : « Qu'il ne vous vienne pas du déplaisir de ce que je vous interroge ainsi » ; il doit se traduire par : avec votre permission.

P. 447, l'explication de *quitter* par « tenir quitte » est valable pour les textes empruntés aux auteurs autres que Molière. Au contraire, dans les quatre citations de Molière, nous lisons également *je le quitte*, où *le* est un pronom neutre et où *quitter* a le sens, déjà indiqué p. 445, de *renoncer à*. Ainsi dans *la Critique de l'École des Femmes*, sc. 6 : Que trouvez-vous là à redire ? — Moi, rien. Tarte à la crème ! — Ah ! *je le quitte* », c'est-à-dire : j'y renonce, je renonce à discuter avec vous.

P. 657, dans un paragraphe où *sur* est expliqué par *à prendre sur, imputable sur*, figure la phrase suivante de Pascal (6e *provinciale*) : « un prêtre qui a reçu de l'argent pour dire une messe, peut-il recevoir de nouvel argent *sur* la même messe? » Mais ce nouvel argent ne peut être *pris sur* la même messe, il ne peut être donné ou reçu qu'*à cause de* la même messe : l'exemple doit donc être reporté deux paragraphes plus haut.

P. 778, on ne saurait affirmer que M. Livet se trompe en voyant un indicatif employé pour un subjonctif dans la phrase de La Flèche : « Je dis que vous fouillez bien partout, pour voir si je vous ai volé. — *L'Avare*, I, 3 ». Mais il n'est pas certain non plus que *je dis* signifie là « je conseille », — et c'est le seul cas où nous mettrions aujourd'hui le subjonctif. La Flèche, qui a laissé imprudemment entendre à Harpagon le mot de « voler », peut chercher à l'expliquer en disant : « Je remarque que vous fouillez bien partout, pour voir si je vous ai volé. »

Des citations mal interprétées conduisent à des définitions inexactes et à des titres erronés.

P. 505, M. Livet fait un paragraphe spécial ayant pour titre : « RÉPARER : 2° *épargner* », afin d'expliquer les vers suivants :

..... Quand d'un injuste ombrage
Votre raison saura me *réparer* l'outrage.
*D. Garcie*, I, 3,255.

Mais cette explication, peu admissible en soi, ne convient nullement au texte, don Garcie ayant déjà offensé donc Elvire par sa jalousie. *Réparer* a ici le sens d'effacer, de trouver une compensation à, comme dans le texte de Racine cité au paragraphe précédent: Il redouble d'amour pour *réparer* son peu de valeur ».

P. 536, on lit cet article : « Rin, Nis en Rin.

> C'est que dans tous les mots ils changent *nis* en *rin*,
> Et, pour dire *Tunis*, ils prononcent *Turin*.
>
> *L'Ét.*, IV, 2, 1413.

Ne croirait-on pas que *nis en rin* est une locution toute faite ? et fallait-il consacrer un article spécial à l'explication falote donnée par Mascarille du lapsus commis par le pseudo-Arménien Lélie ?

P. 703, l'adjectif possessif *sien* ne pourrait être remplacé par le pronom possessif *le sien* dans aucun des textes cités ; ainsi dans *l'Étourdi*, I, 5, 257, *sien* équivaut à l'adjectif latin *suus :*

> ..... Mais surtout fais si bien
> Qu'elle garde toujours l'ardeur de me voir *sien*.

P. 703, M. Livet cite ces vers de *l'École des Maris*, II, 9, 727 :

> J'ai douté, je l'avoue ; et cet arrêt suprême
> Qui décide du sort de mon amour extrême
> Doit m'être assez *touchant*, pour ne pas s'offenser
> Que mon cœur par deux fois le fasse prononcer,

et il intitule son article : « Touchant, *indulgent* ». Mais Valère sait bien si l'arrêt prononcé par Isabelle est, ou non, indulgent pour lui; ce sens ne se comprend donc pas avec *doit*. La seule interprétation possible est : cet arrêt doit me toucher assez, m'importer assez, pour qu'on ne s'offense pas de ce que mon cœur le fait prononcer une seconde fois.

Enfin, il était impossible que dans un travail aussi considérable ne se glissassent point d'autres erreurs, d'ordre divers. Voici donc encore quelques affirmations de M. Livet, sur lesquelles nous devons faire nos réserves.

P. 24, on nous dit que le mot *Malitorne* ne peut avoir été suggéré par la *Maritorne* de Cervantès, « parce que le D. Quichotte ne parut qu'en 1617 et que, dans la *Comédie des Proverbes*, composée, dit-on, dès 1616, par le comte de Cramail, on lit : « Alizon : Hé ! hé ! *Malitorne !* que cela est maussade ! III, 7 ». — La *Comédie des Proverbes* n'a pas été composée en 1616, mais aux environs de 1632 (Voy. Roy, *Sorel*, p. 253, n.), et il est probable que *Malitorne* est bien le nom de la servante espagnole, influencé par le latin *Maletornatus*.

P. 279, à propos de la locution *sur le pied de* et du vers du *Tartuffe*, I, 2, 181 :

Nos troubles l'avaient mis *sur le pied d'*homme sage,

M. Livet écrit : « Métaphore tirée du langage technique de la fabrication des monnaies : le *pied* était le type, le modèle, auquel se rapportaient les pièces fabriquées ; Molière veut donc dire : Nos troubles l'avaient mis sur un type conforme à celui de l'homme sage. » Que faut-il entendre par « le type, le modèle, auquel se rapportaient les pièces fabriquées » ? Je ne sais trop, et, si M. Livet désigne par là la forme même des pièces, j'ai peur, et que l'explication ne soit inexacte, et qu'elle n'éclaire qu'un petit nombre des textes où entre la locution *sur le pied de*. — D'après les ordonnances royales, le *pied de monnoie* c'est « la taille, titre et prix du marc d'or ou du marc d'argent, sur lequel est dressé le cours et la traite de l'espèce » (dans Lacurne de Sainte-Palaye, *Dictionnaire*, art. *pied*, 3°); d'où il suit que *sur le pied de* signifie : avec le titre, avec la valeur de. Mettre un homme *sur le pied d'*homme sage, c'est lui donner la valeur d'un homme sage aux yeux de tous. Ces femmes, qui veulent conduire les affaires qu'elles ont *sur le pied d'*attachement honnête (*Impromptu de Versailles*, sc. 1), cherchent à leur donnner aux yeux de tous la valeur d'un attachement honnête. Celles qui

..... veulent, *sur le pied de* nous être fidèles,
Que nous soyons tenus à tout endurer d'elles,
*Éc. des Femmes*, IV, 8, 1300,

regardent leur fidélité comme une monnaie d'une valeur telle, que toute la patience des maris, donnée en échange, suffit à peine à rendre le marché équitable. Quant au texte du *Théâtre italien* : « Vous ne savez donc pas que l'amour fuit les gens mal propres, et qu'il faut être *sur le* bon *pied* pour le recevoir », il contient évidemment une façon de jeu de mots.

P. 403 et 404, dans les constructions comme

Le trait *que j'ai bien cru que tu m'avois joué*,
*Dépit amoureux*, III, 7, 955,

M. Livet fait de chacun des *que* un pronom relatif, complément direct du verbe qui le suit immédiatement. Il y a là une double erreur, car le premier *que* est un relatif qui dépend du second verbe, et le second *que* est une conjonction : *le trait que tu m'avois joué, — j'ai cru que tu me l'avois joué*. Ce qui a trompé M. Livet, c'est sans doute la locution

Nous verrons si c'est moi *que vous voudrez qui sorte*,
*Misanthrope*, II, 4, 742,

où il y a, en effet, deux pronoms relatifs et où chacun est dans un rapport grammatical étroit avec le verbe qui le suit. Mais ici le second relatif est né de la confusion si fréquente entre *qu'il* et *qui ;* après quoi, il a continué de vivre parce qu'on pouvait en effet y sentir un relatif sujet ayant le même antécédent que le pronom *que*. Figurons-nous la conjonction ὅτι remplacée par ὅς dans une phrase grecque comme celle-ci : Βασιλεύς, ὃν Κῦρος ᾔδει, ὅτι μέσον ἔχοι τοῦ Περσικοῦ στρατεύματος.....

P. 630, *soucier* est donné comme verbe neutre dans les phrases comme

> Eh ! je crois que cela faiblement vous *soucie*,
> *Dép. am.*, IV, 3, 1389.

C'est sans doute que M. Livet songe à sa traduction : *donner du souci à ;* mais mieux eût valu songer à l'étymologie : *sollicitare*.

P. 705, à côté du mot fameux de La Fontaine (*Épître à l'Év. de Soissons*) :

> Je pris certain auteur autrefois pour mon maître ;
> Il pensa me gâter,

M. Livet écrit sans hésitation qu'il s'agit de Voiture. La question est controversée, et il n'eût pas été inutile de faire suivre le nom de Voiture d'un point d'interrogation.

P. 781, sous la rubrique « VERBES *à l'imparfait ou au parfait, au lieu du présent du subjonctif* », on lit les deux citations que voici : « *Vous avez voulu* aussi *que nous soyons entrés* jusqu'ici. — *Préc. rid.*, sc. 7 » ; « *je vois* bien *qu'avant qu'il fût peu,* vous n'auriez pas le sou. — *Bourg gentilh.*, V, 2. » Mais, dans le premier cas, la grammaire actuelle exigerait l'imparfait du subjonctif, non le présent ; dans le second, l'imparfait du subjonctif est amené par le conditionnel qui suit, non par l'indicatif présent qui précède : nous écririons encore aujourd'hui comme Molière.

Telles sont les observations que j'aurais voulu soumettre à M. Livet, comme je lui ai précédemment soumis celles que me suggéraient les premiers volumes. Esprit largement ouvert, caractère éminemment aimable, habitué à faire à la critique de sincères appels, il eût accueilli cet article comme il avait accueilli les deux autres, avec une exquise bienveillance. Mais celui-ci, hélas ! M. Livet ne le lira point. A Montpellier même, où il était venu passer l'hiver, cet infatigable travailleur qu'avait constamment soutenu une superbe et, en apparence, inaltérable santé, a été subitement enlevé à la science, comme à sa famille et à ses amis. Il laisse inachevé un lexique de la langue de Bossuet dont, en 1896 déjà, nous espérions le prompt achè-

vement, et qui eût été particulièrement utile. Faut-il renoncer à l'espoir de voir jamais paraître cet ouvrage ? et la mort nous l'a-t-elle définitivement ravi avec toutes les brillantes ou solides études que nous pouvions encore attendre d'une aussi verte vieillesse ?

Eugène RIGAL.

---

### Titres de quarante brochures récentes

Nous nous plaisons à signaler ici, trop sommairement à notre gré, quelques articles relatifs à des questions d'histoire ou de littérature, de nature à intéresser nos lecteurs, et dont les tirages à part ne tarderont pas, vu leur petit nombre, à constituer de précieuses curiosités littéraires et bibliographiques.

PFISTER (Ch.). — *Henri IV à Nancy* (2-8 avril 1603), in-8°, 9 pp. Imp. Thomas Malzéville.

Intéressants détails, d'après des documents inédits tirés des archives lorraines.

Cour d'appel de Montpellier. Audience solennelle de rentrée du 17 octobre 1898. Discours de M. Étienne MEYNIEUX. *De la réforme du Code de justice militaire.* Montpellier, Jean Martel, 1898, in-8°, 55 pp.

Importante étude sur une des plus graves questions qui puissent à l'heure présente préoccuper les bons citoyens et les esprits indépendants. M. Meynieux touche à ces sujets délicats avec une haute compétence et impartialité.

JULLIAN (Camille). — *Inscription gallo-romaine de Rom* (*Deux-Sèvres*), in-8°, 9 pp. Extrait de la *Revue celtique,* XIX.)

« La tablette de Rom, par sa forme, par sa nature, par son origine, doit être une tablette d'imprécation ou de prière. » Ainsi conclut l'auteru, après une discussion, vrai modèle de sagacité et d'ingéniosité.

LAZZARINI (Vittorio). — *L'Acquisto di Lepanto* (1407). Venezia, frats Vicentini, 1898; in-8°, 23 pp. (Extrait du *Nuovo Archivio Veneto,* XV, fasc. 2).

D'après des documents inédits des archives de Venise, et notamment des registres *Senato Misti.*

NICOLUSSI (Giovanni). — *Alcuni versi tedes chi nel « Dittamondo »*, in-8°, 11 pp. Extrait du *Giornale Storico della Letteratura Italiana.* Turin, Lœscher, 1898 (vol. XXXII, p. 121).

D'après la collation de cinquante-deux manuscrits.

LUMBROSO (Alberto).— *Dei più recenti scritti su Napoleone edi suoi*

*tempi*, in-8°, 15 pp. Extrait de la *Rivista Storica Italiana*, XV, 3 [1898].

[Lumbroso (Alberto)]. — *Nozze Pecco Vigna.* Una lettera del generale Savary al principe Camillo Borghese, ed una publica dichisaragrone di Luciano Murat, pretendente al trono di Napoli. In-8°, 14 pp. [Rome], Forzani, tip. Senato.

Avec une épître dédicatoire signée Alberto Lumbroso : « Al chiar. dott. Matteo Pecco.

[Lumbroso (Alberto)]. — *Campagne de 1800. Souvenirs du général J.-C. Jouan*, (publiés par le baron). Extrait du *Carnet historique et littéraire*, 15 juin 1898, in-8°, 14 pp. Paris, 59, avenue Breteuil, 1898.

Lumbroso (Alberto). — *Il re Gioacchino Murat e la sua corte* (1808), dall' inedito carteggio del re con Napoleone I, in-8°, 32 pp. Rome, Forzani, 1898. (Extrait de la *Nuova Antologia*, août 1898, LXXVI. Série IV.)

Riches en informations nouvelles, en minutieuses rectifications, en documents inédits ou inconnus, publiés ou signalés, ces publications créent à leur infatigable auteur de nouveaux titres à la reconnaissance des napoléonisants.

Lumbroso (Alberto). — *La Toscana dal 25 marzo 1799 al 20 maggio 1801.* Ristampa. in-8°, 25 pp. Rome, Modes et Mendel. Paris, Picard, 1898.

Réimpression d'une rare et curieuse plaquette anonyme, avec des notes abondantes et érudites de l'éditeur.

Lumbroso (Alberto). — *Di alcuni studi sulla rivoluzione francese e sul primo impero* pubblicati nel 1897, in-8°, pp. 14 Torino, Bocca, 1898. Extrait de la *Rivista Storica Italiana*, XV, fasc. 1-2.

Zambler et Carabellese. — *Le relazioni commerciali fra la Puglia e la Republica di Venezia dal secolo X al XV*, in-8°, 191 pp. Trauni V. Vecchi, 1898.

Monographie importante sur un sujet peu connu ; publie une cinquantaine de pièces justificatives fort intéressantes. Ce travail forme le second volume d'une série de *Ricerche e Documenti* qu'il faut souhaiter de voir rapidement continuer.

Buche (Joseph). — *Histoire du Studium, Collège et Lycée de Bourg-en-Bresse* (1391-1898), in-8°, 171 pp. Bourg, imp. *Courrier de l'Ain*, 1898 (Extrait des *Annales de la Société d'Émulation de l'Ain*).

Le jeune et savant professeur, dont nos lecteurs n'ont pas oublié l'érudite collaboration à propos des Lettres de Boyssonné, a traité

d'une façon définitive son sujet dans cette belle monographie qu'il a divisée en six chapitres, correspondant à autant de périodes dans l'histoire de cet établissement : I. Le *Studium* ou Ecoles communales (1391-1572) ; le Collège communal (1572-1618) ; II. Les Jésuites directeurs, puis maîtres du Collège (1618-1644, 1644-1763) ; III. Le Collège parlementaire (1763-1793) ; IV. L'Ecole Centrale (an V-XI, 1796-1803) ; V. Le Collège (1803-1856) ; VI. Le Lycée (1857-....). Il serait à souhaiter que tous nos lycées et collèges fussent pourvues d'annales aussi bien rédigées.

JULLIAN (Camille). — *Questions historiques.*

Dans la chronique qu'il fait sous ce titre à la *Revue universitaire*, notre savant confrère et ami traite les questions les plus variées. L'extrait que j'ai sous les yeux passe en revue *un dieu chaldéen* (le dieu banquier Samas), *le temple de Delphes* d'après M. Homolle, *le forum romain* d'après M. Thédenat, *la propriété au moyen âge*, suivant les données, nouvellement étudiées par Brutails, du Cartulaire de l'église collégiale de St-Seurin, *D'Aiguillon en Bretagne et l'œuvre intérieure de Louis XV*, à propos des essais de réhabilitation de MM. Carré et Marion, *l'unité italienne* et les *ancêtres italiens de Napoléon*, l'auteur cite une *prédiction de Victor Hugo*, d'une portée sociale assez grande pour être notée dans le fatras oratoire et apocalyptique de ses discours et de ses lettres, et insiste sur la nouveauté et l'importance, dans l'état social de notre pays, de la création des universités. — A propos de Napoléon et à l'appui de la thèse,— chère à Quinet, à Stendhal et à Taine,— de l'italianité de Napoléon, M. Jullian rappelle, en me faisant l'honneur de me citer, que Napoléon voulut proscrire l'enseignement du français de l'île d'Elbe. En fait, il y supprima le professeur de français. Mais peut-être avons-nous mal interprété cet acte. Napoléon, politique et positif, pensait sans doute que ses quatre cents grenadiers seraient autant de professeurs de langue et d'esprit français ; on connaît un exemple notable d'échange de leçons de grammaire et de prononciation française et italienne, celui de Drouot et de M^lle^ Vantini ; pareil fait dut maintes fois se répéter. Il y a donc apparence que cette mesure d'économie de l'empereur n'a pas eu le caractère antifrançais que nous lui avons attribué.

TAMIZEY DE LARROQUE. — *Le chroniqueur Proché.* Documents inédits publiés et annotés, in-8°, 30 pp., Agen, imp.-lithog. agenaise, 1898. Extrait à 50 exemplaires de la *Revue de l'Agenais.*

La dernière étude de notre illustre confrère et regrétté collaborateur, publiée par les soins pieux et dévoués de son fils, M. Henry Tamizey de Larroque.

Teissere (Raymond). — *Marchand et la question du Haut Nil.* Conférence faite à l'A. G. des étudiants de Marseille, le 26 octobre 1898, in-8°, 31 pp. Marseille, Barlatier, 1898.

Considérations générales sur la politique africaine. Récit de la mission Marchand. Discussion générale de nos droits sur le Haut Nil. Discussion des deux Livres Bleus et du Livre Jaune.

Casanova (Eugenio) — *Note di Storia Senese,* in-8°, pp. 22. Sirena, Torrini, 1898. Extrait de la *Miscellanea Storia Senese,* IV-V.

Le distingué secrétaire de l'*Archivio Storico Italiano* a réuni sous ce titre diverses notes intéressant l'histoire politique, sociale et artistique de la république siennoise. Citons entre autres : une concession de biens à la fameuse Bianca Capello dans la maremne toscane, l'exportation hors de Sienne des objets d'art, le gouvernement français à Sienne, la madone de Romiluzzo près Poggibonsi, des lettres de Cosme I de Médici pour la compilation des règles de la langue toscane, etc., etc. La variété, la précision, l'intérêt de ces notes font vivement regretter que l'auteur renonce aux études historiques pour entrer dans les carrières administratives. Ses amis lui souhaitent d'y trouver les mêmes joies désintéressées.

Dalla Santa (Giuseppe). — *Alcuni documenti per la storia della chiesa di Limisso in Cipro* durante la seconda metà del sec. XV, in-8°, 40 pp., Venezia, frat Visentini, 1898. Extrait du *Nuovo Archivo Veneto,* XVI, fasc. I.

Importante monographie d'histoire ecclésiastique. Nombreuses additions aux dates antérieurement données par M. de Mas Latrie.

Cian (Vittorio). — *Ancora la Stanza « Molt'é gran cosa ed inoiosa » de Giacomo di Lentini,* in-8°, 5 pp., Pisa, Marcotti. Extrait de la *Rassegna Bibliografica della Letteratura Italiana.*

Petit problème de chronologie et d'histoire littéraire, déjà traité par Casini, Torraca, Mussafia, Pellegrini, Parodi et Cesareo, et ingénieusement résolu.

Camus (Jules). — *Les épées de Bordeaux en Guyenne et en Savoie.* in-8°, pp. 11. Annecy, Abry, 1898. Extrait de la *Revue savoisienne.*

Réfutation de la théorie de J.-B. Giraud qui attribuait à Bourdeaux en Savoie la fabrication des épées si célèbres au moyen âge et jusqu'au XVI[e] siècle sous le nom d'épées de Bordeaux. Camus rétablit, sans peine et de façon probante, la validité de l'opinion traditionnelle.

Saint-Quirin. — *Jean Dumas, conseiller et chambellan du roi,* in-8°, 100 p., Nimes, Chastanier, 1898.

Bonne monographie de ce personnage qui a eu un rôle important au conseil du roi sous Louis XI et Charles VIII, notamment pendant le procès de Jacques d'Armagnac, qui a pris part aux campagnes de Charles VIII en Italie et qui avait formé une belle bibliothèque de bibliophile. M. Saint-Quirin a heureusement mis à profit sur ce point les recherches de M. Ant. Thomas. Des recherches généalogiques très détaillées complètent cet essai intéressant. Il faut espérer que l'auteur qui se dérobe sous ce modeste pseudonyme entreprendra bientôt de nouvelles et plus considérables recherches.

Société archéologique de Béziers. Séance publique du 29 mai 1898. Discours d'ouverture par M. Frédéric DONNADIEU :

*L'enseignement du français et les idiomes provinciaux.* Les jeux séculaires du collège de Béziers en 1700, etc., etc. Appendice : poème latin inédit sur la ville et la région de Béziers.

In-8°, 49 pp. Béziers, imp. Sapte, 1898.

*Pouesios diversos del sieur Bounet*, de Béziers, ambe le remerciemen a MM. les jutges et mainteneurs des jocs fleuraux à Toulouso..... publiés par F. Donnadieu.

In-8°, 34 pp. Béziers, imp. Sapte, 1898.

Intéressantes contributions à l'histoire littéraire de Languedoc.

LOLLIS (Cesare de). — *L'ultimo dramma di Gerardo Hauptmann.* In-8°, 11 pp. Extrait de la *Nuova antologia*, 16 déc. 1888. LXXVIII, série IV.

Brillante analyse de Führmann Henschel (Le cocher Henschel), par le savant romaniste, qui y a apporté ses qualités de précision et d'intelligence bien connues de nos lecteurs.

BONNET (Emile), — *Lucidari. Un incunable toulousain perdu et retrouvé.* In-8°, 135 pp. Besançon, Jacquin, 1898. Extrait du *Bibliographe moderne*, 1898, n° 4.

Découverte dans les collections de M. Ricard, aujourd'hui appartenant à la Société archéologique de Montpellier, des feuillets du *Lucidari* qui ont servi au marquis de Castellane, dans son catalogue chronologique de l'imprimerie à Toulouse, à décrire cet incunable.

MOTTA (Emilio). — *Nel primo centenario della indipendenza del Ticino.* Una pagina de storia patria. In-8°, 88-VII pp. Bellinzona. Tipog. cantonale, 1898.

Petit livre de vulgarisation très bien composé, d'une érudition de bon aloi et sur beaucoup de points originale, avec des reproductions de gravures rares.

CLARETTA (Baron Gaudenzio). — *Notice pour servir à la vie de Mercurin de Gattinara, grand chancelier de Charles-Quint,* d'après des documents originaux.

Petit in-8°, 104 pp. Chambéry, veuve Ménard, 1898.

Après une courte introduction, l'auteur publie seulement ici quatre importantes pièces : Exposé pour la duchesse Marguerite, veuve de Philibert de Savoie. Première et deuxième représentations de M. de G. à Charles-Quint. Inventaire des meubles du grand chancelier, trouvés à Inspruch lors de sa mort. Ces documents sont du plus haut intérêt, même pour l'histoire politique générale de ce temps.

MOTTA (Emilio). — *Helvetica in Trivulziana.* In-8°, 14 pp. Extrait du *Bolletino storico della Svizzera Italiana.*

Notices historiques, d'après des documents inédits de la riche Bibliothèque trivulcienne, dont M. Motta est le conservateur.

CIAN (Vittorio). — Compte rendu critique du *Quattrocento* de Vittorio Rossi (Milan, Vallardi, in-8°, 444 pp , 1898).

(In-8°, 5 pp. — Pp. 327-332 de la *Rivista storica Italiana,* 1898.)

Analyse judicieuse du beau livre de Rossi et discussion des opinions du savant professeur de Pavie touchant la théorie *individualiste,* soutenue par Burckhardt. M. Rossi annonce l'intention de revenir quelque jour sur cette question de l'individualisme, pour démontrer que les idées individualistes, dont Burckhardt attribue l'éclosion ou l'expansion à la Renaissance, étaient déjà florissantes au moyen âge et que la Renaissance n'y a rien ou peu ajouté. Nous aurons alors un réel plaisir à discuter avec lui la valeur de son opinion.

MAZZATINTI (G.). — *Mastro Giorgio Andreoli* (nel quarto centenario).

In-8°. 15 pp. Roma, Soc. ed. Dante Alighieri, 1898. Extrait de la *Rivista d'Italia,* fasc. 6.

Intéressante notice sur cet artiste célèbre.

MAZZATINTI (G.). — *Leone Cobelli e la sua cronaca.* In-8°, 28 pp. Bologna, Garagnani, 1898. (Extrait des *Atti e memorie della R. D. di St. P., per le P. di Romagna,* s. III, vol. XVI.)

Dissertation critique et bien documentée sur les origines et la valeur de cette chronique, comparée aux annales de Cesena, de Forli, etc.

NOVATI (F.). — *Gherardo da Castelfiorentino.* Notizie et documenti.

In-8°, pp. Castelfiorentino, Giovannelli et Campitelli, 1898. Extrait de la *Miscellanea storica della Valdesa,* XI, fasc. 3.

Notions et documents nouveaux sur ce poète toscan bien oublié.

GUILLOIS (Antoine). — *Le duc d'Aumale,* in-8°, 24 pp. Paris, av.

Breteuil, 1898. Extrait du *Carnet historique et litteraire*, 15 mars 1898.

Bonne notice, tendant volontiers au panégyrique.

MISSET (E.). — *Jeanne d'Arc Champenoise*. Réponse à M. Ch. Petit Dutaillis, in-8°, 23 pp. Chalon-sur-Saône, L. Marceau, 1898.

Polémique aigre. M. P.-D. me paraît avoir mille fois raison en proclamant : « Il n'y a qu'un fort douteux profit à savoir si Jeanne d'Arc était barroise ou champenoise. »

GIRY. — *Sur la date de deux diplômes de l'église de Nantes* et de l'alliance de Charles le Chauve avec Erispoë, in-8°, 26 pp. Rennes, Oberthür, 1898. Extrait des *Annales de Bretagne*, juillet 1898.

Dissertation conduite avec une rare méthode et une rigoureuse précision.

GASTÉ (Armand). — *Diderot et le curé de Montchauvet*. Une mystification littéraire chez le baron d'Holbach (1754), in-12, 36 pp. Paris, Lemerre, 1898.

Amusante et érudite narration d'une piquante aventure littéraire.

WADDINGTON (Albert). — *Un anonyme du XVII^e siècle. Les mémoires de Hollande et leur auteur*. In-8°, 36 pp. Paris, Picard, 1898. Extrait du *Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques*.

Attribution de cet ouvrage semi-historique à un certain capitaine Nicolas du Buisson, qui peut-être a reçu des conseils et des indications de Daniel Huet. Dissertation fort ingénieuse, qui éclaircit un petit problème d'histoire littéraire.

ANGLADE (J.). — *Les Troubadours*, leur vie, leur œuvre. Troubadours limousins, in-12, 33 pp. Brive, imp. Roche, 1898.

Bon travail de vulgarisatiou.

MARTIN (J.-B.). — *Inventaire méthodique de manuscrits conservés dans des bibliothèques privées de la région lyonnaise*, in-8°, 30 pp. Paris, Bouillon, 1898. Extrait de la *Revue des Bibliothèques*.

Les bibliothèques ici inventoriées sont celles des séminaires de Lyon, Bourg, Clermont-Ferrand, Lons-le-Saunier, Le Puy, Grenoble, Grande-Chartreuse, Maristes de Sainte-Foy-lès-Lyon, missionnaires diocésains et dominicains de Lyon, collège d'Annonay, chapitre et archevêché de Lyon, biblioth. Paillère (Lyon), abbaye de Saint-Antoine (Isère), La Diana (Montbrison), évêché de Saint-Claude. La majeure partie de ces 160 manuscrits est relative à la théologie et à la liturgie. Un bon index termine la publication.

COTTIN (Paul). — Les Anglais dans la Méditerranée (1793) d'a-

près des documents inédits, in-8°, 31 pp. Paris, Baudoin, 1897. Extrait de la *Revue Maritime*.

Extrait du *Siège de Toulon*, publié postérieurement par le même auteur.

DEJOB (Ch.). Avis aux candidats en quête de sujets de thèses littéraires pour le doctorat, in-8°, 4 pp. Laval, Barnéoud, 1898.

Le savant promoteur de la Société d'études italiennes préconise ici, avec l'énergie et l'autorité qu'on lui connaît, l'étude des littératures méridionales, et leur exploitation, au point de vue restreint, mais pratique, du doctorat ès lettres. Bien que l'espoir de la récompense immédiate invite trop souvent les travailleurs à limiter leurs recherches et à ne s'intéresser qu'à « ce qui rentre dans leurs sujets », cependant, si la poursuite d'un grade universitaire, si illusoire qu'en soit la valeur, peut déterminer quelques jeunes gens à étudier les littératures italienne ou espagnole, les conseils de M. Dejob peuvent avoir quelques bons résultats. Ceux de nos étudiants qui visent au diplôme d'études supérieures d'histoire pourront en faire leur profit. Toutefois ils feront sagement de ne pas trop consulter les *tavole storico-bibliografiche* de MM. Finzi et Valmaggi, que M. Dejob recommande trop chaleureusement, et où les lacunes et même les erreurs ne manquent pas. Ils feront bien aussi de ne pas se réduire au rôle de compilateurs et d'arrangeurs — ou démarqueurs, — de la littérature italienne, exsistant déjà sur telle ou telle question : après les travaux de Solerti sur le Tasse, par ex., je suspecterais l'originalité d'un jeune homme qui choisirait pour son sujet ce poète charmant, et je le soupçonnerais véhémentement de vouloir acquérir son grade par un minimum d'efforts. — Il reste bien entendu d'ailleurs que, pour la Sorbonne, aucun sujet de thèse, fût-ce la Divine Comédie, Cervantès ou Lope de Vega, ne comporte plus de cinq cents pages in-8° (on ne dit pas en quelle justification), et qu'une thèse soutenue en province ne sera longtemps encore qu'un médiocre titre à l'avancement. On doit savoir, en s'occupant d'histoire et de littérature italienne qu'on n'en fera que pour l'honneur, — et pour servir, si possible, au progrès de l'érudition. Il faut donc s'en occuper.

Léon-G. PÉLISSIER.

---

**Romania**, XXVII, 2 (avril 1898). — P. 177. E.-G. Parodi. *Du passage de v à b et de certaines perturbations des lois phonétiques en latin vulgaire* (1er article). I. *Les échanges de b et de v en latin.* Contrairement à l'opinion de Corssen, appuyée avec quelques varian-

tes par Seelmann et Stolz, l'auteur établit que le *v* initial restait intact en latin vulgaire quand le mot précédent était terminé par une voyelle, et qu'il se changeait en *b* si le mot précédent se terminait par une consonne. A l'intérieur, le *v* tend à passer à *b* après une consonne, mais surtont après une liquide ; au contraire, entre deux voyelles, c'est le *b* qui passe à *v*. Dans la plupart des langues romanes, à un certain moment, on a perdu la conscience des délicates distinctions primitives, et tandis que, dans certains cas, le *v* originaire alternait avec le *b* ou était chassé par lui, dans d'autres, bien plus nombreux, le *v* reprenait entièrement ses droits. — II. b *roman issu de* v. Etude pénétrante du vocabulaire des diverses langues romanes au point de vue de ce changement. — P. 241. C. Voretzsch. *Sur* Anseïs de Carthage (fin). — II. *Le roman en prose*. L'auteur a cherché à embellir le vieux récit et à l'approprier autant que possible au goût de son temps; son œuvre, sauf quelques détails, ne sé'lève pas beaucoup au-dessus de la masse des romans en prose du XV^e^ siécle. — P. 270. L. Gauchat. *Encore* manducatum = manducatam.

MÉLANGES.— P. 287. E. Galtier. Berrie (« plaine ») : *arabe* barriyya. — P. 288. J. D. M. Ford. *Espagnol* gozo. Ce mot, qui signifie aise, plaisir, viendrait par aphérèse de *negotium* avec influence de *gaudium*. — P. 289. A. Mussafia. *Imagoregare* est un barbarisme qui provient d'une coquille lexicographique, dans l'*explicit* italien du *Liber consolationis et consilii* d'Albertano de Brescia (éd. de Leipzig. 1897). — *Fecerunt* en français.— *Notes critiques sur l'*Estoire de la guerre sainte *d'Ambroise*. L'éminent éditeur de ce texte, M. G. Paris, avec sa franchise habituelle, reconnaît fondées les observations de son savant ami, sauf celles qui concernent *empraine* et *empraignouent*, qui lui inspirent quelques doutes.

COMPTES RENDUS.— P. 298. C. Voretzsch, *Das Merovingerepos und die frankische Heldensage* (H. Yvon ; loue la partie qui critique le livre de M. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, dont la thèse serait acceptable, si l'on remplaçait le mot *poétique* par le mot *traditionnelle*). — P. 300. *Mémoires de la Société néo-philologique à Helsingfors*. II (1897).— Uschakoff. *Zur Frage von der nasalierten Vokalen im Altfranzæsischen* (G. Paris; éloges sans réserve ; il reste encore bien des points obscurs dans cette importante question, que le mémoire de M. U. éclaire d'un jour nouveau) ; — Werner Sœderhjelm, *Antoine de la Sale et la légende de Tanhaüser* (G. P. à l'occasion de ce compte rendu, ajoute quelques observations d'ordre technique au bel article destiné au grand public qu'il a récemment inséré dans la *Revue de Paris* (15 déc. 1897). — P. 307. Mathias Friedwagner, *Meraugis von Portlesguez* (G. Paris: favorable; examen détaillé du texte et assez nombreuses corrections). — P. 318. L.

Vuilhorgne, *Un trouvère picard des* XII^e^ *et* XIII^e^ *siècles* : *Raoul de Houdenc, sa vie et ses œuvres* (M. Friedwagner: travail méritoire). — P. 320. *Child Memorial volume* (1896): p 69-76, E. S. Sheldon. *On Anglo-French and Middle English* au *for french* a *before* a *nasal*; p. 77-83, Ph. B. Marcou, *The French historial infinitive;* p. 85-106, G. L. Kittredge, *Wo was Sir Thomas Malory ?* p. 126-150. R. Weeks, *The Messenger in Aliscans* ; p. 221-243, H. Schofield, *The Lay of Guingamor* (G Paris : généralement favorable). — P. 324. Ed. Schwan, *Grammatik des Altfranzœsischen,* 3^e^ édition revue par Behrens, 2^e^ partie. *Morphologie* (Mario Roques : éloges avec quelques critiques de détail). — P. 325. V. Chauvin, *Pacolet et les* Mille et une Nuits (G. Paris : intéressant mémoire). — P. 327. Chronique. — P. 331. Livres annoncés sommairement.

XXVII, 3 (juillet 1898). — P. 337. P. Meyer. *Documents linguistiques des Basses-Alpes.* Comme spécimen du grand recueil de textes en langue d'oc qu'il se propose de publier, l'éminent directeur de l'Ecole des Chartes communique la plus grande partie des textes inédits qu'il a recueillis dans le département des Basses-Alpes. Ces textes sont empruntés aux archives communales de La Bréole (arrondissement de Barcelonnette), de Seyne (arrondissement de Digne), de Digne, de St-Julien-d'Asse (arrondissement de Digne), de Forcalquier et de Castellane. Il est inutile d'insister sur l'intérêt, non seulement linguistique, mais aussi historique et géographique qu'offrira la publication annoncée, et on ne peut que souhaiter que la réalisation de la promesse qui nous est faite ne se fasse pas attendre.

Qu'on nous permette ces quelques observations : La Bréole, §§ 43, 48 et 63 *eychus* ne peut guère signifier que « écus » (*sc* est traité comme *cs*): il y a lieu, je crois, de rapprocher la palatalisation de l's finale des proclitiques (articles, possessifs, etc.) dans des régions très variées du Midi. — § 63, *compas* doit être lu *compay* = *compayre* (cf. § 66) ; — Seyne, § 40, *gratuso* doit signifier « chambre maçonnée qui sert à capter une source » : le texte latin cité nous semble appuyer cette hypothèse; cf. la localité du département de la Lozère, près Meyrueis, qu'on nomme officiellement *Gatuzières,* mais que dans le pays on nomme *Grotusieiros ;* — § 57, *brandon* ne serait-il pas un dérivé de *brande*, branle, et ne signifierait-il pas « bourdon, grosse cloche qu'on met en branle »? — § 106, *melse* (*s* sonore) est actuellement la forme usitée à Embrun ; — § 125, *stachas*, lis. *tachas*, gros clous (l'*s* a été amenée par l'*s* qui précède) ; — §§ 2, 27, 210, *terasa* désigne certainement un terre-plein situé sur le derrière de la maison, qui était sans doute de plein pied avec le rez-de-chaussée du côté de la rue, mais surplombait le terrain avoisinant, ce qui ne doit pas sur-

prendre dans une ville dans la situation de Seyne ; — p. 409, *tolos* ne doit-il pas être lu *talos* ? voy. ce dernier mot dans Mistral ; — p. 425, *lausas de la thomea* (= *tomeya* ?) signifie peut-être : la plèce dallée de la fromagerie (cf. le bas-alpin *toumo*, fromage). — P. 442. P. Savi-Lopez. *Le* Filostrato *de Boccace*. L'auteur montre finement ce qu'il y a d'essentiellement subjectif et de vraiment moderne dans la façon dont ce sujet antique a été traité par Boccace.

MÉLANGES. — P. 480. Fr. Wulff. *Andare, andar ; amnar, lar ; anar, aller*. M. W. tire ingénieusement toutes ces formes de *ambulare*. M. G. Paris dit à ce sujet : « Assurément, cette ramification est ce qu'on a proposé de plus vraisemblable à l'appui de l'étymologie en question. Reste à expliquer comment, dans aucune des langues romanes, les mots semblables à *ambular* (et *ambulare* lui-même au sens d'*ambler*) n'ont subi de transformations pareilles à celles qu'on suppose pour *ambulare* au sens d'*aller*, ces transformations étant dans chaque langue également, mais différemment, exceptionnelles. » — P. 491. G. Paris. *Parpaing, perpigner*, de *perpendium* pour *perpendiculum*, formé sur le modèle de *suspendium*) — P. 484. G. Paris. *Poulie* = polidia (pl. neutre devenu féminin singulier), de πολίδιον, dérivé hypothétique du grec πόλος, « pivot ».

COMPTES RENDUS. — P. 440. A. Jeanroy et H. Guy, *Chansons et dits artésiens du XIII^e siècle*, tome II de la *Bibliothèque des Universités du Midi* (G. Paris et Ad. Mussafia : nombreuses observations et corrections).

PÉRIODIQUES.— P. 509. *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXII, 2 (G. Paris et P. Meyer), — P. 513. *Giornale storico della letteratura italiana*, XXVII, n^os 79-81, XXVIII, n^os 82-84 (P. Meyer). — P. 516. *Bulletin de la Société des anciens textes*, 1897 : P. Meyer, *Notice du ms. 1008 de la Bibliothèque de Tours* (*Légendes des Saints en français et en italien*) — *et du ms. 1015 de la même Bibliothèque* (*Légende des Saints*). —P. 517. Chronique.— P. 521. Livres annoncés sommairement.

XXVII, 4 (octobre 1898). — P. 529. F. Lot. *Nouvelles études sur la provenance du cycle-arthurien*. I. *Glastonbury et Avalon* (cf. *Romania*, XXIV, 327-335 ; 501-505). A propos de ce que dit l'auteur, que Wace aurait pris un nom d'homme pour un nom de lieu en traduisant (si traduction il y a et non tradition orale) *in insulam Avallonis advectus*, de Gaufrei de Monmouth (XI, 2), par *En Avalon se fist porter*, M. G. Paris, dans une note additionnelle, fait des réserves formelles : « La façon dont Wace et Marie [l'auteur des *Lais* et des *Fables*] mentionnent tout simplement ce pays mystérieux [l'île d'Avalon]

prouve que les lecteurs le connaissaient. Il faut certainement admettre que, dès la première moitié du XII[e] siècle, une tradition bretonne, qui avait pénétré chez les Français, faisait d'Avalon le séjour d'Arthur. » — P. 574. G. Mazzoni et A. Jeanroy. *Un nouveau manuscrit du* Roman de Troie *et de l'*Histoire ancienne avant César. Nous avons pu voir en avril dernier ce ms., récemment acquis par la Bibliothèque Nationale, où il porte le n° 6774 des Nouvelles acquisitions françaises, ce qui nous permet quelques additions et rectifications à cet article. 1° Je ne sais par suite de quelle erreur MM. Mazzoni et Jeanroy affirment que le manuscrit se rapproche du ms. B. N. Fr. 375 (note *B* [1]), plus que des autres de la 2[e] famille de M. P. Meyer; en effet, au v. 17 du passage cité comme preuve, il donne *se merveille*, comme $A^1$ *C W M* (cf. *s'en merveille* $DM^4$ *JK*), tandis que *B* donne *s'esmerveille*; et aux vers 19-20, il a la leçon commune à la 2[e] famille de Meyer, tandis que *B* répète au v. 20 le mot final du v. 19. La vérité, c'est que le nouveau manuscrit (que nous cotons *P*, appelant $P_1$ le fragment d'abord coté *P*) est très étroitement apparenté avec notre sous-famille provisoire *y*, et plus particulièrement avec *J* (lorsque *J* reste dans le groupe *y*). Ainsi (entre autres preuves que je ne puis donner ici), aux v. 12943-4, *Grant sont li renc, granz les conseiz Qu'il se mandent par plusors feiz*, où *A* $M^2FN$ d'un côté, *KMRA*$^1$$A^2$ de l'autre, ont la bonne leçon, *P* donne, de concert avec *DEHJM*$^4$, *Grant sunt li renc e li conseil Parmi le bois et par le brueil*, leçon évidemment fautive; et d'autre part, les v. 13185-242 de l'édition y sont réduits, comme dans *y*, à 10 vers bien raccordés, dont les 5 derniers appartiennent à l'épisode de Briséida [2]. — 2° Le manuscrit a sans doute été transcrit sur un ms. lorrain ou bourguignon, mais le scribe, assez ignorant du français, comme le montrent les fautes nombreuses[3] et pas mal de vers faux[4], me semble avoir été un italien du Nord; probablement de la province de Vénétie; cf. *za* pour *ca* (*ça*), *menzoigne, fazon, strange, vestre* pour *vostre*, comme dans les deux mss. de

[1] Pour les lettres affectées par nous aux manuscrits en vue de l'édition en préparation, voy. nos *Notes pour servir au classement des manuscrits du* Roman de Troie, dans *Etudes romanes dédiées à G. Paris* (Paris, E. Bouillon, 1891), p. 196.

[2] Voy. notre *Chrestomathie de l'ancien français*, 2[e] édition refondue (Paris, E. Bouillon, 1890), p. 294.

[3] Par exemple, 2617, *le Troien* pour *li Troien*; 13176-7 *Li faudreit le la haeitie, si li donerout*, pour *Me li faudreit de l'ahatie, Qui li donreit;* 13182 *Alé lez ont* pour *Alé le sont*, *etc.*

[4] Par exemple, 2612, *Nies er lo rei filz de sa seror;* 20215, *Ele en plore a sez dez ielz*, *etc.*

Venise ($V^1V^2$), etc. Ajoutons, à titre de renseignements complémentaires, que *et*, lorsqu'il n'est pas représenté par l'abréviation courante, est écrit *e*, comme dans le ms. de Milan ($M^2$), et que l'*i* est souvent accentué, en particulier lorsqu'il y a intérêt à le distinguer d'un *u*, d'un *n* ou d'un *m*. — P. 582. Arthur Piaget. Le chemin de vaillance *de Jean de Courcy et l'hiatus de l'e final des polysyllabes aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*. Analyse de ce long poème allégorique (environ 40,000 vers) de l'auteur de la *Bouchardière*, qui, postérieur à ce dernier ouvrage, fut composé de 1424 à 1426, suivie d'une étude très documentée, d'où il résulte qu'aux XIV^e^ et XV^e^ siècles l'hiatus de l'e final des polysyllabes était considéré comme une licence et évité par les poètes qui rimaient bien.

COMPTES RENDUS. — P. 608. W. Rœttiger, *Der heutige Stand der Tristanforschung* (E. Muret: le rapporteur, qui va publier une nouvelle édition du fragment de Béroul, profite de l'occasion offerte par l'intéressant programme de M. R. pour communiquer ses vues personnelles sur les difficiles questions dont il s'occupe. — P. 619. Alfred Linder, *Plainte de la Vierge en vieux vénitien* (A. Pillet: éloges). — P. 623. G. Maccon, conservateur adjoint du musée Condé, à Chantilly, *Note sur le Mystère de la Résurrection attribué à Jean Michel* (G. Paris : éloges avec quelques légères restrictions).

PÉRIODIQUES. P. 625 *Zeitschrift für romanische Philologie* (G. Paris et O. Densusianu). — P. 629. *Revue de Philologie française et provençale* (*ancienne Revue des patois gallo-romans*), t. IX-XI (à partir du t. X, 4, la Revue a pris le titre de *Revue de Philologie française et de littérature*. — P. 633. Chronique. — P. 634. Livres annoncés sommairement.

Léopold CONSTANS.

---

**Les archives de la Corrèze en 1897-1898**, rapport annuel de l'archiviste départemental, J. L'HERMITTE. Tulle, Imprimerie veuve Lacroix et Moles, 1898. — In-8°, 60 pp.

Il y a souvent à glaner dans les rapports d'archivistes, surtout quand ils sont consciencieusement rédigés comme celui-ci. Il nous donne entre autres choses intéressantes deux chartes limousines. La première contient un traité d'amitié entre les communes de Martel et

[1] P. 574, n. 21. Nous ne croyons pas que *tiel*, qui est la forme dominante dans le ms. de Milan, et se trouve isolément dans d'autres mss. de *Troie*, soit une métathèse de *teil*.

de Beaulieu. Elle est du 12 janvier 1241 et a été publiée d'abord par M. Lacombe dans le *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, tome I, pp. 395-396 (Tulle, Imprimerie Crauffon, 1879). Cette publication contenait de graves erreurs (confusion entre *le* et *lo*, *saclar* mis pour *saelar*, etc.; Mais le document a été reproduit dans le *Musée des Archives départementales* avec toute la correction nécessaire (Texte p. 131, fac-simile planche XXVI) M. L'Hermitte, après avoir soigneusement collationné le document, en donne une troisième édition ; la charte ne méritait peut-être pas autant d'honneurs, mais les philologues seront charmés d'avoir toutes les garanties voulues pour la pureté du texte.

Le deuxième document, très postérieur et qui paraît inédit, offre aussi un certain intérêt philologique : vu sa brièveté, nous croyons devoir le reproduire ici :

A totz cels que aquestas presens letras veyran ni auviran, que nos Guilhalmes de Hoo, governador en Lemozi, en Querci, en Alvernha, en las Marchas enviro, per lo tres-aut et poyshan senhor nostre senhor lo Rey d'Anglaterra e de Fransa, salut. Fam assaber que nos avem mes e per aquestas presens letras metem en la protectio e salvagarde de nostre dich senhor lo Rey e de nos los cossols e las bonas gens de la viala de Belloc, religion, prestres, clergues, capelas, escudiers, borzes, merchans, homes, femnas, e tot autres, de qualque condition que sian, e bestials, mercadarias e tot autres bes lor, quals que sian, e que puesco anar, retornar, venir, estar, demorar e sejornar, laborar e reculhir lor bes, quals que sian, de noch e de jorns, vas totas las part hon a lor playra ni auran a far ni bezonhar. Per que nos mandam e comandam estrechamen e enjungem de part nostre dich senhor e preguam de part nos a tot les somes e be volens de nostre dich senhor que als sobres nomnat ni alcu de lor, en cors ni en lor bes, quals que sian, no fasso ni dono dampnage, empachier ni alcu destrit per merca ni per nulha autra cauza quals que sia. Donat a Belloc sot nostre propri sagel, lo XXVIII jorn del mes de junh lan de nostre senhor M. CCC. e LXXIIII. »

Nous formons des vœux pour que M. L'Hermitte trouve dans ses archives quelques documents limousins de ce genre ; nous en avons vu de très intéressants, pendant notre séjour dans la Corrèze, dans les collections particulières de MM. Clément-Simon et L. de Nussac ; il peut s'en trouver encore dans les archives publiques.

J. Anglade.

A. Cappelli. — Dizionario di abbreviature latine ed italiane. Lexicon abbreviaturarum. Milan, Hœpli, un vol. in-12 (collection des Manuels Hœpli).

On connaît honorablement la collection des Manuels de la librairie Hœpli, qui donne à l'Italie son encyclopédie Roret, avec les améliorations et les additions qu'un demi-siècle de découvertes et de méthode scientifique permet d'y introduire. Aux Manuels de bibliographie, de paléographie, de topographie romaine, vient s'ajouter maintenant un petit dictionnaire d'abréviations qui sera l'équivalent du Chassant et du Walther, et qui les remplacera sans doute promptement. Conçu sur un plan très simple et très méthodique, il sera d'un usage aisé. Il consiste essentiellement en un répertoire par ordre alphabétique des abréviations usitées dans les écritures italiennes du moyen âge et de la Renaissance, qui ne remplit pas moins de 385 pages à deux colonnes, c'est-à-dire environ *six mille* abréviations usuelles. Les abréviations ont été relevées, pour la majeure part, dans les documents de l'*Archivio di Stato* de Milan, auquel est attaché l'auteur, mais M. Cappelli a mis à contribution aussi le vieux *Lexicon diplomaticum* de Walther, les *monumenta graphica* de Sickel, les fac similés de la Société paléographique de Londres et ceux des collections de Monaci et de Vitelli-Paoli. Pour celles que je puis vérifier, les reproductions paraissent d'une scrupuleuse exactitude. Les autres parties du volume sont un répertoire de monogrammes de papes, empereurs, souverains, etc., au nombre de 47; un répertoires de sigles et abréviations épigraphiques qui pourra suffire pour l'usage courant; quatre transcriptions *à l'étendu* de fac similés publiés ici comme spécimens d'écriture et comme termes de comparaison, et enfin une introduction méthodique qui est un excellent résumé théorique du dictionnaire et qui étudie aussi les transformations des sigles dans l'ordre chronologique. Cette introduction remarquable, est un véritable cours de *brachigraphie médiévale*, ou, pour lui donner un nom sonnant plus clair en français, de science des abréviations du moyen âge. L'auteur divise les abréviations en six catégories : par retranchement, par contraction, par signes abréviatifs à signification absolue et à signification relative, par lettres en surcharge et enfin par signes conventionnels. Dans cette dernière catégorie figurent de véritables idéogrammes comme la potence qui, au XV^e^ siècle, s'inscrivait au revers des lettres princières portées par courriers, pour piquer le zèle de ceux-ci. Le manuel de M. Cappelli rendra les plus grands services à tous ceux, et ils sont

de jour en jour plus nombreux, qui travaillent sur les textes paléographiques italiens, et il faut le féliciter chaleureusement d'avoir pris tant de peine pour que les hôtes de ses archives en aient désormais moins à prendre.

L.-G. P.

---

# NÉCROLOGIE

---

## LE PRÉSIDENT CAUVET

La Société des Langues romanes doit un suprême hommage à l'un de ses membres les plus anciens et les plus respectés, M. Emile Cauvet, président de chambre honoraire à la Cour de Montpellier, qui s'est éteint le samedi 9 décembre 1898, plein d'années et d'œuvres. Jusqu'à ses derniers jours il avait gardé intactes la vigueur de son intelligence, la richesse d'une mémoire encyclopédique, la netteté de ses doctrines juridiques et l'énergie de ses convictions libérales. L'affaissement graduel de ses forces physiques n'avait pas atteint le sentiment de sa responsabilité, et il a gardé jusqu'au bout, en toute plénitude, la conscience de ses moindres actes ; peu d'heures avant sa fin, il récitait à quelques visiteurs des vers languedociens ; au printemps dernier, dans un rude assaut de la maladie dont il put encore triompher, il entreprit la lecture du *Memorial* de Norvins, récemment publié par L. de Laborie, et, malgré les douloureuses conditions où il la faisait, il s'assimila assez le livre pour pouvoir en faire une citation dans son *Mémoire sur Adolphe :* la citation a été introduite en surcharge dans son manuscrit. De pareils traits suffisent à prouver que son intelligence n'avait subi aucune atteinte de l'âge et que sa volonté ne se laissait ni séduire, ni forcer, ni tromper par des influences étrangères.

Le président Cauvet, qui nous faisait l'honneur, depuis dix ans, de nous entretenir de ses souvenirs et de ses travaux littéraires, avait une réelle prédilection pour ce *Mémoire sur*

*Adolphe :* il l'avait écrit d'après les sources imprimées, — cette littérature était une des portions les plus riches et les plus complètes de sa bibliothèque — et surtout d'après la tradition verbale de l'Abbaye-au-Bois, fidèlement et pieusement recueillie et qu'il connaissait de source presque immédiate. Qui de nous ne se rappelle l'avoir entendu raconter telle anecdote où il se complaisait : « Ampère me dit un jour : « *J'étais chez Juliette, quand M. de Chateaubriand entra...* ». Juliette, c'est Madame Récamier., et c'est de J.-J. Ampère surtout que lui venaient ses informations. Il hésita bien longtemps à se séparer de ce *Mémoire sur Adolphe*, qu'il voulait, qu'il espérait améliorer et compléter encore. Ce ne fut qu'en juillet dernier, qu'averti par sa précédente maladie, M. Cauvet voulut bien nous confier, pour notre revue, son manuscrit. En même temps, il faisait réimprimer sa célèbre étude sur *Les Espagnols en Septimanie et l'abbaye de Fontjoncouse*, depuis longtemps hors du commerce. Il suivit ces deux travaux avec une juvénile ardeur, et il en corrigea lui-même, en dernière lecture, toutes les épreuves.

D'autres sujets, après ses grands travaux juridiques et son fameux *Traité des Assurances Maritimes*, qui fait toujours autorité, l'avaient sollicité. Il avait pensé à une biographie de Pierre Pithou, et il avait fait copier la correspondance de ce savant illustre à la Bibliothèque nationale. Vers 1891, il s'était amusé quelque temps, sans autre préoccupation que la solution de difficultés juridiques, à étudier les cas de nullité du procès de Jésus-Christ devant les tribunaux de Jérusalem : mais je ne crois pas, — sans cependant vouloir rien affirmer — que la rédaction de ce travail ait jamais été sérieusement entreprise. Je regrette bien davantage que M. Cauvet n'ait jamais voulu s'occuper de la publication, qui eût été si intéressante, de ses souvenirs littéraires. Admis dans la Société de l'Arsenal, au beau temps où Ch. Nodier y réunissait l'élite des romantiques, M. Cauvet avait eu la constance de tenir registre de ce qu'il y apprenait de piquant et de curieux. Mainte anecdote, maint détail ignoré ou oublié, doit se trouver enfoui dans ses petits carnets de notes. Qu'on nous permette d'exprimer ici le vœu que ces Souvenirs ne demeurent pas

inconnus, et que la famille du président veuille bien en autoriser la publication. Rien ne serait plus honorable pour sa mémoire, et plus utile aux bonnes lettres que M. Cauvet a tant aimées. Déja la noble destination qu'il a assurée aux plus importantes portions de sa bibliothèque (partagée entre la Cour de Montpellier, la Faculté de droit de notre Université, les villes de Montpellier et de Narbonne), protégera sa mémoire, qu'assurent d'autre part ses belles recherches sur la *Condition des serfs*, sur *Pline le Jeune*, sur *L'Abbaye de Fontfroide*, sur l'énigme d'*Adolphe*. La publication de ses mémoires achèverait de metttre en lumière la physionomie fine et élégante de notre cher président, de ce magistrat érudit et lettré, qui fut de la lignée des De Brosses et des Bouhier.

L.-G. Pélissier.

# CHRONIQUE

Nous signalons aux lecteurs de la *Revue* une intéressante *Causerie philologique* faite à la *Société Ramond* par M. le professeur W. Foerster. (Bulletin de la *Société Ramond*, année 1898, p. 158. Tirage à part: Bagnères-de-Bigorre, Imprimerie Dominique Bérot, 1898). Elle porte en général sur « la place qu'occupe le dialecte gascon dans le domaine des langues romanes. » Un non moins intéressant *appendice* sur l'étymologie du fr. *cuistre* termine la *causerie* de notre éminent collègue de la Société des Langues Romanes. ( « Il y avait alors déjà anciennement les deux mots *coistre* (marguillier) et *cūistre*, *coistre* (marmiton) en présence. Aussi l'influence d'un mot sur l'autre est-elle très probable. » (p. 15.) « *coistre*, variante de *coustre*, [*custor*] et *cuistre* (marmiton), s'étaient déjà rapprochés du vieux français et..... c'est par hasard que l'on a choisi plus tard pour pédant cette forme *cuistre* au lieu de celle de *coustre*. » )

***

Sous ce titre : *Essai sur la substitution du français au provençal à Narbonne*, le *Bulletin historique et philologique* (1897) a pu-

blié un travail de M. A. Blanc qui avait déjà été communiqué au *Congrès des Sociétés savantes*. M. B. s'est proposé d'exposer brièvement l'histoire de la substitution du français au provençal à Narbonne, telle que nous l'a fait connaître l'examen de la langue dans laquelle sont rédigés les actes administratifs et judiciaires du XIVe au XVIe siècle, si nombreux dans les archives de cette ville. » Il s'occupe surtout de la langue des *clavaires* et des *compois*. Pour les *clavaires*, l'influence de la langue française commence à se faire sentir à partir de 1458. Les *compois*, au contraire, sont rédigés en français jusqu'au milieu du XVIe siècle. La conclusion est qu'à Narbonne, au début du XVIe siècle, nombre de personnes entendaient le français; [mais] il ne faudrait pas en conclure que l'habitude de le parler fût très répandue. » Un intéressant *appendice* contient des textes languedociens qui vont de 1313 à 1561.

J. A.

*
* *

Le Comité directeur de la Société des Langues romanes a tenu une séance le lundi 19 décembre. Le renouvellement du bureau a été opéré d'abord. Conformément à l'usage, le vice-président a remplacé le président sortant; le secrétaire général et le trésorier restent en fonctions; le secrétaire de la rédaction, qui n'avait conservé sa charge durant le précédent exercice qu'à titre provisoire, a demandé à en être relevé, et le Comité, après une flatteuse résistance, lui a donné pour successeur M. H. Teulié, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque universitaire, et l'a élu vice-président. M. Teulié conserve, d'autre part, ses fonctions de bibliothécaire de la Société et de secrétaire adjoint.

Le bureau de la Société, pour 1899, est donc ainsi composé :

*Président*, M. Maurice Grammont, professeur à la Faculté des lettres ;

*Vice-Président*, M. Léon-G. Pélissier, professeur à la Faculté des lettres ;

*Secrétaire général*, M. Chabaneau, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres ;

*Trésorier*, M. Lambert, directeur du Conservatoire ;

*Secrétaire de la rédaction*, M. Teulié, sous-bibliothécaire de l'Uuniversité.

Après ces élections, la Société a entendu une intéressante communication de M. le capitaine Lamouche, sur la distribution des parlers languedociens, et d'ingénieuses remarques de M. Grammont sur l'étymologie du mot *oui*.

***

Par suite des changements qui viennent d'avoir lieu dans le Conseil de la Société, nous prions MM. nos collaborateurs et correspondants d'adresser désormais tout ce qui concernera la rédaction de la Revue à M. Teulié, sous-bibliothécaire de l'Université, à la Faculté de médecine de Montpellier.

---

*Le Gérant responsable :* P. HAMELIN.

# TABLE DES MATIÈRES

TOME XLI (ANNÉE 1898)

## ARTICLES DE FOND


Pages.

CAUVET. — Mémoire sur « Adolphe » de Benjamin Constant..... 204, 293

LUCIE-LARY (Madame). — La Jerusalem conquistada de Lope de Vega et la Gerusalemme liberata du Tasse..... 165

RESTORI. — Fragments de théâtre espagnol..... ..... 133


## DOCUMENTS


AMOROS (Bernart). — Le Chansonnier, publié par STENGEL (*à suivre*)..... 349

BERTHELÉ.— Quelques inscriptions campanaires en provençal moderne..... 283

BIFRUN. — La traduction du Nouveau Testament en ancien haut engadinois. Evangelium Johannis, publié par J. ULRICH (*suite et à suivre*)..... 239

*Chartes française du XIII^e siècle*, tirées des archives de l'hôpital de Seclin (Nord), publiées par Julien L'HERMITTE..... 381

*Documents Languedociens*, publiés par L.-G. PÉLISSIER (*suite et à suivre*).....

II. — Lettres languedociennes tirées de la collection Godefroy..... 100

III. — Nouvelles pièces tirées de la même collection .... 272

IV. — Une lettre de Fléchier, évêque de Nîmes..... .. 278

V. — Allocution en provençal d'un curé de Beaucaire ... 279

VI. — Pièces diverses tirées de la collection Godefroy. 411, 547

*I Dodici canti*, publiés par F. CASTETS (*à suivre*)..... 453

GOHORY. — De rebus gestis Francorum liber XIII. Ludoicus XII, rex LVI, Texte publié par L.-G. PÉLISSIER (*suite et à suivre*)..... 88

PÉLISSIER (L.-G.). — Additions et variantes au texte des Souvenirs et Anecdotes de PONS (de l'Hérault)..... 1
— Un projet de décoration épigraphique pour la Bibliothèque-Musée Fabre..... 98
— Un précurseur de Montricher. Projet de canal de la Durance à Marseille en 1702..... 345

## VARIÉTÉS

D'EXILAC (Méri).— Le ruisseau poétique. Lou riou pouetsicou, VIIIe chant..... 77
GRAMMONT. — « Gruem. »..... 433
PÉLISSIER. — La santé de Bossuet..... 546
RIVIÈRE. — Lou Piajou. Coup de zié umouruestsicou..... 402

## NÉCROLOGIE

PÉLISSIER (L. G.) — M. le président Cauvet..... 574

## BIBLIOGRAPHIE

ARNAUD (Germain). — Recueil de compositions françaises. La vie publique des Romains (c. r., par L.-G. P.)..... 112
BABU, curé de Soudan; ses poésies, publiées par Richard (c. r)... 46
BEAUQUIER. — Blason populaire de Franche-Comté (c. r., par GRAMMONT)..... 109
BERTHELÉ. — Carnet de voyage d'un antiquaire poitevin (c. r., par A. V.)..... 114
CAPPELLI. — Dictionnaire des abréviations (c. r., par L. G P). 573
CASTETS et BERTHELÉ. — Archives de la ville de Montpellier. Inventaires et documents, tome I, fasc. I (c. r., par A. V.)..... 418
FARAULT. — Bibliographie poitevine. M. Gabriel Lévrier..... 115
FRISONI. — Lingua portoghese-brasiliana (c r., par GRAMMONT..... 435
L'HERMITTE. — Archives de la Corrèze (c. r., par ANGLADE).. 571
LINDSTROM. — L'analogie dans la déclinaison des substantifs (c. r., par GRAMMONT)..... 286
MORTENSEN. — Profandramat i Frankrike (c. r., par JEANROY). 124
PAROLI. — Lingua svedese (c. r., par GRAMMONT..... 439
PULT. — Le parler de Sent (Basse-Engadine) (c. r., par M. GRAMMONT)..... 122
*Romania*, XXVI, 3, 4 ; XXVII, (c. r., par CONSTANS)... 125, 566
RUPIN. — Noels du Bas-Limousin (c. r., par ANGLADE)..... 289
Titres de quarante brochures récentes..... 559
Chronique, par ANGLADE..... 130, 291, 347, 577
Programme du Congrès des Sociétés savantes..... 440

3 2044 010 218 527

FOR USE IN BUILDING

STALL-STUDY CHARGE